



**HAL**  
open science

# LES MULTIPLES MOBILITES DE LA MIGRATION. LE CAS DES MIGRANTS CHILIENS EN FRANCE

Mabel Verdi Rademacher

► **To cite this version:**

Mabel Verdi Rademacher. LES MULTIPLES MOBILITES DE LA MIGRATION. LE CAS DES MIGRANTS CHILIENS EN FRANCE. Sciences de l'Homme et Société. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 2014. Français. NNT: . tel-01245441

**HAL Id: tel-01245441**

**<https://hal.science/tel-01245441>**

Submitted on 17 Dec 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LES MULTIPLES MOBILITÉS DE LA MIGRATION**  
**LE CAS DES MIGRANTS CHILIENS EN FRANCE**

Thèse de doctorat en Sociologie  
présentée et soutenue par

**Mabel VERDI RADEMACHER**

Le 30 septembre 2014

Sous la co-direction de  
**Dominique PESTRE et Christian LICOPPE**

JURY :

Dominique PESTRE, Directeur d'études, EHESS, France  
Christian LICOPPE, Professeur, ENST, France  
Claire BIDART, Directrice de recherche, CNRS, LEST, France  
Jean-Baptiste MEYER, Directeur de recherche, IRD, France  
Claudio BOLZMAN, Professeur, HETS, Suisse



*À tous ceux qui, si généreusement,  
ont partagé avec moi leurs histoires de vie...*



## REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, je tiens à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation.

À mes directeurs, Christian Licoppe et Dominique Pestre, pour m'avoir fait confiance, ainsi que pour leur patience et la liberté d'action qu'ils m'ont accordée.

À Jean-Baptiste Meyer, dont la porte a toujours été ouverte pour moi, et qui a su m'orienter dans ma recherche.

Aux membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail.

Je suis très reconnaissante envers la Corporation Nationale de Sciences et Technologie du Chili (Conicyt), qui a financé cette recherche.

Ma gratitude va ensuite à ma famille au Chili pour son soutien indéfectible, moral, affectif et matériel : à mes parents, Benzo et Norma, à ma sœur Viviana, à mon frère Benzo, à ma tante Lucy, à mes oncles Victor et Virginia, à mes cousines Kako et Karen et à toute ma grande famille, longue à lister, qui m'a soutenue et accompagnée à la distance.

Un merci très spécial à ma « quasi-famille » en France : Asmaa, Daniela, Javiera, Julie, Léo, Ricardo, Suzanne et Verito pour leur amitié, leur solidarité et leur soutien tout au long de ces années. J'aimerais faire part de ma gratitude à Erwan, pour le monde qui m'a fait découvrir.

Une pensée toute particulière pour Léo et pour Denis, pour le temps et l'attention qu'ils ont bien voulu consacrer à la relecture de mon travail en me donnant des conseils toujours très pertinents et enrichissants, et à Verito pour son aide inconditionnelle et sa patience car elle a eu la pénible tâche de corriger mon français maladroit ! Je lui exprime ma très profonde gratitude.

Également, je remercie mes amis qui ont déjà quitté la France vers de nouvelles aventures: Andrés, Betsa, Dario, Eliza, Karuwa, Laura, Marcela et Tere, pour les moments partagés ensemble et pour le maintien de nos liens à distance.

Je voudrais remercier également mes amis du Chili, spécialement Ale, Carola, Carolina, Eli, Felipe, Gonzalo, Karina, Mari, Oriana, Pata, Rodrigo et Vitoko, qui ont su être là, malgré la distance, pour me soutenir et me donner confiance en moi, et à Gerardo qui est parti bien trop tôt.

Enfin, je suis particulièrement redevable à toutes les personnes interviewées qui, grâce qu'elles m'ont accordé et à leur sincérité, ont rendu possible la réalisation de cette recherche.



## **RESUME**

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, la notion de mobilité s'est élargie de manière multidimensionnelle pour mieux interroger la dimension du social. Cette recherche porte sur l'étude de « l'expérience de mobilité » des migrants, qui est définie comme l'ensemble de vécus éprouvés par eux lors des déplacements *significatifs* accomplis dans l'espace physique, social, relationnel et virtuel, ainsi que les connaissances acquises à travers ces vécus. Nous émettons l'hypothèse que la mobilité vécue par les migrants est multiple de par ses dimensions physique, sociale, relationnelle et virtuelle, de même qu'affirmée, dans le sens où elle aura un impact sur l'individu qui pratique la mobilité. Celle-ci ne peut donc pas se confondre avec un simple déplacement. Notre démarche méthodologique se fonde sur les récits de vie sous la forme de biographies de mobilité de 60 migrants chiliens arrivés en France au cours de différentes vagues migratoires. Enfin, si nous acceptons l'idée que la mobilité est un fait social total, nous pouvons considérer que la mobilité en migration devient une « mobilité totale ».

### **Mots-clés**

Mobilité, migration, réseaux sociaux, technologies de l'information et de la communication (TIC), Chili.

### **SUMMARY. Multiple mobility of migration. The case of Chilean migrants to France**

At the outset of the 21<sup>st</sup> Century, the notion of mobility has broadened in scope to examine the migrant experience from a more multi-dimensional perspective. Our research focuses on « the experience of mobility » by migrants, which is defined as the entirety of physical, social, relational and virtual transitions experienced through significant displacement, as well as the knowledge gained through those experiences. We hypothesize that the experience of mobility by migrants is multi-faceted and has a profound impact on the individuals who have been transformed through migration. « Mobility », therefore, can no longer be defined as a simple physical movement. Our methodological approach is based on the personal narratives of 60 Chilean migrants to France during various waves of migration. Finally, if we accept the idea that mobility is an all-encompassing social phenomenon, we may also consider that the act of migration represents a « total mobility ».

### **Keywords**

Mobility, migration, social networks, information and communication technologies (ICT), Chile.

## **RESUMEN. Las múltiples movilidades de la migración. El caso de migrantes chilenos en France**

Desde comienzos del siglo XXI, la noción de movilidad se ha ampliado de manera multidimensional para mejor interrogar la dimensión social. Esta investigación se centra en el estudio de la « experiencia de movilidad » de los migrantes, que se define como el conjunto de experiencias vividas por ellos en los desplazamientos *significativos* llevados a cabo en el espacio físico, social, relacional y virtual, así como los conocimientos adquiridos a través de estas experiencias. Nuestra hipótesis es que la movilidad experimentada por los migrantes es múltiple por las dimensiones físicas, sociales, relacionales y virtuales implicadas, y asegurada, en el sentido que la movilidad va a tener un impacto en el individuo que la practica. Así, la movilidad no puede confundirse con un simple desplazamiento. Nuestro enfoque metodológico se basa en las historias de la vida en forma de biografías de movilidad de 60 migrantes chilenos que llegaron a Francia durante diferentes olas migratorias. Por último, si aceptamos la idea que la movilidad es un hecho social total, podemos considerar que la movilidad de la migración se convierte en una « movilidad total ».

### **Palabras claves**

Movilidad, migración, redes sociales, tecnologías de la información y de la comunicación (TIC), Chile.

## TABLE DES MATIERES

Résumé .....	7
Introduction .....	13
Première partie. L'expérience de mobilité dans le cadre migratoire .....	19
Chapitre I. Des diverses acceptions de la notion mobilité a une définition multidimensionnelle .....	21
1.1. La mobilité, une notion polysémique .....	21
1.1.1. Mobilité physique .....	22
1.1.2. Mobilité sociale .....	28
1.1.3. Mobilité physique et sociale : des phénomènes corrélés .....	32
1.2. La multidimensionnalité de la notion mobilité .....	34
1.3. L'augmentation de la mobilité dans la société de nos jours .....	39
Chapitre II. Les multiples mobilités de la migration internationale .....	47
2.1. Migration et mobilité à l'ère de la mondialisation .....	47
2.2. Formes de mobilité en migration .....	64
2.2.1. Mobilité physique .....	65
2.2.2. Mobilité sociale .....	66
2.2.3. Mobilité relationnelle .....	68
2.2.4. Mobilité virtuelle .....	70
Chapitre III. Comment étudier l'expérience de mobilité des migrants ? .....	73
3.1. Etude de cas : les migrants chiliens en France .....	73
3.1.1. Les migrations latino-américaines .....	74
3.1.2. La migration chilienne et ses particularités .....	87
3.1.2.1. Les caractéristiques de la migration chilienne .....	87
3.1.2.2. Les spécificités de la migration chilienne .....	95
3.1.3. Les migrants chiliens en France .....	100
3.2. Aspects méthodologiques .....	107
3.2.1. Biographies de mobilité .....	107
3.2.2. Échantillonnage .....	109
3.2.3. Du terrain à l'analyse .....	112
Conclusion partie I .....	121
Deuxième partie. La mobilité physique et sociale des migrants chiliens en France .....	123
Chapitre I. L'expérience de mobilité physique .....	125
1.1. « Partir » .....	126

1.1.1.	Expériences préalables de mobilité.....	127
1.1.2.	Destination : La France .....	131
1.2.	« Rester » .....	135
1.3.	« Retourner ».....	142
1.4.	« S’installer dans la mobilité ».....	147
Chapitre II.	L’expérience de mobilité sociale .....	153
2.1.	Les diplômés.....	155
2.2.	Les migrants non qualifiés .....	165
2.3.	Les migrants-étudiants .....	170
2.4.	Les enfants des migrants chiliens.....	174
Conclusion partie II	.....	181
Troisième partie.	La mobilité relationnelle des migrants chiliens en France.....	185
Chapitre I.	Caractéristiques générales des réseaux sociaux .....	189
1.1.	La cohésion et l’étendue.....	189
1.2.	L’homophilie.....	210
Chapitre II.	Les spécificités des réseaux des migrants .....	217
2.1.	Les amis et la famille au cœur des réseaux sociaux des migrants .....	217
2.2.	L’intensification des liens dans le contexte migratoire .....	220
2.3.	La dynamique des réseaux sociaux migratoires.....	226
2.4.	Liens sur place et liens médiatisés .....	231
2.5.	L’intégration relationnelle.....	235
2.5.1.	Les réseaux cosmopolites.....	239
2.5.2.	Les réseaux à tendance chilienne .....	246
2.5.2.	Les réseaux à tendance française .....	255
Chapitre III.	La mobilité socialement construite.....	265
3.1.	Réseaux sociaux et mobilité physique.....	266
3.2.	Réseaux sociaux et mobilité sociale.....	276
3.3.	Le soutien pratique et affectif chez les migrants.....	283
Conclusion partie III	.....	297
Quatrième partie.	La mobilité virtuelle des migrants chiliens en France.....	299
Chapitre I.	Les anciennes modalités de communication à distance et l’avènement des technologies de l’information et de la communication .....	301
1.1.	L’usage comme expérience individuelle et sociale.....	301
1.2.	Les pratiques d’entretien des liens avant le développement des TIC .....	304
1.2.1.	La correspondance épistolaire : un échange a but relationnel et informatif .....	305
1.2.2.	Les appels téléphoniques .....	310

1.2.3. L'enregistrement de cassettes et vidéocassettes.....	313
1.3. Le développement des TIC et leur réception dans la société.....	315
1.3.1. Les non-usages des dispositifs de communication .....	319
1.3.2. Les relations médiatisées .....	322
Chapitre II. L'entretien des liens à l'ère numérique.....	327
2.1. L'entretien des liens à travers des outils oraux/synchroniques.....	328
2.1.1. Le téléphone portable : un usage à tendance fonctionnelle.....	329
2.1.2. Le téléphone fixe : un usage à tendance relationnelle.....	337
2.2. L'entretien des liens à travers des outils écrits/diachroniques.....	354
2.2.1. Le courrier électronique et sa dimension temporelle flexible.....	354
2.2.2. La correspondance épistolaire : faire présence autrement .....	367
2.3. L'entretien des liens à travers des plateformes hybrides .....	371
2.3.1. Skype : entre la téléphonie et la co-présence physique.....	371
2.3.2. Windows Live Messenger : un espace de divertissement.....	375
2.3.3. Facebook : Sociabilité et information dans des réseaux hybrides.....	378
2.4. Les manières d'entretenir les liens sociaux au-delà du discours.....	387
Conclusion partie IV.....	403
Conclusions générales .....	405
Bibliographie .....	419
Annexes.....	441
Annexe I. Caractéristiques générales des migrants interviewés.....	441
Annexe II. Modalités pratiques des entretiens .....	443
Annexe III. Quelques exemples des dessins des réseaux sociaux.....	445
Liste de dessins, graphes, graphiques et tableaux .....	448



## INTRODUCTION

*« Je viens d'une famille qui a beaucoup bougé : nous avons vécu quelque temps en Argentine, ensuite nous sommes retournés au Chili. Il y avait donc une expérience de mobilité dans la famille, c'est peut-être pour cela qu'il n'était pas très choquant pour moi de partir ailleurs. C'est ainsi que je suis partie. Mais au début c'était difficile, c'était très dur. Même si je me croyais forte car je vivais seule depuis des années et tout, en arrivant en France je ne comprenais rien ».*

Carolina, 34 ans.

Sous l'effet de la mondialisation, la planète est traversée par des flux massifs de natures très différentes : des biens, des services, des capitaux, des idées, des informations et des personnes qui empruntent divers réseaux. Les distances ainsi paraissent se réduire, tandis que les sociétés et les territoires deviennent interdépendants. Dans ce cadre, bien que la mobilité ne soit pas un phénomène nouveau, elle prend de nos jours une importance quantitative et qualitative en raison de sa vitesse, de son intensité et de ses différents modes de manifestation. Techniquement, elle est favorisée notamment par le développement des transports – avec la possibilité de parcourir des distances plus longues en moins de temps et à un prix moins élevé – et par la massification des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui assurent le maintien des liens à distance. Les personnes sont ainsi devenues plus mobiles, et se déplacer fait aujourd'hui partie d'un nouveau mode de vie.

La mobilité évoque littéralement le passage d'un corps animé d'un lieu à un autre. D'une manière générale, elle est conçue comme un mouvement concret et orienté accompli par les sujets à différentes échelles du temps et de l'espace : depuis les va-et-vient de la vie quotidienne jusqu'aux mobilités plus vastes et plus complexes comme la migration internationale, en passant par les changements résidentiels. Bien que cette vision considérée comme « générale » soit très répandue et présente dans plusieurs études qui s'intéressent à la mobilité, elle incarne en réalité une perspective *singulière et réductrice*. En réalité, le déplacement physique n'est qu'une expression parmi d'autres d'un phénomène beaucoup plus vaste.

En effet, nous assistons aujourd'hui à un élargissement de la notion de mobilité, car elle évoque les déplacements effectués par les individus dans des espaces autres que le physique : par exemple, l'espace social et l'espace virtuel. La notion de mobilité s'est ainsi enrichie, mais elle est devenue à la fois banale. Les déplacements, indépendamment de leur nature et de l'espace parcouru, doivent-ils être compris comme des formes de mobilité ? La perspective de la mobilité issue de l'École de Chicago, peut nous aider à répondre à cette question car elle fait la distinction entre

« déplacement » et « mobilité », en réservant le terme de mobilité pour les déplacements – au sens large du terme – qui ont un impact sur l'individu.

Le développement de la multi-dimensionnalité de la mobilité a été possible grâce à l'importance que cette notion a acquise pour interroger nombre de dimensions du social. Nonobstant, la polysémie de la mobilité ne doit pas conduire à envisager de multiples mobilités séparées les unes d'autres ; au contraire, nous insistons sur le caractère intégrateur et interconnecté des différentes manifestations de la mobilité.

Malgré l'élargissement de la notion dans le cadre des études migratoires, la mobilité est souvent considérée principalement du point de vue du déplacement physique. Certes, entendue dans ce sens, la mobilité contribue à questionner le mouvement migratoire en tant que phénomène unidirectionnel, ayant lieu dans un espace bipolaire et vécu de manière quasi irréversible. Cependant, regardée de près, la mobilité migratoire se révèle comme un phénomène complexe et multiforme. Cette réflexion nous amène à étudier la question principale suivante : Dans quelle mesure l'expérience de vie des migrants révèle la multidimensionnalité de leur mobilité ?

Afin de tenter de répondre à cette question, notre approche sur la migration prend en compte des éléments des macro-théories (des conditions structurelles d'ordre politique, économique et social dans le contexte de la mondialisation), des micro-théories (le choix rationnel des individus) et des théories des réseaux sociaux. Faire appel à ces différents courants théoriques permet de mieux appréhender la complexité du phénomène migratoire.

Nous parlons de « migrant » et non d'« immigré » ou d'« émigré », car ces derniers vocables convoquent respectivement le point de vue du pays de résidence et celui pays d'origine, tandis que le terme « migrant » permet de se centrer sur la figure de l'individu en mouvement, sans l'attacher à un espace géographique déterminé. En plus, le fait que le centre d'intérêt soit l'individu fait du migrant un acteur de la mobilité. Ainsi, pour étudier les multiples mobilités de la migration – qui, par leur interconnexion, nous autorisent à les considérer comme des manifestations d'un même phénomène – notre démarche consiste à nous focaliser sur la problématique de l'expérience de mobilité des migrants.

En accord avec la polysémie de la notion de mobilité mais en la restreignant aux déplacements *significatifs*, nous formulons l'hypothèse que la mobilité vécue par les migrants est à la fois multiple et affirmée. Elle est multiple, car elle suppose au moins une mobilité physique, une mobilité sociale, une mobilité relationnelle et une mobilité virtuelle. Elle est affirmée parce que son impact sur les individus concernés est nettement plus important que celui d'un simple déplacement.

Nous considérons ainsi que « l'expérience de mobilité » des migrants comprend l'ensemble des vécus éprouvés par eux lors des déplacements significatifs accomplis dans l'espace physique, social, relationnel et virtuel, ainsi que les connaissances acquises à travers ces vécus. Cette expérience n'est pas achevée, mais elle fait l'objet d'un enrichissement constant. Ces formes de mobilités ont émergé de l'analyse des récits des migrants lors de notre travail de terrain.

La *mobilité physique* se réfère non seulement à l'acte de se déplacer en traversant la ou les frontières qui séparent un pays d'origine et un pays d'accueil, mais elle peut être aussi un déplacement réversible, que l'on accomplit dans un sens comme dans un autre. Ainsi, la mobilité physique doit être analysée en interrogeant ses différents moments : « partir », « rester », « retourner », ou bien « s'installer dans la mobilité ». Elle comprend également d'autres expériences de déplacement qui contribuent à sa configuration. Ainsi, participent à la mobilité physique des migrants les aller-retour, les voyages de tourisme – même s'ils deviennent parfois des séjours plus longs ou un mélange de vacances et de travail –, et les voyages préalables à l'expérience de mobilité à proprement parler comme les séjours à l'étranger ou les déplacements nationaux qui, par leurs caractéristiques, ont impliqué des changements sociaux.

La *mobilité sociale* comprend les changements de statut social des individus. Ces changements peuvent se produire sans qu'il y ait de modifications dans la position sociale (mobilité horizontale), avec un changement de cette position (mobilité verticale ascendante ou descendante) ou comme un retour à une position sociale d'origine après avoir passé quelque temps dans une position sociale différente (contre-mobilité). Nous nous intéressons à l'étude de la mobilité sociale de deux points de vue : d'une part, le parcours accompli depuis l'arrivée du migrant au pays de résidence jusqu'à aujourd'hui, et, d'autre part, la comparaison entre la position sociale qu'il avait dans son pays d'origine avant de migrer et la position sociale qu'il occupe actuellement dans son pays de résidence.

La *mobilité relationnelle* est comprise dans cette recherche dans deux perspectives. La première se fonde sur l'idée qu'un déplacement physique pendant une longue durée favorise l'élargissement du réseau de contacts et la création de nouveaux liens en co-présence physique. Ainsi, la mobilité relationnelle doit être analysée en étudiant la configuration des réseaux sociaux des migrants afin de rendre compte de leurs caractéristiques structurelles et de leurs spécificités. La seconde perspective repose sur l'analyse du rôle du réseau social dans l'accomplissement du projet migratoire – notamment en ce qui concerne la mobilité physique et sociale –, mais également dans le soutien affectif et pratique apporté aux migrants dans le quotidien. Ainsi, de ce double point de vue le réseau devient un capital social qui fait partie du *capital de mobilité*. Ce dernier comprendrait au moins la volonté de se déplacer, le capital économique et le capital social.

La *mobilité virtuelle* est entendue comme le déplacement des migrants dans l'espace virtuel et comme les stratégies mises en place pour entretenir les liens sociaux avec les personnes affectivement proches mais physiquement lointaines. Nous proposons d'étudier la mobilité virtuelle à travers l'analyse des pratiques de communication à distance. Nous parlons de *communication à distance* et non uniquement de *communication en ligne* afin d'élargir le spectre des possibilités des interactions en dehors de la co-présence physique.

Si l'usage des TIC et les relations médiatisées concernent l'ensemble de la population, migrante et non-migrante, la spécificité des stratégies d'usage des objets techniques développées par les groupes migratoires par rapport aux groupes non-migratoires est accentuée par la configuration de leur réseau social. Ainsi, nous suggérons que le travail relationnel accompli par les migrants est plus important que celui effectué par les non-migrants. En effet, l'entretien de liens des migrants repose davantage sur les interactions médiatisées que sur les rencontres en co-présence physique. En revanche, les non-migrants ont la possibilité d'alterner plus fréquemment les rencontres en face-à-face et les rencontres médiatisées.

Nous avons choisi étudier les multiples mobilités de la migration en analysant le cas des migrants chiliens en France. Bien que la migration latino-américaine dans ce pays ne soit pas abondante, les Chiliens sont un groupe important au sein de cette minorité migratoire car ils représentent la troisième communauté de Latino-Américains en France. Mais l'importance des Chiliens est également qualitative car, à l'époque du coup d'État au Chili, la France a reçu de nombreux réfugiés politiques qui ont bénéficié d'un accueil remarquable de la part de l'État, des syndicats, des partis politiques et de la société française en général.

Les études sur la migration chilienne se focalisent sur les exilés ; cependant, la figure du migrant chilien s'est progressivement diversifiée. Ainsi, nous avons l'intention d'apporter de connaissances actualisées sur la migration chilienne. En outre, la cohabitation de différentes générations et de diverses figures de migrants est bien représentée en France. Ce phénomène, outre la distance géographique entre le Chili et la France, fait de ce groupe migratoire un cas d'étude intéressant pour analyser les multiples mobilités de la migration.

Pour mieux cerner en profondeur les spécificités de la mobilité des migrants chiliens en France, nous avons opté pour une approche qualitative. Notre démarche méthodologique se fonde sur l'enregistrement de récits de vie sous la forme de biographies de mobilité. Dans l'étude de la migration, cette démarche n'est pas nouvelle ; elle est déjà présente dans les études pionnières, dont celle de William Isaac Thomas et Florian Znaniecki, « *The Polish Peasant in Europe and America* ». Cependant, l'originalité de notre recherche est d'utiliser cette technique pour positionner le migrant non seulement par rapport à son espace de relations, mais aussi par rapport à son parcours de mobilité – dans le sens multiple que nous avons accordé à cette dernière. Notre

corpus est donc constitué par les récits de l'expérience de mobilité des migrants chiliens en France. La perception des individus par rapport à leur propre mobilité se trouve ainsi au cœur de notre recherche.

Entre les années 2009 et 2011 nous avons enregistré 60 biographies de mobilité de migrants chiliens résidant principalement en Île de France. La saturation de l'information recueillie dans les entretiens a déterminé la clôture du terrain. Afin d'assurer la diversité de l'échantillon, celui-ci a été constitué à partir de l'identification de cinq catégories de migrants chiliens : i) les exilés politiques (12 entretiens), ii) les migrants économiques ou professionnels (11 entretiens), iii) les migrants venus pour des raisons personnelles (14 entretiens), iv) les étudiants qui résident en France depuis quatre ans (16 entretiens), v) les enfants de migrants chiliens nés en France ou arrivés pendant l'enfance (7 entretiens). Ces catégories sont définies comme un outil méthodologique pour assurer la diversité dans l'échantillon, mais elles ne sont pas pour autant exhaustives ni exclusives. En général, la mobilité répond à plusieurs variables, notre objet restant donc plus complexe, au-delà de la catégorisation que nous pouvons en faire.

Sur le plan organisationnel et de contenus, la recherche est organisée en dix chapitres regroupés en quatre parties. Chaque partie inclut une introduction et une conclusion partielle.

La **première partie** situe l'objet et le sujet de recherche. Elle est constituée de trois chapitres consacrés à la présentation des principaux éléments théoriques et méthodologiques qui seront développés au cours du travail, et de la manière dont nous les étudierons. Dans le **premier chapitre**, nous interrogerons la notion de mobilité et ses diverses acceptions pour rendre compte de son élargissement. La mobilité apparaît alors comme une notion aussi polymorphe que polysémique. Sur cette base, nous analysons l'extension quantitative et qualitative de la mobilité dans la société actuelle. Le **deuxième chapitre** s'interroge plus précisément sur la mobilité dans le cadre de la migration internationale. Il se concentre sur l'analyse des variations opérées au fil du temps dans l'articulation mobilité/migration, en abordant notamment les nouvelles formes de mobilité dans la migration, l'ampleur du phénomène migratoire, la diversification de la figure du migrant, et les politiques de gestion des flux migratoires. Ensuite, nous formulons l'hypothèse que, tout au long de leur expérience migratoire, les migrants vivent au moins une mobilité physique, une mobilité sociale, une mobilité relationnelle et une mobilité virtuelle. Le **troisième chapitre** présente la manière dont nous proposons d'étudier l'expérience de mobilité des migrants. Après une révision de la migration chilienne dans le cadre latino-américain, nous précisons notre cas d'étude : les migrants chiliens en France. Nous présentons ensuite les aspects méthodologiques de la recherche : la biographie de mobilité comme objet d'étude, l'échantillon et la définition des catégories de migrants, ainsi que des aspects du terrain et de son analyse, notamment le protocole d'entretien et la procédure d'interprétation.

La **deuxième partie** de la thèse est constituée de deux chapitres portant sur la mobilité physique et sociale des migrants chiliens en France. Le **premier chapitre** développe une analyse de la mobilité physique des migrants en considérant le caractère volontaire, obligé ou contraint des déplacements et les liens directs et indirects qui guident ce type de mobilité. Il présente en outre une révision des projets d'avenir des migrants. Le **deuxième chapitre** étudie la mobilité sociale de ces migrants dans une perspective longitudinale, en mettant l'accent sur la perception qu'ils ont de leur propre mobilité sociale. Cette analyse est effectuée dans une double perspective : d'une part, une comparaison entre la position sociale que le migrant avait dans son pays d'origine et la position sociale qu'il a en France ; d'une autre part, une description de la mobilité sociale du migrant depuis son arrivée en France.

La **troisième partie** est constituée de trois chapitres qui rendent compte de la mobilité relationnelle des migrants. Le **premier chapitre** traite des caractéristiques générales de la configuration des réseaux sociaux des migrants, et notamment des formes qu'ils prennent au regard de l'étendue, de la taille et de l'homophilie. Le **deuxième chapitre** met en évidence les particularités des réseaux sociaux des migrants en considérant les types de liens et leur intensité, l'espace physique où résident les contacts, leur nationalité, et la dynamique des relations sociales. Le **troisième chapitre** étudie le rôle du réseau social dans l'accomplissement de la mobilité physique et sociale, nous amenant ainsi à aborder les fonctions des relations. Nous analysons également le soutien qu'apporte le réseau social pour satisfaire certains besoins d'information et de conseil, mais aussi d'ordre économique et émotionnel.

La **quatrième partie**, constituée de deux chapitres, porte sur la mobilité virtuelle des migrants. Le **premier chapitre** introduit des considérations théoriques sur les usages des dispositifs de communication. Il aborde les anciennes modalités de communication à distance, notamment la correspondance épistolaire, les appels téléphoniques et l'enregistrement de cassettes et vidéocassettes. Il présente ensuite une réflexion sur le développement des technologies de l'information et de la communication et sur leur réception dans la société. Cette problématique introduite la question des pratiques de communication à distance à l'ère numérique, qui fait l'objet du **second chapitre**. Ainsi, ce dernier chapitre analyse l'entretien des liens à l'ère numérique, et notamment les pratiques de communication avec des dispositifs oraux/synchroniques, écrits/diachroniques et les plateformes hybrides. Nous concluons par un examen des registres d'entretien des liens écrits qui nous permettent d'aller au-delà des discours des migrants.

Enfin, nous exposons les conclusions générales de notre recherche au regard des hypothèses avancées. En annexes, nous présentons quelques informations supplémentaires de notre travail, notamment les caractéristiques générales des migrants interviewés, les modalités pratiques des entretiens et quelques exemples des dessins des réseaux sociaux faits par les migrants.

## **PREMIERE PARTIE. L'EXPERIENCE DE MOBILITE DANS LE CADRE MIGRATOIRE**

Les différentes manifestations de la mobilité s'accompagnent d'une généralisation de sa pratique accentuée par l'accélération actuelle de la mondialisation, par la vie en réseau et par le développement des technologies de l'information et de la communication, entre autres. La mobilité, au sens large, est donc une expérience vécue par nombre d'individus. Elle est incarnée dans la figure emblématique du migrant.

Toutefois, la pluralité de significations que possède la notion de mobilité ne doit pas nous amener à considérer tout déplacement comme une forme de mobilité. Sous cette réserve, nous nous interrogeons sur les multiples mobilités présentes dans le cadre de la migration internationale et sur la manière dont les migrants vivent leur expérience de mobilité.

Cette partie est constituée de trois chapitres. Le premier passe en revue les diverses conceptions de la mobilité pour rendre compte de l'élargissement de cette notion. En effet, si originalement elle désignait les déplacements des individus dans l'espace physique, elle s'est ensuite étendue à la dimension sociale, en acquérant un caractère multidimensionnel. En tenant compte de cet élargissement, nous constatons dans les sociétés actuelles une augmentation de la mobilité et une tendance à la valoriser positivement sous certaines conditions.

Le deuxième chapitre étudie plus précisément la mobilité dans le cadre de la migration internationale. Il se concentre sur l'analyse des variations opérées au fil du temps dans l'articulation mobilité/migration, pour finir avec le développement de l'hypothèse concernant les multiples mobilités de la migration.

Le dernier chapitre s'interroge concrètement sur la manière d'étudier l'expérience de mobilité des migrants, et en particulier celle des migrants chiliens en France. Il soulève des questions méthodologiques qui concernent l'ensemble du travail et qui permettent de justifier les choix opérés, en expliquant la démarche mise en œuvre.



## CHAPITRE I. DES DIVERSES ACCEPTIONS DE LA NOTION MOBILITE A UNE DEFINITION MULTIDIMENSIONNELLE

La mobilité est une notion aussi polymorphe que polysémique. D'un point de vue général, la « mobilité » des personnes est conçue principalement comme un déplacement physique présent à différentes échelles du temps et de l'espace, depuis les déplacements quotidiens jusqu'aux mouvements plus complexes comme la migration internationale, en passant par les changements résidentiels. Cependant, loin de se réduire aux déplacements dans l'espace, la mobilité comprend également le passage d'un rôle social à un autre. Il s'agit de la « mobilité sociale », qui a pris une place importante dans les études sociologiques. Au-delà de ces deux acceptions classiques – à savoir, spatiale et sociale – de la mobilité, cette notion concentre de nos jours un nombre important de significations qui se traduisent par un élargissement de son champ : on parle ainsi de mobilité virtuelle, représentationnelle ou imaginaire. Prenant en compte cet élargissement, nous adhérons à la pensée de l'École de Chicago, qui considère que la mobilité est un événement marquant dans la vie des personnes, ce qui la distingue d'un « simple » déplacement.

Dans la société actuelle, nous assistons à une extension quantitative et qualitative de la mobilité : elle est valorisée comme un symbole d'ouverture, de liberté, de progrès individuel et collectif et comme une condition nécessaire à l'insertion sociale des individus. Nonobstant, toutes les mobilités ne font pas l'objet de la même valorisation sociale. La mobilité suppose une diversité de compétences personnelles, une volonté de se déplacer, mais également la détention d'un capital économique et social. Ensemble, ces facteurs constituent le *capital de mobilité*. Mais, comme tout capital, la mobilité n'est pas distribuée de manière égalitaire entre les individus habitant différents espaces géographiques ni entre les individus au sein d'un même espace physique.

### 1.1. LA MOBILITE, UNE NOTION POLYSEMIQUE

Le mot « mobilité » – du latin *mobilitas* – possède trois acceptions : i) caractère de ce qui peut se mouvoir ou être mû, changer de place, de position ; ii) caractère de ce qui change rapidement d'aspect ou d'expression ; iii) au sens figuré, il est appliqué à la mobilité de sentiments, de l'humeur, de la volonté<sup>1</sup>. Ces acceptions ont en commun la référence à quelque chose qui n'est pas fixe. Bien que la définition semble simple, la mobilité dans le champ scientifique est une notion polysémique, aussi bien par les objets qu'elle désigne que par ses champs d'application.

---

<sup>1</sup> *Le petit Robert*. 2011

### 1.1.1. MOBILITE PHYSIQUE

La « mobilité » est l'une des notions clés de la pensée sociologique. Employée sans qualificatif, elle évoque le déplacement physique des individus d'un point d'origine à un point de destination. Au sens général, la « mobilité » des personnes est donc conçue principalement comme un déplacement physique à différentes échelles du temps et de l'espace.

Le psycho-sociologue Michel Bonnet affirme que « le temps du déplacement a non seulement un sens individuel mais également un sens social et un sens économique par son inscription dans le contexte de vie des acteurs<sup>2</sup> ». Ainsi, il observe que l'approche des déplacements du seul point de vue des ingénieurs de trafic reste limitée pour expliquer le phénomène. En revanche, le terme « mobilité » peut être élargi en « complexifiant les approches "origines/destination" traditionnelles »<sup>3</sup>.

Nonobstant, l'utilisation de la notion de mobilité est souvent restreinte. En effet, comme le suggèrent des auteurs tels que Le Breton<sup>4</sup> et Kaufmann<sup>5</sup>, plusieurs études sur la mobilité se focalisent notamment sur le transport. Or, les nombreuses transformations qui ont lieu dans les villes conduisent à interroger le concept de mobilité au-delà des déplacements des individus, en questionnant la construction des identités territoriales des groupes sociaux<sup>6</sup>. Il s'agit donc de prendre en compte les pratiques de mobilité et les vécus de ces pratiques, mais aussi les mobilités « négatives », c'est-à-dire les non-déplacements.

Michel Bassand et Marie-Claude Brulhardt définissent la « mobilité spatiale » comme « tout déplacement dans l'espace physique (ou géographique) des acteurs (individuels et collectifs) d'une société, quels que soient la durée et la distance du déplacement, les moyens utilisés, les causes et leurs conséquences<sup>7</sup> ».

En prenant en compte les dimensions de la temporalité (durée longue ou courte) et de l'espace (interne ou externe au bassin de vie<sup>8</sup>), Caroline Gallez et Vincent Kaufmann envisagent quatre types de mobilité: i) la mobilité quotidienne (temporalité courte, interne); ii) la mobilité

---

<sup>2</sup> Bonnet, « Conclusion : rétrospectives et perspectives des recherches sur la mobilité urbaine », p.191.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Selon Éric Le Breton, depuis les années 1950 la tendance prédominante a été de réduire la mobilité au transport. Le Breton, « Homo mobilis », p.23.

<sup>5</sup> Vincent Kaufmann affirme que « les débats relatifs à la mobilité sont souvent focalisés, avec une bonne dose d'idéologie, sur l'utilisation de tel ou tel moyen de transport ». Kaufmann, *Les paradoxes de la mobilité*, p.17.

<sup>6</sup> Le Breton, « Homo mobilis », p.24.

<sup>7</sup> Bassand et Brulhardt, *Mobilité spatiale*, p.19.

<sup>8</sup> Le bassin de vie est défini comme le « territoire sur lequel se forme, s'organise et se déroule l'essentiel de la vie de ses habitants : vie privée et professionnelle, habitudes d'achat et de consommation, recours aux divers services quotidiens ». Wackermann, *Dictionnaire de géographie*.

résidentielle (temporalité longue, interne) ; iii) le voyage (temporalité courte, externe) ; iv) la migration (temporalité longue, externe)<sup>9</sup>.

La **mobilité quotidienne** concerne les déplacements ponctuels et normalement de courte durée, c'est-à-dire des déplacements circulaires (aller/retour) dans le cadre d'une mobilité locale<sup>10</sup>, qui s'opèrent dans la vie de tous les jours pour accomplir une tâche routinière. Les mouvements pendulaires (ou navettes) effectués dans la relation habitat/travail sont l'un des principaux facteurs de la mobilité quotidienne. Les recherches menées au cours de ces dernières années se focalisent sur ce type de déplacements, en les considérant comme « une spatialisation des modes de vie<sup>11</sup> ».

Les trajets hebdomadaires sont également associés à la routinisation des mouvements, sans pour autant impliquer un déplacement quotidien. Ce type de mobilité est caractéristique des étudiants qui retournent le weekend au foyer parental. De leur côté, les mouvements saisonniers concernent principalement les travailleurs agricoles et touristiques. En dehors de la relation habitat/travail, c'est-à-dire pendant « le temps libre », les individus se déplacent pour une diversité de motifs afin d'effectuer des activités contraintes ou choisies : faire des achats, s'amuser, faire des démarches, visiter ou accompagner quelqu'un, etc.

Étant donné la croissance urbaine, les moyens de transport et les différents rapports au temps et à l'espace qu'ils impliquent selon les manières de se déplacer – à pied, à vélo, en voiture, en métro, en train... –, cette problématique se trouve aussi au cœur des études sur la mobilité quotidienne. Jean-Pierre Orfeuill constate une forte dépendance entre les localisations résidentielles et les niveaux de mobilité<sup>12</sup>. Dans une perspective historique, Jean Ollivro observe, quant à lui, qu'avant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle la mobilité en fonction de la vitesse n'était pas un facteur de distinction entre les classes sociales. Cette situation a changé avec la révolution industrielle, qui a entraîné le développement des vitesses mécaniques et des moyens de communication<sup>13</sup>.

La **mobilité résidentielle** est un déplacement à petite échelle – déménagement de quartier ou de ville – qui répond à un changement de logement suivant l'évolution des besoins ou des contraintes des individus. Dans ce type de mobilité spatiale, il n'y a pas une intention de retour à court terme.

Éric Moore distingue quatre types de motivations qui peuvent conduire les individus à déménager : i) les décisions extérieures (comme la démolition de l'immeuble, par exemple) ; ii) les événements particuliers (divorce, changement de revenu familial, par exemple) ; iii) le changement des besoins

---

<sup>9</sup> Gallez et Kaufmann, « Aux racines de la mobilité en sciences sociales », p.45.

<sup>10</sup> Jean-Pierre Orfeuill définit la mobilité locale comme « l'ensemble de déplacements dont les origines et les destinations sont à moins de 80 km du domicile ». Orfeuill, « La mobilité locale : toujours plus loin et plus vite », p.53.

<sup>11</sup> Fumey, Varlet, et Zembri, *Mobilités contemporaines*, p.8.

<sup>12</sup> Orfeuill, « La mobilité locale : toujours plus loin et plus vite », p.67.

<sup>13</sup> Ollivro, « Celui qui court plus vite avance-t-il davantage ? », p.105.

ou la détérioration de certains aspects de l'environnement ; iv) l'offre de logement ailleurs avec plus d'avantages que dans le logement actuel. Ces catégories ne sont évidemment pas exclusives. Les deux premières concernent des déménagements involontaires, et les deux autres, des mobilités résidentielles volontaires<sup>14</sup>.

La mobilité résidentielle est fortement liée à l'âge des individus, à leur statut marital et au nombre d'enfants qu'ils ont. Dans une analyse des données des derniers vingt ans en France, Thierry Debrand et Claude Taffin observent une baisse de mobilité résidentielle de courte distance<sup>15</sup>, ce type de mobilité diminuant avec l'âge. Ils constatent également que, outre l'âge, les revenus et les diplômes sont aussi des facteurs explicatifs de ce type de mobilité<sup>16</sup>.

Les **voyages** sont des déplacements qui conduisent les individus loin de leur lieu de résidence habituel. Ils sont associés à la figure du « touriste ». L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) définit un touriste comme « une personne en déplacement hors de son environnement habituel pour une durée d'au moins une nuitée, et d'un an au plus, et dont le motif principal de la visite est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le pays ou le lieu visité<sup>17</sup> ». Tout comme la mobilité quotidienne, la mobilité touristique implique un retour à court terme. Mais dans ce dernier cas le déplacement s'effectue en dehors du bassin de vie.

Raquel Huete soutient que les premières études sur le tourisme considéraient ce dernier comme un déplacement et un séjour pendant un temps limité et dans un espace concret, en l'associant étroitement au temps libre, c'est-à-dire à « un temps inutile opposé au travail<sup>18</sup> ». Cependant, John Urry rappelle que le mot anglais « travel » a la même origine étymologique que le mot « travail »<sup>19</sup>; ainsi, ce type de mobilité est associé à un effort. Toutefois, le tourisme est traditionnellement orienté vers le loisir et conçu comme une mobilité volontaire. Huete remarque que de nos jours les études sur le tourisme transcendent l'appréciation objective de séjour, de déplacement et d'activité, pour intégrer de nouvelles approches subjectives qui prennent en compte l'expérience des individus<sup>20</sup>.

Rémy Knafou observe que les pratiques de tourisme ont évolué car la grande « coupure » des vacances une fois par an a été remplacée par des coupures moins fortes et plus fragmentées<sup>21</sup>. De

---

<sup>14</sup> Moore, *Residential Mobility in the City*; cité par Cliche, *Espace social et mobilité résidentielle*, p.17.

<sup>15</sup> Kaufmann observe la même tendance : La part de l'automobile et la migration augmentent, « mais à l'inverse, la mobilité résidentielle .... stagne, voire décroît ». Kaufmann, *Les paradoxes de la mobilité*, p.14.

<sup>16</sup> Taffin et Debrand, « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans », p.142.

<sup>17</sup> <http://media.unwto.org/fr/content/comprendre-le-tourisme-glossaire-de-base> Consulté 18 novembre 2013.

<sup>18</sup> Huete, *Turistas que llegan para quedarse*, p.25.

<sup>19</sup> Urry, *Sociologie des mobilités*, p.66.

<sup>20</sup> Huete, *Turistas que llegan para quedarse*, p.28.

<sup>21</sup> Knafou, « Mobilités touristiques et de loisirs et système global de mobilités », p.91.

même, ce dernier temps s'est développé ce qu'on appelle le « tourisme de masse ». Les voyages de plaisir sont ainsi devenus accessibles à une partie plus grande de la population d'un côté grâce à la prolifération des moyens de transport, qui permettent de se déplacer plus loin et plus vite avec moins de ressources financières, et d'un autre côté grâce aux innovations technologiques, qui favorisent l'organisation du voyage et la découverte de nouvelles destinations.

La **migration**<sup>22</sup>, caractérisée par la longue durée, est un autre type de mouvement en dehors du bassin de vie. On peut distinguer les migrations internes, c'est-à-dire les déplacements faits à l'intérieur des frontières d'un État (entre zones rurales, entre zones urbaines et entre zones rurales et urbaines), et les migrations externes ou internationales, qui dépassent les frontières d'un État.

Différents courants de pensée essaient d'expliquer ce type de déplacement dans le cadre des migrations internationales. Nous présenterons l'approche néo-classique, issue de l'économie, et l'approche des réseaux. Le courant économique néo-classique est le modèle du type « répulsion-attraction » (*push-pull* en anglais). Selon Douglas Massey et al., cette approche considère qu'au niveau macro-économique les migrations sont provoquées par les différences de niveau de vie entre les pays d'origine et de destination, notamment en ce qui concerne le travail, et plus particulièrement le salaire. Au niveau micro-économique, ce modèle repose sur le comportement rationnel des individus : ils choisissent de partir à la suite d'un calcul entre les coûts et les avantages que procure la migration<sup>23</sup>.

La « nouvelle économie des migrations » diffère du modèle neo-classique car, selon Etienne Piguet et Giada de Coulon, elle suppose « un changement de l'acteur de référence (de l'individu au ménage), de l'objectif associé à la migration (de la maximisation du profit à la minimisation du risque) et des critères d'évaluation des conséquences de la migration par les migrants potentiels (d'une valorisation absolue à une valorisation relative)<sup>24</sup> ».

La théorie du dualisme du marché du travail est une autre variante des explications économiques : ici, le rôle déterminant est joué par des facteurs « d'attraction » – comme l'offre de travail –, et non par des facteurs de « répulsion »<sup>25</sup>. Pour sa part, l'approche par le « système-monde<sup>26</sup> » – inspirée du marxisme – explique les migrations non par des décisions individuelles mais par des processus globaux : « la pénétration des relations économiques capitalistes dans des sociétés

---

<sup>22</sup> Ici nous présentons seulement une esquisse de la migration comme mobilité spatiale. La migration comme mobilité multiple sera approfondie dans le point 1.2 de la première partie de ce travail.

<sup>23</sup> Massey et al., « Theories of International Migration: A Review and Appraisal », p.434.

<sup>24</sup> Piguet et De Coulon, « La volonté de migrer. Etat des lieux théorique », p.8.

<sup>25</sup> Massey et al., « Theories of International Migration: A Review and Appraisal », p.440.

<sup>26</sup> Wallerstein précise que les « "système-monde " désignent chaque fois une zone spatiale/temporelle qui traverse nombre d'unités politiques et culturelles, et qui constitue une zone intégrée d'activités et d'institutions régies par certaines règles systémiques ». Wallerstein, *Comprendre le monde*, p.34.

périphériques non capitalistes crée une population mobile disposée à émigrer<sup>27</sup> ».

Une autre approche pour expliquer les flux migratoires et surtout leur perpétuation est la théorie des réseaux migratoires, développée à partir des années 1980. Elle suppose l'installation de migrants pionniers qui constituent un capital et favorisent l'arrivée de nouveaux migrants, en devenant une source d'information et en apportant une aide à l'organisation du voyage et à l'installation dans le nouveau pays.

Les notions de « transnationalisme », de « territoire circulaire » et de « circulation migratoire », liées notamment aux réseaux sociaux des migrants, rendent compte des nouveaux mouvements migratoires. L'approche du transnationalisme est développée dans les travaux pionniers des anthropologues Nina Glick Schiller, Linda Basch et Cristina Blanc-Szanton. Elles définissent le transnationalisme comme « les procédés par lesquels les migrants forgent et maintiennent des relations sociales multiples et créent de la sorte des liens entre la société d'origine et la société où ils s'installent. Nous appelons ces procédés "transnationalisme" pour insister sur le fait que de nombreux immigrés construisent aujourd'hui des sphères sociales qui traversent les frontières géographiques, culturelles et politiques traditionnelles. Un élément essentiel du transnationalisme est la multiplicité des participations des immigrés transnationaux (transmigrants) à la fois dans le pays d'accueil et d'origine<sup>28</sup> ».

Alain Tarrus, quant à lui, introduit la notion de « territoires circulaires » pour rendre compte de l'émergence de nouvelles logiques de mouvements et de pratiques spatiales, sociales et culturelles. Les individus socialisent et se reconnaissent ainsi à l'intérieur des espaces. Pour Tarrus, un territoire peut être considéré comme circulaire lorsqu'il englobe « les réseaux définis par les mobilités de populations qui tiennent leur statut de leur savoir-circuler<sup>29</sup> ».

Tarrus signale que cette notion entraîne une double rupture avec les acceptions communes du territoire et de la circulation. D'une part, elle suggère que l'ordre des sédentarités n'est pas essentiel à la manifestation du territoire, et d'autre part elle incorpore le sens social dans le mouvement spatial<sup>30</sup>.

Kamel Doraï et al. affirment que la notion de « circulation migratoire » fait référence aux différents types de déplacements des individus ou de marchandises dans le cadre migratoire, et que ces déplacements vont à l'encontre des approches classiques d'insertion ou d'intégration des migrants dans le pays de résidence<sup>31</sup>. Ces approches classiques ont été enrichies par les travaux du

---

<sup>27</sup> Massey et al., « Theories of International Migration: A Review and Appraisal », p.444.

<sup>28</sup> Basch et Schiller, *Nations Unbound*; cité par Lafleur, *Le transnationalisme politique*, p.11.

<sup>29</sup> Tarrus, *Les nouveaux cosmopolitismes*, p.124.

<sup>30</sup> Ibid., p.125.

<sup>31</sup> Doraï et al., « Bilan des travaux sur la circulation migratoire », p.69.

sociologue Abdelmalek Sayad, qui insiste sur la nécessité de prendre en compte non seulement l'immigré (regard depuis la société de résidence) mais également l'émigré (regard depuis la société d'origine), tous deux représentant des étapes d'une même histoire<sup>32</sup>. Cependant, ces pensées restent sur une segmentation de l'espace (la séparation entre pays d'origine et pays de résidence), tandis que les nouveaux courants migratoires privilégient, selon Simon Gildas, « une approche souple des mobilités où des identités territoriales se déploient dans des contextes de multilocalisation et de multipolarité<sup>33</sup> ».

Ces travaux mettent en évidence l'existence d'échanges, de relations et de pratiques migratoires au-delà des frontières nationales. Ces nouveaux concepts s'avèrent très pertinents pour les migrations contemporaines car ils montrent que les déplacements des migrants ne s'effectuent pas toujours d'un point d'origine vers un point de destination. En effet, dans les flux migratoires en tant que déplacements dans l'espace physique il est difficile d'identifier des points de départ et d'arrivée car dans de nombreux cas les migrants circulent entre plusieurs espaces, font des retours en arrière ou traversent des zones de transit. En outre, les déplacements entre les pays d'origine et de résidence sont aujourd'hui plus fréquents qu'auparavant, ce qui favorise les pratiques transnationales. Ce nouveau phénomène migratoire est lié au développement des technologies de communication et des moyens de transport, ainsi qu'à la diminution des coûts des voyages.

Ce nouveau paradigme met en question la double absence des migrants identifiée par Sayad, c'est-à-dire le fait de n'être « ni d'ici ni de là-bas ». Plutôt que d'être déracinés, les migrants sont installés dans la mobilité. À ce propos, Dana Diminescu observe une double présence des migrants, leur capacité à « être ici et là-bas en même temps<sup>34</sup> ». Cette ubiquité serait favorisée non seulement par la mobilité physique mais surtout par les liens à distance entretenus par les migrants grâce au développement et à la massification des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui rendent possible une forme de « présence connectée<sup>35</sup> ».

Ces courants de pensée brièvement exposés apportent des éclairages spécifiques mais non exhaustifs sur les migrations internationales en nous permettant, d'une part, de comprendre le phénomène migratoire, et d'autre part de dimensionner sa complexité. Suivant les propositions de Victor Piché, nous considérons que le phénomène migratoire doit être étudié à travers une approche plurielle qui mette en évidence son caractère multifactoriel et multidimensionnel : il est nécessaire d'articuler des aspects économiques, politiques et sociaux en prenant en compte des échelles

---

<sup>32</sup> Sayad, *La double absence*.

<sup>33</sup> Simon, « Migrations, la spatialisation du regard », p.11.

<sup>34</sup> Diminescu, « Le migrant connecté : pour un manifeste épistémologique ».

<sup>35</sup> Ibid.

d'analyse macro-, micro- et méso-<sup>36</sup>.

Nous avons suggéré l'existence de quatre types de mobilité spatiale : la mobilité quotidienne, la mobilité résidentielle, les voyages et la migration. Or, ces types de mobilité peuvent être corrélés entre eux (un voyage ou une mobilité résidentielle entraîne un changement dans la mobilité quotidienne). De même, les individus peuvent passer d'un type de mobilité à une autre en un laps de temps réduit. Par exemple, le fait de parcourir de longues distances en faisant des retours à court terme fait que les sujets utilisent « la vitesse pour annuler, autant que faire se peut, les distances<sup>37</sup> ». De même, le fait de travailler dans une ville et d'habiter dans une autre en se déplaçant dans un train de grande vitesse (TGV) entraîne une mobilité dite « hybride réversible », liée notamment à l'articulation entre la vie privée et la vie professionnelle.

### 1.1.2. MOBILITE SOCIALE

Nous avons présenté la « mobilité » au sens spatial au carrefour de diverses disciplines, dont la sociologie. Cependant, cette dernière a largement privilégié la dimension sociale de la mobilité. En 1927, Pitirim Sorokin publie l'ouvrage « Social Mobility<sup>38</sup> », qui pose les bases des études sur le phénomène de « déplacement d'individus dans l'espace social<sup>39</sup> ». Ainsi, dans le cadre de la « mobilité sociale », Sorokin distingue la *mobilité horizontale* et la *mobilité verticale*, en se concentrant sur cette dernière.

La *mobilité horizontale* suppose un changement de statut ou de catégorie sociale n'impliquant aucune évolution de la position relative dans l'échelle sociale. Sorokin cite en exemple le fait de changer de travail en passant d'une usine à une autre pour effectuer le même type d'activité, ou bien le fait divorcer et se remarier avec une personne de la même strate sociale<sup>40</sup>.

Au contraire, la *mobilité verticale* implique un changement de positionnement politique, économique et/ou occupationnel dans l'échelle sociale, ce mouvement pouvant être ascendant ou descendant. La mobilité ascendante peut revêtir deux formes principales : l'insertion d'un individu issu d'une strate inférieure dans une strate supérieure, et la formation d'un nouveau groupe d'individus semblables qui s'insèrent dans une strate supérieure. La mobilité descendante présente également deux variantes principales : la descente d'un individu dans l'échelle sociale, et la descente d'un groupe social en entier depuis une position élevée vers une position sociale

---

<sup>36</sup> Piché, « Les fondements des théories migratoires contemporaines », p.49.

<sup>37</sup> Vincent-Geslin et Kaufmann, *Mobilité sans racines*, p.122.

<sup>38</sup> Sorokin, *Social Mobility*.

<sup>39</sup> Ibid., p.3.

<sup>40</sup> Ibid., p.133.

inférieure, ou bien la désintégration de ce groupe de position sociale élevée<sup>41</sup>. Sorokin considère l'armée, l'église, l'école, et les organisations politiques, économiques et professionnelles comme des institutions qui favorisent la mobilité sociale verticale. Également, il reconnaît la famille et le mariage avec des individus de strates sociales différentes des facteurs de circulation sociale<sup>42</sup>.

Les analyses de Seymour M. Lipset et Reinhard Bendix présentées dans l'ouvrage « *Social Mobility in Industrial Society*<sup>43</sup> », écrit en 1959, montrent que la mobilité sociale est une caractéristique propre aux sociétés industrielles. Selon ces mêmes auteurs, la mobilité sociale se produit dans ce type de sociétés par deux moyens différents : par l'« offre de statuts vacants<sup>44</sup> », – car dans les sociétés complexes il existe une évolution des besoins et des demandes qui exige différentes performances en générant une diversité de positions –, et par l'« échange entre positions<sup>45</sup> », – car l'augmentation de l'offre dans le marché et de la performance des individus de strates sociales différentes provoque des changements constants de position sociale.

Lipset et Bendix soutiennent que les études de mobilité sociale impliquent divers points de réflexion. Ils en identifient quatre : i) analyser la relation entre le point de départ d'une personne et sa position actuelle ; ii) analyser la relation entre la position sociale d'origine, c'est-à-dire héritée, et la signification donnée à la mobilité ; iii) examiner le processus de la mobilité, c'est-à-dire les variations dans le parcours du sujet et ; iv) étudier les conséquences de la mobilité sociale<sup>46</sup>.

Ils observent que, dans les cas de mobilité sociale ascendante, l'individu a tendance à opérer des changements dans plusieurs aspects de sa vie afin de s'adapter à sa nouvelle position sociale. Au contraire, dans les cas de mobilité sociale descendante, l'individu essaie de préserver certains aspects de sa position sociale d'origine<sup>47</sup>. Mais il est aussi possible que le sujet occupe une position sociale déterminée, tout en développant des pratiques caractéristiques d'une autre strate sociale<sup>48</sup>.

On pourrait penser que les différences entre les pays du point de vue de la stratification sociale déterminent des divergences par rapport au déplacement des individus dans l'espace social.

---

<sup>41</sup> Ibid., p.134.

<sup>42</sup> Ibid., p.164.

<sup>43</sup> Lipset et Bendix, *Social Mobility in Industrial Society*, 1992.

<sup>44</sup> Cette expression est la traduction proposée par Charles-Henry Cuin de l'expression anglaise « changes in demands for performance », employée par les auteurs nord-américains. Cuin, *Les sociologues et la mobilité sociale*, p.93.

<sup>45</sup> Cette expression est la traduction proposée par Charles-Henry Cuin de l'expression anglaise « changes in supplies of talent ». Ibid.

<sup>46</sup> Lipset et Bendix, *Social Mobility in Industrial Society*, 1992, p.6.

<sup>47</sup> Lipset et Bendix, *Social Mobility in Industrial Society*, 1992, p.6.

<sup>48</sup> Ibid., p.7.

Cependant, Lipset et Bendix montrent que la mobilité intergénérationnelle est similaire entre divers pays, en dépit de leurs différences<sup>49</sup>.

Ces études ont également montré que la mobilité sociale est plus importante dans les sociétés industrielles que dans les sociétés traditionnelles<sup>50</sup>, mais qu'une fois accomplie l'industrialisation, la mobilité sociale ne présente pas de grandes variations. Raymond Boudon et François Bourricaud soulignent que le paradoxe concernant la similarité quant à la mobilité sociale entre des pays pourtant fort différents, et celui concernant la faible augmentation de la mobilité sociale dans la société industrielle, ont conduit les chercheurs à s'investir dans la réflexion théorique et dans la recherche méthodologique dans le but d'affiner les instruments de mesure de ce type de mobilité<sup>51</sup>.

Dans l'ouvrage « *The American Occupational Structure* » (publié en 1967), Peter M. Blau et Otis D. Duncan essaient d'expliquer le dynamisme du système de stratification des États-Unis. Ils concluent que le principal facteur qui détermine les opportunités de mobilité sociale est le niveau de départ de l'individu : une personne occupant une position basse dans l'échelle sociale a plus de probabilités d'avoir une mobilité sociale ascendante car il y a plus de métiers destinés à ce type de sujets que des postes vacants pour les individus d'une position sociale élevée. Selon les mêmes auteurs, bien que l'origine sociale (point de départ) ait une influence considérable sur la mobilité, la formation et l'expérience sont les facteurs essentiels<sup>52</sup>.

Ainsi, Blau et Duncan reconnaissent que les individus jouent un rôle important dans leur propre mobilité sociale, tandis que Sorokin considère que ce sont les structures qui déterminent cette mobilité. Charles-Henry Cuin observe que Lipset et al. se situent entre ces deux extrêmes, « car ils prennent en compte la structure sociale mais ils attribuent une importance aux motivations individuelles de la mobilité<sup>53</sup> ».

Cuin précise que les premières recherches empiriques en termes de mobilité sociale en France, conduites par des chercheurs de l'Institut national d'études démographiques (INED), ont commencé après la Seconde Guerre mondiale<sup>54</sup>. Selon le même auteur, les réflexions de Pierre Bourdieu et de Jean-Claude Passeron développées dans *Les héritiers*<sup>55</sup> et ensuite dans *La*

---

<sup>49</sup> Lipset et Bendix, *Social Mobility in Industrial Society*, 1992.

<sup>50</sup> Certes, les effets de l'industrialisation et le développement de l'éducation expliquent en grande mesure cette augmentation de la mobilité sociale.

<sup>51</sup> Boudon et Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, p.384.

<sup>52</sup> Blau et Duncan, *The American Occupational Structure*, p.402.

<sup>53</sup> Cuin, *Les sociologues et la mobilité sociale*, p.109.

<sup>54</sup> Ibid., p.185.

<sup>55</sup> Bourdieu et Passeron montrent que la culture scolaire, loin d'être neutre, constitue un mécanisme de reproduction sociale qui confirme et renforce les inégalités. Ainsi, les inégalités à l'école se poursuivent et déterminent l'accès à l'enseignement supérieur. Elles réapparaissent à l'intérieur de l'université, où il y a une reproduction et une légitimation de la domination des héritiers car les valeurs du système d'éducation sont

*reproduction*<sup>56</sup> mettent en évidence que la pensée française attribue un rôle déterminant à l'institution scolaire dans la reproduction de la structure sociale et dans la légitimation des inégalités sociales<sup>57</sup>.

Nonobstant, poursuit Cuin, ce n'est qu'à partir des années 1970 que les chercheurs français s'intéressent plus particulièrement à la mobilité sociale, en concevant des modèles théoriques et des schémas d'analyse des faits empiriques<sup>58</sup>. Les travaux des sociologues Bertaux et Boudon inaugurent cette période en France.

Daniel Bertaux définit la mobilité sociale comme « un processus de distribution d'individus dans le système de classes sociales<sup>59</sup> ». Cette mobilité est « un phénomène essentiellement "structurel", au sens où la mobilité d'un individu (et celle d'un groupe social) dépend de la mobilité de tous les autres<sup>60</sup> ».

Au niveau méthodologique, le même auteur affirme qu'il est nécessaire d'analyser la mobilité à travers une approche longitudinale, « ou mieux encore, historique<sup>61</sup> ». Cette proposition est conçue par lui comme un changement de paradigme qui aurait des implications sur les méthodes et les techniques d'observation, mais également sur la manière d'analyser cette information<sup>62</sup>. Cela permettrait de rendre compte des flux de mobilité et des flux de « contre-mobilité ».

La « contre-mobilité » est un concept introduit par Roger Girod<sup>63</sup> et repris par Bertaux. La « contre-mobilité » est définie par Girod comme « un type de mouvement qui *ramène* des individus originaires d'une catégorie sociale donnée à cette catégorie, ou du moins vers elle, à partir d'autres catégories dans lesquelles ils ont passé un certain temps de leur vie ». Bertaux ajoute que « le terme de "contre-mobilité" vient de ce que ces mouvements, au lieu d'éloigner les mobiles de leur lieu d'origine, comme le font les mouvements que la littérature désigne sous le nom de mobilité sociale,

---

celles des classes dominantes. Passeron et Bourdieu, *Les héritiers*.

<sup>56</sup> Bourdieu et Passeron élaborent une théorie générale de la violence symbolique légitime, à travers laquelle ils analysent « les mécanismes proprement pédagogiques par lesquels l'École contribue à reproduire la structure des rapports de classe en reproduisant l'inégale répartition entre les classes du capital culturel » (p.22). Cette violence symbolique au sein du système éducatif favorise ainsi le « maintien l'ordre », c'est-à-dire la reproduction sociale. Bourdieu et Passeron, *La Reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement*.

<sup>57</sup> Cuin, *Les sociologues et la mobilité sociale*, p.217.

<sup>58</sup> Ibid., p.11.

<sup>59</sup> Bertaux, « Sur l'analyse des tables de mobilité sociale », p.487.

<sup>60</sup> Ibid., p.450.

<sup>61</sup> Bertaux, « Mobilité sociale biographique. Une critique de l'approche transversale », p.331.

<sup>62</sup> Ibid.

<sup>63</sup> Girod, *Mobilité sociale, faits établis et problèmes ouverts*.

les y ramènent<sup>64</sup> ». Selon Bertaux, contrairement à ce que l'on pourrait croire, dans la contre-mobilité il n'y pas de mobilité sociale mais plutôt une mobilité professionnelle.

Boudon, quant à lui, analyse dans *L'inégalité des chances* le lien entre éducation et mobilité sociale. De même que Bourdieu et Passeron, il constate l'existence d'une inégalité de chances selon l'origine sociale. Mais, à la différence d'eux, Boudon considère que ces inégalités sont le résultat de stratégies individuelles et d'un choix rationnel (analyse des coûts, des risques et des bénéfices) lié à l'origine sociale et à l'attente rattachée au parcours scolaire. Cette attente, c'est-à-dire la signification qu'un individu accorde à un niveau scolaire donné, varie selon l'origine sociale : « plus l'origine est basse, plus la sensibilité des attentes de l'adolescent ou de sa famille par rapport au verdict scolaire est grande<sup>65</sup> ». Boudon observe que la relation entre le niveau d'instruction et la mobilité sociale est faible. Même s'il y a une augmentation de la demande d'éducation, elle évolue plus vite et indépendamment de la structure sociale. Cette observation lui permet de conclure qu'« il est peu probable que l'atténuation des inégalités scolaires comme celle des inégalités socio-économiques passe par la réforme du système scolaire<sup>66</sup> ».

Cuin résume ainsi la théorie de Boudon sur la distribution sociale : « l'allocation des positions sociales aux individus dépend, d'une part, de la distribution des positions sociales dans la structure sociale et, d'autre part, de la distribution d'un certain nombre de caractéristiques individuelles (essentiellement : origine sociale et niveau d'instruction) dans la population. C'est la non-congruence existant entre ces deux phénomènes qui – essentiellement – est génératrice du phénomène de la mobilité sociale<sup>67</sup> ».

Selon Boudon, la mobilité doit être analysée comme un système car elle est « le résultat d'un ensemble complexe de déterminants dont les actions ne peuvent pas être envisagées isolément les unes des autres mais doivent précisément être conçues comme constituant un système<sup>68</sup> ».

### 1.1.3. MOBILITE PHYSIQUE ET SOCIALE : DES PHENOMENES CORRELES

Michel Lussault remarque qu'il y a deux « travers » qui peuvent empêcher d'appréhender réellement la notion de mobilité. Le premier consiste à réfléchir sur des processus généraux tels que la mondialisation et le transnationalisme, en considérant la mobilité comme « l'indice ou/et le levier » mais sans approfondir ce phénomène en tant qu'acte et en tant qu'expérience. Le second

---

<sup>64</sup> Bertaux, « Mobilité sociale biographique. Une critique de l'approche transversale », p.329.

<sup>65</sup> Boudon, *L'Inégalité des chances*, p.305.

<sup>66</sup> Ibid., p.309.

<sup>67</sup> Cuin, *Les sociologues et la mobilité sociale*, p.245.

<sup>68</sup> Boudon, *L'Inégalité des chances*, p.27.

consiste à réduire la mobilité à sa dimension de déplacement physique<sup>69</sup>. En effet, le déplacement physique est seulement l'une des expressions de la mobilité, cette dernière comprenant également le déplacement des individus dans l'espace social<sup>70</sup>.

Les travaux de l'École de Chicago développés dans les années 1920-1930 – qui posent les bases de la sociologie urbaine – se centrent sur l'analyse des interactions entre la ville et sa morphologie, d'une part, et les relations sociales, de l'autre, pour rendre compte du fonctionnement, de l'organisation et de la transformation du système social.

Ces recherches ouvrent sur une première approche qui permet de considérer les composantes spatiale et sociale comme faisant partie d'un même phénomène de mobilité. Cette articulation a pour conséquence la distinction entre déplacement et mobilité : le déplacement est un mouvement sans un effet particulier sur la personne, tandis que la mobilité est, comme le soutient Ernest Burgess, « un déplacement significatif », qui « implique qu'il y a une modification du déplacement en réponse à un nouveau stimulus ou à une nouvelle situation... la mobilité, c'est évident, implique changement, expérience nouvelle, stimulation<sup>71</sup> ».

Les travaux de Roderick McKenzie sur le voisinage montrent que la mobilité des personnes dans la ville ne constitue pas seulement un déplacement physique mais implique également des changements sociaux qui génèrent une instabilité de la vie locale. Ces changements se reflètent dans l'évolution des quartiers (certains quartiers s'améliorent, d'autres qui se détériorent), et dans les relations de voisinage (désintégration)<sup>72</sup>.

Robert Park, remarque, quant à lui, que le terme de mobilité possède un double sens. Il affirme que « la mobilité d'un individu ou d'une population ne se mesure pas seulement par le déplacement, mais aussi par le nombre et la diversité des stimulations auxquelles ils doivent répondre. La mobilité ne dépend pas seulement des transports, mais aussi de la communication<sup>73</sup> ». Ainsi, pour Park le déplacement géographique et la multiplicité des stimulations résultant de l'accroissement des communications sont des indicateurs de la mobilité. Par ailleurs, il constate que l'intensification de la mobilité de l'homme moderne s'explique par l'augmentation de l'éducation, par l'extension de l'économie monétaire vers d'autres activités, et par la dépersonnalisation des relations sociales<sup>74</sup>.

---

<sup>69</sup> Lussault, « La mobilité comme événement », p.109.

<sup>70</sup> Il est intéressant d'observer que la mobilité sociale fait appel à une métaphore spatiale.

<sup>71</sup> Burgess, « La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche », p.143.

<sup>72</sup> McKenzie, « Le voisinage ».

<sup>73</sup> Park, « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », p.101.

<sup>74</sup> Ibid.

Pour sa part, Louis Wirth remarque que la mobilité accrue des individus a des effets désorganisateur, car la mobilité de personnes nombreuses et diverses accorde aux groupes sociaux un statut mouvant dans la structure sociale de la ville, ce qui génère de l'instabilité et de l'insécurité<sup>75</sup>.

Ainsi, pour les penseurs de l'École de Chicago, la mobilité considérée comme un facteur de désorganisation et de rupture de l'équilibre est associée à des phénomènes géographiques et sociaux. C'est précisément en raison des effets qu'elle génère, que la mobilité ne doit pas être confondue avec le « déplacement », car bien que ce dernier terme évoque également le mouvement, il s'agit dans ce cas d'un mouvement de routine, qui n'implique pas de changement social.

## 1.2. LA MULTIDIMENSIONNALITE DE LA NOTION MOBILITE

Des auteurs contemporains ont élargi la notion de mobilité, en considérant sa multidimensionnalité. Le géographe Tim Cresswell distingue trois dimensions de la mobilité : i) l'acte de la mobilité humaine, mouvement observable qui devient une réalité empirique ; ii) les idées et les représentations autour de la mobilité et ; iii) les expériences de mobilité comme une manière d'être dans le monde<sup>76</sup>. Le même auteur souligne que ces dimensions de mobilité sont fortement connectées entre elles.

Si Cresswell étend la notion de mobilité au-delà de l'acte pour aller vers les représentations et les expériences qui lui sont associées, sa vision est très générale et essentiellement spatiale. Ainsi, il considère que des actions comme danser, conduire une voiture ou migrer – bref, tous les mouvements des individus dans l'espace – sont des formes de la mobilité. Cette position va à l'encontre de celle de l'École de Chicago, qui définit la mobilité comme un mouvement qui produit des changements sociaux et des effets sur les individus.

L'anthropologue Marc Augé se réfère à la mobilité comme un phénomène « surmoderne », le préfixe « sur » désignant la « surabondance de causes qui complique l'analyse des effets<sup>77</sup> ». Pour lui, la mobilité surmoderne se matérialise dans les mouvements de la population, qui comprennent les migrations et les déplacements de tourisme, mais également la mobilité professionnelle. Ainsi, Augé articule les composantes spatiale et sociale de la mobilité, mais il ajoute à sa définition la circulation des produits, des images et des informations. Cette position contribue à mettre en évidence le caractère multidimensionnel de la notion de mobilité, en l'associant non seulement aux

---

<sup>75</sup> Wirth, « Le phénomène urbain comme mode de vie », p.271.

<sup>76</sup> Cresswell, *On the Move*, p.3.

<sup>77</sup> Augé, *Pour une anthropologie de la mobilité*, p.7.

mouvements des personnes, mais aussi à ceux des objets et des idées. Nonobstant, l'auteur reste dans la métaphore spatiale, en considérant seulement les déplacements « réels ».

Dans l'ouvrage intitulé *Sociology Beyond Societies: Mobilities for the Twenty-first Century*, le sociologue John Urry propose une vision encore plus ouverte et multidimensionnelle de la mobilité. Il affirme que « les processus sociaux doivent donc être repensés en fonction des multiples mobilités qu'ils comportent, ainsi que des nouveaux espaces et temporalités<sup>78</sup> ». Les mobilités liées à nos différents sens impliquent selon lui des mobilités corporelles, des mobilités imaginées et des mobilités virtuelles. Les premières concernent les déplacements physiques, tandis que les deuxièmes relèvent des modes d'habiter le « monde du dehors » à travers des échanges culturels (transmission des images et de l'information) qui empruntent différents médias (notamment la télévision et la radio). Quant aux mobilités virtuelles, elles déterminent le fait de pouvoir « presque vivre auprès de l'autre, sans se déplacer physiquement, en sans déplacer d'objets matériel<sup>79</sup> ». Ces formes de mobilité sont liées à l'instantanéité et à la simultanéité qu'autorisent les technologies numériques.

La prise en compte de ces mobilités fait partie des treize nouvelles règles de méthode sociologique proposées par Urry<sup>80</sup>. Il insiste ainsi sur la nécessité de développer une sociologie qui intègre la mobilité parmi ses objets d'étude, sans s'occuper seulement des structures. À la différence d'Augé, qui se focalise sur la mobilité « réelle » en diversifiant l'objet qui se déplace, Urry élargit la notion de mobilité vers l'imaginaire et le virtuel. Ce regard renouvelé sur la mobilité le conduit à postuler la formation d'un nouveau paradigme, connue dans le monde anglo-saxon comme « mobility turn » ou « mobilities »<sup>81</sup>.

De son côté, Éric Le Breton reconnaît trois formes de mobilité : la mobilité physique, la mobilité virtuelle et la mobilité mentale ou représentationnelle<sup>82</sup>. La mobilité physique est entendue au sens traditionnel de déplacement du corps dans l'espace. La mobilité virtuelle regroupe la mobilité imaginaire et la mobilité virtuelle d'Urry, c'est-à-dire les mobilités opérées au moyen des médias traditionnels et numériques. La nouveauté réside dans la mobilité dite mentale ou représentationnelle, définie comme « des mobilités par la pensée vers des lieux auxquels les individus peuvent accorder une grande importance dans la définition d'eux-mêmes<sup>83</sup> ». Le Breton

---

<sup>78</sup> Urry, *Sociologie des mobilités*, p.189.

<sup>79</sup> Ibid., p.80.

<sup>80</sup> Urry soutient que la sociologie doit se focaliser « sur le mouvement, la mobilité et l'ordonnement contingent plutôt que sur l'état statique, la structure et l'ordre social ». Ibid., p.31.

<sup>81</sup> Urry, *Mobilities*.

<sup>82</sup> Le Breton, *Bouger pour s'en sortir*, p.231.

<sup>83</sup> Ibid.

exemplifie ce type de mobilité par la figure du migrant : « l'immigré qui voyage par la pensée vers son pays d'origine où il ne peut pas retourner faute d'argent<sup>84</sup> ».

Kaufmann propose une autre forme d'élargissement de la notion de mobilité. Ce sociologue utilise le concept de « motilité » emprunté aux sciences biologiques<sup>85</sup> pour désigner, dans les sciences sociales, « la manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage pour développer des projets<sup>86</sup> ». Les facteurs de motilité qu'il identifie sont multiples et s'organisent dans trois groupes : des facteurs d'accessibilité, c'est-à-dire des conditions qui permettent d'accéder à l'offre au sens large (les capacités physiques, les revenus, les systèmes techniques de transport et de télécommunication existants et leur accessibilité, par exemple) ; les compétences nécessaires pour utiliser l'offre (le savoir-faire des acteurs : les connaissances acquises comme la formation, le permis de conduire, l'anglais international pour voyager, etc.) ; et l'appropriation, au sens de l'usage effectif de l'offre (les aspirations à la sédentarité ou à la mobilité)<sup>87</sup>. Analysés ensemble, ces facteurs montrent que la mobilité est un seul phénomène, susceptible de se manifester de diverses manières<sup>88</sup>.

Kaufmann réserve le terme de « mobilité » pour l'acte de mouvement, et celui de « motilité » pour son potentiel de réalisation<sup>89</sup>. Selon le même auteur, cette distinction permet aux chercheurs de centrer leur attention sur l'acteur, et non seulement sur les pratiques de mobilité<sup>90</sup>.

En un sens plus taxologique, Lussault présente les différentes manières de concevoir la mobilité selon les perspectives actionniste, axiologique, interactionniste et pragmatique. Du point de vue *actionniste*, la mobilité apparaît « comme une série d'actes qui engagent l'opérateur dans le feu de l'action mobilitaire<sup>91</sup> ». Ces actes tels que le langage, l'usage d'instruments, le mouvement du corps, outre les ressources et les compétences sociales, économiques et spatiales, sont nécessaires pour l'accomplissement de la mobilité. Le point de vue *axiologique* met l'accent sur les valeurs. Lussault observe que la mobilité contemporaine est souvent étudiée comme un fait universel, mais il critique cette universalité en signalant l'existence d'un gradient qui différencie les sociétés et les

---

<sup>84</sup> Ibid., p.232.

<sup>85</sup> En sciences biologiques, « motilité » veut dire la faculté à se mouvoir, l'ensemble des mouvements propres à un organe, à un système. *Le petit Robert*. 2011

<sup>86</sup> Kaufmann et Jemelin, « La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales? », p.5.

<sup>87</sup> Kaufmann, *Les paradoxes de la mobilité*, p.30.

<sup>88</sup> Kaufmann, « La motilité : une notion clé pour revisiter l'urbain ? », p.178.

<sup>89</sup> Les travaux de l'École de Chicago, et notamment ceux de Burgess, considéraient déjà l'état de mobilité potentielle comme une des deux grandes composantes de la mobilité, l'autre étant le nombre et le type de stimulations et de contacts de l'individu avec son environnement. Burgess, « La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche », p.144.

<sup>90</sup> Kaufmann, « La motilité : une notion clé pour revisiter l'urbain ? », p.180.

<sup>91</sup> Lussault, « La mobilité comme événement », p.114.

espaces à forte mobilité de ceux qui possèdent une faible mobilité<sup>92</sup>. Le regard *interactionniste* permet, « pour chaque situation de mobilité, scruter les systèmes d'interrelations qui s'établissent entre l'acteur et les autres ainsi qu'avec les réalités sociales non actuelles (objets, choses)<sup>93</sup> ». Enfin, le point de vue *pragmatique* « vise à « appréhender l'efficacité de la pratique mobilitaire et sa capacité, en tant qu'événement, social et donc spatial, à ajouter un état au monde de l'expérience (partagée) que l'acteur construit<sup>94</sup> ».

Dominique Desjeux et al. enrichissent la compréhension de la mobilité en proposant une double lecture : une lecture à l'échelle d'observation (macro-, méso- ou micro-sociale et micro-individuelle), et une lecture étendue aux domaines qui touchent la mobilité. Ils distinguent sept domaines clés de la mobilité : le temps de la mobilité, les espaces de la mobilité, les coûts économiques et énergétiques de la mobilité, les objets de la mobilité, les rapports sociaux de la mobilité, l'imaginaire de la mobilité et la sécurité ou l'insécurité liée à la mobilité<sup>95</sup>.

La multidimensionnalité de la mobilité conduit des auteurs comme Kaufmann<sup>96</sup>, Lévy<sup>97</sup> et Remy<sup>98</sup> à la considérer comme un « fait social total ». Marcel Mauss utilise cette expression pour expliquer que le « don et le contre-don » sont des événements qu'impliquent soit la totalité de la société et des ses institutions, soit un très grand nombre d'institutions. Dans tous les cas, ces échanges sont des phénomènes « à la fois juridiques, économiques, religieux, et même esthétiques, morphologiques, etc.<sup>99</sup> ».

Ainsi, considérer la mobilité comme un « fait social total » suppose admettre qu'elle ne peut pas être analysée à un seul niveau mais que, au contraire, son étude doit prendre en compte la complexité des relations et la multiplicité des rapports sociaux que ce phénomène convoque.

Situés dans la perspective de la mobilité spatiale, Bassand et Brulhardt adhèrent à ce même principe car ils considèrent que les « divers types de mobilité forment un système », et que par conséquent la compréhension de la mobilité doit considérer la globalité de ce système<sup>100</sup>. Il s'agit de l'un des cinq principes méthodologiques qu'ils envisagent pour étudier la mobilité<sup>101</sup>.

---

<sup>92</sup> Ibid., p.115.

<sup>93</sup> Ibid.

<sup>94</sup> Ibid., p.116.

<sup>95</sup> Desjeux, Alami, et Marnat, « Les sens anthropologiques de la mobilité », p.34.

<sup>96</sup> Kaufmann, *Les paradoxes de la mobilité*, p.99.

<sup>97</sup> Lévy, « Les nouveaux espaces de la mobilité », p.155.

<sup>98</sup> Rémy, « De l'automobilisme à l'automobilité », p.22.

<sup>99</sup> Mauss, *Essai sur le don*, p.234.

<sup>100</sup> Bassand et Brulhardt, *Mobilité spatiale*, p.56.

<sup>101</sup> Ces cinq principes sont : i) la nécessité d'une approche interdisciplinaire pour aborder la mobilité ; ii) la reconnaissance de deux niveaux d'analyse irréductibles : le micro-social et le macro-social ; iii) la prise en compte des flux, mais aussi des déterminants de ces flux et de leurs conséquences ; iv) la considération du

Pour sa part, Salvatore Palidda propose de considérer la mobilité comme un « fait politique total » afin de voir ce phénomène « non seulement comme une partie de la vie humaine elle-même, mais aussi de les interpréter et donc de les analyser dans le cadre des processus de formation et de changement de l'organisation politique de la société<sup>102</sup> ».

Nous avons présenté jusqu'ici différentes approches de la mobilité qui, étant complémentaires, permettent d'observer la multidimensionnalité de cette notion. Ces approches ont en commun le fait d'employer la métaphore spatiale, c'est-à-dire la référence à un « lieu » dans l'espace physique (mobilité quotidienne, résidentielle, migration) mais également dans d'autres domaines tels que le social, le virtuel ou le professionnel.

Une position novatrice à cet égard est celle adoptée par Alain Bourdin. Il avance l'hypothèse que « la mobilité ne consiste pas à prendre une place dans un ordre, mais à s'approprier une ressource pour en faire usage<sup>103</sup> ». Selon lui, concevoir la mobilité en tant qu'appropriation d'une ressource permet d'analyser des phénomènes flexibles, car les ressources se transforment en permanence « en fonction des évolutions du contexte, mais aussi des intentions ou des choix de l'acteur, qui lui-même définit ses ressources "pertinentes"<sup>104</sup> ». Il définit donc la mobilité « comme l'ensemble des techniques et des comportements qui permettent l'accès à des ressources sociales désirées. Plus celles-ci sont diverses et changeantes, plus l'acteur est demandeur de moyens pour les atteindre, plus la mobilité devient un phénomène central<sup>105</sup> ». Cette approche nous semble intéressante du fait qu'elle conçoit l'individu comme un acteur de sa mobilité, en diminuant le poids de la structure et du déterminisme social.

En adhérant à l'élargissement de la notion de mobilité et à la distinction faite par l'École de Chicago entre mobilité et déplacement, nous définirons la mobilité comme *tout déplacement d'un individu dans l'espace physique, social, relationnel et virtuel qui produit un mouvement significatif, c'est-à-dire qui génère des changements sociaux et qui a des effets importants sur son acteur.*

---

fait que divers types de mobilité forment un système ; v) la considération du rôle de l'espace et la reconnaissance du fait que les différents espaces sont reliés par des rapports sociaux, politiques et économiques asymétriques qu'il est indispensable de connaître pour mieux comprendre la mobilité. Ibid., p.55.

<sup>102</sup> Palidda, *Migrations critiques*, p.111.

<sup>103</sup> Bourdin, « Les mobilités et le programme de la sociologie », p.8.

<sup>104</sup> Ibid.

<sup>105</sup> Ibid.

### 1.3. L'AUGMENTATION DE LA MOBILITE DANS LA SOCIETE DE NOS JOURS

En 1927, Sorokin affirmait que « nos sociétés sont des sociétés mobiles par excellence<sup>106</sup> ». Il se référait par là non seulement à la mobilité sociale – il constatait d'ailleurs l'augmentation de la mobilité sociale horizontale depuis la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle –, mais également à la circulation territoriale, c'est-à-dire à la mobilité physique. Il observait ainsi que les individus étaient de moins en moins attachés à leur lieu de naissance, qu'ils se déplaçaient de plus en plus, et que les distances parcourues étaient de plus en plus longues.

Pour Sorokin, la mobilité ne se réduit pas au mouvement des personnes, mais elle comprend également la circulation des valeurs (des idées et des croyances) et des « choses sociales » (l'argent et les journaux, par exemple). Tout comme les individus, les objets peuvent avoir une circulation verticale ou horizontale<sup>107</sup>.

On constate ainsi que la mobilité n'est pas un phénomène nouveau. Selon Le Breton, il s'agit d'« une forme élémentaire de la vie quotidienne » d'« une matrice de toutes les expériences sociales<sup>108</sup> ». Cependant, ce phénomène a pris une ampleur particulière dans la société actuelle. Fred Dervin et Aleksandra Ljalikova précisent que ce qui a changé, c'est sa vitesse et son intensité<sup>109</sup>. Jean Rémy, quant à lui, considère que « ce n'est pas seulement parce qu'elle est techniquement possible, mais aussi parce qu'elle est socialement valorisée<sup>110</sup> ».

Robert Castel observe qu'autrefois une personne qui se déplaçait beaucoup était perçue de manière négative par la société<sup>111</sup>. En revanche, aujourd'hui la mobilité est souvent associée à des valeurs de liberté, en devenant un symbole d'ouverture et de progrès qui favorise l'insertion dans la vie sociale. Les individus parviennent ainsi à se déplacer et à s'adapter plus facilement qu'auparavant à de nouveaux espaces physiques, sociaux et/ou virtuels.

La mobilité est donc perçue de manière positive : génératrice d'expériences enrichissantes, elle est envisagée comme désirable et même nécessaire pour « s'en sortir » de nos jours, aussi bien du point de vue du parcours professionnel que dans la vie quotidienne. Cependant, la valorisation de la mobilité ne se centre pas seulement sur l'acte, mais également sur le potentiel, c'est-à-dire sur la capacité à changer – ce qui nous conduit à la motilité telle qu'elle est conçue par Kaufmann.

En raison de sa valorisation positive croissante, la mobilité est devenue un capital. Anaïs Rocci affirme que cette notion de capital implique « des compétences cognitives et la connaissance des

---

<sup>106</sup> Sorokin, *Social Mobility*, p.381.

<sup>107</sup> Ibid., p.389.

<sup>108</sup> Le Breton, « Homo mobilis », p.26.

<sup>109</sup> Dervin et Ljalikova, *Regards sur les mondes hypermobiles*, p.9.

<sup>110</sup> Rémy, « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville », p.138.

<sup>111</sup> Castel, *L'insécurité sociale: qu'est-ce qu'être protégé ?*.

possibilités modales des individus, mais également la volonté de s'ouvrir à différentes alternatives<sup>112</sup> ». Elisabeth Murphy-Lejeune distingue quatre composantes principales de la mobilité en tant que capital : « l'histoire familiale et personnelle, les expériences antérieures de mobilité ainsi que les compétences linguistiques, les expériences d'adaptation, et enfin certains traits de personnalité<sup>113</sup> ». De son côté, Kaufmann utilise aussi la notion de capital pour parler de la mobilité, mais plus précisément de son potentiel, c'est-à-dire la motilité. Selon lui, le capital de motilité non seulement met en évidence « une nouvelle forme d'inégalités sociales, mais il permet de différencier des modes de vie à partir du rapport à l'espace et au temps<sup>114</sup> ».

Sylvain Allemand observe également que ce capital repose sur l'accès aux moyens de transport et sur des compétences et des savoir-faire, mais il identifie une autre particularité de ce capital : « le fait que la mobilité est aussi affaire de choix (et donc de stratégie) et pas exclusivement de déterminismes sociaux, économiques, culturels ou techniques<sup>115</sup> ».

Dans notre perspective, le « capital de mobilité » dans le cadre migratoire concerne notamment la motilité, c'est-à-dire l'ensemble des facteurs qui permettent d'être mobile, à savoir : la compétence et l'accessibilité (capacités physiques, volonté ou motivation de se déplacer, caractéristiques de personnalité, compétences linguistiques, accès aux systèmes techniques de transport et de télécommunication, etc.), mais également le capital économique (c'est-à-dire les ressources financières nécessaires pour accomplir un projet migratoire) et le capital social (réseau social des migrants).

Si dans la littérature la mobilité est largement acceptée comme une valeur<sup>116</sup>, la comparaison proposée par Anne Barrère et Danilo Martuccelli<sup>117</sup> entre l'imaginaire de la mobilité à l'époque

---

<sup>112</sup> Rocci, « Comprendre les freins et les leviers du changements de comportement de mobilité à travers la notion de "capital mobilité" », p.163.

<sup>113</sup> Murphy-Lejeune, « Le capital de mobilité: genèse d'un étudiant voyageur », p.138.

<sup>114</sup> Kaufmann, « Mobilités et réversibilités », p.133.

<sup>115</sup> Allemand, « La mobilité comme "capital" ».

<sup>116</sup> Rémy, « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville »; Le Breton, *Bouger pour s'en sortir*; Lannoy et Ramadier, *La mobilité généralisée*.

<sup>117</sup> Anne Barrère et Danilo Martuccelli distinguent cinq grands items dans la comparaison entre la mobilité à l'époque moderne et la mobilité à l'époque contemporaine : i) à l'époque moderne, la mobilité était un but lié à l'idée de progrès, tandis que l'époque contemporaine valorise la mobilité pour la mobilité ; ii) à l'époque moderne, le voyage condensait l'espoir de trouver ailleurs une vie meilleure, tandis qu'à l'époque contemporaine le voyage devient omniprésent dans le quotidien (c'est la fin de l'« ailleurs », de tout « dehors » possible du monde) ; iii) à l'époque moderne la mobilité est une aventure, tandis qu'à l'époque contemporaine elle est une fuite car elle représente un « départ défensif répondant au sentiment d'envahissement qu'éprouvent des individus menacés par le monde, sa suractivité, l'emprise des autres ou tout simplement le vide ou l'ennui de la succession des jours » ; iv) à l'époque moderne, la mobilité est un départ actif (« être moderne, c'est partir »), tandis qu'à l'époque contemporaine elle est un départ passif (« nous n'avons plus besoin de partir pour éprouver le mouvement du monde, puisque le monde qui nous entoure ne cesse de bouger, ... et le sens de la mobilité change : elle n'est plus le seul monopole des

moderne et l'imaginaire de la mobilité à l'époque contemporaine montre que l'idée de progrès, l'espoir d'une vie meilleure et la quête d'aventure en tant que représentations liées à la mobilité sont caractéristiques de l'époque moderne, tandis que l'augmentation quantitative et qualitative de la mobilité à l'époque contemporaine semble avoir banalisé la mobilité en la rendant omniprésente dans le quotidien.

Constatant cette intensification de la mobilité, Pierre Lannoy et Thierry Ramadier soutiennent que nous assistons à une mobilité généralisée, marquée par les caractéristiques suivantes : i) il s'agit d'une valeur dominante et transversale ; ii) elle possède les conditions techniques, territoriales, industrielles et organisationnelles pour sa mise en place ; iii) elle est une condition nécessaire de la participation individuelle à la vie collective ; iv) elle implique un grand nombre d'objets matériels et immatériels importants ; v) elle convoque des systèmes qui deviennent de plus en plus interdépendants<sup>118</sup>.

D'autres auteurs, comme Dervin et Ljalikova, désignent ce phénomène comme « hypermobilité », le préfixe hyper soulignant « à la fois la pluralité des formes de mobilités qui touchent les sociétés du XXI<sup>e</sup> siècle et l'intensité avec laquelle ces mobilités semblent s'imposer aux individus contemporains<sup>119</sup> ». Gallez et Kaufmann soutiennent que l'articulation entre les quatre formes de mobilité spatiale évoquées précédemment (mobilité quotidienne, mobilité résidentielle, voyages et migration) a permis l'avènement de « l'hypermobilité »<sup>120</sup>. Cependant, Kaufmann et Vincent-Geslin observent que ce terme peut avoir une connotation négative, « comme si ces phénomènes relevaient de quelque chose d'anormal voire de pathologique<sup>121</sup> ».

Cette mobilité généralisée conduit Bruno Marzloff à observer qu'« une civilisation "paranomade" se met en place<sup>122</sup> ». Urry soutient que « les différentes mobilités sont en train de reconstruire, matériellement, le "social comme société" en "social comme mobilité"<sup>123</sup> ». Pour sa part, Pierre Lévy affirme qu'actuellement le nomadisme est au sein de transformations continues opérées au niveau scientifique, technique et économique, entre autres. Il ne s'agit donc pas d'un nomadisme en termes de territoire géographique, mais d'« un espace invisible des connaissances, des savoirs, des

---

acteurs, mais une donnée structurelle du monde moderne en tant que tel ») ; v) à l'époque moderne, la permanence dans le temps et l'enracinement dans un lieu organisent la perception de la domination sociale – les dominateurs (les conquistadores, les colonisateurs) ne vivaient la mobilité que par procuration –, tandis qu'à l'époque contemporaine la domination est associée au fait d'être mobile. Barrère et Martuccelli, « La modernité et l'imaginaire de la mobilité », pp.60-75.

<sup>118</sup> Lannoy et Ramadier, *La mobilité généralisée*, p.12.

<sup>119</sup> Dervin et Ljalikova, *Regards sur les mondes hypermobiles*, p.9.

<sup>120</sup> Gallez et Kaufmann, « Aux racines de la mobilité en sciences sociales », p.46.

<sup>121</sup> Vincent-Geslin et Kaufmann, *Mobilité sans racines*, p.34.

<sup>122</sup> Marzloff, *Mobilités, trajectoires fluides*, p.15.

<sup>123</sup> Urry, *Sociologie des mobilités*, p.16.

puissances de pensée<sup>124</sup> ». Ainsi, cet auteur conclut que « même si nous ne bougions pas, le monde changerait autour de nous. Or nous bougeons<sup>125</sup> ». Dans ce même sens, Augé remarque le paradoxe que suppose le fait de vivre dans « un monde où l'on peut théoriquement tout faire sans bouger et où l'on bouge pourtant<sup>126</sup> ».

Jacques Lévy observe cinq mutations de la mobilité dans la société actuelle, à savoir : « i) nous vivons dans un monde qui bouge à plusieurs vitesses ; ii) les espaces auxquels nous nous sentons appartenir ne sont plus seulement des territoires, mais aussi des réseaux<sup>127</sup> ; iii) le nombre de lieux pertinents pour un individu donné s'accroît ; iv) la distinction entre mobilité quotidienne et mobilité rare devient de plus en plus difficile ; v) à côté des lieux plus prégnants, une multitude de lieux faibles peuplent notre existence<sup>128</sup> ».

Quant au déplacement physique, il est favorisé notamment par la baisse des coûts de transport et par l'augmentation de la vitesse de circulation : comme le remarque Kaufmann, « nous bougeons de plus en plus vite et nous allons de plus en plus loin<sup>129</sup> ». Nonobstant, cette augmentation de la mobilité physique a des conséquences négatives sur l'environnement, ce qui conduit des auteurs tels que Judith Ferrand y Puig et Mimi Sheller à envisager une « mobilité durable<sup>130</sup> ». Pour Sheller, « l'enjeu sociétal consiste à organiser une transition démocratique vers un système de mobilité à la fois plus respectueux de l'environnement et à offrir une mobilité socialement juste et équitable, face aux menaces latentes que sont le réchauffement global, les modèles d'évolutions extrêmes du climat et les turbulences économiques et politiques<sup>131</sup> ».

Urry observe que la diminution des prix des transports et des moyens de communication n'est qu'un des facteurs explicatifs de l'augmentation des voyages, mais qu'il faut également considérer le fait que les réseaux de relations sont de plus en plus épars et que les rencontres en face à face sont toujours nécessaires à la vie sociale pour établir des relations sociales durables<sup>132</sup>.

---

<sup>124</sup> Lévy, *L'intelligence collective*, p.12.

<sup>125</sup> Ibid., p.10.

<sup>126</sup> Augé, *Pour une anthropologie de la mobilité*, p.8.

<sup>127</sup> Au lieu de considérer le monde comme « déterritorialisé » (ce qui implique souvent qu'il est organisé en réseau), Haesbaert da Costa propose le concept de « multiterritorialité », défini comme la capacité de plusieurs types des territoires d'interagir simultanément les uns avec les autres pour en créer un nouveau (le territoire – réseau). Selon lui, la multiterritorialité est bien représentée par les diasporas. Haesbaert da Costa, « De la déterritorialisation à la multiterritorialité ».

<sup>128</sup> Lévy, « Les nouveaux espaces de la mobilité », p.168.

<sup>129</sup> Kaufmann, *Les paradoxes de la mobilité*, p.13.

<sup>130</sup> À propos de la mobilité durable, Ferrand y Puig affirme que « le contexte actuel de la mobilité est fortement marqué par la prise de conscience des enjeux environnementaux et sociaux liés aux déplacements, et notamment aux coûts collectifs induits par l'usage de la voiture individuelle ». Ferrand y Puig, « La mobilité durable, les raisons du succès d'un concept flou », p.89.

<sup>131</sup> Sheller, « Assurer une mobilité durable et juste », p.115.

<sup>132</sup> Urry, « Petits mondes ».

De son côté, le développement accéléré des technologies de l'information et de la communication (TIC) favorise des déplacements dans le monde virtuel et permet d'entretenir des liens avec des personnes physiquement éloignées. Il est intéressant d'observer que cette augmentation de dispositifs technologiques n'a pas généré une diminution de la mobilité physique. Au contraire, l'évolution technologique a mis à la disposition des usagers des appareils devenus eux-mêmes mobiles pour accompagner la mobilité physique<sup>133</sup>. Cependant, il ne faut pas tomber dans un déterminisme technologique selon lequel ces dispositifs mobiles auraient façonné les habitudes des individus, car il est également vrai que les individus eux-mêmes promeuvent la création de ces nouvelles offres technologiques<sup>134</sup>. Ainsi, Francis Jauréguiberry affirme que « plus il y a de télécommunications et plus il y a aussi de déplacements physiques. Mais ce dernier changent de nature. Ils sont de moins en moins motivés par des nécessités d'ordre instrumental, et de plus en plus par le désir de vivre des échanges comme création d'intersubjectivité partagée<sup>135</sup> ».

Certes, la mobilité accrue des personnes, des biens et des services est une donnée remarquable pour rendre compte de la société mondialisée. Bien que les termes de mondialisation et de globalisation soient souvent employés comme synonymes, nous considérons, avec Urry, que la mondialisation relève d'un processus mondial et non pas de l'économie ou d'une société mondiale unique<sup>136</sup>. Ainsi, la mondialisation s'accomplit non pas parce que nous vivons tous de manière identique, mais parce qu'il s'agit d'un même processus vécu dans différentes parties du monde, avec des conséquences différentes dans chaque cas.

La *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948, article 13.2, précise que « toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays », Cela veut dire qu'émigrer est un droit. Cependant, l'immigration relève de la souveraineté de chaque État. Nancy L. Green et François Weil rappellent qu'auparavant « le premier obstacle au mouvement était d'ordre interne. Les individus étaient attachés à la terre, et tout départ volontaire était interdit<sup>137</sup> ». Ainsi, le droit de sortie était restreint et le droit d'entrée était répandu, tandis qu'aujourd'hui, comme le souligne Catherine Wihtol de Wenden, le droit de sortie s'est

---

<sup>133</sup> En effet, notre mobilité est médiatisée par des objets (les dispositifs technologiques, les transports, les documents de voyage, etc.), mais, en termes stricts, le corps est le premier outil de la mobilité. Ainsi, Erving Goffman considère le corps comme une « unité véhiculaire ». Il explique que « l'individu, en tant que piéton, peut être considéré comme un pilote enfilé dans une coque molle et peu protégée : ses vêtements et sa peau ». Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne...*, 2, p.22.

<sup>134</sup> Dans le chapitre I de la IV partie, nous développons plus en détail la relation complexe entre une offre technologique et une demande sociale, et la manière dont les actants humains et non humains font partie de l'innovation technologique.

<sup>135</sup> Jauréguiberry, « Hyper-mobilité et télécommunication », p.137.

<sup>136</sup> Urry, *Sociologie des mobilités*, p.26.

<sup>137</sup> Green et Weil, *Citoyenneté et émigration*, p.10.

démocratisé mais le droit d'entrée est devenu de plus en plus difficile à exercer<sup>138</sup>. Pour sa part, Le Breton souligne que « la mobilité est à la fois une liberté et une obligation ; c'est une norme sociale et comme toutes les normes, la mobilité produit ses déviants : ceux qui sont moins mobiles que d'autres...<sup>139</sup> ». Ces réflexions nous permettent de constater que la mobilité dans le cadre de la mondialisation est vécue de manière inégale. En effet, bien que dans la société d'aujourd'hui la mobilité dans sa multidimensionnalité soit généralisée, elle n'est pas accessible de manière égalitaire pour les individus habitant différents espaces géographiques ou même pour ceux qui habitent dans un même espace physique. Les classes dirigeantes et le capital financier sont généralement associés à des mobilités réussies. Luc Boltanski et Ève Chiapello montrent que la mobilité du capital est profiteuse pour le système financier et pour les entreprises transnationales, tandis qu'à l'autre bout du système économique, il y a des travailleurs exploités qui n'ont pas d'accès à la mobilité<sup>140</sup>. Également, il existe des situations de sous-mobilité – comme dans le cas des sans-papiers, par exemple –, qui concernent principalement les groupes sociaux moins favorisés. Par conséquent, nous pouvons supposer que la croissance de la mobilité est d'une certaine manière relative.

Ainsi, sous l'apparence d'une société mondiale unique, la mondialisation cache des inégalités. Dans ce sens, Augé souligne que dans le monde surmoderne « l'écart est chaque jour plus grand entre la représentation d'une globalité sans frontières... et la réalité d'une planète divisée<sup>141</sup> ». Dans le même sens, Zygmunt Bauman considère la mondialisation comme une ségrégation : « la séparation et l'exclusion progressives de l'espace<sup>142</sup> ».

L'inégalité se manifeste aussi dans les valeurs associées aux différents types de mobilités. Bauman met en évidence l'inégalité existante entre ceux qui « bougent » en incarnant la figure du touriste – qui se déplace par plaisir et vive *dans le temps* – et ceux qui se déplacent en incarnant la figure du vagabond – qui, obligé à se déplacer, vit *dans l'espace*<sup>143</sup>.

Nous observons que la figure du migrant dans son rapport à la mobilité fait également l'objet d'une valorisation inégale. D'une part, il peut y avoir des valorisations différentes de la mobilité de la part des migrants eux-mêmes : pour certains la mobilité est un choix, tandis que pour d'autres la mobilité est une contrainte, un déplacement non souhaité – des cas extrêmes sont ceux des exilés politiques et des réfugiés. D'autre part, les pays d'origine et de résidence peuvent valoriser de manière différente ces mouvements de population. Dans le pays d'origine, le départ d'une partie de la population peut être perçu comme négatif – notamment dans le cas de la fuite de cerveaux – ou

---

<sup>138</sup> Wihtol de Wenden, « Un essai de typologie des nouvelles mobilités », p.6.

<sup>139</sup> Le Breton, *Bouger pour s'en sortir*, p.15.

<sup>140</sup> Boltanski et Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, p.451.

<sup>141</sup> Augé, *Pour une anthropologie de la mobilité*, p.14.

<sup>142</sup> Bauman, *Le coût humain de la mondialisation*, p.10.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p.136.

comme positif – en raison des « remesas » que les émigrés apportent à l'économie du pays. Dans le pays de résidence, l'accueil des migrants peut être considéré comme une solution à des problèmes liés au manque de main-d'œuvre, ou bien comme une manière de peupler des zones peu denses ou de rajeunir la population<sup>144</sup>. Mais l'immigration peut aussi être perçue comme un danger, la mobilité des migrants se confrontant alors à la souveraineté des États et à leur volonté de contrôler les flux migratoires.

---

<sup>144</sup> Selon Badie, les migrations « répondent de 56 % de la croissance démographique des pays développés, et jusqu'à 89% de celle de l'Europe, gravement affectée par le vieillissement de sa population ». Badie, « Migrations dans la mondialisation », p.9.



## CHAPITRE II. LES MULTIPLES MOBILITES DE LA MIGRATION INTERNATIONALE

Dans le chapitre I, nous avons analysé l'évolution de la notion de mobilité. Aujourd'hui cette notion est devenue complexe et multidimensionnelle : ainsi, on reconnaît des mobilités réelles (physiques, sociales, professionnelles), des mobilités virtuelles (représentationnelles et imaginaires), et des mobilités potentielles (motilité). Dans la société actuelle, la mobilité dans sa multidimensionnalité est devenue une pratique courante et valorisante.

Dans ce chapitre, nous précisons la notion de mobilité dans le cadre de la migration internationale. Nous analyserons quatre aspects principaux qui, selon nous, à l'époque actuelle ont subi des changements dans l'articulation mobilité/migration, à savoir : de nouvelles formes de mobilité dans la migration, l'ampleur du phénomène migratoire, la diversification de la figure du migrant, et les politiques de gestion des flux migratoires.

Ensuite, nous défendons l'hypothèse selon laquelle la mobilité des migrants est une mobilité affirmée et multiple car les migrants tout au long de leur expérience migratoire vivent au moins une mobilité physique, sociale, relationnelle et virtuelle.

### 2.1. MIGRATION ET MOBILITE A L'ERE DE LA MONDIALISATION

Autrefois, les déplacements des migrants étaient normalement vécus comme irréversibles car l'installation dans un nouveau pays aboutissait à la sédentarité dans ce territoire. Les migrations du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles étaient des migrations en sens unique, avec des déplacements de migrants notamment de l'Europe vers l'Amérique<sup>145</sup>. Au contraire, les processus migratoires d'aujourd'hui sont moins sédentaires et présentent des formes diverses : des aller-retour, des déplacements circulaires, des séjours dans des lieux de transit, parmi d'autres. Cette variété de mouvements complexifie le phénomène migratoire et montre que migrer n'est pas nécessairement synonyme de s'installer. Ainsi, la distinction entre pays d'émigration et pays d'immigration n'est pas toujours très nette, certains pays pouvant être simultanément des pays d'origine, de transit et de destination<sup>146</sup>. Les migrations internationales dans le cadre de la mondialisation ont aussi changé en ce qui concerne leur volume, leurs acteurs et la manière de gérer le mouvement accru des personnes.

---

<sup>145</sup> Barou, *La planète des migrants*.

<sup>146</sup> Par exemple, le Mexique a été traditionnellement un pays d'émigration. Cependant, aujourd'hui il est devenu à la fois un pays de départ et de transit en direction des États-Unis, notamment pour les migrants provenant de Guatemala, d'Honduras et du Salvador. Dans une moindre mesure, il est également un pays de destination. Diaz et Kuhner, « Le Mexique, un Etat partie, pays d'émigration, de transit et d'immigration. »

Nous analyserons quatre aspects principaux modifiés par les migrations internationales : i) de nouvelles formes de mobilité, ii) l'ampleur du phénomène, iii) la diversification de la figure du migrant et iv) les politiques de gestion des flux migratoires.

### **Nouvelles formes de mobilité**

Si nous pensons aux mouvements des migrants européens qui sont partis vers les pays de l'Amérique du Nord et du Sud au XIX<sup>e</sup> siècle, ces migrations internationales étaient des déplacements réalisés et vécus comme des phénomènes presque irréversibles : les individus s'installaient dans le nouveau pays sans avoir nécessairement un projet de retour. Les déplacements de longue distance étaient lents et coûteux, ce qui ne favorisait pas la mobilité.

Depuis quelques années, les migrations à sens unique mutent vers des migrations croisées. La migration des Latino-Américains en Espagne rend compte de cette situation, tout comme les mouvements des personnes des anciennes colonies d'Afrique qui se déplacent vers la France. Selon Jacques Barou, si les rapports de domination politique n'existent plus, des rapports économiques et des liens culturels continuent à exister, et de la part des pays récepteurs il y a « une relative sélection de ceux qu'ils entendent accueillir <sup>147</sup> ». Cependant, malgré l'hétérogénéité des déplacements migratoires, Wihtol de Wenden dénonce une répartition inégale car 90% des migrants vivent dans seulement 55 pays <sup>148</sup>.

D'après William Berthomière et Marie-Antoniette Hily, les deux grandes dynamiques migratoires correspondent aux orientations Sud-Nord et Sud-Sud. Selon eux, « les grands systèmes migratoires de la planète, que sont l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et le Japon, accueillent aujourd'hui des migrants dits "au long cours", des personnes dont l'espace de vie s'organise entre des pays très éloignés <sup>149</sup> ». Nonobstant, il existe également des flux migratoires d'orientations Nord-Nord et Nord-Sud. Ainsi par exemple, le fait que les Portugais soient les migrants les plus nombreux en France rend compte d'une migration Nord-Nord. Les déplacements et les échanges entre les pays Nord-Nord ont sans doute été favorisés – dans le cas du continent européen – par la formation de la Communauté Européenne, qui supprime les frontières entre les pays qui y appartiennent.

Les échanges entre les pays du Sud ne sont pas nouveaux mais, d'après Berthomière et Hily, ce dernier temps ils ont été encouragés par les mesures restrictives de migration imposées par les pays du Nord <sup>150</sup>. Ces déplacements sont aussi à la base des mouvements des réfugiés. En effet, Wihtol

---

<sup>147</sup> Barou, *La planète des migrants*, p.15.

<sup>148</sup> Wihtol de Wenden, « La citoyenneté face aux nouveaux visages du migrant », p.81.

<sup>149</sup> Hily et Berthomiere, « Décrire les migrations internationales », p.67.

<sup>150</sup> Ibid.

de Wenden constate que  $\frac{3}{4}$  des réfugiés sont accueillis dans le tiers monde<sup>151</sup>.

La colonisation de la France en Afrique, et l'appel à la colonisation de la part des pays d'Amérique Latine – notamment du Cône Sud – adressé la population italienne (dans le cas argentin) et allemande (dans le cas chilien), témoignent des déplacements Nord-Sud<sup>152</sup>. À partir de 2008, face à la crise économique et financière de l'Europe, les mouvements de jeunes diplômés d'origine espagnole et portugaise vers l'Amérique latine sont en augmentation<sup>153</sup>. Ce phénomène est également lié à la croissance des deux principaux pays de destination dans la région : l'Argentine et le Brésil<sup>154</sup>.

Les déplacements de retraite et la multi-résidence caractérisent également les flux Nord-Sud. Il ne s'agit pas seulement du retour des migrants à leur pays d'origine au moment de la retraite, mais aussi du déplacement de personnes originaires de pays développés. Olivier Dehoorne souligne à cet égard que les « touristes » les plus mobiles, c'est-à-dire les retraités et les actifs – pour la plupart originaires d'Europe – qui transfèrent partiellement leurs activités s'installent ou se séjournent plus longtemps dans des lieux touristiques tels que les côtes caraïbes et les pourtours méridionaux de la mer de Chine. Il ajoute que « ces flux concernent aussi la rive sud de la Méditerranée avec l'achat de maisons traditionnelles dans les médinas de Marrakech, d'Essaouira ou d'Alexandrie<sup>155</sup> ».

Ainsi, nous assistons aujourd'hui à diverses formes de mobilité et de circulation de migrants entre les pays. Même si les migrations à long terme continuent à exister, les séjours de courte durée, les aller-retour fréquents entre pays d'accueil et d'origine, et les itinéraires migratoires en plusieurs étapes sont des exemples de nouveaux comportements migratoires. La métaphore de l'enracinement ne semble donc plus pertinente. Il faudrait alors la remplacer par l'idée d'être « ici et là-bas en même temps », car nombre de migrants empruntent une stratégie de co-présence.

En prenant en compte l'hypothèse développée par Benedict Anderson selon laquelle la presse écrite

---

<sup>151</sup> Wihtol de Wenden, « La citoyenneté face aux nouveaux visages du migrant », p.82.

<sup>152</sup> Nous abordons plus en détail cette migration dans le point 3.1.1 de cet I partie : Les migrations latino-américaines.

<sup>153</sup> Les chiffres publiés par l'Institut National de Statistique d'Espagne (INE) montrent que 60% des Espagnols qui ont migré entre 2010 et 2011 se sont installés dans un pays d'Amérique latine. Source : [www.ine.es](http://www.ine.es)

<sup>154</sup> Un rapport de l'OIM affirme qu'entre juin 2009 et novembre 2010, 33.000 Espagnols ont émigré vers l'Argentine et 6.000 espagnols vers l'Uruguay et le Chili, une augmentation qui représente 11%, 16% et 24% respectivement. Même dans le cas de pays sans tradition d'immigration comme l'Équateur, l'émigration des Espagnols a augmenté de 131% en 2009-2010, en comparaison avec 2006-2008. Dans le cas des Portugais, ils ont migré vers leurs anciennes colonies, c'est-à-dire Angola, Mozambique en Afrique et Brésil en Amérique latine. Une partie importante des Portugais émigrés au Brésil sont des ingénieurs et des architectes qui répondent à l'offre de travail associée à la préparation de la Coupe du Monde et aux Jeux olympiques qui auront lieu dans ce pays en 2014 et en 2016, respectivement. Córdova, « Rutas y dinámicas migratorias entre las países de América latina y el Caribe (ACL), y entre ALC y la Unión Europea », p.63.

<sup>155</sup> Dehoorne, « Tourisme et migration, entre logiques des marchés et système des mobilités », p.12.

a joué un rôle dans la formation des nations en donnant aux lecteurs le sentiment d'appartenir à un ensemble national plus vaste et de construire ainsi « la communauté imaginée » qu'est la nation<sup>156</sup>, Arjun Appadurai observe que les moyens de communication électroniques favorisent à leur tour la formation de communautés transnationales qui dépassent les frontières et participent à la constitution d'un monde « post-national »<sup>157</sup>. Ainsi, la co-présence est autorisée d'une part par l'usage de dispositifs de communication qui permettent aux migrants de circuler et de rester en contact – comme l'observe Diminescu en annonçant l'âge du « migrant connecté<sup>158</sup> » –, et d'autre part par la formation de communautés transnationales – comme le remarque Appadurai – où les migrants tissent et entretiennent des liens de nature diverse entre leur pays d'origine et leur pays de résidence, en s'adaptant à la mondialisation « par le bas » – au dire d'Alejandro Portes<sup>159</sup>. Dans tous les cas, le modèle linéaire qui considère le flux migratoire comme un phénomène unidirectionnel dans un espace bipolaire perd de son importance.

Après des années de recherche autour des populations de commerçants maghrébins à Marseille, Tarrus constate le développement d'une nouvelle culture de la mobilité et des nouveaux réseaux. Les mobilités qu'il identifie vont au-delà de la mobilité spatiale : il observe en effet des formes de mobilité économique, culturelle et professionnelle qui modèlent dans leur ensemble une forme migratoire nouvelle, caractérisée par une « économie souterraine transfrontalière » rendue possible par le savoir circuler international des migrants<sup>160</sup>. Tarrus introduit ainsi le concept de « territoire circulaire<sup>161</sup> » – que nous avons mentionné précédemment – pour expliquer les liens tissés par les migrants (notamment les petits entrepreneurs et les commerçants) entre divers espaces géographiques où circulent des individus et des objets. Cette notion de territoire circulaire rend compte de la socialisation d'espaces qui servent de support à des pratiques de mobilité<sup>162</sup>.

Thomas Faist observe que le changement de paradigme dans la mobilité – « mobility turn » – se manifeste au sein des études migratoires dans l'approche du transnationalisme, et au sein de la discipline sociologique dans le développement du concept de « network society »<sup>163</sup>. Concernant les études migratoires, le transnationalisme ne s'occupe pas seulement des causes et des conséquences de la migration, mais il s'intéresse également aux déplacements constants et circulaires des migrants. Quant à la sociologie, les réseaux caractéristiques de la société moderne rendent compte de l'accrue de la mobilité non seulement humaine mais également du capital, des services et de l'information.

---

<sup>156</sup> Anderson, *L'imaginaire national*, p.19.

<sup>157</sup> Appadurai, *Après le colonialisme*, p.58.

<sup>158</sup> Diminescu, « Le migrant connecté : pour un manifeste épistémologique ».

<sup>159</sup> Portes, « La mondialisation par le bas », p.16.

<sup>160</sup> Tarrus, « Nouvelles formes migratoires, nouveaux cosmopolitismes », p.144.

<sup>161</sup> Tarrus, *Les nouveaux cosmopolitismes*.

<sup>162</sup> Tarrus, « Nouvelles formes migratoires, nouveaux cosmopolitismes », p.152.

<sup>163</sup> Faist, « The mobility turn: a new paradigm for the social sciences? », 1638.

La considération des réseaux sociaux dans le cadre migratoire a favorisé le dépassement de la vision des facteurs économiques « push/pull », en privilégiant l'analyse de la mobilité des migrants et l'étude des nouvelles formes migratoires pour comprendre leurs liens et leurs appartenances multiples. Ces réseaux jouent également un rôle important dans l'installation et dans l'intégration des nouveaux arrivés à leur pays de résidence, car ils deviennent une structure intermédiaire entre le migrant et le l'espace social qu'il doit rejoindre.

Certes, les diasporas ne sont pas un phénomène nouveau : au cours de l'histoire, elles ont défini la dispersion/connexion de certains peuples et groupes religieux – notamment les Juifs, les Arméniens et les Grecs. Cependant, aujourd'hui nous assistons à un élargissement et à une redéfinition de ce concept. D'après Dominique Schnapper, la conception traditionnelle de la diaspora la définit comme « la condition d'un peuple dispersé géographiquement, donc installé dans des organisations politiques différentes, mais qui maintenait, malgré cette dispersion, une forme d'unité et de solidarité<sup>164</sup> ». Les diasporas se construisent ainsi sur la base d'un sentiment d'appartenance à un même groupe ayant une origine commune. Emmanuel Ma Mung souligne que l'origine commune peut être géographique ou ethnoculturelle, mais qu'elle est sous-tendue par une forme généalogique : « c'est la forme généalogique qui domine à travers une sorte d'anthropomorphisation de la trajectoire géographique : venir d'un même endroit, c'est au fond sortir de la même matrice<sup>165</sup> ».

Concernant l'élargissement de l'usage du terme de diaspora, Stéphane Dufoix distingue trois types de définitions de cette notion : ouvertes, catégoriques et oxymoriques. Les définitions ouvertes « proposent une vision lâche et non-discriminée de l'objet étudié, et laissent la porte ouverte à un nombre indéterminé a priori de cas<sup>166</sup> ». Les définitions catégoriques « inscrivent l'objet à étudier dans une panoplie de critères stricts devant obligatoirement être remplis pour accéder à la dénomination scientifique comme "diaspora"<sup>167</sup> ». Quant aux définitions oxymoriques, elles « trouvent leur fondement dans l'apparition, dans les années 1980, de la pensée postmoderne... la réflexion postmoderne privilégie l'identité paradoxale, le non-centre et l'hybridité<sup>168</sup> ». A ce sujet, nous adhérons davantage à la deuxième définition car si on considère tous les groupes migratoires comme une diaspora, en l'occurrence sa définition s'élargit et cette notion devient moins opérationnelle.

Dans tous les cas, les réseaux sociaux et les diverses formes migratoires, ainsi que l'apparition de nouvelles technologies permettant d'améliorer les conditions de la communication à distance – très

---

<sup>164</sup> Schnapper, « De l'État-nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora », p.9.

<sup>165</sup> Ma Mung, « La désignation des diasporas sur Internet », p.23.

<sup>166</sup> Dufoix, *Les diasporas*, p.23.

<sup>167</sup> Ibid., p.24.

<sup>168</sup> Ibid., p.26.

utiles pour les migrants –, ont contribué à la consolidation et/ou à la visibilité des diasporas.

### **L'ampleur du phénomène migratoire**

Un autre trait prégnant dans la société de nos jours est l'augmentation des migrations internationales. D'après l'Organisation internationale des migrations (OIM), le nombre de personnes qui, de par le monde, vivent à l'étranger est de 191 millions, soit près de 3% de la population mondiale. Wihtol de Wenden remarque qu'en 1965 il y avait 77 millions de migrants dans le monde, en 1990 le chiffre augmente à 111 millions, et en 2004 il atteint les 150 millions<sup>169</sup>.

Hania Zlotnik constate qu'entre 1980 et 2000 le nombre de migrants a augmenté de 2,8% par an, ce qui constitue l'augmentation la plus rapide depuis les années 1960. Ainsi, en 2000 une personne sur 35 était migrante, tandis que deux décennies auparavant il y avait seulement un migrant sur 44 personnes. En vingt ans, le nombre de migrants dans le monde a donc augmenté de 75%<sup>170</sup>. Cependant, des auteurs tels que Bertrand Badie considèrent que cette augmentation au cours des quarante dernières années constitue une faible progression si l'on considère les facilités de transport<sup>171</sup>.

Divers facteurs expliquent l'intensification des migrations internationales. Parmi les facteurs économiques se trouve l'inégalité de revenus et d'opportunités d'emploi à l'intérieur d'une même région ou entre des régions différentes – notamment entre pays développés et pays en développement. D'après Barou, un autre facteur qui favorise les mouvements migratoires est la progression de la croissance démographique<sup>172</sup>, qui n'est pas équilibrée entre les régions. Selon Jean-Philippe Chauzy, l'écart démographique augmente le flux migratoire pour deux raisons : « d'une part, l'existence d'une population à la baisse et vieillissant dans les pays industrialisés va stimuler la demande de main-d'œuvre immigrée et, d'autre part, un grand nombre de jeunes des pays en développement vont être à la recherche de possibilités de travail et de vie à l'étranger<sup>173</sup> ». Enfin, l'intensification de la migration tient à des facteurs socio-politiques tels que les bouleversements qui ont suivi la chute du Mur de Berlin, la succession de conflits après la disparition des deux blocs de puissance mondiale – qui a généré une augmentation des flux de demandeurs d'asile<sup>174</sup> –, et la formation de nouveaux États après la désintégration de l'Union Soviétique<sup>175</sup>. Wihtol de Wenden ajoute que la généralisation progressive des passeports dans

---

<sup>169</sup> Wihtol de Wenden, « La citoyenneté face aux nouveaux visages du migrant », p.81.

<sup>170</sup> Zlotnik, « Tendencias de la migración internacional desde 1980 », p.35.

<sup>171</sup> Badie, « Migrations dans la mondialisation », p.5.

<sup>172</sup> Barou, *La planète des migrants*, p.17.

<sup>173</sup> Chauzy, « Les défis à relever dans une économie mondiale en mutation », p.130.

<sup>174</sup> Barou, *La planète des migrants*, p.18.

<sup>175</sup> Hania Zlotnik observe que la mobilité des populations explique seulement en partie ce phénomène, car plus d'un tiers de cette augmentation est dû à la formation de 15 États indépendants après la désintégration de l'Union Soviétique. Zlotnik, « Tendencias de la migración internacional desde 1980 », p.35.

différents pays (à l'exception de la Chine, la Corée du Nord et le Cuba) garantit un droit de sortie en dépit du fait que le droit d'entrée, à travers les visas, est de plus en plus restreint<sup>176</sup>.

Barou estime que « 1/3 personnes déplacées aujourd'hui sont demandeurs d'asile, les autres 2/3 sont des populations en quête d'un emploi (raisons économiques) et familles qui vont rejoindre un de leurs membres déjà installés dans un autre pays<sup>177</sup> ». Les chiffres de Wihtol de Wenden diffèrent : 1/3 de migration familiale, 1/3 de migration de travail, 1/3 de réfugiés<sup>178</sup>.

Malgré la disparité des chiffres concernant les flux migratoires – par ailleurs toujours difficiles à mesurer –, le tendance globale montre une augmentation du phénomène migratoire.

### **La diversification de la figure du migrant**

Non seulement le nombre de migrants a augmenté, mais la figure elle-même du migrant s'est diversifiée. D'après Simon, « les femmes, les jeunes, les étudiants, les qualifiés constituent, avec les demandeurs d'asile, les principales figures de la mondialisation migratoire actuelle<sup>179</sup> ».

#### *Les femmes*

La participation des femmes aux mouvements migratoires n'est pas nouvelle. En effet, Christine Catarino et Mirjana Morkvasic estiment qu'en 1960 47% des migrants étaient des femmes, contre 49% en 2000<sup>180</sup>. Cependant, auparavant ces femmes étaient considérées comme les accompagnatrices d'une migration masculine, et « le neutre au masculin fut considéré comme suffisamment légitime pour représenter tous les migrants<sup>181</sup> ». Piché considère que le numéro spécial de *l'International Migration Review*, paru en 1984 et dirigé par Mirjana Morokvasic, constitue le texte fondateur des études sur les migrations féminines<sup>182</sup>.

De nos jours, les femmes sont sociologiquement visibles. Elles incarnent la nouvelle figure du migrant : elles se déplacent seules ou se trouvent en tête d'une migration familiale. Il y a donc une inversion des rôles traditionnels de la migration. Auparavant, les hommes étaient les protagonistes de tout le processus migratoire, aussi bien du déplacement que de l'installation, l'insertion et l'intégration dans la société d'accueil. Aujourd'hui les femmes migrantes, célibataires ou mariées, se déplacent avec leurs enfants ou bien les laissent aux soins d'autres femmes dans leur pays d'origine.

---

<sup>176</sup> Wihtol de Wenden, « La citoyenneté face aux nouveaux visages du migrant », p.80.

<sup>177</sup> Barou, *La planète des migrants*, p.18.

<sup>178</sup> Wihtol de Wenden, « La citoyenneté face aux nouveaux visages du migrant », p.81.

<sup>179</sup> Simon, « La mondialisation migratoire à la française », p.148.

<sup>180</sup> Catarino et Morokvasic, « Femmes, genre, migration et mobilités », p.7.

<sup>181</sup> Ibid.

<sup>182</sup> Piché, « Les fondements des théories migratoires contemporaines », p.30.

Cette nouvelle migration est souvent encouragée par l'offre d'emplois liés au travail domestique ou à la garde de personnes âgées ou d'enfants. Cela a permis à une partie de la population active féminine originaire de la société d'accueil de s'insérer dans le marché du travail en dehors des tâches domestiques et familiales, désormais accomplies par les migrantes. C'est le cas notamment de l'Espagne, avec l'arrivée de nombreuses femmes latino-américaines. La migration de femmes diplômées est aussi présente mais, comme le remarquent Catarino et Morkvasic, il existe une faible quantité d'études sur des femmes migrantes qualifiées ou intégrées au marché du travail dans des secteurs d'activité socialement plus valorisants<sup>183</sup>.

Kitty Calavita observe qu'en Italie et en Espagne les femmes représentent presque la moitié de la population migrante. Dans le cas de l'Espagne, les flux migratoires les plus féminisés viennent de République dominicaine (80% de femmes), de Colombie (72%), d'Équateur et de Brésil (70%), de Guinée Équatoriale (66%), de Philippines et de Pérou (65%)<sup>184</sup>.

### *Les étudiants*

La mobilité des étudiants et des professeurs n'est pas non plus nouvelle. Stéphanie Garneau affirme que ces déplacements sur une base individuelle ou dans le cadre d'un fractionnement des universités existaient déjà au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles<sup>185</sup>. Cependant, d'après Abdelkader Latreche « l'accroissement des dépendances entre les différentes régions au fil des décennies, l'évolution asymétrique des sciences et des techniques, le développement et les transformations des migrations internationales et la naissance de nouveaux espaces régionaux transforment la géographie et le volume du mouvement des étudiants à l'étranger<sup>186</sup> ».

Ces facteurs macro- se conjuguent avec des éléments micro- : la poursuite des études répond à un besoin de réalisation personnelle et de promotion sociale, et constitue une réponse à la demande, dans le marché du travail, de diplômés et de personnel très qualifié. Réaliser des études à l'étranger augmente encore plus le capital humain et permet d'être plus performant dans le marché du travail du pays d'origine, de résidence, ou ailleurs. Il s'agit donc d'une stratégie économique et sociale de la part des étudiants et de leurs familles, parfois favorisée par des initiatives politiques en matière d'éducation – notamment le financement de bourses.

Les migrations internationales d'étudiants ont connu une croissance depuis la fin des années 1990. D'après Simon, le nombre d'étudiants étrangers a augmenté de 41% entre 1990 et 1999. La moitié de ces nouveaux migrants sont des étudiants asiatiques, les étudiants européens représentent un

---

<sup>183</sup> Catarino et Morokvasic, « Femmes, genre, migration et mobilités », p.8.

<sup>184</sup> Calavita, « Contradicciones estructurales en la política de inmigración: los casos de la Europa del Sur y de los Estados Unidos », p.190.

<sup>185</sup> Garneau, « Les expériences migratoires différenciées d'étudiants français », p.139.

<sup>186</sup> Latreche, « Les migrations étudiantes de par le monde », p.13.

quart de ce flux, et les étudiants africains 15%. 62% des étudiants étrangers se déplacent depuis les pays du Sud vers les pays du Nord, tandis qu'un tiers des déplacements s'effectuent entre les pays du Nord<sup>187</sup>. Latreche soutient que les proximités géographiques et linguistiques sont les deux facteurs qui déterminent le choix de déplacement des étudiants<sup>188</sup>.

La France est une destination choisie par nombre de ces nouveaux migrants, et notamment par les étudiants provenant de l'Afrique francophone et des pays arabes. La prépondérance des étudiants africains date de la période qui a suivi l'indépendance des anciennes colonies. Garneau affirme qu'à cette époque « l'image des étudiants étrangers était positive et leur accueil en France s'inscrivait dans une logique universitaire (droit à l'éducation) et diplomatique (gestion des relations internationales)<sup>189</sup> ». Mais le durcissement des politiques migratoires des années 1970 a affecté l'accueil des étudiants étrangers<sup>190</sup>. Aujourd'hui le statut d'étudiant permet de régulariser le séjour dans le pays de résidence mais autorise à travailler de manière légale seulement jusqu'à 60% d'un temps plein. La possibilité de travailler de manière illégale a par ailleurs éveillé le soupçon concernant la venue de « faux » étudiants.

Cependant, dans le cadre de la mondialisation les pays ont développé des programmes d'internationalisation de l'éducation et d'institutionnalisation de la mobilité internationale des étudiants<sup>191</sup>. Dans le cas européen, cette politique a donné lieu à la « Déclaration de Bologne<sup>192</sup> » au programme Erasmus<sup>193</sup> et au programme Erasmus Mundus<sup>194</sup> (qui favorise les rapports entre l'Union Européenne et les pays non communautaires). Actuellement, la France est le troisième pays d'accueil des étudiants étrangers, et le premier en dehors des pays anglophones – notamment les États-Unis et l'Angleterre. Dans ces dernières années, le nombre d'étudiants asiatiques est en progression<sup>195</sup>.

---

<sup>187</sup> Simon, *Migrants et migrations du monde*, p.48.

<sup>188</sup> Latreche, « Les migrations étudiantes de par le monde », p.18.

<sup>189</sup> Garneau, « Les expériences migratoires différenciées d'étudiants français », p.139.

<sup>190</sup> Ibid.

<sup>191</sup> Ibid., p.140.

<sup>192</sup> La Déclaration de Bologne est une initiative qui vise à rapprocher les systèmes d'enseignement supérieur européens. Elle introduit un système de grades académiques facilement reconnaissables et comparables, et promeut la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs afin d'assurer la qualité de l'enseignement et d'intégrer la dimension européenne dans l'enseignement supérieur.

<sup>193</sup> Le programme Erasmus favorise les actions de mobilité en Europe pour les étudiants (périodes d'études ou de stage), le personnel enseignant (mission d'enseignement), ainsi que l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement supérieur (périodes de formation). <http://www.europe-education-formation.fr/page/erasmus>

<sup>194</sup> Le programme Erasmus Mundus est une extension du programme précédent lancé en janvier 2004. Il offre à des étudiants des pays tiers une bourse d'excellence leur permettant de réaliser leur formation en Europe.

<sup>195</sup> Simon, « La mondialisation migratoire à la française », p.149.

## *Les qualifiés*

Les migrations économiques peuvent concerner des individus peu qualifiés (*arm drain*) ou qualifiés. Dans ce dernier cas, le phénomène de la « fuite de cerveaux » ou « brain drain » acquiert une importance capitale dans la discussion sur l'articulation entre migration et développement. Le terme « brain drain » permet de rendre compte des effets économiques négatifs que l'émigration des diplômés peut avoir sur leur pays d'origine. Initialement, ce terme a été employé à propos du départ de médecins depuis l'Angleterre vers les États-Unis, mais il s'est ensuite répandu et actuellement il désigne un phénomène qui touche principalement les pays en développement.

D'après Jean-Baptiste Meyer, le taux d'expatriation des diplômés de l'enseignement supérieur est de 5% en Asie, et de 10% en Afrique. La région d'Amérique latine et des Caraïbes est celle qui présente le plus des disparités : 5% en Amérique du Sud, 17% en Amérique Centrale et 43% aux Caraïbes. Cette disparité est exemplifiée par les cas extrêmes du Brésil, qui compte 2% de taux d'expatriation qualifiée, et de la Guyane, avec 80%<sup>196</sup>. Le même auteur explique ces différences par un certain nombre de facteurs corrélés : facteurs économiques (PNB/hbt), géographiques (proximité d'un centre attracteur), historiques (tradition coloniale), institutionnels (système académique), structurels (capacité technologique) et démographiques (masse critique qualifiée)<sup>197</sup>.

En se focalisant sur l'expérience des migrants qualifiés provenant du Sud-est de l'Asie, Mario Albornoz et al. observent qu'à la fin des années 1980 le terme « brain circulation » ou « brain exchange » met en question l'idée de perte attribuée aux pays d'origine, en montrant que les expatriés diplômés peuvent contribuer au développement technologique et économique de leurs pays d'origine<sup>198</sup>. Actuellement, le terme le plus couramment utilisé pour rendre compte de cette nouvelle perspective est celui de « brain gain », qui met en évidence que les ressortissants diplômés sont un capital social et humain potentiellement mobilisable par leur pays d'origine.

Ainsi, les migrants hautement qualifiés contribuent au développement scientifique de leur pays de résidence, mais aussi favorisent l'influence de ce dernier sur leur pays d'origine. Il en va de même pour les étudiants formés à l'étranger. Mais, dans ce cas, les migrants peuvent également importer leur savoir dans leur pays d'origine, non seulement en retournant pour y habiter, mais également en promouvant la mobilité et les échanges entre les deux sociétés. À cet égard, Meyer observe que les « diasporas de savoir » sont généralement organisées sur une base associative et constituée par des membres originaires d'une même région qui vivent dans une dispersion spatiale et qui partagent des compétences et des projets. Ces diasporas ont un rôle important dans le développement des

---

<sup>196</sup> Meyer, « Défis de la mobilité des hautement qualifiés de l'Amérique Latine : quelques éléments de réflexion ».

<sup>197</sup> Ibid.

<sup>198</sup> Albornoz, Luchilo, et Flores, « Estudio bibliográfico en materia de análisis de procesos migratorios de recursos humanos altamente calificados ».

pays d'origine des migrants, à travers une multiplicité d'actions : des échanges d'information spécialisée, des transferts de technologie, des tutorats d'étudiants, des projets de recherche conjoints, etc.<sup>199</sup>. L'auteur plaide pour le développement et pour la promotion de cette culture du lien, ainsi que pour l'implémentation de dispositifs d'action accompagnant ces réseaux diasporiques<sup>200</sup>.

### *Les réfugiés*

Le statut de réfugié peut être accordé selon trois modalités : l'asile conventionnel, l'asile constitutionnel, et le mandat du Haut Commissariat aux Réfugiés. Le premier cas est défini dans l'article 1<sup>er</sup> de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 comme concernant « toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut, ou en raison de ladite crainte, ne veut y retourner ». Le deuxième cas concerne « toute personne persécutée en raison de son action en faveur de la liberté », tandis que le troisième reprend la définition de l'asile conventionnel, mais en excluant l'appartenance à un groupe social<sup>201</sup>. Ainsi, le statut de réfugié se fonde sur un double critère : la persécution et le manque de protection nationale.

Piché constate à partir des années 1990 une augmentation de la demande d'asile qui a eu pour conséquence de « basculer la question du refuge vers une problématique migratoire<sup>202</sup> ». Nonobstant, ce flux ne suit pas toujours le modèle de déplacement qui correspond à la migration des individus issus des pays en voie de développement vers des pays développés. Comme nous l'avons mentionné précédemment,  $\frac{3}{4}$  des réfugiés sont accueillis dans le tiers monde. Cristina Blanco remarque que les principaux pays d'asile sont le Pakistan, l'Iran, le Tchad, l'Uganda, l'Éthiopie, le Kenya et le Congo, et que les pays européens accueillent presque quatre fois plus de réfugiés que les États-Unis et le Canada<sup>203</sup>.

### *Les jeunes*

Selon l'OIM, « les jeunes constituent le groupe le plus important à migrer essentiellement parce qu'ils sont à la recherche d'un emploi décent, de meilleures conditions de vie et d'éducation, qu'ils

---

<sup>199</sup> Meyer, « La circulation des compétences, un enjeu pour le développement », p.53.

<sup>200</sup> Ibid., p.65.

<sup>201</sup> Source : <http://www.france-terre-asile.org/demande-dasile/statut-de-refugie> Consulté le 10 décembre 2013.

<sup>202</sup> Piché, « Les fondements des théories migratoires contemporaines », p.42.

<sup>203</sup> Blanco, *Migraciones*, p.15.

sont en quête de regroupement familial, ou pour des raisons humanitaires<sup>204</sup> ». Ainsi, les étudiants, les femmes et les réfugiés – qui sont souvent des jeunes – représentent des nouvelles figures migratoires caractéristiques de notre époque.

Mais, au-delà de ces croisements, les jeunes en général sont nombreux à être attirés par les imaginaires de la migration que véhiculent les médias et par l'expérience d'autres migrants. Adela Pellegrino a étudié le cas des jeunes uruguayens, dont un quart a tendance à migrer vers des pays développés – notamment les États-Unis et l'Espagne –, en quête d'un « meilleur avenir »<sup>205</sup>.

Cependant, la décision de se déplacer ne relève pas toujours de la recherche d'alternatives pour sortir de la pauvreté – ces jeunes uruguayens sont issus de foyers à revenus moyens et moyens-élevés –, mais elle peut aussi être motivée par l'envie de vivre une expérience internationale, par le désir d'aventure, ou par la quête d'autonomie, de réalisation personnelle ou d'un nouveau style de vie.

### **Les politiques de gestion des flux migratoires**

De leur côté, les politiques migratoires et la manière de gérer l'augmentation des flux migratoires ont aussi subi des modifications. Par exemple, en 1860 commence l'immigration de masse aux États-Unis, constituée par des personnes provenant principalement d'Europe (surtout d'Irlande et d'Allemagne) qui cherchaient à faire fortune dans ce pays<sup>206</sup>. Après la Guerre de Sécession, l'immigration se diversifie : les nouveaux arrivés proviennent maintenant de l'Europe du Sud ou de l'Est et de l'Asie. Les premières lois migratoires étaient fondées sur des critères ethniques, notamment l'interdiction de la migration chinoise<sup>207</sup>.

Dans les pays du Cône Sud, la migration des Européens répondait à une invitation explicite. En effet, pour des raisons économiques, sociales et stratégiques ces pays ont fait appel à des *colonos* européens. C'est le cas du Chili, où des Allemands sont arrivés après la mise en place de la Loi d'immigration sélective de 1845, qui favorisait la colonisation des régions du Sud du pays.

Pendant l'époque fordiste, la migration continue à être encouragée et organisée par les États<sup>208</sup>. On peut citer en exemple le système « noria », développé en France dans les années 1960. Ce système assurait le relais migratoire par le remplacement de chaque migrant provenant notamment du Maghreb par un autre issu de la même famille ou du même village. Cependant, lors de la fermeture

---

<sup>204</sup> [http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/comment-analysis/WCMS\\_219048/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/comment-analysis/WCMS_219048/lang--fr/index.htm)  
Consulté le 10 décembre 2013.

<sup>205</sup> Pellegrino, « La propension des jeunes à émigrer ».

<sup>206</sup> D'après Fohlen, entre 1881 et 1915, 22 millions d'immigrés européens arrivent aux États-Unis. Fohlen, « Problématique de l'immigration aux États-Unis », p.15.

<sup>207</sup> La Loi d'exclusion des Chinois (*Chinese Exclusion Act*) voté en 1882 suspendait l'immigration des Chinois vers les États-Unis. Cette exclusion a été ensuite élargie aux Japonais.

<sup>208</sup> Rea et Tripier, *Sociologie de l'immigration*, p.32.

des frontières en France en 1974, la « noria » a été interrompue, en donnant lieu à l'installation définitive des migrants. Ils ont alors fait appel au regroupement familial faute de pouvoir continuer avec le relais, qui assurait la mobilité aux niveaux familial et communautaire<sup>209</sup>.

Dans l'actualité, en dépit du flux de biens et de services à échelle mondiale et de l'accélération des mobilités internationales, les politiques en matière de migration sont très restrictives. Simon observe que ces mobilités se voient confrontées « à un protectionnisme migratoire que l'histoire de l'humanité n'a jamais connu<sup>210</sup> ». Pour Massey, cela constitue un grand paradoxe, car les pays riches s'investissent largement pour mettre en place des mesures qui permettent de gérer les flux des biens et des services, mais en même temps ce sont eux-mêmes qui limitent les flux migratoires<sup>211</sup>. Ainsi, le déplacement de personnes est contrôlé par la politique des visas, la mobilité devenant dès lors un privilège inégalement réparti entre les êtres humains de nationalités différentes.

Baumann observe que si les visas d'entrée commencent progressivement à être abolis à travers le monde, il n'en va pas de même pour les contrôles d'identité. Selon lui, ces contrôles constituent une nouvelle forme de stratification qui fait que dans l'« accès à la mobilité mondiale, certains d'entre nous jouissent de la nouvelle liberté de se déplacer sans papiers », tandis que « d'autres, pour les mêmes raisons, n'ont pas le droit de rester où ils sont<sup>212</sup> ».

Pour ce qui est de la Communauté européenne, elle continue à exiger des visas pour les ressortissants de nombreux pays. À cet égard, Serge Weber observe que le visa Schengen a eu comme conséquence « la transformation radicale de la frontière extérieure dans sa forme [...] Celle-ci ne correspond plus à la définition classique de la frontière [...]. La frontière prend une forme ponctuelle et se situe désormais en amont, principalement dans les consulats des pays membres... La frontière externe, cessant d'être une frontière physique, prend une forme virtuelle, numérique ou informatique, qu'activent des fichiers centralisés<sup>213</sup> ».

Mais la nationalité n'est pas le seul facteur d'inégalité par rapport à la mobilité. On peut considérer aussi les compétences des migrants, qui sont valorisées de manière différente selon les besoins du pays d'accueil. Antoine Pécoud et Paul de Guchteneire affirment que « les travailleurs hautement qualifiés bénéficient aujourd'hui d'un degré de mobilité très supérieur à celui de leurs compatriotes non qualifiés, tandis qu'à l'époque des "Trente Glorieuses", les travailleurs non qualifiés étaient privilégiés<sup>214</sup> ».

---

<sup>209</sup> Le Bras, « Mascarade des migrations : nouvelles formes, nouveaux enjeux », p.48.

<sup>210</sup> Simon, *Migrants et migrations du monde*, p.1.

<sup>211</sup> Massey, « Mondialisation et migrations : l'exemple des Etats-Unis », p.33.

<sup>212</sup> Bauman, *Le coût humain de la mondialisation*, p.134.

<sup>213</sup> Weber, « L'Europe discrimine à ses frontières », p.36.

<sup>214</sup> Pécoud et de Guchteneire, « Migrations sans frontières », p.42.

Ainsi, les politiques migratoires visent non seulement à contrôler les flux migratoires mais également à sélectionner les migrants « souhaitables ». À ce propos, nous avons signalé que parmi les bénéfices que peut impliquer pour un pays le fait d'accueillir des migrants se trouvent : peupler des zones peu denses, rajeunir la population – d'après Weber, le recours à l'immigration de peuplement est une nécessité pour tous les pays européens, sans exception<sup>215</sup> –, et occuper des postes de travail pour lesquels il y a un manque de main-d'œuvre – que ce soit parce que ces postes ne sont pas attractifs pour les nationaux, ou parce qu'ils sont mal rémunérés. En effet, de nombreuses fois les migrants exercent des métiers dits « trois D » : dangereux, difficiles et dégueulasses (en anglais, dangerous, difficult, dirty).

L'embauche de migrants légaux et illégaux permet en outre d'effectuer une sorte de « délocalisation sur place ». Emmanuel Terray observe à cet égard qu'en embauchant des travailleurs en situation irrégulière, les entreprises peuvent continuer à fonctionner sur place mais en profitant des avantages de la délocalisation : absence de droit et de protection, et longues journées de travail avec des conditions de travail pénibles pour un salaire réduit et aléatoire<sup>216</sup>.

Cependant, les migrants peuvent aussi réaliser des métiers qualifiés que les travailleurs nationaux refusent en raison des conditions de travail et pour lesquels il existe un manque de personnel. Yannick Blanc donne l'exemple des hôpitaux parisiens : « sans les médecins venus du Maghreb ou du Moyen-Orient, notre service public médical s'effondrerait<sup>217</sup> ». Comme nous l'avons dit, la migration peut aussi favoriser l'augmentation du taux d'emploi féminin native, comme dans le cas de l'Espagne.

Si la migration peut menacer le niveau des salaires, Badie observe qu'elle peut en même temps contribuer « à financer les budgets sociaux et à réduire les risques de délocalisation. En augmentant la richesse nationale, elle agit favorablement sur les revenus des ménages<sup>218</sup> ». Carine Fouteau évoque les résultats publiés par le Ministère de l'Intérieur britannique à propos d'une comparaison entre les taxes acquittées et les prestations sociales perçues par les migrants : « les étrangers ont payé 10% de plus que ce qu'ils avaient reçu, contre 5% pour les "natifs"<sup>219</sup> ». Le cas de l'Espagne est semblable ; en 2006, le gouvernement a annoncé : « l'immigration, en forte progression, a des

---

<sup>215</sup> Weber souligne que « la structure par âge de la population de tous les pays européens nécessite d'urgence une immigration de peuplement, appelée à s'y installer, vivre, travailler et procréer... Même en France, où pourtant la fécondité frôle le seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme), les projections indiquent qu'il ne restera, en 2050, que deux actifs pour une personne âgée. Pour éviter une diminution nette de la population des pays européens d'ici 2030, le recours à l'immigration de peuplement est une nécessité pour tous les pays sans exception » Weber, « L'Europe discrimine à ses frontières », p.34.

<sup>216</sup> Terray, « Une autre politique d'immigration est-elle possible ? », p.68.

<sup>217</sup> Blanc, « La politique de l'immigration au piège des symboles », p.58.

<sup>218</sup> Badie, « Migrations dans la mondialisation », p.10.

<sup>219</sup> Fouteau, « Combien ça coûte, combien ça rapporte ? », p.36.

effets "largement positifs" sur la croissance économique, estimés à 30% voire 50% de PIB<sup>220</sup> ». Ainsi, la migration rapporte plus qu'elle ne coûte aux économies des pays d'accueil.

Joaquín Arango observe qu'en matière de politique migratoire, l'Europe constitue une exception car les politiques de migration sont plus restrictives que dans d'autres pays. En même temps, puisqu'il s'agit d'États démocratiques, ils assument des obligations politiques et morales envers les migrants en leur accordant par exemple le droit à l'asile, au regroupement familial ou à la naturalisation – des politiques qui n'existent pas dans les pays du Golf Persique et de l'Asie Pacifique<sup>221</sup>.

Les politiques migratoires ne touchent pas seulement les pays de résidence des migrants, mais également leurs pays d'origine. L'acceptation de la double nationalité, la création d'espaces de participation politique à travers le droit à voter depuis l'étranger, la représentation politique des migrants au moyen de postes de sénateurs, et l'institutionnalisation de la migration par la création de bureaux consacrés aux migrants, sont des manifestations de l'intérêt des États pour établir des liens avec leurs ressortissants en favorisant leur participation politique et économique afin de les intégrer au projet national.

Cet intérêt est en grande partie dû aux effets économiques de l'émigration. Parmi les apports des migrants vis-à-vis de leur pays d'origine se trouvent : le soutien économique lors des catastrophes, la philanthropie des associations, les voyages de tourisme et l'achat de biens immobiliers. Mais l'apport principal est constitué par les remesas, c'est-à-dire par l'envoi de ressources financières de la part des migrants à leurs proches restés sur place. Selon la Banque Mondiale, les remesas représentent 0,6% de la richesse mondiale, c'est-à-dire deux fois plus de la totalité de l'aide officielle que les pays les plus riches accordent au développement<sup>222</sup>. Le gouvernement de Philippines, par exemple, encourage chez les ressortissants de ce pays le transfert d'argent par téléphone, ce qui est devenu selon David Bounie, Dana Diminescu et Abel François, « une politique d'État et a entraîné la naissance de nombreuses entreprises innovantes<sup>223</sup> ».

Pour des pays d'Amérique latine, les remesas représentent une source importante de devises. C'est par exemple le cas de l'Équateur : à la suite de la crise économique de la fin des années 1990<sup>224</sup>, 4% de la population a quitté le pays. Les remesas sont pour ce pays la deuxième source de devises

---

<sup>220</sup> Ibid., p.38.

<sup>221</sup> Arango, « Europa y la inmigración: una relación difícil », p.96.

<sup>222</sup> Newland, « Las redes migratorias como recurso de desarrollo: más allá de las remesas », p.59.

<sup>223</sup> Bounie, Diminescu, et François, « Une analyse socio-économique des transferts d'argent des migrants par téléphone », p.93.

<sup>224</sup> À la fin des années 1990, le départ de nombreux équatoriens de leur pays est motivé par plusieurs facteurs : une haute inflation (90%), un taux de chômage élevé, une chute des revenus de plus de 30%, un taux élevé de sous-emplois, et une dollarisation du pays en 2000. Gratton, « Ecuador en la historia de la migración internacional ¿Modelo o aberración? », p.38.

après le pétrole<sup>225</sup>. En 2001, elles représentaient 10% du PIB, tandis qu'actuellement elles représentent 6% du PIB<sup>226</sup>. L'État équatorien porte un intérêt spécial à l'établissement de liens avec ses ressortissants, comme le montrent certains articles de la Constitution de 2008<sup>227</sup> et la mise en place de programmes qui facilitent le retour des migrants équatoriens<sup>228</sup>.

Cependant, les remesas ne constituent pas la solution au problème du développement national car, comme de nombreuses études le montrent, elles servent principalement à payer des frais de consommation, de logement, de santé et d'éducation, et sont rarement destinées aux investissements productifs<sup>229</sup>. Nonobstant, certaines pratiques permettent de modifier ces données : c'est le cas du programme *Tres por uno* (*Trois pour un*). Mis en place au Mexique, ce programme permet de financer des œuvres d'infrastructure de base dans les communautés d'origine des migrants d'une part grâce à des remesas collectives obtenues à travers des organisations des migrants, et d'autre part grâce à la participation des trois niveaux du gouvernement – fédéral, étatique et municipal. Le nom du programme fait allusion à son déroulement : pour chaque peso mexicain apporté par les migrants, le gouvernement apporte trois pesos<sup>230</sup>.

Les régions d'émigration peuvent aussi ressentir négativement le départ de leurs ressortissants, notamment lorsqu'ils sont qualifiés. Nous avons mentionné précédemment la « fuite des cerveaux » et la formation de réseaux diasporiques de savoir visant à contribuer au développement du pays d'origine depuis l'étranger. Certaines de ces initiatives sont promues ou soutenues par les pays d'émigration.

---

<sup>225</sup> Villamar et Acosta, « Las remesas de los emigrantes y sus efectos en la economía ecuatoriana ».

<sup>226</sup> Parella, « Una aproximación cualitativa a las remesas de los inmigrantes peruanos y ecuatorianos en España y a su impacto en los hogares transnacionales », p.247.

<sup>227</sup> À propos des ressortissants équatoriens à l'étranger, la Constitution équatorienne de 2008 contient les articles suivants :

- Article 40: Toutes les personnes ont le droit à migrer... L'État, à travers les institutions pertinentes, développera des actions pour l'exercice du droit des équatoriens à l'étranger, quelle que soit leur condition migratoire... Il promouvra les liens avec l'Équateur, facilitera le regroupement familial et stimulera le retour volontaire.... Il protégera les familles transnationales et les droits de leurs membres.

- Article 63: Les Équatoriennes et les Équatoriens à l'étranger ont le droit de voter pour une Présidente ou un Président de la République, pour une vice-présidente ou un vice-président, et pour des représentants nationaux et de la circonscription. De même, ils peuvent être élus pour tous les postes.

- Article 392: L'État veillera sur les droits de toutes les personnes en mobilité... L'État concevra, adoptera, mettra en œuvre et évaluera les politiques, les plans, les programmes et les projets à ce sujet, et il coordonnera l'action de ses organes avec les autres États et avec les organisations de la société civile qui travaillent pour la mobilité humaine à l'échelle nationale et internationale.

<sup>228</sup> C'est le cas du « Plan Bienvenidos a Casa » (Plan Bienvenue à la maison), mis en place pour motiver les Équatoriens résidant en Espagne à rentrer dans leur pays en leur proposant un poste de travail. [http://www.fenadee.es/plan\\_bienvenido\\_a\\_casa.html](http://www.fenadee.es/plan_bienvenido_a_casa.html) Consulté le 20 janvier 2014.

<sup>229</sup> Newland, « Las redes migratorias como recurso de desarrollo: más allá de las remesas », p.60.

<sup>230</sup> Pour plus d'information, voir : García Zamora, « El Programa Tres por Uno de remesas colectivas en México. Lecciones y desafíos ».

Le Réseau Caldas, créé en 1992 en Colombie afin d'établir un lien entre les scientifiques colombiens de l'étranger et leur pays d'origine, a été un projet pionnier en Amérique latine. Après sa création, ce réseau a été placé sous la tutelle de Colciencias – l'organisme public chargé de la science et de la recherche –, mais aujourd'hui il n'est plus actif. Il existe aujourd'hui un autre programme créé par initiative du Ministère des relations extérieures, mais il n'est pas centré sur les diasporas de savoir. « Colombia nos une<sup>231</sup> » a pour objectif de connecter entre eux les Colombiens résidant à l'étranger (8% de la population) et de les intégrer aux politiques publiques. Également, le programme cherche à créer des conditions pour que les Colombiens qui souhaitent migrer le fassent de manière volontaire et organisée, en assurant la protection de leurs droits et leur lien avec le pays, et en accompagnant leur éventuel retour. D'autres programmes du gouvernement colombien pour les ressortissants à l'étranger sont : *Repatriación de cerebros fugados* (*Rapatriement des cerveaux fugués*<sup>232</sup>), 1970 ; *Colombia para Todos* (*Colombie pour Tous*<sup>233</sup>), 1996 ; *Comunidades Colombianas en el Exterior* (*Communautés colombiennes à l'extérieur*<sup>234</sup>), 1998 ; et *Conexión Colombia* (*Connexion Colombie*<sup>235</sup>), 2003.

En ce qui concerne les droits constitutionnels des Colombiens résidant à l'étranger, depuis 1961 ils peuvent voter pour les élections présidentielles. Depuis 1991, ils ont le droit à la double nationalité et à un représentant dans le Congrès national, et depuis 1997 ils ont le droit à avoir un représentant dans la Chambre basse, à voter dans les élections du parlement et à être choisis comme représentants de leur région d'origine dans le Congrès<sup>236</sup>.

D'autres politiques ont un caractère plus restrictif car elles visent à récupérer l'investissement public. C'était le cas, analysé par la politologue Speranta Dumitru, de l'Union Soviétique, qui a imposé en 1972 une « taxe de sortie » aux candidats à l'émigration. Selon Dumitru, cette « politique concernait les personnes d'origine juive, dont le départ avait été racheté par l'État d'Israël et remboursé par les intéressés<sup>237</sup> ». De nos jours, les politiques de remboursements en cas de non-retour des étudiants qui ont réalisé leurs études à l'étranger avec une bourse de leur pays d'origine sont très répandues.

Si la migration et la mobilité sont consubstantielles à toutes les civilisations, dans les pages qui précèdent nous avons analysé différents traits caractéristiques de la migration internationale actuelle. Les transformations subies par cette dernière invitent à dépasser la conception classique de la migration en tant que déplacement permettant le passage d'un lieu à un autre, pour envisager des

---

<sup>231</sup> <http://www.redescolombia.org/colombianosune> Consulté le 20 janvier 2014

<sup>232</sup> <http://www.colciencias.gov.co/noticias/ambicioso-plan-para-retorno-de-cerebros-fugados-ofrece-colciencias> Consulté le 20 janvier 2014

<sup>233</sup> <http://colombiaparatodos.net/> Consulté le 20 janvier 2014

<sup>234</sup> <http://www.cancilleria.gov.co/footer/join-us/work/community> Consulté le 20 janvier 2014

<sup>235</sup> <http://www.conexioncolombia.com/> Consulté le 20 janvier 2014

<sup>236</sup> Guarnizo, « El Estado y la migración global colombiana », p.81.

<sup>237</sup> Dumitru, « L'éthique du débat sur la fuite de cerveaux », p.125.

mouvements moins sédentaires et plus multidirectionnels qui impliquent des personnes de profils très variés. Les politiques migratoires, qui ne concernent pas seulement le pays d'immigration mais également le pays d'émigration, répondent à ces changements. La migration n'est pas l'effet d'une cause unique ; son analyse doit donc reposer sur un regard plus large qui considère que le migrant est souvent un acteur de sa mobilité, celle-ci étant motivée par des décisions politiques et par une pluralité de facteurs.

## 2.2. FORMES DE MOBILITE EN MIGRATION

Comme nous l'avons signalé dans le chapitre précédent, nous concevons la mobilité comme *tout déplacement d'un individu dans l'espace physique, social, relationnel et virtuel qui produit un mouvement significatif, c'est-à-dire qui génère de changements sociaux et qui a des effets observables sur son acteur.*

Nous voulons insister sur le fait que nous ne considérons pas tout déplacement comme un forme de mobilité, car tous les déplacements n'assurent pas une mobilité. La mobilité est un déplacement marquant, qui laisse son empreinte sur la vie, l'identité ou la position sociale de la personne qui l'effectue.

La figure emblématique de l'homme d'affaires qui se déplace entre différents pays, voire entre différents continents, mais qui passe son temps dans des « non-lieux<sup>238</sup> », – par exemple entre l'aéroport, le centre de conférences et l'hôtel –, montre que le fait de se déplacer beaucoup ne signifie pas forcément être en mobilité.

À cet égard, Kaufmann identifie trois types de rapports entre mobilité et déplacement : i) se déplacer sans être mobile (comme dans le cas de l'homme d'affaires que nous venons de citer) ; ii) ne pas se déplacer et être mobile (comme les consommateurs de la communication à distance ou le lecteur d'un roman qui s'évade mentalement dans l'univers du personnage central) ; et iii) se déplacer et être mobile (lorsque la mobilité physique et la mobilité sociale vont ensemble)<sup>239</sup>.

Certes, les déplacements sont une expérience courante et répandue parmi les individus qui aboutit dans certains cas à la mobilité. Cependant, nous rappellerons l'hypothèse que la mobilité dans le cadre migratoire est une mobilité affirmée et multiple. Une mobilité affirmée car elle a toujours un effet sur l'individu – ce qui la distingue d'un simple déplacement. Une mobilité multiple car les migrants tout au long de leur expérience migratoire vivent au moins une mobilité physique, sociale, relationnelle et virtuelle.

---

<sup>238</sup> Pour Augé, un non-lieu est un « espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique ». Augé, *Non-lieux*, p.100.

<sup>239</sup> Kaufmann, *Les paradoxes de la mobilité*, p.32.

Par la suite, nous précisons les caractéristiques de la mobilité physique, sociale, relationnelle et virtuelle afin de les étudier dans le cadre migratoire.

### 2.2.1. MOBILITE PHYSIQUE

Traditionnellement, on distingue la migration volontaire de la migration obligée. Cependant, les motifs qui poussent les individus à migrer sont multiples et peuvent se situer entre les deux types de migration identifiés. Ainsi, il semble pertinent d'ajouter un troisième type de migration : la migration contrainte. La migration volontaire concerne les déplacements accomplis librement – par exemple, le choix de faire des études à l'étranger. À l'opposé, dans la migration obligée l'individu n'a pas de choix en ce qui concerne son déplacement car il est imposé par un tiers – comme dans le cas des exilés politiques. Quant à la migration contrainte, nous la considérons comme un déplacement dans lequel l'individu a un certain degré de liberté, mais se trouve contraint par les circonstances – il migre car il n'a pas d'opportunités dans son pays. C'est le cas de nombre de migrants économiques.

Quel que soit le type de migration, tous les migrants effectuent une mobilité physique. Cette mobilité ne se réduit pas seulement au fait de traverser une frontière et de s'installer dans un autre pays. Elle a également des conséquences sur la mobilité résidentielle et sur la mobilité quotidienne, outre les éventuels déplacements entre le pays de résidence et le pays d'origine. La mobilité physique des migrants ne peut pas se réduire à un déplacement, car dès que les individus franchissent un espace physique culturellement différente du leur, ils se voient confrontés à l'altérité dans la nouvelle société. En effet, afin de se déplacer et de s'installer dans la nouvelle société, le nouvel arrivé se trouve dans la nécessité de se familiariser avec la langue – dans le cas des migrations vers des pays de langue différente – et de connaître les habitudes locales afin de se « débrouiller » dans le quotidien. Il doit apprendre à s'orienter dans la ville, comprendre son organisation urbaine et le fonctionnement du système de transport, s'informer sur le fonctionnement du marché immobilier et accomplir la tâche de trouver un logement. Certes, dans un déplacement national il faut également savoir « bouger », mais il est probable que les codes urbains ne diffèrent pas autant entre les villes d'un même pays qu'entre des pays différents. En tant qu'étranger, l'individu doit se renseigner et effectuer les démarches administratives nécessaires pour légaliser son séjour, ou bien, le cas échéant, assurer les conditions minimales qui lui permettent de rester dans la clandestinité.

Or, une fois que le migrant est installé, la mobilité physique ne finit pas forcément. Elle est en effet un déplacement réversible : on peut l'accomplir dans un sens et dans un autre. Sayad se demande si la migration est un état provisoire qui se prolonge, ou un état durable vécu avec le sentiment du

provisoire<sup>240</sup>. Cependant, tout au long de leur séjour les migrants peuvent prendre la décision de partir, de rester ou de s'installer dans la mobilité, ce qui implique souvent une bifurcation dans leur projet migratoire originel.

Ainsi, nous considérons que la mobilité physique doit être analysée en interrogeant les trois moments du processus migratoire : « partir », « rester », « revenir ». Dans l'approche du départ, il faut déceler les motifs qui poussent à la migration, ainsi que les liens directs et indirects que les migrants possèdent dans leur pays de résidence et qui orientent le choix de la destination. Quant à la décision de « rester » dans le pays de résidence, de « revenir » au pays d'origine ou de s'installer dans la mobilité, pour la comprendre il est nécessaire d'étudier les projets des migrants pour l'avenir, en identifiant les facteurs d'attraction et de répulsion qui les orientent. Les études de la mobilité physique dans le cadre migratoire peuvent ainsi contribuer à mettre en question la conception du mouvement migratoire comme un phénomène unidirectionnel, effectué dans un espace bipolaire et vécu de manière quasi irréversible.

Pour mieux comprendre la mobilité physique, il faut également prendre en compte d'autres expériences de déplacement qui contribuent à la formation de la mobilité migratoire : les aller-retour, les déplacements de tourisme – même s'ils deviennent parfois des séjours plus longs ou des vacances-travail – et les déplacements préalables comme les voyages à l'étranger ou les déplacements nationaux qui par leurs caractéristiques ont impliqué une expérience de mobilité entraînant des changements sociaux. Ces expériences préalables dont la mobilité migratoire se nourrit peuvent être vécues par les migrants de manière directe, mais également de manière indirecte, lorsque des expériences de déplacement vécues par d'autres personnes ont une influence sur leur propre mobilité.

### 2.2.2. MOBILITE SOCIALE

Dans le cadre d'une migration choisie ou contrainte, les migrants arrivent dans le nouveau pays avec un projet migratoire. En revanche, lorsque le déplacement a été imposé, ce projet migratoire est souvent absent, mais bientôt les migrants parviennent à faire des projections sur l'avenir. Ainsi, au fur et à mesure que le temps passe, ils construisent une carrière migratoire et occupent une position sociale dans le pays récepteur.

Notre analyse de la mobilité sociale des migrants s'inspire de deux modèles d'interprétation. Premièrement, nous proposons d'étudier la mobilité sociale des migrants à travers l'analyse de la « carrière migratoire » développée par Marco Martiniello et Andrea Rea sur la base de la définition

---

<sup>240</sup> Sayad, *L'immigration ou Les paradoxes de l'altérité*.

proposée par Howard Becker<sup>241</sup> de la « carrière » en tant que processus de changement de statut ou de position tendant vers une réussite qui n'est pas fixée une fois pour toutes, mais qui évolue dans le temps. Martiniello et Rea précisent que la carrière dans le cadre migratoire « se construit objectivement par un parcours juridico-institutionnel et socio-économique et, d'autre part, elle se construit aussi subjectivement, en fonction de la confrontation entre les attentes de départ et les réalités vécues au travers de l'expérience migratoire<sup>242</sup> ».

Deuxièmement, notre analyse reprend le modèle d'interprétation utilisé par Laura Oso Casas afin d'étudier la mobilité sociale des femmes migrantes espagnoles en France. Ce modèle se fonde sur l'articulation de trois notions : les représentations, les stratégies, et les trajectoires de mobilité sociale. Les *représentations* concernent la manière dont les individus projettent leur mobilité sociale et se représentent eux-mêmes dans une certaine position. Pour leur part, les *stratégies* rendent compte d'une conduite rationnelle tendant vers un gain dans l'avenir. Enfin, les *trajectoires migratoires* conduisent à « étudier la relation entre mobilité géographique et mobilité sociale. La trajectoire sociale serait l'ensemble des positions sociales successives qu'occupe un individu au cours de son existence. Par trajectoire de mobilité sociale, nous faisons référence aux itinéraires personnels ou collectifs des individus en fonction d'un ou de plusieurs espaces sociaux donnés<sup>243</sup> ».

Nous ferons donc appel aux notions et aux critères identifiés par Oso Casas, Martiniello et Rea. En particulier, nous étudierons la carrière migratoire construite par les migrants en analysant les représentations qu'ils ont de leur propre mobilité sociale, et en identifiant les stratégies mises en place pour accomplir leur projet migratoire.

Ce regard centré sur la mobilité sociale depuis que l'individu est devenu migrant, c'est-à-dire depuis son arrivée au pays de résidence jusqu'à aujourd'hui, doit être complété par une analyse de la situation sociale qu'il avait dans son pays d'origine avant de migrer et de la position sociale qu'il occupe actuellement dans son pays de résidence. Cette comparaison entre l'expérience de mobilité sociale vécue dans les deux pays peut être également nourrie par une analyse du destin imaginaire que, selon le migrant lui-même, il aurait pu avoir s'il n'avait pas migré, par rapport à la situation de ses pairs restés dans son pays d'origine. Ainsi, nous prenons une distance critique par rapport aux études traditionnelles de la mobilité sociale dite « objective », qui considèrent notamment la catégorie professionnelle, mais également les revenus et les diplômes, comme les principaux critères pour mesurer cette mobilité. Cette approche fonde sa démarche méthodologique sur la réalisation d'enquêtes quantitatives. Au contraire, notre approche se centre davantage sur la

---

<sup>241</sup> Becker, *Outsiders*.

<sup>242</sup> Martiniello et Rea, « Des flux migratoires aux carrières migratoires », 2011, p.6.

<sup>243</sup> Oso Casas, « La réussite paradoxale des bonnes espagnoles de Paris », p.111.

mobilité sociale dite « subjective », la perception des individus par rapport à leur propre mobilité sociale se trouvant ainsi au cœur de notre recherche<sup>244</sup>.

Mais notre analyse ne se centre pas seulement sur la catégorie socio-professionnelle, les revenus et les diplômes : elle considère également la perception qu'ont les individus de leur qualité de vie, de leur pouvoir de consommation, de leur patrimoine, de leur accès aux voyages, de leur apprentissage d'une autre langue, de leur ouverture culturelle et de leur épanouissement personnel, entre autres. De même, notre démarche favorise la compréhension des stratégies des migrants pour construire leur carrière migratoire et les bifurcations dans leurs projets. Au niveau méthodologique, nous développons une approche qualitative centrée sur les récits de vie des migrants<sup>245</sup> qui s'inspire dans une certaine mesure de la proposition de Bertaux d'intégrer les histoires de vie afin d'identifier des dynamiques microsociales sous-jacentes à la formation des trajectoires de vie<sup>246</sup>.

### 2.2.3. MOBILITE RELATIONNELLE

Nous proposons d'étudier la « mobilité relationnelle » dans deux perspectives.

La première perspective tient au fait que la vie en société conduit tous les individus à être entourés d'un réseau social. Pour ceux qui se déplacent pendant une longue période, l'élargissement de leur réseau de contacts avec le tissage de nouveaux liens en co-présence physique est une évidence. Or, il est nécessaire de remarquer que nous nous référons à l'élargissement des contacts créés dans le pays de résidence et non à la formation d'un nouveau réseau, car les migrants s'installent dans une nouvelle société sans forcément abandonner leurs anciens liens. Dans cette perspective, nous proposons l'étude de la mobilité relationnelle à travers l'analyse de la configuration des réseaux sociaux des migrants. Cette analyse doit rendre compte des caractéristiques structurelles et des spécificités des réseaux sociaux des migrants. Concernant les caractéristiques structurelles, l'étude de la cohésion, de la taille et de l'étendue des réseaux, outre l'analyse de variables sociales telles que l'âge et le sexe des contacts, permettra de déterminer le degré d'homophilie. Quant aux spécificités des réseaux, il nous semble intéressant d'observer la dynamique des liens sociaux, c'est-à-dire d'identifier les liens qui perdurent au sein de la mobilité, les liens qui se perdent, et les liens qui se créent. Également, nous nous intéresserons au lieu de résidence des contacts afin de distinguer les liens sur place des liens médiatisés. De même, nous nous interrogerons sur la nationalité des contacts afin de mieux connaître les formes d'intégration relationnelle des migrants dans le nouveau pays car, comme le soutiennent Hily et al., « les réseaux, comme structures

---

<sup>244</sup> La considération sur les aspects subjectifs de la mobilité sociale a été déjà prise en compte par Lipset et Bendix. En effet, pour eux, les études de mobilité sociale impliquent divers points de réflexion, parmi lesquels, ils mentionnent la signification de la mobilité. cf point 1.1.2. « Mobilité sociale » de la I partie.

<sup>245</sup> Dans le point 3.2 nous développons en détail notre démarche méthodologique.

<sup>246</sup> Bertaux, « Mobilité sociale », p.214.

intermédiaires entre les migrants individuels et le contexte social plus large, sont des moments de l'intégration<sup>247</sup> ».

La seconde perspective que nous emprunterons pour étudier la mobilité relationnelle relève du constat que la migration internationale est rarement mise en place de manière isolée, et ce indépendamment des manières de se déplacer – seul, en couple ou en famille – et de la motivation qui pousse les individus à le faire – regroupement familial, recherche d'un meilleur avenir économique, réalisation d'études, désir de vivre une expérience internationale, contrainte de l'exil, etc. Comme nous l'avons dit précédemment, le capital de mobilité comprend la motilité, le capital financier et le capital social. À la différence du capital économique – centré sur les ressources financières – et du capital humain – lié aux caractéristiques individuelles –, le capital social s'inscrit dans un réseau de relations. Ainsi, dans une certaine mesure, la mobilité est socialement construite. Dans ce volet, nous proposons donc d'analyser la mobilité relationnelle en interrogeant les liens sociaux qui favorisent la conception et la réalisation du projet migratoire. En particulier, nous nous intéresserons au rôle du réseau social dans la mobilité physique et dans la mobilité sociale, ainsi qu'aux formes de soutien pratique et affectif que les migrants reçoivent de leur entourage. À ce propos, il est connu que les migrants se déplacent de préférence vers des destinations où ils ont des contacts. Faire appel à son réseau social réduit les coûts liés à la mobilité en termes d'organisation de voyage, d'accès à l'information et d'intégration sur place, entre autres. Cependant, dans le cas d'absence de réseaux préétablis, il faut s'interroger sur la manière dont les migrants mobilisent des ressources sociales pour concevoir leur projet et pour construire leur carrière migratoire. Nous pensons que les migrants qui ont un réseau social déjà installé en France bénéficient d'une aide à l'installation (logement, financement, information, soutien émotionnel) plus importante que les migrants qui mobilisent d'autres réseaux sociaux pour accomplir leur projet migratoire. Dans ce dernier cas, l'aide est plus limitée et se concentre sur le domaine administratif et sur la transmission d'information. Mais, sur le long terme, les réseaux créés sur place – qui présentent un caractère plus hétérogène que les réseaux préexistants – favorisent l'accès à des ressources plus diverses que celles apportées par les réseaux préexistants.

Or, le réseau social ne se limite pas seulement à faciliter l'accomplissement des mobilités en début de séjour, mais il est aussi présent au quotidien, en apportant un soutien affectif et pratique aux migrants. Ainsi, nous proposons d'étudier la manière dont les migrants font appel à leurs contacts lorsqu'ils ont besoin d'un petit service pratique, lorsqu'ils ont besoin d'un conseil concernant le travail ou les études, lorsqu'ils veulent parler de problèmes personnels, ou lorsqu'ils souhaitent emprunter de l'argent.

---

<sup>247</sup> Hily, Berthomière, et Mihaylova, « La notion de “réseaux sociaux” en migration », p.9.

#### 2.2.4. MOBILITE VIRTUELLE

La configuration du réseau social des migrants révèle qu'une partie importante de leurs contacts habitent dans des pays autres que leur pays de résidence – notamment dans leur pays d'origine. Les migrants possèdent ainsi une capacité de délocalisation car leur réseau de relations n'est pas toujours fondé sur la proximité spatiale. Nous appelons « mobilité virtuelle » le déplacement des migrants dans l'espace virtuel et les stratégies mises en place afin d'entretenir leurs liens sociaux avec les personnes affectivement proches mais physiquement lointaines.

Nous proposons d'étudier la mobilité virtuelle à travers l'analyse des pratiques de communication à distance. Nous parlons de *communication à distance* et non uniquement de *communication en ligne* afin d'élargir le spectre des possibilités d'effectuer des interactions en dehors de la co-présence physique. Cette distinction permet ainsi d'évaluer l'évolution des modalités de communication avant et après le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), et de faire ressortir l'éventuel usage actuel d'anciennes pratiques qui ne seraient donc pas obsolètes.

Étant donné la panoplie des dispositifs technologiques – outre les manières de communiquer en dehors du mode connecté –, il nous semble important de nous interroger sur les variables qui entrent en jeu afin d'identifier les différentes modalités d'entretien des liens et la spécificité des usages. L'usage étant une expérience aussi bien individuelle que sociale, dans le cas spécifique des dispositifs de communication à distance l'appropriation sociale d'un outil s'avère essentielle pour expliquer le choix de l'objet et la manière de l'utiliser par le sujet. Certes, des variables individuelles et contextuelles déterminent en partie les pratiques de communication ; mais, selon notre hypothèse, la plupart des facteurs sont de type social et fondés sur l'interaction.

L'arrivée des dispositifs technologiques en ligne a enrichi les différentes formes de présence à distance. Les nouvelles techniques de communication permettent d'augmenter la vitesse des échanges et l'expressivité des interactions. Certes, dans le cyberspace les personnes n'occupent pas un lieu particulier, et d'après Christian Licoppe les « relations virtuelles posent problème pour admettre leur existence, parce qu'il faut renoncer à l'idée de l'expérience partagée d'un lieu comme fondement du lien qui constitue sans doute l'un des présupposés les plus ancrés dans nos représentations de la sociabilité<sup>248</sup> ». Cependant, Urry soutient que l'implication de la vue, de l'ouïe et de la voix permet aux interlocuteurs de partager un même espace, celui d'ici et de là-bas, en autorisant aux migrants des nouvelles formes d'habiter<sup>249</sup>. Nous sommes d'accord avec Diminescu lorsqu'elle affirme que « l'idée de présence est donc moins physique, moins "topologique" mais plus active, de même que l'idée d'absence se trouve implicitement modifiée par ces pratiques

---

<sup>248</sup> Licoppe, « Sociabilité et technologies de communication : deux modalités d'entretien de liens interpersonnels dans le contexte du dépliement des dispositifs de communications », p.179.

<sup>249</sup> Urry, *Sociologie des mobilités*, p.84.

nouvelles<sup>250</sup> ». En effet, dans une certaine mesure, la mobilité virtuelle a également une composante de mobilité représentationnelle et imaginaire, car ces communications peuvent « transporter » les individus malgré la distance physique, en faisant partie des événements vécus dans différents lieux. En prolongeant cette idée, nous postulons que les TIC favorisent l'émergence de nouvelles articulations entre le temps et l'espace, grâce auxquelles « temps » et « espace » se confondent et se flexibilisent. Ainsi, le virtuel n'est plus opposé du réel.

---

<sup>250</sup> Diminescu, « Le migrant dans un système global des mobilités », p.129.



### CHAPITRE III. COMMENT ETUDIER L'EXPERIENCE DE MOBILITE DES MIGRANTS ?

Une expérience peut être définie comme : i) le fait d'éprouver quelque chose, considéré comme un élargissement ou un enrichissement de la connaissance, du savoir, des aptitudes ; ii) un événement vécu par une personne, susceptible de lui apporter un enseignement ; iii) la connaissance de la vie acquise par les situations vécues<sup>251</sup>. Toutes ces acceptions supposent que l'expérience est liée à un apprentissage au sens large du terme, plus ou moins significatif pour la personne concernée. Pour qu'une expérience puisse se réaliser, deux éléments sont nécessaires : la personne qui vit l'expérience et ce sur quoi elle vit cette expérience.

Selon John Dewey, « nous vivons une expérience lorsque le matériau qui fait l'objet de l'expérience va jusqu'au bout de sa réalisation<sup>252</sup> ». Bien que pour lui une expérience forme un tout, les limites d'une expérience de mobilité sont plus difficiles à cerner, car la mobilité est par définition contraire à la fixité. Nous considérons que « l'expérience de mobilité » des migrants comprend l'ensemble de vécus éprouvés par eux lors des déplacements significatifs accomplis dans l'espace physique, social, relationnel et virtuel, ainsi que les connaissances acquises à travers ces vécus. Cette expérience n'est pas achevée, mais elle fait l'objet d'un enrichissement constant.

Dans les pages qui suivent, nous présenterons le cas choisi pour étudier l'expérience de mobilité des migrants, à savoir les Chiliens en France. Ensuite, nous préciserons les aspects méthodologiques de cette recherche.

#### 3.1. ETUDE DE CAS : LES MIGRANTS CHILIENS EN FRANCE

Tout d'abord, nous analyserons les migrations latino-américaines à travers une brève révision historique des flux migratoires depuis la colonisation jusqu'à nos jours. Nous mettrons ainsi en évidence des facteurs explicatifs – les dictatures du Cône Sud, les crises économiques et sociales – qui permettent de comprendre les différentes migrations, aussi bien entre les pays de la région que vers les pays de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Malgré l'homogénéité apparente de l'Amérique Latine, il est possible de distinguer des sous-régions, parmi lesquelles se trouvent notamment les pays de l'Amérique centrale et des Caraïbes, la Région Andine et le Cône Sud. Les différences entre ces sous-régions déterminent les caractéristiques de leurs flux migratoires. La diversité de ces derniers nous conduit à parler de « migrations latino-américaines », au pluriel.

Ensuite, nous étudierons les caractéristiques de la migration chilienne, en identifiant les régularités et les particularités des flux migratoires de ce pays en comparaison avec les autres migrations latino-américaines. Parmi les régularités, on peut souligner : la prédominance de l'émigration par

---

<sup>251</sup> *Le petit Robert*, 2011.

<sup>252</sup> Dewey, *L'art comme expérience*, p.59.

rapport à l'immigration ; la migration intra-régionale ; le choix de certains pays comme destinations privilégiées ; et le changement de type de migration, c'est-à-dire de la migration politique des années 1970 à la migration de travail à partir des années 1980. Des particularités de la migration chilienne sont : le faible pourcentage de migrants, le peu de remesas apportées au pays, la diversité des pays de destination, l'absence de féminisation de la migration, le nombre réduit de politiques adoptées par l'État face aux ressortissants chiliens à l'étranger ; et la « mobilité privilégiée » en ce qui concerne la liberté de circulation.

Finalement, nous étudierons le cas des migrants chiliens en France. Bien que la migration latino-américaine dans ce pays ne soit pas abondante, les Chiliens sont un groupe important au sein de cette minorité migratoire car ils représentent la troisième communauté de Latino-Américains en France. Mais l'importance des Chiliens est également qualitative car, à l'époque du coup d'État au Chili, la France a reçu de nombreux réfugiés politiques qui ont bénéficié d'un accueil remarquable de la part de l'État, des syndicats, des partis politiques et de la société française en général.

Les études sur la migration chilienne se focalisent sur les exilés ; cependant, la figure du migrant chilien s'est progressivement diversifiée. Ainsi, nous avons l'intention d'apporter de connaissances actualisées sur la migration chilienne. En outre, la diversité de la migration chilienne en termes de vagues migratoires et de figures de migrants est bien représentée en France ; cet argument, parmi d'autres que nous présenterons, fait de ce groupe un cas d'étude intéressant pour analyser les mobilités physique, sociale, relationnelle et virtuelle.

### 3.1.1. LES MIGRATIONS LATINO-AMERICAINES

Il y a 500 ans l'Amérique latine a vécu un processus de colonisation de la part des Espagnols et des Portugais. Pendant cette période, les pays de cette région ont vu augmenter leur population par l'incorporation de personnes provenant des territoires métropolitains de l'étranger et d'Africains arrivés comme esclaves, notamment dans les plantations des Caraïbes et du Brésil. Pellegrino soutient que la tentative de substituer les esclaves africains par des chinois n'a réussi qu'au Cuba et au Pérou<sup>253</sup>.

À partir de 1810, les anciennes colonies sont devenues indépendantes, en se constituant en des États-Nation. Dans ce processus, certains pays, notamment ceux du Cône Sud, ont fait appel à une immigration européenne, sous le titre de colonisateurs, afin de peupler leurs territoires. Cependant, selon Pellegrino la stratégie d'intégrer des immigrants européens répondait également à l'idée que ces individus issus des sociétés modernes pourraient transmettre les valeurs nécessaires en apportant « le progrès » sur le terrain. En outre, on considérait qu'ils pourraient contribuer à

---

<sup>253</sup> Pellegrino, « La migración internacional en América Latina », p.182.

accroître l'hégémonie des élites dominantes face aux mulâtres et aux métis qui avaient acquis des niveaux importants d'autonomie et de confiance lors de leur participation aux guerres d'indépendance<sup>254</sup>. Ainsi, les *colonos* représentent un cas particulier de migration, car ils ne sont pas perçus comme des immigrés au sens « d'intrus », mais plutôt comme des « invités ».

L'intégration des immigrants européens n'a pas été homogène dans les pays de la région. Le principal pôle d'attraction au niveau continental ont été les États-Unis, tandis en Amérique latine les pays privilégiés ont été l'Argentine, l'Uruguay et le Brésil. Ce dernier a accueilli en outre des immigrants japonais. Le mélange entre les natifs, les esclaves africains, les Européens arrivés pendant et après la colonisation et leurs descendants appelés « créoles », a donné naissance à une population métisse et hybride du point de vue ethnoculturel.

L'Amérique latine est une région composée par 21 pays, depuis le Mexique jusqu'à la Patagonie. Les pays de l'Amérique latine partagent un même territoire – 20.000 km<sup>2</sup> – et une même langue – l'espagnol –, à l'exception du Brésil, où l'on parle portugais. Il existe également une certaine unité religieuse car, dans tous les pays, le catholicisme est la tendance prédominante.

Malgré l'homogénéité culturelle de l'Amérique du Sud, il est possible de distinguer deux blocs régionaux de proximité géographique et sociodémographique : les pays du Cône Sud (le Chili, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay) et les pays de la Région Andine (la Bolivie, le Pérou, la Colombie, l'Équateur et le Venezuela). Les pays de la Région Andine ont une population indigène plus importante que ceux du Cône Sud. De son côté, ce dernier se caractérise par une population indigène réduite et par une présence plus importante de descendants d'européens. Ana Vásquez affirme à ce propos : « peuplé d'émigrés européens, le Cône Sud a toujours entretenu des mythes d'origine où les Européens sont perçus comme les cousins<sup>255</sup> ». Quant à l'Amérique centrale, sa proximité géographique avec les États-Unis favorise la migration frontalière. Ainsi, les différences entre les pays déterminent – dans une certaine mesure – les divergences entre leurs flux migratoires. Comme González, nous parlerons donc de « migrations latino-américaines », au pluriel, pour mettre en évidence le fait que ces migrations revêtent plusieurs formes et se produisent selon différentes modalités<sup>256</sup>.

Plusieurs facteurs expliquent les migrations latino-américaines : les dictatures du Cône Sud, les coûts sociaux des réformes économiques néolibérales implantées principalement à partir de ces dictatures, les crises économiques, les conflits sociaux et la violence, entre autres. Ces facteurs ont favorisé les migrations entre les pays de la région et vers les pays de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

---

<sup>254</sup> Pellegrino, « Immigration et émigration en Amérique du Sud », p.104.

<sup>255</sup> Vásquez, « Les avatars de l'«identité culturelle» étudiée chez les exilés politiques », p.31.

<sup>256</sup> González, « Introduction dossier Migrations latino-américaines », p.6.

En ce qui concerne les dictatures, le premier pays de la région à avoir subi un coup d'État a été le Brésil (10 avril 1964<sup>257</sup>). Vient ensuite l'Uruguay (27 juin 1973), et quelques mois après le Chili (11 septembre 1973). En 1973, l'Argentine était le seul pays du Cône Sud qui n'avait pas encore vécu de dictature militaire<sup>258</sup>. Ce pays a joué un rôle important dans l'accueil des réfugiés politiques venus des pays voisins, jusqu'à l'arrivée de la dictature argentine en 1976<sup>259</sup>. Estela Schindel observe que, par la suite, les exilés politiques des différents pays réfugiés en Argentine ont été doublement menacés : le nouveau régime les a considérés comme subversifs, et ils ne pouvaient pas demander de l'aide à leurs propres pays<sup>260</sup>. Le rôle des organisations humanitaires et des autres pays latino-américains et non latino-américains a alors été essentiel pour assurer la survie de ces persécutés politiques.

Les crises économiques sont un autre facteur qui favorise la migration. Par exemple, la migration péruvienne s'explique principalement par la crise économique des années 1980, déclenchée par la dette internationale et par l'hyperinflation provoquée par la perte de devises lors de la décision gouvernementale de restreindre le remboursement de cette dette. Depuis 1965, le taux de croissance est descendu jusqu'à atteindre -3,4% en 1980. Depuis 1975, le Pérou a connu une baisse de 60% du salaire, avec une distribution très inégale<sup>261</sup>.

Quant à la migration équatorienne, à la fin des années 1990 l'Équateur a vécu une grande crise sociopolitique et économique. Ce phénomène a entraîné une migration sans précédents vers l'Espagne, qui a remplacé les États-Unis en tant que destination privilégiée. Une haute inflation (90%), un taux de chômage élevé, des revenus qui ont chuté de plus de 30%, la prolifération du sous-emploi et la dollarisation du pays en 2000, ont stimulé le départ de nombreux ressortissants. D'après Gratton, en 2000 plus de 560.000 personnes ont quitté l'Équateur, soit 4% de la population, en donnant lieu à l'émigration la plus massive dans l'histoire de ce pays<sup>262</sup>.

---

<sup>257</sup> Selon Franco, bien que le coup d'État militaire au Brésil ait eu lieu en 1964, l'augmentation très significative des exilés se produit en 1968, comme conséquence de l'intensification de la répression. Franco, « Les Argentins et la France des années 1970. Droits de l'homme et solidarité. », p.21.

<sup>258</sup> En dehors des pays du Cône Sud, d'autres pays latino-américains ont également vécu des dictatures : la Bolivie avec Hugo Banzer Suarez (qui a pris le pouvoir en 1978, et le Paraguay avec Alfredo Stroessner (qui a pris le pouvoir en 1954).

<sup>259</sup> À cette époque a eu lieu la formation d'un réseau constitué par les services d'intelligence militaires des pays du Cône Sud (l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay). Ce réseau s'est organisé pour persécuter les opposants politiques des différents pays, une action nommée « Operación Cóndor ».

<sup>260</sup> Schindel, « Refugiados sin refugio: migración y asilo político en Argentina tras el golpe militar (1976) », p.400.

<sup>261</sup> Gonzales de Olarte, « Una economía bajo violencia: Perú, 1980-1990 », p.7.

<sup>262</sup> Gratton, « Ecuador en la historia de la migración internacional ¿Modelo o aberración? », p.38.

En ce qui concerne l'Argentine, si pendant les années 1990 elle attirait fortement les migrants, la crise économique de 2001 a provoqué le départ de 255.000 personnes entre 2001 et 2003, soit six fois plus qu'entre 1993 et 2000<sup>263</sup>.

En Colombie, la fin du Pacte international du Café en 1989 a eu comme conséquence une chute du prix du café, premier produit d'exportation nationale. Cette situation a provoqué une récession (chute de production, déflation, augmentation de la dette) et des coûts sociaux liés à la paupérisation de la classe moyenne colombienne<sup>264</sup>.

À ces crises économiques qui ont eu des répercussions sociales s'ajoutent des phénomènes d'insécurité sociale et de violence – dans certains cas persistant jusqu'à nos jours – qui expliquent également l'augmentation des flux migratoires latino-américains. C'est le cas par exemple des actions de la guérilla et des groupes paramilitaires en Colombie, ou du *Sentier lumineux* et de la guérilla MRTA (Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru) au Pérou. En Équateur, la succession de huit présidents entre 1996 et 2007 rend compte d'une grande instabilité politique.

Nous avons dit que pendant la période de la colonie et de l'indépendance les pays du continent américain étaient la destination privilégiée d'une migration transocéanique provenant principalement d'Europe. Ces flux se sont maintenus jusqu'en 1950, en raison de l'attractivité de cette région en ce qui concerne les possibilités de travail et l'accueil des réfugiés de la guerre civile espagnole et de la post-guerre en Europe. Par la suite, l'Amérique – à l'exception des États-Unis et le Canada – est devenue une région d'émigration. Selon les statistiques de l'OIM, entre 1995 et 2000 l'Amérique latine et les Caraïbes étaient les régions avec le taux net le plus haut d'émigration dans le monde<sup>265</sup>. Les résultats publiés par cette organisation en 2008 précisent qu'entre 2000 et 2005 le nombre de migrants latino-américains et caribéens avait augmenté à 4 millions<sup>266</sup>. Actuellement, on estime qu'environ 13% des migrants dans le monde sont latino-américains<sup>267</sup>.

La migration entre pays latino-américains a également augmenté, les principales destinations étant l'Argentine, le Costa Rica, le Venezuela et plus récemment le Chili. Nonobstant, les immigrants représentent 1% de la population régionale tandis que les émigrés représentent 4%<sup>268</sup>. Ces migrations intra-régionales concernent notamment les pays frontaliers ou géographiquement proches. En Argentine et au Venezuela, cette forme de migration s'explique principalement par le boom du pétrole, tandis que dans d'autres pays du Cône Sud elle s'explique par les dictatures, par les crises économiques et par les conflits et les violences. L'Équateur est de nos jours le pays de la

---

<sup>263</sup> OIM, « World Migration Report 2008 », p.428.

<sup>264</sup> González, « La présence latino-américaine en France », p.13.

<sup>265</sup> OIM, « World Migration Report 2005 ».

<sup>266</sup> OIM, « World Migration Report 2008 », p.423.

<sup>267</sup> González, « Introduction dossier Migrations latino-américaines », p.6.

<sup>268</sup> Martínez Pizarro, « Notas sobre las características de la fuerza laboral migrante en las Américas », p.2.

région qui a reçu le plus de demandes d'asile politique, notamment de la part des Colombiens, qui fuient des zones de conflit dans leur pays<sup>269</sup>. Actuellement, l'Argentine et le Chili sont les deux pays latino-américains où l'immigration est la plus significative : il y a cinq immigrants sur mille habitants dans le premier cas, et trois sur mil dans le second<sup>270</sup>. Ces deux pays ont mis en place des programmes de régularisation des migrants. En Argentine, le programme « Patria Grande » (*Grande Patrie*) a régularisé en 2007 entre 10% et 15% des migrants, parmi lesquels notamment des Uruguayens, des Boliviens et des Péruviens. Au Chili, entre 2007 et 2008 15% de la population migrante a été régularisée, dont notamment des Péruviens<sup>271</sup>. En effet, au Chili la plupart des migrants proviennent de la Région Andine, et particulièrement du Pérou<sup>272</sup>. Entre 1992 et 2002, le nombre de Péruviens résidant au Chili a augmenté de plus de quatre fois. Par ailleurs, en 2002 les femmes représentaient 60,8% de ces migrants en raison de l'offre de travail dans le service domestique : 72% des femmes péruviennes travaillent dans ce secteur, tandis que seulement 16% des femmes chiliennes réalisent ce type de travail<sup>273</sup>.

Il est intéressant d'observer que si les migrants péruviens résidant au Chili exercent des emplois peu qualifiés, ils ont en moyenne dix ans ou plus d'études (c'est le cas de 76,5% des femmes péruviennes et de 83,2% des hommes péruviens). D'une manière générale, les migrants latino-américains résidant au Chili sont ceux qui possèdent le plus haut niveau de scolarité en comparaison avec les autres migrants latino-américains de la région<sup>274</sup>.

Les déplacements entre pays latino-américains ont été favorisés par les accords économiques et d'intégration signés dans la région. La « Communauté andine » (CAN) est un organisme régional composé par la Bolivie, la Colombie, le Pérou et l'Équateur. En 2001, cette Communauté a créé le « passeport andin », en homogénéisant les modèles de passeport des pays membres, et depuis 2003 les citoyens de ces quatre pays peuvent transiter de l'un à l'autre en présentant seulement leur carte d'identité. Un autre exemple de ce type d'accord est le « Marché commun du Sud » (MERCOSUR). Il s'agit d'une communauté économique composée par l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Venezuela. Le Paraguay est actuellement suspendu, et la Bolivie attend la confirmation de son adhésion. Le Chili, la Colombie, le Pérou et l'Équateur, entre autres, sont des pays associés. *L'Accord de résidence pour les nationaux (Acuerdo de Residencia para Nacionales)*, signé en 2002 entre les pays du Mercosur, la Bolivie, le Chili (et à partir de 2011 l'Équateur et le

---

<sup>269</sup> SICREMI, « Migración internacional en las Américas », p.IX.

<sup>270</sup> Ibid., p.XVIII.

<sup>271</sup> Ibid., p.X. Consulté le 10 janvier 2014

<sup>272</sup> Ibid., p.15.

<sup>273</sup> Une situation similaire existe au Costa Rica, où 9,1% des femmes costariciennes travaillent dans le service domestique, contre 42% de femmes nicaraguayennes migrantes employées dans ce secteur. Cortés, « Mujeres migrantes de América Latina y el Caribe: derechos humanos, mitos y duras realidades », p.31.

<sup>274</sup> Martínez Pizarro, « Notas sobre las características de la fuerza laboral migrante en las Américas », p.14.

Pérou), proclame la liberté de résidence et de travail de tous les citoyens des États signataires, en exigeant comme seule condition l'accréditation de la nationalité et l'absence de casier judiciaire<sup>275</sup>. D'autre part, l'Alliance du Pacifique (AP), créée en 2012, est un mécanisme d'articulation politique, économique et de coopération et d'intégration entre le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou. En termes de mobilité, cette Alliance vise à faciliter le transit migratoire et la libre circulation des personnes entre les États membres<sup>276</sup>.

Les migrations internationales, d'abord vers l'Amérique du Nord et ensuite vers l'Europe, se sont produites dans les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Dans l'ensemble du continent américain, le Mexique est le pays qui présente le pourcentage le plus élevé de migrants (45%). Viennent ensuite les pays des Caraïbes et de la Région Andine (15%), ceux de l'Amérique centrale (12%) et du Cône Sud (8%), et enfin le Canada et les États-Unis<sup>277</sup>.

Les États-Unis sont le pays où la présence de Latino-Américains est la plus importante. Pellegrino constate que la loi de 1965 élimine les obstacles pour l'arrivée des immigrants non-européens aux États-Unis<sup>278</sup>. Ainsi, à partir de 1960 des migrants latino-américains commencent à s'installer dans ce pays, un mouvement qui s'est accru à partir des années 1980. Selon Bert Hoffmann, cette population qui dans les années 1950 représentait 2,6% de la population totale des États-Unis, représentait en 2002 13,5% de la population. Les latino-américains sont ainsi devenus plus nombreux que les Afro-Américains<sup>279</sup>. Jorge Martinez Pizarro affirme qu'en 2007 20,5 millions de Latino-Américains et Caraïbéens résident aux États-Unis, ce qui correspond à plus de la moitié du total des migrants dans ce pays, sans compter leurs descendants<sup>280</sup>.

La migration des Mexicains vers les États-Unis est la plus analysée et connue parmi les migrations latino-américaines. L'importance numérique de ce flux aide sans doute à sa visibilité. En effet, Portes affirme qu'en 2000 19,4% des migrants résidant aux États-Unis étaient des Mexicains. D'autres migrants latino-américains sont aussi présents, mais en moindre quantité : les Cubains (2,6%), les Salvadoriens (2,9%), les Dominicains (2%) et les Colombiens (1,3%)<sup>281</sup>. L'importance de l'immigration aux États-Unis s'explique par la proximité géographique du Mexique et des pays de l'Amérique centrale et des Caraïbes, par la demande du marché et l'offre de main-d'œuvre moins chère ou qualifiée, et par la formation d'enclaves ethniques et de réseaux migratoires.

---

<sup>275</sup> [http://www.mercosur.int/innovaportal/file/3963/1/2002\\_acuerdoresidencianacmcs\\_es.pdf](http://www.mercosur.int/innovaportal/file/3963/1/2002_acuerdoresidencianacmcs_es.pdf) Consulté le 10 janvier 2014.

<sup>276</sup> <http://alianzapacifico.net/> Consulté le 10 janvier 2014.

<sup>277</sup> SICREMI, « Migración internacional en las Américas », p.25.

<sup>278</sup> Pellegrino, « Immigration et émigration en Amérique du Sud », p.107.

<sup>279</sup> Hoffmann, « ¿Subvirtiendo los “intereses nacionales”? Los latinos y la política exterior en EEUU », p.243.

<sup>280</sup> Martinez Pizarro, « Notas sobre las características de la fuerza laboral migrante en las Américas », p.1.

<sup>281</sup> Portes, « La nueva nación latina », p.70.

Portes observe que les Mexicains, suivis des Salvadoriens et des Guatémaltèques, sont les migrants latino-américains les moins qualifiés résidant aux États-Unis. En revanche, les Cubains et les Sud-Américains provenant des terres lointaines telles que la Colombie, l'Argentine ou le Brésil, ont une qualification plus importante<sup>282</sup>.

Le Canada est le troisième pays de destination des Latino-Américains, après les États-Unis et l'Espagne. Parmi les facteurs qui expliquent l'importance de ce flux migratoire se trouvent : les politiques migratoires, favorables à l'accueil des nouveaux venus (y compris les travailleurs qualifiés), l'ouverture vers les exilés politiques du Cône Sud et en général vers les réfugiés et les demandeurs d'asile, et la consolidation des réseaux migratoires.

Selon les statistiques de 2006, les Latino-Américains dans ce pays représentent 11% de la population migrante (environ 700.000 personnes). Parmi eux, 57% proviennent des Caraïbes (Jamaïque, Guyana, Trinidad et Tobago et Haïti). D'autre part, 24% des migrants latino-américains sont des Sud-Américains, représentés principalement par les Colombiens, les Chiliens et les Péruviens<sup>283</sup>.

Concernant les migrations latino-américaines vers l'Europe, l'Espagne est le pays de la Communauté européenne qui attire le plus de Latino-Américains. Il en est la deuxième destination dans le monde, après les États-Unis. Cependant, les origines des migrants varient au cours des années. Jusqu'en 1980, cette migration était constituée notamment par des exilés politiques provenant d'Argentine, de Chili, d'Uruguay et de Cuba. Oso Casas affirme qu'entre 1980 et 1990 « ces exilés politiques voient leur nombre relatif diminuer suite à l'afflux d'immigrés économiques, originaires pour l'essentiel du Pérou et de la République dominicaine<sup>284</sup> ». Mais c'est à partir de 2000 que se produit en Espagne une accélération de la migration latino-américaine, avec l'arrivée d'Équatoriens et de Colombiens, et de Boliviens et de Brésiliens en 2006<sup>285</sup>. Ainsi, entre 1996 et 2004, le nombre de Latino-Américains dans ce pays augmente de cinq fois. En 2006, les Colombiens et les Équatoriens deviennent les groupes latino-américains prédominants en Espagne, les femmes de ces deux pays représentant la moitié des femmes migrantes originaires d'Amérique Latine<sup>286</sup>. Au total, 49% des étrangers actifs en Espagne sont des latino-américains<sup>287</sup>. Le niveau de scolarisation de ces migrants est hétérogène. Les Équatoriens, les Boliviens et les Péruviens possèdent un niveau de scolarisation moins élevé que la moyenne de la population espagnole,

---

<sup>282</sup> Ibid., pp.59-60.

<sup>283</sup> SICREMI, « Migración internacional en las Américas », p.61.

<sup>284</sup> Oso Casas, « L'insertion des migrants latino-américains sur le marché du travail en Espagne », p.83.

<sup>285</sup> CELADE, « Notas sobre migración internacional y desarrollo: América Latina y el Caribe y la Unión Europea », p.13.

<sup>286</sup> Potthast, « Mujeres migrantes en América Latina: una perspectiva histórica », p.124.

<sup>287</sup> Oso Casas, « L'insertion des migrants latino-américains sur le marché du travail en Espagne », p.83.

tandis que les migrants provenant de Cuba, de Venezuela, de Chili et d'Argentine sont plus nombreux que les Espagnols à avoir réalisé des études supérieures<sup>288</sup>.

En ce qui concerne l'installation des nouveaux arrivés en Espagne, elle est favorisée par la difficulté d'obtenir un visa vers d'autres destinations (notamment vers l'Amérique du Nord), par le partage d'une même langue, et par les vagues successives de migrations provenant de cette région de l'hémisphère sud. En allant en Espagne, cette migration accomplit parfois un retour différé de plusieurs générations : ils ont alors la possibilité de récupérer la nationalité espagnole de leurs ancêtres qui ont migré vers l'Amérique Latine entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>289</sup>.

Quant à la société d'accueil, en Espagne l'existence d'une offre de travail pour les migrants est liée à ce que Fernando Gil et Andreu Domingo appellent la « complémentarité », c'est-à-dire la relation entre l'arrivée des migrants et la promotion sociale de la population espagnole dans le marché du travail : en effet, cette promotion ne s'explique pas par le vieillissement de la population (qui aurait entraîné un manque de main-d'œuvre), mais plutôt par la segmentation du marché du travail, qui permet aux nouveaux venus d'accéder à des travaux précaires que les Espagnols ne veulent pas exercer. Entre 2000 et 2005, le nombre de Latino-Américains potentiellement actifs en Espagne a augmenté à 1,2 millions<sup>290</sup>.

La migration latino-américaine en Espagne a aussi été favorisée par l'application de politiques migratoires et par la signature d'accords avec des pays latino-américains. L'Espagne autorise les Latino-Américains à demander la nationalité espagnole au bout de deux ans de résidence régulière ; ainsi, en moyenne un cinquième des migrants provenant d'Amérique latine ont la nationalité espagnole, dont notamment des Vénézuéliens, des Mexicains et des Cubains, qui ont atteint le 30%<sup>291</sup>.

Parmi les accords qui contribuent aux flux migratoires – bien que les quotas et les exigences aient limité leur application – se trouvent : les accords de double nationalité signés avec plusieurs pays de la région ; des accords spécifiques d'« égalité de traitement » signés avant l'augmentation de la migration avec certains pays, notamment le Chili, le Pérou et l'Équateur ; et les accords de

---

<sup>288</sup> CELADE, « Notas sobre migración internacional y desarrollo: América Latina y el Caribe y la Unión Europea », p.19.

<sup>289</sup> Ibid., p.14.

<sup>290</sup> Gil et Domingo, « Inserción laboral de la población latinoamericana inmigrada en España », p.431.

<sup>291</sup> CELADE, « Notas sobre migración internacional y desarrollo: América Latina y el Caribe y la Unión Europea », p.14.

recrutement signés avec la République dominicaine (2002), l'Équateur (2001) et la Colombie (2002)<sup>292</sup>.

Dans d'autres pays d'Europe occidentale la présence de Latino-Américains est moins importante, mais en général elle suit la même logique des vagues migratoires qu'en Espagne. Ainsi, autour de 1970 ces pays ont accueilli des exilés du Cône Sud – dont des Chiliens, des Argentins et des Uruguayens –, et à partir de 1980 ils ont reçu des migrants économiques, en voyant alors augmenter la présence des migrants de la Région Andine. De nos jours, d'autres migrants latino-américains viennent dans le cadre du regroupement familial, de la formation académique, et en moindre mesure du refuge politique.

En Italie, les Latino-Américains représentent 8,8% des migrants. Les Péruviens, et ce dernier temps également les Équatoriens, se trouvent parmi les communautés latino-américaines les plus nombreuses : elles représentent la moitié de la migration provenant de cette région. Viennent ensuite les Brésiliens, les Colombiens, les Dominicains et les Argentins<sup>293</sup>.

En France, les Brésiliens sont en tête de la migration latino-américaine, suivis des Colombiens et des Chiliens. Les latino-américains en France restent pourtant peu nombreux, car ils représentent 2% de l'ensemble des migrants, soit 7,4% de la population<sup>294</sup>. Une situation semblable existe aux Pays-Bas, où les Latino-Américains représentent 2,2% des étrangers<sup>295</sup>.

En Allemagne, la migration latino-américaine est également réduite : selon les chiffres officiels de 2004, 93.798 Latino-Américains résident dans ce pays. Les estimations de cette année révèlent que les Brésiliens sont la communauté latine la plus présente en Allemagne, suivie des Colombiens et ensuite des Péruviens, des Cubains, des Mexicains et des Dominicains<sup>296</sup>.

D'autre part, Sáenz affirme qu'en Belgique résident environ 30.000 latino-américains, dont deux tiers sont illégaux<sup>297</sup>. À partir de 1990, les Colombiens deviennent la communauté latino-américaine la plus présente en Belgique, suivis des Équatoriens et des Brésiliens.

---

<sup>292</sup> Cortés, « Mujeres migrantes de América Latina y el Caribe: derechos humanos, mitos y duras realidades », p.39.

<sup>293</sup> Instituto Nazionale di Statistica, « La presenza straniera in Italia: caratteristiche socio-demografiche », p.69.

<sup>294</sup> Bassarsky Lina, « Enfoque de redes sociales en las migraciones de América latina hacia Francia », p.148.

<sup>295</sup> Barajas, « Estado del arte de las investigaciones sobre inmigrantes de origen latinoamericano en los Países Bajos », p.117.

<sup>296</sup> Hernández, « ¡Pues para Europa! La migración latinoamericana a Alemania - desde una mirada de género », p.221.

<sup>297</sup> Sáenz et Salazar, « Realidad y sueño latinoamericano en Bélgica », p.174.

Au Portugal, les Brésiliens sont en tête de la migration latino-américaine : en 2009 il y avait 117.000 Brésiliens, soit deux tiers de la migration latino-américaine de ce pays. Viennent ensuite les Vénézuéliens, qui représentent 29% des latino-américains<sup>298</sup>.

De même qu'en Allemagne, en France et au Portugal, au Royaume-Uni les Brésiliens sont la communauté latino-américaine la mieux représentée. Le nombre de migrants brésiliens a augmenté à partir de 2000, suivis des Colombiens et des Équatoriens qui sont arrivés entre 1980 et 1990. Au total, environ 186.500 Latino-Américains résident au Royaume-Uni<sup>299</sup>.

En Suède, les estimations de 2009 révèlent que 73.015 de Latino-Américains résidaient dans ce pays. Les Chiliens sont la communauté latino-américaine la plus représentée (39%), suivie des Colombiens (14%) et des Péruviens (9%)<sup>300</sup>.

En Europe orientale, les migrants latino-américains ne sont pas nombreux. Leur arrivée commence à partir des années 1960. Francisco Rodriguez identifie trois périodes de cette migration. La première période, qui va des années 1960 jusqu'à la chute du mur de Berlin en 1989, se caractérise par la présence prédominante d'étudiants et d'exilés politiques. La deuxième période, entre 1989 et 2004, est marquée par la présence de quatre communautés de Latino-Américains, à savoir 1) les étudiants, 2) les hommes d'affaires et les employés d'entreprises étrangères, 3) les anciens émigrants venus de l'Europe de l'Est et 4) les Latino-Américains en exil venus à la recherche de nouveaux horizons. La troisième période, qui commence en 2004, est caractérisée par l'augmentation du nombre de Latino-Américains ayant une ascendance européo-orientale. Comme conséquence de l'entrée dans l'Union européenne d'une quantité considérable de pays d'Europe de l'Est, ces migrants réclament la citoyenneté de leurs ancêtres pour devenir des citoyens communautaires à part entière<sup>301</sup>. Au dire de Rodriguez, à la différence de certains migrants latino-américains qui, issus notamment de la Région Andine, résident en Europe occidentale de manière illégale, les Latino-Américains demeurant dans l'Europe de l'Est ne sont pas « une communauté a priori sujette à l'illégalité ». Le même auteur explique cette divergence par les différences culturelles – en particulier la méconnaissance de la langue, qui limite les possibilités d'un afflux massif – et par l'absence de réseaux migratoires consolidés qui encouragent l'installation dans ces pays<sup>302</sup>.

Rodriguez observe également que les Latino-Américains de l'Europe de l'Est sont pour la plupart diplômés et réussissent à s'insérer dans le marché du travail, en accédant à des emplois qualifiés.

---

<sup>298</sup> CELADE, « Migración internacional de latinoamericanos y caribeños en Iberoamérica: características, retos y oportunidades », p.9.

<sup>299</sup> McIlwaine, Cock, et Linneker, *No Longer Invisible: the Latin American community in London*.

<sup>300</sup> <http://www.scb.se/> Consulté 10 janvier 2014.

<sup>301</sup> Rodriguez, « Latino-américains en Europe de l'Est. Une histoire d'affinités électives. », pp.94-96.

<sup>302</sup> Ibid., p.98.

En revanche, les Latino-Américains résidant dans les pays de l'Europe occidentale ne sont pas très qualifiés ou en tout cas accèdent pour la plupart à des travaux peu qualifiés<sup>303</sup>.

Quant aux destinations autres que l'Amérique du Nord et l'Europe, en Israël les Latino-Américains en 1970 représentaient 10% de la population migrante, en 1980 ils représentaient 15%, et en 2002 ils représentaient 20%. Parmi ces migrants latino-américains, 85% sont originaires d'Argentine<sup>304</sup>.

D'autre part, la migration latino-américaine vers le Japon a commencé à augmenter à partir des années 1990, les latino-américains représentant 19% des migrants à la fin de la décennie. Les estimations de 2007 montrent que les latino-américains habitant dans ce pays étaient principalement des Brésiliens (317.000) et des Péruviens (60.000)<sup>305</sup>. Ce flux migratoire s'explique par la demande de main d'œuvre et par la politique migratoire du Japon, qui facilite l'obtention d'un visa de travail pour les descendants de japonais résidant au Brésil (les *nikkei*) et au Pérou (les *dekasseguis*). La plupart sont des hommes, et ils résident légalement au Japon<sup>306</sup>.

Une autre destination des Latino-Américains est l'Australie. Les chiffres de 2000 montrent que 74.781 Latino-Américains résident dans ce pays. Le Chili est le pays le mieux représenté (31%), suivi de l'Argentine (14%), d'El Salvador et de l'Uruguay (13% chacune)<sup>307</sup>.

Cette brève révision des migrations latino-américaines permet de remarquer un certain nombre de changements dans les patrons migratoires de cette région pendant ces dernières années. Ainsi, on constate une augmentation des flux migratoires et une diversification des pays de destination. Les offres d'emplois et la formation de réseaux migratoires dans des pays autres que les États-Unis ont favorisé la migration des Latino-Américains vers l'Europe (principalement l'Espagne et l'Italie), mais aussi vers des destinations plus éloignées telles que le Japon et l'Australie. Nonobstant, les déplacements entre pays de la région – notamment frontaliers et géographiquement proches – continuent à être présents.

Nous observons également que le niveau éducatif des migrants a une incidence sur le choix de leur pays de destin. Hormis les Mexicains, les migrants latino-américains résidant aux États-Unis sont plus diplômés que ceux qui résident en Europe occidentale, et notamment en Espagne. En général, les migrants vénézuéliens, argentins et chiliens sont plus diplômés que les migrants mexicains, salvadoriens, guatémaltèques, honduriens, boliviens et équatoriens<sup>308</sup>.

---

<sup>303</sup> Ibid.

<sup>304</sup> Ran, « Argentins et Latino-Américains en Israël », p.203.

<sup>305</sup> SICREMI, « Migración internacional en las Américas », p.22.

<sup>306</sup> Cortés, « Mujeres migrantes de América Latina y el Caribe: derechos humanos, mitos y duras realidades », p.41.

<sup>307</sup> SICREMI, « Migración internacional en las Américas », p.69.

<sup>308</sup> Ibid., p.12.

Selon Meyer, entre 2000 et 2006 la quantité de diplômés latino-américains expatriés a doublé. Ils partent essentiellement vers l'Espagne et les États-Unis. Le taux de « fuite de cerveaux » dans les pays de l'Amérique du Sud oscille entre 10% et 20%, tandis que dans les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes il se situe entre 20% et 50%<sup>309</sup>.

Certes, la situation des travailleurs dans les pays avec de petites économies est inquiétante, comme c'est le cas des infirmières et des professeurs des Caraïbes. Cependant, le CELADE observe que dans les pays plus peuplés de la région le départ de personnes qualifiées n'est pas moins sensible, car il existe un flux migratoire constant de professionnels de métiers spécialisés<sup>310</sup>. En même temps, Meyer remarque que le « brain waste » – c'est-à-dire la sous qualification de diplômés – s'est aussi aggravé : « c'est le cas des trois quarts des ressortissants boliviens, équatoriens ou dominicains diplômés<sup>311</sup> ».

Un autre changement opéré dans les patrons migratoires latino-américains concerne le rôle de la femme. Selon Zlotnik, bien que les femmes aient été toujours présentes dans les migrations, l'Amérique latine a été la première région parmi les pays en développement à présenter une proportion de femmes migrantes quasi égale à celle des hommes<sup>312</sup>. L'OIM affirme que cette migration féminine manifeste un pourcentage élevé d'insertion dans le marché du travail<sup>313</sup>. Ainsi, la féminisation du flux migratoire est en partie liée à la complémentarité du marché de travail : les migrantes travaillent principalement comme femmes de ménage ou sont embauchées dans le garde d'enfants et de personnes malades ou âgées. Par ailleurs, elles sont souvent les pionnières d'une chaîne familiale.

Les politiques migratoires de certains pays ont favorisé cette tendance à la féminisation, comme c'est le cas de l'Espagne à partir de 1990. Entre 1993 et 1999, la politique de quotas de ce pays a permis la régularisation de nombreuses femmes migrantes<sup>314</sup>. Cependant, à partir de 2004 on constate un processus de masculinisation de la migration en Espagne qu'Oso Casas associe au développement de certains secteurs économiques traditionnellement masculins, dont l'agriculture et la construction. Également, l'exigence d'un visa pour l'Équateur (2002) et pour la Colombie (2003) de la part de l'Espagne a provoqué l'anticipation de certains projets migratoires et de regroupement familial<sup>315</sup>.

---

<sup>309</sup> Meyer, « Des “cerveaux” exilés sous-employés ».

<sup>310</sup> CELADE, « Migración internacional de latinoamericanos y caribeños en Iberoamérica: características, retos y oportunidades », p.12.

<sup>311</sup> Meyer, « Des “cerveaux” exilés sous-employés ».

<sup>312</sup> Zlotnik, « Tendencias de la migración internacional desde 1980 », p.46.

<sup>313</sup> OIM, « World Migration Report 2008 », p.428.

<sup>314</sup> Oso Casas, « L'insertion des migrants latino-américains sur le marché du travail en Espagne », p.84.

<sup>315</sup> Ibid., p.85.

Nonobstant, si l'on étudie les chiffres généraux de la migration de la région, on observe que les hommes représentent 60% des migrants latino-américains. Cela s'explique principalement par l'importance statistique du Mexique (il représente 45% de la migration latino-américaine), où la migration féminine est seulement de 31%. Dans la plupart des pays des Caraïbes les femmes sont en tête des migrations, tandis que dans les pays de l'Amérique du Sud la proportion entre hommes et femmes est plus équilibrée<sup>316</sup>.

La perspective de trouver un emploi et de transférer une partie de ses gains à la famille résidant au pays d'origine est suffisamment attractive pour entretenir le flux des populations. En effet, les transferts économiques (les *remesas*) que les migrants envoient à leurs familles représentent une partie considérable des ressources économiques des foyers, et, au niveau macroéconomique, ces transferts ont une certaine importance dans le PIB de quelques pays latino-américains. Alejandro Canales affirme que l'Amérique latine perçoit actuellement plus de 30% du total mondial des *remesas*, en « atteignant un taux d'attraction comparable au niveau traditionnellement occupé par les pays asiatiques<sup>317</sup> ». Cependant, les *remesas* diffèrent entre les pays de la région. Pellegrino soutient qu'« au Venezuela, en Uruguay, au Chili, en Argentine et au Brésil, elles ne représentent pas plus de 1% du PIB, en Bolivie, au Paraguay et au Pérou, c'est moins de 2%. Elles ont un poids important en Équateur et en Colombie, tout en étant loin d'avoir le même impact que dans les économies centraméricaines et caribéennes<sup>318</sup> ». Canales souligne qu'en 2004 « les *remesas* ont représenté plus de 25% du PIB à Haïti, 18% et 16% respectivement au Nicaragua et au Salvador<sup>319</sup> ». L'OIM précise que, parmi les migrants latino-américains, les femmes envoient plus de *remesas* que les hommes – elles envoient 30% de leur salaire, tandis qu'ils envoient 10%<sup>320</sup>. Or, la crise économique ayant affecté de nombreux migrants latino-américains, 12% d'entre eux ont perdu leur emploi aux Etats-Unis, et 25% en Espagne<sup>321</sup>. Cela a eu un impact sur les *remesas*, qui ont diminué de 12% entre 2008 et 2009<sup>322</sup>.

Les facteurs économiques jouent un rôle important dans l'initiative de se déplacer, mais celle-ci est aussi déterminée par des facteurs sociaux et culturels tels que la présence ou non d'un réseau social déjà installé sur place. Les migrations latino-américaines montrent que la décision de migrer est généralement d'ordre familial ou collectif. Si en temps normaux les réseaux sociaux ont une

---

<sup>316</sup> SICREMI, « Migración internacional en las Américas », p.11.

<sup>317</sup> Canales, « Les transferts d'argent des migrants. Nouveau paradigme du développement en Amérique Latine ? », p.130.

<sup>318</sup> Pellegrino, « Immigration et émigration en Amérique du Sud », p.110.

<sup>319</sup> Canales, « Les transferts d'argent des migrants. Nouveau paradigme du développement en Amérique Latine ? », p.130.

<sup>320</sup> OIM, « World Migration Report 2008 », p.428.

<sup>321</sup> SEGIB, « Impactos de la crisis económica en migración y desarrollo: Respuestas de políticas y programas en Iberoamérica », p.24.

<sup>322</sup> SICREMI, « Migración internacional en las Américas », p.11.

incidence sur le flux migratoire, en période de crise ils peuvent s'étendre au-delà de la famille ou du cercle des proches, en donnant lieu à des stratégies communautaires. On trouve des exemples de ce phénomène dans le cas documenté par Claudia Pedone sur la migration des Équatoriens à la suite de la crise économique de 2000<sup>323</sup>, et dans celui analysé par Anne Gincel sur la migration en France de Colombiens issus d'un village cafetier à la suite de la crise du café en Colombie<sup>324</sup>.

### 3.1.2. LA MIGRATION CHILIENNE ET SES PARTICULARITES

#### 3.1.2.1. LES CARACTERISTIQUES DE LA MIGRATION CHILIENNE

Au cours de son histoire, le Chili ne s'est pas caractérisé par une population migrante particulièrement nombreuse. Cependant, à certaines époques ce pays est devenu un lieu d'immigration. Des immigrants européens sont arrivés pendant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, c'est-à-dire pendant la période coloniale. La Loi de colonisation de 1845 promulguée par le président Manuel Bulnes fait arriver au pays des *colonos* notamment Allemands, mais aussi Suisses et Français. Cette politique migratoire visait à peupler les territoires du sud en y introduisant des individus qui avaient la volonté de travailler avec effort et honnêteté et qui seraient en outre susceptibles de contribuer à l'« amélioration de la race »<sup>325</sup>. Ces territoires étaient considérés comme « vides », mais en fait une partie du territoire austral était sous le contrôle des Indiens Mapuches, ce qui rendait la souveraineté territoriale du Chili fictive<sup>326</sup>.

Après la guerre du Pacifique (1879-1883), cette immigration sélective est suivie d'une immigration « libre » constituée d'un côté par des Européens et des Asiatiques, et de l'autre par des Péruviens et des Boliviens qui arrivaient pour travailler en tant que mineurs dans le nord du pays<sup>327</sup>.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les flux migratoires sont devenus moins importants. Pourtant, le Chili a alors accueilli des Croates – qui se sont installés dans les territoires extrêmes du nord et du sud – et des Arabes provenant notamment de Palestine, mais aussi de Syrie et de Liban<sup>328</sup>. Une nouvelle vague d'Espagnols arrive pendant le XX<sup>e</sup> siècle en fuyant la guerre civile. Après les guerres mondiales, d'autres Européens arrivent également.

---

<sup>323</sup> Pedone, « “Tú siempre jalas a los tuyos”. Cadenas y redes migratorias de las familias ecuatorianas hacia España ».

<sup>324</sup> Gincel, « Santuario, un village colombien à Paris ».

<sup>325</sup> Baeza, « Imaginarios sociales del otro: el inmigrante », p.185.

<sup>326</sup> Bilot, *Allemandes au Chili*, p.12.

<sup>327</sup> Cano, Contrucci, et Martínez Pizarro, « Conocer para legislar y hacer política: los desafíos de Chile ante un nuevo escenario migratorio », p.15.

<sup>328</sup> <http://www.memoriachilena.cl/602/w3-article-3523.html> Consulté le 3 décembre 2013.

Selon Manuel Baeza, la figure du colono a été remplacée par celle de l'immigrant en 1953, sous le gouvernement de Carlos Ibañez del Campo. L'objectif alors n'était plus de peupler le territoire, mais plutôt de recruter des migrants pour contribuer à l'industrialisation du pays<sup>329</sup>. Dans les années 1970, Augusto Pinochet signe le décret de Loi 1.094<sup>330</sup>, qui fait naître la figure de l'étranger – depuis les touristes jusqu'aux travailleurs étrangers avec résidence temporaire ou permanente –, en diversifiant les conditions d'entrée selon les exigences de l'économie<sup>331</sup>.

Aujourd'hui le Chili est une destination importante notamment pour les migrants latino-américains. En effet, selon le recensement de la population de 2002, 68% des immigrants sont des latino-américains, dont 26% des Argentins et 21% des Péruviens. Le nombre de ces derniers s'est multiplié par cinq depuis 1992. Les migrants boliviens et équatoriens représentent 5% de la population migrante au Chili. Les immigrants de l'Amérique du Nord – principalement les États-Unis – représentent 6,1% de la population migrante, tandis que les immigrants d'Asie représentent 4,2% et les Européens 17,2%. Parmi ces derniers, les principaux groupes migrants sont les Espagnols, suivis des Allemands, des Italiens et des Français.

La quantité d'immigrants au Chili (184.464) est récemment devenue la plus élevée dans l'histoire du pays, seulement comparable à celle de 1907 (135.000 immigrants). Nonobstant, en 1907 les immigrants représentaient 4,3% de la population chilienne, tandis qu'en 2000 ils représentent 1,2%<sup>332</sup>. Nous pouvons donc conclure que, si dans l'absolu il y a eu une augmentation du nombre d'immigrants, leur présence relative est minimale.

Selon le « Premier registre de Chiliens à l'étranger » publié en 2005 par le Ministère de Relations Étrangères et l'Institut National de statistique du Chili, près de 3% de la population de nationalité chilienne habite à l'étranger, ou 6% si l'on considère les descendants de Chiliens nés hors du Chili<sup>333</sup>.

La migration chilienne a subi des variations semblables à celles de la migration latino-américaine en général : à la migration politique des années 1970 s'est substituée une migration de travail à partir des années 1980. Avant le flux migratoire politique, les Chiliens migraient principalement vers les pays voisins, notamment l'Argentine et dans une moindre proportion le Pérou lorsqu'il a entrepris la construction des voies ferrées. Également, il y a eu une migration chilienne issue de l'artisanat vers les États-Unis, motivée par la fièvre de l'or de Californie en

---

<sup>329</sup> Baeza, « Imaginarios sociales del otro: el inmigrante », p.186.

<sup>330</sup> <http://www.leychile.cl/Navegar?idNorma=6483> Consulté le 3 décembre 2013.

<sup>331</sup> Baeza, « Imaginarios sociales del otro: el inmigrante », p.186.

<sup>332</sup> [www.ine.cl](http://www.ine.cl)

<sup>333</sup> DICOEX et INE, *Registro de Chilenos en el Exterior 2003-2004*.

1848<sup>334</sup>. Plus tard (dans les années 1960), les Chiliens ont également participé au « brain drain » latino-américain vers les États-Unis. Mais il y a eu aussi des migrations vers l'Europe, notamment de la part de familles favorisées qui passaient des séjours en France et en Angleterre. L'arrivée au pouvoir du socialiste Salvador Allende a motivé le départ des Chiliens contraires au nouveau gouvernement. Il ne s'agit pourtant pas d'un phénomène massif, et plusieurs d'entre eux sont retournés au Chili après le coup d'État<sup>335</sup>.

Mais, avant les années 1970, les migrants chiliens n'étaient pas nombreux. C'est à partir du 11 septembre 1973 que l'émigration chilienne devient importante. Le coup d'État d'Augusto Pinochet, qui provoque la chute de Salvador Allende, fait qu'une partie considérable de la population – environ 10% – quitte le pays. À l'importance quantitative de cette migration s'ajoute son importance politique, sociale, symbolique et économique, car elle témoigne de la fracture du pays et des coûts sociaux de la violence physique et psychologique alors exercée, en attirant vers le Chili un regard international critique.

Cette émigration massive ne permet pas pour autant de considérer les exilés politiques comme une catégorie homogène. En effet, leurs différences sont observables de plusieurs points de vue, entre autres : l'origine sociale (toutes les classes sociales sont impliquées), le métier (des diplômés, des étudiants, des ouvriers), les caractéristiques sociodémographiques (des hommes, des femmes, des adultes, des jeunes, des enfants), la manière dont ils ont quitté le Chili et se sont installés dans le pays d'accueil (seuls ou en famille, en tête d'un exil familial ou comme accompagnants d'un autre exilé, à travers des réseaux préétablis ou grâce à des contacts créés sur place), et le parcours migratoire dans le pays d'exil.

Il existe également une dimension subjective qui diversifie encore plus ce groupe de Chiliens. Il s'agit de leur sentiment de légitimité ou d'illégitimité quant à la condition d'exilés : d'un côté se trouveraient les « vrais » exilés politiques (ceux qui ont vécu la torture, la prison et l'expulsion du pays), et de l'autre ceux qui sont partis en exil de manière plus ou moins délibérée parce qu'ils se sentaient en danger et/ou parce qu'ils ont vécu les conséquences économiques de la dictature.

À partir de 1982, le gouvernement publie des listes de personnes autorisées à retourner au Chili. En 1984, il publie également des listes de personnes interdites d'entrée au territoire chilien. Anne-Marie Gaillard précise les caractéristiques de ces dernières listes, ce qui renforce l'idée de l'hétérogénéité des exilés politiques et confirme leur questionnement quant à leur légitimité en tant qu'exilés : « sont incluses dans ces listes les personnes jugées indésirables : des réfugiés (sous statut), des expulsés, des "extradés" (ceux qui ont vu leur peine de prison commuée en

---

<sup>334</sup> Gazmuri, *El « 48 » chileno. Igualitarios, reformistas, radicales, masones y bomberos*, p.62.

<sup>335</sup> Del Pozo, « Los chilenos en el exterior: ¿de la emigración y el exilio a la diáspora? El caso de Montreal », p.76.

bannissement), donc des personnes à qui l'on refuse sciemment le retour, mais aussi, dans la hâte, de nombreuses autres personnes sorties régulièrement du pays et n'ayant jamais été politiquement actives<sup>336</sup> ».

Le 1<sup>er</sup> septembre 1988, un décret suprême met fin à l'exil politique. Une fois levée l'interdiction de retourner, certains exilés sont repartis au Chili. Mais, comme le constate Fanny Jedlicki, pour nombre de ces *retornados* cette expérience a été douloureuse et difficile, et a souvent abouti à un nouvel exil<sup>337</sup>. On estime que 30% des exilés politiques sont finalement retournés au Chili<sup>338</sup>.

Une deuxième vague migratoire concerne les Chiliens qui ont quitté leur pays à la recherche d'opportunités économiques face à la précarisation des conditions de travail. Avec l'instauration au Chili du modèle néolibéral par les *Chicago Boys*<sup>339</sup>, certains groupes ont été bénéficiés et d'autres se sont accommodés, tandis qu'une partie importante de la population a été discriminée ou est restée en marge des bénéficiés, en subissant un appauvrissement. Parmi les groupes favorisés par ce modèle économique se trouvent notamment les moyens et les grands entrepreneurs – qui ont bénéficié de la privatisation et de l'aperture du marché –, des professionnels et des technocrates spécialisés, et des ouvriers semi-qualifiés et qualifiés qui pouvaient répondre aux nouvelles demandes. Certains petits entrepreneurs ont également été favorisés. Il en va de même pour des agriculteurs liés à l'exportation et pour des travailleurs qui se sont intégrés au marché du travail privé – principalement dans le développement industriel et dans le système éducatif –, en s'adaptant à ce nouveau modèle<sup>340</sup>. Parmi la population qui est restée en marge de ce processus se trouvent ceux qui ne se sont pas adaptés à la transformation productive et technologique, notamment les paysans traditionnels, les pêcheurs artisanaux, les personnes qui refusaient le modèle dominant et les personnes issues des quartiers populaires – surtout les jeunes, qui, étant nombreux, sont devenus une main-d'œuvre bon marché et en grande demande<sup>341</sup>.

La crise économique survenue entre 1982 et 1984 a provoqué une diminution du PBN (14% en 1982 et 21% en 1983). Alain Rouquié ajoute que « les privatisations ont entraîné une hausse spectaculaire du chômage, qui oscille autour de 30% de population active alors que les dépenses sociales de l'État ont été fortement comprimées et que le niveau moyen des salaires a perdu plus de

---

<sup>336</sup> Gaillard, *Exils et retours*, p.12.

<sup>337</sup> Jedlicki, « De l'exil au retour. Les figures des familles réfugiées politiques et retornadas chiliennes. »

<sup>338</sup> Baeza, « Des exilés aux globe-trotters. La redéfinition du statut de l'expatrié dans la transition démocratique chilienne (1990-2006) », p.289.

<sup>339</sup> Le surnom de « Chicago Boys » désigne le groupe d'économistes chiliens qui, formés à l'Université de Chicago et influencés par Milton Friedman, Arnold Harberger et Friedrich Hayek, ont appliqué au Chili les recettes de cette école d'économie. Boisard et Heredia considèrent le Chili et l'Argentine comme « de véritables laboratoires de la mondialisation économique ». Boisard et Heredia, « Laboratoires de la mondialisation économique », p.109.

<sup>340</sup> Atria, « Crecimiento económico y estratificación social: observaciones sobre el caso chileno », p.47.

<sup>341</sup> Ibid., p.51.

40% depuis 1974<sup>342</sup> ». Grâce à l'intervention de l'État, la crise économique a été contrôlée à partir de 1985. Selon Rouquié, « le régime se veut désormais modernisateur. Priorité à la croissance. Celle-ci est de retour (+ 7%)<sup>343</sup> ». Après quelques années de croissance économique, le chômage a une fois de plus augmenté, en passant de 5,5% en 1999 à presque 10% en 2001. Cette augmentation a provoqué de nouveaux départs de Chiliens<sup>344</sup>.

Cependant, il n'est pas toujours facile de distinguer les exilés politiques de ceux qui sont partis pour des raisons économiques. D'une part, parce que les deux groupes ont vécu les conséquences de la dictature, certains s'auto-définissant comme exilés même s'ils n'ont pas été reconnus comme tels. D'autre part, parce que le départ des exilés politiques a souvent été suivi d'autres vagues migratoires – motivées surtout par le regroupement familial, mais aussi par la volonté de rejoindre des connaissances et des amitiés –, qui ont aussi été accueillies par les pays hôtes jusqu'en 1980.

Aujourd'hui, vingt ans se sont écoulés depuis la chute de la dictature et le retour de la démocratie au Chili. Parallèlement, une mobilité généralisée de personnes, de biens et de services au eu lieu dans le cadre de la mondialisation, caractérisée par une intensification des relations entre des lieux distants et à laquelle les Chiliens n'échappent pas.

Le pays aussi a changé. En 1980, le Chili avait un Indice de Développement humain (ID) de 0,748. En 2000, cet Indice était de 0,849, et en 2007 de 0,878<sup>345</sup>. Selon la Banque Mondiale, l'économie du Chili a augmenté plus que dans d'autres pays de la région, avec un taux moyen de croissance annuelle per capita de 4,1%. Le Chili a été le premier pays latino-américain à intégrer l'OCDE en 2010.

Or, bien que ce pays ait vécu une croissance économique, les inégalités sociales et la disparité des salaires continuent à être significatives. La CEPAL fait mention d'un certain nombre de pays de la région qui ont diminué de manière significative ou modérée leurs inégalités de salaire : le Chili ne figure pas dans la liste. Au contraire, à côté du Brésil, de la Colombie, du Guatemala, de Honduras et du Paraguay, il fait partie des pays de la région qui présentent le plus d'inégalités de salaires<sup>346</sup>.

L'accès à l'information comme conséquence de l'évolution des technologies de l'information et de la communication fait que les individus souhaitent accéder au niveau de vie et aux patrons de consommation des sociétés développées, ce qui les incite à migrer en cherchant l'accomplissement

---

<sup>342</sup> Rouquié, *A l'ombre des dictatures*, p.128.

<sup>343</sup> Ibid., p.129.

<sup>344</sup> Del Pozo, « Los chilenos en el exterior: ¿de la emigración y el exilio a la diáspora? El caso de Montreal », p.78.

<sup>345</sup> PNUD, « Informe sobre Desarrollo Humano 2009. Superando barreras: Movilidad y desarrollo humanos ».

<sup>346</sup> CEPAL, « Panorama social de América latina », pp.20-21.

de leurs aspirations<sup>347</sup>. De même, l'accès à l'information et le développement de moyens transport plus rapides et moins coûteux favorisent le déplacement temporaire des personnes vers d'autres pays pour des activités économiques, académiques ou touristiques. Ces déplacements peuvent générer la mise en question de la distance géographique et culturelle, en motivant une mobilité de long terme. Les ressources technologiques au service de la communication ouvrent également la possibilité d'établir de nouveaux types des relations sociales, qui n'exigent pas la co-présence physique.

Ainsi, la figure du migrant chilien s'est diversifiée. En effet, au-delà de l'ancienne vague migratoire représentée par les exilés politiques, la migration chilienne actuelle obéit à des raisons multiples : économiques, professionnelles, personnelles, etc. Cette migration repose désormais sur une logique individuelle d'ordre économique, social, psychologique ou culturel, et non sur une contrainte politique comme auparavant.

Parmi les nouveaux migrants chiliens, on trouve en particulier les étudiants partis à l'étranger pour se spécialiser. Selon les statistiques de l'Unesco, 8.034 personnes d'origine chilienne font des études dans un pays étranger<sup>348</sup>. Une partie considérable de ces étudiants sont bénéficiaires des bourses promues par l'État chilien et par des institutions et des agences internationales tels que la Fondation Ford, la Comision Fulbright, British Council, le gouvernement allemand (DAAD), le conseil britannique, et les gouvernements du Japon, de la Corée, de la France, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Concernant les bourses promues par l'État, BECAS CHILE<sup>349</sup> est une instance actuelle qui regroupe aussi les anciens programmes de financement. Elle assure la spécialisation de 20% des diplômés chiliens à l'étranger, à raison de 3.000 personnes par an<sup>350</sup>. Une autre source de financement consiste en un système de crédit à long terme accordé à travers des institutions financières avec des ressources de la Corporation Nationale du Développement (Corporacion nacional de Fomento - CORFO)<sup>351</sup>.

Ces programmes font partie de l'institutionnalisation des migrations, car il existe une articulation entre des personnes qui ont des intérêts spécifiques et des structures sociales qui favorisent la mise en place du projet migratoire<sup>352</sup>.

---

<sup>347</sup> Pellegrino, « La migración internacional en América Latina », p.181.

<sup>348</sup> UNESCO, « Recueil de données mondiales sur l'éducation. Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde. »

<sup>349</sup> <http://www.becaschile.cl> Consulté le 23 décembre 2013.

<sup>350</sup> Pinto, « Mobilité sociale et mobilité internationale d'étudiants étrangers: Trajectoires de jeunes professionnels chiliens et colombiens à Paris, New York et Boston. », p.199.

<sup>351</sup> <http://www.corfo.cl/programas-y-concursos/programas/credito-corfo-postgrado> Consulté le 23 décembre 2013.

<sup>352</sup> Goss et Lindquist, « Conceptualizing International Labor Migration ».

### *Où résident les migrants chiliens ?*

Selon le Premier Registre des Chiliens à l'extérieur, 61% des migrants chiliens résident dans des pays de l'Amérique du Sud<sup>353</sup>. En raison de la proximité géographique et linguistique de l'Argentine, 56% des Chiliens qui se trouvent à l'étranger habitent dans ce pays, ce qui représente 82% de la migration dans l'Amérique du Sud. La migration vers ce pays a commencé dans la Patagonie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – à l'époque où les limites internationales n'étaient pas encore très bien établies –, et elle a augmenté au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

D'autres pays latino-américains où se concentre la population migrante chilienne sont le Brésil (5,4% des migrants chiliens dans l'Amérique du Sud), le Venezuela (5,2%), l'Équateur (1,9%) et le Pérou (1,8%). Ces déplacements ont été motivés par la recherche d'opportunités économiques (comme dans le cas du Brésil), par des politiques gouvernementales (comme dans le cas du Venezuela, qui entre 1970 et 1980 a favorisé l'immigration qualifiée), et par la demande d'asile politique (comme dans le cas de l'Équateur).

18% des Chiliens sont installés en Amérique du Nord, et notamment aux États-Unis, ce dernier étant le deuxième pays après l'Argentine à accueillir des Chiliens. Les migrants chiliens résidant aux États-Unis sont plus diplômés que ceux qui résident en Argentine.

Le flux migratoire vers les États-Unis a augmenté à partir des années 1990. Ce pays est ainsi devenu un lieu d'attraction économique, mais également de refuge politique. D'autre part, la majorité des Chiliens arrivés au Canada ont migré dans le cadre de l'asile politique (dans les années 1970) et plus tard du regroupement familial. 23,9% des migrants chiliens de l'Amérique du Nord résident au Canada.

En ce qui concerne l'Europe, 14% des Chiliens résident sur ce continent. La Suède est le pays européen qui accueille le plus de Chiliens (33,9% des Chiliens résidant en Europe) et le troisième lieu de résidence des migrants chiliens au niveau mondial. D'autres pays européens où habitent des Chiliens sont l'Espagne (19,1% des Chiliens résidant dans ce continent), la France (12,6%), l'Allemagne (8,2%), la Norvège (6,4%), le Royaume-Uni (5,6%), la Suisse (3,6%), l'Italie (3,3%), le Danemark (2%) et la Belgique (1,4%).

La Suède et la France ont été les pays qui ont accueilli le plus d'exilés politiques chiliens. L'Europe de l'Est a également contribué à cet accueil, en particulier la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la République démocratique allemande. À cet égard, Gaillard affirme que « la sélection des personnes qui y ont trouvé refuge s'est faite sur le principe de la solidarité entre partis

---

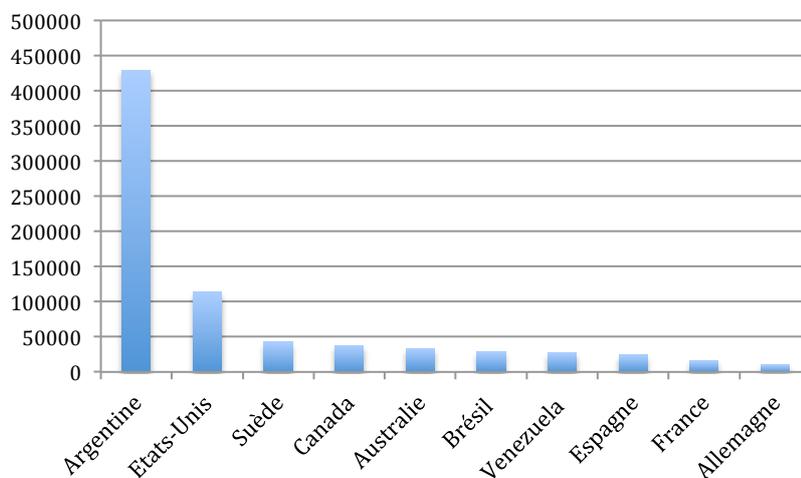
<sup>353</sup> Tous les chiffres mentionnés proviennent du Premier registre des Chiliens à l'extérieur, publié en 2005. DICOEX et INE, *Registro de Chilenos en el Exterior 2003-2004*.

frères. Ces pays ont donc principalement accueilli des membres du Parti communiste chilien, offrant des possibilités de formation de haut niveau à nombre d'entre eux<sup>354</sup> ».

La migration vers l'Asie et vers l'Afrique n'est pas très significative (0,7%). On trouve notamment des Chiliens résidant en Afrique du Sud et en Israël. L'Amérique centrale n'est pas non plus une destination qui attire l'attention des migrants chiliens (0,9%). Le Costa Rica est le pays de cette région qui accueille le plus des Chiliens.

4% de la migration chilienne est installée en Océanie, l'Australie étant le cinquième pays où habitent des migrants chiliens. Leur arrivée a commencé avant le coup d'État, en raison de l'incertitude politique et économique de l'époque. Mais à partir du coup d'État cette migration s'est considérablement accrue (80% des Chiliens sont arrivés en Australie entre 1970 et 1980). En Nouvelle-Zélande, le flux migratoire est plus récent et se trouve lié aux opportunités de travail et d'accès légal à ce pays.

Le graphique suivant présente les dix principaux pays d'accueil des migrants chiliens, où se concentre 88,3% de la migration chilienne.



**GRAPHIQUE 1 : PRINCIPAUX PAYS OU RESIDENT LES MIGRANTS CHILIENS**

Ce graphique met en évidence la concentration des migrants chiliens en Argentine, pays frontalier, mais il révèle aussi leur dispersion dans le monde : aussi bien l'Amérique du Sud que l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Océanie sont concernés par la présence des communautés chiliennes, le continent européen présentant la dispersion la plus grande.

<sup>354</sup> Gaillard, *Exils et retours*, p.11.

Bien que l'exil ait marqué l'histoire du pays en termes d'émigration, les résultats du Premier Registre des Chiliens à l'étranger montre que 40% d'entre eux ont quitté le pays pour des raisons économiques (34,1% ont migré entre 1971 et 1980, et 29,5% dans la décennie suivante). D'autre part, 30,8% ont migré pour des raisons familiales. Les raisons de type politique concernent 12,1% des migrants (49,3% ayant quitté le pays entre 1971 et 1975). La migration liée aux études correspond à 3,2% des cas<sup>355</sup>. À la lumière de ces résultats, nous observons qu'une quantité importante de Chiliens résident à l'étranger depuis 30 ou 40 ans, que ce soit pour des motifs politiques ou pour des motifs économiques.

### 3.1.2.2. LES SPECIFICITES DE LA MIGRATION CHILIENNE

Les migrations latino-américaines présentent un certain nombre de caractéristiques communes : la prédominance de l'émigration sur l'immigration ; la migration intra-régionale et la prédilection pour certains pays de destination, notamment les États-Unis et l'Espagne. En outre, dans les pays du Cône Sud les vagues migratoires suivent des mouvements semblables, car à la migration politique des années 1970 s'est substituée une migration économique. Cependant, le cas chilien présente des particularités indéniables.

Premièrement, l'émigration chilienne est plus réduite que celle des autres pays latino-américains. Si l'Amérique latine et les Caraïbes sont les régions avec le taux net d'émigration le plus élevé au niveau mondial – comme nous l'avons précisé en faisant appel aux statistiques de l'OIM –, et si en moyenne 8% des habitants du Cône Sud sont des migrants, l'apport des Chiliens à ces chiffres n'est pas significatif, étant donné que seulement 3% de la population chilienne réside hors du Chili.

Deuxièmement, les principales destinations des Chiliens diffèrent de celles des autres migrants latino-américains. En effet, le pays qui accueille le plus de migrants chiliens est l'Argentine, tandis que dans la plupart des pays latino-américains les États-Unis sont le pays de migration privilégié. En outre, la population migrante chilienne est plus dispersée – elle concerne l'Amérique du Sud, l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Océanie – que d'autres populations migrantes latino-américaines. En particulier, la population chilienne en Europe est distribuée dans différents pays, la Suède se trouvant en tête et non l'Espagne, comme dans les autres cas.

Bien que le Premier Registre des Chiliens à l'étranger mentionne qu'il existe un peu plus de femmes que d'hommes chiliens résidant hors du pays, on est loin de la féminisation de la migration

---

<sup>355</sup> DICOEX et INE, *Registro de Chilenos en el Exterior 2003-2004*, p.38.

que l'on constate par exemple en considérant le nombre de femmes équatoriennes et colombiennes en Espagne<sup>356</sup>.

Selon les chiffres de la Banque Mondiale, en 2008 le Chili a reçu 3 millions de dollars en remesas ; en 2009, 4 millions de dollars ; et en 2010, 5 millions de dollars. Nonobstant, les remesas ne sont pas significatives pour le pays car en 2009 elles représentaient 0,0% du PIB. Canales affirme que « l'impact et la part relative des remesas dans l'économie ne dépendent pas uniquement du volume de ces dernières, mais aussi de la taille, de la structure et de la dynamique socio-économique du pays percepteur<sup>357</sup> ». Dans d'autres pays du Cône Sud les remesas sont un peu plus importantes, bien qu'aussi faibles dans le PIB (0,2% pour l'Argentine et 0.3% pour l'Uruguay). En revanche, dans d'autres pays de la région Andine elles deviennent clairement significatives : en 2004, elles représentent 5.7% du PIB en Équateur et 4.1% en Colombie<sup>358</sup>.

Étant donné que les remesas envoyées par les migrants chiliens à leurs familles restées au Chili sont faibles, on peut considérer que dans plusieurs cas ces migrations relèvent de décisions personnelles plutôt que collectives. Au contraire, dans les pays latino-américains où les remesas sont importantes la migration devient une stratégie familiale. À ce propos, de nombreuses études sur les réseaux migratoires latino-américains font référence à des stratégies familiales et parfois même communautaires à travers lesquelles des voisins et des connaissances se trouvent impliqués dans la chaîne migratoire. C'est le cas des Colombiens en France, 70% d'entre eux provenant d'un même village (Santuario–Risalda, 5.000 habitants, et Cartago, 100.000 habitants)<sup>359</sup>. Bien que selon Gincel la migration colombienne en France s'organise plutôt autour de stratégies individuelles ou de petits groupes d'appartenance, elle est liée à l'existence de réseaux sociaux d'accueil constitués par la famille, les amis et les voisins<sup>360</sup>. Dans le même sens, Pedone signale à propos des Équatoriens que lorsque le flux migratoire est arrivé à son point maximal, la plupart des femmes provenaient des mêmes quartiers des grandes villes, la sélectivité des migrants étant déterminée en grande mesure par les relations de parenté, d'amitié et de voisinage<sup>361</sup>. Dans le cas chilien, nous n'avons pas trouvé de registre de flux migratoires de ce type.

D'autre part, la population migrante chilienne est hétérogène, cette diversité étant déjà établie au moment de l'exil – qui, comme nous l'avons dit, a touché aux personnes de différentes origines

---

<sup>356</sup> Herrera, « Mujeres ecuatorianas en las cadenas globales del cuidado »; Meñaca, « Ecuatorianas que "viajaron". Las mujeres migrantes en la familia transnacional »; Oso Casas, « L'insertion des migrants latino-américains sur le marché du travail en Espagne ».

<sup>357</sup> Canales, « Les transferts d'argent des migrants. Nouveau paradigme du développement en Amérique Latine ? », p.132.

<sup>358</sup> Ibid.

<sup>359</sup> Bassarsky Lina, « Enfoque de redes sociales en las migraciones de América latina hacia Francia », p.162.

<sup>360</sup> Gincel, « Santuario, un village colombien à Paris ».

<sup>361</sup> Pedone, « "Tú siempre jalas a los tuyos". Cadenas y redes migratorias de las familias ecuatorianas hacia España », p.126.

sociales, caractéristiques sociodémographiques et métiers. Nonobstant, on peut remarquer que la plupart de ces migrants sont originaires des milieux urbains. Au contraire, dans d'autres pays latino-américains les milieux ruraux sont aussi concernés que les milieux urbains. C'est par exemple le cas analysé par Gincel de la migration colombienne à la suite de la crise du café. D'autres exemples de ce phénomène sont les migrations mexicaine<sup>362</sup> et guatémaltèque<sup>363</sup> aux Etats-Unis, et la migration des Boliviens de la région rurale de la haute vallée de Cochabamba – qui ont une pratique migratoire vieille de plus de cinquante ans<sup>364</sup>.

D'autre part, le Chili est un des pays les plus favorisés d'Amérique latine en ce qui concerne l'ouverture des frontières et la liberté de circulation. En effet, les Chiliens sont exempts de visa pour entrer dans la Communauté européenne et la Russie, et à partir de 2014 ils seront les seuls latino-américains qui n'auront pas besoin de visa pour entrer aux États-Unis. La mobilité en termes de circulation est plus limitée dans le cas des autres pays latino-américains : les pays de la Région Andine ont besoin de visa pour entrer dans l'espace Schengen<sup>365</sup>, et tous les pays de la région ont besoin de visa pour entrer aux États-Unis.

Il y a un autre facteur qui favorise la mobilité d'une partie de la population chilienne : tout comme d'autres pays du Cône Sud, le Chili a une population d'ascendance étrangère (notamment européenne) plus importante que les pays de la Région Andine. Cette situation autorise dans plusieurs cas l'obtention d'une double nationalité. À cette population porteuse d'une double nationalité par ascendance s'ajoutent les exilés politiques et leur descendance, qui ont obtenu la nationalité du pays d'accueil. De même, après quelques années de séjour à l'étranger d'autres migrants se sont naturalisés, en acquérant la nationalité de leur pays de résidence.

D'autres sources de mobilité, notamment chez les jeunes chiliens, sont les bourses accordées par l'État chilien afin de promouvoir les études à l'étranger, les bourses financées par des institutions et

---

<sup>362</sup> En effet, d'après Pellegrino, la migration mexicaine vers les États-Unis commence à être régulière à partir de 1942, à la suite du programme « Bracero » destiné à recruter des travailleurs ruraux pour les récoltes. Pellegrino, « La migración internacional en América Latina », p.192; Michel, Prunier, et Faret, « Familles migrantes et ancrages locaux au Mexique ».

<sup>363</sup> Aragón, « Dinámicas de redes migratorias transnacionales vs políticas migratorias nacionales: Adaptabilidad de la red, permanencia de los lazos de alianza, vulnerabilización de los migrantes - "Migraciones de campesinos guatemaltecos hacia los Estados Unidos" », s. d..

<sup>364</sup> Cortes, « La fabrique de la famille transnationale. Approche diachronique des espaces migratoires et de la dispersion des familles rurales boliviennes ».

<sup>365</sup> Les pays latino-américains exempts de visa pour entrer en Europe sont l'Uruguay, l'Argentine, le Chili, le Brésil, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela. <http://www.visa-schengen.info/visa-schengen-exemptions.html> Dans le cadre d'un accord de libre échange entre l'Union européenne, le Pérou et la Bolivie, la Commission européenne s'est engagée à examiner la suppression de la demande de visa pour ces pays.

des agences internationales, et la mise en place d'autres programmes de court séjour<sup>366</sup> sont une autre source de mobilité, notamment chez les jeunes chiliens. Certes, dans les autres pays de la région il existe également des bourses pour effectuer des études de spécialisation à l'étranger, mais leur mise en place est plus récente que dans le cas chilien<sup>367</sup>.

Un autre élément de différenciation entre la migration chilienne et celle des autres pays d'Amérique latine réside dans la politique concernant les ressortissants à l'étranger. En effet, le Chili est une nation territoriale, par opposition aux nations extraterritoriales qui reconnaissent l'égalité de leurs citoyens face à la loi, quel que soit leur lieu de résidence.

Si la plupart des pays latino-américains autorisent le droit de vote à l'étranger pour les élections présidentielles – et certains aussi pour les élections législatives<sup>368</sup> –, les migrants issus du Chili, d'Uruguay et du Nicaragua ne disposent pas de ce droit.

Au Chili, le projet de droit de vote des Chiliens à l'étranger existe depuis 1991, mais en 1996 la motion a connu un blocage au Sénat. En 2000 le débat a été rouvert, mais les initiatives favorables à ce droit ont échoué. Après des années de débat, le Sénat a approuvé en 2013 la réforme constitutionnelle concernant le droit de vote à l'étranger. Cependant, il est encore nécessaire d'attendre l'élaboration de la Loi organique constitutionnelle et la modification de la Constitution pour que la nouvelle disposition soit mise en place.

Ce droit au vote est l'une de revendications des Chiliens résidents à l'étranger, qui au cours des années ont organisé diverses activités pour avoir une visibilité dans leur pays. Lors des dernières élections présidentielles en novembre 2013, la mobilisation s'est effectuée principalement sur Facebook à travers la campagne « Haz tu voto volar<sup>369</sup> » (« Fais voler ton vote »), ainsi qu'à travers l'organisation d'une votation virtuelle.

---

<sup>366</sup> Par exemple, le programme « Pingüinos sin fronteras » finance des séjours linguistiques dans des pays anglophones pour les lycéens. <http://www.corfo.cl/programas-y-concursos/programas/programa-pinginos-sin-fronteras>

<sup>367</sup> Par exemple, en Équateur les programmes « Universidades de Excelencia » et « Convocatoria abierta », créés en 2012 par le Secrétariat National de l'Éducation Supérieure, Science, Technologie et Innovation (Senescyt), s'annoncent comme les plus importants dans l'histoire du pays. Au Pérou, le Programme national de Bourses (Pronabec) annonce l'augmentation des bénéficiaires pour l'année 2013.

<sup>368</sup> Parmi ces pays se trouvent la Colombie (depuis 1962), le Porto Rico (depuis 1978), le Pérou (depuis 1980), le Brésil (depuis 1989), l'Argentine (depuis 1993), le Venezuela (depuis 1998), le Honduras (depuis 2001), la République dominicaine (depuis 2004), l'Équateur (depuis 2006), le Mexique (depuis 2006). Navarro, « El voto en el extranjero », p.230. Les derniers pays à accorder ce droit à leurs ressortissants sont la Bolivie, Le Salvador, le Panama et le Guatemala.

<sup>369</sup> <https://www.facebook.com/haztuvotovolar> Consulté le 23 novembre 2013.

C'est seulement à partir de 2005, à la suite d'un changement dans la Constitution de 1980 à travers une Réforme constitutionnelle (Loi n° 2.050<sup>370</sup>), que les enfants des Chiliens résidant à l'étranger ont eu le droit de demander la nationalité chilienne, alors qu'auparavant ils ne pouvaient le faire que s'ils avaient habité au moins un an dans le territoire chilien. L'acquisition de la nationalité s'étend jusqu'à la seconde génération née hors du territoire national. Également, cette réforme autorise les Chiliens qui ont renoncé volontairement à leur nationalité, à la récupérer.

Le manque de politiques adoptées par l'État chilien vis-à-vis de ses ressortissants à l'étranger peut s'expliquer par la faible importance de la migration chilienne, qui n'a pas de véritable poids sur l'économie du pays – nous rappelons que les remesas représentent 0,0% du PIB –, mais surtout par la stigmatisation dont les migrants chiliens – principalement des exilés – ont fait l'objet. Ce phénomène freine les initiatives qui visent à faire du Chili une nation extraterritoriale en accordant plus d'importance à cette partie de la population.

Néanmoins, au cours des dernières années quelques changements ont eu lieu vis-à-vis des Chiliens résidants hors du pays. En effet, notamment au début du retour à la démocratie, les gouvernements démocratiques de la Concertation – coalition de partis de centre gauche qui a pris le pouvoir à la fin de la dictature pendant vingt ans – ont créé des liens avec les migrants, et en particulier avec les exilés politiques.

Pendant le premier gouvernement démocratique, le président Patricio Aylwin – qui a gouverné le pays entre 1990 et 1994 – a créé le 20 août 1990 le « Bureau national du retour » (« Oficina Nacional de Retorno », ONR), à travers la Loi 18.994<sup>371</sup>. Ce Bureau avait pour objectif de générer des dispositifs pour faciliter le rapatriement et la réinsertion des exilés. Parmi les mesures alors adoptées pour accueillir les *retornados* se trouvent la validation des diplômes obtenus à l'étranger et l'exemption des droits de douane.

En juillet 2000, pendant le mandat de Ricardo Lagos – qui a gouverné le pays entre 2000 et 2006 –, a été créée au sein du Ministère des Affaires étrangères la Direction pour la communauté des Chiliens à l'étranger (DICOEX). Son objectif central est d'être l'intermédiaire entre les communautés chiliennes à l'étranger et les institutions publiques, privées, académiques et culturelles du pays afin de canaliser les préoccupations, les demandes et les aspirations des ressortissants à l'étranger<sup>372</sup>.

Entre 2003 et 2004 a été effectué le Premier Registre des Chiliens à l'étranger, en charge de la DICOEX et de l'Institut National de Statistique (INE). Ce projet a permis de faire une radiographie

---

<sup>370</sup> <http://www.leychile.cl/Navegar?idLey=20050> Consulté le 10 janvier 2014.

<sup>371</sup> <http://www.leychile.cl/Navegar?idLey=18994&idVersion=1990-08-20> Consulté le 10 janvier 2014.

<sup>372</sup> <http://www.chilesomostodos.gov.cl> Consulté le 10 janvier 2014.

sociodémographique des Chiliens à l'extérieur. À la même époque, le président Lagos a introduit l'idée de la « XIV<sup>e</sup> région », en faisant allusion aux XIII régions existantes au Chili, auxquelles s'ajouterait une quatorzième comme métaphore territoriale pour représenter les Chiliens résidant à l'étranger. Les ressortissants chiliens à l'étranger ont largement soutenu la création de cette nouvelle région « virtuelle ». Cependant, elle a été créée en 2007 non pas pour regrouper les émigrés, mais pour accompagner la division territoriale effective du Chili (dont deux des régions se sont subdivisées en raison de leur vaste dimension).

Une autre initiative est celle dénommée « Chileglobal », un réseau international d'entrepreneurs, de professionnels et d'étudiants chiliens résidant à l'étranger qui a pour objectif de se constituer en un outil d'échange de connaissances en contribuant à la construction de l'image du Chili<sup>373</sup>. Dans ce cas, les Chiliens à l'étranger sont perçus comme des ressources potentielles pour le pays.

Un changement d'ordre qualitatif concerne la manière de se référer aux ressortissants à l'étranger. Cecilia Baeza observe que vers la fin des années 1990, les ressortissants à l'étranger ont été requalifiés positivement, le terme d'exilés politiques étant remplacé par celui de « Chiliens à l'extérieur »<sup>374</sup>. Ainsi, l'accent a été mis non plus sur la migration politique mais sur la migration de travail dans le cadre de la mondialisation. On trouve un exemple de ce changement qualitatif dans le programme télévisé « Los Patiperros », diffusé en 1996 sur la chaîne nationale chilienne TVN et reconduit pendant cinq saisons consécutives. Il s'agit d'une série de reportages sur les Chiliens résidant à l'étranger, qui montre la diversité de profils des migrants et de leurs destinations. En ce qui concerne l'appellation de « Patiperros » – qui constitue une contraction de l'expression « pata de perro » (« pate de chien ») –, Baeza explique que « le vocable est un créolisme chilien généralement associé, depuis le célèbre essai de Luis Oyarzun sur l'identité chilienne, à la figure du *roto* – encore qualifié de *caminante* (marcheur), de *aqui y de alla* (d'ici et là-bas), d'*andariego* ou de *callejero* (vagabond). ... Dans son nouvel usage, le *patiperro* incarne désormais l'ouverture du Chili à la globalisation<sup>375</sup> ». L'expression « Patiperros » est aujourd'hui encore employée par les Chiliens pour définir les personnes en mobilité.

### 3.1.3. LES MIGRANTS CHILIENS EN FRANCE

Les Latino-Américains en France ne sont pas nombreux en comparaison avec d'autres groupes migratoires – ils représentent 2% de la population migrante de ce pays – et avec les migrants latino-américains dans d'autres pays d'Europe. Lina Bassarsky observe qu'en 1999, environ 4.310.000

<sup>373</sup> [www.chileglobal.net](http://www.chileglobal.net) Consulté le 10 janvier 2014.

<sup>374</sup> Baeza, « Des exilés aux globe-trotters. La redéfinition du statut de l'expatrié dans la transition démocratique chilienne (1990-2006) », p.285.

<sup>375</sup> Ibid., p.292.

d'immigrants latino-américains résidaient en France, ce qui représente 7,4% de la population totale. Depuis 1975, ce pourcentage s'est maintenu<sup>376</sup>. Cependant, les Chiliens sont un groupe important parmi cette minorité.

Selon le recensement de 1999 en France, le nombre de Chiliens dans ce pays était de 9.638. Ce chiffre est inférieur à celui de 2003 : selon le « Premier Registre des Chiliens à l'étranger », 15.782 Chiliens nés au Chili résidaient alors en France<sup>377</sup>. D'après ce même registre, la France constitue le neuvième pays d'accueil de la population migrante chilienne. Toutefois, il est difficile de faire une estimation quantitative réelle et actualisée de cette migration.

Bassarsky observe qu'en dépit de leur unité sociohistorique et culturelle, les Latino-Américains en France sont un objet d'étude de « sélectivité migratoire » en raison de l'hétérogénéité de leurs profils sociaux, de leurs origines, des vagues migratoires dont ils procèdent, et des générations auxquelles ils appartiennent<sup>378</sup>.

Olga González identifie trois vagues migratoires de Latino-Américains en France : autour de 1970, une vague culturelle et artistique ; depuis 1973, une vague d'exilés et de réfugiés politiques ; et, à partir des années 1980, une vague de migrants économiques<sup>379</sup>. La première de ces vagues n'est pas très nourrie : en effet, Denis Rolland et Marie-Hélène Touzalin affirment qu'elle ne compte pas plus de 10.000 personnes, principalement des Argentins et des Brésiliens<sup>380</sup>. Selon Marina Franco, cette vague était représentée par les élites intellectuelles, les étudiants et les figures individuelles<sup>381</sup>.

L'exil qui a suivi les coups d'État militaires dans les différents pays de l'Amérique latine – notamment au Chili – a eu pour conséquence une augmentation de la population latino-américaine en France. La France a été le deuxième pays d'Europe à accueillir des exilés chiliens. Se trouve en premier lieu la Suède, qui a accueilli quatre fois plus d'exilés chiliens que la France<sup>382</sup>.

À l'époque, les Chiliens étaient le groupe le plus important parmi les communautés de Latino-Américains en France. Venaient ensuite l'exilés politiques du Brésil et de l'Argentine, pays qui ont également vécu des dictatures militaires. Selon Rolland et Touzalin, si lors du recensement de 1975 les Chiliens en France, au nombre de 2.300, occupent la deuxième place après les Brésiliens, en 1982 ils passent au premier rang des Latino-Américains en France, se comptant au nombre de 6.300<sup>383</sup>. Bien que les chiffres apportés par Gaillard diffèrent légèrement de ces derniers, ils vont

---

<sup>376</sup> Bassarsky Lina, « Enfoque de redes sociales en las migraciones de América latina hacia Francia », p.148.

<sup>377</sup> DICOEX et INE, *Registro de Chilenos en el Exterior 2003-2004*, p.11.

<sup>378</sup> Bassarsky Lina, « Enfoque de redes sociales en las migraciones de América latina hacia Francia », p.142.

<sup>379</sup> González, « La présence latino-américaine en France ».

<sup>380</sup> Rolland et Touzalin, « Un miroir déformant ? Les Latino-Américains à Paris depuis 1945 », p.275.

<sup>381</sup> Franco, « Les Argentins et la France des années 1970. Droits de l'homme et solidarité. », p.23.

<sup>382</sup> Gaillard, *Exils et retours*, p.11.

<sup>383</sup> Rolland et Touzalin, « Un miroir déformant ? Les Latino-Américains à Paris depuis 1945 », p.275.

dans le même sens d'un accroissement du nombre des Chiliens en France. Cet auteur précise qu'en 1973 il y avait 1.218 résidents chiliens en France, et qu'en 1983 il y en avait 8.585, dont 4.977 qui possédaient le statut de réfugiés<sup>384</sup>. Ils se sont installés principalement en Ile-de-France (24% en Val-de-Marne, 20% en Essonne, 19% en Hauts-de-Seine et 18% en Paris). Le deuxième lieu d'implantation a été la région Rhône-Alpes (15%)<sup>385</sup>.

Or, l'importance de la France pour les exilés politiques chiliens n'a pas été seulement quantitative, mais également qualitative. En effet, nombre d'études rendent compte du bon accueil des Chiliens en France, parfois meilleur que celui des exilés politiques d'autres pays du Cône Sud. Comme l'affirme Franco : « malgré le climat favorable produit par l'arrivée des Chiliens en France, la quête de solidarité des Argentins rendait impérative la construction d'un discours légitime aux yeux des Français... mais cette "solidarité française" avec les Argentins – et, d'une manière générale, avec tous les Latino-Américains, à l'exception peut-être des Chiliens – engloba un ensemble très hétérogène de pratiques et de groupes au fonctionnement divers et aux limites variables<sup>386</sup> ». À ce propos, on peut avancer que l'arrivée au pouvoir du socialisme au Chili par la voie démocratique est un événement qui a suscité un intérêt particulier en France. La chute de l'Unité populaire et du président Salvador Allende a provoqué la mobilisation des partis politiques et des syndicats de gauche, qui ont créé des « comités de solidarité » en travaillant pour la sensibilisation de la population. Au niveau institutionnel, des organismes comme l'OFPRA (« Office de protection des réfugiés et apatrides »), la CIMADE, et « France, Terre d'Asile » ont pris en charge les réfugiés chiliens.

Jedlicki souligne que cette bonne réception des Chiliens en France était due au fait qu'ils incarnaient « la figure idéale du réfugié politique, persécuté pour son engagement politique par un État. Ils bénéficient objectivement d'un accueil solidaire et d'une identité valorisée les démarquant des autres migrations<sup>387</sup> ». Nonobstant, le même auteur avertit que ce bon accueil « ne leur a pas épargné les épreuves de l'exil<sup>388</sup> ».

González insiste sur la forte visibilité des migrants provenant du Cône Sud, et notamment les Chiliens. Elle précise : « ils bénéficièrent d'une présence dans l'espace médiatique, de solides liens avec le monde associatif et des acteurs sociaux comme les syndicats et les partis et groupes politiques de gauche, et d'une importante considération dans le monde institutionnel et académique (entraînant, par exemple, la mise en place de mesures spécifiques en faveur des Chiliens)<sup>389</sup> ».

---

<sup>384</sup> Gaillard, *Exils et retours*, p.39.

<sup>385</sup> Ibid., p.56.

<sup>386</sup> Franco, « Les Argentins et la France des années 1970. Droits de l'homme et solidarité. », pp.26-27.

<sup>387</sup> Jedlicki, « De l'exil au retour. Les figures des familles réfugiées politiques et retornadas chiliennes. », p.53.

<sup>388</sup> Ibid.

<sup>389</sup> González, « La présence latino-américaine en France », p.11.

Parmi les exilés, certains artistes ont joué le rôle d'ambassadeurs en faisant connaître la diversité culturelle latino-américaine et en soutenant les activités de solidarité envers le peuple chilien. Le théâtre était représenté par Oscar Castro, qui encore de nos jours continue à diffuser la culture latino-américaine dans son théâtre *L'Aleph*<sup>390</sup>. Quant à la musique, les groupes Quilapayun, Illapu, Les Jaivas, et les musiciens Isabel et Angel Parra et Patricio Mans se sont également exilés en France. Dans le cinéma, on trouve des noms tels que Patricio Guzman et Raúl Ruiz. Ce dernier a réalisé le film documentaire *Diálogos de exiliados (Dialogues d'exilés)*, qui montre des entretiens avec les chiliens en France et des images de leur vie quotidienne.

Quant à la production culturelle imprimée de l'exil, la revue la plus connue était *Araucaria de Chile*, publiée chaque trimestre en France pendant douze ans sans interruption et distribuée dans plus de 50 pays – y compris, clandestinement, le Chili<sup>391</sup>.

Ce bon accueil devient encore plus significatif si l'on considère que les exilés chiliens sont arrivés en France au moment de la fermeture des frontières à l'immigration du travail (1974). En effet, Franco précise que « l'arrivée des exilés chiliens en France élargit le système de refuge et le premier dispositif français de logement et d'alimentation pour les demandeurs de refuge et les réfugiés. Ainsi, grâce à un accord entre l'État et l'association France terre d'asile (FTDA), en 1973 et 1974, il fut décidé que le gouvernement fournirait un logement en foyer et une aide financière minimale à chaque réfugié et sa famille. De son côté, FTDA fournirait le personnel d'accueil et l'orientation administrative. À l'origine, le système n'était prévu que pour les Chiliens. Il fut par la suite étendu à tous les latino-américains et, très vite, à toutes les nationalités<sup>392</sup> ».

Officiellement, l'exil chilien arrive à terme en 1988, à la suite de la signature d'un décret suprême. Cependant les réfugiés chiliens en France conservent leur statut jusqu'en 1994, lorsque l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) suspend les mesures de protection aux exilés politiques chiliens, en considérant que le gouvernement de transition garantissait leur retour sans danger<sup>393</sup>.

Nous avons signalé que, malgré les apparences, les exilés politiques chiliens constituent un groupe fondamentalement hétérogène. S'ils ont en partage des valeurs et des principes idéologiques, leur installation à long terme fait ressortir des différences concernant leur origine sociale, leurs centres d'intérêt, leurs manières de vivre l'exil, et leur interrogation sur les formes de poursuivre la lutte et

---

<sup>390</sup> Ce théâtre se place à Ivry Sur Seine, dans la région parisienne. <http://www.theatrealeph.com/>

<sup>391</sup> Prognon, « La culture chilienne en exil, en France, une forme de résistance à la Junte (1973-1994) », p.210.

<sup>392</sup> Franco, « Les Argentins et la France des années 1970. Droits de l'homme et solidarité. », p.23.

<sup>393</sup> Jedlicki, « De l'exil au retour. Les figures des familles réfugiées politiques et retornadas chiliennes. », p.56.

le travail idéologique. Cette pluralité se voit reflétée dans leurs carrières migratoires<sup>394</sup>. Jedlicki précise que « les parcours s'individualisent, certains transforment la militance en activité professionnelle (dans le travail social, par exemple) ou aménagent d'autres ponts avec « leur partie chilienne » (en travaillant en lien avec l'Amérique latine, par exemple). Les pratiques communautaires se diversifient également, s'éloignant de la stricte militance politique pour se décliner davantage sur un plan socioculturel<sup>395</sup> ».

À la différence des deux vagues précédentes de migration latino-américaine – caractérisées selon González par une grande visibilité –, la troisième vague, constituée essentiellement par des migrants provenant de la Région Andine – c'est-à-dire le Pérou, la Colombie et l'Équateur – reste dans l'invisibilité vis-à-vis la société française<sup>396</sup>.

Ainsi, d'une part il y a une augmentation de la population migrante andine, et d'autre part une diminution des exilés du Cône Sud. Parmi ces derniers, certains sont rentrés dans leurs pays une fois que la démocratie a été rétablie, tandis que d'autres se sont installés en France avec leur descendance, qui a acquis la nationalité française. En effet, étant donné qu'à l'époque le Chili n'autorisait pas la double nationalité, dans les statistiques les enfants de Chiliens ne comptent plus comme étrangers.

D'après le recensement de 1999, les chiffres concernant la migration latino-américaine se sont inversés : les Brésiliens se trouvent en tête, suivis des Colombiens et enfin des Chiliens. Ces derniers occupent la troisième place quant au nombre de ressortissants résidant en France.

Outre les exilés et les migrants économiques, les Latino-Américains en France sont représentés par les étudiants. En fait, la France est le quatrième pays d'Europe à accueillir des étudiants latino-américains après le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Espagne. Mais, à la différence des autres pays, l'hexagone a vécu une croissance régulière et continue depuis 2004. En France, les étudiants latino-américains les plus nombreux sont les Brésiliens, suivis des Colombiens et des Mexicains<sup>397</sup>.

---

<sup>394</sup> Nonobstant, d'après Gaillard les exilés politiques chiliens sont arrivés en France à un âge jeune, car plus de la moitié de la population des réfugiés chiliens avait entre 21 et 30 ans, le niveau général d'éducation étant dans l'ensemble élevé. Gaillard, *Exils et retours*, pp.45-46.

<sup>395</sup> Jedlicki, « De l'exil au retour. Les figures des familles réfugiées politiques et retornadas chiliennes. », p.55.

<sup>396</sup> Pour González, cette invisibilité des migrants andins dans l'espace public français peut être perçue comme un signal d'intégration dans la société d'accueil. Cependant, l'auteur montre qu'« un des facteurs de cette invisibilité est la stratégie de débrouille mise en œuvre par ces migrants. En produisant de faibles contacts avec la société du pays d'accueil, cette stratégie ne pousse pas à l'intégration ». González, « L'invisibilité des migrants andins. "Débrouille" ou intégration ? », p.69.

<sup>397</sup> Chiche-Portiche, « Panorama de la movilidad estudiantil en América Latina ».

Concernant les étudiants chiliens, le nombre de visas augmente régulièrement (389 en 2009 contre 327 en 2005)<sup>398</sup>. Cette augmentation s'explique en partie par des programmes de bourses chiliennes et françaises – celui de l'Ambassade de France au Chili, celui d'Ile-de-France, ou les programmes Eiffel, GDF SUEZ/MAE, Cinéma : Le Femis, et Erasmus Mundus<sup>399</sup>.

Une autre voie par laquelle les jeunes chiliens arrivent en France est le programme d'Assistant d'Espagnol. Ce programme, promu par le Ministère de l'Éducation française, le Ministère de l'Éducation chilienne, et l'Institut français du Chili (IFC), a débuté en 2002<sup>400</sup>. Des étudiants des universités et des instituts professionnels du Chili – environ 100 par an – viennent en France pour effectuer un séjour de jusqu'à 7 mois avec un contrat de travail du Ministère de l'Éducation, afin de collaborer avec des professeurs français dans l'enseignement de l'espagnol auprès des élèves de l'école élémentaire, du collège et du lycée<sup>401</sup>.

Concernant la vie associative des Chiliens en France, en 1994 l'Ambassade du Chili à Paris identifiait 23 associations chiliennes à vocation culturelle et sportive<sup>402</sup>. La Direction des communautés chiliennes à l'étranger (DICOEX) reconnaît 117 associations chiliennes existant aujourd'hui en France : 78 associations classées comme artistiques/folkloriques/culturelles ; 22 associations sous le label social/intégration ; 7 associations politiques ; 7 associations sportives ; 1 association religieuse ; 1 association de communication et 1 association éducative<sup>403</sup>. Il faut souligner que ces classifications ne sont pas toujours exhaustives : par exemple, l'association des journalistes et celle des scientifiques chiliens en France appartiennent à la catégorie d'associations artistiques/folkloriques/culturelles<sup>404</sup>.

Malgré le grand nombre de réfugiés chiliens en France et bien qu'à l'époque de l'exil la vie communautaire des Chiliens ait été très active – plusieurs d'entre eux résidant encore en France –, il est intéressant de remarquer que les associations à vocation politique ne sont pas nombreuses. Cela peut s'expliquer d'une part par le fait que les exilés se sont rendu compte de l'installation à long terme de la dictature, en assumant alors la nécessité de s'intégrer dans le pays d'accueil et de s'investir dans des activités professionnelles plutôt que dans la vie associative. D'une autre part, on peut aussi supposer que les associations à caractère politique ont pris des formes diverses, le nom de certaines associations artistiques, sociales et sportives rendant compte de la pensée idéologique

---

<sup>398</sup> Ibid.

<sup>399</sup> <http://www.chili.campusfrance.org/> Consulté le 3 décembre 2013.

<sup>400</sup> Ce programme est aussi ouvert à plusieurs pays latino-américains. <http://www.ciep.fr/assistantetr/>

<sup>401</sup> <http://www.icf.cl/estudios-en-francia/asistentes-de-idioma/>

<sup>402</sup> Prognon, « La culture chilienne en exil, en France, une forme de résistance à la Junte (1973-1994) », p.217.

<sup>403</sup> <http://www.chilesomostodos.gov.cl/comunidades-chilenas.html>

<sup>404</sup> <http://www.chilesomostodos.gov.cl/comunidades-chilenas.html>

qui les sous-tend : le « Club sportif Salvador Allende » ou l'association « Une Patrie pour tous » sont des exemples d'associations qui sont un lien indirect avec l'exil.

Étant donné que les études sur la migration chilienne sont centrées sur les exilés<sup>405</sup>, nous n'avons pas d'information sur les autres migrants chiliens en France, à l'exception des étudiants étrangers dont nous venons de parler. En effet, González affirme que la migration économique des Latino-Américains vers la France n'est pas très documentée<sup>406</sup>, les travaux existants se concentrant notamment sur les migrants issus de la Région Andine.

Dans le cadre de tous ces antécédents concernant la migration latino-américaine en général et chilienne en particulier, nous explicitons notre choix d'étudier la mobilité physique, sociale, relationnelle et virtuelle des migrants à travers l'analyse du cas des migrants chiliens en France.

La migration chilienne n'est pas homogène : elle répond à des vagues migratoires déterminées par des facteurs sociopolitiques et historiques. Ainsi, au sein d'une même communauté on trouve des migrations forcées, obligées et contraintes, ainsi que différentes politiques d'accueil dans le pays de résidence. Certes, les limites entre ces différentes migrations ne sont pas toujours faciles à saisir, ce qui rend notre cas d'étude plus complexe et en même temps plus enrichissant.

Cette diversité fait du migrant chilien une figure hétérogène : les migrants chiliens sont d'origines sociales, d'âges et de niveaux de scolarisation divers ; les migrations sont individuelles, en couple, ou en famille nucléaire et élargie ; les motivations sont différentes, entre le désir et la contrainte de quitter le pays ; les modes d'intégration au pays de résidence sont dissemblables, tout comme les modalités de maintien des liens avec le pays d'origine. Ces différents migrants cohabitent en France. Évidemment, toute cette panoplie de caractéristiques laisse son empreinte dans les carrières migratoires individuelles. Ces éléments font de la migration chilienne un cas d'étude intéressant pour aborder la mobilité physique et sociale des migrants. Ainsi, parmi les facteurs qui déterminent le choix de ce cas se trouvent : le manque de connaissance des migrants chiliens au niveau de l'État – malgré les initiatives récentes –, l'ancienneté de l'expérience migratoire de nombre de ces

---

<sup>405</sup> Vásquez, « Les avatars de l'«identité culturelle» étudiée chez les exilés politiques »; Vásquez, « La malédiction d'Ulysse »; Gaillard, « La dimension idéologique dans le retour d'exil : les Chiliens réfugiés en France »; Gaillard, *Exils et retours*; Bolzman, « De l'exil à la diaspora : l'exemple de la migration chilienne »; Jedlicki, « Les exilés chiliens et l'affaire Pinochet. Retour et transmission de la mémoire »; Jedlicki, « De l'exilé héroïque à l'illégitimité du «retornado». Les retours des familles de réfugiés chiliens en France »; Jedlicki, « De l'exil au retour. Les figures des familles réfugiées politiques et retornadas chiliennes. »; Prognon, « La diaspora chilienne en France. L'exil et le retour (1973-1994) »; Prognon, « La culture chilienne en exil, en France, une forme de résistance à la Junte (1973-1994) »; Prognon, « L'exil chilien en France du coup d'état à l'acceptation de l'exil »; Del Pozo, « Los chilenos en el exterior: ¿de la emigración y el exilio a la diáspora? El caso de Montreal ».

<sup>406</sup> González, « ¿Qué sabemos de los emigrantes latinoamericanos en Francia? Revisión bibliográfica comentada », p.154.

personnes, la cohabitation de différentes générations de migrants dans un même pays, et la distance géographique entre le Chili et la France.

Quant à la mobilité virtuelle, très liée à la mobilité relationnelle, le cas chilien est intéressant du fait que le Chili est un pays pionnier en Amérique latine dans l'usage des technologies de l'information et de la communication<sup>407</sup>. Ainsi, diverses initiatives ont favorisé l'accessibilité des technologies et la formation d'une certaine « culture numérique » : par exemple, le projet éducatif Enlaces<sup>408</sup> ou le projet communautaire Telecentros<sup>409</sup>. Sur la base de ces antécédents, il est pertinent d'analyser d'une part l'évolution des pratiques d'entretien des liens à distance avant la massification de la technologie, et d'autre part de s'interroger sur la place qu'occupent de nos jours les dispositifs technologiques mis à disposition des usagers pour garder le contact avec leurs proches géographiquement distants.

Étant donné que les travaux – pas très nombreux – concernant la migration chilienne se limitent aux exilés politiques, les migrants chiliens dans leur hétérogénéité inhérente restent méconnus. Ainsi, notre recherche vise à apporter des connaissances actualisées sur la migration chilienne en France, tout en rendant compte des nouvelles figures de cette migration transatlantique.

## 3.2. ASPECTS METHODOLOGIQUES

### 3.2.1. BIOGRAPHIES DE MOBILITE

La démarche méthodologique que nous avons choisie est l'enregistrement de récits de vie sous la forme de biographies de mobilité des migrants. Dans les études sur la migration, la méthode consistant à recueillir des récits n'est pas nouvelle. En effet, à l'origine de ce type d'études l'approche des récits de vie s'est développée en sociologie au sein de l'École de Chicago. Les chercheurs de cette École ont commencé à faire appel aux récits de vie pour rendre compte de la complexité et de la subjectivité des phénomènes sociaux, qui ne pouvaient pas être appréhendés au moyen des méthodes quantitatives employées par le positivisme scientifique. En particulier,

---

<sup>407</sup> IESE, « Indicador de la Sociedad de la Información ».

<sup>408</sup> Depuis le début des années 1990, le Chili a connu un processus de modernisation de l'Etat, fondé sur l'égalité des chances pour tous les citoyens. Dans le domaine de l'éducation, le gouvernement a mené une réforme où, entre autres modifications, il a encouragé l'introduction des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les écoles et lycées publics. [www.enlaces.cl](http://www.enlaces.cl)

<sup>409</sup> La Loi 19.724 de l'année 2001 crée les Telecentros afin de promouvoir l'accès égalitaire aux TIC principalement dans les communes rurales et les quartiers populaires du pays.

cette approche a été développée dans les études pionnières sur la migration réalisées par William I. Thomas et Florian Znaniecki<sup>410</sup>.

Cependant, l'originalité de notre recherche réside dans le fait d'utiliser les récits de vie pour étudier l'expérience des migrants dans leurs multiples mobilités, en les positionnant par rapport à leur espace de relations. Si cette tâche est envisageable, c'est parce qu'un récit de vie n'est pas une simple description des faits mais, comme le constate Bertaux, il a recours à une forme *narrative*. Cet auteur soutient que, pour bien raconter une histoire, « il faut camper des personnages, décrire leurs relations réciproques, expliquer leurs raisons d'agir ; décrire le contexte des actions et interactions ; voire porter des jugements (des évaluations) sur les actions et les acteurs eux-mêmes<sup>411</sup> ». Les récits de vie des migrants rendent compte de faits marquants au niveau biographique de même qu'au niveau historique et social ; ils nous donnent une information factuelle, situationnelle et contextuelle. Comme le soulignent Carlos Lozares et Joan Miquel Verd, le récit s'insère dans une histoire individuelle qui est aussi sociale<sup>412</sup>. A ce sujet, Maurice Halbwachs précise que « la mémoire individuelle n'est pas entièrement isolée et fermée » puisque remémorer le passé implique évoquer les souvenirs des autres et s'appuyer sur des points de repère fixés par la société<sup>413</sup>.

À la différence d'autres techniques de recueil d'information, les récits de vie permettent, par leur caractère subjectif et approfondi, de s'approcher de l'expérience des individus, d'identifier et de comprendre le sens, les significations et les interprétations que les migrants donnent à leurs actions, et d'appréhender leurs motivations et représentations ainsi que la manière dont ils s'auto-définissent et définissent les autres.

Un récit est toujours une narration sélective opérée à travers ce que Bertaux appelle les *médiations*<sup>414</sup>, c'est-à-dire la mémoire, les capacités narratives, la réflexivité du sujet, mais aussi l'orientation donnée par ce qu'il a envie de partager ou par ce qu'il croit qu'on attend de lui. Ce récit s'effectue donc dans un temps et dans un espace précis, et à un moment spécifique de la vie. Ainsi, le récit n'est pas l'actualisation d'un passé, mais une construction qui s'énonce dans un présent. Il suppose une réflexion sur soi-même et sur le sens de sa propre histoire, qui conduit à une interprétation des événements au niveau historique, social et personnel. Toutefois, il ne faut pas comprendre cette interprétation comme un changement dans les événements du passé, mais plutôt comme un changement dans la position actuelle de l'individu face à ces événements.

---

<sup>410</sup> Thomas et Znaniecki, *The Polish Peasant in Europe and America*.

<sup>411</sup> Bertaux, *Les récits de vie*, p.36.

<sup>412</sup> Lozares et Verd, « La entrevista biográfico-narrativa como expresión contextualizada, situacional y dinámica de la red socio-personal ».

<sup>413</sup> Halbwachs, *La mémoire collective*, p.98.

<sup>414</sup> Bertaux, *Les récits de vie*, p.39.

La richesse du récit en tant qu'outil méthodologique réside non seulement dans ce qui est raconté, mais également dans la manière de le faire. En effet, Oscar Lewis affirme que « les récits possèdent une sincérité, simplicité et une franchise caractéristique du récit parlé, de la littérature orale à l'opposé de la littérature écrite<sup>415</sup> ». Cette approche permet ainsi d'identifier les différentes étapes du parcours des migrants et les événements le plus marquants à leurs yeux. L'addition des récits ouvre la possibilité d'obtenir une vision cumulative et panoramique de nombreux aspects de la vie des individus et de la manière dont les événements sont subjectivement vécus et ressentis.

Cependant, il ne faut pas réduire le rôle des interviewés à celui d'informateurs. À cet égard, nous insistons sur la capacité des individus à interpréter leurs conduites et à réfléchir sur eux-mêmes. Thomas parle d'une *définition de la situation*, en affirmant que « toute conduite auto-déterminée est précédée d'une phase d'examen et de délibération<sup>416</sup> ». Dans le même sens, les ethnométhodologues soutiennent que l'acteur social n'est pas un « idiot culturel » car il n'est pas dépourvu de jugement<sup>417</sup>.

### 3.2.2. ÉCHANTILLONNAGE

Les échantillonnages statistiquement représentatifs n'ont pas de sens dans les études qualitatives car, comme le soutient Maurizio Gribaudi, « le critère de la représentativité se place donc au niveau de la qualité des données<sup>418</sup> ». En ce qui concerne la généralisation des résultats, Bertaux ajoute qu'« il s'agit de multiplier les études de cas individuels en faisant varier le plus possible les caractéristiques des cas observés<sup>419</sup> ». Ainsi, la diversification de l'échantillon devient un critère important dans ce type d'étude.

Afin d'assurer la diversité des interviewés, le critère qui a déterminé l'établissement de l'échantillon est la définition de cinq catégories de migrants chiliens conçues à partir de la motivation qui les a poussé à quitter le Chili pour venir en France. Ces catégories sont : les exilés politiques, les migrants venus pour des raisons économiques et/ou professionnelles, les migrants venus pour des raisons personnelles, les étudiants de troisième cycle, et les enfants de migrants chiliens.

#### **1. Les exilés politiques**

Cette catégorie regroupe les personnes qui ont été expulsées du Chili, celles venues dans le cadre du regroupement familial pour rejoindre un exilé politique, et celles qui, se sentant en danger, ont

---

<sup>415</sup> Lewis, Oscar, *Les enfants de Sanchez*, p.14.

<sup>416</sup> Thomas, « Définir la situation », p.80.

<sup>417</sup> Coulon, *L'ethnométhodologie*, p.48.

<sup>418</sup> Gribaudi, *Espaces, temporalités, stratifications*, p.313.

<sup>419</sup> Bertaux, *Les récits de vie*, p.33.

quitté le Chili de manière plus ou moins délibérée mais s'auto-définissent comme exilés politiques. Bien que tous ces individus aient été accueillis en France avec le statut de réfugiés politiques, nous n'utilisons pas cette dénomination car certains migrants venus pour des raisons économiques ont bénéficié du statut de réfugiés sans se considérer eux-mêmes en tant que tels.

## ***2. Les migrants venus pour des raisons économiques et/ou professionnelles***

Cette catégorie comprend : les personnes qui exerçaient des métiers peu qualifiés et mal rémunérés au Chili, des individus peu scolarisés qui se trouvaient au chômage, des professionnels qui ont perdu leur emploi et qui n'ont pas réussi à s'insérer dans le marché du travail avec un poste satisfaisant à leurs yeux, d'autres professionnels mécontents de leur emploi au Chili, et le cas particulier d'une personne qui a fui le pays en raison de ses dettes économiques.

## ***3. Les migrants venus pour des raisons personnelles***

Les motivations de cette catégorie de migrants sont plus diverses que dans les autres cas. On trouve ici des personnes qui ont voulu faire un séjour à l'étranger motivées par le désir d'aventure et par la recherche de nouvelles expériences ; des enfants d'exilés politiques chiliens qui ont résidé en France pendant l'enfance et/ou l'adolescence et qui, après avoir retourné au Chili pour une longue période, ont choisi de s'installer à nouveau en France ; et des personnes qui sont venues en France pour rejoindre leur compagnon ou leur compagne. La plupart de ces interviewés avaient la nationalité franco-chilienne avant leur arrivée en France.

## ***4. Les étudiants de troisième cycle***

Cette catégorie est constituée par des personnes venues en France pour faire des études de troisième cycle (Master et Doctorat) dans des domaines tels que l'économie, les sciences sociales et humaines, l'art, la musique, l'informatique, le droit et l'architecture. Certains d'entre eux avaient déjà une expérience professionnelle au Chili, tandis que d'autres sont arrivés en France tout de suite après avoir fini leur licence dans leur pays d'origine. Nous avons fait appel à des étudiants qui résidaient en France au moins depuis quatre ans. Parmi eux, certains avaient commencé leur séjour dans ce pays dans le cadre du programme d'Assistant de langue étrangère du Ministère de l'Éducation Nationale français.

## ***5. Les enfants de migrants chiliens***

Nous avons considéré dans cette catégorie les enfants de migrants chiliens nés en France ou arrivés pendant l'enfance ou l'adolescence, et pour lesquels cette migration n'était pas le résultat d'un choix personnel mais s'insérait dans le cadre d'un déplacement familial. Ils ont en commun le fait d'avoir été scolarisés en France, d'avoir vécu des séjours de durée variable au Chili, et d'entretenir des liens de divers degrés avec ce pays.

Ces catégories, qui correspondent aux représentations communes des migrants, constituent un outil méthodologique pour assurer la diversité de l'échantillon sans pour autant être exhaustives ni exclusives. En effet, généralement les motivations qui conduisent à la mobilité répondent à plusieurs variables, étant donc beaucoup plus complexes que ne le laisse entendre la catégorisation qu'on peut en faire.

Entre 2009 et 2011, nous avons interviewé 60 individus distribués par catégories de migrants selon le tableau suivant :

Type de migrants	Nombre d'entretiens
Exilés politiques	12
Migrants économiques ou professionnels	11
Migrants venus pour des raisons personnelles	14
Étudiants	16
Enfants de migrants chiliens	7
total	<b>60</b>

**TABLEAU 1 NOMBRE D'ENTRETIENS PAR TYPE DE MIGRANTS**

Parmi les 60 individus interviewés, 24 sont des femmes et 36 sont des hommes. 70% sont arrivés en France seuls et 30% en famille. Au moment de l'entretien, 17% vivaient en couple, 31% en famille et 52% seuls. L'âge des personnes interrogées oscille entre 20 et 70 ans : 46% sont des jeunes et des jeunes adultes (entre 20 et 39 ans), 45% sont des adultes (entre 40 et 60 ans) et 9% sont des personnes âgées (61 ans ou plus). La distribution par niveau socioéconomique est la suivante : 17% des interviewés sont issus d'un milieu aisé, 52% appartiennent à la classe moyenne et 31% sont issus d'un milieu populaire.

Les années de résidence en France oscillent entre 7 et 38. 39% des migrants sont arrivés en France depuis plus de 21 ans (vague ancienne), 15% ont habité dans ce pays entre 11 et 20 ans (vague intermédiaire) et 46% sont arrivés en France il y a 10 ans ou moins (vague récente).

En ce qui concerne la nationalité et le statut de séjour en France, 31 interviewés ont la nationalité chilienne, parmi lesquels 28 ont un titre de séjour (mention étudiant, salarié ou « vie privée et familiale ») et 3 sont « sans papiers ». 28 migrants ont la nationalité franco-chilienne, 76% d'entre eux ayant acquis la nationalité française par résidence (droit du sol) et 24% par ascendance (droit du sang). Nous avons interviewé une personne ayant la nationalité italo-chilienne.

Les activités professionnelles des interviewés sont variées : travail dans le bâtiment, femmes de ménage, militaires de la Légion étrangère, chauffeurs, garde d'enfants et de personnes âgées, chercheurs, gardienne d'école, micro entrepreneur, chômeur, retraités, étudiants, entre autres.

Le recrutement des interviewés a été organisé selon diverses stratégies. Au début, nous avons assisté à différentes activités qui rassemblaient des Chiliens telles que la fête nationale du 18 septembre, des concerts de musique chilienne, des manifestations politiques, des activités organisées par la Fédération des associations chiliennes en France (FEDACH) et par l'Ambassade du Chili en France. Nous sommes également allée dans des bars et des restaurants chiliens à Paris. Ainsi, nous nous sommes rendue dans des lieux fréquentés par des Chiliens, où nous avons abordé directement certains d'entre eux.

Ensuite, nous avons utilisé la technique de la boule de neige, c'est-à-dire que nous avons demandé à la personne enquêtée si elle pouvait nous mettre en contact avec un nouveau chilien. Cette technique a l'avantage de garantir une meilleure réception de la proposition d'entretien, mais elle a l'inconvénient de mettre en danger la diversité de l'échantillon, car il est possible que le nouveau contact présente des caractéristiques sociales similaires à celle de la personne déjà enquêtée.

Une variante de cette technique consiste en l'émergence de volontaires. Il s'agit de personnes qui ont entendu parler de ces entretiens et qui ont souhaité partager leur expérience. D'autres contacts sont issus de notre réseau personnel ou représentent des contacts rencontrés lors de notre participation à des activités qui n'étaient pas destinées exclusivement aux Chiliens. Dans ce dernier cas, au cours de la discussion avec d'autres personnes nous avons obtenu les coordonnées de contacts susceptibles d'être interviewés. Également, nous avons contacté les Chiliens qui participent au groupe de Facebook « Chiliens à Paris ».

### 3.2.3. DU TERRAIN A L'ANALYSE

Bien que notre démarche méthodologique se focalise sur les récits de vie des migrants, nous avons également fait appel à d'autres techniques et démarches afin d'enrichir notre terrain. Ainsi, le protocole d'entretien est constitué de cinq parties : i) la biographie de mobilité, ii) le dessin du réseau social actuel, iii) la description de l'entretien des liens, iv) la réflexion sur le soutien social et v) la description des caractéristiques des relations. Nous donnons ici des détails de chacune de ces parties.

Au début de l'entretien, nous avons donné deux consignes à nos interviewés : i) faire un récit de leur biographie de mobilité depuis son début jusqu'à présent, ii) pendant ce récit, mentionner les personnes et/ou les institutions qui ont favorisé le déroulement de l'expérience de mobilité.

La plupart des interviewés commencent leur biographie de mobilité par une explication des faits, des circonstances ou des motivations qui expliquent leur départ du Chili. Ils racontent ensuite leur arrivée en France, le processus d'installation, les impressions qu'ils ont eues de ce nouveau pays, leurs premières rencontres, les difficultés qu'ils ont éprouvées, les manières de les surmonter, leur

rapport vis-à-vis du Chili, entre autres. Le récit se prolonge par la description des diverses étapes du séjour ou des moments importants vécus en France tels que l'obtention d'un emploi, les déménagements, les changements dans la vie personnelle et familiale (affaires sentimentales, naissance d'enfants, arrivée de membres de la famille ou d'amis), les changements administratifs (obtention de titre de séjour ou de la nationalité française) ou les voyages (y compris les retours au Chili). Certains migrants terminent leur récit en amenant leur biographie vers le présent – comme le stipulait la consigne –, tandis que d'autres s'orientent vers le futur, en parlant de leurs projets.

Si en général le récit des faits suit un ordre chronologique, il y a parfois des « sauts » temporels et géographiques. Les premiers sont des déplacements sur l'axe du temps, des retours en arrière ou des projections en avant. Les seconds concernent la position spatiale de l'individu : pendant qu'il formule le récit il est en France, mais par moments il parle comme s'il était au Chili.

En dépit d'une certaine homogénéité dans les récits, leurs débuts sont divers. Certains migrants commencent par expliquer leur situation et celle de leur pays avant leur départ. D'autres débutent en spécifiant leur date de départ et d'arrivée, tandis que d'autres encore remontent à des moments du passé, voire même de l'enfance, qu'ils considèrent comme significatifs pour leur expérience de mobilité. L'évocation de tierces personnes est aussi présente.

Lorsque les interviewés faisaient des récits moins détaillés, qui n'avançaient pas dans le temps, ou lorsqu'ils oubliaient par exemple de mentionner ou d'identifier des personnes, nous avons formulé des questions de relance afin de motiver la poursuite de la biographie ou d'approfondir le récit.

Cette première partie – qui a été la plus longue de tout l'entretien – nous a permis de connaître l'expérience de mobilité des migrants, notamment leur mobilité physique et sociale et les contacts auxquels ils ont fait appel pour les accomplir. Nous avons également obtenu certains éléments concernant la mobilité relationnelle.

Dans la deuxième partie de l'entretien, nous avons approfondi la mobilité relationnelle, en analysant la configuration du réseau social. Nous avons demandé aux interviewés de dessiner leur réseau social actuel, en expliquant que cela voulait dire identifier les personnes avec qui ils sont en contact et avec qui ils partagent le plus de temps, en considérant aussi bien les contacts résidant en France que les contacts avec qui ils entretiennent des liens à distance.

Ce dessin a eu pour nous un double intérêt. D'une part, il a contribué au déroulement de l'entretien en permettant l'identification, parmi tous les contacts mentionnés, des liens actifs et des liens perdus, ainsi que l'émergence de nouveaux contacts qui n'avaient pas été mentionnés jusqu'alors. D'autre part, il nous a permis d'observer la manière dont les migrants réfléchissent à propos de leur réseau, en explicitant leur participation à certains cercles sociaux dans différents contextes relationnels.

Par ailleurs, nous avons identifié trois manières dont les migrants visualisent leur réseau social. La première consiste à l'organiser en cercles sociaux tels que la famille, les amis, les collègues du travail, les camarades d'étude et la vie associative. À l'intérieur de ces cercles, les interviewés ont parfois individualisé les contacts les plus importants. La deuxième manière de visualiser le réseau consiste à individualiser les contacts sans les emboîter dans des cercles sociaux. La troisième manière consiste à organiser les contacts par emplacement géographique : au niveau macro-, en les classant par continents ou pays, et au niveau micro-, en les situant dans des quartiers ou dans des villes des différents pays. Dans certains dessins, on observe la combinaison de deux et même des trois modalités de représentation. Les interviewés ont souvent ajouté des flèches qui indiquaient les relations entre les contacts.

À la différence des graphes qu'offrent les logiciels de visualisation des réseaux sociaux, les dessins des interviewés permettent une visualisation beaucoup plus riche, en donnant des informations supplémentaires sur la proximité ou sur la territorialité, entre autres éléments.

Nous n'avons pas réussi à obtenir les dessins de tous les interviewés car certains d'entre eux n'ont pas voulu dessiner. À la place, ils ont décrit leur réseau social. Nous avons alors écrit les noms et marqué les cercles sociaux et les espaces géographiques qu'ils mentionnaient.

La troisième partie de l'entretien a été consacrée à la mobilité virtuelle. Nous avons posé des questions aux migrants sur leur manière d'entretenir les liens à distance avec les différentes personnes mentionnées dans le récit ou apparues dans le dessin. En particulier, nous les avons interrogé sur les stratégies et les critères considérés pour choisir un outil de communication parmi toute l'offre existante. Nous avons également enquêté sur le déroulement des rencontres (durée, fréquence, participants, caractère privé ou public) et sur les possibles changements qu'ils ont connus dans la façon de communiquer et d'entretenir des liens à distance tout au long de leur séjour en France (aussi bien du point de vue des dispositifs utilisés que du déroulement des rencontres). Cela nous a permis d'analyser l'évolution des pratiques de communication.

Dans la quatrième partie, nous sommes revenue à la mobilité relationnelle, mais cette fois afin d'étudier le soutien pratique et affectif que les migrants reçoivent de leur entourage. En particulier, nous avons interrogé les interviewés sur les personnes auxquelles ils ont fait ou feraient appel pour demander un petit service pratique, pour demander un conseil de travail ou d'études, pour parler de problèmes personnels et pour emprunter de l'argent.

Étant donné que pendant le récit de mobilité et lors l'élaboration du dessin de nombreux liens ont été mentionnés, cette partie a permis également de connaître le niveau de proximité et de confiance des migrants par rapport à certains contacts de leur réseau. De même, elle a permis l'émergence de liens importants que les interviewés avaient oublié de mentionner.

À la fin de l'entretien, nous avons fait un bilan de tous les contacts mentionnés pour déterminer les caractéristiques des liens, c'est-à-dire pour savoir s'il s'agit de liens actifs, perdus, forts ou faibles, anciens ou récents, ainsi que pour connaître la fréquence et le moyen de communication avec eux et le type de relation qu'ils représentent. Ce bilan nous a également permis de dégager les attributs des contacts (nationalité, pays de résidence, âge, sexe) et de déterminer s'il y a une connaissance directe entre toutes les personnes citées. Les interviewés ajoutaient parfois des relations importantes pour eux, mais qui n'avaient pas été évoquées au cours de l'entretien.

Ces informations nous ont permis d'analyser la configuration du réseau social des migrants : ses caractéristiques structurelles et la dynamique des relations dans un regard rétrospectif – la permanence et la perte des liens, le passage de liens faibles à forts et vice-versa, le contexte de génération des liens et leur nature, etc.

Dans certains cas, afin d'obtenir toute l'information nécessaire sur les contacts, nous avons demandé aux interviewés un second entretien. Nous avons ainsi complété une matrice binaire des connexions du réseau qui avait été pré-remplie avec les informations que nous avons recueillies lors de la première rencontre.

Nous avons utilisé plusieurs générateurs de noms dans les diverses parties de l'entretien, en obtenant des contacts à partir de la biographie de mobilité, du dessin du réseau social, de la description du soutien pratique et affectif, et de la vérification de la matrice. Cette démarche a eu l'avantage de produire un échantillon des diverses relations d'un réseau égocentré plus vaste que l'échantillon que nous aurions pu obtenir si nous avions utilisé un générateur de noms centré seulement sur un aspect en particulier. L'obtention de cette diversité de contacts a été favorisée par la diversité des sujets abordés, qui diminuait en outre le risque d'oubli car les interviewés avaient la possibilité de repenser plusieurs fois à leurs liens en ajoutant à tout moment des relations importantes qu'ils avaient omises. Ainsi, les récits de vie nous semblent appropriés pour étudier les réseaux sociaux personnels, le contexte de création des liens et la dynamique des relations

Or, dans une étude sur les réseaux personnels il est toujours difficile d'appréhender la totalité des relations d'*ego*, car les contours ne sont pas définis d'emblée et il existe donc une faible lisibilité des frontières. Ainsi, notre recherche rend compte des réseaux personnels des migrants dans le sous-ensemble de leur expérience de mobilité depuis son début jusqu'à présent. Cependant, notre choix de travailler sur ce sous-ensemble n'est pas seulement une alternative face à la difficulté d'analyser des réseaux complets, mais il répond aussi à l'objectif de notre recherche, celui d'analyser les mobilités physique, sociale, relationnelle et virtuelle des migrants.

Par ailleurs, dans les réseaux sociaux égocentrés nous ne pouvons pas parler de propriétés structurelles mais plutôt de certaines propriétés élémentaires. Également, il est difficile de faire des

comparaisons concernant l'ampleur du réseau, car même si nous avons donné la même consigne à tous les interviewés, les réseaux sociaux n'ont pas de frontières naturelles. En revanche, nous pouvons comprendre d'une manière générale la sociabilité des migrants ainsi que la dynamique des interactions et le contexte dans lequel elles se déroulent.

Nous considérons que notre échantillon rend compte de la diversification de la figure du migrant : nous avons multiplié les études de cas individuels, en faisant varier autant que possible les cas observés. La saturation de l'information recueillie dans les entretiens a déterminé la clôture du terrain.

Pour chaque entretien, nous avons suivi la même procédure d'analyse, à savoir :

- i) Transcription de l'entretien.
- ii) Remplissage de trois matrices à partir de l'information obtenue dans les entretiens :
  - a. Une matrice avec la totalité des contacts mentionnés et leurs attributs (âge, sexe, nationalité, pays de résidence, type de liens, etc.) ;
  - b. Une matrice avec les contacts actifs et leurs attributs ;
  - c. Une matrice avec les liens existant entre toutes les personnes citées selon l'avis de l'interviewé.
- iii) En utilisant les logiciels Ucinet, Pajek et l'extension Node XL d'Excel<sup>420</sup>, nous avons calculé des mesures structurelles et nous avons élaboré la visualisation (graphe) du réseau social de l'interviewé.
- iv) En utilisant le logiciel Weft QDA<sup>421</sup>, nous avons réalisé la codification des entretiens.

Avec Lussault, nous considérons que la mobilité « est socialement construite, individuellement vécue, intersubjectivement partagée<sup>422</sup> », ce qui fait que chaque expérience est individuelle et singulière. Notre analyse prend en compte les spécificités des témoignages, mais, au-delà, elle tente d'identifier les régularités qui ressortent de l'ensemble des récits afin de faire émerger des groupes de migrants qui ne correspondent pas nécessairement aux catégories initiales ayant orienté la construction de l'échantillon. Ces catégories initiales, établies en considérant la motivation qui a poussé les migrants à quitter le Chili (exilés politiques, migrants économiques, étudiants...), ont servi comme critère méthodologique pour assurer la diversité de l'échantillon. Mais ce critère ne

---

<sup>420</sup> Nous avons appris l'utilisation de ces logiciels lors de notre participation à l'atelier d'« Analyse des données relationnelles » à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), dirigée par Pascal Cristofoli, Arnaud Bringé et Bénédicte Garnier.

<sup>421</sup> Weft QDA est un logiciel libre qui permet la codification de données à travers leur découpage en extraits textuels (codage) qui sont ensuite rassemblés pour une reconstruction des données. On crée ainsi des catégories qu'on associera à des passages du texte d'origine, sachant que plusieurs d'entre elles peuvent être associées au même passage. Chaque code peut faire l'objet d'un rapport.

<sup>422</sup> Lussault, « La mobilité comme événement », p.116.

guide pas l'analyse. Ainsi, chaque entretien a été soumis au même traitement individuel, qui ne considèrerait plus les catégories initiales. Cependant, cette démarche n'empêche pas que ces catégories ressortent comme résultat des analyses.

Notre travail n'aspire pas à une représentativité statistique ; notre échantillon a été aussi diversifié que possible afin de rendre compte de la diversité de la figure du migrant chilien, mais on est loin de pouvoir généraliser nos résultats au sens statistique. Toutefois, cette recherche rend possible l'identification des principales tendances qui orientent les multiples mobilités des migrants.

### *Détails supplémentaires du terrain*

La durée des entretiens est variable : elle oscille entre 1h03 et 6h26<sup>423</sup>. Cette variabilité est associée notamment aux années d'expérience migratoire, à travers une corrélation positive : ceux qui résident en France depuis plus longtemps ont fait des récits plus longs. En ce qui concerne les migrants qui possèdent la même quantité d'années d'expérience migratoire, la durée de l'entretien dépend de la richesse des détails que contient le récit.

Le tableau suivant montre la distribution de la durée des entretiens :

<b>Heures d'enregistrement</b>	<b>Nombre de cas</b>
Entre 1h03 et 1h30	17
Entre 1h31 et 2h	16
Entre 2h et 3h	14
Entre 3h et 4h	6
Entre 4h et 6h23	7
<b>total</b>	<b>60</b>

**TABLEAU 2 DISTRIBUTION DE LA DUREE DES ENTRETIENS**

Avant de commencer les entretiens, nous avons toujours demandé aux interviewés leur autorisation pour enregistrer la conversation, en garantissant la confidentialité de l'information à travers l'anonymat. Bien que nombre d'interviewés ait affirmé « n'avoir rien à cacher »<sup>424</sup>, nous leurs avons expliqué que, même s'ils étaient d'accord pour être identifiés par leur nom, ils mentionneraient sûrement dans leur récit d'autres personnes dont ne nous connaissons pas l'avis à ce propos. Ainsi, quoique tous les entretiens aient été transcrits, au cours de ce travail nous citons

<sup>423</sup> Au total, nous avons fait 140 heures d'entretien au cours des années 2009 et 2011.

<sup>424</sup> Nonobstant, quelques interviewés – même ceux qui ne tenaient pas à l'anonymat – nous ont demandé d'arrêter l'enregistrement lors de l'entretien afin de parler de sujets plus intimes ou compliqués.

seulement des extraits. Par respect à la clause de confidentialité, les récits dans leur intégralité ne seront pas mis en annexes.

Les entretiens se sont déroulés dans différents lieux, notamment chez le migrant (33 cas) et dans des espaces publics tels que des parcs ou des cafés (19 cas). Certains ont préféré que l'entretien soit réalisé dans leur lieu de travail (au bureau) ou pendant leur travail – deux chauffeurs de voitures de touristes nous ont invitée à les accompagner pendant une journée de travail – (6 cas). Deux entretiens ont eu lieu dans un hôpital. Dans le premier cas, il s'agissait d'un Chilien qui suivait un traitement contre le cancer et qui nous a proposé de réaliser l'entretien dans sa chambre d'hôpital. Dans le deuxième cas, l'entretien avait commencé dans un café mais pendant son déroulement la fille de la personne enquêtée est tombée malade. Nous nous sommes déplacée à l'hôpital avec l'interviewée, et nous avons fini l'entretien dans la salle d'attente. La majorité des entretiens ont eu lieu en Île de France, à l'exception d'un réalisé à Toulouse et de deux effectués à Montpellier.

Les entretiens se sont déroulés dans la langue de préférence de l'interviewé, qui dans 57 cas était l'espagnol. Trois enfants de Chiliens interviewés ont également choisi l'espagnol, mais pendant le récit ils ont passé au français à plusieurs reprises. Le fait de partager la même langue, les expressions et les codes sociaux du Chili, a facilité la compréhension et l'interprétation des récits des interviewés. En outre, le fait de venir du même pays d'origine a contribué à une sorte de solidarité de la part des migrants, qui acceptaient de participer à l'entretien pour aider un compatriote.

Nous voulons expliciter le bon accueil que nous avons eu de la part des interviewés. Il s'est manifesté non seulement dans l'acceptation de faire partie de cette recherche, mais aussi dans le temps qu'ils nous ont consacré et dans la confiance qu'ils nous accordée en nous racontant une partie de leur vie, y compris des intimités. D'autre part, dans les entretiens faits chez les migrants, ils nous ont invité à déjeuner ou à dîner avec eux, et ils ont été nombreux à nous accueillir avec des boissons et des repas chiliens. Étant donné la durée des entretiens, ils nous ont ramenée en voiture ou nous ont proposé de passer la nuit chez eux.

À la fin de l'entretien, plusieurs migrants – notamment ceux qui résident depuis longtemps en France – nous ont posé des questions sur le Chili « actuel », sur nos impressions et sur notre histoire personnelle. Ils ont été nombreux à nous remercier de leur avoir donné l'opportunité de réfléchir sur leur vie et d'être écoutés. Une personne avec qui nous avons gardé contact nous a présentée à sa famille comme sa « thérapeute ».

En remerciement de leur participation, nous avons envoyé à tous ceux qui l'ont souhaité un graphe de leur réseau social. Certains ont également voulu avoir une photocopie de leur dessin et une copie

de l'enregistrement de l'entretien car il constitue pour eux – de même que pour nous – un matériel riche, ainsi qu'un souvenir et un bilan de leur carrière migratoire.

Dans plusieurs cas, le contact s'est prolongé au-delà de l'entretien. Nous avons ainsi continué à échanger avec certains interviewés dans d'autres situations – célébrations de famille, activités chiliennes, échanges autour d'un café.



## CONCLUSION PARTIE I

Dans cette première partie, nous avons rendu compte de la multidimensionnalité de la « mobilité ». Le trait commun à presque toutes les acceptions est le fait de se « déplacer », tandis que l'élargissement du terme relève du contexte dans lequel se réalise ce déplacement et de la manière dont il s'accomplit. L'expansion du terme s'explique également par le fait qu'il est courant de considérer la « mobilité » comme un synonyme de « déplacement », sans que cet acte ait toujours un impact sur l'individu ni provoque un changement social. Nous confirmons sa multidimensionnalité, mais seulement lorsque la mobilité provoque un changement significatif. Il faut se demander alors si la motilité en tant que potentiel de la mobilité peut être considérée en elle-même comme une forme de mobilité qui serait la cause d'un changement significatif. À cet égard, on ne peut pas avancer de réponse sans observer les conséquences de la mise en place de la motilité.

Nous avons évoqué plus haut la critique de Lussault concernant les « travers » qui empêchent de prendre en compte réellement la notion de mobilité. Le premier consiste à réfléchir sur des processus généraux, en considérant la mobilité comme « l'indice ou/et le levier », mais sans approfondir ce phénomène en tant qu'acte et en tant qu'expérience. Le second consiste à réduire la mobilité à sa dimension de déplacement physique<sup>425</sup>.

Notre recherche est une tentative de surmonter les critiques avancées par Lussault. En effet, comme nous l'avons dit, nous étudions des mobilités multiples : physique, sociale, relationnelle et virtuelle. Concernant la manière de les analyser, notre démarche se focalise sur l'expérience de mobilité des migrants. Cette démarche a deux implications : l'intérêt sur l'acte de mobilité en tant que tel, et l'importance accordée au migrant comme acteur de sa mobilité.

Il faut par ailleurs souligner que nous parlons de « migrant » et non d'« immigré » ou d'« émigré », car ces derniers vocables convoquent respectivement le point de vue du pays de résidence et celui du pays d'origine, tandis que le terme « migrant » permet de se centrer sur la figure de l'individu en mouvement, sans l'attacher à un espace géographique déterminé.

Bien que les études sur la migration chilienne soient focalisées sur les exilés politiques, la figure du migrant chilien n'est pas si homogène qu'on pourrait le croire : au sein d'un même pays (en l'occurrence la France), on trouve des migrants originaires du Chili avec des expériences migratoires très diverses. Ainsi, ces individus sont concernés par des migrations contraintes, obligées ou choisies ; ils sont d'origines sociales et démographiques variées ; ils mettent en place

---

<sup>425</sup> Lussault, « La mobilité comme événement », p.109.

des stratégies différentes d'intégration au pays de résidence et utilisent des moyens divers de maintien des liens avec leur pays d'origine. À cette diversité caractéristique des migrants chiliens s'ajoutent la distance symbolique de la politique publique du Chili envers ses ressortissants, et la distance géographique entre les deux pays (le Chili et la France) qui pousse ces individus à effectuer un travail relationnel et virtuel important afin de garder le contact avec leurs êtres chers géographiquement lointains. Les caractéristiques de cette migration justifient ainsi notre choix d'analyser l'expérience de mobilité des migrants à travers le cas des Chiliens en France.

Enfin, la biographie de mobilité des migrants sous la forme d'un récit de vie nous semble être un outil précieux pour analyser l'expérience de mobilité au sens multidimensionnel. En effet, il permet d'étudier le migrant par rapport à son espace de relations et à la manière dont il garde le contact, mais aussi par rapport à son parcours de mobilité physique et sociale.

## **DEUXIEME PARTIE. LA MOBILITE PHYSIQUE ET SOCIALE DES MIGRANTS CHILIENS EN FRANCE**

Les récits des migrants mettent en évidence que la décision de migrer ne répond pas seulement à des raisons économiques, mais aussi à d'autres aspirations : la réalisation personnelle, la recherche de nouveaux modes de vie ou le souhait d'améliorer sa qualité de vie. Ainsi, sans négliger la diversité des motivations, on peut considérer que le projet migratoire associe souvent le désir de mobilité physique à la recherche d'une mobilité sociale.

Cette partie est composée de deux chapitres. Le premier porte sur l'analyse de la mobilité physique des migrants, et rend compte du caractère volontaire, obligé ou forcé des déplacements, en identifiant les liens directs et indirects qui orientent le choix de la mobilité et ses modes de concrétisation. En acceptant l'idée que la figure du migrant est celle d'un individu placé dans un état transitoire mais qui peut devenir durable, nous analysons les projets d'avenir des migrants : s'installer dans la mobilité, rester en France ou retourner au Chili.

Tout en considérant la perception qu'ont les individus de leur propre mobilité sociale, dans le deuxième chapitre nous abordons cette mobilité de deux points de vue. Le premier repose sur une comparaison entre la position sociale que le migrant avait dans son pays d'origine et la position sociale qu'il a en France. Le second se fonde sur l'analyse de la mobilité sociale des migrants depuis leur arrivée en France.



## CHAPITRE I. L'EXPERIENCE DE MOBILITE PHYSIQUE

Traditionnellement, les motivations qui justifient le fait de migrer ont été réduites à des facteurs économiques : ceux qui sont sans emploi, mal rémunérés ou non satisfaits de leur travail, décident de migrer. En effet, Green remarque que, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les facteurs économiques restent l'un des moteurs importants des migrations de masse et que « le migrant n'est pas seulement un étranger, mais aussi, la plupart du temps, un travailleur<sup>426</sup> ». Cependant, les motivations qui poussent les individus à se déplacer sont plus complexes et hétérogènes qu'on ne le croit.

À cet égard, Pellegrino souligne que le désir de migration va plus loin que la nécessité économique ou que la recherche d'un avenir meilleur : il répond également aux « aspirations liées à un style de vie et à un modèle de culture diffusé par les médias, auxquelles les pays d'origine sont incapables de donner satisfaction<sup>427</sup> ».

Le début des récits de mobilité des migrants interviewés témoigne de cette diversité : « *ma mère voulait surtout changer de vie* » ; « *en 1973 mon mari a dû partir à cause du coup d'État, on s'est réfugiés dans l'Ambassade de France, j'ai dû défaire ma maison en 6 jours* » ; « *j'ai eu la chance de pouvoir prendre la décision d'émigrer, nous ne sommes pas dans le besoin. La France était un pays qui m'attirait, mon frère aîné était ici en tant que réfugié politique* » ; « *je viens d'une famille humble, de paysans, ma mère me disait que j'étais un mauvais pauvre car je vivais toujours au dessus de mes moyens, j'avais plus d'aspirations, je regardais plus loin que mes limites* », « *depuis toujours j'ai eu l'idée, encouragée par mes parents, qu'il ne fallait pas rester juste avec les études faites au Chili, qu'il fallait sortir voir le monde* » ; « *ce que m'évoque la mobilité, c'est, plutôt qu'un point de départ, un point d'évasion... quitter ma ville* », « *c'est très simple en réalité, il n'y a rien d'héroïque, j'ai rencontré un français....* ».

Nous souhaitons préciser que le fait de nous intéresser au point de départ des récits ne doit pas se comprendre comme une recherche de causalité, c'est-à-dire comme une tentative de déduire du début des récits une explication de la migration *a posteriori*, comme c'est le cas dans la démarche du « modèle archéologique »<sup>428</sup> tel que Frédéric de Coninck et Francis Godard le décrivent. Pour nous, il s'agit donc de repérer un point initial non pas pour le considérer comme « le » facteur déclenchant de la mobilité, mais avec la finalité de rendre compte de la complexité et de la diversité d'éléments présents dans cette dernière.

Ainsi, les circonstances dans lesquelles la migration a eu lieu sont liées à des événements de type personnel, familial, économique et politique, entre autres. Le désir de rupture avec un état

---

<sup>426</sup> Green, *Repenser les migrations*, p.78.

<sup>427</sup> Pellegrino, « La propension des jeunes à émigrer », p.134.

<sup>428</sup> De Coninck et Godard, « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation », p.31.

précédent, l'envie de découvrir le monde, la recherche d'une meilleure situation ou d'un nouveau mode de vie, sont aussi des motivations qui incitent les individus à devenir migrants.

Nous analyserons trois moments du processus migratoire liés à la mobilité physique : « partir », « rester », « revenir ». Nous aborderons le moment de « partir » à travers l'analyse des liens directs et indirects des migrants et des expériences précédentes de mobilité vécues par eux-mêmes ou par leur entourage. Ces deux facteurs nourrissent le désir de migrer et orientent le choix de la destination.

Également, nous étudierons les projets d'avenir des migrants par rapport à la possibilité de « rester » dans le pays de résidence, de « retourner » au pays d'origine, ou de « s'installer dans la mobilité ». Nous identifierons les facteurs d'attraction et de répulsion qui orientent ce choix, marqué notamment par le cycle de vie professionnelle et par des motivations d'ordre affectif.

### 1.1. « PARTIR »

Parmi les modalités de la migration, il est nécessaire de distinguer celle qui relève d'une mobilité choisie ou volontaire à travers un départ souhaité, et celle qui s'impose de manière implicite ou explicite. En ce qui concerne nos interviewés, dans le premier type de migration nous retrouvons principalement les étudiants et les personnes venues pour des motifs personnels. Dans le deuxième type, nous retrouvons notamment les réfugiés politiques, dont certains ont reçu directement l'ordre de partir de la part des militaires, et d'autres ont envisagé le déplacement comme une réaction aux menaces et à la répression contre ceux qui étaient en désaccord avec le nouveau régime. Nonobstant, dans la mobilité imposée de manière implicite on trouve également des migrants qui ont dû quitter le Chili à la recherche de nouvelles opportunités face aux difficultés pour s'insérer dans le marché du travail de leur propre pays. Osvaldo, 61 ans, raconte que son projet migratoire commence après avoir été licencié de son poste de professeur à l'Université, en 1975. Même s'il avait envisagé de faire un jour une thèse de doctorat à l'étranger, il raconte qu'au moment de son licenciement il a vu surgir « *non pas l'opportunité de quitter le Chili, mais les circonstances qui m'ont obligé à le faire* ». Il affirme qu'on lui a interdit d'exercer sa profession parce que « *quand on est professeur, la possibilité existe que l'on fasse du prosélytisme politique. C'était une peur infondée, puisqu'ils n'avaient pas de preuves. Mais comme j'avais une poste de responsabilité au Chili, ils ont supposé que j'étais lié aux partis d'extrême gauche... Mes idées politiques n'étaient pas de droite, mais je n'étais pas impliqué au niveau politique* ».

Ainsi, l'exemple d'Osvaldo témoigne de l'ambiguïté de son statut entre migrant dits économiques et politiques, ainsi qu'entre la mobilité volontaire/imposée. En effet, certains ont demandé le refuge politique sans avoir été impliqués directement dans le processus politique. C'est le cas d'Osvaldo,

qui par ce moyen a pu légaliser son séjour en France, bien qu'il reconnaisse qu'en strict terme il n'était pas un réfugié politique. Ce sentiment l'a conduit à s'éloigner des Chiliens résidant en France qui étaient, selon lui, de « vrais exilés ». D'autres migrants chiliens s'auto-définissent comme exilés politiques ; même s'ils n'ont pas eu le statut de réfugiés ou s'ils n'ont pas quitté leur pays pour des raisons politiques, ils ont vécu les conséquences économiques liées au changement socio-politique du Chili.

Il nous semble que, pour rendre compte de cette ambiguïté, il faut considérer que la mobilité imposée peut être obligée ou contrainte. Par opposition à la mobilité volontaire, la mobilité obligée est celle dans laquelle l'individu n'a pas de choix face au déplacement car il est imposé par un tiers. La migration contrainte, quant à elle, est un déplacement dans lequel l'individu a un certain degré de liberté : il migre car il ne trouve pas d'opportunités dans son pays, mais son départ est le résultat d'un choix face aux circonstances.

#### 1.1.1. EXPERIENCES PREALABLES DE MOBILITE

Nous observons une variété d'expériences préalables qui contribuent à la mobilité : d'une part, les expériences personnelles de déplacement, que nous appelons expériences « directes », et, d'autre part, les expériences d'autres personnes qui ont une influence sur la manière personnelle de voir la mobilité, ce que nous appelons les expériences « indirectes ».

Parmi les **expériences directes** se trouvent par exemple les déplacements effectués pendant l'enfance, que ce soit à l'intérieur du pays ou à l'étranger, et qu'il s'agisse de déplacements familiaux pour un long séjour ou bien de vacances. Un cas exemplaire des déplacements multiples est celui de Javier, 35 ans :

*Dans deux mois j'aurai 36 ans. De ces 36 ans, j'en ai passé 18 au Chili, 10 Allemagne et 8 en France, et cela en raison de diverses circonstances. Mon expérience de mobilité quand j'étais petit est due au travail de mon père. Je suis né en Allemagne, où mon père faisait son doctorat. Il a ensuite commencé à travailler là-bas. Au total, mes parents ont passé 10 ans à l'étranger. Pendant les deux premières années ils ont habité en Angleterre, et après ils ont déménagé en Allemagne, où je suis né. Plus tard nous sommes allés au Chili, lorsque les circonstances politiques ont permis à mon père de rentrer. 8 ans plus tard, il a reçu une proposition de travail en Allemagne. Nous y sommes retournés encore une fois. Mais tout ça, ce n'est pas une mobilité choisie par moi... Ce qui est venu après – mon retour au Chili et mon voyage en France –, c'était mon choix.*

Les déplacements de Javier font qu'il a une ouverture à la mobilité. Son expérience de mobilité avec sa famille est pour lui un souvenir marquant en raison de la longue durée des séjours et de l'âge qu'il avait au moment de certains déplacements.

Nous avons aussi le cas d'expériences de déplacements qui ne sont présentes à la mémoire des migrants que par les récits familiaux et par les objets-souvenirs qui les rappellent. C'est le cas de Benjamin, 40 ans :

*Je dirais que tout a commencé lorsque j'ai appris que nous avons vécu dans un autre pays quand nous étions petits. Je ne savais pas trop ce que ça signifiait. Ma mère nous disait de manière très discrète « bon, oui, si ton père n'est pas ici, c'est parce qu'il vit dans un autre pays, mais vous aussi, vous avez vécu dans ce pays qui s'appelle la France, et en Algérie aussi... ». Notre vie était normale mais modeste, nos déplacements géographiques étaient circonscrits à la région du sud (au Chili). Je pense que, peu à peu, j'ai commencé à développer des fantasmes. Je dis ça maintenant que je connais ce mot, c'était comme une envie de savoir plus. Nous avons des photos de paysages de la France, de Paris, qui n'existaient pas au Chili, surtout à Temuco (ville du sud). Les paysages urbains et naturels de ces photos n'avaient rien à voir avec le paysage du lieu où j'habitais... J'ai eu mon premier élan migratoire à l'âge de 17 ans, et je crois qu'il est lié à ce souvenir que j'ai de ma mère nous parlant de notre immigration. J'ai dit élan parce que l'idée était de bouger. Il ne s'agissait pas de changer de ville pour trouver une ville d'adoption, non, j'avais une sensation de recherche, une volonté de trouver ce qui me plaisait... Santiago a été la première ville que j'ai connue dans cet élan, mais je sentais que c'était une ville de passage.*

Dans ce récit, on peut observer le passage d'une mobilité internationale (avoir vécu dans deux pays différents du Chili) à une manière de vivre plus proche du sédentarisme car les déplacements ont alors été réduits au niveau local. Cependant, cette sorte de sédentarisme était nourri par des mobilités récréées, voire imaginées, à travers les souvenirs transmis par la parole et les souvenirs-objets (photos) du séjour familial international. Cela a éveillé chez Benjamin une curiosité et une envie de reprendre la mobilité à la recherche d'un lieu plaisant.

Mais les expériences de mobilité ou les longs séjours à l'étranger vécus dans la petite enfance ne sont pas les seuls facteurs qui ont une influence sur les projets migratoires. Les expériences vécues à l'âge adulte, dans le cadre de vacances ou de petits séjours à l'étranger, peuvent également motiver plus tard une migration à long terme. C'est le cas de Monica, 49 ans :

*Je suis allée en Equateur pour travailler. Telle était mon intention, mais sur place j'ai eu l'impression d'être revenue dix ans en arrière... Tout était très vieux. Après l'Equateur, je suis allée en Colombie. Au total, j'ai passé deux mois en Equateur et seulement deux jours*

*en Colombie. C'était incroyable : personne ne sortait dans la rue à cause de la peur<sup>429</sup>. C'était en 2002... Au Chili, les personnes comme nous ne voyagent pas, le gens de la classe moyenne et en dessous ne voyagent pas, à moins d'être quelqu'un de très décidé ou avoir des contacts. Car nous n'avons pas beaucoup d'argent, nous avons juste de quoi vivre, mais personne n'a de l'argent pour voyager... Je suis allée en Colombie et en Equateur à l'aveuglette, je ne me suis informée de rien auparavant, je n'ai pas pris un livre pour savoir où j'allais. Ça, c'était dur... Mais quand j'ai pris l'avion pour la première fois, voler et traverser la cordillère des Andes m'a semblé très beau. Je me suis dite : « désormais, rien ne va m'arrêter ».*

Monica est allée en Equateur sans se renseigner préalablement sur ce pays. Son choix a été influencé par une équatorienne qu'elle a rencontrée lorsqu'elle travaillait au Chili. Cependant, les récits qu'elle avait entendus et tout ce qu'elle avait pu imaginer par rapport à ce pays n'ont pas correspondu à l'expérience qu'elle a vécue sur place : elle a découvert un pays en retard qui n'avait pas l'offre d'emploi qu'elle avait imaginée. La Colombie, pays frontalier de l'Equateur, n'a pas été non plus ce qu'elle attendait. Bien que ce premier voyage n'ait pas été satisfaisant par rapport au projet initial (celui de travailler), il a éveillé chez Monica l'envie de multiplier les expériences de mobilité.

Issue d'un milieu social où les gens ne sont pas habitués à voyager – notamment en raison des restrictions budgétaires –, Monica reconnaît que le fait d'avoir certains traits de personnalité (être aventurier et décidé) et un réseau social ouvert à l'international peut modifier le comportement sédentaire du sujet par rapport à son groupe d'origine.

Selon les récits de leurs protagonistes, ces histoires préalables de mobilité ont impliqué un apprentissage enrichissant et ont influencé, dans une certaine mesure, leurs projets migratoires postérieurs. Cependant, les migrants ayant suivi ce cheminement ne sont pas nombreux. En effet, seulement 30% de nos interviewés ont eu préalablement des expériences directes de mobilité. 18% d'entre eux ont résidé hors du Chili, et 6% ont vécu la mobilité à l'intérieur du pays ou par des vacances à l'étranger.

Nous entendons par **expériences indirectes** les expériences de déplacement qui, vécues par d'autres personnes, ont une influence sur la mobilité du sujet. Parfois ces expériences peuvent se situer loin dans le passé : c'est le cas de certains ancêtres de chiliens qui ont émigré au Chili. Cela

---

<sup>429</sup> Monica fait ici référence à la peur qui résulte du climat de violence et d'insécurité sociale que la guérilla et les paramilitaires ont instauré en Colombie.

constitue une mémoire familiale qui se transmet de génération en génération. A cet égard, Osvaldo, 61 ans, raconte :

*Je suis fils d'immigrants, c'est-à-dire que j'ai la sensibilité de la migration depuis ma naissance. Mes parents ont immigré au Chili pendant la guerre civile espagnole, et depuis tout petit j'entends des histoires sur la manière dont ils ont immigré et sur les difficultés que traversent les migrants espagnols au Chili. Tout ça éveille la curiosité et favorise sans doute l'expérience postérieure de migration.*

Ce retour différé de diverses générations vers le pays de leurs ancêtres est encore plus marqué lorsque le migrant a une ascendance étrangère qui lui permet d'obtenir une double nationalité – en l'occurrence la nationalité chilienne et celle d'un pays européen<sup>430</sup>. Ce phénomène a une incidence sur le capital de mobilité, car il autorise une circulation sans contraintes de temps et de frontières à l'intérieur de la Communauté européenne.

On trouve également le cas d'expériences de mobilité indirecte plus récentes, vécues par des membres de la famille, par des amis ou par des connaissances qui sont rentrés au pays ou qui continuent à résider à l'étranger. L'écoute de leurs récits et le partage de leurs expériences peuvent susciter le désir de suivre un parcours similaire. Cristobal, 31 ans, raconte :

*Ça faisait longtemps que j'avais l'intention de quitter Chili parce que je connaissais l'expérience de mes oncles, qui vivaient en Italie. Ils sont aussi musiciens, et pour moi cela a toujours été une image forte. Depuis tout petit j'ai commencé à jouer de la musique. Je suis très actif dans mes projets, mais je me suis rendu compte que je voulais essayer autre chose... Ainsi, ma motivation réelle pour partir a été associée à mon développement spirituel : sortir de chez mes parents, sortir de mon pays, découvrir des choses nouvelles, m'intégrer au monde artistique. Et, d'un autre côté, cette motivation est en rapport avec l'imaginaire dont je parlais, qui est lié à ma famille, à mes oncles.*

Ce récit met en évidence que les motivations qui entraînent les individus à migrer sont diverses et résultent d'un mélange entre le contexte social – dans ce cas, l'expérience de mobilité de certains membres de la famille – et des projets personnels qui dépassent la seule envie d'un développement professionnel. En effet, pour plusieurs migrants il y a aussi une recherche de l'altérité, une volonté de découvrir de nouvelles choses et une quête de soi qui suppose l'abandon des certitudes acquises au sein de la famille et des codes culturels connus et partagés par la société d'origine. Également, le désir de mobilité peut répondre à un défi, comme le souligne la sociologue Constance de Gourcy « partir vers d'autres horizons apparaît comme une solution possible quand la volonté de

---

<sup>430</sup> Parmi nous interviewés, huit migrants ont une nationalité d'un pays européen grâce à leur ascendance familiale.

tourner la page et d'élargir son horizon s'impose comme une évidence, un acte autonome dont le principal ressort est le défi<sup>431</sup> ».

Parmi nos interviewés, les expériences indirectes de mobilité sont plus nombreuses que les expériences personnelles directes. En effet, 52% des migrants interviewés affirment avoir reçu des influences indirectes : 19% d'entre eux mentionnent une histoire familiale liée à l'Europe, 29% font référence à des amis ou à une partie de la famille résidant à l'étranger, et 4% font allusion aux contacts qui dans le passé ont été en mobilité et dont le récit de cette expérience a influencé leur propre mobilité.

Le Breton affirme que « la mobilité s'inscrit dans la socialisation des individus<sup>432</sup> ». En effet, nous observons dans les récits des migrants qui évoquent des expériences précédentes de mobilité – directes ou indirectes – une familiarisation avec le fait de se déplacer. Ainsi, le voyage n'est pas de l'ordre de l'inconnu mais quelque chose de possible qu'eux mêmes ou que certains de leurs proches ont vécu. C'est-à-dire que, d'une certaine manière, ils ont nourri une « culture de mobilité ». Ainsi, le capital de mobilité s'enrichit avec les expériences vécues par soi-même et par les autres migrants autour de soi. Cependant, on est loin de pouvoir affirmer que ces facteurs sont déterminants. A cet égard, Diminescu met en question l'hypothèse que les personnes qui s'installent en mobilité internationale sont celles qui ont vécu une expérience préalable de mobilité<sup>433</sup>. Nos chiffres confirment cette remarque de Diminescu, car les migrants interviewés ne sont pas nombreux à avoir vécu des expériences de mobilité. Nous avons dit que les expériences indirectes sont plus nombreuses que les expériences directes : cela semble cohérent si nous pensons que la mobilité des migrants s'accomplit en grande partie avec le soutien de leur réseau, et principalement du réseau déjà installé dans le pays de résidence.

#### 1.1.2. DESTINATION : LA FRANCE

La plupart des migrants chiliens interviewés (87%) envisageaient dans leur projet migratoire la France comme pays de résidence ; ainsi, leur départ du Chili avait comme destination directe ce pays. Les raisons de ce choix sont associées à des liens directs ou expérientiels, et à des liens indirects fondés sur des représentations sociales concernant la France.

Les **liens directs** interviennent lorsque le choix de la France est déterminé par la volonté de rejoindre les personnes qui résident dans ce pays, notamment des membres de la famille ou un(e) compagnon (ou compagne) Français(e) ou Chilien(ne). Également, avoir une histoire familiale liée

---

<sup>431</sup> De Gourcy, « Le retour au prisme de ses détours ou comment réintroduire de la proximité dans l'éloignement », p.3.

<sup>432</sup> Le Breton, *Domicile-travail*, p.138.

<sup>433</sup> Diminescu, « Le migrant dans un système global des mobilités », p.125.

à la France constitue un autre lien direct : par exemple, le fait d'avoir une ascendance française peut susciter le désir de vivre dans le pays de ses ancêtres. De même, les séjours en France des migrants ou même de leurs parents dans le cadre de l'exil ou du voyage touristique peuvent avoir une influence dans le choix migratoire. Enfin, le fait d'avoir été scolarisé dans un milieu français au Chili est une autre forme de lien direct qui peut conduire à envisager la France comme pays de résidence. C'est le cas des anciens étudiants de l'Alliance française au Chili, plusieurs d'entre eux viennent en France et constituent des cercles sociaux avec une cohésion importante<sup>434</sup>. Ils ont en partage la maîtrise de la langue française et l'appartenance à un milieu social aisé<sup>435</sup>.

Ignacio, 34 ans raconte :

*Ceux qui voyagent le plus et ceux qui vivent hors du Chili, ce sont les gens du lycée. Je crois que cela est dû à des raisons très simples : ils viennent d'une école pour des gens aisés (l'Alliance française) et ils parlent correctement deux langues, le français et l'espagnol. Ainsi, ils ont plus de possibilités de partir. En plus, à l'Alliance on voyait des gens qui arrivaient et qui partaient, en particulier les enfants de diplomates ou des camarades dont les parents travaillaient dans la construction du métro au Chili... Je crois que l'idée de quitter le pays est plus présente, on voit que ce n'est pas tellement compliqué. Je dirais que 95% de mes amis Chiliens qui sont à l'étranger viennent de l'Alliance française.*

Ce récit rend compte des divers éléments qui contribuent à la constitution d'un capital de mobilité avec une attirance particulière pour la France : la maîtrise de langues autres que la langue maternelle (notamment le français) ; la scolarisation dans une institution d'orientation française, qui favorise l'intégration des codes sociaux de ce pays ; le partage avec des camarades étrangers, qui permet une familiarisation avec les expériences de déplacement et crée une ouverture à l'international. En plus, plusieurs de ces élèves ont la double nationalité franco-chilienne, ce qui augmente sans doute leur performance internationale et leur capital de mobilité<sup>436</sup>.

---

<sup>434</sup> Pour plus de détails, cf. troisième partie, chapitre I.

<sup>435</sup> Le seul jeune ex-élève de l'Alliance française au Chili qui déclare ne pas appartenir à un milieu aisé – à la différence de ses amis et de ses ex-camarades d'école – est David. Il est né en France, où il a vécu jusqu'à l'âge de 12 ans, et ses parents souhaitaient qu'il continue à être scolarisé dans un milieu français. Il a bénéficié d'une réduction des frais de scolarité à l'Alliance française à Santiago du Chili.

<sup>436</sup> Les étudiants qui n'ont pas la double nationalité doivent franchir des étapes juridico-administratives pour légaliser leur séjour en France : se préinscrire dans un établissement français d'études supérieures et obtenir un visa étudiant long séjour – démarches qu'il faut faire dans le pays d'origine. En France, ils doivent régulariser leur situation en obtenant un titre de séjour étudiant qu'ils doivent renouveler tous les ans. En revanche, les étudiants franco-chiliens ont seulement besoin d'avoir l'acceptation de l'établissement éducatif où ils souhaitent étudier. Les résultats de la thèse de Pinto montrent que les anciens élèves de l'Alliance française du Chili ne se prononcent pas sur les difficultés pour obtenir une pré-acceptation dans des établissements éducatifs français car ils ont un capital culturel qui facilite les démarches administratives : une connaissance du système universitaire français et des manières d'établir une communication efficace avec

Quant aux **liens indirects**, ils supposent l'absence de liens expérientiels avec la France, le désir d'y habiter étant alors nourri par des représentations sociales, par des informations reçues ou par un imaginaire qui détermine une conception de ce pays. D'autres critères expliquent ainsi l'attrance des migrants pour la France : des critères éthiques – le partage de valeurs telles que l'égalité ou la liberté, ainsi que le respect des Droits de l'Homme, entre autres –, des critères économiques – les opportunités de travail et le coût réduit des études de spécialisation, par exemple –, et des critères d'accessibilité divers – l'offre culturelle, la qualité de l'éducation, l'emplacement stratégique de la France par rapport aux autres pays ou l'accès à la sécurité sociale. Ces facteurs supposent une amélioration de la qualité de vie.

Si certains exilés politiques sont aussi arrivés directement en France, leur entrée dans ce pays ne résultait pas d'un choix mais des possibilités d'obtention du refuge politique. Ainsi, l'Ambassade de France au Chili a joué un rôle essentiel par son accueil des persécutés politiques et par le soutien qu'elle leur a accordé pour quitter leur pays<sup>437</sup>. Le regroupement familial de ces réfugiés installés en France explique certains déplacements par liens directs entre le Chili et la France. D'autres migrants avaient originellement prévu de s'installer dans d'autres pays, l'échec de ce projet les conduisant à tenter leur chance en France<sup>438</sup>. C'est le cas – que nous développerons dans la troisième partie – de Rodrigo et d'Eduardo, migrants chiliens qui se sont enrôlés dans la Légion Etrangère, en passant d'abord par l'Espagne<sup>439</sup>. C'est également le cas d'Oscar, dont l'installation en Espagne a été difficile malgré le réseau de latino-américains résidant dans ce pays. Oscar, 53 ans, raconte :

*Ma famille n'a jamais pu bien s'installer en Espagne. C'est un pays latin, il y a tout un réseau de gens, et les espagnols ne nous supportent pas. Nous étions considérés comme des délinquants... Mon idée était d'aller en Suède chez un ami, mais finalement je suis resté à Paris, où mon frère habitait. J'aime bien ici. En Espagne j'étais mal accueilli. En plus l'accent marquait une différence : on été des « sudacas<sup>440</sup> », et nous ne voulions pas parler avec le zède<sup>441</sup>. Je suis fier d'être Chilien, d'avoir un accent chilien, et d'être ici.*

---

l'administration française. Pinto, « Mobilité sociale et mobilité internationale d'étudiants étrangers : Trajectoires de jeunes professionnels chiliens et colombiens à Paris, New York et Boston. », p.135.

<sup>437</sup> En effet, la France a été le deuxième pays en Europe, après la Suède, à accueillir des réfugiés politiques chiliens.

<sup>438</sup> Sept migrants interviewés ont commencé leur mobilité physique dans d'autres pays (l'Argentine, l'Espagne et la Russie) avant de s'installer en France.

<sup>439</sup> Nous analysons le cas de Rodrigo dans la troisième partie, chapitre II, 2.5.2 « Réseaux sociaux à tendance chilienne », et celui d'Eduardo dans la même partie, chapitre I, 1.1 « La cohésion et l'étendue des réseaux sociaux ».

<sup>440</sup> « Sudaca » est une expression péjorative provenant de « sud-américains » utilisée principalement en Espagne pour se référer aux latino-américains.

<sup>441</sup> Parler avec le zède fait référence à la prononciation de la lettre « z » propre à l'Espagne, qui n'est la même dans les pays latino-américains.

À la lumière de ce récit, nous observons qu'il existe une série de facteurs qui pourraient favoriser l'intégration des migrants chiliens en Espagne – le partage d'une même langue, le fait qu'il s'agit d'un pays d'origine latine avec des similitudes culturelles, l'existence d'un réseau de latino-américains –, mais que les discriminations et les préjugés de la société de résidence face aux groupes migrants, en l'occurrence les latino-américains, peuvent empêcher ou rendre difficile ce processus. Il est intéressant de remarquer la fierté qu'exprime Oscar de ses origines chiliennes et son refus de modifier son accent pour l'adapter à la manière de parler des espagnols. Ainsi, la construction sociale d'un migrant en tant qu'*autre* provient aussi bien de la société que du migrant lui-même.

D'autre part, le passage de certains exilés politiques par d'autres pays avant la France est parfois dû à leur prise en charge par des organismes internationaux tels que la Croix Rouge, qui parfois les envoyait vers des pays comme l'Argentine pour les diriger ensuite vers la France, sans que ces pays aient été des destinations choisies.

Laura, 50 ans, raconte :

*La Croix Rouge nous attendait à Buenos Aires. Ils nous ont amenés dans un refuge. Il y avait des horaires pour entrer et pour sortir, les gens du quartier nous apportaient des choses à manger. Nous sommes restés deux mois là-bas. Il y avait beaucoup de Chiliens et d'Argentins qui d'un moment à l'autre partaient ; il y avait des familles entières qui disparaissaient. Ils sont venus nous chercher avec deux voitures blindées, avec des motards à côté. Ils nous ont traité comme des terroristes. Ils nous ont amenés à l'aéroport, où il y avait une assistante sociale de la Croix Rouge qui avait été envoyée par la France. Je n'oublierai jamais cette assistante Mme Baune... Nous avons quitté l'Argentine et nous sommes arrivés ici.*

Les mots employés par Laura pour décrire son expérience montrent le contexte de tension et de désinformation qui entourait ces déplacements (disparition, terrorisme, voiture blindée). Cet extrait met en évidence qu'une partie importante des exilés n'ont pas été acteurs de leur mobilité, car ils ignoraient le sens de leurs déplacements et souvent même de leur destin final.

Bien que la plupart des migrants interviewés aient envisagé la France comme le pays de résidence de leur projet migratoire, peu d'entre eux considèrent que leur expérience de déplacement s'arrête dans ce pays. Au contraire, un grand nombre manifeste l'envie de continuer à se déplacer, notamment pour retourner au Chili, et dans une moindre mesure pour partir vers d'autres destinations ou pour s'installer dans la mobilité. Dans les pages qui suivent, nous analyserons les projets de rester en France, de retourner au Chili et de s'installer dans la mobilité.

## 1.2. « RESTER »

Sayad affirme que « si prolongé et si continu que soit le séjour de l'immigré, il reste défini par tout le monde et vécu par l'immigré lui-même comme provisoire<sup>442</sup> ». En effet, plusieurs migrants interviewés ont un projet de retour qui très souvent ne se concrétise pas. Cependant, nous avons repéré deux fois plus de cas de migrants qui envisagent de rester en France, que des cas de migrants qui souhaitent rentrer dans leur pays d'origine.

Nous avons remarqué que les arguments des migrants pour vouloir rester en France s'organisent principalement sur trois axes : i) la qualité de vie qu'ils ont trouvée dans ce pays par rapport à la vie qu'ils menaient au Chili ; ii) la difficulté d'insertion dans leur pays d'origine après les années passées à l'étranger ; iii) les membres de la famille résidant en France, qui n'envisagent pas de se déplacer. Nous analysons ici chacun de ces axes.

La **qualité de vie** est une notion multidimensionnelle qui comprend divers aspects tels que la santé, l'éducation, l'économie, la politique et l'accès aux services en général. Maria Luisa Setién la définit comme « le degré dans lequel une société permet la satisfaction des besoins (matériels et non matériels) des membres qui la composent, capacité qui se manifeste à travers des conditions objectives ... et dans le sentiment subjectif que donne la satisfaction des besoins<sup>443</sup> ».

En accord avec cette définition et d'après les récits des interviewés, la qualité de vie qu'ils ont en France ne se réduit pas seulement aux opportunités de travail et aux salaires élevés (qui favorisent la consommation), mais elle comprend également l'accès aux services tels que la santé et l'éducation, et certaines « manières de vivre » comme l'organisation, la ponctualité et le niveau plus bas de délinquance en comparaison avec le Chili<sup>444</sup>. Sergio résume bien ces avantages en citant une phrase de sa mère après un échec d'installation au Chili : « *ma mère disait: si j'étais pauvre, je préférerais être pauvre en France plutôt qu'au Chili* ». Ainsi, les migrants se réfèrent dans l'ensemble à une amélioration de leur qualité de vie et au fait de s'être adaptés à une société qui convient à leur manière de vivre. Toutefois, le confort trouvé en France n'est pas exempt de carences, principalement émotionnelles, par rapport à la vie au Chili.

---

<sup>442</sup> Sayad, *L'immigration ou Les paradoxes de l'altérité*, p.87.

<sup>443</sup> Setién, *Indicadores sociales de calidad de vida*, pp.137-138.

<sup>444</sup> Depuis 1990, les Nations Unies conçoivent un indice de développement humain (IDH) constitué par la synthèse des indicateurs d'espérance de vie, de niveau d'études et de revenu. En 2013, la France se situe en 20<sup>e</sup> position dans l'échelle, avec un IDH de 0,893. Bien que certains migrants préfèrent ce pays en raison de la qualité de vie qu'il offre, le Chili n'est pas mal placé car il se situe en 40<sup>e</sup> position, avec un IDH de 0,810. Ces deux pays présentent un niveau de développement considéré comme « très élevé ». Le Chili, et ensuite l'Argentine, sont les pays d'Amérique latine qui possèdent l'IDH le plus élevé. PNUD, « Rapport sur le développement humain 2013 ».

Gabriela, 50 ans, est arrivée en France il y a 26 ans pour travailler en tant que femme de ménage chez une famille diplomatique. Elle exerçait déjà ce métier au Chili. Elle explique ses arguments pour rester en France :

*J'espère continuer à habiter en France ; figure-toi que j'ai déjà vécu ici la moitié de ma vie. Je suis là depuis 26 ans, donc ce n'est pas facile de retourner au Chili et de recommencer. En plus, le travail au Chili n'est pas la même chose, il n'est pas assez valorisé. Ici je peux organiser mes horaires, c'est moi qui fixe le prix et qui accepte le travail qui me convient. Au Chili, non : on sait à quelle heure on commence, mais on ne sait jamais à quelle heure on finit. C'est triste, mais on a les choses matérielles, alors qu'au Chili on a le côté spirituel, la chaleur humaine, le sourire qui en France coûte beaucoup, parce qu'ici, sans se rendre compte, on devient plus sérieux. Le système de vie d'ici fait qu'on change un peu et qu'on ne garde pas toutes les coutumes de son pays, c'est ça l'adaptation... Mais ici je peux travailler et me faire des petits plaisirs, comme faire des voyages. Au Chili, si on se fait un petit plaisir, après il ne vous reste pas d'argent pour finir le mois. Ici, je me suis permise tout ce que je ne pouvais pas me permettre au Chili. Ici, si on travaille bien, l'argent sert à vivre mais aussi à se faire plaisir.*

Gabriela établit une comparaison entre les deux pays du point de vue des conditions de travail – où la France l'emporte –, et des rapports humains – où le Chili l'emporte. Ainsi, le principal critère qui détermine l'envie de Gabriela de rester en France concerne les bonnes conditions de travail (salaire, horaires respectés), et par conséquent le niveau de consommation auquel elle peut accéder, ainsi que le temps libre qu'elle a pour s'investir dans d'autres activités.

Ce récit introduit le deuxième argument que nous avons identifié pour rester en France : la **difficulté d'insertion dans le pays d'origine**. Ce motif de prolongement du séjour ne se centre pas sur les avantages de la vie en France, mais il prend en compte les difficultés de se réintégrer au Chili ou de recommencer dans un nouveau pays après de nombreuses années d'absence. La réflexion de Gonzalo – 46 ans, diplômé – rend également compte de ce phénomène :

*En ce moment, je n'imagine pas retourner au Chili. À vrai dire, je ne saurais pas quoi faire là-bas... Aller chercher du travail ? Non : les salaires sont très bas et je n'ai pas un âge favorable à la concurrence. Chercher un travail en tant que manager ? C'est impossible : je suis déjà hors du marché du travail. Travailler en tant qu'employé, ça ne m'intéresse pas : on gagne très peu, et en plus personne ne m'embaucherait comme employé avec toute l'expérience que j'ai. La seule alternative serait de travailler de manière indépendante, mais pour être indépendant, il faut avoir un capital car on n'a pas d'aide, rien. Donc il faudrait me faire une clientèle. C'est vrai que j'ai pas mal de contacts, mais les amis ne se traduisent*

*pas toujours en clients, amis et affaires ne marchent pas toujours ensemble. Aussi, j'ai peut-être un peu peur, peur de ne pas réussir au Chili.*

Gonzalo réfléchit sur le décalage entre sa carrière professionnelle et le rôle qu'il pourrait occuper dans le marché du travail chilien, un décalage accentué par son âge et par les années passées hors du pays. Il considère qu'un statut de travailleur indépendant – semblable à son statut en France – pourrait être une bonne option, mais il finit par écarter cette possibilité car il n'envisage pas que son réseau social chilien puisse se traduire dans un capital social qui lui apporterait de la clientèle. Face à ces difficultés et à la peur de l'échec, il prolonge donc son séjour en France.

Le raisonnement de Gonzalo est en relation directe avec son insertion dans le marché du travail. Mais, chez d'autres migrants, le problème d'intégration au Chili va plus loin : il comprend des questionnements sur les manières de vivre et la sensation de se sentir étranger dans son propre pays par le manque de partage du quotidien. Luis, 44 ans, raconte :

*La première fois que je suis allé au Chili après douze ans, je me suis senti comme un étranger. J'étais chez ma grand-mère et je suis sorti me promener. Avant je ne pouvais pas entrer dans les bars parce que je n'avais pas d'argent. Je me suis dit : « je vais entrer pour manger un sandwich ». J'ai entendu les Chiliens parler, les mots qu'ils utilisent, qui ne sont pas les mêmes que j'emploie. Je ne me suis pas senti intégré, je me suis senti complètement dehors. Maintenant, quand je vais au Chili pour visiter ma famille j'essaie de profiter au maximum, mais je suis un touriste. Au contraire, quand je suis en France, je comprends tout ce que les gens disent, je comprends quand ils me parlent de politique. Je sais qu'au Chili il y a des problèmes avec l'éducation, mais je ne sais pas tout ce que les gens disent... Je crois que pour appartenir à un pays ou à une ville il faut vivre là-bas, le sentir, échanger avec les gens sur les questions du quotidien. Je continuerai à aller au Chili, mais seulement pour les vacances.*

Ce récit est intéressant car il permet d'observer que la condition d'étranger peut être vécue dans un double sens : être étranger par le fait de résider dans un pays différent de celui où l'on est né, et être étranger, comme le remarque Alfred Schütz<sup>445</sup>, par le fait de ne pas partager le même système de pertinence, de sens commun. Dans le cas de Luis, il se sent étranger dans son pays d'origine en raison du manque de partage de la vie quotidienne pendant des années, tandis qu'il se sent « chez lui » dans son pays de résidence car il éprouve un degré de familiarité et d'intimité plus fort.

La difficulté d'intégration après les années passées à l'étranger a été bien documentée dans les études sur les exilés politiques qui retournent au Chili. Vásquez observe que, chez les exilés politiques, « le caractère de victimisation de l'exil, lequel, faisant de la privation de vivre dans son

---

<sup>445</sup> Schutz, *L'étranger suivi de L'homme qui rentre au pays*.

pays une punition (vécue le plus souvent comme injuste), impose le retour comme seul moyen de réparation. C'est probablement une des raisons pour lesquelles cette idée de retour est un des mythes constitutifs de la communauté en exil<sup>446</sup> ». Cependant, ce retour voulu et attendu n'est pas exempt de difficultés, ce qui a souvent provoqué de nouveaux déplacements de la part de ceux qui étaient retournés au Chili. Jedlicki observe que « les familles réfugiées politiques chiliennes n'ont eu de cesse de vouloir revenir au Chili, ce qu'une minorité d'entre elles a accompli<sup>447</sup> : mais les espoirs portés par le mythe du retour ne seront pas à la hauteur de l'accueil que leur réserve la société chilienne transformée par le régime militaire. L'analyse des figures qu'elles incarnent, réfugiées politiques idéales en France et *retornadas* stigmatisées au Chili, révèle les enjeux de ces accueils contrastés<sup>448</sup> ». Claudio Bolzman signale les obstacles rencontrés lors de ce retour mythique : « problèmes socioéconomiques (travail, logement, revenu, accès à la santé et à l'éducation), juridiques (nationalité, assurances sociales, diplômes), culturels (difficultés pour la deuxième génération, les femmes, les conjoints étrangers, etc.), psychosociaux (nouveau départ, nouvelles adaptations, rejet des exilés, réouverture des traumas, etc)<sup>449</sup> ».

Le troisième argument que nous avons identifié pour expliquer la volonté des migrants de rester en France est en rapport avec leurs **liens familiaux** dans ce pays, lorsque les membres de leur famille ne veulent pas se déplacer. Dans ce cas, les migrants peuvent avoir envie de rentrer au Chili, mais le poids de la famille prime sur le désir individuel.

Pedro, 50 ans, exilé politique, réfléchit :

*Je voudrais retourner au Chili. J'aimerais y aller une fois pour voir comment c'est là-bas. Tout le monde me dit que tout a changé... Mes enfants ne voudraient pas partir, alors qu'auparavant ils étaient d'accord. Je ne sais pas quand je pourrai retourner, peut-être quand ils finiront leurs études, quand ils n'auront plus besoin de moi. J'ai le même problème avec ma femme : elle non plus, elle ne voudrait pas retourner. C'est une situation assez fréquente, et pour beaucoup de gens cela leur a coûté leur mariage... Tout le monde me dit que si j'ai envie de retourner, c'est parce que je ne sais pas comment c'est le Chili d'aujourd'hui, parce que j'ai en tête comment il était auparavant. C'est possible. Ma compagne est partie d'urgence au Chili la semaine dernière parce que son frère est très malade et sa grand-mère va bientôt mourir. Elle me dit que là-bas tout est cher, que les prix sont presque les mêmes qu'en France, que le système de santé est compliqué : si on ne peut*

---

<sup>446</sup> Vásquez, « Les avatars de l'«identité culturelle» étudiée chez les exilés politiques »; Gaillard, *Exils et retours*. p.19

<sup>447</sup> En effet, entre 20% et 30% des exilés seraient retournés au Chili.

<sup>448</sup> Jedlicki, « De l'exil au retour. Les figures des familles réfugiées politiques et *retornadas* chiliennes. », p.53.

<sup>449</sup> Bolzman, « De l'exil à la diaspora : l'exemple de la migration chilienne », p.98.

*pas payer, on meurt. La seule chose qu'elle veut, c'est rentrer bientôt en France. Mais ici un jour il va arriver la même chose que là-bas, tout va à être privatisé. Si j'étais dans de mauvaises conditions, je préférerais être mal au Chili plutôt qu'en France.*

Pedro n'est pas retourné au Chili depuis son départ, car il a encore l'interdiction d'y retourner<sup>450</sup>. Des chiliens qui ont visité le pays tentent de le persuader que la vie n'est pas la même qu'autrefois. Mais il reste attaché au mythe du retour car, comme le souligne Schütz, « son départ a remplacé ces expériences vivantes par des souvenirs, et ces souvenirs ne conservent que l'image du pays natal tel qu'il le voyait lorsqu'il l'a abandonné derrière lui<sup>451</sup> ». Dans le récit de Pedro, nous identifions même les effets de sacralisation et de sanctification du pays d'origine que Sayad explique par le pouvoir de transfiguration de la nostalgie du lien<sup>452</sup>. Au-delà des complications que pose l'intégration au pays d'origine, Pedro a une double difficulté pour accomplir son désir de retour : sa condamnation et sa famille, qui ne souhaite pas partir.

Ainsi, la décision n'est pas nécessairement individuelle. Même si parfois la migration a été un projet individuel, sur le chemin certains migrants ont constitué une famille et leur décision de retourner doit prendre en compte l'avis du conjoint et celui des enfants. Dans le cas de Pedro, les enfants, en âge de scolarisation, sont encore dépendants financièrement de leurs parents. Il doit donc repousser son projet de retour au moins jusqu'à ce que ses enfants soient indépendants. Cependant, de nombreuses fois l'indépendance des enfants va de pair avec la formation de leur propre famille, ce qui peut compliquer encore plus le projet de retour. Ainsi, la décision de retour ou de non-retour devient dans plusieurs cas une décision collective. À cet égard, Jean Kellerhals et al. concluent que « dans les couples immigrés, la répartition de l'autorité n'obéit pas au modèle hiérarchique qui caractérise les familles traditionnelles de type patriarcal, mais bien à un modèle de type synarchique, où les décisions sont prises à deux<sup>453</sup> ».

Dans leur pays d'accueil, les migrants sont perçus comme des travailleurs à résidence temporaire, c'est-à-dire comme des gens de « passage », et plusieurs migrants eux-mêmes sentent que leur séjour est provisoire. Les exilés politiques ont passé plusieurs années de leur exil « avec les valises

---

<sup>450</sup> Pedro est un ex-prisonnier politique du Front Patriotique Manuel Rodriguez (FPMR). Il a été en prison pendant six ans, et en janvier 1990 il s'est évadé de la prison publique de Santiago au travers d'un tunnel. Après un an de clandestinité au Chili, il quitte son pays pour trouver l'asile en France, où habitait sa famille. Pedro explique qu'actuellement il y a trois catégories d'exilés qui ne peuvent pas retourner au Chili : i) le groupe de personnes qui s'est enfui de prison – leur procès n'étant pas clos, s'ils retournent ils courent le risque de retourner en prison ; ii) les personnes qui ont échangé leur peine de prison contre une peine d'exil – ils pourront rentrer lorsque leur peine sera purgée, mais il y a des cas de condamnés à 40 ou 80 ans d'exil ; iii) des personnes qui n'ont jamais été en prison, mais qui sont recherchées parce qu'elles sont aussi en procès – leur retour pouvant les conduire en prison.

<sup>451</sup> Schutz, *L'étranger suivi de L'homme qui rentre au pays*, p.55.

<sup>452</sup> Sayad, *L'immigration ou Les paradoxes de l'altérité*, p.143.

<sup>453</sup> Kellerhals, *Mariages au quotidien*; Bolzman, Fibbi, et Vial, « La famille ».

prêtes », selon leur expression, en attendant le changement politique et social du Chili et la suppression de l'interdiction de pouvoir retourner. Cependant, lorsque ces restrictions ont été levées, le retour tant désiré par certains migrants – y compris les anciens réfugiés politiques – ne s'est pas concrétisé dans tous les cas.

Juan, exilé politique, 50 ans, observe que le moment de partir se retarde au fur et à mesure que les enfants apparaissent et que la famille grandit. Ce retardement débouche souvent sur une installation durable :

*La plupart des migrants tombent amoureux, ils se marient, ils commencent à avoir des enfants... On voit l'Espagnol, qui a 80 ans et qui regarde vers le sud. Mais il ne peut pas partir, parce qu'au début il attendait son fils, maintenant il attend son petit-fils... Mais il attend quoi ?! Ça fait des années que Franco est décédé et l'Espagnol continue à regarder vers le sud. Je crois que ceux qui, comme moi, sont arrivés en France après 1973, vont finir comme les Espagnols, en train de regarder vers le sud.*

L'exemple de cet Espagnol de 80 ans est la projection de ce qui se passera pour des migrants chiliens au moment de la retraite, ou de ce qui s'est passé avec les exilés politiques à la fin de la dictature au Chili. De Gourcy souligne que « la migration volontaire est parfois précédée de l'expérience de l'exil et fait suite à une première migration non voulue, non désirée<sup>454</sup> ». Certes, l'exil une fois finalisé, ces anciens exilés qui restent en France changent leur statut d'exilés pour celui de migrants, et leur séjour devient un choix et non une imposition. Ce choix n'est toutefois pas libre, il est soumis à des négociations au sein de la famille et à la difficulté de se réintégrer au pays d'origine après les années écoulées, comme nous l'avons vu précédemment. Il est intéressant d'observer que nombre d'interviewés qui ont vécu l'exil continuent à s'auto-définir comme exilés. Ils sont passés ainsi de l'exil à la migration. Même s'ils ne l'expriment pas dans ces termes, les exilés continuent à se sentir exilés. Il semble que, subjectivement, cette condition ne s'efface jamais. Certains d'entre eux abandonnent le mythe du retour ; pour d'autres, le mythe et l'envie de le réaliser sont toujours présents, mais ils n'ont pas les conditions sociales, émotionnelles et économiques pour le faire.

Les migrants économiques et les exilés se questionnent et sont questionnés par leur société de résidence sur la légitimité de leur séjour : cela est vrai aussi bien pour le travailleur qui n'a plus d'activité professionnelle que pour l'exilé politique ou pour l'ancien exilé politique qui n'a plus de restrictions, du moins au niveau juridico-politique, pour rentrer dans son pays d'origine. Nonobstant, après les années de séjour à l'étranger – de nombreux migrants ont passé la moitié ou plus de la moitié de leur vie en France –, ces personnes ont commencé une nouvelle vie dans ce

---

<sup>454</sup> De Gourcy, « Le retour au prisme de ses détours ou comment réintroduire de la proximité dans l'éloignement », p.161.

pays, ayant souvent même fondé une famille. Ces liens familiaux deviennent ainsi une justification du prolongement de leur séjour en France.

Claudio Bolzman, Rosita Fibbi et Marie Vial ont obtenu un résultat semblable dans leur étude sur des familles migrantes italiennes et espagnoles en Suisse. Ils observent que le poids de la famille a une influence importante sur le choix du pays de résidence. Les femmes ont tendance à vouloir rester en Suisse et les hommes à vouloir rentrer dans leur pays d'origine. Une troisième option est la « pendularité » entre les deux pays. Mais les auteurs observent qu'au fur et à mesure que la retraite s'approche, l'option de demeurer en Suisse se généralise<sup>455</sup>. Certes, la pendularité est plus plausible entre les pays d'Europe qu'entre le Chili et l'Europe. En effet, la distance géographique entre l'Espagne ou l'Italie et la Suisse favorise en termes de temps et de coût les déplacements entre ces deux pays, qui sont donc plus fréquents que ceux entre le Chili et la France.

De cette manière, bien que plusieurs migrants réussissent à s'intégrer en France sans couper les liens avec le Chili, certains d'entre eux éprouvent une sensation de « cœur divisé » car ils ne peuvent pas être complètement présents à ces deux mondes auxquels ils se sentent appartenir. Laura, 50 ans, veuve, exilée politique raconte :

*Le problème, c'est que mon fils ne voudrait pas quitter la France. On s'installe ici, on a des enfants, on s'intègre, mais parfois je sens que je ne suis ni à Paris ni au Chili. Je reste ici parce que mon fils est ici, mais plusieurs de mes amis chiliens qui commencent à partir à la retraite comptent retourner au Chili. J'ai ma maison là-bas, j'ai mon fils ici ; j'ai vécu la moitié de ma vie au Chili et l'autre moitié en France. C'est compliqué, j'ai le cœur brisé seulement d'y penser.*

Sayad considère que cette intégration à moitié, dans l'entre-deux du point de vue du lieu, du temps, de la société, des manières d'être et des cultures, est l'un des nombreux paradoxes de la migration : « absent là où on est présent et présent là où on est absent. Doublement présent – présent effectivement ici et fictivement là – et doublement absent – absent fictivement ici et effectivement là -, l'immigré aurait une double vie<sup>456</sup> ».

Les trois types de justifications que nous avons repérées pour prolonger le séjour en France ne sont pas exclusifs l'un de l'autre ni vécus de manière indépendante. Au contraire, de même qu'il est difficile de réduire le choix de migrer à un seul aspect, de même les projets à l'avenir présentent une certaine complexité. Ainsi, l'envie de rester en France – notamment en raison des liens créés et des modes de vie adoptés dans ce pays – va souvent de pair avec la difficulté, imaginée et parfois aussi éprouvée, de s'insérer au Chili après les années écoulées.

---

<sup>455</sup> Bolzman, Fibbi, et Vial, « La famille », p.69.

<sup>456</sup> Sayad, *L'immigration ou Les paradoxes de l'altérité*, p.162.

### 1.3. « RETOURNER »

Concernant le projet de retourner au pays d'origine, on reconnaît le même type d'arguments employés pour justifier la prolongation du séjour en France, à savoir : i) le poids des liens familiaux résidant au Chili ; ii) la difficulté de prolonger le séjour en France ; iii) les conditions de vie avantageuses proposées dans le pays d'origine. Ces arguments s'entremêlent et sont présents à des degrés différents dans les récits des migrants.

Au fur et à mesure que les migrants s'approchent de l'âge de la retraite – qui est le moment où plusieurs d'entre eux commencent à mettre en question la justification et la légitimité de leur séjour –, ils s'interrogent sur leur avenir et sur l'endroit où ils aimeraient passer cette nouvelle étape de leur vie.

De nombreux migrants peu qualifiés envisagent de rentrer au Chili au moment de la retraite. La plupart d'entre eux a même fait des économies pour investir dans l'achat d'une maison ou d'un appartement au Chili. Claudia, 65 ans, réside en France depuis 20 ans. Elle travaille comme femme de ménage et dans la garde d'enfants, un métier qui lui a permis de payer les études de sa fille, qui habite au Chili. Elle raconte :

*J'ai le projet de retourner bientôt au Chili. C'est la première fois que je décide de rentrer. J'ai un peu peur de ne pas réussir à m'adapter là-bas. Les fois où je suis allée au Chili c'était pour les vacances, j'allais d'un endroit à un autre, je n'avais pas de temps pour m'ennuyer. Mais ça, c'est les vacances... Je vais prendre ma retraite ici, mais je ne sais pas si j'aurai assez d'argent. Je recevrai en tout cas 200 ou 300 euros : au Chili, ça, c'est de l'argent... on quitte son pays, sa famille, pour gagner un peu plus d'argent, mais pas pour rester ici. En plus, avec 300 euros de retraite on ne peut pas vivre ici, il faut que je passe ma retraite au Chili. Je sens que j'ai déjà accompli une étape ici, ma fille est grande, je veux voir grandir ma petite-fille, j'ai envie d'en profiter.*

Comme le mentionne Claudia, le montant de la retraite décourage de nombreux migrants à rester en France, puisque le coût de la vie au Chili est moins élevé et qu'ils peuvent donc y vivre leur retraite dans de meilleures conditions. En outre, la raison pour laquelle ils se sont installés en France était le travail ; une fois ce projet achevé, ils ne trouvent pas toujours d'intérêt à prolonger le séjour. Comme le souligne Sayad, « un immigré, c'est essentiellement une force de travail, et une force de travail provisoire, temporaire, en transit... Le travail étant la justification même de l'immigré, cette justification – c'est-à-dire en dernière analyse, l'immigré lui-même – disparaît sitôt que disparaît le travail qui fait être l'une et l'autre<sup>457</sup> ». Claudia n'a pas de liens de parenté en France, son réseau local est constitué par des liens d'amitié. Elle s'est déplacée seule : sa fille, qui a formé une famille,

---

<sup>457</sup> Ibid., p.50.

est restée au Chili pendant les vingt ans de migration de sa mère. Le désir de Claudia de rejoindre ses êtres chers fait partie des arguments forts pour justifier son retour.

Cette envie de retour n'est pas exempte de questionnements sur la capacité de s'adapter au Chili à long terme. Puisque les vacances régulières dans le pays d'origine échappent à la routine, elles ne présentent pas la même dynamique qu'une installation durable. Cependant, les arguments concernant le manque de la famille restée au Chili sont plus forts que ces questionnements.

La décision de retour devient plus difficile à prendre lorsque certains membres de la famille habitent en France et d'autres au Chili. C'est le cas de Marcela, divorcée, mère de cinq enfants qu'elle a élevés seule. Son fils – marié avec une française – et deux sœurs résident en France, tandis que ses filles et le reste de sa famille se trouvent au Chili. Elle a travaillé pendant onze ans comme femme de ménage pour la maison de l'ambassadeur de Venezuela. Au moment de commencer les démarches pour sa retraite, elle a constaté une irrégularité dans ses cotisations. Le litige était en cours au moment de l'entretien. Marcela attendait de régler ce problème pour rentrer au Chili. Bien qu'elle soit désolée de laisser son fils en France, elle a pris la décision de retourner dans son pays d'origine. Elle raconte :

*Mes filles veulent que je rentre tout de suite au Chili, sans attendre l'argent (de la retraite). Elles me disent qu'elles vont me donner de l'argent pour vivre, mais moi, je ne suis pas habituée à recevoir de l'argent... Les français sont froids, je passe Noël avec mon fils, chez sa belle-mère. À 22h ils ouvrent les cadeaux et ne se disent rien, même pas « joyeux Noël », et pareil pour le Nouvel an. J'y vais juste pour mon fils, et quand je partirai (au Chili), je vais souffrir pour lui. Il me dit que je pense trop à mes filles, il se fâche, il dit que c'est pour elles que je vais partir et que je ne pense pas à lui... J'ai acheté une maison au Chili et j'ai le projet de travailler en faisant de la décoration florale pour les mariages.*

Plusieurs éléments entrent en jeu dans la décision de retour Marcela : ses liens familiaux résidant au Chili – notamment ses quatre filles, mais également plusieurs membres de sa famille, y compris son père âgé – ; la volonté d'habiter dans la maison qu'elle a achetée avec les épargnes faites pendant ses années de migration ; et le projet de travailler de manière indépendante dans la décoration florale. Marcela critique la manière d'être des Français dans la vie sociale et familiale, ce que l'on peut considérer comme un autre élément expliquant son désir de rentrer au Chili. Même si sa décision est prise, elle ne va pas sans une tension au sein de cette famille transnationale. Ses liens forts résidant en France et au Chili lui demandent de rester et de partir, respectivement.

D'autres migrants économiques ayant exercé des métiers plus qualifiés en France envisagent également de rentrer dans leur pays d'origine au moment de la retraite. Dans ces cas, les arguments pour justifier leur retour ne concernent pas le montant de leur retraite (même si leurs revenus

seraient plus élevés au Chili), mais plutôt leurs liens familiaux résidant au Chili, la nostalgie de leur pays et de leur peuple et l'envie d'une vie calme. Nous observons également que ces migrants n'ont pas un réseau social important en France, car la plupart de leurs contacts – notamment des liens familiaux – résident dans leur pays d'origine.

C'est le cas d'Alfonso et de sa femme, qui envisagent de rentrer au Chili au moment de leur retraite. Ils entretiennent plusieurs liens familiaux à distance et leurs contacts en France sont réduits. Même si leurs enfants resteront en France, leur projet pour l'avenir est de s'installer dans une maison au bord de la mer qu'ils ont achetée au Chili. Nonobstant, ils comptent retourner chaque année en France pour visiter leurs enfants et leurs petits-enfants, ainsi que pour renouveler leur droit à la sécurité sociale et pour recevoir leur retraite.

Les exilés politiques ne sont pas nombreux à avoir le projet de rentrer au Chili. Comme nous l'avons vu précédemment, parmi les facteurs qui empêchent le retour se trouvent le refus des membres de la famille résidants en France de partir au Chili, et la difficulté d'insertion dans ce dernier après les années écoulées. Cependant, nous avons repéré des cas de réfugiés politiques célibataires ou divorcés qui envisagent de rentrer dans leur pays d'origine au moment de la retraite. Ici, le retour est motivé par le manque d'une vie familiale en France et par l'existence de liens forts au Chili entretenus à distance.

Gustavo, célibataire, provenant d'un village au nord du Chili, raconte :

*Depuis que j'ai le droit d'aller au Chili, j'y vais tous les ans... Une fois j'ai essayé de m'installer là-bas, mais je n'ai pas réussi à valider mon diplôme d'avocat. J'y suis resté onze mois, sept jours et cinq heures, puis je suis retourné en France. Mais maintenant je pars de manière définitive... Je crois que je ne retournerais en France que dans le cas où j'aurais une maladie grave, puisque comme je n'ai pas habité au Chili et je n'ai pas travaillé là-bas, je n'ai pas le droit à la sécurité sociale... Dans ma vie il n'y a pas eu que de la joie, des bons moments et de belles femmes, il a eu aussi de la tristesse, de l'amertume, et même la faim. Je n'ai jamais fait de mal à personne, je peux quitter tranquillement ce pays et arriver au Chili sans problèmes... Mon père ne m'a rien donné contrairement à ma mère, qui m'a inculqué des valeurs sans s'en rendre compte. Maintenant je vais retourner pour l'accompagner durant les dernières années de sa vie, j'ai envie d'être avec elle, de prendre soin d'elle.*

Bien que ce ne soit pas la première fois que Gustavo essaie de se réinstaller au Chili, cette fois son effort a plus de chances d'aboutir, car il ne cherche pas à s'insérer dans le marché du travail. Il entretient des liens réguliers avec de nombreux contacts amicaux et familiaux résidants au Chili, ce qui devrait favoriser son retour – tout en sachant que les séjours de vacances ne peuvent pas être

comparés à l'expérience de s'installer sur du long terme. Cependant, l'absence d'un État-providence assurant une sécurité sociale peut écourter son projet en cas de maladie.

Parmi les diplômés ayant comme projet de retourner dans leur pays, se trouvent en tête ceux venus dans le cadre de leurs études. Plusieurs d'entre eux ont fait leurs études avec le financement d'une bourse accordée par l'État chilien. De nombreuses fois, l'une des conditions d'assignation de la bourse consiste en l'obligation de retourner dans leur pays<sup>458</sup>. En revanche, s'ils ne rentrent pas au Chili, ils doivent rembourser la totalité de la bourse. Cette situation est déterminante dans le projet de retour. Cependant, tous les étudiants ne sont pas boursiers, et tous les boursiers ne sont pas soumis à cette condition. Malgré cela, certains d'entre eux ont le désir de retourner au Chili. Le principal facteur qui explique cette volonté est la reconnaissance sociale et la valorisation que ce pays accorde aux diplômés obtenus à l'étranger. Ces migrants savent que, par conséquent, les opportunités de trouver un travail avec un bon salaire augmentent. Cette situation constitue ainsi un facteur d'attraction pour retourner dans leur pays d'origine.

Bernardo, 40 ans, diplômé, raconte :

*J'ai envie de retourner au Chili... Je crois que le pays a changé, qu'il y a une nouvelle génération qui fait des choses intéressantes. Je crois aussi que la question de l'emploi s'est améliorée. Parce qu'ici, c'est clair : soit on réussit et on gagne beaucoup d'argent, soit on est au plus bas, et alors c'est une cochonnerie, c'est une précarité épouvantable. Cette précarité est souvent déguisée par l'image prétentieuse, peut-être vaniteuse, que veulent donner certains immigrants... Je voudrais retourner au Chili avec mes diplômes. Et maintenant que j'ai mon doctorat, je voudrais travailler dans une université là-bas.*

Bernardo peut être considéré comme un « migrant intermittent », défini par Philippe Dewitte comme quelqu'un qui « part quelque temps pour mieux revenir<sup>459</sup> ». Cependant, la reconnaissance

---

<sup>458</sup> Avant 2009, les étudiants chiliens boursiers qui faisaient leurs études de Master ou de Doctorat à l'étranger étaient financés par différents types des bourses (Beca Presidente de la Republica, Beca Conicyt, Beca Gestion Propia, entre autres). Ces bourses étaient soumises à divers règlements en termes de montant accordé pour la manutention et d'exigences de retour au pays. À partir de 2009, l'État chilien, à travers la Corporation Nationale de Sciences et Technologie (Conicyt), a commencé un processus d'homologation des bourses sous le nom de « Becas Chile » afin de poser les mêmes conditions (droits et es obligations) pour tous les boursiers. L'une de ces conditions veut qu'une fois les études finies, les boursiers retournent au Chili et s'y installent pour une durée variable : soit le double du temps qu'a duré leur financement – s'ils s'installent dans la région métropolitaine –, soit la même quantité d'années de financement – s'ils s'installent dans des régions en-dehors de la capital. Afin de promouvoir l'insertion de nombreux lauréats – depuis le début du programme et jusqu'en 2013, 4.312 bourses d'études de spécialisation à l'étranger ont été accordées –, le Conicyt subventionne des contrats de travail et diffuse régulièrement des propositions d'insertion dans le milieu académique et dans le secteur productif. <http://www.conicyt.cl/573/article-40628.html>, consulté le 16 juillet 2013.

<sup>459</sup> Cet auteur constate que, bien qu'il existe des « migrants intermittents », « aujourd'hui, de par le monde,

sociale d'un diplôme étranger et les conditions de travail avantageuses que ce diplôme favorise ne sont pas toujours suffisantes pour encourager le retour au pays d'origine.

La comparaison entre les conditions de travail du pays d'origine et celles du pays de résidence sont prises en compte dans le bilan de Bernardo. Pour les migrants qualifiés, la position sociale qu'ils pourraient avoir au Chili est meilleure que celle qu'ils pourraient avoir en France. Il y a donc un contraste entre le système méritocratique et la condition de migrant. Ainsi, l'attrance pour les conditions de travail qualifié au Chili naît aussi du refus de rester en France face à la difficulté des migrants à faire valoir leurs compétences dans leur pays de résidence. Dans son récit, Bernardo constate justement la précarité du travail des migrants et la difficulté à réussir en France.

Il existe également un autre facteur de mobilité concernant la politique française par rapport au changement de statut « étudiant » à celui de « travailleur temporaire » (contrat inférieur à 12 mois) ou « salarié » (contrat de plus d'un an)<sup>460</sup>. Cette démarche est difficile non seulement parce qu'elle exige la possession d'un contrat de travail, mais également en raison des conditions posées par l'administration française en termes de délais et de documents à fournir : la démarche doit être impérativement effectuée plusieurs mois avant la date d'expiration du titre de séjour étudiant, et il faut présenter une promesse d'embauche et remplir un dossier de demande de changement de statut. L'étudiant étranger reçoit alors une liste de pièces à fournir et des formulaires à remplir par lui-même et par l'entreprise ou l'institution qui l'embauchera<sup>461</sup>.

Dans sa thèse, Carolina Pinto observe que, « conformément à l'arrêt du Conseil d'État du 14 janvier 1981, rien dans la législation en vigueur ne s'oppose à ce qu'un étudiant étranger sollicite un tel changement de statut. Cependant, étant donné la situation de l'emploi, de telles demandes ont peu de chances d'aboutir, une offre d'emploi, une promesse d'embauche ou un contrat de travail étant obligatoires pour déposer la demande de changement de statut en préfecture<sup>462</sup> ». Par conséquent, les étudiants se sentent souvent découragés par la politique française, ce qui renforce encore leur désir de rentrer au Chili.

---

près d'un million de personnes poursuivent des études à l'étranger (quatre fois plus qu'en 1980), et plus que jamais elles s'installent dans le pays de leurs études ». Dewitte, « Homo mobilis ».

<sup>460</sup> L'obtention d'un titre de séjour avec le statut de « scientifique », délivré aux chercheurs ou aux enseignants-chercheurs qui viennent en France pour conduire des recherches ou pour dispenser un enseignement universitaire, est une autre solution temporaire pour prolonger le séjour. Nos interviewés ne sont pas nombreux à l'avoir demandé.

<sup>461</sup> La démarche de changement de statut est devenue encore plus compliquée avec la « circulaire Guéant », faite par le Ministre de l'Intérieur Claude Guéant le 31 mai 2011. Elle restreignait la possibilité des étudiants étrangers diplômés de travailler en France. Après un an de forte contestation, la circulaire a été abrogée.

<sup>462</sup> Pinto, « Mobilité sociale et mobilité internationale d'étudiants étrangers : Trajectoires de jeunes professionnels chiliens et colombiens à Paris, New York et Boston. », p.161.

Une autre voie pour rester en France après les études est le prolongement du séjour pour des raisons familiales, avec l'obtention d'un titre de séjour qui porte la mention « vie privée et familiale ». Ce type de carte de séjour est délivré aux migrants dont le conjoint est un citoyen français ou un ressortissant étranger résidant régulièrement en France, ou pour ceux qui ont un enfant de nationalité française. Une dernière possibilité de prolongement du séjour est la demande d'obtention de la nationalité française par naturalisation. Les migrants venus dans le cadre de leurs études ne sont pas nombreux à emprunter ces dernières voies.

Bien que très souvent l'envie de rejoindre les liens forts résidant dans le pays d'origine soit un argument de premier ordre pour justifier le retour, il est intéressant d'observer que ce projet est marqué par le cycle de vie professionnelle : les migrants ont un projet de retour soit au début, soit à la fin de leur vie professionnelle. Nous n'avons pas trouvé de cas de migrants qui souhaitent retourner au Chili au milieu de leur vie professionnelle. D'autre part, si nous observons que, d'une manière générale, l'existence de meilleures conditions de vie au Chili constitue un argument pour rentrer, ces conditions sont comprises de manière différente par les divers migrants. En effet, pour les migrants peu qualifiés, il s'agit d'un calcul sûr d'après lequel le montant de la retraite sera plus élevé en considérant le coût de vie des deux pays ; en revanche, pour les migrants avec des montants de retraite plus élevés, l'amélioration des conditions de vie est en relation avec la possibilité d'avoir une retraite avec un bon standard de vie ; enfin, pour les jeunes qualifiés les conditions ne sont pas seulement économiques (un meilleur salaire) mais sont également associées à l'acquisition d'une position sociale.

Le désir de rejoindre les membres de la famille résidant au Chili est plus présent dans les récits des migrants qui sont proches de la retraite. Chez les étudiants, les arguments qui renforcent leur projet de retour concernent les difficultés pour faire valoir leurs compétences professionnelles et pour prolonger leur séjour en France et, à l'opposé, les conditions favorables qui leur permettront de s'insérer dans le marché du travail au Chili.

#### 1.4. « S'INSTALLER DANS LA MOBILITE »

Multiplier les expériences de mobilité en allant vers d'autres pays ou s'installer dans une mobilité entre le Chili et la France est le projet de certains migrants pour l'avenir, tandis que pour d'autres c'est déjà une réalité. Nous avons identifié trois facteurs principaux qui motivent cette manière de vivre : i) le désir de découverte du monde, ii) la volonté d'être partagé entre différents lieux d'appartenance, iii) la recherche d'alternatives face à la difficulté de s'installer dans le pays choisi dans de bonnes conditions.

Le départ vers de nouvelles destinations est le projet notamment de jeunes adultes interviewés célibataires ou en couple avec des étrangers. Leur séjour en France a éveillé chez eux l'envie de découvrir de nouveaux espaces géographiques et culturels.

Nous avons le cas de Jorge, 32 ans, en couple avec une Polonaise. Au début de son séjour, il s'est installé à Nancy afin de poursuivre ses études de doctorat. Au moment de l'entretien, il faisait son post-doctorat à Paris. Il témoigne :

*Je n'ai pas envie de rester ici. J'ai passé déjà beaucoup de temps en France, je connais comment on travaille ici, l'idéologie, les rapports, je sais comment accéder aux gens. Je n'ai pas besoin de plus. J'ai envie de visiter d'autres endroits et peut-être de retourner au Chili après.*

Jorge réside en France depuis cinq ans. Il a partagé son séjour entre les villes de Nancy et Paris. On remarque dans son récit le caractère subjectif de la temporalité. En effet, pour lui cinq ans est une période de temps qui lui a permis de s'imprégner des codes sociaux français ou du moins de les connaître, tandis que d'autres migrants avec plus d'années d'expérience migratoire affirment être encore en train de comprendre les manières de vivre et d'être des Français. À cette envie de « découverte du monde » s'ajoute parfois une sorte de saturation et de manque de nouveauté par rapport à la ville de résidence, surtout lorsque le déplacement a été motivé par le désir de l'aventure.

Dans d'autres cas, le projet de continuer en mobilité est nourri par des expériences préalables, qui font que la mobilité peut être considérée comme une forme de vie. C'est le cas de Javier, 35 ans. Comme nous l'avons mentionné précédemment<sup>463</sup>, il a vécu plusieurs déplacements depuis son enfance : il est né en Allemagne, et ensuite sa famille s'est installée au Chili. Quelques années plus tard, ils sont retournés en Allemagne, puis ils se sont réinstallés au Chili. Une fois achevées ses études universitaires au Chili, Javier a décidé de poursuivre ses études en France. Son séjour dans ce pays a débuté à Lille – où il a fait son doctorat –, et au moment de l'entretien il vivait à Paris, où il faisait un post-doctorat.

Il exprime une ouverture vers la mobilité :

*Ma fiancée est Allemande, mais nous habitons en France. On verra ce qui se passe dans quatre ans : je veux habiter au Chili, mais je ne peux pas l'obliger à rester là-bas avec moi. On verra après si nous retournons en Europe. J'ai la sensation qu'il ne faut pas s'accrocher à un endroit spécifique, je crois que, même si on a des enfants, on peut bouger. Mes parents l'ont fait.*

---

<sup>463</sup> cf. chapitre I, 1.1.1 « Contribution des déplacements préalables à l'expérience de mobilité ».

Nous observons chez Javier une attirance par trois lieux géographiques : la France, pays de résidence du couple ; le Chili, lieu d'origine de Javier ; et l'Allemagne, pays d'origine de sa fiancée. Bien que Javier ait l'intention de s'installer au Chili, il est conscient que le prolongement de son séjour là-bas dépend de l'accord de sa fiancée, ce qui peut impliquer une négociation au sein de ce couple binational pour décider de la durée de leur séjour et de la possible continuation du déplacement. Chez Javier, l'ouverture à la mobilité est garantie par son expérience personnelle et familiale.

Nous avons repéré le cas de migrants qui sont déjà en mobilité. Malgré la distance géographique et le prix du déplacement, ils vivent entre deux pays en faisant des aller-retour fréquents. C'est le cas de Juan, exilé politique, 50 ans, célibataire avec trois enfants résidant en France. Il a choisi la modalité de vivre entre la France et le Chili. En France, il gagne sa vie en tant que musicien ; il joue de manière indépendante et aussi avec son groupe de musique. Il organise avec eux des tournées de façon à gérer son temps pour retourner au Chili tous les huit mois. Dans son pays d'origine, Juan est propriétaire d'un taxi qu'il conduit lui-même dès qu'il arrive au Chili. Ainsi, travailler de manière indépendante dans les deux pays favorise sa mobilité et lui permet de se partager entre ses enfants en France et sa parenté au Chili. Il témoigne :

*Je vis selon une modalité de « huit-quatre » : huit mois à Paris et quatre mois au Chili pendant l'été. Au Chili, j'habite à la campagne, j'ai mon potager, mes animaux, mes connaissances, mon cimetière, tout ce que je ne peux pas emporter avec moi en France, mais les choses que j'ai ici je ne peux pas non plus les emporter là-bas... Financièrement, je serais en conditions de partir au Chili, mais j'ai trois grands problèmes, à savoir trois enfants avec trois mères différentes dans des villes différentes. Je ne peux pas partir et les laisser ici, c'est ça mon problème principal.*

Dans d'autres cas, les aller-retour ne répondent pas à un mode de vie choisi mais aux opportunités de travail ou à l'échec du projet de s'installer à long terme dans l'un des deux pays. Par exemple, Hernan, 38 ans, est arrivé en France pour s'enrôler dans la Légion étrangère. Mais, face au refus de sa candidature et grâce à son contact avec un réseau de latino-américains rencontrés sur place, il a commencé à travailler en tant qu'ouvrier dans le bâtiment. D'origine paysanne, il ne se sent pas à l'aise dans la ville et a donc essayé de s'installer au Chili plusieurs fois. Cependant, le salaire qu'il reçoit là-bas pour ses travaux agricoles est considérablement moins important que son salaire d'ouvrier en France. C'est pourquoi il revient souvent dans ce pays pour retourner au Chili après quelques mois d'épargne.

Un cas semblable est celui d'Irene, divorcée, 58 ans. Elle est venue en France pour remplacer sa sœur pendant son congé de maternité dans le travail de femme de ménage – un métier qu'Irene exerçait déjà au Chili. Après que sa sœur a repris son travail, Irene est partie chez sa cousine en

Italie pour prendre des vacances avant de retourner au Chili. Mais, en arrivant en Italie, sa cousine lui a donné le contact de quelqu'un qui cherchait une femme de ménage de quelques heures par semaine. De cette manière, les vacances se sont transformées en des « vacances-travail ». Ensuite, Irene est revenue en France puisque sa sœur lui avait trouvé un plus grand nombre d'heures de travail par rapport à ce qu'on lui proposait en Italie. Ainsi, le séjour d'Irene en Europe s'est prolongé. Cependant, Irene avait son mari et sa fille au Chili, ce qui l'a motivée pour retourner dans son pays d'origine. Une fois au Chili, elle a vécu l'échec de son mariage et la difficulté de trouver un travail avec un salaire semblable à celui qu'elle avait en France. Par conséquent, face au besoin de financer les études de sa fille, elle a décidé de revenir en France pour travailler à nouveau comme femme de ménage et ainsi faire des économies pour ensuite retourner au Chili. Au moment de l'entretien, Irene s'était installée dans une mobilité partagée entre le Chili et la France.

Dans le cas d'Hernan et d'Irene, on observe le désir de ce retour mythique dont parle Sayad<sup>464</sup>, les conditions pour se réinstaller définitivement dans le pays d'origine étant pourtant difficiles. Il est intéressant de remarquer que l'un et l'autre se sont installés dans une mobilité circulaire, malgré la contrainte qu'implique le manque de papiers réguliers pour travailler et vivre en France. Ces deux cas de mobilité fréquente sans papiers constituent des exceptions parmi les migrants interviewés. En effet, d'autres migrants dans les mêmes conditions d'illégalité voudraient aussi se déplacer, mais ils ont peur de se faire arrêter ou de ne pas pouvoir rentrer dans la Communauté européenne. En revanche, pour les migrants qui possèdent une double nationalité – la chilienne et celle d'un pays de la Communauté européenne –, la mobilité devient plus plausible.

Ainsi, les politiques migratoires ont des effets paradoxaux dans leur but de contrôler l'entrée des migrants. Face à la difficulté de mobilité, les migrants sans papiers s'installent dans le pays de résidence plus longtemps qu'ils ne le souhaiteraient, en attendant de régulariser leur situation légale afin de pouvoir se déplacer. Monica, 48 ans, témoigne à cet égard :

*Depuis que je suis arrivée en France, je ne suis pas retournée au Chili. Mais j'ai besoin d'y aller. Maintenant j'ai tous les papiers pour être légale en France ; c'est la première fois que je vais présenter mon dossier. Afin d'attester de toutes les années que j'ai habité ici, j'ai des documents médicaux, d'études et de travail. Mais, puisque certaines de mes activités ne sont pas déclarées, je ne peux pas les ajouter. En revanche, quand j'ai un travail déclaré, avec des chèques emploi-service, je paye effectivement mes impôts. Tout ça sert après pour justifier qu'on travaille ici. Plusieurs personnes, surtout ceux qui ne parlent pas bien le français, ne savent pas qu'ils peuvent régulariser leur situation. Mais quand on connaît, c'est mieux de le faire car plus tard on pourra prouver qu'on a payé ses impôts... J'imagine*

---

<sup>464</sup> Sayad, *La double absence*.

*qu'un jour je partirai d'ici, je ne sais pas où. Je ne sais pas si je retournerai au Chili, mais dès que j'aurai mes papiers, je vais bouger d'ici. L'Italie m'attire pas mal.*

Ce récit permet d'observer comment les politiques migratoires stimulent l'installation à long terme. Wihtol de Wenden constate que plus les frontières sont fermées, plus les gens s'installent, faute de pouvoir repartir et revenir, et plus elles sont ouvertes ou entrouvertes, plus ils circulent et moins ils s'installent<sup>465</sup>. Le cas de Monica en est un exemple, car la régularisation de son séjour lui permettra d'être en mobilité.

Dans ce chapitre, nous avons analysé la mobilité physique des migrants de plusieurs points de vue : « partir », « rester », « revenir » et « s'installer dans la mobilité ». Les arguments qui expliquent le choix pour l'avenir (indépendant du destin envisagé) sont dans tous les cas les mêmes : les liens affectifs, les conditions de vie et les difficultés d'insertion. Seulement l'installation dans la mobilité – une projection qui n'est pas très répandue – est nourrie aussi, dans certains cas, par le désir de l'aventure.

---

<sup>465</sup> Wihtol de Wenden, « Vers un droit à la mobilité », p.27.



## CHAPITRE II. L'EXPERIENCE DE MOBILITE SOCIALE

Dans le cadre des études migratoires, il existe des notions et des critères différents pour se référer au changement de position sociale des migrants. Comme nous l'avons mentionné dans la première partie de ce travail<sup>466</sup>, notre approche s'inspire de deux modèles d'interprétation. Le premier est celui développé par Martiniello et Rea et inspiré de la notion de *carrière* de Becker. Ce modèle analyse la « carrière migratoire » comme une construction objective et subjective. Il considère notamment les caractéristiques individuelles des migrants et la structure des opportunités et des contraintes liées aux migrations internationales<sup>467</sup>, mais il prend également en considération la confrontation entre les attentes de départ et les réalités vécues au travers de l'expérience migratoire – ce qui constitue la partie subjective. Ces auteurs précisent qu'« il est donc nécessaire d'étudier l'occupation des différents statuts en relation avec les changements de sens que les migrants donnent à leurs projets, à leurs objectifs et aux actions entreprises pour les atteindre<sup>468</sup> ».

Le second modèle d'interprétation, développé par Oso Casas, étudie la « trajectoire migratoire ». Pour rendre compte de la mobilité sociale des migrants, ce modèle considère les *représentations*, conçues comme la manière dont les individus projettent leur mobilité sociale et se représentent eux-mêmes dans une certaine position ; les *stratégies*, qui rendent compte d'une conduite rationnelle tendant vers un gain dans l'avenir ; et les *trajectoires sociales*, c'est-à-dire les itinéraires personnels ou collectifs des individus dans des espaces sociaux donnés<sup>469</sup>. Oso Casas précise que « les représentations et les stratégies de mobilité sociale, les projets et les buts d'ascension sociale [...] peuvent finalement déboucher, du fait du poids des déterminants structurels, de la réorientation des stratégies initiales, de la position même de l'individu dans le cycle de vie migratoire et de vie, sur des trajectoires de mobilité sociale distinctes et même opposées à celles dont les immigrés avaient rêvé<sup>470</sup> ».

Ces deux approches ont plusieurs points en commun. Premièrement, toutes les deux prennent en compte les dimensions objectives et subjectives de la mobilité sociale. Deuxièmement, on peut constater que la tendance à chercher la réussite identifiée par Martinello et Rea peut être associée à la notion de stratégie proposée par Oso Casas. Troisièmement, la notion de carrière employée par Martiniello et Rea inclut les représentations analysées par Oso Casas, en ajoutant la dimension sociale de la trajectoire. Enfin, dans les deux perspectives les changements de position sociale sont considérés comme dynamiques et en rapport avec des facteurs structurels.

---

<sup>466</sup> Cf. première partie, chapitre II, 2.2.2 « Mobilité sociale ».

<sup>467</sup> Martiniello et Rea, « Des flux migratoires aux carrières migratoires », 2011, p.13.

<sup>468</sup> Martiniello et Rea, « Des flux migratoires aux carrières migratoires », 2011, p.6.

<sup>469</sup> Oso Casas, « La réussite paradoxale des bonnes espagnoles de Paris », p.111.

<sup>470</sup> Ibid.

Puisque ces deux approches considèrent des aspects subjectifs, la réussite ou l'échec est dans les deux cas une question de perspective : des migrants dans une position sociale similaire peuvent évaluer différemment leur situation respective. Or, la différence entre ces deux approches tient à l'inclusion d'autres facteurs : l'approche d'Oso Casas intègre la mobilité géographique – que nous avons étudiée dans le chapitre précédent –, tandis que celle de Martiniello et Rea prend en compte les caractéristiques individuelles des migrants, ainsi que leur réseau social. La considération des caractéristiques individuelles des migrants permet de ne pas les envisager comme un groupe homogène. Il devient alors possible d'appréhender les particularités des individus et de déceler l'incidence de ces particularités dans le déroulement de leur carrière migratoire et dans la manière dont ils accomplissent leur projet de mobilité. Quant à la prise en compte du réseau social, elle permet d'analyser d'une part le rôle que les liens forts et faibles peuvent avoir en tant que source d'information et facteur de motivation et de soutien, et d'autre part les contraintes que l'environnement social peut imposer aux migrants, en répercutant sur leur carrière migratoire<sup>471</sup>.

À la différence de la tradition d'études de la mobilité sociale fondée sur des enquêtes quantitatives, les travaux d'Oso Casas, d'Emmanuelle Santinelli, ainsi que le nôtre, se fondent sur des études biographiques. Santinelli précise que « le diplôme obtenu, l'accès au marché du travail, l'éventuelle mobilité professionnelle, etc., constituent des indicateurs précieux, mais néanmoins insuffisants pour rendre compte des trajectoires socioprofessionnelles. En effet, le déroulement du cursus scolaire, l'itinéraire résidentiel, les modes de sociabilité, l'histoire migratoire apparaissent comme autant d'éléments supplémentaires à prendre en considération<sup>472</sup> ». Cette manière d'analyser la mobilité sociale permet de rompre avec la vision unidimensionnelle, qui considère le statut professionnel comme un indicateur opératoire pour l'analyse des positions sociales.

Notre approche de la mobilité sociale se situe dans une perspective longitudinale constituée à travers la biographie de mobilité des migrants. Cette approche accorde une importance primordiale à la parole de ces derniers et à la perception qu'ils ont de leur propre mobilité : dans les entretiens, ils abordent des sujets tels que l'obtention de leur diplôme ; le développement de leur carrière professionnelle (réussites et frustrations) ; les métiers qu'ils ont exercés ; les salaires qu'ils ont perçus ; les conditions de travail auxquelles ils ont été confrontés ; leur accès aux biens de consommation, aux ressources et aux services ; leur perception de leur qualité de vie ; la représentation de ce qu'ils seraient devenus s'ils étaient restés au Chili ; la position sociale de leurs pairs restés au pays d'origine, etc.

---

<sup>471</sup> L'analyse du rôle du réseau social dans l'accomplissement de la mobilité physique et sociale, ce que nous appelons la mobilité relationnelle, il sera traité dans la troisième partie de ce document.

<sup>472</sup> Santelli, *La mobilité sociale dans l'immigration*, p.22.

Nous analyserons la mobilité sociale des migrants sur la base de deux comparaisons : d'une part, la comparaison entre la position sociale que les migrants occupaient au Chili avant de migrer et la position sociale qu'ils ont actuellement en France, et d'autre part la comparaison entre la position des migrants au début de leur séjour en France et leur position sociale aujourd'hui.

## 2.1. LES DIPLOMES

La formation académique ou la validation du diplôme obtenu dans le pays d'origine sont des stratégies qui favorisent l'insertion, en permettant l'accès au marché du travail. C'est le cas d'Alejandra, 36 ans, qui a réussi à faire valoir en France les compétences et l'expérience professionnelle développées au Chili pour pouvoir exercer dans son domaine. Avocate de formation, après avoir travaillé quelques années au Chili elle a voulu vivre l'expérience de résider à l'étranger, et notamment en France, pendant au moins un an. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce choix : son histoire familiale – descendante de Français, elle possède la nationalité franco-chilienne et pendant l'enfance a vécu avec ses parents en France –, une socialisation orientée vers ce dernier pays – ancienne élève de l'Alliance française, elle maîtrise la langue et plusieurs codes culturels français – et un réseau établi en France – une partie de sa famille et plusieurs de ses amis et ex-camarades du lycée résident dans ce pays.

Alejandra a financé son voyage avec ses épargnes, mais elle a également travaillé comme serveuse et dans d'autres emplois peu qualifiés. Son séjour, dont la durée initialement prévue était d'un an, s'est vu prolongé car elle a décidé d'étudier un master en Droits de l'Homme. Son entourage l'ayant poussée à valider son diplôme d'avocate en France, elle a réussi à avoir l'examen et à exercer sa profession. Depuis trois ans, elle travaille dans un cabinet d'avocats. Elle s'occupe principalement des problèmes des réfugiés et des papiers des migrants. Une partie importante des cas qu'elle gère concernent des migrants latino-américains : ainsi, son bilinguisme est devenu une compétence émergente qui favorise son développement professionnel.

Si nous analysons la trajectoire d'Alejandra en France, nous observons une mobilité sociale ascendante, qui suppose le passage d'emplois peu qualifiés à l'acquisition d'un diplôme français et à l'exercice professionnel de son métier. Mais, si nous comparons sa position sociale actuelle à celle qu'elle avait au Chili, sa mobilité peut être comprise comme une mobilité sociale horizontale. De fait, Alejandra ne vit pas son parcours professionnel en France comme une ascension sociale mais plutôt comme une expérience professionnelle parmi d'autres – elle se fait même conseiller par ses ex-collègues du travail au Chili.

Une autre possibilité parmi celles que nous avons repérées est de s'investir dans des études en France pour sortir de la précarité. Ignacio, 34 ans, raconte :

*Au début, ça a été compliqué de trouver un travail. Au Chili, j'avais un peu travaillé dans une agence de publicité, mais je n'ai pas aimé l'ambiance. Arrivé en France, avec un diplôme chilien et avec peu d'expérience, je n'ai pas réussi à trouver un travail dans mon domaine. Après un an, j'ai trouvé un emploi comme vendeur à la FNAC. J'ai eu ce travail grâce au contact avec une amie de ma grand-mère dont le fils vivait en France. La gérante de ce magasin était son épouse. J'ai travaillé pendant quatre ans là-bas, maintenant je vois que c'était trop... À un moment j'ai eu un déclic, je me suis rendu compte que je ne voulais pas vivre comme ça. Quand j'ai vu qu'il y avait des messieurs de soixante ans qui étaient encore des vendeurs à la FNAC, je me suis dit « si je ne fais pas quelque chose, je vais finir comme eux ». J'ai donc décidé de reprendre les études pour avoir un diplôme français, puisqu'après quatre ans mon diplôme chilien était obsolète, et en plus je n'avais pas beaucoup d'expérience et pas du tout de contacts. J'ai étudié une licence en communication pour ne pas m'éloigner de ma formation initiale. Parallèlement à mes études, j'ai continué à travailler pendant deux ans encore à la FNAC. J'ai eu mon diplôme l'année dernière, et depuis septembre je travaille dans une agence de communication.*

Le cas d'Alejandra est différent de celui d'Ignacio, car pour elle les emplois peu qualifiés exercés au début étaient une manière de se financer un séjour prévu à court terme. Ainsi, elle n'exprime pas le sentiment d'avoir vécu un déclassement social. En revanche, Ignacio avait un sentiment de précarité étant donné la longue durée du travail qu'il a exercé. Si tous deux ont emprunté la voie des études pour s'insérer dans un marché de travail plus attractif et lié à leur formation de base, le récit d'Ignacio explicite la recherche d'une mobilité sociale à travers l'acquisition d'un diplôme, tandis que pour Alejandra il s'agit d'un prolongement de son expérience professionnelle. Ces deux jeunes interviewés ont en partage le fait d'être ex-élèves de l'Alliance française au Chili. Ils maîtrisent la langue française et les codes culturels du pays. Une fois que leurs diplômes ont été validés en France, ces compétences leur ont permis de s'insérer de manière satisfaisante dans le marché du travail français.

Un autre cas est celui de Gonzalo, 47 ans, arrivé en France avec un diplôme d'expert comptable. Il a eu plusieurs années d'expérience professionnelle au Chili, en occupant des postes importants. Découragé par son dernier emploi, après son divorce il a décidé de venir en France motivé par le désir de vivre de nouvelles expériences et de trouver de nouvelles opportunités. À son arrivée, il a proposé ses services en tant qu'expert comptable à différentes entreprises, mais le manque de maîtrise de la langue française a été son premier obstacle. Il raconte : « *la secrétaire m'a dit : "ici, on parle français, nous sommes en France". Je me suis senti ridicule, et je me suis dit : "je n'ai rien à faire ici comme comptable"* ». Cette prise de conscience de son manque de compétences linguistiques l'a conduit à renoncer à exercer sa profession et à chercher des emplois moins qualifiés.

Sans un réseau de contacts en France et porteur d'une double nationalité, italo-chilienne, il a décidé de s'inscrire à l'Agence d'emploi. Le premier travail qu'on lui a proposé consistait à accompagner le directeur d'un lycée pour acheter des meubles. Ensuite, il a dû monter une scène pour une pièce de théâtre, et, plus tard, remplacer le chargé du ménage dans une péniche. Dans ce dernier lieu, il a été embauché pour travailler tous les matins de la semaine. Parallèlement, il travaillait comme gardien de sécurité dans une boîte de nuit latino-américaine, l'après-midi il prenait des cours de français, et les week-end après-midi il travaillait dans un restaurant espagnol. Il a ainsi réussi à se débrouiller en travaillant dans des espaces latino-américains ou dans des activités où la langue française n'était pas une condition requise.

Grâce à un contact trouvé par l'intermédiaire de sa professeur de français, il a passé un entretien pour travailler comme bricoleur dans un centre culturel. L'entretien avec la directrice du centre s'est déroulé en italien et un peu en espagnol. Après des semaines sans réponse, il a décidé de reprendre le contact, puisque les conditions de travail étaient intéressantes : il s'agissait d'un contrat à durée indéterminée (CDI), avec des horaires de jour. La réponse a été négative à cause de son bas niveau de français. Il a insisté, et finalement il a été pris pour un mois d'essai. La première tâche commandée était de peindre une salle de cours. Il raconte : *« je suis arrivé en souriant, et cela m'a aidé à entrer en contact avec les gens. Je n'avais jamais fait de la peinture dans ma vie, j'ai fait des erreurs, mais finalement ils ont été contents du résultat. J'ai passé le mois d'essai, et j'ai travaillé avec eux pendant quatre ans »*.

Les caractéristiques de sa personnalité ont aidé Gonzalo à établir de bonnes relations avec les membres de l'institution, en dépit de son manque de maîtrise de la langue. Cet emploi lui a permis d'avoir une certaine stabilité économique, des horaires fixes de travail et du temps libre pour s'investir dans l'apprentissage du français et dans la validation de son diplôme d'expert comptable – qu'il a réussi à obtenir au second essai. Cependant, même si la langue n'était plus un empêchement et si son diplôme était reconnu en France, il n'a pas été facile pour lui de s'insérer dans ce marché du travail. Il raconte:

*Je voulais être indépendant. Une chose était d'avoir réussi à valider mon diplôme, et une autre chose était de pouvoir exercer mon métier : avoir un bureau, des clients... J'ai donc commencé par chercher un travail dans une entreprise. J'ai envoyé des CV, mais aucune entreprise n'a été intéressée. Je suis plutôt vieux, j'ai 47 ans, et les entreprises veulent embaucher des jeunes. En plus, le fait d'avoir occupé des postes importants au Chili joue contre moi. Ici en France je commence ma carrière, mais avec une expérience professionnelle derrière moi... Moi-même, je ne m'embaucherais pas, puisqu'on ne peut pas faire un contrat d'apprenti à un type qui a l'expérience d'un gérant... Il fallait que je sois indépendant.*

Sa stratégie a été de se faire congédier du centre culturel où il travaillait pour avoir un capital financier et commencer sa carrière professionnelle en France. Grâce à des contacts de contacts, il a commencé à se faire une clientèle. Gonzalo réfléchit :

*J'ai quitté le Chili découragé par mon travail. Mais ici, par le fait d'être latino, on est considéré d'une manière ou d'une autre comme d'un niveau inférieur. Il est difficile d'être latino et d'avoir les mêmes opportunités que les Français, même si on a un diplôme et de l'expérience... Mais l'expérience au Chili n'est pas valorisée ici, les entreprises chiliennes ne sont pas un modèle pour les entreprises françaises. Ainsi, ils ne se rendent pas compte qu'on peut apporter des choses.*

Si on analyse la carrière migratoire accomplie par Gonzalo depuis son arrivée en France, on peut affirmer qu'il a vécu une mobilité sociale ascendante. Nonobstant, si cette comparaison est faite par rapport à sa position sociale au Chili, on observe qu'il a suivi une trajectoire allant du plus bas de l'échelle jusqu'à un statut socioprofessionnel semblable à celui qu'il avait au début de sa carrière professionnelle au Chili. En raison de sa condition de migrant, de son âge et du mépris en France de son expérience professionnelle, il ne pense pas pouvoir réussir à avoir une position socio-professionnelle semblable à celle qu'il avait au Chili.

Nous avons étudié le cas de migrants qualifiés qui ont dû commencer à exercer des emplois peu qualifiés et qui ont réussi ensuite à faire valoir leurs compétences professionnelles par le biais de la validation de leurs diplômes et de la poursuite de leurs études. Cependant, les diplômes obtenus ne sont pas toujours une garantie pour accéder à des postes de travail. Comme dans le cas de Gonzalo, le manque d'un réseau de contacts professionnels, la maîtrise insuffisante de la langue française et le statut de migrant ne favorisent pas l'insertion professionnelle.

Ainsi, face à l'incapacité de pouvoir exercer dans leur domaine de spécialisation, les migrants diplômés cherchent à être embauchés dans des emplois moins qualifiés. Mais la surqualification peut aussi devenir un empêchement pour se faire recruter. Alicia, 53 ans, raconte :

*J'ai suivi une formation en informatique. J'ai validé mes études faites au Chili à l'Université de Saint-Quentin, et j'ai obtenu un diplôme de maîtrise. Mais finalement cela a été un problème plutôt qu'une aide, car pour trouver un travail ici il vaut mieux ne rien savoir plutôt que savoir beaucoup.*

Face à cette situation, les migrants développent des stratégies pour se débrouiller. Natalia, 36 ans, raconte :

*Au début j'étais super naïve, j'envoyais le même curriculum vitae pour les travaux qualifiés et non qualifiés. Quand la gouvernante de l'hôtel où j'allais travailler m'a interviewée, elle*

*m'a dit « je ne sais pas pourquoi vous postulez à ce travail de domestique, j'imagine que vous avez des raisons personnelles, je vais vous donner l'opportunité d'essayer ». Maintenant, cette femme est une très bonne amie à moi. J'étais une domestique, elle me payait comme une domestique, mais elle m'a donné l'opportunité de travailler sans avoir de préjugés. Après, je me suis réveillée et j'ai commencé à mentir sur mon CV : si je postulais à un poste de vendeuse, j'inventais un CV ad hoc. C'était pathétique... Pendant les entretiens, je ne me rappelais pas ce que j'avais écrit sur mon CV.*

Une partie importante des migrants qualifiés se situent ainsi à l'intersection entre deux mondes, car ils possèdent des compétences qui, sous-utilisées dans l'exercice de travaux peu qualifiés, ne sont pas toutefois suffisantes pour exercer des emplois plus qualifiés. Cela est dû non pas tant à la compétence professionnelle en elle-même qu'à la condition propre au migrant (non-maîtrise de la langue, méconnaissance des codes culturels, etc.) et au regard que la société d'accueil porte sur le pays d'origine de celui-ci<sup>473</sup>.

Les exemples que nous avons analysés jusqu'à maintenant concernent des migrants qui se sont déplacés volontairement et pour des motifs personnels. Pour eux, la France a été un choix, qu'ils parlent ou non la langue du pays, et qu'ils aient ou non un réseau sur place. Mais ils avaient une motivation et un projet migratoire lié à la représentation de ce qu'ils pouvaient faire dans ce pays.

Une situation différente est celle des exilés politiques arrivés en France directement après le coup d'État. Une partie des exilés ou réfugiés politiques étaient diplômés et issus de la classe moyenne chilienne. Ils ont donc vécu un déclassement professionnel du moins au début de leur séjour. En effet, le manque de contacts et de maîtrise de la langue leur a empêché dans un premier moment d'accéder à des emplois équivalents à ceux qu'ils occupaient au Chili.

Bien que dans les cas précédents nous ayons identifié des situations similaires, pour les exilés politiques ce déclassement social a été vécu comme un passage particulièrement douloureux. Ainsi, pour beaucoup d'entre eux la bifurcation du parcours professionnel n'a pas été facile à admettre, mais peu à peu la résistance à accepter des travaux non qualifiés a cédé la place à la résignation et à la perte d'aspirations. Cependant, d'autres exilés et réfugiés politiques ont pris la décision de poursuivre ou de reprendre leurs études universitaires, certes de manière parallèle à l'exercice d'emplois peu qualifiés, mais avec l'espoir qu'il s'agisse d'une situation temporaire. À leurs yeux, la poursuite de leurs études devrait leur permettre d'augmenter leur capital humain et social. Ce capital serait utile dans le cas où ils retourneraient au Chili à la fin la dictature. Et, dans le cas où ils décideraient de rester en France, la poursuite de leurs études serait avantageux pour améliorer le

---

<sup>473</sup> Ainsi, l'expérience professionnelle d'un migrant anglophone ayant travaillé dans une entreprise réputée au niveau international peut être plus valorisée que l'expérience professionnelle d'un migrant chilien ayant travaillé dans une entreprise de son pays.

français, pour créer un réseau de contacts en dehors de la communauté chilienne et pour accéder à des emplois plus qualifiés.

Oswaldo, 61 ans, raconte :

*J'ai trouvé un travail dans le même endroit où travaillait mon beau-frère. Il travaillait à la cafeteria, moi dans la plonge. Évidemment, sortir de la salle de cours de l'université où j'enseignais au Chili et me trouver en France en train de faire la vaisselle était une situation extrêmement difficile. Mais quand on a un bébé de six mois, il faut agir. Après huit mois, je me suis inscrit à l'université pour commencer mon doctorat, mais la langue a été un grand obstacle pour moi. Je n'ai pas eu le temps de suivre les cours de français qui nous ont été proposés car je travaillais plus de huit heures par jour... Ensuite, j'ai changé de statut : au lieu de laver des assiettes à l'université, j'ai commencé à laver des tasses à la Maison des Sciences de l'Homme. Je dirais que j'ai lavé les tasses avec de l'eau, du savon et des larmes. L'impuissance était énorme... Quand on ne parle pas la langue, on est dans l'incapacité de se défendre. Ainsi, la première fois que quelqu'un m'a dit que j'étais un « con », je lui ai répondu « merci beaucoup ». J'ai pensé qu'il me disait quelque chose d'aimable.*

Cet extrait rend compte de la déqualification professionnelle vécue par Oswaldo au début de son séjour, et de son chagrin face à la contrainte d'exercer un travail non qualifié afin de nourrir sa famille. Il a dû repousser son inscription à l'Université pour plus tard, en attendant la stabilisation de sa situation économique et sa maîtrise de la langue. Ce parcours révèle la stratégie d'Oswaldo, associée à une conduite rationnelle pour récupérer le statut social qu'il avait au Chili.

Si certains emplois ne favorisent pas la promotion sociale car leur exécution ne vise pas une possible ascension, les contacts créés dans ce cadre peuvent être utiles pour la transmission des informations et pour l'accès à de nouveaux emplois. En effet, à travers des contacts créés au sein de son travail, Oswaldo a été embauché en tant que chauffeur et facteur dans un centre de recherche au CNRS. Cette nouvelle situation lui a donné accès au centre de documentation, à la bibliothèque, et lui a permis de se familiariser avec le milieu académique français, ce qui l'a motivé pour faire une thèse en Sciences de l'éducation parallèlement à ses emplois peu qualifiés. En principe, il voulait se spécialiser dans son domaine de base, la biologie, mais il a fini par choisir un autre domaine susceptible de lui laisser plus de temps pour travailler et pour s'occuper de sa famille. Il raconte :

*En 1982, quand Mitterrand assume le pouvoir, il donne la possibilité de formaliser la situation de tous les employés précaires. Moi, j'avais un doctorat, mais ils m'ont proposé un poste de fonctionnaire, le degré le plus bas de l'échelle... Ils m'ont dit : « ne vous inquiétez pas, avec le diplôme que vous avez, vous ferez carrière facilement ». Mais quand on commence au plus bas de l'échelle, il est extrêmement difficile de monter. J'ai pourtant*

*commencé à passer des concours... Après quelques années, je suis devenu responsable de l'organisation de formation continue. Pour cela, il fallait avoir des connaissances de pédagogie et de planification relatives au curriculum et à la gestion de personnel. J'ai alors commencé à me faire connaître dans le monde scientifique : quand ils me parlaient d'astronomie, je comprenais, car à la base j'ai une formation scientifique... Cela m'a permis d'écouter, de m'adapter et de répondre aux besoins de l'institution... Je suis accro à l'informatique et j'ai introduit la création des bases des données...*

Alain Berset et al. définissent l'adaptation comme « le processus de production de réponses aux attentes et aux caractéristiques du travailleur immigrant et du contexte de travail. L'adaptation occupationnelle concerne la capacité du travailleur immigrant à transférer des compétences professionnelles acquises par le passé au marché du travail de la nouvelle société<sup>474</sup> ». Ces compétences professionnelles des migrants peuvent s'enrichir avec des compétences émergentes telles que la maîtrise de plusieurs langues ou le réseautage international qu'ils peuvent mettre au service de leur travail. Ainsi, il ne faut pas considérer l'adaptation des migrants au milieu du travail comme une insertion passive ; il s'agit plutôt d'un ajustement mutuel ou d'une négociation entre les parties.

Normalement, cette adaptation se produit de manière graduelle, et implique elle-même une mobilité ou un dynamisme en raison des changements fréquents de travail que le migrant est amené à accomplir. Cela peut se comprendre par la courte durée des contrats, mais également par la précarité de certains emplois, qui conduisent le migrant à changer de travail dès que l'opportunité se présente.

Nous observons que le contexte politique a joué en faveur d'Oswaldo, car grâce à lui il a pu faire une carrière de fonctionnaire, où il a mis en avant les compétences acquises au Chili et pendant ses études en France. Cependant, malgré tous les concours auxquels il s'est présenté et en dépit des bons résultats obtenus, Oswaldo a le sentiment de ne pas être au niveau qui correspond à sa préparation et à son expérience professionnelle. Il observe :

*Sans doute la sensibilité pour communiquer malgré les problèmes de langue et le fait d'avoir une capacité d'écoute m'ont aidé à me définir comme un « pont de communication » et une personne appréciée... C'est ça ma réussite professionnelle. Mais quand il s'agissait de passer les concours, il y avait une ségrégation... Souvent, les membres du jury me connaissaient et connaissaient bien ma performance au travail, mais je n'arrivais pas à rompre la plaque de béton pour passer à l'échelle supérieure... Et tout ça, à cause de ma condition d'immigrant. Je dirais que quand on monte de niveau et qu'on n'a plus que ses*

---

<sup>474</sup> Berset et al., « Qualification-déqualification professionnelles des immigrants. Approche théorique », p.91.

*propres compétences, on subit le racisme dans sa forme la plus pure. Car, évidemment, on garde son accent hispano. Alors, quand on fait une présentation que tout le monde trouve bien, quelqu'un vient après vous demander « vous êtes de quelle origine? ». Il y a toujours un petit mot qui vous trahit. Il y a toujours cette réticence, il y a toujours un frein par le fait d'être étranger, on ne peut pas échapper à ça, je dirais que c'est l'une des faiblesses de l'immigrant. Dans certains cas, c'est le nom : par exemple, s'appeler Mohamed. Mais quand on a un petit accent, c'est pire encore, le frein est plus grand. Il faut le vivre, il faut s'entraîner, maintenant je dis ça sans aucune amertume.*

Oswaldo a eu ainsi un parcours réussi mais douloureux depuis son arrivée en France. Si, du point de vue de la mobilité sociale objective, on peut considérer que c'est un parcours de type ascendant, du point de vue subjectif Oswaldo considère qu'il n'a pas obtenu la reconnaissance ni atteint le statut social qu'il méritait, considérant son degré d'études et son expérience professionnelle. Le sentiment de discrimination pour sa condition de migrant malgré les années passées en France, joue contre lui. Il est intéressant de remarquer que, pour lui, le fait de se faire repérer en tant qu'étranger à cause de son accent est plus négatif que, pour d'autres migrants, le fait d'avoir un nom qui mette en évidence leur origine non française.

Un autre cas de mobilité sociale par la voie des études chez les exilés politiques est celui d'Ismael, 63 ans. Au Chili, il avait obtenu un diplôme technique de mécanicien, et il faisait des études de Sociologie au moment du coup d'État. Arrivés en France, lui et sa femme ont décidé de continuer leurs études en pensant que la dictature ne serait pas longue et qu'ils pourraient rentrer au Chili mieux préparés. D'abord, Ismael a fini son diplôme de Sociologie, et ensuite il a fait un Master au Conservatoire d'Arts et Métiers, puis un autre Master à l'École de Ponts et chaussées. Sa femme a obtenu un diplôme d'avocate.

Ses stratégies de financement ont été diverses : au début, il a obtenu une bourse du gouvernement français et, de manière parallèle, il travaillait comme mécanicien « indépendant » dans le parking du HLM où il habitait. Après, il a trouvé un travail en tant que chef de service technique dans une entreprise. Suite à la vente de cette entreprise, il a négocié un licenciement avec une indemnité et avec le financement d'un an d'études à l'université. Plus tard, grâce au verdict positif d'un procès mené contre une autre entreprise pour ne pas avoir respecté la promesse d'embauche, il a obtenu une compensation économique équivalente à six mois de salaire qui lui a permis de financer la fin de son premier Master. Ensuite, il a eu des contrats de travail bien rémunérés au Ministère du Transport et comme conseiller technique dans une institution publique où il est devenu fonctionnaire.

Après quelques années d'expérience dans le domaine de l'administration, il a voulu se rapprocher

de la recherche. Il a alors décidé de faire son deuxième Master. Un stage professionnel effectué à la SNCF lui a ouvert les portes pour y travailler comme conseiller pendant cinq ans. Son salaire élevé lui a permis de s'acheter une maison en région parisienne. Au moment de l'entretien, Ismael continuait à travailler comme fonctionnaire dans une institution de transport. De manière parallèle, il enseigne à l'université. Bientôt, il partira à la retraite.

Ismael réfléchit :

*Ma stratégie a toujours consisté à parler avec les chefs, à leur faire voir leurs problèmes et à leur proposer des solutions. Ainsi, je devenais leur main droite... Quand j'ai travaillé pour le Ministère du Transport, j'ai fait une carrière fulgurante pendant un an et demi. Je comprenais la culture française, mais j'avais un profil particulier en raison de ma préparation en Sociologie et en Informatique... J'ai commencé comme cadre catégorie A, mais on ne m'a jamais proposé de devenir cadre supérieur... En tout cas, à l'époque il y avait un préjugé positif envers les Chiliens. Je sais que les Chiliens qui arrivent maintenant en France feront difficilement une carrière professionnelle comme la mienne...*

Tout comme Osvaldo, Ismael a emprunté la voie des études et a fait appel aux compétences acquises dans le passé pour s'insérer dans le marché du travail en France. En plus, il a trouvé des stratégies juridiques pour faire valoir ses droits, un phénomène que nous avons également repéré dans d'autres cas de migrants exilés diplômés. Cependant, à la différence d'Osvaldo, Ismael a une valorisation positive de sa carrière professionnelle et de la perception de la société française par rapport aux Chiliens à l'époque de l'exil, tout en reconnaissant que les nouveaux arrivés ne jouissent pas des mêmes avantages.

Nonobstant, lorsqu'Ismael compare sa carrière professionnelle en France à celle qu'il aurait pu développer au Chili, il exprime : « *si j'étais retourné, je crois que ma situation aurait été la même qu'ici, ou peut-être meilleure, parce que de toute façon nous sommes maintenant dans un système discriminant : de nos jours, un Chilien ne réussirait jamais à avoir le poste que j'ai aujourd'hui* ».

Il est intéressant de remarquer que les deux derniers cas que nous avons analysés ont en commun le fait d'avoir vécu une mobilité sociale ascendante depuis l'arrivée en France. Cependant, bien que ces deux migrants possèdent un statut social semblable, du point de vue subjectif ils n'ont pas le même regard sur leur position. Cette différence peut s'expliquer en partie par le fait qu'au Chili Osvaldo était professeur à l'université, et que son parcours en France, pénible car commencé au plus bas de l'échelle, n'a pas été à la hauteur de ce qu'il attendait par rapport à son expérience et à son investissement dans le travail. En revanche, au moment de partir en exil, Ismael avait un diplôme technique et était étudiant à l'université ; par conséquent, dans son pays d'origine il n'avait pas une position sociale supérieure à celle qu'il a atteinte en France.

Ainsi, les exilés politiques qui faisaient des études universitaires au Chili au moment du coup d'État sont arrivés en France sans un savoir-faire particulier : à la différence des diplômés, ils n'avaient pas une formation intellectuelle achevée et certifiée ; et, à la différence des ouvriers, ils n'avaient pas un savoir empirique issu de l'action, c'est-à-dire une expérience pratique dans des emplois peu qualifiés<sup>475</sup>.

Ricardo, 60 ans, exilé politique, raconte :

*Je suis arrivé en France à l'âge de 23 ans. J'avais fait des études d'économie, mais je n'avais pas de diplôme. Je pouvais donc travailler dans n'importe quoi, au contraire de certains autres qui ont voulu travailler dans leur domaine et qui ont passé pas mal de temps sans réussir... Nous n'avons pas eu de problèmes pour avoir notre carte de résidence. On nous a appris le français, on nous a donné un logement gratuit, et en plus on nous a accordé la possibilité de travailler et d'étudier avec le financement du gouvernement français... J'ai renoncé assez vite aux aides, j'ai commencé à travailler presque immédiatement. Je me suis rendu compte d'un facteur important concernant l'intégration des Chiliens ici : il y avait deux types de Chiliens, ceux qui acceptaient de travailler dans n'importe quoi, et ceux qui voulaient travailler seulement dans leur domaine... J'étais étudiant à l'université, et mon premier job a été celui de jardinier. Une semaine après mon arrivée, je travaillais déjà... Une fille d'Amnistie internationale m'a dit que sa mère avait besoin d'un jardinier. Je gagnais 80 francs.*

Étant donné le contexte de mobilité géographique non souhaitée, les exilés politiques manquaient de certaines compétences pour s'intégrer dans leur pays de résidence aussi bien du point de vue de la langue et des contacts sur place que de celui du projet migratoire. Cependant, comme Ismael le mentionne, le bon accueil de la France vis-à-vis des exilés et des réfugiés politiques chiliens a été un facteur positif qui a eu une influence importante sur leur carrière migratoire, car la politique de ce pays leur a ouvert des opportunités politico-légales (obtention rapide des titres de séjour avec l'autorisation de travailler) et économique-institutionnelles (aides au logement, bourses d'études, cours de français, etc.) qui ont favorisé leur intégration.

Bien que le regard des exilés politiques sur l'accueil de la France soit hautement positif, certains éprouvent des frustrations à la suite de leur déclassement social et professionnel. À cet égard, Eugenia Neves souligne que « le changement de statut social en France, la déqualification, l'ignorance de la langue et des habitudes françaises, provoquent chez l'adulte une dépendance

---

<sup>475</sup> Certes, Ismael avait un diplôme technique qui certifiait ses compétences en tant que mécanicien, mais il n'avait pas beaucoup d'expérience de travail dans ce domaine car il a fait ensuite une carrière universitaire. Nonobstant, les compétences qu'il a acquises avec ce premier diplôme lui ont permis de trouver une première source de financement en proposant ses services de manière informelle.

accrue. En lui refusant la possibilité d'exercer sa profession, le pays d'accueil place l'exilé dans une situation d'échec, qui renforce son sentiment d'incompétence et d'insécurité quant à son avenir<sup>476</sup> ». Si tel a été le cas d'Oswaldo, d'autres comme Ricardo n'ont pas eu des difficultés majeures à accepter les nouvelles conditions, ce qui a contribué à une meilleure intégration. Toutefois, les réfugiés politiques qui étaient diplômés ou qui faisaient des études universitaires dans leur pays d'origine ont dû refaire leur parcours en France.

## 2.2. LES MIGRANTS NON QUALIFIES

Pour les réfugiés politiques issus du milieu populaire, ainsi que pour d'autres migrants non exilés politiques appartenant au même niveau socio-économique, l'insertion dans le marché de travail français a été beaucoup moins douloureuse et aussi moins exigeante. La plupart d'entre eux ont eu des emplois équivalents à ceux qu'ils avaient au Chili. Ainsi, ils ont vécu une continuité dans leur activité mais avec un changement favorable dans les conditions de travail. Cette amélioration concerne principalement le salaire car les emplois peu qualifiés sont considérablement mieux rémunérés en France qu'au Chili<sup>477</sup>.

Bien que ces migrants aient continué à exercer des travaux peu qualifiés – c'est-à-dire qu'ils ont vécu une mobilité horizontale sans changement de position sociale par rapport au type de travail –, ils ont la perception d'avoir amélioré leur qualité de vie et leur position sociale en comparaison avec leurs pairs restés au Chili<sup>478</sup>, notamment en raison de l'augmentation de leur pouvoir d'achat et de l'accès aux services sociaux. Ainsi, pour les migrants issus de milieux populaires, une partie importante de leur mobilité sociale ascendante s'explique par la réussite matérielle et de sécurité.

Un cas particulier est celui de plusieurs femmes qui, issues d'un milieu social défavorisé, sont arrivées en France dans le cadre de l'exil politique. La plupart d'entre elles ont vu leur position sociale s'améliorer : si au Chili elles étaient femmes au foyer, en France elles ont intégré le marché du travail. Plusieurs d'entre elles ont en outre réussi avant leurs maris à trouver un travail, certes

---

<sup>476</sup> Neves, *En París de fantasma*, p.23.

<sup>477</sup> Le salaire minimum mensuel au Chili est de 210.000 pesos chiliens brut (environ 305 €) et de 164.000 pesos chiliens net (environ 238 €) pour 45 heures de travail maximum par semaine. En France, le salaire minimum mensuel pour 35 heures de travail est de 1.430,22 € brut et 1.121,93 € net. Certes, les coûts de vie de chaque pays sont différents. Pourtant, si à partir des années 1990 le Chili a développé l'accès aux biens et aux services en réduisant la pauvreté et en ouvrant des opportunités pour les secteurs les plus défavorisés, ces avancées ne se reflètent pas dans une meilleure distribution des salaires. Le Chili reste un pays à forte inégalité sociale. Ottone et Vergara, « La desigualdad social en América latina y el caso chileno »; Torche, « Desigual pero fluido: El patrón chileno de movilidad en perspectiva comparada ».

<sup>478</sup> Il est habituel que les migrants dans leurs récits décrivent leur situation sociale en comparant le destin imaginaire qu'ils auraient pu avoir dans leur pays d'origine, et la situation de leurs pairs restés au Chili. Dans le cas des migrants exerçant des travaux peu qualifiés au Chili et en France, leur bilan de la vie qu'ils ont menée en France est positif.

peu qualifié, mais leur donnant accès à une indépendance financière qu'elles n'avaient pas au Chili. Ainsi, la dynamique des couples a évolué vers des rôles partagés, et souvent vers des configurations dans lesquelles la femme jouait un rôle plus important au sein du foyer.

Bolzman, Fibbi et Vial ont obtenu des résultats semblables en étudiant les migrants italiens et espagnols en Suisse. Ils affirment que « l'activité professionnelle de la femme induit un processus d'émancipation objectif qui influence la définition des rôles et la structure du pouvoir à l'intérieur de la famille, elle n'enclenche pas un processus d'émancipation subjectif susceptible de mettre en question de manière permanente la distribution du pouvoir à l'intérieur du couple<sup>479</sup> ». Or, dans notre cas, de nombreux récits d'hommes et de femmes font part de l'émancipation que ces dernières ont atteinte en France par rapport à leur vie au Chili en ce qui concerne non seulement l'indépendance financière et l'accès aux aides sociales, mais également la conception de leur rôle dans la vie familiale. Ce changement de mentalité a souvent encouragé les femmes à se séparer de leurs maris<sup>480</sup>, une décision qui au Chili aurait été difficile à prendre en raison de leur forte dépendance vis-à-vis de ces derniers. À cet égard, Vasquez souligne que « ces femmes exilées n'ont pas seulement pu instaurer des pratiques nouvelles et une gestion du quotidien assez subversive par rapport aux normes selon lesquelles elles avaient été élevées, mais beaucoup d'entre elles sont arrivées à remettre en question des valeurs culturelles qui jusque là avaient guidé leur comportement et façonné leurs idées<sup>481</sup> ».

C'est le cas d'Antonia, 53 ans, exilée politique, mère de quatre enfants. À deux mois de son arrivée en France – où elle est venue rejoindre son mari exilé –, elle a vécu sa première expérience de travail en dehors de la maison, car au Chili elle était femme au foyer. Pendant la journée, elle prenait des cours de français, et le soir elle faisait le ménage – un emploi obtenu par le biais de contacts de contacts chiliens. Plus tard, elle a commencé à faire le ménage également pendant la nuit. Antonia raconte :

*Je sortais de chez moi à 7h du matin. Le stage (de langue française) finissait à 17h.30, et après je partais travailler jusqu'à 22h. Mon mari couchait les enfants. C'était une époque difficile pour moi, puisqu'au Chili j'étais femme au foyer et maman. Je n'avais jamais travaillé... Ici, le rythme de vie était dur : apprendre le français, prendre le RER, le métro, le bus, arriver à Pantin... Mais bon, j'avais autant d'envie de m'intégrer vite que d'énergie pour le faire... Après, j'ai commencé à travailler en faisant le ménage dans un bureau à Paris. Mon mari et moi travaillions beaucoup pour avoir un bon avenir, on travaillait*

---

<sup>479</sup> Bolzman, Fibbi, et Vial, « La famille », p.68.

<sup>480</sup> Plusieurs exilés font référence aux divorces et aux séparations vécus par des couples d'exilés politiques chiliens. Ces fractures familiales ont été également observées par Prognon. Prognon, « L'exil chilien en France du coup d'état à l'acceptation de l'exil ».

<sup>481</sup> Vásquez, « La malédiction d'Ulysse », p.220.

*ensemble en faisant le ménage le week-end dans des maisons. Après que mon troisième enfant est né, j'allais avec mon bébé et mon mari faire le ménage. Ensuite, mon quatrième bébé est né. Alors, mon fils aîné restait avec ses sœurs à la maison et j'allais avec mon bébé et mon mari faire le ménage pendant la nuit. C'était un grand sacrifice. Ensuite, nous avons pu faire des épargnes et nous acheter une voiture.*

Cependant, ce rythme de travail si soutenu a fait qu'Antonia est tombée malade à plusieurs reprises. Elle a alors dû arrêter de travailler le week-end. Elle a perdu son emploi principal à l'époque où elle et son mari avaient acheté des billets d'avion pour aller au Chili pour la première fois après vingt ans. Ils ont fait le voyage, mais sans pouvoir en profiter comme ils voulaient à cause du manque de temps et d'argent pour rendre visite à tous les membres de la famille, qui habitaient dans des villes différentes. Au retour de ce voyage, elle a commencé à travailler à la mairie de Bobigny, en faisant le ménage dans des écoles. Elle raconte : *« j'ai commencé comme vacataire pendant deux mois, ensuite comme stagiaire, après j'ai eu un contrat comme titulaire. J'ai eu une ascension rapide, et j'étais heureuse. J'ai beaucoup appris le français. Car auparavant je travaillais toute seule, mais ici j'étais obligée de communiquer »*. Comme on peut le constater à travers cet exemple, exercer un emploi où l'on n'a pas besoin de communiquer est une stratégie des migrants pour « se débrouiller » lorsqu'ils ne maîtrisent pas la langue. Mais ces travaux se déroulent en solitaire, les interactions étant réduites au minimum. Puisque les individus qui se trouvent dans cette situation manquent d'occasions pour pratiquer le français, ils ne le parlent que lorsqu'ils n'ont pas le choix.

Après cinq ans, on lui a proposé un poste de gardienne d'école. Pendant ce temps, elle avait divorcé de son mari, mais ils continuaient à vivre sous le même toit car la situation économique d'Antonia ne lui permettait pas de vivre ailleurs. Cet emploi de gardienne lui a permis de s'installer avec ses enfants, indépendamment de son ex-mari. Elle soutient : *« j'étais heureuse d'avoir ce poste, puisque ça faisait un an et demi que j'avais divorcé, mais on continuait à habiter ensemble. Je cherchais désespérément un logement, mais avec un seul salaire je n'avais pas de possibilités d'en trouver. Cette proposition est tombée du ciel »*.

Au début de son séjour, Antonia a dû cumuler plusieurs emplois pour entretenir sa famille. Ces travaux se déroulaient hors de la maison, ce qui a entraîné un partage et parfois même une inversion des rôles au sein du couple. Ensuite, elle a pu travailler dans un seul endroit. Enfin, l'emploi de gardienne d'école a rendu compatible le travail avec la vie de famille. Elle a ainsi pu élever ses enfants et résoudre son problème de logement. Si on compare la position sociale qu'Antonia avait au Chili avec celle qu'elle a eue en France, et si on analyse sa carrière migratoire depuis qu'elle s'est installée dans ce dernier pays, on observe qu'elle a vécu une mobilité sociale ascendante : elle a intégré le marché du travail en débutant par des emplois de ménage qu'elle

faisait en solitaire et avec des horaires éparpillés, pour avoir ensuite un poste satisfaisant pour elle car lui permettant d'avoir des horaires concentrés et de socialiser avec les élèves, les parents et les professeurs de l'école, et lui laissant du temps pour élever ses enfants. Tous ces éléments, outre l'indépendance qu'elle a atteinte vis-à-vis de son ex-mari, font qu'Antonia a une valorisation très positive de son parcours, sans centrer son succès seulement ou principalement sur la réussite matérielle.

Nous avons aussi le cas de femmes migrantes issues de milieux populaires venues seules travailler en France. Nous avons enquêté auprès de femmes célibataires avec et sans enfants, auprès de femmes mariées, et auprès de femmes qui ont divorcé avant ou après leur arrivée en France. Elles se sont intégrées au marché du travail français en occupant des emplois similaires à ceux qu'elles occupaient au Chili, notamment en tant que femmes de ménage. Ces migrantes considèrent que leur situation en France est avantageuse par rapport à celle où elles se trouvaient au Chili. En effet, leur qualité de vie s'est vue améliorée sous certains aspects, notamment par l'augmentation de leur salaire et donc de leur pouvoir de consommation, mais également par la possibilité de négocier les tâches à réaliser et par le respect de leur exécution. Cela leur permet d'avoir du temps disponible pour s'investir dans d'autres activités.

Gabriela, 50 ans, raconte :

*Au Chili, je travaillais toute la journée comme femme de ménage dans une maison, où je gardais aussi les enfants. Je voulais quitter ce travail. J'avais presque 23 ans quand j'ai dit à la femme de ménage qui travaillait dans la maison d'à côté : « si j'avais un travail à l'étranger, je partirais les yeux fermés, puisqu'ici on n'avance pas, au lieu d'aller vers le haut, on va vers le bas ». Sa patronne m'a écoutée et elle m'a raconté que son frère allait venir en France pour travailler à l'Ambassade. Elle m'a demandé : « ça t'intéresse? ». Je lui ai dit : « mettez-moi en contact! » J'ai eu de la chance, ils me payaient en dollars. J'ai travaillé avec eux pendant deux ans et demi. Il y avait beaucoup de travail, mais j'avais ma liberté aussi. J'avais un peu de temps pour moi, et j'en profitais pour me balader et pour sortir avec mes amis.*

On peut remarquer que Gabriela et Antonia se réfèrent à leur « mode de vie » plutôt qu'à leur « niveau de vie », en acceptant que la première notion est plus vaste que la seconde car elle ne considère pas seulement les revenus, mais également le temps libre et la sociabilité<sup>482</sup>. Au Chili, les femmes qui travaillent en ménage normalement sont associées également à la garde des enfants.

---

<sup>482</sup> Mode de vie : « la façon de dépenser son revenu, la nature des activités de subsistance et l'emploi de son temps libre, la forme et le rythme des fréquentations constituent un ensemble de traits susceptibles d'identifier une population... le mode de vie, ainsi entendu, est une notion plus large que celle de niveau de vie ». Boudon et al., *Dictionnaire de sociologie*, p.154.

Gabriela a vécu ces conditions de travail au Chili, ensuite, une fois arrivée en France pour exercer le même travail, elle a obtenu du temps libre jusqu'à avoir opté pour le travail payé à l'heure dans différents foyers, ce qui lui permet d'organiser ses horaires et d'éduquer sa fille née en France.

En ce qui concerne les femmes qui, ayant des enfants, se sont déplacées sans eux, la principale motivation de leur séjour à l'étranger est la volonté d'entretenir leur famille restée au Chili, et en particulier de payer l'éducation de leurs enfants. Ces femmes sont ainsi à la recherche d'une mobilité sociale indirecte, non pour elles mais pour leur descendance.

En règle générale, la recherche d'une mobilité sociale est aussi la motivation de plusieurs migrants venus pour des raisons économiques, en compagnie de leur famille : ils veulent améliorer leurs conditions financières et surtout assurer l'avenir de leurs enfants. La plupart d'entre eux ont un projet d'épargne qui les amène à mener une vie assez austère dans le pays de résidence. Ils investissent leurs économies principalement dans l'éducation et dans l'achat de biens immobiliers au Chili dont ils pourront profiter après leur départ à la retraite.

De nombreux emplois ne permettent pas d'ascension : c'est le cas notamment des travaux peu qualifiés – qui néanmoins favorisent parfois l'établissement de contacts pour accéder à un meilleur poste ailleurs. Cependant, d'autres emplois permettent de faire une carrière : par exemple, au sein d'une entreprise, en commençant au plus bas de l'échelle. Ainsi, le réseau et les caractéristiques des migrants ne sont pas les seuls facteurs de mobilité sociale.

La carrière migratoire d'Alfonso, 57 ans, est un exemple d'ascension socio-professionnelle. Il raconte :

*Au début, j'ai été embauché dans cette entreprise de quinze milles travailleurs pour faire le ménage. Ensuite, je suis monté au rang d'employé, puis d'aide de Maîtrise et plus tard de chef d'équipe. Aujourd'hui je suis cadre. J'ai tous les droits qu'ont les grands chefs. Pendant trois ans, j'ai grimpé dans la hiérarchie... Je suis malin, j'ai commencé en faisant le ménage, mais j'aidais aussi à décharger les colis des camions. Je faisais du travail supplémentaire. Ils étaient contents de moi, ils m'ont proposé de rester, et j'ai alors compris que je pouvais faire une carrière là-dedans.*

Alfonso a une valorisation positive de son parcours depuis son arrivée en France. Sa bonne disposition pour exercer des tâches en plus de celles qui lui étaient demandées, ainsi que les conditions favorables pour faire une carrière au sein de cette entreprise, expliquent son ascension socio-professionnelle. Cependant, son fils, arrivé en France pendant son adolescence, ne partage pas la même impression de mobilité sociale que son père. En comparant le statut social de sa famille lorsqu'elle vivait au Chili avec la position sociale qu'elle a eue en France, il affirme :

*Quand nous sommes arrivés en France, nous avons commencé à habiter chez mon oncle. Ensuite, nous avons déménagé à un petit appartement. Je dormais dans le salon, et ma sœur occupait une pseudo chambre. Ça, je ne pouvais pas l'accepter. Au Chili, j'avais une chambre, on avait une maison, une voiture, tout ce qu'il nous fallait. Tu vois, je refusais de recommencer à zéro. Mes parents étaient prêts à le faire ; nous, non. J'avais honte de dire que nous habitions à quatre dans un appartement qui faisait à peine 25 mètres carrés. C'était une honte, je ne disais jamais où j'habitais, ou je disais que j'avais une chambre pour moi seul. C'était la honte.*

Après trente ans de résidence en France, Esteban maintient une posture critique face à la décision de ses parents de migrer en France. Étant donné qu'ils menaient une vie tranquille dans leur pays d'origine, il n'approuve pas le fait d'avoir remplacé ce confort par les difficultés et les conditions de vie problématiques auxquelles ils ont dû faire face surtout en début de séjour – résider dans des espaces réduits, complications pour régulariser leur séjour, entre autres. Certes, Alfonso perçoit une mobilité sociale ascendante car il a fait une carrière au sein de l'entreprise. Cependant, lui et sa famille vivent dans la loge de l'immeuble où travaille l'épouse d'Alfonso. Selon Esteban, cela relativise l'ascension sociale vécue par cette famille dans le passage du Chili à la France.

Pour Esteban, la décision de migrer de ses parents s'explique par l'envie de son père de vivre près de son frère aîné, qui habitait déjà en France. En effet, c'est le réseau familial sur place qui a permis à cette famille de s'installer et de trouver un travail. Pour sa part, le père d'Esteban soutient que, suivant les conseils de son frère aîné, son projet migratoire était associé à la recherche d'un meilleur avenir et de possibilités d'études pour ses enfants. Nonobstant, Esteban, qui était un bon élève au Chili, a eu des difficultés importantes avec la langue française et a vécu en France des échecs scolaires qui l'ont amené à intégrer le marché du travail sans avoir obtenu un diplôme universitaire, contrairement à l'ambition de son père. Dans ce sens, la mobilité sociale projetée par le père pour son fils n'a pas été accomplie.

### 2.3. LES MIGRANTS-ETUDIANTS

En ce qui concerne les migrants venus dans le cadre de leurs études, il faut savoir que l'une des principales motivations qui poussent les individus à poursuivre leurs études à l'étranger est d'augmenter leur capital humain, c'est-à-dire d'accumuler des compétences, des expériences et des savoirs qui leur permettront d'être plus performants dans le marché du travail, que ce soit dans leur pays d'origine, dans leur pays de résidence ou ailleurs. Autrement dit, ces individus sont en quête d'un avenir professionnel. Cette motivation sous-entend une recherche de mobilité sociale ou du moins de maintien de la position sociale initiale, qui pourrait se voir menacée dans le cas d'un

manque de spécialisation face à la préparation de la concurrence<sup>483</sup>.

Pinto décrit ainsi le maintien de la position sociale : « un séjour d'études à l'étranger se présente pour les jeunes issus des familles les plus favorisées comme une absence de bifurcation où le choix est de maintenir l'existant. Le diplôme étranger est une accréditation nécessaire pour confirmer leur appartenance aux groupes de pouvoir menacés par l'ascension sociale de nouveaux groupes aisés<sup>484</sup> ». Nous généralisons cette observation, en considérant que le maintien de la position sociale est également observable dans des milieux sociaux autres que les élites. Il s'agirait d'une volonté d'être compétitif face aux exigences du marché et à l'augmentation du taux de jeunes diplômés. Ainsi, la poursuite des études de spécialisation et la possession d'un diplôme étranger augmentent la performance professionnelle et permettent de se distinguer des autres. Sans entraîner dans tous les cas une mobilité sociale, ces stratégies peuvent servir simplement à assurer la position déjà occupée. Cependant, si l'on observe la mobilité intergénérationnelle, dans plusieurs cas il s'agit bien d'une mobilité sociale ascendante car les individus obtiennent des diplômes d'études supérieurs à ceux de leurs parents.

Cette motivation est partagée par plusieurs étudiants interviewés, et notamment par ceux qui ont décidé de poursuivre leurs études après des années d'expérience de travail au Chili. Cependant, d'autres motivations sont aussi présentes et accompagnent cette envie de professionnalisation : par exemple, le désir de vivre à l'étranger et d'avoir un nouveau mode de vie, en faisant en sorte que le long séjour offre la possibilité de travailler et de vivre de nouvelles expériences.

Pour certains interviewés, le déplacement à l'étranger représente un « parcours normal » : c'est ce que Pinto appelle les trajectoires « internationalisées »<sup>485</sup>. Ces trajectoires concernent l'environnement social et familial des individus – par exemple, avoir des parents ou des amis qui se sont spécialisés à l'étranger. Ces expériences précédentes de mobilité internationale vulgarisent les séjours hors du pays<sup>486</sup>. Dans ce cas, les arguments pour faire un séjour d'études à l'étranger ne

---

<sup>483</sup> Les résultats du dernier recensement de la population au Chili révèlent qu'entre 2002 et 2012 le nombre des personnes qui ont fait des études supérieures a augmenté à 60,78%. Cependant, les diplômes de spécialisation restent peu nombreux : 0,66% de la population chilienne a un diplôme de Master et 0,12% un diplôme de Doctorat. [www.censo.cl](http://www.censo.cl)

<sup>484</sup> Pinto, « Mobilité sociale et mobilité internationale d'étudiants étrangers : Trajectoires de jeunes professionnels chiliens et colombiens à Paris, New York et Boston. », p.298.

<sup>485</sup> Pinto considère que les trajectoires « internationalisées » des étudiants « relèvent de classes moyennes ascendantes, mais leur caractéristique principale n'est pas la condition de classe sinon une intense et durable socialisation à l'international... L'expérience de mobilité internationale pour eux n'est pas une bifurcation mais une continuité et, très sûrement, ce séjour à l'étranger n'est pas le dernier ». Ibid.

<sup>486</sup> Un cas exemplaire de reproduction de trajectoire internationale dans l'histoire familiale est celui de Javier, qui possède un réseau cosmopolite et des expériences de mobilité préalables. Il est né en Allemagne, pendant que ses parents faisaient leurs études de doctorat.

concernent pas explicitement la recherche d'une mobilité sociale, même si le diplôme obtenu peut conduire le migrant à avoir un meilleur avenir professionnel.

À ce groupe appartiennent plusieurs étudiants qui ont une double nationalité (franco-chilienne), ainsi que certains anciens élèves de l'Alliance française au Chili. Non seulement ces personnes ont les compétences linguistiques pour étudier en France, mais elles sont familiarisées avec la culture française. Ainsi, elles ont en commun le fait d'avoir un capital de mobilité plus riche que d'autres étudiants.

La moitié des étudiants interviewés de notre échantillon est partie étudier à l'étranger tout de suite après avoir fini ses études universitaires au Chili. L'autre moitié a pris cette décision après avoir exercé sa profession pendant quelque temps au Chili. Concernant le financement, neuf étudiants parmi les quinze interviewés ont eu une bourse chilienne ou franco-chilienne, et six d'entre eux ont eu recours à leurs épargnes, au soutien familial et aux revenus obtenus dans des emplois réalisés parallèlement à leurs études.

Les étudiants interviewés qui ont dû travailler en France pour financer au moins une partie de leur séjour considèrent que leurs conditions de vie au Chili étaient meilleures qu'en France. Qu'ils aient travaillé ou qu'ils aient fait des études financées grâce au soutien familial ou à un crédit bancaire, les dépenses d'entretien (logement, nourriture, transport, etc.) étaient assurées par leurs familles. Parmi nos interviewés, nous n'avons pas trouvé des cas d'étudiants ayant exercé au Chili des travaux précaires parallèlement à leurs études. En France, ils ont dû travailler dans des emplois peu qualifiés tels que la restauration, le ménage et la garde d'enfants pour assurer leur manutention.

Mais les étudiants sans financement institutionnel ne sont pas les seuls à considérer que les conditions de vie étaient plus faciles au Chili qu'en France. En effet, plusieurs étudiants boursiers affirment que leurs conditions de vie en France – marquées par les modalités de logement (surfaces réduites) et par le pouvoir de consommation qu'ils peuvent avoir avec leurs bourses – les situent dans une position inférieure par rapport à celle qu'ils avaient au Chili. Cette perception est partagée notamment par ceux qui ont poursuivi leurs études après des années d'expérience de travail au Chili.

Les interviewés qui sont partis étudier à l'étranger avec une bourse tout de suite après avoir fini leurs études universitaires au Chili considèrent que leur séjour en France est un prolongement de leur vie d'étudiants. Ils valorisent l'indépendance économique que leur permettent leurs bourses, mais, tout comme leurs pairs, ils critiquent la difficulté à trouver des logements et les conditions de ceux-ci. Cependant, cette diminution de la qualité de vie sous certains aspects du quotidien est vécue de manière positive par plusieurs étudiants, y compris des non-boursiers. En effet, ils assument que tel est le coût de vivre à l'étranger et de devenir à nouveau étudiant (notamment

lorsqu'ils ont eu une expérience de travail au Chili), et considèrent qu'ils ont eu des gains sous d'autres aspects tels que la qualité des études, l'accès aux services (par exemple, ressources bibliographiques, mais aussi sécurité sociale), l'accès à des activités culturelles (musées, concerts) et de loisir (voyages), outre l'enrichissement personnel qui résulte de l'expérience internationale. Une fois qu'ils ont achevé leurs études en France, certains étudiants ont intégré le marché du travail français en trouvant un poste dans leur domaine, ce qui leur permet d'établir des comparaisons entre leur expérience professionnelle au Chili et en France.

Constanza, 38 ans, architecte de formation, avait exercé sa profession au Chili pendant quelques années. Elle est venue en France pour faire un Master. Son projet initial était de retourner dans son pays d'origine à la fin de ses études. Cependant, l'expérience positive de la France l'a motivée à prolonger son séjour et à essayer de s'insérer dans le marché du travail français. Cela lui permettrait d'enrichir son curriculum vitae, en accordant une valeur ajoutée à son diplôme étranger, déjà bien valorisé au Chili.

Le désir de prolonger leur séjour après avoir achevé leurs études est partagé par plusieurs migrants. Comme nous l'avons mentionné précédemment, Meyer précise qu'en Amérique du Sud la « fuite de cerveaux » – la migration de personnes qualifiées pour travailler dans des pays différents que les leurs – s'est accrue de 10% à 20% entre 2000 et 2006<sup>487</sup>.

Pour Constanza, trouver un travail n'a pas été une tâche compliquée, mais la difficulté la plus importante qu'elle a dû surmonter a été le refus de la part de la Préfecture de Police de lui accorder le changement de statut d'étudiante à salariée. Puisqu'elle avait un contrat de travail avec un salaire inférieur à celui qui correspondrait à son niveau d'études<sup>488</sup>, ce refus a été accompagné d'une lettre d'expulsion. Finalement, l'agence d'architecture qui l'avait embauchée a fait augmenter son salaire, et c'est ainsi qu'elle a réussi à obtenir le changement de statut. Au cours de son expérience de travail dans cette agence d'architecture française qui gère des projets de grande envergure, elle a fini par comprendre que, malgré sa performance et son investissement, elle était loin d'avoir la reconnaissance méritée, qui se traduirait dans l'assignation de responsabilités plus importantes et dans une augmentation de salaire.

Constanza utilise la métaphore « *être dans la queue du tigre ou dans la tête de la souris* » – qui signifie faire partie d'une entreprise importante mais en ayant un petit poste, ou bien participer à une petite entreprise mais en ayant un poste important –, pour exprimer son questionnement sur l'avenir. Car elle se trouve confrontée à l'alternative entre, d'une part, rentrer au Chili avec son

---

<sup>487</sup> Meyer, « Des "cerveaux" exilés sous-employés ».

<sup>488</sup> La loi établit que l'entreprise qui embauche doit payer un salaire au moins égal à 1,5 fois le SMIC. De même, l'emploi proposé doit être en rapport avec le diplôme et avec la qualification de l'étudiant.

diplôme étranger et son expérience de travail en France – ce qui lui ouvrirait de bonnes perspectives pour intégrer le marché du travail en assumant des responsabilités importantes et en développant des projets à échelle locale ou nationale –, et d'autre part rester en France pour travailler dans des projets de grande envergure mais en sachant qu'elle n'occupera jamais une position importante dans la hiérarchie.

À cet égard, Meyer observe qu'entre 2000 et 2006 « la déperdition générale des compétences, appelée "*brain waste*" selon l'expression consacrée, s'est aussi aggravée. En effet, le pourcentage des émigrés employés dans des activités sous-qualifiées a considérablement augmenté<sup>489</sup> ». Certes, les migrants non qualifiés sont plus susceptibles d'être au chômage que les migrants diplômés, mais, pour ces derniers, les tâches et les responsabilités assignées sont parfois en dessous de leurs compétences, ce qui produit un sentiment de dévalorisation professionnelle.

Le cas de Constanza ne manifeste pas une déqualification professionnelle au sens strict du terme, car elle a réussi à travailler dans son domaine d'études. Cependant, elle assume que sa mobilité socio-professionnelle serait plus réussie au Chili qu'en France. Un an après l'entretien, Constanza a décidé de retourner dans son pays d'origine.

#### 2.4. LES ENFANTS DES MIGRANTS CHILIENS

En ce qui concerne les jeunes interviewés enfants de chiliens nés en France (deuxième génération) ou arrivés pendant l'enfance ou l'adolescence, on observe chez eux une sorte de dévaluation de l'éducation, car la majorité d'entre eux n'a pas fait d'études universitaires, en choisissant plutôt d'accéder rapidement au monde du travail. Ce choix n'est pas en accord avec le désir de plusieurs parents migrants de donner à leurs enfants accès à l'éducation et par conséquent de projeter un meilleur avenir pour eux. Nous souscrivons à l'idée que les études favorisent la mobilité sociale ascendante. Cependant, les enfants des migrants chiliens écartent cette possibilité. Ils se distinguent par là des jeunes interviewés venus principalement dans le cadre de leurs études, qui n'ont pas changé le but de leur séjour pour commencer à travailler. Il est vrai que le statut légal de ces derniers en France leur interdit de travailler à temps plein<sup>490</sup> et qu'en outre leur motivation principale de déplacement était justement le désir de faire des études – tout en reconnaissant la présence de plusieurs motivations dans la décision de vivre à l'étranger.

Certains migrants venus pour faire des études ont l'impression que les Chiliens nés ou du moins scolarisés en France ne profitent pas des opportunités qui pourraient leur assurer un meilleur

---

<sup>489</sup> Meyer, « Des "cerveaux" exilés sous-employés », p.2.

<sup>490</sup> Le temps autorisé de travail pour un migrant détenteur d'une carte de séjour étudiant est de 60% de son temps.

avenir par la voie des études, et ce malgré les avantages dont ils bénéficient : la possession d'une nationalité française ou franco-chilienne – ce qui les autorise à habiter en France sans être soumis aux démarches administratives pour légaliser leur séjour ; le coût peu onéreux des frais de scolarité en France, comparé à celui des universités chiliennes<sup>491</sup> ; la possibilité d'avoir un soutien financier et affectif de leurs familles résidant en France ; et la maîtrise de la langue française. Pour plusieurs migrants-étudiants, l'absence de ces bénéfices représente un obstacle à la réussite de leurs études.

Julian, 27 ans, raconte :

*Je connais des Chiliens nés ici qui ont eu accès à une éducation gratuite, et qui ont bénéficié de réductions dans le transport et d'aides que je n'ai jamais eues. Mais je vois que cela ne les a pas motivés à se développer au niveau professionnel ni intellectuel... Je ne me plains pas, mais quand les choses étaient compliquées pour moi, j'aurais bien aimé avoir des papiers français. Je suis pourtant content de mon parcours, je suis fier de moi. Les gens qui me connaissent valorisent l'effort que j'ai fait pour arriver là où je suis maintenant. Je suis professeur de sport dans un collège... J'ai souvent eu l'intention ou la possibilité de commencer à travailler au lieu d'étudier. Mais je vois que mes amis chiliens nés ici ont eu des facilités dont ils n'ont pas profité : ils ont des papiers français, ils parlent correctement la langue, ils sont dans un milieu français, ils vivent bien... Ils auraient donc pu arriver plus loin. Ici, commencer à travailler tôt est facile, tout comme avoir de l'argent, s'acheter une voiture, vivre chez ses parents... Je crois que la différence entre les Chiliens d'ici et ceux de là-bas est que nous (de là-bas) avons la conscience de l'effort. L'objectif de nos parents est de nous donner un meilleur avenir, de travailler beaucoup pour nous payer les études, mais pour les Chiliens d'ici la vie est facile et ils ne font pas d'effort pour aller plus loin.*

Julian valorise sa carrière migratoire en analysant les obstacles rencontrés et les difficultés surmontées. Dans son récit, nous observons que son jugement relève de son schéma de référence,

---

<sup>491</sup> Le prix élevé de l'éducation supérieure au Chili est une conséquence des réformes imposées par la dictature de Pinochet : suppression de l'éducation gratuite dans les universités publiques, réduction de moitié de l'apport de l'État à l'éducation, et encouragement de la participation des institutions privées au système éducatif. Riesco, du Centre d'Études nationales de développement alternatif (CENDA), estime que le coût moyen des études universitaires est supérieur à 4000 USD par an, tandis que dans les autres pays de l'OCDE (qui ont des économies plus fortes) le coût moyen est de 3400 USD. (<http://www.socialwatch.org/es/node/14943>). Pour sa part, la Corporation d'études pour l'Amérique latine (CIEPLAN) conclut qu'au Chili le coût de l'éducation universitaire (par rapport aux PIB/per capita) est le plus élevé au monde, suivi de la Corée du Sud et des États-Unis. En effet, le coût d'un étudiant universitaire est supérieur au 40% des revenus familiaux des trois cinquièmes inférieurs. Par ailleurs, le Chili se trouve parmi les pays qui ont le moins d'investissement public dans l'éducation supérieure (0,5% du PIB). Cependant, CIEPLAN remarque que l'inscription aux universités a augmenté d'environ 7% par an au cours de la dernière décennie, surtout dans les milieux sociaux défavorisés ([www.cieplan.org](http://www.cieplan.org)). Bien que l'État attribue un certain nombre de bourses d'études, seulement 13,8% des étudiants en sont bénéficiaires. Ainsi, ils sont nombreux à demander un crédit afin de financer leurs études. Cela s'explique par le fait que le niveau éducatif (validé par un diplôme) reste la variable fondamentale dans la détermination du salaire. Ottone et Vergara, « La desigualdad social en América latina y el caso chileno ».

fondé sur l'importance de s'investir dans les études. Cependant, sa comparaison entre les Chiliens « d'ici » et ceux « de là-bas » ne prend en compte que deux groupes restreints : les étudiants migrants, d'une part, qui partagent avec lui l'envie de poursuivre des études notamment à l'étranger, et d'autre part les chiliens-français scolarisés en France qu'il connaît, qui sont issus d'un milieu populaire.

Certes, les étudiants chiliens qui font des études à l'étranger ne sont pas très nombreux, et par conséquent ils ne sont pas représentatifs de la jeunesse chilienne. Nonobstant, dans la société chilienne, comme dans d'autres sociétés, l'obtention d'un diplôme universitaire est considérée comme un chemin essentiel ou même comme le seul chemin possible pour avoir un travail bien rémunéré et pour accéder à la mobilité sociale. En effet, entre 1983 et 2011 la quantité d'étudiants inscrits dans les universités chiliennes est passé de 165.000 à plus d'un million<sup>492</sup>.

En France, l'écart entre une personne diplômée et une personne non diplômée en ce qui concerne le salaire et l'opportunité d'accès au marché du travail n'est pas aussi prononcé qu'au Chili, pays connu par ses inégalités sociales<sup>493</sup>. Dans ce dernier pays, s'arrêter au Bac permet un accès très limité au marché du travail. Les diplômes techniques en augmentent un peu les possibilités, mais c'est principalement l'obtention d'un diplôme universitaire qui donne accès à une position sociale importante, en permettant d'envisager un avenir économique.

Cette situation pousse plusieurs jeunes chiliens à vouloir poursuivre des études de spécialisation, malgré le coût élevé de l'éducation universitaire et bien que le diplôme ne garantisse pas en lui-même l'accès au travail – le type de diplôme obtenu et l'université de provenance comptent beaucoup au moment de chercher un travail. Or, si les études au Chili sont très valorisées, l'accès à l'éducation reste un projet et un désir que tous ne peuvent pas réaliser : les chiffres montrent que la moitié des jeunes entre 18 et 25 ans n'ont pas poursuivi leurs études après l'obtention de leur bac<sup>494</sup>.

Mais les enfants de chiliens résidant depuis longtemps en France ne perçoivent pas toujours les conditions avantageuses que la France, comparée au Chili, offre pour étudier. Le récit d'Esteban, 37 ans, arrivé en France à 14 ans, évoque des échecs scolaires et des problèmes de légalisation de séjour qui mettent en cause les avantages observés par Julian. Esteban raconte :

*J'ai commencé à travailler en 1998. J'étais responsable d'un magasin de prêt-à-porter, où je ne gagnais pas beaucoup. La société française nous a posé plein d'entraves. Mes parents ont eu des problèmes avec leurs papiers, et quand ils ont réussi à avoir leur carte de séjour*

---

<sup>492</sup> Senado de Chile, « Retrato de la desigualdad en Chile », p.68.

<sup>493</sup> Au Chili, la dixième partie la plus riche gagne 45 fois plus que la dixième partie la plus pauvre. Ibid., p.31.

<sup>494</sup> Ibid., p.69.

*j'avais plus de 18 ans et on ne pouvait pas faire le regroupement familial. Je me suis donc retrouvé avec une carte de séjour étudiant à renouveler tous les ans. C'était très dur. J'ai raté mon bac, c'était encore un échec, un échec de trop, j'avais peur qu'on ne me donne plus de carte (de séjour) et ça, c'est très dur psychologiquement. Il fallait aller la renouveler tous les ans, tout en sachant que si j'arrêtais l'université, je n'aurais plus de papiers et que je devrais alors retourner au Chili. Je n'ai pas réussi l'université, et j'ai accepté ce travail. Je gagnais le SMIC... J'ai beaucoup travaillé, et j'ai pu obtenir de mon chef qu'il paie la taxe pour pouvoir avoir mes papiers. Après ça, j'ai eu mes papiers et j'ai commencé à évoluer dans ma vie.*

Cet extrait met en évidence la différence perçue par les migrants entre le statut d'étudiant et celui de salarié : le premier est valorisé de manière plus positive que le second, puisque dans le premier cas il n'y a pas de concurrence dans le marché du travail. Nous avons mentionné précédemment les difficultés qu'éprouvent les étudiants étrangers au moment de demander ce changement de statut<sup>495</sup>.

Dans le cas des enfants de chiliens porteurs de la nationalité française, la légalisation de leur séjour n'est pas un problème. Leur choix de commencer à travailler plutôt que de poursuivre leurs études répond alors à un manque d'intérêt pour les études formelles et est lié aux possibilités qui existent en France d'avoir un emploi malgré l'absence de diplômes. Daniel, 28 ans, est né en France, de père chilien et de mère algérienne. Il raconte :

*J'ai travaillé à Disneyland Paris. J'ai été caissier, vendeur dans une boutique, et aussi dans la boutique de Disney sur les Champs d'Élysées. J'ai arrêté Disney, et je suis entré dans une agence de sécurité. Du premier jour jusqu'au dernier, je n'ai pas aimé aller à l'école. Personne ne faisait attention à moi. J'étais un peu lent. Les choses, les trucs structurés, ne m'intéressaient pas. J'ai arrêté après le collègue, à 16 ans. Après, j'ai fait plein de stages. Si on n'aime pas l'école, on est tout de suite mis à l'écart. J'ai été en réinsertion. Ce n'est pas que j'étais bête, c'est seulement que ça ne m'intéressait pas.*

Il est intéressant d'observer que Daniel a occupé différents emplois sans avoir fini son bac. Certes, c'étaient des emplois peu qualifiés et avec des salaires peu élevés, mais il ne se plaint pas de sa situation économique. Si Daniel avait fait un choix similaire au Chili, son expérience aurait été différente car l'accès au marché du travail y est très restreint lorsqu'on n'a pas le bac. Face à l'absence d'un État-providence comme celui de la France, Daniel aurait atteint plus facilement un niveau de vie précaire. Toutefois, pour lui la non-obtention d'un diplôme a un poids au niveau du statut social qui s'exprime par son sentiment « d'être mis à l'écart ».

---

<sup>495</sup> Voir, dans cette même partie, le chapitre I,3 « Revenir ».

Nous avons analysé jusqu'ici le cas, majoritaire, des enfants de migrants qui n'ont pas fait de carrière professionnelle spécialisée. Cependant, nous avons repéré aussi des cas d'enfants de chiliens qui, ayant été scolarisés en France, ont fait ensuite des études de spécialisation. Ivan, 41 ans, maître de conférences, raconte son expérience :

*Une femme espagnole mariée à un exilé chilien ami de mes parents a dit à ma mère que si j'aimais bien les études, il fallait m'inscrire dans une bonne école. Ils m'ont trouvé une place dans le meilleur établissement éducatif de Montpellier. Les élèves de mon école étaient d'origines diverses : il y avait des enfants de bourgeois, d'ouvriers, de gitans. J'ai tout de suite aimé l'école. En revanche, ma sœur et mon frère ont étudié dans une école beaucoup plus simple, dans le quartier où nous habitions. En fait, c'est là que commence la ségrégation sociale, car mon frère et ma sœur ont dû étudier avec des gens issus de milieux populaires, des enfants d'ouvriers, tandis que moi, j'ai reçu une autre éducation, avec des enfants de médecins ou d'avocats. Et petit à petit on a commencé à voir les différences... Quand je suis arrivé ici, je ne parlais pas le français. Le directeur de l'école m'a fait reculer de deux ans par rapport à mon niveau d'études au Chili. Cela m'a beaucoup servi car j'ai très bien assimilé la formation française, ce qui m'a aidé par la suite. J'ai rencontré plusieurs étrangers qui n'ont pas redoublé mais qui ont ensuite vécu des échecs scolaires... Je me suis très bien intégré. Le fait d'être Chilien inspirait beaucoup de respect. On ne faisait pas partie des étrangers qui venaient travailler, nettoyer les toilettes, on n'était pas des ouvriers venus pour des motifs économiques. Il y avait un autre regard, ils s'intéressaient à moi, ils me posaient des questions sur Pinochet et sur Allende.*

Étant donné l'intérêt d'Ivan pour les études et les bons résultats qu'il a obtenus, ses parents ont investi dans son éducation. En revanche, sa sœur et son frère ont arrêté leurs études toute de suite après le bac. De même qu'au Chili, en France le seul fait de faire des études n'est pas une garantie de réussite pour l'avenir, car le type d'établissement fréquenté depuis l'enfance peut avoir des conséquences *a posteriori* sur la carrière. Cependant, nous insistons sur le fait que l'écart est plus marqué dans les pays en voie de développement que dans les pays développés.

Les caractéristiques personnelles d'Ivan ont aussi joué favorablement dans son parcours professionnel : son intérêt pour les études et la manière positive dont il a assumé le redoublement de deux ans lui ont permis de s'intégrer au système éducatif français sans avoir un sentiment d'échec. Esteban avait commencé son séjour en France dans des conditions similaires : il était un bon élève au Chili, il est arrivé en France pendant son adolescence sans maîtriser la langue française, et il a redoublé deux ans à l'école. Cependant, pour Esteban redoubler a été un échec qui l'a démotivé pour suivre des études de spécialisation.

Après avoir analysé plusieurs carrières migratoires, on peut observer que, dans la majorité des cas, la trajectoire des migrants depuis leur arrivée en France est caractérisée par une mobilité sociale ascendante. Or, l'impression de « monter dans l'échelle » est plus forte lorsque la personne part d'une position relativement basse, ce qui est le cas de la plupart de nos interviewés. Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement d'une impression : en effet, comme nous l'avons dit dans le chapitre I de la première partie, Blau et Duncan expliquent que la probabilité d'avoir une mobilité sociale ascendante est plus élevée lorsque la personne occupe une position basse car il y a plus de métiers destinés à ce type de sujets.

Concrètement, nous avons repéré 31 cas de mobilité sociale ascendante repartis dans trois groupes : des migrants qui ont commencé à exercer de petits boulots jusqu'à occuper des emplois un peu plus qualifiés ou jusqu'à exercer une profession libérale ; des migrants initialement inactifs qui sont devenus actifs dans le marché du travail ; et des étudiants qui ont réussi à travailler dans leur domaine.

Cependant, tous les parcours ne suivent pas la même courbe, car nous avons aussi repéré des cas de migrants qui, ayant réussi à certains moments de leur carrière migratoire, sont ensuite descendus dans l'échelle sociale, en retrouvant plus tard un statut social élevé (3 cas). Nous avons aussi le cas de migrants qui n'ont pas changé de position sociale ou qui possèdent une position sociale semblable à la position initiale (18 cas) car ils ont continué à exercer le même type d'activité qu'en début de séjour (notamment des emplois peu qualifiés). C'est également le cas des étudiants qui continuent leur parcours de spécialisation.

En revanche, lorsque les migrants comparent la position sociale qu'ils avaient au Chili à celle qu'ils ont en France, le bilan est plus hétérogène et moins positif que lors de l'évaluation de leur carrière migratoire en France. Nous avons repéré 13 cas de mobilité sociale ascendante<sup>496</sup> qui s'expliquent principalement par l'aboutissement des études, par la réalisation d'une carrière au sein d'une entreprise ou d'une institution, et par l'intégration du marché du travail français sans expérience de travail préalable au Chili. Au contraire, 15 migrants affirment avoir vécu une mobilité sociale descendante entre le Chili et la France, soit parce qu'ils exerçaient des professions libérales au Chili qu'ils n'ont pas réussi à poursuivre en France, soit parce que dans ce dernier pays ils ont trouvé des emplois peu qualifiés ou de niveau technique, soit encore parce qu'ils ont continué à travailler dans le même domaine, mais avec une reconnaissance sociale moins importante que celle qu'ils avaient au Chili. Enfin, nous avons repéré 26 cas de migrants qui pensent que la position

---

<sup>496</sup> Pour évaluer la perception des migrants par rapport à leur mobilité sociale entre le Chili et la France – mobilité sociale ascendante, descendante ou neutre –, nous ne considérons pas seulement leur vécu mais également leur projection imaginaire de la position sociale qu'ils auraient aujourd'hui s'ils étaient restés au Chili. Pour faire cette projection, ils considèrent leur milieu social d'origine, l'évolution du marché du travail et les caractéristiques de la société chilienne.

sociale qu'ils occupent en France est semblable à celle qu'ils occuperaient au Chili, ce qui s'explique principalement par le prolongement du statut d'étudiant et par l'occupation d'emplois semblables au précédents et associés à une reconnaissance sociale similaire.

Nous observons ainsi une tendance à la contre-mobilité<sup>497</sup> plutôt qu'à la mobilité sociale ascendante, car les migrants retournent à leur catégorie sociale d'origine après avoir passé un certain temps de leur vie dans une autre catégorie. Ce retour au statut initial est analysé par Girod et Bertaux par rapport aux parents (notamment en considérant la profession du père), mais nous l'observons chez un même individu, par rapport aux deux sociétés dans lesquelles il a vécu. Nous sommes en désaccord avec Bertaux, pour qui la contre-mobilité n'entraîne pas une mobilité sociale mais seulement une mobilité professionnelle<sup>498</sup>. Nous considérons que le déplacement à travers les différentes catégories sociales a des effets sur les individus ; ainsi, bien que le déclassement professionnel puisse être surmonté, cette expérience laisse des traces chez les personnes en générant des sentiments de frustration ou d'insatisfaction face à leur mobilité sociale<sup>499</sup>.

La contre-mobilité pourrait se confondre avec la mobilité sociale horizontale. Cependant, pour nous la seconde se distingue de la première par l'absence de déclassement social ou par la brièveté de l'expérience de déqualification, qui n'est pas vécue de manière douloureuse. Au contraire, dans la contre-mobilité le temps de déclassement est plus prolongé, et celui-ci est vécu comme une expérience difficile.

---

<sup>497</sup> Nous avons abordé la notion de contra-mobilité proposée par Girod dans la première partie, chapitre I, 1.1.2 « Mobilité sociale ». Girod, *Mobilité sociale, faits établis et problèmes ouverts*.

<sup>498</sup> Bertaux, « Mobilité sociale biographique. Une critique de l'approche transversale », p.329.

<sup>499</sup> Pour cela, nous avons mentionné qu'Alejandra, l'avocat, a vécu une mobilité sociale horizontale et non une contre-mobilité. Cf page 150.

## CONCLUSION PARTIE II

Nous avons vu que les facteurs d'attraction ou de rejet n'expliquent pas en eux-mêmes le choix d'un pays de résidence, le retour au pays d'origine, les aller-retour entre les deux, ni l'installation dans la mobilité. Certes, les politiques de chaque pays encouragent ou inhibent dans une certaine mesure la mobilité ou la non mobilité des migrants. Cependant, nous avons montré que, pour comprendre plus en profondeur la mobilité des migrants, il est nécessaire de prendre en compte des composantes affectives qui deviennent déterminantes du fait de rester ou de retourner : les liens affectifs donnent souvent un sens à ce que les migrants vivent.

Bien que nous ayons repéré des cas de migrants qui souhaitent s'installer dans la mobilité, nous sommes loin de pouvoir affirmer que les migrants chiliens sont cosmopolites et toujours mobiles. De nombreuses fois, ces mobilités sont circonscrites à seulement deux mondes : le pays d'origine et le pays de résidence.

En outre, nous ne pouvons pas considérer le fait de « rester » ou de « partir » comme des actes irrévocables. Au contraire, ils sont toujours réactualisés au gré des événements et des opportunités. En effet, nous avons mentionné le cas des migrants qui se sont installés dans une mobilité binationale (Chili-France). Ceux qui ont le projet de partir affirment parfois que leur départ suppose des retours en France non seulement pour les démarches administratives liées à la retraite, mais aussi en raison des liens forts qu'ils ont dans ce pays où résident des membres de leur famille. Ainsi, il ne faut pas toujours considérer la décision de partir comme une rupture ; au contraire, dans plusieurs cas elle peut être comprise sur le mode de la continuité, en raison des liens sociaux entretenus.

Nous observons que la plupart des migrants qui n'avaient pas un niveau d'études élevé et qui sont issus de milieux populaires ont eu accès à un niveau de vie supérieur, du point de vue matériel, à celui qu'ils avaient dans leur pays d'origine. Cela les conduit à avoir une perception positive de leur carrière migratoire. D'autre part, les conditions de travail s'améliorent avec les années d'ancienneté : sans changer de métier, ces migrants ont obtenu de meilleurs salaires et des horaires de travail plus confortables. Nous avons vu l'impact de ces facteurs sur l'indépendance des femmes.

Il est intéressant de remarquer qu'aussi bien les étudiants que les réfugiés politiques, au moment de leur arrivée en France, se trouvaient dans un état transitoire. Les premiers attendaient d'achever leurs études pour s'insérer ou se réinsérer ensuite dans la vie professionnelle au Chili, en France ou ailleurs. Les seconds attendaient la fin de la dictature et la levée de l'interdiction de rentrer dans leur pays. Cependant, cet état conçu initialement comme transitoire a souvent été prolongé, une

expérience vécue de manière différente dans chaque cas. En effet, pour les étudiants, le départ de leur pays d'origine a été volontaire, tandis que pour les exilés il a été imposé de manière implicite ou explicite. Ce désir de déplacement chez les étudiants fait qu'ils assument les aspects moins agréables de leur séjour avec un regard optimiste.

Par ailleurs, étant donné que les étudiants se trouvent dans une situation transitoire, il est difficile de déterminer leur position dans l'échelle sociale. Certains d'entre eux ont une perception favorable de leur position sociale en France en comparaison avec celle qu'ils avaient au Chili, notamment lorsque, d'un pays à l'autre, ils ont poursuivi leurs études sans interruption. La plupart de ceux qui ont une perception moins favorable ont eu une expérience de travail préalable. Ils tolèrent cette descente justement du fait qu'il s'agit d'un état transitoire. La perception que ces migrants ont de leur mobilité sociale se construit à partir de la référence à leur milieu social d'origine, à leur histoire familiale de mobilité et à la place de leurs pairs restés au Chili. En règle générale, l'obtention d'un diplôme les autorise à projeter une trajectoire sociale ascendante, surtout lorsqu'ils envisagent de rentrer dans leur pays d'origine.

Chez les exilés politiques, la comparaison entre leurs conditions de vie au Chili et leur position sociale en France s'avère beaucoup plus problématique que chez les étudiants. Cependant, les perceptions varient selon le milieu social d'origine et le sexe de l'interviewé. Les différences entre les réfugiés politiques issus de milieux populaires et de milieux plus aisés mettent en évidence l'hétérogénéité inhérente à la catégorie d'« exilé politique ». En effet, si tous les exilés politiques ont subi l'interdiction de rentrer dans leur pays d'origine, ils ne vivent pas tous cette situation de la même façon : certains se sont fortement déclassés socialement, d'autres profitent des opportunités pour augmenter leur capital humain par la voie des études, d'autres enfin ont un accès aux ressources matérielles qu'ils n'avaient pas eu auparavant.

Les exilés issus de milieux populaires et les femmes valorisent positivement leur carrière migratoire. En revanche, les exilés issus des classes moyennes et aisées sont plus critiques, surtout lorsqu'ils évoquent la vie qu'ils menaient au Chili avant l'exil ou lorsqu'ils se comparent avec ceux qui sont rentrés au Chili après la fin de la dictature. En effet, plusieurs *retornados* issus des milieux aisés et des classes moyennes ayant fait des études universitaires pendant l'exil ont par la suite occupé des postes de responsabilité dans le gouvernement chilien ou sont devenus professeurs d'université. Ainsi, les *retornados* ont parfois réussi à avoir une position sociale importante au Chili<sup>500</sup>, tandis que les exilés restés à l'étranger ont eu des difficultés à acquérir une reconnaissance sociale et un statut en accord avec leurs compétences professionnelles. Cependant, ils continuent à

---

<sup>500</sup> Quelques exemples de *retornados* qui ont occupé des postes politiques importants sont : Michelle Bachelet (1976-1979), Ricardo Lagos (1973-1978), Andrés Zaldívar (1973-1982), Juan Gabriel Valdés (1973-1982) et Camilo Escalona (1973-1983).

habiter dans le pays qui les a accueillis notamment en raison de leurs liens affectifs et des difficultés d'insertion dans leur pays d'origine après les années écoulées car, bien que certains *retornados* aient réussi au Chili, il existe également un bon nombre de cas d'échec de réinsertion<sup>501</sup>.

Il est également intéressant de remarquer que les exilés issus de milieux aisés et possédant un capital social, symbolique, culturel et de mobilité relativement élevé ont eu moins de difficultés pour s'adapter à la nouvelle société. En revanche, pour les exilés issus de milieux populaires, l'adaptation sociale a souvent été plus difficile. Cependant, la bonne adaptation sociale des migrants diplômés a été accompagnée d'un mécontentement plus grand en ce qui concerne leur insertion dans le marché du travail. Quant aux exilés issus de milieux populaires, l'évaluation de leur emploi n'est pas négative car de nombreuses fois ils ont continué à exercer des métiers semblables à ceux qu'ils avaient au Chili, tout en voyant leur salaire amélioré.

Pour les migrants issus de la classe moyenne, la sensation de mobilité sociale est moins nette : ils se réfèrent plutôt à une autre manière de vivre. Ils reconnaissent qu'avec leur salaire en France ils ont pu faire plus d'économies qu'au Chili, mais ils ont souvent éprouvé une baisse dans leur qualité de vie au quotidien.

On constate que, lorsqu'ils comparent le statut qu'ils avaient au Chili à celui qu'ils ont en France, plusieurs migrants – notamment ceux venus pour des raisons personnelles, mais pas exclusivement – n'expriment pas leur bilan en termes d'orientation ascendante ou descendante, mais affirment plutôt avoir vécu une « mobilité de soi » impliquant une manière différente de vivre, avec de nouveaux projets. Ce regard s'éloigne de la vision, assez répandue, de la carrière migratoire comme une stratégie pour augmenter ses revenus et pour améliorer sa qualité de vie.

---

<sup>501</sup> Jedlicki, « De l'exil au retour. Les figures des familles réfugiées politiques et *retornadas* chiliennes. »



## TROISIEME PARTIE. LA MOBILITE RELATIONNELLE DES MIGRANTS CHILIENS EN FRANCE

L'ensemble des relations sociales entretenues par un individu constitue son réseau social. Les travaux de Georg Simmel sont à la base des études développées à ce propos. Cet auteur s'intéresse aux interactions et aux relations entre les individus, ainsi qu'aux configurations ou aux formes sociales qui résultent de ces interactions, sans s'occuper des individus en eux-mêmes ni de leurs attributs<sup>502</sup>. Mais l'introduction du terme « réseau social » est attribuée à John Barnes, qui dans une étude sur un village de pêcheurs norvégiens tente de rendre compte des liens d'amitié et de connaissance que les habitants ont construits<sup>503</sup>. Ainsi, le réseau social comprend les relations entretenues par les individus, mais également les formes prises par ces relations et la manière dont elles se déroulent. Nous parlons de « configuration » plutôt que de « structure » pour rendre compte du caractère dynamique des réseaux et pour souligner que les résultats que nous présentons répondent à une temporalité spécifique<sup>504</sup>.

Dans les réseaux des sociétés actuelles, un glissement s'est opéré des appartenances communes denses et géographiquement proches – la communauté de Tönnies – aux appartenances multiples et géographiquement dispersées – la société de Tönnies<sup>505</sup>. Ainsi, les réseaux sociaux constituent des formes en mouvement qui ne sont pas liées à un territoire en particulier et qui n'ont pas de limites spatiales précises. Les migrants sont bien représentés dans ce dernier type d'appartenances.

Michael Eve affirme que les études des réseaux sociaux sont traditionnellement marquées par deux paradigmes<sup>506</sup>. Le paradigme dominant correspond à la SNA (social networks analysis), de caractère structuraliste, qui définit le réseau à partir d'une méthode à but théorique. Les études, notamment quantitatives, fondées sur ce modèle, abordent la morphologie des relations au sein de réseaux sociaux complets. Au contraire, dans la tradition de l'École de Manchester, le réseau est considéré comme un objet. Ces études ont un caractère qualitatif, voire ethnographique. Elles s'intéressent davantage à la sociabilité, ainsi qu'aux configurations et aux réseaux sociaux égocentrés. Notre recherche s'inspire des principes de ce dernier paradigme, en ajoutant certaines mesures structurales.

---

<sup>502</sup> Simmel, *Sociologie*.

<sup>503</sup> Barnes, « Classes sociales et réseaux dans une île de Norvège ».

<sup>504</sup> Gribaudi, *Espaces, temporalités, stratifications*, p.75.

<sup>505</sup> Pour Tönnies, une « communauté » (ou *Gemeinschaft*) est un groupement humain qui repose sur la « volonté organique » de ses membres. Ces relations sont fondées sur l'habitude de vivre ensemble, et supposent une confiance réciproque. C'est la volonté commune qui perpétue les liens sociaux. Une « société » (ou *Gesellschaft*), au contraire, est un ensemble d'individus liés par un « volonté réfléchie », orientée vers la recherche du bonheur individuel (« chacun est pour soi ») ; on assiste ainsi au développement de l'individualisme et à la perte de l'unité absolue caractéristique de la communauté. Tönnies, *Communauté et société*.

<sup>506</sup> Eve, « Deux traditions d'analyse des réseaux sociaux ».

Les relations sociales sont définies par Claire Bidart, Alain Degenne et Michel Grossetti comme « l'existence d'un lien qui dépasse la simple interaction, qui s'inscrit dans le temps et s'est cristallisé au-delà des échanges ponctuels<sup>507</sup> ». Un lien peut être compris comme ce qui attache les individus les uns aux autres. Il est nourri par les interactions, c'est-à-dire par les actions réciproques entre les individus ; mais pour qu'un lien devienne une relation sociale, il faut que les interactions soient directes, affinitaires et répétées dans le temps.

Les liens peuvent être d'intensité différente. Ainsi, on distingue les liens forts des liens faibles. Les premiers sont des relations à long terme et de réciprocité élevée, avec une fréquence plus ou moins importante du contact, fondé sur un attachement émotionnel. Quant aux liens faibles, ils peuvent être de court terme et souvent contextuels. Les membres de la famille et les amis proches représentent des liens forts, tandis que les connaissances, les voisins, les collègues et les camarades correspondent aux liens faibles. Dans le cadre de ce travail, le mot « contact » est employé comme un terme générique qui englobe les personnes mentionnées dans le récit de mobilité des interviewés, indépendamment du type du lien qu'ils entretiennent avec elles.

Les travaux de Mark Granovetter ont souligné l'importance de la distinction entre ces deux types de liens. Sa principale contribution a été la démonstration de la force des liens faibles. Cet auteur classe les liens selon quatre critères : i) la durée de la relation (ancienneté de la relation, plus le temps passé ensemble), ii) l'intensité émotionnelle, iii) l'intimité et iv) les services réciproques que les partenaires se rendent<sup>508</sup>. Degenne et Forsé ajoutent un cinquième point : la multiplicité de la relation, c'est-à-dire les liens de différents types que les acteurs entretiennent avec un même contact. Pour ces auteurs, les liens forts ont tendance à être transitifs et à créer des zones fermées, tandis que les liens faibles sont les ponts qui relient les groupes et font passer l'information entre eux<sup>509</sup>. De cette manière, les liens forts peuvent être associés à une intégration locale : ils donnent lieu à un soutien social et émotionnel, au partage de l'intimité et à des services réciproques. De leur côté, les liens faibles sont associés à une intégration plus globale, et donnent lieu aux actions instrumentales essentielles à la mobilité – bien que les liens forts puissent également générer des actions instrumentales.

Le premier chapitre de cette partie porte sur les caractéristiques générales de la configuration des réseaux sociaux des migrants. Il montre les formes que ces réseaux prennent au regard de l'étendue et de la taille, et aborde l'homophilie manifestée dans plusieurs variables sociales – en particulier l'âge et le sexe.

---

<sup>507</sup> Bidart, Degenne, et Grossetti, *La vie en réseau*, p.6.

<sup>508</sup> Granovetter, « The Strength of Weak Ties ».

<sup>509</sup> Degenne et Forsé, *Les réseaux sociaux*.

Le deuxième chapitre poursuit l'étude de la forme des réseaux, mais en focalisant l'attention sur les spécificités des réseaux sociaux des migrants. Nous nous intéressons aux types de liens qu'ils tissent, à la dynamique de leurs relations, ainsi qu'à l'espace physique où résident leurs contacts, dont l'éloignement les conduit à entretenir nombre de liens à distance. Également, on analyse les configurations des réseaux par rapport aux critères de nationalité des contacts – un autre aspect de l'homophilie des relations. Ces résultats nous amènent à établir une typologie des réseaux sociaux des migrants, en distinguant les réseaux cosmopolites des réseaux à tendance chilienne et à tendance française.

Les réseaux sociaux sont devenus un outil intéressant pour aborder la migration internationale. Le troisième chapitre analyse le rôle du réseau social dans l'accomplissement de la mobilité physique et sociale, en mettant en évidence les fonctions des relations. Nous étudions également le soutien qu'apporte le réseau social face au besoin d'information et de conseil, mais aussi face aux demandes d'ordre économique ou émotionnel. Ce phénomène rend compte de la dimension sociologique des relations car, en contribuant à organiser la vie, elles forment des liens d'utilité sociale et constituent même un « capital social » qui met à disposition des ressources au sein du réseau.



## CHAPITRE I. CARACTERISTIQUES GENERALES DES RESEAUX SOCIAUX

Ce chapitre présente une description des caractéristiques structurales des réseaux sociaux des migrants chiliens en France. Il analyse les régularités et les exceptions dans la configuration du réseau, en identifiant les facteurs qui expliquent les tendances observées. Ces réflexions s'appuient sur l'étude de cas exemplaires.

Dans un premier temps, nous mesurerons la cohésion et l'étendue des réseaux des migrants. Dans un deuxième temps, nous analyserons la régularité associative – bien résumée dans la phrase « qui se ressemble s'assemble » –, tout en rendant compte des particularités qui la caractérisent. Nous examinerons notamment l'homophilie liée aux variables d'âge et de sexe. La variable de la nationalité sera abordée dans un chapitre consacré aux spécificités des réseaux sociaux des migrants, tandis que la variable de l'origine sociale sera traitée de manière transversale tout au long de cette partie. Ce choix répond au fait que, dans les récits des migrants, la mention de l'origine sociale des contacts n'était pas habituelle. En effet, elle n'était évoquée que pour parler des exceptions, c'est-à-dire pour se référer à certaines relations établies avec des personnes de milieux sociaux différents.

Tous les chiffres que nous présentons par la suite ont été obtenus à partir des récits de mobilité des migrants chiliens interviewés. Comme nous l'avons dit dans les pages consacrées aux aspects méthodologiques de notre recherche, nous avons invité les migrants à nous raconter leur parcours migratoire en mentionnant les personnes qui ont été importantes pour la réalisation de leur projet. Également, nous leur avons demandé d'élaborer une représentation visuelle (un dessin) de leur réseau social actif. À la fin de l'entretien, nous avons passé en revue avec eux tous les noms cités, en leur demandant de préciser certaines caractéristiques de leurs contacts – nationalité, lieu de résidence, type de lien, ancienneté du lien, statut du contact (actif ou inactif), parmi d'autres variables.

### 1.1. LA COHESION ET L'ETENDUE

Gribaudo rappelle qu'après de nombreuses années de recherche sur les réseaux sociaux, il a été possible de constater qu'un réseau dense est souvent perçu comme « l'indicateur d'une forme de tissage social de type "traditionnel", expression d'une cohérence et d'une cohésion "communautaires" », tandis qu'un réseau moins dense est considéré comme « propre d'une structuration "moderne"<sup>510</sup> ». En un sens similaire, la sociologie a donné une interprétation de la densité à la lumière des notions de « communauté » (*Gemeinschaft*) et de « société » (*Gesellschaft*)

---

<sup>510</sup> Gribaudo, *Espaces, temporalités, stratifications*, p.75.

élaborées par Ferdinand Tönnies<sup>511</sup>. Ainsi, la cohésion d'un réseau qui possède une densité<sup>512</sup> forte implique que les personnes sont inscrites dans des réseaux où l'interconnaissance peut faciliter aussi bien le contrôle que la mobilisation éventuelle d'aide. Également, cette cohésion favorise la communication à l'intérieur du réseau. Dans notre échantillon, nous avons repéré neuf cas de réseaux avec une haute cohésion – 50%, voire plus, de densité. La majorité de ces réseaux sont composés par de nombreux liens familiaux, et le nombre de contacts ne dépasse pas les 35 personnes, chiffre correspondant à la moyenne des contacts des migrants chiliens interviewés.

Nous avons également repéré le cas de dix migrants dont les réseaux présentent une faible cohésion, avec moins de 20% de densité<sup>513</sup>. L'étendue du réseau de la plupart de ces migrants est plus vaste que celle de la moyenne (35 contacts). En outre, ces migrants présentent deux traits caractéristiques : d'une part, ils ont un réseau cosmopolite<sup>514</sup>, c'est-à-dire constitué par des contacts de nationalités différentes, et d'autre part ils ont intégré à leurs contacts des liens divers (amis, famille, camarades de travail, connaissances). Un dernier élément commun à ces migrants est qu'une partie de leurs contacts résident dans divers pays. Ainsi, les similitudes entre les réseaux à densité semblable concernent la taille du réseau et les types de liens qui le constituent. Ce résultat a d'ailleurs été confirmé par plusieurs études. Sam Roberts et al.<sup>515</sup> affirment que les réseaux plus petits ont davantage des liens forts et une cohésion plus forte que les réseaux étendus, qui possèdent une quantité importante de liens faibles.

Pour sa part, Claude Fischer observe que les réseaux à forte présence de liens familiaux sont plus denses que les réseaux à faible présence de ce type de lien<sup>516</sup>. Cet auteur remarque également que les réseaux tendent à être plus denses lorsqu'ils sont composés d'un ou deux cercles sociaux. En effet, dans les réseaux de migrants avec une densité forte, nous observons entre 1 et 3 sous-ensembles d'acteurs qui sont reliés entre eux par des liens directs et indirects, avec une longueur maximale de 2 (n-cliques<sup>517</sup>). En revanche, dans les réseaux à densité faible ces sous-ensembles

---

<sup>511</sup> Cf. l'introduction de la troisième partie.

<sup>512</sup> La densité du réseau est le rapport du nombre de liens existants entre les acteurs avec le nombre de liens qui pourraient exister. Bien que la densité soit une mesure assez vaste du réseau, elle nous permet d'envisager certaines caractéristiques de cohésion et de sentiment d'appartenance.

<sup>513</sup> McCarty et al., « Eliciting representative samples of personal networks ». Ces auteurs suggèrent que la densité des réseaux est en moyenne 30%.

<sup>514</sup> Nous approfondissons les types de réseaux par nationalité des contacts dans le chapitre II de cette partie.

<sup>515</sup> Roberts et al., « Exploring variation in active network size : constraints and ego characteristics », p.143.

<sup>516</sup> Fischer, *To Dwell among Friends*, p.146.

<sup>517</sup> Une clique est un sous-ensemble d'acteurs au sein d'un réseau tel que chacun est relié à tous les autres (la densité est égale à 1 au sein de la clique). Ce critère restrictif peut être remplacé par une exigence mineure, c'est-à-dire que chacun soit lié à tous par des liens indirects en imposant une longueur maximale au chemin qu'ils forment (les n-cliques). Dans notre recherche nous avons analysé les n-cliques, en définissant le n comme mineur ou égal à 2.

vont jusqu'à 18. Nous remarquons donc que les réseaux avec une diversité importante concernant le type de liens, la nationalité et le lieu de résidence, ont tendance à avoir une faible cohésion.

La taille des réseaux constitue un indicateur de base pour décrire globalement les types de sociabilité. Dans le cas des migrants, il est intéressant de s'interroger sur l'étendue de leur réseau social pour observer ainsi la capacité de ces acteurs de la mobilité à maintenir et à entretenir des liens, que ce soit à travers des rencontres en co-présence physique ou au moyen de gestes communicatifs médiatisés. La taille du réseau nous informe également sur le capital social des migrants, c'est-à-dire sur leur capacité potentielle à mobiliser des ressources relationnelles.

Comme nous l'avons mentionné, le réseau social des migrants chiliens interviewés est composé de 35 contacts actifs en moyenne, la variation étant comprise entre un minimum de 14 et un maximum de 84. Ce chiffre est plus élevé que les résultats obtenus par Claude Fischer et Shinsuke Otani : le premier a trouvé environ 19 contacts dans une étude nord-américaine, et le second 14 contacts dans une étude japonaise. Même si l'échantillon et l'obtention des générateurs des noms ne sont pas comparables entre les études, et qu'à cette époque, il y avait moins de dispositifs de communication, ils servent comme valeur référentielle<sup>518</sup>.

D'une part, cette variabilité rend compte d'une différence réelle en termes d'étendue du réseau personnel mais, d'autre part, cette variabilité est aussi la conséquence de la perception que chaque migrant a de son réseau social et des limites qu'il lui accorde. Cependant, comme nous le verrons par la suite, les interviewés ont mentionné principalement leurs liens familiaux et d'amitié, tandis que les liens de travail et de voisinage sont rares. Cette focalisation sur ces deux types de lien réduit dans une certaine mesure la variabilité entre les réseaux.

En règle générale, les jeunes et les jeunes adultes ont plus de contacts (39 en moyenne) que les adultes (31 en moyenne) et que les personnes âgées (29 en moyenne). Ces résultats sont cohérents avec le constat de Bidart « que l'âge constitue la variable la plus marquante pour le volume de sociabilité<sup>519</sup> ».

Si nous analysons ces résultats en considérant le milieu social des interviewés, nous observons que les migrants issus d'un milieu aisé possèdent un réseau plus étendu que les migrants issus de la classe moyenne et surtout d'un milieu défavorisé. Des études comme celle de Fabien Granjon et al.<sup>520</sup> ainsi que celle de Bidart, Degenne et Grossetti<sup>521</sup> ont souligné le lien entre le milieu social et

---

<sup>518</sup> Fischer, *To Dwell among Friends*; Otani, « Personal community networks in contemporary Japan ».

<sup>519</sup> Bidart, *L'amitié, un lien social*, p.191.

<sup>520</sup> Ces auteurs précisent qu'« au sein des milieux socialement défavorisés, les réseaux de sociabilité sont peu étendus et surtout composés des liens forts ». Granjon et al., « Sociabilités et familles populaires », p.123.

l'étendue du réseau. Cependant, dans notre étude de cas, les migrants issus d'un milieu favorisé sont notamment des jeunes et des jeunes adultes, tandis que les migrants issus d'un milieu populaire sont principalement des adultes et des personnes âgées. La variable de l'âge pourrait donc avoir plus de poids dans l'explication de la taille du réseau que le milieu social d'appartenance. Nonobstant, si nous analysons l'étendue du réseau social des jeunes adultes selon leur milieu social, nous observons que les jeunes adultes issus d'un milieu aisé possèdent un réseau plus étendu (51 contacts en moyenne) que leurs homologues de classe moyenne (38 contacts en moyenne) et populaire (27 contacts en moyenne).

Étant donné que les interviewés plus jeunes sont principalement des migrants venus pour des raisons personnelles et des étudiants, il n'est pas étonnant que, si nous analysons les chiffres par rapport à la catégorie de migrants à laquelle ils appartiennent<sup>522</sup>, ils se trouvent en tête du point de vue du nombre de contacts (44 et 38 contacts en moyenne respectivement)<sup>523</sup>. Ceux qui sont arrivés dans le cadre de l'exil politique possèdent 31 contacts en moyenne, semblablement à ceux qui sont venus principalement pour des raisons économiques (30 contacts en moyenne). Enfin, les enfants de chiliens nés en France ou arrivés pendant l'enfance affirment entretenir des liens avec 26 contacts en moyenne. Cependant, ces derniers sont aussi des jeunes et le nombre de leurs contacts est inférieur à ceux d'autres jeunes migrants interviewés. Comme nous le verrons plus loin, bien que la variable de l'âge soit importante dans l'étendue du réseau, elle n'est pas le seul facteur explicatif.

Si nous analysons les chiffres de manière plus détaillée, nous pouvons constater que ce sont les femmes jeunes adultes qui entretiennent le plus de liens (46 contacts en moyenne contre 35 contacts dans le cas des hommes de cette même tranche d'âge). Pourtant, des études affirment que la taille des réseaux des femmes est en moyenne légèrement moins importante que celle des hommes<sup>524</sup>. Ce dernier constat reste valable chez les adultes de notre échantillon, mais non chez les

---

<sup>521</sup> Ces auteurs observent que « le nombre des relations se distribue donc comme une sorte de ressource, corrélée avec les autres indicateurs de ressources que sont le niveau d'étude et la catégorie professionnelle ». Bidart, Degenne, et Grossetti, *La vie en réseau*, p.59.

<sup>522</sup> Nous avons défini les catégories de migrants selon les motivations qui ont amené chaque individu à migrer en France, ce qui nous a paru un attribut similaire et *a priori* pertinent. Ainsi, nous identifions les migrants économiques, personnels, étudiants, exilés politiques, et les enfants de chiliens nés en France ou arrivés pendant leur enfance. Ces catégories ont été préétablies afin d'assurer une diversité dans l'échantillon ; cependant, nous reconnaissons que la migration peut répondre à plusieurs motivations et qu'elle est par conséquent plus complexe que ne le laisse entendre la classification méthodologique que nous avons établie.

<sup>523</sup> Nous constatons dans notre échantillon que les jeunes adultes qui font encore des études ont plus de contacts que les migrants de cette même tranche d'âge qui ont commencé à travailler. Cela peut se comprendre par le fait que les étudiants participent à des cercles sociaux caractérisés par une certaine homogénéité d'âge et qui favorisent la sociabilité.

<sup>524</sup> Bidart, *L'amitié, un lien social*; Molina, « El estudio de las redes personales: contribuciones, métodos y perspectivas ». Cependant, les générateurs de noms utilisés dans ces études ne sont pas comparables à celui

jeunes. En effet, les femmes jeunes adultes ont plus de liens d'amitié résidant en France que leurs homologues hommes ; mais, en ce qui concerne les liens d'amitié résidant au Chili et les liens familiaux, les hommes et les femmes de cette tranche d'âge ne présentent pas de différences. Ainsi, leurs différences quant au nombre d'amis résidant en France peuvent s'expliquer par le fait que les femmes jeunes adultes interviewées sont soit des étudiantes, soit des salariées qui ont fait leurs études en France, soit des étudiantes salariées qui réalisent les deux activités de façon parallèle. Comme nous le verrons, dans le cas des femmes la participation à des cercles sociaux différents favorise la formation d'un réseau plus étendu et diversifié. Au contraire, les hommes jeunes adultes interviewés ne sont pas tous des étudiants, et certains sont entrés dans la vie active sans avoir réalisé des études en France, ce qui peut se traduire dans une moindre participation à des cercles sociaux. Ainsi, le cycle de vie et la participation à des cercles sociaux variés peuvent avoir plus de poids dans l'étendue d'un réseau que la variable du sexe en elle-même.

Nous présentons maintenant le cas de Paula, 28 ans. Il est exemplaire pour identifier des facteurs qui favorisent la constitution d'un réseau étendu (Paula possède en effet le réseau le plus vaste de notre échantillon : 84 contacts). Paula, fille de père chilien et de mère française, a la double nationalité (franco-chilienne). Elle est née en France, où elle a vécu jusqu'à l'âge de six ans. Après le retour de la démocratie au Chili, ses parents ont décidé de s'y installer. Paula a grandi au Chili, où elle a été scolarisée. Au début de ses études universitaires, Paula s'est trouvée enceinte. Malgré le soutien de sa famille, le fait d'être une jeune mère a rendu difficile la poursuite de ses études en raison du manque de flexibilité des horaires à l'université. Paula et son compagnon, d'origine brésilienne, ont décidé d'aménager en France avec leur fils afin de poursuivre leurs études avec le financement de leurs parents, et en espérant obtenir une bourse ou exercer un travail. Selon l'interviewée, « *nous sommes partis un peu à l'aventure* ». Ils sont arrivés à Paris en 2002. Au bout d'un an, ils ont décidé de s'installer à Lyon car le séjour à Paris devenait compliqué : ils n'avaient pas trouvé de place pour leur fils à l'école maternelle, et ils habitaient loin de leur lieu d'études. Ils ont séjourné à Lyon pendant quatre ans. Elle affirme à ce propos : « *cette ville a été beaucoup plus accueillante, nous avons trouvé plusieurs amis français et nous avons commencé à élargir notre réseau. Nous nous sommes sentis mieux accueillis en France quand nous sommes arrivés à Lyon que quand nous sommes arrivés à Paris* ».

Si avant d'arriver à Lyon leur réseau amical était déjà étendu, il était alors constitué principalement par des chiliens. Plusieurs de ces contacts étaient des ex-camarades de l'Alliance française au Chili. En effet, les étudiants de cet établissement éducatif ont une haute mobilité vers la France ; Paula a

---

que nous avons employé dans notre recherche. En effet, Bidart mesure la quantité de discussions entretenues par les hommes et les femmes pendant une semaine. Molina, quant à lui, mesure le nombre de liens entretenus par les individus dans un laps de deux ans.

donc plusieurs amis du lycée résidant dans différentes villes françaises (59% de ses contacts chiliens).

Après leur séjour à Lyon, ils ont habité pendant deux ans au Brésil afin que le compagnon de Paula puisse y achever ses études. Ils sont ensuite rentrés de nouveau à Paris, où ils ont fait un master et plus tard un doctorat. Au moment de l'entretien, Paula avait trouvé un travail dans son domaine d'intérêt, ce qui était gratifiant pour elle mais l'obligeait à ralentir la réalisation de sa thèse.

L'une des caractéristiques de la personnalité de Paula est, comme elle l'affirme, « *d'être sociable* ». Mais elle participe en outre à différents cercles sociaux, ce qui favorise la rencontre de personnes. D'autre part, elle garde un contact étroit avec son réseau social chilien résidant au Chili, aussi bien en ce qui concerne la famille que les amis (surtout du lycée).

Comme nous l'avons précisé, le compagnon de Paula est brésilien, ce qui l'amène à entretenir des liens amicaux et de parenté par alliance au Brésil. En outre, il a un beau-frère résidant aux Etats-Unis avec son épouse et ses enfants ; ainsi, Paula et sa famille ont également un contact régulier (par visioconférences hebdomadaires sur Skype<sup>525</sup>) avec cette partie de la famille brésilienne. Comme le soutient Paula, ils effectuent ces échanges « *pour que les cousins puissent partager* ».

Étant donné que sa mère est française, Paula a une partie de sa famille (grande mère, tantes, oncles, cousins et cousines) résidant en France. Bien qu'ils n'habitent pas dans la même ville qu'elle, elle a avec eux un contact régulier. Avant de s'installer en France, elle rendait visite à sa famille française tous les trois ou quatre ans.

Nos avons évoqué les liens familiaux de Paula au Chili, au Brésil et en France ; cependant, son réseau est essentiellement amical, et il est constitué par des contacts de la même génération (69% d'entre eux sont des amis et 87% des jeunes adultes). En outre, son réseau est cosmopolite puisqu'il est composé de 46% de chiliens ou franco-chiliens, de 30% de français, de 17% des latino-américains et de 7% d'autres nationalités (notamment iranienne, algérienne, belge et espagnole). Ses contacts sont aussi répandus dans différentes villes et dans divers pays : 67% de ses contacts habitent en France, 19% au Chili et 14% dans d'autres pays (notamment la Colombie, l'Uruguay, la Nouvelle-Calédonie, le Japon, l'Arabie Saoudite, l'Espagne et les Etats-Unis).

Paula, son compagnon et son fils habitent à Paris dans un appartement plus grand que ceux de leurs amis, qui sont pour la plupart étudiants. Leur maison est donc un lieu de réunion. En outre, étant donné que leurs amis n'ont pas d'enfants, il est plus facile pour eux de se déplacer chez Paula, et

---

<sup>525</sup> Comme nous le verrons dans la quatrième partie de la thèse, Paula mobilise plusieurs dispositifs technologiques pour entretenir son réseau social.

plus confortable pour elle de les accueillir à la maison plutôt que d'organiser un baby-sitting pour son enfant.

La scolarisation de son enfant de neuf ans, les amitiés qu'il entretient dans ce cadre et les activités sportives auxquelles il participe, amènent Paula à avoir des relations avec les parents d'autres enfants. La vie du quartier où elle habite est également développée : les voisins se rendent réciproquement de petits services, et ceux qui ont des enfants s'organisent entre eux pour les garder de temps en temps.

Afin de pouvoir entretenir son vaste réseau social, Paula se sert de plusieurs dispositifs technologiques et non-technologiques, comme la correspondance épistolaire. En plus, elle et sa famille font des voyages fréquents au Chili et au Brésil, mais également dans d'autres pays où habitent leurs amis.

Malgré l'étendue du réseau de Paula, nous pouvons distinguer quatre groupes ou clusters qui ont tendance à la grégarité (coefficient de clustering 0.80<sup>526</sup>). Un premier groupe est constitué des contacts issus de son cercle universitaire pendant le doctorat. Un deuxième cluster compte des contacts rencontrés lors de son master. Un troisième groupe, plus grand, est constitué des contacts qui incluent sa famille au Chili et en France, la famille de son compagnon, ses amis de l'Alliance française – dont certains résident en France et d'autres sont rentrés au Chili après un séjour en France –, des amis du lycée qui ont toujours habité au Chili, et d'autres ex-camarades résidant dans d'autres pays. Enfin, le quatrième groupe, encore plus grand, est constitué par les amis et les connaissances de différentes nationalités (française, brésilienne, chilienne, espagnole) et résidant en France. Certains de ces connaissances sont anciennes, et d'autres sont plus récentes. Le passage de Paula par Lyon est enregistré dans ce cluster.

Ces quatre clusters ne sont pas très connectés entre eux, puisque la densité du réseau est de 25%. Les contacts centraux du réseau de Paula (considérant la centralité de degré<sup>527</sup>, la centralité intermédiaire<sup>528</sup> et la centralité de proximité<sup>529</sup>) sont son compagnon et son fils.

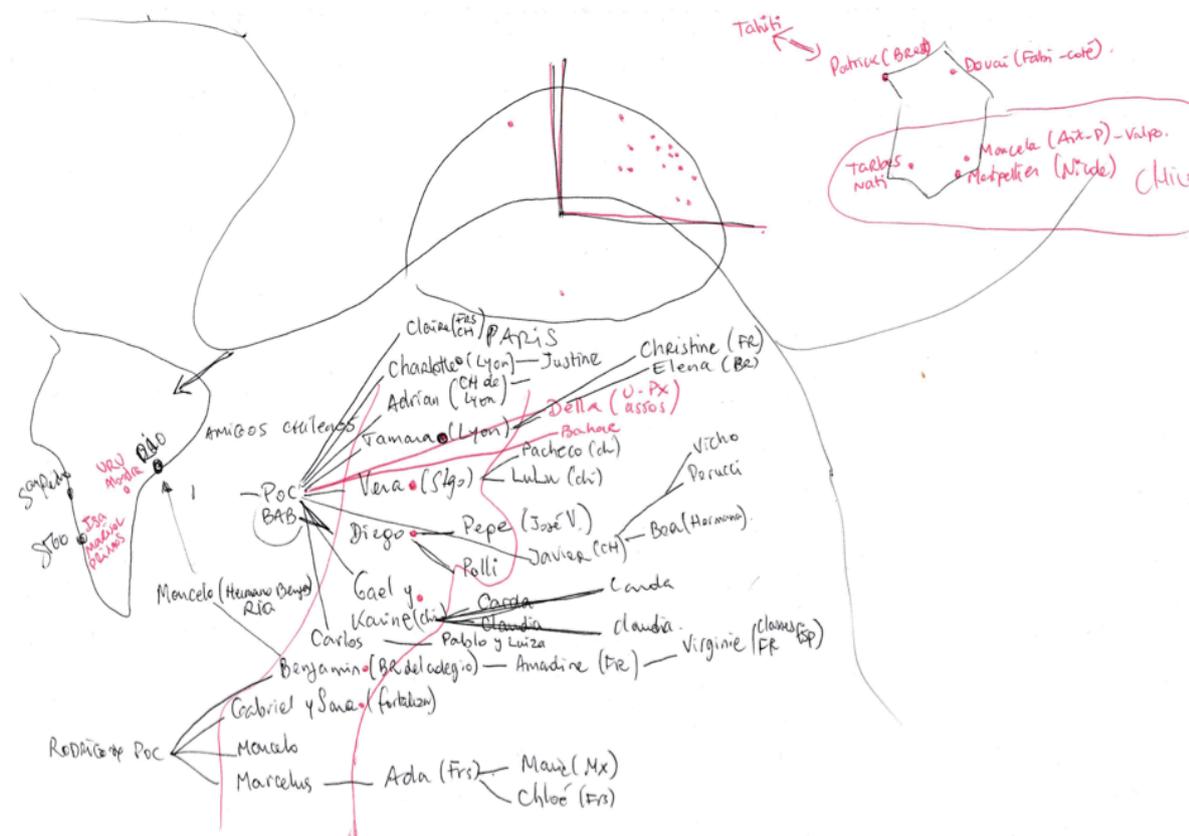
---

<sup>526</sup> Le coefficient d'agglomération ou « clustering coefficient » est une mesure de la possibilité que deux nœuds associés chacun à un même nœud soient associés entre eux. Autrement dit, à l'intérieur d'un cluster il y a un nombre élevé de cliques.

<sup>527</sup> Degenne et Forsé expliquent que la centralité de degré consiste « à mesurer la centralité d'un individu par son nombre de connexions aux autres ». Ainsi, un individu est central dans la mesure où il est fortement connecté aux autres membres du réseau et a par conséquent la capacité de contacter beaucoup d'autres membres. Degenne et Forsé, *Les réseaux sociaux*, p.156.

<sup>528</sup> Degenne et Forsé précisent que « l'intermédiaire d'un point vis-à-vis de deux autres se définit par sa faculté à se situer sur le chemin ou les chemins géodésiques reliant ces deux points » Ibid., p.160. Ainsi, du point de vue de la centralité intermédiaire, un contact est considéré comme central s'il est le seul point de connexion entre plusieurs autres contacts.

Le dessin de son réseau social, organisé par espaces géographiques, montre son étendue et sa diversité :



DESSIN 1 RESEAU SOCIAL PAULA

Sur ce dessin, on reconnaît trois espaces géographiques principaux. À gauche, on distingue l'Amérique du Sud, et en particulier les villes du Chili et du Brésil où habitent les contacts de Paula. Au milieu, on trouve la liste de ses liens résidant en France : d'abord les contacts les plus proches et, à partir d'eux, des liens d'intensité plus faible distribués en quatre colonnes différentes selon un ordre décroissant. Dans la partie supérieure, le cercle représente Paris, et les petits points à l'intérieur, les arrondissements où se concentrent les amitiés de Paula. A droite, un espace géographique imaginaire contient ses contacts résidant dans des pays autres que la France, le Chili et le Brésil. Les lignes et les flèches indiquent les rapports existant entre les différents contacts de son réseau social.

Ce dessin met en évidence que la représentation faite par les individus de leur réseau social peut être plus complexe et plus riche en explications que les graphes proposés par un logiciel de

<sup>529</sup> La centralité de proximité est une mesure qui calcule « non pas les seules connexions d'un individu à son voisinage, mais sa proximité à l'ensemble des membres du réseau ». Ibid., p.158.

visualisation. Ainsi, le dessin de Paula non seulement inclut ses liens et les relations entre ses contacts – qui sont les éléments de base d'un graphe –, mais il présente en outre quatre degrés d'intensité du lien. En plus, il met en valeur la diversité des origines à travers une distribution géographique à différentes échelles, depuis les continents jusqu'aux quartiers des villes, en passant par les pays.

Dans le cas de Paula, les éléments qui nous permettent de comprendre la taille étendue de son réseau social sont : la mobilité géographique (Chili, Paris, Lyon, Brésil et à nouveau Paris), l'implication dans plusieurs cercles sociaux pendant ses séjours dans différents lieux (amis du lycée résidant au Chili, amis du lycée résidant en France, amitiés nées en France, famille au Chili, famille en France, parenté par alliance avec des brésiliens, contacts du master, contacts de son travail, contacts liés à son fils, liens de voisinage), les conditions de vie (avoir un appartement grand et des amis prêts à se déplacer), et les caractéristiques de personnalité (Paula est de nature sociable, ce qui l'amène à entretenir des liens sur place et à distance<sup>530</sup>).

À l'opposé, on trouve exceptionnellement des jeunes adultes migrants qui ont des contacts plus réduits que leurs homologues et que les migrants d'autres âges. Tel est le cas de Sergio, 29 ans, franco-chilien, fils de chiliens né en France. Son réseau est constitué de 18 contacts.

Sergio raconte que son père a été le pionnier d'une migration familiale en chaîne. Son père a quitté le Chili à l'âge de 17 ans au moment du coup d'État, car il était persécuté comme militant politique de gauche. Il est parti en Argentine, ensuite au Brésil, et plus tard il a pris un bateau clandestin pour aller en Espagne, où il a appris que l'État français était en train d'aider les réfugiés politiques chiliens. Une fois arrivé en France, il a commencé à travailler dans un magasin de chaussures de luxe. Puisqu'il avait de l'expérience dans la fabrication de chaussures au Chili, il n'a pas eu grande difficulté à s'intégrer à ce type de travail. Sergio raconte que la patronne de son père lui a dit qu'elle avait besoin d'autres personnes comme lui. Le père de Sergio a donc fait venir un de ses frères et ensuite ses autres frères et sœurs ainsi que ses parents. L'une de ses sœurs était mariée au frère de la mère de Sergio ; c'est ainsi que celle-ci est arrivée en France, avec le reste de la famille. C'est en France que les parents de Sergio se sont connus.

Sergio a connu plusieurs déplacements géographiques dans sa vie. Son père a voulu rentrer au Chili en 1995. Malgré la réticence de sa mère, ils s'y sont installés tous deux, en ouvrant une petite entreprise de chaussures. Cette entreprise ayant échoué, ils sont retournés en France un an après. Pendant leur séjour en France ils ont aussi déménagé plusieurs fois. Dans les termes de Sergio :

---

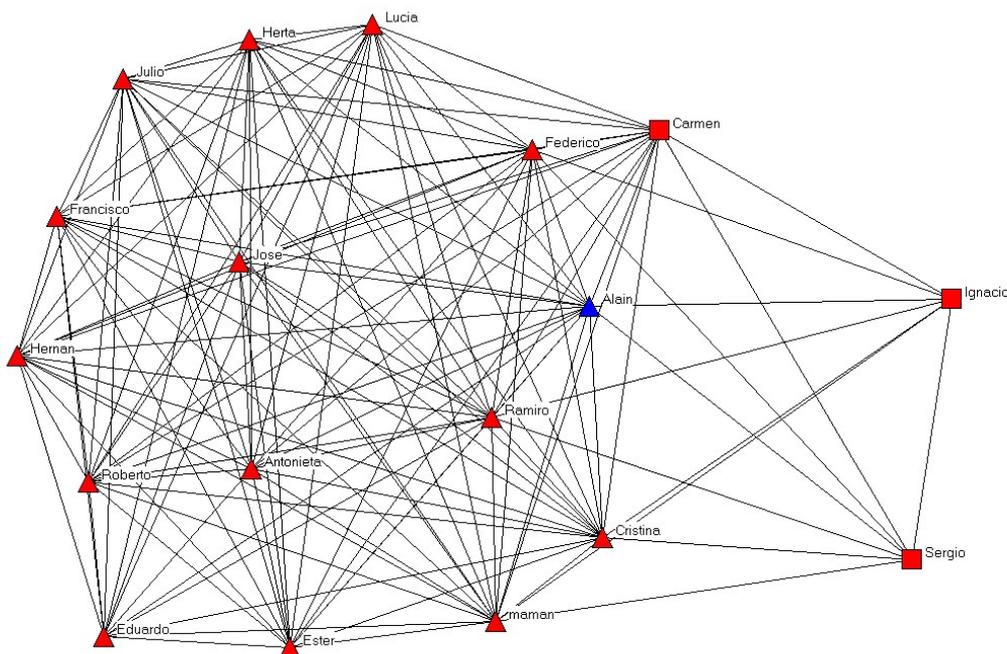
<sup>530</sup> 44% des liens de Paula ont été créés il y a 10 ans et plus, mais aussi 38% de liens entre 4 et 1 an. Cela révèle donc que Paula garde ses contacts anciens mais aussi qu'elle incorpore de nouveaux contacts en permanence.

« avec ma famille nous avons déménagé tous les ans quand j'étais petit ; je n'ai donc pas pu créer de liens à long terme. Mes proches, c'est ma famille ».

Quand Sergio avait 14 ans, son père est décédé. Ayant redoublé à l'école, Sergio a eu son bac à 19 ans. Il a ensuite obtenu un diplôme de BTS en électronique. Il s'est plus tard inscrit dans une École d'Ingénieur, mais il n'a pas fini ses études. Après quelques années de difficultés financières, sa mère et lui ont réussi à acheter un petit magasin de multiservice. Ils travaillent ensemble, avec un horaire bien rempli : du lundi au samedi de 9h30 à 21h. Ils ne peuvent donc pas développer des activités parallèles. Sergio est célibataire et il n'a pas d'amie.

Le réseau social de Sergio est constitué par 18 contacts, qui relèvent tous de liens familiaux. Comme on peut l'imaginer, ce réseau est dense (90%). Sergio affirme à ce propos : « tous les membres de ma famille habitent à 15 minutes (en voiture) maximum les uns des autres ». D'après les mesures structurelles de centralité de degré, de centralité intermédiaire et de centralité de proximité, ces mêmes personnes sont centrales dans le réseau de Sergio : sa mère, sa sœur, son oncle le plus proche et son cousin le plus proche. Du point de vue du cluster, nous identifions un seul groupe.

Sergio a plus de contacts adultes (61%) que de son âge. Les contacts adultes sont constitués notamment par ses oncles et ses tantes. D'autre part, 94% de ses contacts sont chiliens (ou franco-chiliens). En effet, le seul non-chilien de son réseau est le compagnon de sa mère. De nationalité française, il est également lié à la famille.



GRAPHE 1 RESEAU SOCIAL SERGIO

Ce graphe met en évidence la cohésion et la taille réduite du réseau social de Sergio. Les différentes couleurs correspondent aux diverses nationalités de ses contacts : en rouge, ses liens chiliens, et en bleu, son seul contact français. Les triangles représentent les contacts résidant en France, et les carrés, ceux qui habitent au Chili et qui sont liés aux contacts de France par des liens de parenté<sup>531</sup>.

À la différence de Paula, dont la maison est un espace de rencontre avec les amis, Sergio précise : « *mon appartement est petit ; donc, je ne peux pas inviter beaucoup de monde. J'invite juste les plus intimes, mes cousins* ».

En 2009, Sergio a fait un séjour au Chili pendant un mois. Il y a rencontré quelques membres de la famille de sa mère, notamment sa tante et ses cousins. Cependant, il ne garde pas beaucoup de contact avec eux. Il déclare : « *parfois je communique par e-mail mail avec les personnes que j'ai rencontrées au Chili, mais étant donné que je n'ai pas grandi avec eux, je n'ai pas créé de liens* ». Cela explique que 82% de ses contacts résident en France.

Plusieurs facteurs nous aident à comprendre la taille réduite du réseau social de Sergio : une migration familiale en chaîne qui a favorisé une cohésion dense du groupe ; les nombreux déménagements que Sergio a vécus depuis son enfance ; le travail aux côtés de sa mère, avec un emploi du temps qui ne lui permet pas de participer à d'autres cercles sociaux. Même si parfois être célibataire augmente la sociabilité extérieure<sup>532</sup>, ce n'est pas le cas de Sergio.

Les histoires de vie de Paula et de Sergio – qui présentent respectivement le réseau le plus étendu et le plus petit chez les jeunes adultes – sont opposées à plusieurs égards, mais elles ont en commun les multiples mobilités physiques. Si cette mobilité a permis à Paula de nourrir son réseau, cela est dû à son investissement dans la préservation de ses liens une fois la co-présence finie. Au contraire, Sergio n'entretient pas à distance ses relations du passé, puisque le rapport avec ces contacts ne s'est pas traduit dans la création d'un lien. Selon sa conception, un lien est le partage du quotidien à long terme.

Un autre cas est celui de Jorge, 32 ans, arrivé en France en 2007 dans le cadre de ses études. Son récit de mobilité débute avec les expériences de déplacement vécues depuis son jeune âge :

---

<sup>531</sup> Nous avons mentionné dans la partie consacrée au cadre méthodologique que nous n'avons pas réussi à obtenir le dessin du réseau social de tous les interviewés, car certains n'ont pas voulu le faire. C'est pourquoi nous présentons ici le graphe à la place du dessin. Toutefois, dans les cas où nous avons obtenu un dessin, nous privilégions cette source qui montre la manière dont les migrants représentent leurs propres réseaux. Ce choix s'explique par le fait que ces images sont riches en explications explicitées dans le dessin même ou bien développées dans la description que les migrants ont faite pendant sa réalisation. De même, ces dessins nous permettent d'explorer de nouvelles manières de visualiser les réseaux, au-delà des formes traditionnelles proposées par les logiciels.

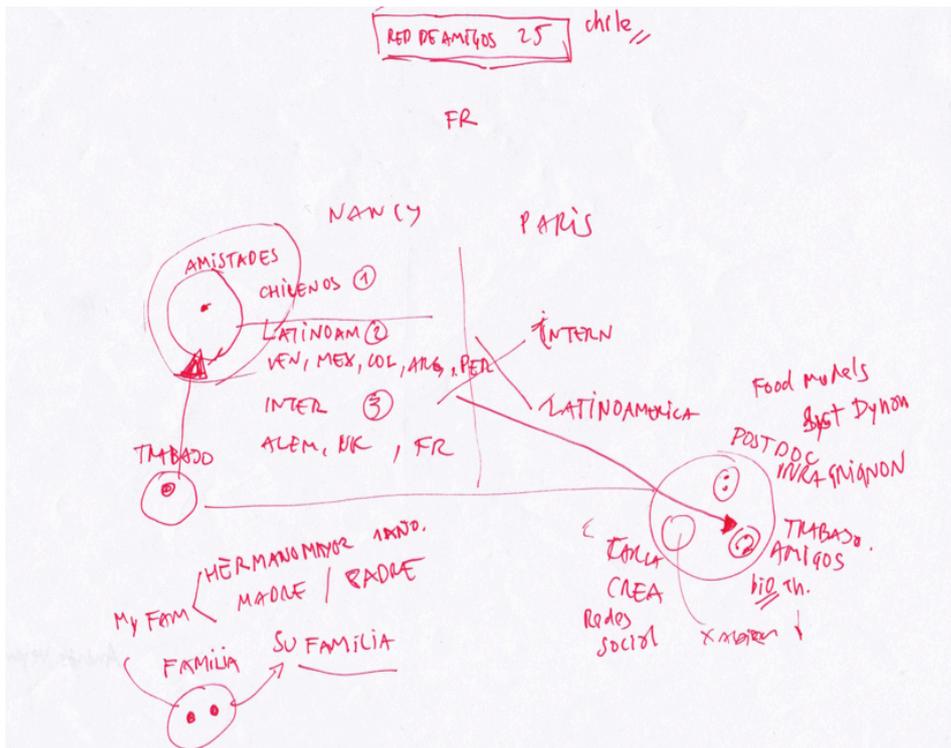
<sup>532</sup> Comme c'est le cas de Gustavo, que nous présentons dans la page 203.

*J'ai quelque expérience en matière de mobilité, parce que mon père est ingénieur de forêt et quand j'ai commencé l'école nous sommes partis habiter en Patagonie (sud du Chili). Mon frère et moi étions dans une école à la campagne ; plus tard, nous avons déménagé dans une ville de Patagonie pour continuer nos études là-bas. Ensuite, nous avons déménagé à Puerto Varas en essayant de monter vers le nord parce que toute la famille habitait à Santiago et qu'en plus dans le sud il n'y avait pas d'universités, alors que les études étaient quelque chose d'important pour mes parents. Quand j'ai commencé le lycée, nous avons aménagé à Santiago. J'ai eu des amitiés qui n'ont pas duré longtemps, et je n'ai pas de liens affectifs avec les endroits. En arrivant à Santiago j'ai suivi ma scolarité au lycée et après j'ai commencé l'université. Voilà une autre coupure avec mes relations...*

Une fois arrivé en France, Jorge a commencé ses études à Nancy. Pendant les quatre ans de doctorat, il a participé à différentes écoles d'été à Lyon et ailleurs, où il est entré en contact avec divers laboratoires de recherche. Les contacts établis pendant cette période, notamment avec une communauté de latino-américains, lui ont permis ensuite de commencer son post-doctorat à Paris. Au moment de l'entretien, il était en couple avec une polonaise.

Le réseau social actuel de Jorge est composé de 27 contacts : 78% d'entre eux sont personnes de sa même génération – principalement des hommes (87%) –, et 22% sont des personnes adultes. La nature des liens est diverse : 22% sont des contacts familiaux, 56% sont des contacts amicaux, 15% sont des contacts académiques et 4% sont des connaissances.

Nous avons demandé à Jorge de dessiner son réseau social. Pendant son élaboration, il a expliqué qu'il procéderait par type de relations : d'abord les amis proches – principalement des chiliens (48%) et des latino-américains (15%, dont des colombiens, des mexicains, des vénézuéliens et des argentins) – ; ensuite ce qu'il appelle les « contacts internationaux » (26%, dont des polonais, des russes, des espagnols, des allemands et des anglais), et enfin les amis de nationalité française (11%).



DESSIN 2 RESEAU SOCIAL JORGE

Ce dessin est organisé en fonction des cercles sociaux, des types de liens et de l'origine ethnique des contacts du migrant. On remarque ici la faible connexion entre ces différents contacts : le groupe d'amis au Chili dans la partie supérieure ; au milieu, le réseau de contacts en France (où on distingue les villes de Nancy et de Paris), et dans la partie inférieure, les liens familiaux résidant au Chili. À droite, une sorte de « zoom » sur les contacts qui habitent en France nous permet de constater que les différents cercles sociaux dans lesquels ce migrant participe en France ne sont pas non plus connectés entre eux.

En ce qui concerne sa famille, elle habite au Chili, tandis que celle de son amie habite en Pologne. Ses contacts amicaux au Chili ne sont plus très nombreux. Comme il le raconte, avant de quitter le Chili il avait un groupe d'amis nourri et dense, mais maintenant ce cercle s'est dilué. Jorge déclare qu'il n'entretient pas beaucoup de liens à distance. En effet, il n'utilise ni Facebook, ni Skype, ni Messenger, et ses communications à l'international, peu fréquentes, passent par le courrier électronique. Les nombreux déplacements géographiques vécus depuis son enfance et le manque d'entretien des rapports à distance l'ont amené à perdre plusieurs liens. Ainsi, seulement 19% de ses contacts datent de 10 ans ou plus.

Les contacts de Jorge résident principalement au Chili, en France (Nancy et Paris) et en Pologne ; mais, à leur tour, ces différents contacts amicaux, de travail ou familiaux, ne sont pas très connectés entre eux (densité 0,15). Dans ce réseau on distingue cinq clusters : deux clusters sont constitués

chacun d'un contact et se trouvent isolés du reste du réseau (il s'agit d'amis étrangers que Jorge a connus à l'époque de son séjour à Nancy) ; le troisième cluster correspond aux autres contacts demeurant à Nancy ; le quatrième cluster est constitué des contacts résidant au Chili (la famille et les amis) ; enfin, le cinquième cluster rassemble les amis et les connaissances de Jorge résidant à Paris, son amie et la famille et les amis de celle-ci. Ce dernier cluster regroupe les contacts les plus récents. La seule personne centrale (selon les mesures structurelles de centralité de degré et de centralité intermédiaire) est Olga, son amie.

Comme nous pouvons l'observer, ce réseau est assez cosmopolite mais montre une faible présence des contacts français. Jorge en donne l'explication suivante : *« il est normal que la majorité des étrangers se réunissent entre eux. Les étrangers ne font pas les mêmes choses que les français, ils ne visitent pas les mêmes endroits. Les français ont des cercles d'amis en dehors de l'université, et ces cercles sont assez fermés »*.

Il est intéressant de remarquer que Jorge utilise le vocable « étranger » et non celui de « migrant » pour décrire sa situation et celle de ses contacts. Nous avons repéré cette distinction dans d'autres récits d'étudiants chiliens. Cela nous conduit à penser qu'ils vivent leur expérience internationale avec un statut particulier qui tient au motif de leur déplacement (faire des études, et non intégrer le marché du travail) et à la durée limitée de leur séjour (une fois les études achevées, ils perdent leur statut d'étudiant étranger) : des facteurs qui les protègent de la stigmatisation associée au mot « migrant ».

En outre, cet extrait met en évidence que le manque de partage de codes sociaux, l'absence d'une histoire en commun, autrement dit, le fait d'avoir des manières différentes de vivre, peut générer une distance avec la société d'origine et engendrer des ressemblances avec d'autres étrangers, malgré les origines diverses qu'ils peuvent avoir.

À la différence de ce qu'on constate parmi les jeunes adultes, les hommes ont plus de contacts (33 en moyenne) parmi les adultes que les femmes (28 en moyenne). On constate le phénomène inverse chez les personnes âgées (34 contacts pour les femmes et 23 contacts pour les hommes).

En règle générale, la sociabilité des adultes est moins étendue que celle des jeunes adultes. Cependant, nous avons trouvé des exceptions. Gustavo, 52 ans, célibataire, sans enfants, a 68 contacts actifs<sup>533</sup>. Son réseau social est le deuxième en étendue parmi ceux que nous avons recensés.

---

<sup>533</sup> Cependant, Gustavo est aussi un des interviewés qui déclare avoir perdu un nombre important de liens (32 contacts).

Gustavo est chilien, originaire d'une famille de gauche. Au moment du coup d'État, son frère aîné étudiait en Russie<sup>534</sup>. En raison de la situation politique au Chili et des liens de sa famille avec la politique, ses possibilités d'étudier étaient limitées. Son frère lui a donc proposé d'aller le rejoindre à Moscou, où Gustavo est arrivé à l'âge de 17 ans pour étudier l'agronomie. Il a ensuite suivi une formation d'ingénieur civil et a obtenu plus tard un diplôme d'avocat. Il a fait des déplacements fréquents en Bulgarie dans le cadre de ses études, et vers la Suède et l'Allemagne pour travailler pendant les vacances avec des contacts chiliens de son frère exilés dans ces pays.

En Bulgarie il a connu un chilien dont la famille résidait en France. Après une dispute avec son frère, il a décidé de faire appel à ce contact pour partir en France : *« je ne pouvais pas rentrer au Chili, j'en avais l'interdiction puisque je n'avais pas fait le service militaire. Je n'avais donc pas d'autre possibilité que celle que me donnait mon contact. Mais s'il avait habité en Chine, je serais parti en Chine. Ça m'aurait été égal »*.

En France, Gustavo a retrouvé un ami chilien qu'il avait rencontré à Moscou. Ils sont devenus très proches, et plusieurs histoires dans le récit de vie de Gustavo ont eu lieu en compagnie de cet ami. Une expérience marquante a été de vivre tous les deux dans la rue pendant quelques mois et de réussir ensemble à sortir de cette situation de SDF<sup>535</sup>. Il raconte que dans cette période *« parfois on ne se lavait pas pendant deux ou trois jours, mais on portait toujours une cravate, je ne sais pas pourquoi, je crois que c'était juste pour garder les apparences »*. Cette pratique renforce l'idée que dans une mobilité sociale descendante l'individu essaie de préserver certains aspects de sa position sociale d'origine.

Les compétences et l'expérience que Gustavo a acquises pendant qu'il a vécu dans la rue et tout au long de sa trajectoire migratoire, ont eu un impact dans sa mobilité physique, sociale et relationnelle. Il ne se sent pas attaché à un lieu géographique – il se définit comme un migrant pour toute sa vie –, il a appris s'adapter à des conditions sociales difficiles – il s'est débrouillé dans la précarité, il a vécu des étapes de réussite économique après lesquelles il a tout perdu et a dû recommencer à nouveau –, et au niveau relationnel il reconnaît avoir une capacité pour établir des liens avec des personnes de milieux socioéconomiques, de pensées idéologiques, et d'orientation sexuelle différents.

---

<sup>534</sup> Rodriguez précise qu'« entre les années 1960 et 1989, l'Union Soviétique et l'ensemble des pays socialistes ont promu une vaste politique de collaboration scientifique et culturelle avec les pays en voie de développement... En Amérique latine, des milliers de jeunes provenant des classes moyennes et défavorisées profitèrent de cette possibilité » Rodriguez, « Latino-américains en Europe de l'Est. Une histoire d'affinités électives. », p.94.

<sup>535</sup> SDF, « Sans domicile fixe », est une personne qui réside dans la rue.

Gustavo a exercé des activités très variées : il a travaillé dans le bâtiment, dans le commerce, dans la restauration et dans l'enseignement, parmi d'autres. Il a également fait un DEA<sup>536</sup>. Sa vie sociale a été aussi très active : par exemple, il faisait partie d'un club chilien de football et d'un groupe de discussion d'intellectuels réfugiés latino-américains.

Gustavo a vécu entre deux mondes : d'une part celui des migrants sans papiers et des SDF, dont les conditions sont par définition très difficiles, et d'autre part celui des migrants avec papiers, cultivés et insérés dans le marché du travail. Son réseau social rend compte de cette expérience de vie.

Malgré la diversité des espaces sociaux que Gustavo fréquente, 73% de ses contacts sont chiliens ou franco-chiliens, et la majorité d'entre eux réside au Chili (63%). Bien que Gustavo habite hors du Chili depuis 35 ans, l'importance de ces pourcentages s'explique par le fait qu'il entretient de nombreux liens avec sa famille et avec ses amis d'enfance résidant au Chili au moyen d'interactions médiatisées (principalement par téléphone) mais aussi à travers des voyages fréquents<sup>537</sup> à sa petite ville d'origine au nord du Chili. Ainsi, 45% de son réseau social réside dans son pays d'origine. Les relations de Gustavo au Chili reproduisent le même phénomène d'oscillation entre deux mondes : l'un populaire, et l'autre cultivé. Gustavo raconte à cet égard :

*Je téléphone tous les jours au Chili, notamment à ma mère car elle a 94 ans et elle peut s'en aller à tout moment. J'appelle aussi une fois par semaine ma sœur, mes nièces et mes deux amis d'enfance. Tous les gens de mon village me connaissent depuis que je suis né. Je téléphone également à Pedro, un autre ami, une fois par mois. Ah, il y a aussi celle qui était ma maîtresse quand j'avais 19 ans, avec elle je me communique par internet et par téléphone, mais principalement par téléphone... Même si je suis diplômé et si j'ai fait des études, je n'ai aucun problème avec personne : je peux entrer en relation avec tout le monde, avec ou sans argent. En fait, si quelqu'un m'observait tel que je suis dans mon village, il ne comprendrait rien : un jour on peut me voir échanger avec la plus grande ivrogne, et le lendemain me voir avec l'homme le plus riche de la région. Je peux être dans le bar le plus pourri, ou en train de manger dans le restaurant le plus cher. Je crois que c'est pour ça que les gens de mon village m'apprécient beaucoup, je ne suis pas pédant.*

Nous observons que le fait d'être originaire d'un village, où la cohésion de groupe est grande, favorise le développement de nombreux liens, dont certains sont entretenus à la distance et d'autres peuvent être régulièrement réactivés (dans le cas de Gustavo, lors de ses voyages annuels). Ce

---

<sup>536</sup> Le diplôme d'études approfondies (DEA) était un diplôme national de l'enseignement supérieur français de troisième cycle délivré jusqu'en 2005 avant d'être remplacé par la seconde année du Master.

<sup>537</sup> Après 11 ans d'interdiction de rentrer au Chili, Gustavo y séjourne tous les ans pendant un mois ou un mois et demi.

constat a été fait également par Degenne et Forsé, qui affirment que « dans une société paysanne ou dans une communauté villageoise les différents cercles se recouvrent plus largement<sup>538</sup> ».

Étant donné que Gustavo est célibataire, il a une sociabilité ouverte<sup>539</sup>, proche de celle des jeunes<sup>540</sup>. La majorité de ses contacts sont des hommes (75%), et ils appartiennent à sa même tranche d'âge (85%). Cela explique également que les relations prédominantes dans son réseau social soient de type amical (79% de ses contacts sont définis par lui comme des amis). Le cas de Gustavo est exemplaire pour renforcer l'idée que le cycle de vie, plutôt que l'âge, a un poids important sur l'étendue du réseau social. À cet égard, Bidart affirme : « l'âge doit être mis en rapport avec les étapes du cycle de vie (principalement, le mariage et la naissance des premiers enfants) qui en marquent le déroulement. Le fait de vivre seul ou en famille est parfois plus déterminant en effet que l'âge en lui-même<sup>541</sup> ».

Si Gustavo est entouré de nombre de contacts qu'il considère comme des « amis », la description qui accompagne cette affirmation laisse entendre qu'il y a des différences d'intensité dans ces liens. D'une part, les liens plutôt faibles concernent les « amis » avec qui il discute de sujets intéressants et avec qui il passe des soirées. D'une autre part, les liens forts concernent les « amis » avec qu'il partage des confidences et des intimités. Ces derniers sont principalement des amis d'enfance résidant au Chili. Cependant, l'amitié comme une ressource sociale pour recevoir un soutien pratique n'apparaît pas dans le récit de Gustavo. En effet, l'expérience d'avoir vécu dans la précarité et d'avoir surmonté cette épreuve génère en lui le sentiment de s'être « forgé tout seul », selon ses propres mots.

Le réseau social de Gustavo est constitué de 68 contacts actifs. Il rend compte de son parcours de mobilité et des cercles sociaux auxquels il participe ou a participé en gardant des liens. Son réseau présente une densité moyenne (36%).

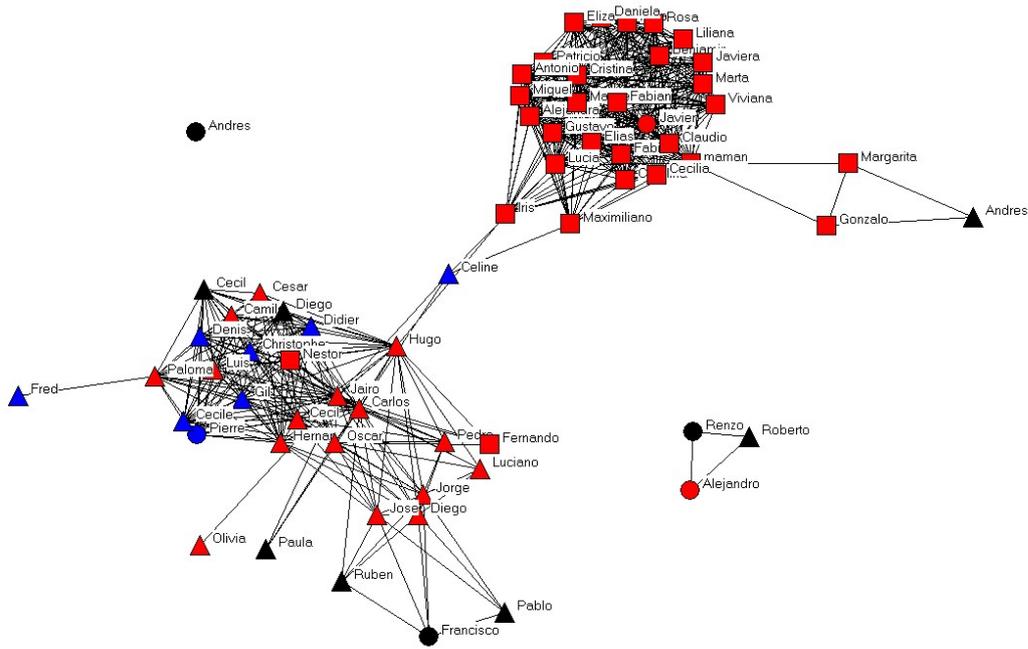
---

<sup>538</sup> Degenne et Forsé, *Les réseaux sociaux*, p.46.

<sup>539</sup> Bardin affirme que la vie en couple (notamment s'il y a des enfants) intensifie les liens avec la parenté et entraîne un rétrécissement de l'éventail d'interlocuteurs, notamment amicaux. Elle soutient que « la vie en solitaire marque aussi le type de relations interpersonnelles par téléphone. Habiter seul induit une disponibilité favorisant un investissement plus important dans les relations à autrui médiatisées [...] cela concerne les jeunes [...] mais ceux-ci n'ont pas le monopole de l'ouverture externe au domicile vers un réseau d'amis : les célibataires plus âgés, les divorcés, et surtout les monoparents. » Bardin, « Du téléphone fixe au portable », p.119.

<sup>540</sup> Bidart observe à cet égard : « il semblerait par ailleurs qu'un célibat tardif ou un divorce rapproche des comportements typiques de la jeunesse, retarde le vieillissement, en tout cas en ce qui concerne ces modes de sociabilité. » Bidart, *L'amitié, un lien social*, p.194.

<sup>541</sup> Ibid., p.193.



**GRAPHE 2 RESEAU SOCIAL GUSTAVO**

Dans ce graphe nous identifions deux grands groupes. Le groupe d'en haut représente le réseau de Gustavo résidant au Chili. Ce groupe est constitué notamment par des personnes de son village, ce qui explique sa densité – la couleur rouge symbolise la nationalité chilienne, et la forme carrée, le Chili comme pays de résidence. Le deuxième grand groupe est constitué par les liens résidant en France (représentés par la figure du triangle). Ce groupe comporte des contacts français (en bleu), chiliens (en rouge) et étrangers de nationalité autre que la chilienne (en noir). Quelques contacts français et chiliens relient ces deux groupes. Nous observons ainsi que cette configuration est marquée par la binationalité, puisque les contacts résidant dans des pays autres que le Chili et la France (signalés avec les cercles) sont rares.

À l'opposé, on trouve le cas d'Eduardo dont le réseau – le plus petit de notre échantillon – est constitué de 14 contacts. Eduardo, 43 ans, est arrivé en France « par accident », comme il l'affirme. Il raconte que le compagnon de sa sœur lui avait proposé de le rejoindre en Espagne, où il lui trouverait un travail en tant qu'ouvrier dans le domaine des installations téléphoniques.

Eduardo raconte qu'il a toujours eu envie de partir à l'étranger, ce qui n'avait pas été possible jusqu'alors : « Depuis tout petit je suis "patiperro"<sup>542</sup>. Je suis de Santiago, mais j'ai été élevé dans la rue et j'ai toujours eu envie de partir. J'avais déjà essayé de partir aux États-Unis, au Canada

<sup>542</sup> « Patiperro » est une expression chilienne qui vient de « patas de perro » (en français « pattes de chien »), en faisant référence aux chiens qui déambulent dans la rue. L'expression « patiperro » fait donc allusion aux personnes qui aiment être en voyage.

*et en Australie, mais ce n'était pas donné. Pour l'Espagne, je me suis dit : ça y est, c'est mon opportunité ».* Par ailleurs, Eduardo venait de divorcer. Il est arrivé en Espagne en 2001.

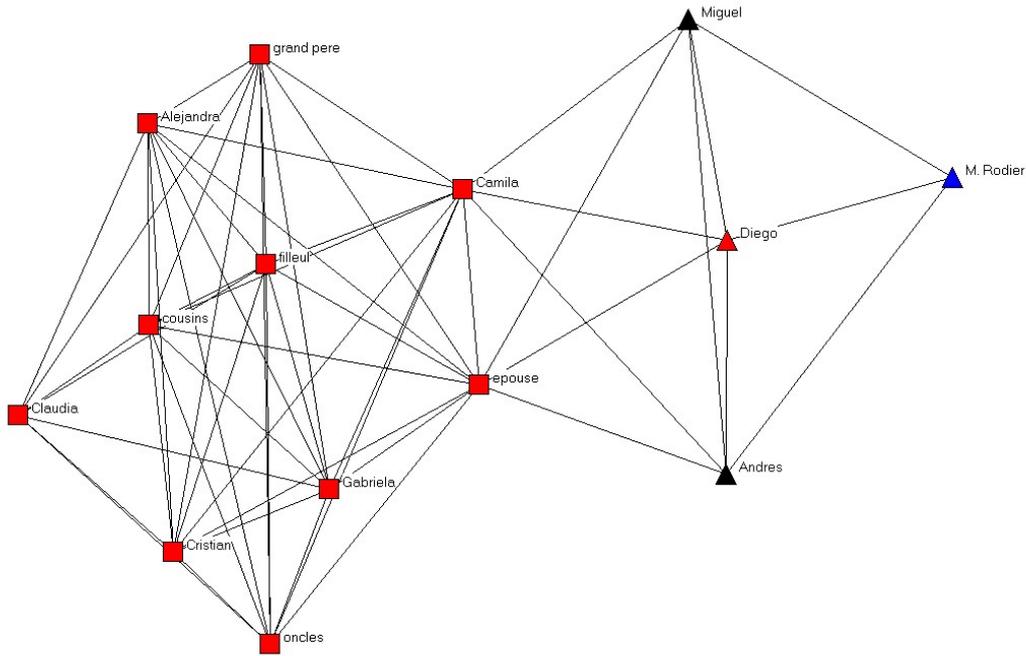
Bien que les conditions de travail qu'on lui avait promises n'aient pas été respectées, il n'a pas voulu rentrer au Chili « la queue entre les pattes », selon son expression. Il a donc cherché un travail dans un restaurant et il a essayé ensuite de travailler à nouveau avec le compagnon de sa sœur, sans réussir à s'installer dans un bon travail.

Eduardo a donc décidé de se présenter à la Légion Étrangère à Perpignan, dont il avait pris connaissance par une émission de télévision au Chili. Eduardo est arrivé en France en 2002. Après 25 jours de démarches de candidature, il a été recruté dans ce volet militaire.

Eduardo a passé quelque temps en Perpignan, plus tard il a été envoyé en mission à Guyane, et ensuite à Paris. Il s'est mis en couple avec une chilienne résidant au Chili, avec qui il a eu une fille. Il a décidé de faire venir sa compagne et sa fille en France, mais l'administration française leur a refusé le visa de long séjour. Ainsi, elles sont venues à Paris pour les trois mois que permet le statut de touriste.

Au moment de la visite de sa famille, Eduardo est tombé malade d'un cancer. Nous avons réalisé l'entretien dans la chambre du centre de santé où il recevait son traitement de chimiothérapie depuis six mois. Il continue d'être lié à la Légion étrangère, mais il n'est plus actif. Son souhait est d'être soigné en France pour pouvoir ensuite rentrer au Chili, car dans ce dernier pays il n'y a pas de sécurité sociale.

Son réseau social est restreint ; les personnes avec qui il maintient le plus de contact sont sa femme, sa fille et quelques camarades de la Légion Étrangère. Il entretient des relations moins fréquentes avec certains membres de sa famille au Chili, notamment son frère et sa sœur. Quand il était au Chili, la famille se réunissait autour de lui ; mais, à la suite de mauvaises expériences (il a envoyé de l'argent et celui-ci a été mal utilisé), Eduardo a coupé certains de ses liens familiaux.



**GRAPHE 3 RESEAU SOCIAL EDUARDO**

Dans ce graphe nous observons deux clusters connectés entre eux par les deux contacts centraux de ce réseau : la femme d’Eduardo et sa fille, Camila. Les liens groupés à gauche correspondent aux contacts familiaux résidant au Chili. Ils sont représentés par les carrés – qui symbolisent les liens de parenté – et par la couleur rouge – qui signifie la nationalité chilienne. De leur côté, les quatre liens placés à droite sont les contacts résidant en France : les triangles symbolisent le type de lien – amical – et la couleur, la nationalité – en bleu, le contact français ; en noir, les deux contacts latino-américains et en rouge, son ami chilien résidant en France.

Ayant eu quelques problèmes liés à l’utilisation de Facebook, il a décidé de restreindre ses communications médiatisées : il utilise Skype et Messenger, mais ses seuls contacts sont sa femme et son frère. Maintenant il a la contrainte sociale de devoir répondre aux membres de sa famille qui demandent des nouvelles sur son état de santé. Il a choisi de leur envoyer des cartes postales pour les remercier de leur soutien.

Par ailleurs, sa maladie ne favorise pas sa participation dans une vie sociale active. En outre, il n’a pas gardé les contacts qu’il a établis au long de sa vie, d’une part parce qu’il ne s’investit pas dans l’entretien des liens à distance, et d’autre part à cause de mauvaises expériences (conflits, disputes) avec certains de ses anciens liens. Eduardo réfléchit à ce propos :

*Ce que je constate, c’est que dans la vie on connaît des gens dont certains nous apportent des choses mais d’autres nous font vivre de mauvaises expériences. Ces personnes restent dans le passé, mais on rencontre des gens nouveaux. Dans ma vie j’ai perdu de très bons*

*amis, qui étaient presque comme mes frères, car je ne suis pas revenu en arrière pour reprendre contact avec eux... Depuis que je suis parti en Espagne je n'ai plus de contact avec mes amis du Chili, mais j'en ai trouvé de nouveaux à la Légion étrangère. Si un jour Marcelo (un ami de la Légion étrangère) part, je ne vais pas continuer à communiquer avec lui. Je suis honnête avec lui et il l'est aussi avec moi, mais je ne vais pas garder le contact avec lui parce que l'amitié a des limites. Pourtant, j'en garderai sans doute un très bon souvenir.*

Les cinq exemples que nous avons analysés nous permettent d'identifier des facteurs qui favorisent ou qui empêchent le développement de réseaux sociaux étendus. Dans le cas de Sergio et de Jorge (deux exemples de réseaux réduits), ils ont en commun le fait d'avoir vécu plusieurs déplacements depuis l'enfance qui ont rendu difficile la conservation de leurs liens. Tous deux déclarent ne pas avoir de temps pour s'investir dans des activités parallèles, ce qui les circonscrit dans des cercles bien précis, surtout dans le cas de Sergio, dont le cercle familial a une haute cohésion. De son côté, Jorge possède un réseau à faible cohésion constitué par son groupe académique (d'où dérivent ses amitiés les plus proches), par son cercle familial au Chili, par le cercle familial qui regroupe sa compagne et la famille de celle-ci, et par son cercle d'amis au Chili (qui n'est réactivé que lors de ses voyages car il ne s'investit presque pas dans l'entretien des liens à distance). Pour sa part, Eduardo – le troisième exemple de réseau social restreint – a en commun avec Sergio d'appartenir à un cercle social dense et restreint (celui de sa famille nucléaire) et de ne pas participer à d'autres activités (dans son cas, à cause de la maladie). Également, le manque d'entretien des liens à distance le conduit à perdre systématiquement ses contacts une fois que la relation présente est finie.

Il est intéressant de remarquer que dans le cas de Gustavo, comme dans celui de Paula et de sa famille, la mobilité a favorisé l'établissement de nombreux contacts. Cependant, la mobilité physique peut aussi générer la perte de liens. En particulier, il est plus difficile de maintenir les contacts de l'enfance et de l'adolescence lors des changements de parcours, comme nous l'avons vu dans les cas de Jorge, de Sergio et d'Eduardo. Nous pouvons en conclure que la mobilité physique peut être un facteur d'élargissement du réseau social, à condition que les liens à distance soient entretenus.

Ayant un réseau social étendu, Paula et Gustavo ont en commun non seulement la mobilité et l'entretien des liens à distance, mais aussi la participation à de multiples cercles sociaux, ce qui contribue à élargir l'ensemble de leurs relations. Certains de leurs contacts ne sont pas considérés comme des amis, mais plutôt comme des contacts d'amis qui sont entrés dans leur réseau par des activités en commun, ou comme des « connaissances chères », selon les termes de Paula. Parmi les relations considérées comme amicales, il existe des degrés différents. Nous avons remarqué

précédemment la distinction faite par Gustavo entre les amis pour discuter et pour partager des activités, et les amis pour se confier. Le dessin de Paula met aussi en évidence les divers degrés d'intimité : ceux qu'elle considère comme ses « amis de l'âme », placés dans la première colonne, représentent ses liens forts, tandis que les amitiés à intensité plus faible sont distribuées en ordre décroissant dans les autres trois colonnes. Également, Paula et Gustavo se réfèrent à plusieurs de leurs contacts comme des « amis proches », bien que les rencontres et les communications se fassent à distance et ne soient pas fréquentes. Dans ces cas, l'amitié se renouvelle lors de chaque voyage au Chili, mais la relation reprend, au dire des interviewés, « comme si on s'était vus hier ».

## 1.2. L'HOMOPHILIE

Degenne et Forsé rappellent que « le réseau personnel d'un individu, loin de correspondre à un échantillon au hasard, est toujours un échantillon basé sur l'homophilie<sup>543</sup> ». Nos résultats montrent, sans surprise, que l'homophilie est présente dans les relations des migrants chiliens, et qu'elle concerne la similitude sociale (niveau d'études, statut socioprofessionnel, âge, ressources économiques, etc.), mais aussi la nationalité.

Pour sa part, Bidart ajoute que « le fait que les liens interpersonnels en général, les amitiés en particulier, ne se répartissent pas dans le champ des divisions sociales de façon aléatoire, mais répondent à une mise en concordance des appartenances de classe, de sexe et d'âge, traduit indiscutablement leur inscription sociale<sup>544</sup> ». Ainsi, cette orientation vers la similarité répond à une liberté de choix, mais elle est aussi circonscrite aux possibilités de rencontrer des personnes semblables du point de vue de leurs caractéristiques sociales. Le plus souvent, ces rencontres ne sont pas faites au hasard mais sont effectués dans le cadre des cercles sociaux<sup>545</sup> d'appartenance et par les liens existants dans les réseaux. Ainsi, le contexte favorise une certaine homogénéité sociale. Certes, le seul partage d'un contexte n'assure pas l'établissement d'un lien et d'une relation sociale, car ces derniers supposent – comme nous l'avons mentionné dans l'introduction de cette partie – que le lien dépasse la simple interaction et qu'il soit maintenu dans le temps. Nonobstant, le contexte donne le cadre de la possible création du lien, en introduisant une « situation sociale ». Pour Erving Goffman, une « situation sociale se produit dès que deux ou plusieurs individus se trouvent en présence mutuelle immédiate, et se poursuit jusqu'à ce que l'avant-dernière personne

---

<sup>543</sup> Degenne et Forsé, *Les réseaux sociaux*, p.41.

<sup>544</sup> Bidart, *L'amitié, un lien social*, p.42.

<sup>545</sup> Si jusqu'à présent nous avons considéré les cercles sociaux comme des groupes dont l'ensemble des individus se connaissent entre eux, il est également possible que les individus appartenant à un même cercle social ne se connaissent pas. D'après Degenne et Duplex, dans ce cas « ils se reconnaissent à travers des comportements, des pratiques qui manifestent leur appartenance à ce cercle ». Degenne et Duplex, « L'acteur social et son réseau », p.6.

s'en aille<sup>546</sup> ». Ainsi, une interaction maintenue dans le temps et génératrice d'un lien possède un caractère à la fois singulier et évolutif selon les circonstances.

Nous analyserons maintenant les variables d'âge et de sexe dans la configuration des réseaux des migrants. La variable de la nationalité sera abordée séparément, puisqu'elle nous amène à analyser l'intégration relationnelle des migrants. Concernant la variable socio-économique, moins évoquée dans les récits, elle sera traitée de manière transversale pour rendre compte des exceptions mentionnées par les migrants à propos de l'établissement de liens avec des personnes de milieux sociaux différents.

### ***La variable de l'âge dans la configuration du réseau social***

En règle générale, il existe une corrélation entre l'âge de l'interviewé et l'âge majoritaire de son réseau social. Ce constat n'est pas nouveau : en effet, Bidart affirme que l'affinité d'âge est « la plus massive, comparée aux homophilies portant sur d'autres caractéristiques<sup>547</sup> ».

Parmi les contacts des jeunes adultes, on compte en moyenne 66% d'autres jeunes adultes, 23% d'adultes, et 4% de personnes âgées. Cette proportion plus élevée de contacts du même âge est valable pour tous les interviewés jeunes adultes, à l'exception de Sergio, dont le réseau, on l'a vu, est très dense et d'ordre familial – ce qui peut expliquer sa tendance à avoir de contacts plus âgés que lui (61% d'adultes et 22% de son même âge), son père étant d'ailleurs l'aîné de plusieurs frères et sœurs.

À l'opposé, David (33 ans) a le plus de contacts d'âge similaire à la sienne. Dans son réseau, 89% des contacts sont de sa même génération. David, dont la mère est chilienne et le père uruguayen, est né en France, où il a vécu jusqu'à l'âge de 12 ans. Sa famille a ensuite déménagé en Uruguay. Après le divorce de ses parents, il s'est installé au Chili avec sa mère et sa sœur. Il a vécu son adolescence au Chili, et il a été scolarisé à l'Alliance française. En 1998, à l'âge de 19 ans, David a décidé de rentrer en France. Il a commencé des études mais il ne les a pas achevées. Au moment de l'entretien, il était au chômage, après avoir travaillé dans les domaines de la restauration et de l'hôtellerie, et avoir suivi une formation de cordiste.

David reste en contact étroit avec ses ex-camarades de l'Alliance française, dont plusieurs résident en France. Nous avons vu, à propos du cas de Paula (l'interviewée avec le réseau social le plus étendu), que d'une manière générale le groupe d'étudiants de l'Alliance française possède une forte cohésion. Ce fait met en évidence la tendance au rassemblement entre des personnes du même groupe socio-économique.

---

<sup>546</sup> Goffman, *Les Moments et leurs hommes*, p.146.

<sup>547</sup> Bidart, *L'amitié, un lien social*, p.43.

Cependant, David soutient que, ne voulant pas s'enfermer dans aucun type de communautarisme, il garde des liens avec d'autres chiliens qui n'appartiennent pas à l'Alliance française, ainsi qu'avec des français. Ces contacts français ont été établis dans le cadre des emplois qu'il a eus en France, ou bien par l'intermédiaire de l'amie d'une ex-camarade de l'Alliance française. David raconte : *« quand je suis arrivé en France, une amie de l'Alliance m'a présenté une amie à elle qui était française, et celle-ci à son tour m'a présenté Alex, mon meilleur ami français. C'est lui qui m'a présenté à son groupe de copains du lycée, qui sont maintenant mes amis ».*

Il entretient aussi des liens avec de jeunes uruguayens qu'il a rencontrés à Paris, ou bien lors de ses vacances chez son père. Son passage par l'université lui a permis d'établir des liens qu'il a également maintenus.

David habite en colocation avec deux femmes jeunes adultes. Il précise que *« les amis de mes colocataires sont aussi mes amis : parfois elles organisent quelque chose dans l'appart, et nous partageons tous ensemble. Inversement, mes amis sont aussi les amis de mes colocataires ».*

Un autre facteur qui explique que la majorité des contacts de David aient le même âge que lui est sa participation à un club de football. Les entraînements ont lieu les mercredis et les matchs les vendredis, tandis que des sorties en boîte sont organisées le weekend.

Plusieurs de ses contacts au Chili sont aussi de la même génération que lui. Outre le contact avec ses ex-camarades de l'Alliance française qui habitent au Chili, il maintient des liens avec ses amis du quartier. Afin d'entretenir ses liens à distance, David passe du temps sur Facebook :

*Je suis un peu accro à Facebook, je l'ai sur mon iPhone. À chaque fois que quelqu'un écrit ou poste une photo, je regarde tout de suite. Ce dernier temps je vais très souvent sur Facebook. Mes amis me disent que c'est parce que je suis au chômage, que j'ai du temps et que je suis ennuyé. Et c'est vrai, j'y suis tout le temps, j'écris des commentaires, je publie des photos. Mais sur Skype aussi, je parle pas mal avec mes cousins, avec mes amis de l'Alliance et avec les amis de mon quartier.*

Nous observons donc que, dans une certaine mesure, la propension des jeunes à entretenir des liens avec des personnes du même âge qu'eux s'explique par le fait que les cercles sociaux auxquels les jeunes participent favorisent les rencontres entre des personnes de la même génération.

Mais les adultes aussi ont des contacts qui pour la plupart ont le même âge qu'eux (63% en moyenne). Gustavo, 51 ans, et Ricardo, 60 ans, représentent les deux cas avec le pourcentage le plus important d'adultes dans leur réseau social (85%). Nous avons déjà présenté le cas de Gustavo, célibataire, avec un vaste réseau social (68 contacts) constitué principalement par des amis. Pour sa part, Ricardo est arrivé en France dans le cadre de l'exil. Il est militant politique et

appartient à la franc-maçonnerie. Ces deux activités le conduisent à interagir avec de nombreuses personnes du même âge que lui. Par ailleurs, étant divorcé, il a une fille célibataire et sans enfants, ce qui ne favorise pas le contact avec des personnes plus jeunes.

Les interviewés qui possèdent le plus grand nombre de contacts adultes ont tendance à entretenir davantage des liens amicaux que des liens familiaux. Cependant, les exceptions à la règle de la corrélation d'âge chez les adultes s'expliquent en grande mesure par la présence de liens familiaux qui assurent la diversité d'âge.

C'est le cas de Lucia, 50 ans. Du point de vue de l'âge de ses contacts, elle a un réseau social hétérogène. D'une part, elle s'occupe de la garde de deux enfants ; d'autre part, elle est mère de deux adolescents et elle entretient des liens avec ses nièces et avec ses neveux adolescents et jeunes adultes qui habitent Chili. Les contacts de son même âge relèvent principalement de sa relation avec ses collègues dans une école maternelle, ainsi que de sa participation dans un groupe de folklore chilien. Concernant ses contacts avec des personnes âgées, elle est la sœur cadette d'une famille nombreuse avec laquelle elle est en contact régulier ; en outre, elle entretient de bonnes relations avec sa belle-mère, avec sa voisine (une femme âgée) et avec un groupe de femmes adultes à qui elle enseigne l'espagnol depuis des années et qui sont devenues ses amies<sup>548</sup>.

Antonia, 53 ans, a aussi un réseau social hétérogène du point de vue de l'âge<sup>549</sup>. Dans son cas, c'est le réseau familial qui explique en grande partie cette diversité : elle est mère de quatre enfants, deux adolescents et deux jeunes adultes. Son fils aîné est marié et il a deux enfants, ce qui contribue à la présence de mineurs dans son réseau social. Concernant les personnes âgées, elle est en relation avec sa mère, avec ses tantes et avec ses oncles. Les contacts de son âge sont principalement des amis rencontrés dans son travail en tant que gardienne d'une école, ainsi que dans un groupe de folklore chilien.

Ces deux exemples montrent que chez les adultes l'hétérogénéité du réseau social du point de vue de l'âge s'explique notamment par la composante familiale. Cependant, le fait qu'un individu n'ait pas un pourcentage élevé de contacts de son même âge ne veut pas forcément dire que son réseau est hétérogène. Ainsi, une autre exception à la règle de corrélation d'âge est le cas de Germán, 53 ans, franco-chilien. Il est arrivé en France en 1976, avec une bourse de l'Alliance française du Chili. Il entretient davantage des relations avec des personnes âgées (48%) qu'avec des personnes de son âge (38%), mais il a peu de liens avec des personnes moins âgées que lui. Parmi ses contacts âgés se trouvent : ses parents, ses oncles français résidant en France, ses ex-professeurs de

---

<sup>548</sup> Du point de vue de l'âge, la composition du réseau social de Lucia est la suivante : 7% d'enfants, 25% d'adolescents, 18% de jeunes et jeunes adultes, 25% d'adultes et 25% de personnes âgées.

<sup>549</sup> Le réseau social d'Antonia est constitué de 13% d'enfants, 9% d'adolescents, 26% de jeunes adultes, 39% d'adultes et 13% de personnes âgées.

l'Alliance française au Chili (dont certains résident en France et d'autres au Chili), des amis qui lui ont été présentés par ses ex-professeurs et d'autres amis rencontrés dans des contextes différents – par exemple, le propriétaire d'un appartement qu'il a loué pendant quelques années lorsqu'il était encore étudiant, un autre ami âgé qui a un enfant dont Germán est devenu le parrain, ou bien une ex-secrétaire du CROUS<sup>550</sup>, qui l'a aidé à s'installer en France au début de son séjour.

Bien que l'homophilie d'âge soit une tendance forte, elle n'agit pas de manière égale à tous les âges. En effet, la corrélation d'âge se perd chez les personnes âgées, qui déclarent avoir plus de contacts adultes (42%) que de leur même âge (35%) – les jeunes étant également présents dans leur réseau (18% en moyenne). Dans les réseaux sociaux des personnes âgées les contacts familiaux ont une place prépondérante. Ce sont précisément ces liens les responsables de la diversité d'âges au sein de ces réseaux.

Nous observons ainsi que la participation à certains cercles sociaux qui regroupent des personnes semblables du point de vue de l'âge augmente la tendance à l'homophilie dans ce même aspect. Dans les cercles de la jeunesse (comme l'Université) ou chez les adultes, la participation à des activités associatives est très fréquente. Les liens amicaux sont donc les principaux responsables de l'homophilie d'âge, tandis que la diversité d'âge relève principalement des liens familiaux.

### ***La corrélation de sexe dans les réseaux personnels***

Il existe également une corrélation entre le sexe de l'interviewé et le sexe majoritaire de son réseau : les femmes interviewées ont en moyenne 54% de contacts femmes, tandis que les hommes ont 62% de contacts hommes. Ainsi, dans plusieurs situations, l'écart entre le nombre de contacts hommes et le nombre de contacts femmes est plus réduit chez les femmes que chez les hommes. Ces résultats sont en conformité avec la recherche de Bidart, Degenne et Grossetti. À cet égard, ils affirment que « l'homophilie relationnelle de sexe s'avère très déterminante, mais pas de la même façon pour toutes les catégories de relations... cette homophilie est inégalement distribuée : elle est un peu plus marquée chez les hommes, qui restent davantage entre eux, que chez les femmes<sup>551</sup> ». Nos résultats montrent que les femmes jeunes et jeunes adultes sont celles qui présentent le plus de parité homme/femme dans la composition de leur réseau social<sup>552</sup>.

Parmi les femmes qui présentent le plus haut degré d'homophilie de sexe se trouvent Lucia (dont 73% des contacts sont des femmes), et Marcela, 67 ans (dont 71% des contacts sont des femmes).

---

<sup>550</sup> Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il a pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants.

<sup>551</sup> Bidart, Degenne, et Grossetti, *La vie en réseau*, p.244.

<sup>552</sup> Les réseaux sociaux des femmes jeunes et jeunes adultes sont constitués de 51% de contacts de même sexe qu'elles-mêmes, tandis que chez les hommes les contacts du même sexe représentent 63%.

Ces deux interviewées ont en commun le fait d'être divorcées et d'habiter seules, de sorte qu'une partie importante de leur sociabilité relève du temps consacré à leurs amies. Un autre élément qui explique la prédominance des femmes parmi leurs contacts est le type de travail qu'elles exercent : Lucia travaille dans une école maternelle et donne des cours d'espagnol à un groupe de femmes âgées, tandis que Marcela est femme de ménage chez des diplomates latino-américains et a développé des liens avec d'autres femmes de ménage qui travaillent chez d'autres diplomates latino-américains. Ainsi, le milieu de travail marqué par un sexe ne favorise pas la sociabilité avec le sexe opposé.

Parmi les hommes qui présentent le plus haut degré d'homophilie de sexe se trouvent Ricardo, 60 ans (avec 85% de contacts hommes), Rodrigo, 32 ans (avec 80% de contacts hommes) et Hernan, 38 ans, (avec 70% de contacts hommes). Ils présentent des caractéristiques semblables à celles des femmes dont le réseau est marqué par le même type d'homophilie: ils sont célibataires ou divorcés, ils habitent seuls et ils exercent des activités professionnelles ou participent dans des cercles sociaux qui favorisent la rencontre entre homologues de sexe. Ainsi, Ricardo appartient à la franc-maçonnerie, Rodrigo est militaire et Hernan travaille dans le bâtiment.

Parmi les femmes qui ont davantage des contacts hommes que des contacts femmes se trouvent Macarena, Emilia, Laura et Constanza.

Macarena, 27 ans, est fille de parents chiliens née en France. Elle est en couple, et son réseau amical est constitué par d'autres couples, par ses amis et amies du lycée, et par les amis de son compagnon. De son côté, Emilia, 53 ans, est divorcée. Mais, comme dans le cas de Macarena, sa vie sociale se déroule en groupe, avec la participation de différents couples. En outre, une partie importante de ses contacts familiaux sont des hommes. Dans ces deux cas, les liens amicaux et surtout leur corrélation avec la sociabilité groupale expliquent la présence importante des hommes.

Les cas de Laura, 50 ans, et de Constanza, 38 ans, – qui ont aussi un nombre plus important de contacts hommes que de contacts femmes – s'expliquent en partie par les caractéristiques de leur activité professionnelle et des cercles sociaux auxquels elles participent. Laura, veuve, est une militante politique avec un poste de responsabilité au sein d'une organisation politique où la présence des hommes est prédominante. En outre, ses liens familiaux ont une composante masculine importante. Pour sa part, Constanza est architecte, et le milieu professionnel où elle exerce l'amène à avoir de nombreux contacts masculins. Dans ses contacts en dehors du travail il existe une parité homme/femme, présente d'ailleurs dans plusieurs cas de femmes jeunes ou jeunes adultes.

En ce qui concerne les hommes, Miguel et Alfonso sont les interviewés qui entretiennent le plus de contact avec des femmes (ils ont respectivement 62% et 61% de contacts femmes). Miguel, 53 ans,

exerce dans le domaine culturel. Son équipe de travail, mise en place depuis vingt ans, est constituée principalement par des femmes avec qui il entretient des liens forts. Il raconte à cet égard : « *nous avons commencé à travailler ensemble il y a vingt ans, on a vieilli ensemble. Il y a une fille qui a commencé à travailler avec moi quand elle avait vingt ans. Elle vient d'avoir un bébé ; pour moi, c'est comme si j'en étais le grand-père* ».

Si dans le cas de Miguel la configuration de son réseau de travail favorise le contact avec des femmes, dans le cas d'Alfonso, 57 ans, c'est notamment la configuration de son réseau familial – et surtout les contacts du côté de sa belle-famille – qui explique la présence importante de femmes. À la recherche de nouvelles opportunités, Alfonso est arrivé en France en 1988, accompagné de sa femme et de ses enfants. Il a coupé le lien avec ses amis au Chili et il n'a pas établi beaucoup des contacts amicaux en France. Il raconte : « *nous sommes en contact avec les sœurs de ma femme. Moi, j'ai aussi deux sœurs et j'avais des amis, mais j'ai coupé le lien avec eux parce qu'il est difficile de garder les amitiés après avoir habité 22 ans à l'étranger. Au début nous le visitions, mais c'est vrai que la famille demande plus que les amis. Maintenant je me consacre à ma famille* ». En effet, 75% de ses contacts représentent des liens familiaux.

Les cas présentés jusqu'ici nous permettent d'identifier trois facteurs qui favorisent ou qui empêchent le développement d'un réseau homophile ou hétérophile du point de vue du sexe. Le premier facteur est l'état civil. Comme nous l'avons vu, les célibataires et les divorcés ont plus de contacts avec des gens du même sexe, tandis que les migrants qui vivent en couple développent davantage une sociabilité groupale, en partageant avec d'autres couples. Le deuxième facteur, très lié au précédent, c'est la manière d'habiter : d'après nos résultats, les sujets qui habitent seuls ont tendance à consacrer plus de temps aux relations amicales (souvent avec des gens du même sexe) et à s'y investir davantage que ceux qui habitent en couple. Le troisième facteur est l'activité professionnelle exercée par le sujet, ou son cercle social d'appartenance : certains emplois ou activités sont marqués par la prédominance d'un sexe, ce qui peut affecter la parité homme/femme. Au contraire, la mixité au travail favorise l'hétérophilie de sexe dans la configuration du réseau social. Nonobstant, si les interviewés faisaient référence aux liens créés dans le cadre du travail, c'est parce que ces relations se sont singularisées en comparaison avec d'autres contacts du travail – sans forcément avoir donné lieu à des liens d'amitié.

## CHAPITRE II. LES SPECIFICITES DES RESEAUX DES MIGRANTS

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté des caractéristiques de réseaux sociaux qui peuvent être considérées comme génériques dans la mesure où les résultats ne diffèrent pas de manière significative entre les réseaux des migrants et des non-migrants.

Par la suite, nous aborderons les types de liens, la dynamique des relations et la localisation spatiale des contacts des migrants. Il nous semble que l'importance des liens d'amitié chez les migrants est une particularité de ces acteurs de la mobilité, en comparaison avec les réseaux sociaux des non-migrants. Par ailleurs, nous observons qu'un peu plus de la moitié des contacts des migrants résident en France, et cela indépendamment du nombre d'années d'expérience migratoire. Cependant, une quantité non négligeable des contacts sont éloignés au sens géographique ; par conséquent, les migrants doivent s'investir dans des relations médiatisées. Également, nous analyserons la configuration du réseau social par nationalité, ce qui apportera des informations sur l'intégration relationnelle des migrants.

### 2.1. LES AMIS ET LA FAMILLE AU CŒUR DES RESEAUX SOCIAUX DES MIGRANTS

La configuration des réseaux sociaux par type des liens révèle que 44% des contacts des migrants chiliens sont des amis, tandis que 36% sont des membres de leur famille. Les connaissances et les camarades d'étude ou de travail représentent respectivement 11% et 9% des contacts. Les liens de voisinage sont rares (1%), et les ex-voisins au Chili sont mentionnés davantage que les voisins en France<sup>553</sup>.

Bien que les « amis » soient les principaux contacts des migrants, ils n'ont pas tous le même statut. Il est possible de distinguer les amis les plus proches de ceux qui le sont moins. Les amis les plus proches sont mentionnés dans les récits comme les amis « de l'âme », les amis « pour toute la vie », la « main droite », ou les amis « du cœur ». Ces liens forts se manifestent dans le partage de moments importants (passer les vacances ensemble), dans le niveau d'intimité (parler de tout), dans le niveau de confiance (être marraine ou parrain des enfants, avoir la clé de l'appartement), et dans

---

<sup>553</sup> Etant donné la multiplicité et la complexité des liens, un même contact peut correspondre à des types de liens différents. Par exemple, il y a des contacts mentionnés comme des amis mais qui sont également des voisins ou des camarades de travail. Les trois interviewés qui ont le plus de relations avec leurs voisins sont : Josefina (jeune adulte résidant à la Cité Universitaire, ce qui explique que le 21% de ses contacts soient des voisins), Irene et Claudia. Issues d'un quartier populaire du Chili, Irene et Claudia sont venues en France pour travailler en tant que femmes de ménage, activité qu'elles exerçaient déjà au Chili. 20% des contacts d'Irene et 14% des contacts de Claudia sont des ex-voisins du Chili. Selon l'étude menée par Granjon et al. sur les relations sociales en milieu défavorisé, les femmes s'investissent fortement dans les relations familiales et de voisinage. Granjon et al., « Sociabilités et familles populaires ».

le fait de pouvoir compter sur eux. La fréquence des échanges est variable : dans certains cas, les relations fortes supposent une communication constante, tandis que dans d'autres cas le maintien d'une relation solide n'est pas associé à des échanges fréquents – mais, une fois la communication rétablie, les interlocuteurs constatent que la relation n'a pas changé.

Quant aux amitiés moins proches, elles sont décrites comme des relations d'affection, chaleureuses, qui supposent le partage de soirées ou l'échange de services sans impliquer un rapport d'intimité. De même que pour les relations d'amitiés fortes, la fréquence de communication n'assure pas la qualité du lien, car les amis moins proches peuvent avoir un contact aussi bien régulier que sporadique.

Si nous avons réalisé des entretiens auprès d'autres migrants latino-américains, la présence de liens de voisinage impliqués dans la biographie de mobilité aurait probablement été plus importante. En effet, les études sur les réseaux migratoires dans différents pays d'Amérique Latine montrent non seulement qu'une grande partie des migrations répond à des stratégies familiales – ce que nous avons observé seulement dans certains cas –, mais aussi que les voisins, voire la communauté, font partie de la chaîne migratoire qui apporte de l'information et du soutien aux nouveaux venus<sup>554</sup>. Cela peut se comprendre par le volume de la migration dans ces pays, par l'importance des remesas envoyées par les migrants et par les origines non seulement urbaines, mais également rurales des migrants latino-américains. Cependant, comme nous l'avons mentionné auparavant – première partie, 3.1.2.2. « Les particularités de la migration chilienne » –, les faibles remesas envoyées par les migrants chiliens révèlent que dans plusieurs cas la décision de migrer est un choix personnel plutôt qu'une stratégie familiale. En outre, la plupart des migrants chiliens proviennent de milieux urbains, ce qui diminue les possibilités d'une migration de type communautaire.

Nous observons que la distribution des types de liens varie selon l'âge des migrants. En effet, les jeunes adultes interviewés ont tendance à avoir plus de contacts de type amical que de type familial (49% d'amis et 33% de membres de leur famille). Ce résultat est en accord avec celui de François Héran, qui soutient qu'« avant trente ans, pour les hommes comme pour les femmes, les amis représentent plus du tiers des interlocuteurs et 40% des contacts. Dix ans plus tard, leur importance est presque deux fois moindre et, par la suite, leur nombre ne fait que stagner<sup>555</sup> ».

---

<sup>554</sup> Aragón, « Dinámicas de redes migratorias transnacionales vs políticas migratorias nacionales: Adaptabilidad de la red, permanencia de los lazos de alianza, vulnerabilización de los migrantes - "Migraciones de campesinos guatemaltecos hacia los Estados Unidos" », s. d.; Cortes, « La fabrique de la famille transnationale. Approche diachronique des espaces migratoires et de la dispersion des familles rurales boliviennes »; Gincel, « Santuario, un village colombien à Paris »; Pedone, « "Tú siempre jalas a los tuyos". Cadenas y redes migratorias de las familias ecuatorianas hacia España ».

<sup>555</sup> Héran, « La sociabilité, une pratique culturelle », p.9.

Chez les adultes, la proportion de contacts amicaux est semblable à celle des contacts familiaux (38%), et s'y ajoutent aussi les connaissances (12%) et les collègues du travail (10%). De leur côté, les personnes âgées ont tendance à avoir plus de contacts de type familial (41%) qu'amical (35%). Plus que les autres groupes d'interviewés, ils considèrent les connaissances parmi leurs contacts (15%). Cependant, les adultes et les personnes âgées (hommes et femmes, divorcés et célibataires) entretiennent plus de liens amicaux que de liens familiaux.

En prenant en compte le milieu social, on observe que ce sont les migrants issus d'un milieu favorisé qui entretiennent le plus de contacts amicaux. Nonobstant, les migrants de classe moyenne ont aussi une proportion plus élevée de contacts amicaux que de contacts familiaux. Au contraire, les migrants issus d'un milieu populaire entretiennent davantage des liens avec la famille. Ce constat concerne aussi les jeunes adultes de ce milieu social, même si, comme nous l'avons observé, les jeunes en général ont tendance à entretenir davantage des relations amicales.

Par rapport aux variables de sexe et d'âge, ce sont les femmes jeunes adultes qui possèdent le plus de contacts amicaux (58%), tandis que les hommes âgés possèdent le plus de contacts familiaux (48%) et de connaissances (26%). À l'âge adulte, les réseaux des hommes et des femmes ont la même proportion de liens familiaux (38%).

Toutefois, il faut considérer dans ces résultats le problème de la proportion. En effet, si certains adultes et personnes âgées ont tendance à avoir plus de contacts familiaux qu'amicaux, c'est souvent parce que le nombre d'amis diminue avec l'âge, ce qui en contrepartie fait augmenter la présence de la famille dans le réseau.

Il est intéressant de constater que, de manière générale, bien que la plupart des enfants de chiliens soient des jeunes adultes, ils ont plus de contacts familiaux que de contacts amicaux. En admettant que la manière de formuler la question peut influencer la réponse, nous pourrions supposer que cette primauté des liens familiaux s'explique par le fait que dans l'entretien ces interviewés évoquent leur histoire familiale afin de rendre compte de leur expérience en tant qu'enfants de migrants.

Cependant, si l'on distingue les enfants de chiliens nés en France des enfants de chiliens arrivés en France pendant leur adolescence, on observe que les premiers possèdent plus de contacts amicaux<sup>556</sup>, tandis que les seconds ont effectivement plus de contacts familiaux. Il semble donc que dans ce dernier cas le fait d'avoir migré avec la famille génère une cohésion familiale qui s'étend à la parenté restée au Chili – situation peu habituelle dans le cas des enfants des migrants nés en France, qui n'entretiennent pas toujours de liens avec les membres de leur famille résidant au Chili.

---

<sup>556</sup> L'exception à cette remarque est constituée par Sergio, fils de chiliens né en France qui possède un réseau restreint et avec une forte cohésion, constitué notamment de liens familiaux.

## 2.2. L'INTENSIFICATION DES LIENS DANS LE CONTEXTE MIGRATOIRE

Selon les résultats obtenus par Bidart, Degenne et Grossetti dans leur étude sur les réseaux sociaux des français, 44% de leurs contacts sont de type familial<sup>557</sup>. De manière semblable, le travail d'Otani sur les réseaux sociaux des japonais montre que 45% de leurs contacts sont des membres de leur famille, tandis que 33% sont des amis<sup>558</sup>. En revanche, nous avons vu que chez les migrants chiliens 44% des contacts sont des amis, tandis que 36% sont des membres de leur famille. Ainsi, chez ces migrants le pourcentage de liens d'amitié est semblable au pourcentage de liens familiaux chez les non-migrants. Cela nous permet d'avancer que les migrants chiliens en France réservent une place importante aux liens amicaux.

Ce primat des relations amicales sur les relations familiales peut se comprendre par le fait que, dans le cadre migratoire, il se produit souvent un élargissement du terme « ami » et une intensification des liens. L'élargissement du terme « ami » suppose que certains contacts mentionnés comme des « connaissances » sont identifiés plus tard dans le récit comme des « amis ». Ce glissement s'opère par la reconnaissance des actes de solidarité et du soutien pratique et émotionnel que ces personnes ont apporté aux interviewés. Dans la plupart des cas, il s'agit d'actes d'entraide effectués entre migrants de la même nationalité, ce qui révèle une solidarité entre migrants qui s'accroît par le partage d'un même pays d'origine. Ces migrants « se remercient » en se considérant comme des « amis », même si la relation ne s'est pas approfondie ou si elle n'est pas allée au-delà du service rendu.

Quant à l'intensification des liens, elle se manifeste sur divers aspects. Les liens d'amitié que les migrants établissent dans leur pays d'accueil ou certains liens qu'ils avaient au Chili et qu'ensuite ils retrouvent en France peuvent être des liens faibles qui deviennent plus tard des liens forts. Une autre forme d'intensification est la création d'une relation d'amitié avec des personnes dissemblables, y compris au niveau socio-économique. Il arrive même parfois que se tissent des liens qui n'auraient pas existé au Chili. Simon, 42 ans, affirme :

*Je crois que je n'aurais jamais été ami de Gabriel au Chili, puisque là-bas nous sommes très élitistes. Il vient d'un milieu populaire, et moi maintenant je suis de classe moyenne, mais au Chili j'appartenais à un milieu favorisé, de classe moyenne supérieure. Au Chili je n'aurais donc pas rencontré Gabriel, qui était commis d'une entreprise. Il est tellement intelligent et sensible... Je m'appuie beaucoup sur lui. Je l'ai rencontré ici dans un bar, c'est Pedro qui nous a présentés.*

---

<sup>557</sup> Bidart, Degenne, et Grossetti, *La vie en réseau*, p.95.

<sup>558</sup> Otani, « Personal community networks in contemporary Japan », p.283.

Étant donné que ces deux amis sont homosexuels, le récit de Simon met en évidence le fait que les migrants peuvent trouver une liberté sociale loin des déterminismes – dans ce cas, l'élitisme – et des contraintes sociales existant dans leur pays d'origine.

Certains de ces liens sont d'une telle profondeur que, d'une certaine manière, ils complètent et parfois même remplacent les liens avec la famille résidant au pays d'origine. Dans ce sens, nous observons la formation d'une « quasi-famille », le terme « quasi » désignant la non-appartenance naturelle ; il ne s'agit pas de liens de parenté biologique, mais de liens qui doivent être reconnus en tant que tels en raison de leur fonction sociale et de la reproduction qu'ils accomplissent des rôles de solidarité et de partage normalement assumés par la famille.

Un phénomène similaire a été repéré par Wirth, qui constate l'apparition de formes d'intégration sociale et de vie collective non centrées sur la parenté. Il écrit : « devant le manque de force des véritables liens de parenté, on crée des groupes de parenté fictifs ». Cependant, cette observation était fondée sur les formes de vie urbaines en comparaison avec la vie rurale<sup>559</sup>.

Dans le cadre migratoire, Weber observe que l'importation des liens existants dans le contexte d'origine et le transfert des liens de parenté sur place constituent des mécanismes d'insertion des migrants<sup>560</sup>. Il cite le cas de cohabitation de deux couples roumains résidant à Rome qui ont un lien qu'il considère comme une « quasi parenté ». Cette forme de cohabitation reproduit un modèle villageois de maisonnée répandu dans les campagnes de la société d'origine de ces migrants. Cependant, Weber remarque que le lien entre ces couples s'est construit d'après un lien de parenté, ce qui devient le gage de sa pérennité et de la confiance réciproque<sup>561</sup>. En effet, il mentionne que le couple plus âgé a été témoin au mariage du couple plus jeune, et qu'en l'absence de liens familiaux directs, cette quasi-parenté a une importance égale à celle de la parenté directe. Il n'est pourtant pas clair si le lien de parenté que Weber évoque est associé au fait d'être témoin de mariage, ou s'il relève du fait d'appartenir à la même lignée – les individus sont originaires du même village. En tout cas, il ne s'agit pas ici d'une relation d'amitié qui dans le cadre migratoire a donné lieu à une « quasi-famille », mais plutôt d'une unité domestique établie entre parents éloignés ou construite pendant la migration à travers le lien du témoignage.

La nouvelle configuration familiale que nous avons observée à partir des liens d'amitié se présente sous diverses modalités : la formation d'un groupe de pairs qui appartiennent à une même génération et qui partagent tous la qualité de migrants, ce que nous appelons « rassemblement » ; l'accueil d'un migrant dans une famille résidante en France, ce que nous désignons comme « adoption » ; et l'union de deux familles pour former une famille élargie, ce que nous appelons

---

<sup>559</sup> Wirth, « Le phénomène urbain comme mode de vie », p.279.

<sup>560</sup> Weber, « Routines des migrants », p.252.

<sup>561</sup> Weber, « De la chaîne migratoire à la migration individuelle des Roumains à Rome », p.40.

« élargissement ». Nous citons ci-dessous des exemples de ces diverses modalités.

La formation d'une quasi-famille par « rassemblement » suppose l'établissement de liens forts entre des personnes qui ont en partage plusieurs caractéristiques telles que l'âge, des affinités ou des intérêts communs, ou bien le fait d'être migrants et dans la plupart des cas de s'être déplacés seuls. Ces individus ont un sens d'appartenance à ce groupe fondé sur les valeurs de la solidarité et du partage.

Ce type de « quasi-famille » a de fortes ressemblances avec les *communautés virtuelles*. Ces dernières regroupent en effet des personnes qui, unies par un lien d'appartenance, partagent de goûts, des valeurs, des intérêts et des objectifs communs, en s'apportant du soutien affectif et social à travers des gestes d'empathie et de partage. Ce lien d'appartenance se nourrit par des interactions réciproques, continues et durables<sup>562</sup>.

Carlos, 38 ans, est venu en France dans le cadre de ses études. Plus tard, il a commencé à travailler dans une entreprise de télécommunications qui embauche souvent des étrangers hispanophones, puisque ses services sont adressés à l'Espagne. Il raconte son expérience en ce qui concerne la « petite famille » qu'il a constituée avec ses amis-collègues de travail:

*Il y a des Espagnols, un Colombien, des Chiliens... Nous formons une petite famille. C'est plus que d'être ensemble au travail ; en fait, après le travail nous allons prendre une bière ensemble, nous sortons le weekend, nous jouons au football en dehors du travail. C'est vraiment comme une petite famille : à chaque fois que nous avons un problème, nous sommes tous là pour le résoudre, et l'avantage que nous avons est que nous sommes tous des étrangers ; personne n'a donc de racines ou de base solide en France en termes de famille... Nous nous sommes bien intégrés à la société française : par exemple, je m'entends bien avec mes voisins. Mais quand je dîne tard, je sors avec cette petite famille pour dîner à 22h. Les horaires sont différents, la mentalité est différente...*

La quasi-famille de Carlos est un groupe très homogène : ce sont des migrants de sexe masculin qui appartiennent à la même génération. Ils travaillent ensemble et ils partagent des activités de loisir en dehors du travail. Ils présentent ainsi une homophilie sélective. L'hétérogénéité est donnée par la diversité des nationalités qui composent ce groupe, mais même à l'intérieur de cette diversité nous observons le partage d'une même langue (l'espagnol) et de manières de vivre qui d'un côté les unissent entre eux et d'un autre côté les différencient des Français dans leur pratique quotidienne. Le manque de liens de parenté en France renforce les valeurs de solidarité à l'intérieur du groupe.

---

<sup>562</sup> Proulx, « Les communautés virtuelles: ce qui fait lien », p.17.

Un autre cas est celui de Natalia, 36 ans. Elle est venue en France parce qu'elle voulait avoir l'expérience d'habiter dans un autre pays. Son projet initial était de prendre une année sabbatique, en profitant de son passeport français pour développer des projets artistiques. Elle raconte :

*Jorge est chilien, il a formé un groupe d'amis liés à l'ingénierie. Cela n'a rien avoir avec moi... Il vivait en colocation avec d'autres étrangers... Parmi eux il y avait Sandra, qui était la copine d'un espagnol qui est rentré en Espagne, alors qu'elle est restée à Paris. Jorge et Julian l'ont donc aidée pour qu'elle ne se sente pas seule. C'est ainsi que ce groupe s'est constitué. C'était en été, nous avons commencé à faire beaucoup de pique-niques, et finalement, nous avons formé une famille adoptive... En fait, nous n'avons rien en commun, nous n'avons pas les mêmes intérêts professionnels, mais nous passons ensemble Noël, le Nouvel An, les anniversaires. Dans ce groupe il y a des gens de différentes nationalités : des Chiliens, des Mexicains, des Espagnols, des Italiens. Je t'ai dit que nous sommes une communauté, non pas parce que nous vivons ensemble, mais parce que nous sommes toujours en contact : par exemple, un dimanche on s'appelle et on se dit, « tu es chez toi? Je vais aller déjeuner avec toi... » Je t'ai dit que nous sommes une famille puisqu'ils sont comme mes frères et mes sœurs. On peut ne pas s'appeler trop souvent, mais je sais qu'ils sont là, toujours là... Je crois qu'au Chili je n'aurais pas eu des amis comme eux. J'étais enfermée dans ma bulle, mon travail était lié à ma vie sociale, et mes proches avaient les mêmes intérêts que moi.*

La quasi-famille de Natalia est plus hétérogène que celle de Carlos. Les amis de Natalia sont également des migrants de nationalités différentes mais ils ne partagent pas tous la même langue. En outre, c'est un groupe mixte composé par des hommes et des femmes qui exercent des activités professionnelles différentes. Ils ne partagent pas les mêmes intérêts et ne se retrouvent pas fréquemment. Cependant, la valeur de cette configuration familiale réside pour chacun dans le fait de savoir qu'il peut compter sur les autres. Le groupe de Carlos aurait pu éventuellement se constituer au Chili, tandis que celui de Natalia a été forgé dans une intensification des liens dans le cadre migratoire – car elle reconnaît elle-même que dans son pays d'origine ses amitiés étaient plus homogènes.

Un autre type de quasi-famille consiste en l'« adoption » d'un migrant par une famille résidante en France. C'est le cas de Julian, 27 ans, venu en France dans le cadre de ses études. La quasi-famille qu'il a rencontré en France est en fait une famille de Chiliens exilés qui l'ont « adopté ». À la différence des cas de Carlos et de Natalia – dont les amis, tous étrangers, remplissent en partie le rôle de la famille –, Julian s'est inséré dans une « vraie » famille qu'il a rencontrée lors de sa participation dans un club de football.

*J'ai rencontré Igor dans le club, ensuite il m'a présenté à sa famille. Ils m'ont accueilli comme un neveu, comme un cousin. C'est une famille nombreuse, plusieurs d'entre eux ont le même âge que moi. Je suis allé habiter chez la sœur et le frère d'Igor, qui sont plus âgés que moi. Nous organisons des réunions familiales à Colombes, où habitent les oncles. Dans une très bonne ambiance, tous les cousins se réunissent pour bavarder, pour discuter, pour danser... Carlos, un des neveux, est l'un de mes meilleurs amis. Il a été témoin de mon mariage. Avec Cristina aussi, nous avons une belle amitié. Ils sont vraiment comme ma famille.*

Cette configuration familiale est profitable aussi bien pour le nouvel arrivé que pour le groupe familial déjà constitué. Le migrant accueilli reçoit un soutien matériel et affectif, et cette rencontre est fondamentale pour son intégration dans la société d'accueil. Pour la famille d'exilés, accueillir quelqu'un provenant du Chili favorise le renouvellement des liens avec leur pays d'origine, car ce nouvel arrivé apporte une mise à jour des manières d'être et de vivre des chiliens qui est fortement valorisée par ceux qui ont résidé longtemps en dehors de leur pays et par la deuxième génération, née en France.

Cependant, la constitution d'un quasi-famille dans le cadre de l'expérience migratoire n'est pas une caractéristique exclusive des migrants venus seuls, mais elle concerne également des familles qui se sont rencontrées en France et qui ont formé un quasi-famille plus vaste : une nouvelle configuration familiale par « élargissement ». Ces liens compensent d'une certaine manière les liens de parenté laissés au Chili.

Antonia, 53 ans, exilée, raconte :

*Par hasard, mon mari a rencontré à Paris un Chilien qui vivait dans le même quartier que nous au Chili. Là-bas nous n'étions pas amis, nous nous sommes juste croisés quelques fois. Je ne sais pas dans quelle situation ils se sont rencontrés, mais ils se sont serrés dans le bras. Imagine-toi, se rencontrer à nouveau après des années, et juste par hasard... Nous avons commencé à nous rendre visite ; il nous a présenté ses enfants et maintenant il est devenu mon compère. Nous sommes toujours amis. Mon fils et leurs fils ont presque le même âge, ils sont devenus de très bons amis, les épouses de chacun sont aussi copines et leurs filles aussi – elles se considèrent comme des cousines. C'est un héritage... C'est-à-dire que pour mes enfants, mes amis sont leurs oncles puisqu'ils n'ont jamais rencontré leurs vrais oncles, qui habitent au Chili.*

Nous observons que la formation d'une « quasi-famille » est le résultat d'un concours de circonstances. Dans ce récit, une rencontre fortuite a rendu possible le tissage de liens forts qui ont remplacé les liens de parenté laissés au Chili et brisés par les années passées en exil. Au Chili, les

personnes concernées étaient des voisins, et elles se sont rencontrées en France par hasard. Il est possible que l'existence d'un contexte commun – notamment le quartier où ces individus résidaient dans leur pays d'origine – ait eu une influence sur les liens tissés *a posteriori*, mais ce seul contexte n'aurait pas suffi à l'époque pour constituer une relation.

Il est fréquent que les adultes mentionnent parmi leurs amis ceux qui ont le statut de « compadre<sup>563</sup> », – comme l'a signalé Antonia –, tandis que les jeunes adultes font souvent référence à leurs parrains (compères de leurs parents). Au-delà du rituel catholique du baptême qui désigne les parrains, au Chili le compéragé (en espagnol, « compadrazgo<sup>564</sup> ») est aussi un contrat informel entre amis qui suppose la réciprocité des faveurs fondée sur l'amitié<sup>565</sup>.

Bien que les formes relationnelles que nous venons de présenter puissent se confondre avec des groupes d'amis à forte cohésion, nous les considérons comme des « quasi-familles » car elles remplissent des rôles traditionnellement assumés par les membres de la parenté. En plus, les récits des migrants explicitent le fait que la relation dépasse l'amitié, ces nouveaux contacts étant désignés par eux-mêmes avec des dénominations propres aux liens de parenté (frères, sœurs, cousins, oncles, etc.).

Nous avons montré jusqu'ici l'importance des liens amicaux chez les migrants. Nous observons aussi que, dans le cas des migrants qui se déplacent en compagnie de leur famille ou dans le cas des chaînes migratoires familiales ou de regroupement familial, les liens de parenté résidant dans le même pays se révèlent aussi importants que les liens d'amitié. Par exemple : Sergio, 29 ans, fils de chiliens né en France que nous avons mentionné précédemment en mettant en évidence le caractère dense et familial de son réseau – son père ayant été le pionnier d'une chaîne migratoire familiale. Il s'agit ici d'un cas extrême où les liens de parenté, notamment avec des cousins et des oncles, jouent le rôle de l'amitié.

Cette intensité des liens familiaux a été observée par Francisco Torres dans son étude sur les migrants équatoriens en Espagne. Il conclut qu'en début de séjour, le réseau d'amis prend une place prépondérante, mais qu'après quelques années, le réseau familial devient plus important. Or, la migration équatorienne se caractérise par l'attribution à la femme du rôle d'acteur migrant placé à l'avant-garde d'un regroupement familial *a posteriori*, ce qui explique l'importance des liens familiaux<sup>566</sup>.

---

<sup>563</sup> Compère.

<sup>564</sup> Degenne et Forsé rappellent que le « compadrazgo » a remplacé l'institution païenne de la fraternité par le sang et qu'il s'est répandu en Europe, où il est encore en vigueur dans certaines régions. Ils affirment que « l'institutionnalisation du lien de germains devant Dieu reste également présente dans les pays d'Amérique Latine de langue espagnole, d'où son nom ». Degenne et Forsé, *Les réseaux sociaux*, p.39.

<sup>565</sup> Lomnitz, « "El compadrazgo", reciprocidad de favores en la clase media urbana de Chile ».

<sup>566</sup> Torres, « Les immigrés, le processus d'insertion et les réseaux sociaux à Valence ».

Par ailleurs, l'intensification des liens avec des contacts amicaux et familiaux résidant dans le même pays ne se traduit pas par un relâchement ou une coupure avec les liens proches géographiquement éloignés. Nonobstant, dans notre étude l'amitié prend une valeur particulière en remplissant certaines fonctions propres à la famille manquante ou physiquement distante. En revanche, Josiane Le Gall constate par exemple que chez les Libanais Shi'ites résidant au Québec, les liens avec la famille géographiquement éloignée s'intensifient par le manque de membres de la parenté sur place, sans que les liens amicaux se voient attribuer une place importante. D'après Le Gall, cette importance de la famille, aussi bien conjugale qu'élargie, est déjà présente dans le pays d'origine : en effet, la famille a une position dominante et demeure l'unité de base dans la vie de cette société<sup>567</sup>.

Dans la société chilienne, la famille est aussi l'unité de base de la société. Ainsi, face à l'absence de liens de parenté sur place, les migrants chiliens construisent une « quasi-famille » qui leur permet de reproduire le schéma social de leur pays d'origine. Cette construction peut ressembler à une communauté où les relations seraient comprises comme des liens entre frères et sœurs, ou bien à une configuration plus classique de la « famille » où, en plus des relations de fratrie, il y a des figures paternelles ou maternelles et des parents en dehors de la famille nucléaire.

### 2.3. LA DYNAMIQUE DES RESEAUX SOCIAUX MIGRATOIRES

Les réseaux sociaux sont constitués par les contacts que l'on établit tout au long de la vie. Certains de ces contacts ont une durée dans le temps, alors que d'autres ne continuent plus à être actifs ou ils changent d'intensité, comme nous venons de le voir dans le point précédent. Ainsi, les réseaux sont dynamiques et ils reflètent la trajectoire des personnes.

Bidart, Degenne et Grossetti affirment que « la dynamique des réseaux personnels peut être le fruit de processus multiples dont certains dépendent directement des caractéristiques des réseaux ou des relations, et d'autres résultent d'événements biographiques impliquant un renouvellement ou une configuration importante des relations<sup>568</sup> ». Nous observons que, chez les migrants, l'événement biographique de la mobilité physique explique en grande partie le dynamisme de leurs réseaux sociaux.

En effet, les migrants gardent de nombreux liens à distance, mais les liens non entretenus se dissipent, en modifiant du même coup la configuration du réseau social. De même, normalement

---

<sup>567</sup> Le Gall, « Le lien familial au coeur du quotidien transnational », p.69. À ce propos, Le Gall affirme que « l'absence ou la forme réduite de la famille, intensifient l'importance de la famille qui se trouve ailleurs et de ce fait, favorisent la continuité des liens avec elle et donc, du réseau transnational ».

<sup>568</sup> Bidart, Degenne, et Grossetti, *La vie en réseau*, p.143.

les migrants forment un réseau social dans leur pays de résidence, ce qui contribue au dynamisme du réseau. Dans plusieurs cas, une partie de ce réseau sur place est constituée par d'autres migrants ; ainsi, étant donné que les migrants sont des acteurs de la mobilité, une partie de leur réseau est aussi susceptible d'être en mobilité.

Dans nos entretiens, nous avons demandé aux migrants d'une part d'identifier les liens qui restent actifs parmi tous les noms mentionnés dans leurs récits de mobilité, et d'autre part de préciser l'ancienneté de leurs relations. Cela nous a permis d'observer la dynamique de leurs réseaux sociaux.

Concernant l'ancienneté des liens, nous observons qu'il existe une permanence importante des liens dans le temps. Cela est valable pour tous les interviewés : en effet, en moyenne 64% de leurs relations datent de dix ans ou plus. Dans ce cadre, les adultes et les personnes âgées sont ceux qui ont le plus de contacts anciens (en moyenne 80% de leurs liens datent d'au moins dix ans et, dans certains cas, tous les liens du réseau sont de longue date).

En règle générale, les exilés politiques sont ceux qui gardent le plus de vieux contacts (89% de leurs liens datent de plus de dix ans). Une partie importante de ces liens sont des relations d'amitié nouées dans la conjoncture biographique de l'expérience partagée de l'exil, événement marquant qui apparaît souvent comme un facteur de pérennité des relations.

À leur tour, les jeunes adultes – et notamment ceux qui sont venus en France pour faire des études – ont davantage de contacts nouveaux que les autres groupes d'âge. Ces contacts récents correspondent surtout à des liens d'amitié établis par ces jeunes adultes depuis leur installation en France et dans le cadre de leur participation à des cercles sociaux nouveaux, tels que l'université et les lieux d'hébergement<sup>569</sup>.

Dans de nombreux cas, nous observons une corrélation entre l'ancienneté de l'expérience migratoire et l'ancienneté des liens du réseau social. En effet, les migrants les plus anciens en termes d'années d'expérience migratoire sont ceux qui ont le plus de contacts datant de dix ans et plus. À l'inverse, les migrants les plus récents, qui sont en général les migrants les plus jeunes, sont ceux qui ont le plus de contacts récents. Les adultes qui ont plus de contacts nouveaux correspondent également à une vague migratoire récente.

Ainsi, nous pouvons conclure que la mobilité favorise la création de nouveaux liens et que les liens les plus récents se sont établis dans la co-présence physique<sup>570</sup>. En outre, comme nous l'avons

---

<sup>569</sup> C'est le cas de Renato, 30 ans, venu en France en 2008 afin de poursuivre ses études. 77% de ses relations se sont nouées au cours des quatre dernières années.

<sup>570</sup> Certes, cette conclusion n'est pas nouvelle. Ferrand exprime à ce propos : « l'effet de ruptures biographiques est fortement suggéré par l'influence de la mobilité résidentielle sur les durées des relations.

mentionné précédemment, les adultes et les personnes âgées ont plus de contacts familiaux que les jeunes adultes, ces liens étant socialement acquis depuis la naissance et restant actifs, sauf exception, jusqu'au décès du contact.

Par ailleurs, Ségolène Petite affirme qu'« au sein de la parenté, la confiance repose sur l'histoire commune et sur la pérennité supposée des liens familiaux ; par contre, la confiance au sein des liens électifs – entre les amis par exemple – ne va pas de soi, elle se gagne et s'entretient<sup>571</sup> ».

De cette manière, le maintien par le migrant de nombreux liens avec ses proches résidant au Chili – ce qui implique un investissement dans l'entretien de ces liens –, l'existence dans son réseau d'un pourcentage important de contacts qui sont des liens de parenté, et une résidence de plusieurs années en France, sont des facteurs qui expliquent la persistance des vieux contacts<sup>572</sup>. D'autre part, une expérience de mobilité récente et la participation du migrant à de nouveaux cercles sociaux sont des éléments qui expliquent l'établissement de nouveaux contacts<sup>573</sup>.

L'analyse des liens actifs et des liens non actifs nous amène à la proposition d'Alexis Ferrand, qui suggère que les individus peuvent avoir des relations « circonstancielles » et des relations « existentielles<sup>574</sup> ». Notre analyse contredirait ainsi l'idée que, dans le contexte migratoire, les relations sont superficielles et passagères. En effet, les rencontres faites par les migrants pendant leur mobilité sont en général plus « existentielles » – au sens de Ferrand – que « circonstancielles », puisque 85% de leurs contacts représentent des liens actifs. Cela confirme notre hypothèse concernant l'intensification des liens dans le contexte migratoire.

---

Les individus les plus mobiles ont des relations en moyenne deux fois plus récentes que les sédentaires ». Ferrand, « Connaissances passagères et vieux amis. Les durées de vie des relations interpersonnelles », p.435.

<sup>571</sup> Petite, *Les règles de l'entraide*, p.15.

<sup>572</sup> Si nous avons mentionné que les jeunes migrants se caractérisent par avoir plus de contacts récents que les autres groupes d'âge, il y a néanmoins des exceptions. Par exemple, Sergio – 29 ans, fils de chiliens né en France – possède 94% de liens anciens (notamment familiaux) dans son réseau. C'est aussi le cas d'Alejandra, 35 ans, dont 77% des liens sont de vieux contacts. Elle garde de nombreux contacts résidant au Chili (56% de ses liens), et plusieurs de ses amis résidant en France sont des ex-camarades de l'Alliance Française au Chili. En outre, une partie de sa famille habite en France.

<sup>573</sup> Ces caractéristiques sont très présentes chez les migrants les plus jeunes. Cependant, on observe parfois le même phénomène chez les migrants adultes. Par exemple, Gonzalo – 47 ans, arrivé en France il y a sept ans, après son divorce au Chili : il a travaillé dans des domaines divers tels que la restauration et le bricolage, et a ensuite validé son diplôme chilien d'expert comptable. Au moment de l'entretien, il venait de commencer à exercer dans ce domaine. 48% des relations de Gonzalo se sont nouées au cours des derniers quatre ans. Osvaldo, 61 ans, est une autre exception concernant la corrélation entre l'âge et l'ancienneté des liens. Osvaldo est arrivé à Paris en 1976, avec sa femme et ses enfants. Au moment de l'entretien, il avait divorcé depuis six ans et avait alors déménagé au sud de la France. Ces bifurcations biographiques expliquent le fait que 35% de ses contacts se sont formés au cours des quatre dernières années.

<sup>574</sup> Ferrand, « Connaissances passagères et vieux amis. Les durées de vie des relations interpersonnelles », p.433.

Nous préférons parler de liens non actifs plutôt que de liens perdus, car il ne s'agit pas toujours d'un lien rompu qui ne sera plus activé. En effet, comme le soulignent Bidart et al., certaines « relations "dormants" peuvent donc se réveiller, se découvrir de nouveaux rapprochements et être à nouveau fréquentées exprès<sup>575</sup> ». Ainsi, les liens perdus et les liens dormants sont deux types de lien non actifs.

Les résultats montrent que les femmes jeunes et jeunes adultes sont le groupe qui garde le plus de liens actifs (95%, contre 5% de liens non actifs). Chez leurs homologues hommes, les liens non actifs (qu'ils soient perdus ou dormants) vont jusqu'à 12% en moyenne<sup>576</sup>. Pour leur part, les personnes âgées présentent une proportion de liens non actifs semblable à celle des hommes jeunes et jeunes adultes (les hommes âgés ont 10% de liens perdus et les femmes 11% en moyenne). Ce résultat est en accord avec le constat de Bidart, Degenne et Grossetti, qui considèrent que « plus on avance en âge et moins on a de relations disparues<sup>577</sup> ». La proportion de liens non actifs s'avère plus importante chez les adultes : les femmes de cette tranche d'âge ont en moyenne 23% de contacts non actifs, et leurs homologues hommes 25%.

Nous observons ainsi que la proportion de liens non actifs (15% des contacts en moyenne) ne présente pas de variations importantes selon les groupes d'âge. Cette faible proportion de contacts disparus – dont certains pourraient cependant être réactivés – peut s'expliquer en partie par le fait que nous avons reconstitué les réseaux sociaux à partir de la biographie de mobilité : étant donné que les contacts à liens faibles impliqués dans la mobilité des migrants sont assez limités, on observe une certaine stabilité dans la configuration du réseau de ces migrants.

De même qu'il existe une faible variabilité du pourcentage de liens non actifs parmi les migrants, de même leurs explications sur la disparition de ces liens présentent peu de divergences. Les arguments récurrents et transversaux à tous les groupes d'âge sur l'interruption de ces relations sont : i) le fait de s'être « perdu de vue » – cet argument, présent de manière importante dans les trois groupes d'âge<sup>578</sup>, concerne notamment les contacts mobilisés en début de séjour qui n'ont pas donné lieu à une relation sociale car l'interaction ne s'est pas reproduite dans le temps, ainsi que d'autres contacts qui ne sont pas actifs mais avec qui il n'est pas exclu de renouer le lien car la discontinuité de l'échange ne répond pas à une rupture officielle ; ii) l'interruption de liens à la

---

<sup>575</sup> Bidart, Degenne, et Grossetti, *La vie en réseau*, p.127.

<sup>576</sup> Comme nous l'avons constaté plus haut, ce groupe d'âge est aussi celui qui a le réseau social le plus étendu en comparaison avec les autres groupes d'âge. En particulier, les femmes jeunes adultes de notre échantillon ont plus des contacts que leurs homologues hommes, ces contacts étant aussi plus pérennes : 46% de contacts actifs en moyenne chez les femmes, contre 35% de contacts actifs chez les hommes.

<sup>577</sup> Bidart, Degenne, et Grossetti, *La vie en réseau*, p.124.

<sup>578</sup> Les exilés sont les interviewés qui présentent le plus de contacts perdus dans leur récit de mobilité. Cela s'explique en grande partie par le fait que, dans plusieurs cas, leur installation en France a été organisée par des voies institutionnelles, ce contexte n'étant pas favorable à l'établissement de liens à long terme.

suite d'une rupture amoureuse, ce qui se traduit par la disparition du contact avec l'ancien partenaire et avec son entourage (amis, famille) – cette affirmation est plus présente chez les jeunes et les adultes<sup>579</sup> ; iii) le décès des personnes concernées – ce qui constitue le motif principal de la perte de liens chez les personnes âgées.

Dans les deux premiers cas, il s'agit de liens « dormants » plutôt que de liens « perdus », car ils peuvent se réactiver dans un futur proche. Au contraire, la rupture d'un lien suite à un conflit, par exemple, fait que le lien est volontairement dissout, sans désir de le renouer. Dans ce cas, le lien peut être considéré comme un « lien perdu ».

Nous avons identifié quelques motifs qui expliquent les liens non actifs caractéristiques de certains groupes d'âge en particulier. Ainsi, chez les jeunes et les jeunes adultes, nous observons parfois l'affaiblissement des liens avec leurs anciens contacts résidant au Chili, et notamment la disparition d'amitiés qui, nouées dans des cercles sociaux tels que l'école, le lycée et l'université, ne se sont pas suffisamment autonomisées pour devenir des liens indépendants du contexte dans lequel elles ont surgi. Ces liens n'ont pas passé l'épreuve de la distance physique, ou bien les projets de vie ont bifurqué sans trouver des points en commun qui favorisent la continuité du lien.

Cependant, dans certains cas l'absence de communication actuelle avec des contacts chiliens résidant au Chili ne doit pas être considérée comme révélatrice d'un lien perdu, car ces contacts inactifs ou potentiellement actifs peuvent se réactiver lors des rencontres en co-présence physique. Il risque de se produire alors un changement dans l'intensité du lien. César, 26 ans, raconte :

*Je pourrais peut-être retourner au Chili, mais pas tout de suite... Je ne me vois pas tellement au Chili. J'ai un travail ici, alors pourquoi retourner au Chili ? Je n'ai pas beaucoup de contact avec mes potes du Chili, je les vois quand j'y vais, mais la relation a changé... Ils sont en train de se marier, je ne connais pas leurs copines, ça change. C'est la distance. Je le savais très bien quand j'ai décidé de venir ici. Même si on a envie de garder le contact, avec le décalage horaire le moment arrive où on ne voit pas les gens. Ce n'est pas pareil de les voir que de parler sur Facebook. Avec mes potes de la fac ici, on s'appelle et on se dit « on se voit ce soir ». Avec mes potes du Chili la relation est différente. Si je retourne au Chili, je peux rétablir le contact, mais ça ne sera toujours pas la même chose : j'ai changé, ils ont changé aussi. J'ai la mentalité française maintenant.*

---

<sup>579</sup> À ce sujet, le cas emblématique est celui d'Antonia, 53 ans. Elle maintient des liens avec seulement 52% des contacts nommés au long de sa biographie de mobilité. Cette grande perte de liens s'explique principalement par son divorce, événement récent au moment de l'entretien. Cela l'a amenée à renoncer à certains liens d'amitié partagés au sein du couple, la relation avec sa belle-famille s'étant également brisée.

Le récit de César met en valeur les rencontres en co-présence physique qui favorisent le partage du quotidien avec ses amis résidant en France, à quoi s'opposent les échanges sporadiques et moins expressifs avec ses amis résidant au Chili. Cependant, le manque d'entretien de liens personnalisés à distance n'est pas la seule cause qui explique l'affaiblissement des relations établies par César dans son pays d'origine : l'intensité du lien est également modifiée par les bifurcations biographiques. Ces transformations accompagnent aussi bien le cycle de vie de ses amis (la constitution d'une famille) que le sien propre (l'adoption de codes de la société de résidence, à laquelle il se réfère par l'expression « avoir la mentalité française »).

De leur côté, les adultes et les personnes âgées évoquent, outre les explications transversales, la perte de contact avec d'autres migrants qui ont quitté la France et qui – de même que dans le cas des jeunes – n'ont pas passé l'épreuve de la distance physique. Cela signifie, comme précisent Bidart, Degenne et Grossetti, « que la relation n'a pas été clairement interrompue, qu'elle s'est délitée doucement sans qu'une cause soit marquante<sup>580</sup> ». Ainsi, la mobilité peut être un facteur de perte ou de fragilisation des relations lorsque l'entretien des liens à distance n'est pas assuré.

Comme nous l'avons vu, dans les cas de Sergio et Jorge leurs multiples déplacements ne se sont pas traduits par une augmentation de leur réseau de relations mais, au contraire, par une perte de contacts. Il y a des rencontres qui n'ont pas été génératrices de lien, et des liens qui n'ont pas passé l'épreuve de la distance. Dans le premier cas, il s'agit d'une perte de contact, tandis que dans le second il s'agit plutôt un lien « dormant » qui peut se réactiver potentiellement lors d'une rencontre physique. Ainsi, il nous semble que la rupture consciente d'une relation sans vouloir la renouer (lien perdu) et, à l'inverse, le relâchement de l'entretien d'un lien sans un événement qui marque sa rupture volontaire (lien dormant) sont des critères importants pour déterminer le statut du lien.

#### 2.4. LIENS SUR PLACE ET LIENS MEDIATISES

Dans une étude sur le réseau social des migrants, il est intéressant de s'interroger sur l'espace géographique où résident leurs contacts. On distingue ainsi, d'une part, les contacts établis « sur place », avec qui les migrants entretiennent des liens en face-à-face et médiatisés, et d'autre part les contacts restés dans le pays d'origine ou résidant ailleurs, avec qui les migrants doivent entretenir notamment des liens médiatisés. Nous examinerons ici la distribution géographique des contacts, et dans la quatrième partie de ce travail nous analyserons de manière approfondie les modalités d'entretien des liens à distance.

On peut croire qu'en début de séjour les migrants maintiennent plus de liens avec leur pays d'origine, et qu'au fur et à mesure que les années passent les contacts sur place gagnent en

---

<sup>580</sup> Bidart, Degenne, et Grossetti, *La vie en réseau*, p.126.

proportion en raison de l'intégration relationnelle des migrants dans leur pays de résidence. En effet, nos résultats montrent que la majorité des migrants (88% des cas) ont davantage des contacts résidant dans leur pays d'accueil (57% en moyenne) que des contacts résidant dans leur pays d'origine. Cette observation est valable aussi bien pour les migrants arrivés il y a trente-cinq ans que pour les migrants les plus récents<sup>581</sup>.

D'autre part, l'analyse des données concernant les contacts résidant au Chili (29% en moyenne) et dans des pays autres que la France et le Chili (14%) montre que les migrants entretiennent des liens à distance avec 43% de leurs contacts.

Toutefois, les enfants de chiliens nés en France ou arrivés pendant l'enfance ou l'adolescence se caractérisent par davantage des contacts résidant en France (74% en moyenne). C'est, par exemple, le cas d'Esteban, fils de chiliens arrivé en France à l'âge de 14 ans. Comme nous verrons, pendant les deux premières années de son séjour en France il a refusé de s'intégrer, et c'est pendant sa participation aux scouts qu'il a commencé à former un réseau social sur place. À 37 ans, 77% de ses contacts résident en France, et la majorité d'entre eux sont français.

Si nous examinons maintenant uniquement les contacts chiliens ou franco-chiliens, nous remarquons qu'en moyenne 48% des contacts chiliens habitent au Chili, 42% habitent en France et 10% habitent dans des pays autres que le Chili et la France<sup>582</sup>. Nous rappelons que les « contacts » sont toutes les personnes mentionnées dans le récit de mobilité, indépendamment du type de lien qu'elles entretiennent avec l'interviewé.

De manière générale, les jeunes adultes ont davantage de liens avec des chiliens résidant au Chili (53% de leurs contacts) que les adultes (45%) et les personnes âgées (42%). Mais ce pourcentage plus élevé concerne notamment les jeunes adultes hommes (55% de leurs contacts chiliens sont au Chili), car chez leurs homologues femmes le pourcentage se réduit à 46%. Les jeunes adultes possèdent autant de liens familiaux que de liens amicaux. En revanche, les femmes adultes, les personnes âgées, les exilés et les enfants de chiliens, ont des liens familiaux notamment avec des chiliens résidant au Chili<sup>583</sup>. Le fait que des familles de migrants chiliens entretiennent des liens à

---

<sup>581</sup> Nous ne pouvons pas affirmer qu'il existe une corrélation entre les années d'expérience migratoire et le nombre de liens entretenus avec des personnes résidant au Chili. Certes, les jeunes ont beaucoup de contacts avec des Chiliens résidant au Chili, mais ils ont aussi de nombreux contacts sur place, leur sociabilité étant plus importante que celle des adultes. Nous avons aussi le cas des migrants qui, installés en France depuis des années, gardent et entretiennent plusieurs liens avec leurs proches géographiquement distants.

<sup>582</sup> Nous avons remarqué que 61% des contacts des migrants interviewés sont chiliens. Les pourcentages que nous présentons par la suite ont été obtenus par rapport aux contacts chiliens ou franco-chiliens, sans considérer les contacts d'autres nationalités.

<sup>583</sup> Les pourcentages de contacts familiaux chiliens résidant au Chili sont : 72% pour les femmes adultes, 62% pour les personnes âgées, 56% pour les exilés et 69% pour les enfants de chiliens.

distance (et parfois des échanges de biens et d'argent) avec les membres de leur parenté résidant au Chili et ailleurs nous permet d'observer la constitution d'une famille transnationale.

Etant donné que les migrants issus d'un milieu favorisé sont principalement des jeunes adultes, il n'est pas surprenant que ce soit eux qui entretiennent le plus de liens avec des chiliens résidant au Chili, tandis que les migrants issus d'un milieu populaire gardent plus de liens avec des Chiliens résidant en France.

En ce qui concerne la variable du sexe, les femmes adultes et âgées ont plus de contacts chiliens résidant au Chili (48%) que leurs homologues (42% pour les hommes adultes et 33% pour les hommes âgés). Cette situation s'inverse chez les jeunes : comme nous venons de le voir, les hommes jeunes adultes gardent plus de contacts avec des chiliens résidant au Chili.

En particulier, les femmes adultes ont plus de contacts chiliens résidant au Chili et entretiennent plus de liens familiaux avec leur pays d'origine que les hommes de cette même tranche d'âge. Cela confirme les résultats obtenus dans d'autres recherches sur le rôle de la femme dans l'entretien des liens familiaux<sup>584</sup>.

Concernant les contacts chiliens résidant en France, les hommes adultes présentent le pourcentage le plus élevé (48% en moyenne). La majorité des migrants entretiennent plus de contacts amicaux que de contacts familiaux avec les chiliens en France.

À leur tour, les interviewés âgés ont plus de contacts chiliens habitant dans des pays autres que le Chili et la France (en moyenne 14%) que les sujets appartenant à d'autres tranches d'âge. Viennent ensuite les femmes jeunes adultes : 12% de leurs contacts sont des chiliens qui résident dans des pays autres que la France et le Chili. Cependant, les contacts chiliens des personnes âgées représentent notamment des liens familiaux, tandis que ceux des femmes jeunes adultes représentent davantage des liens amicaux.

Nous évoquons à ce propos le cas d'Oswaldo, 61 ans, divorcé, père de trois enfants. Il est arrivé en France en 1976. Bien qu'il n'ait été militant d'aucun parti politique, l'Université où il travaillait n'a pas renouvelé son contrat et il n'a pas trouvé d'autres opportunités de travail sur place. À l'époque, Oswaldo était marié et il avait un bébé de trois mois ; il a donc décidé de migrer pour améliorer la situation de sa famille. Il a habité plusieurs années à Paris, jusqu'à son divorce. Il s'est ensuite installé au sud de la France. 50% des contacts d'Oswaldo sont des chiliens résidant dans des pays autres que la France et le Chili, et 78% d'entre eux sont des liens familiaux – sa fille et sa petite-

---

<sup>584</sup> Licoppe et Smoreda, « Effets du cycle de vie et des réseaux de sociabilité sur la téléphonie »; Rivière, « Hommes et femmes au téléphone. Un chassé-croisé entre les sexes »; Granjon et al., « Sociabilités et familles populaires »; Le Gall, « Le lien familial au coeur du quotidien transnational ».

filles habitent en Espagne, ses deux fils habitent en Chine, et il a des oncles demeurant aux États-Unis.

Nous avons également l'exemple de Camilo, 30 ans. Il est venu en France pour faire des études approfondies en géographie. Plusieurs membres de son groupe d'amis de l'Université ont choisi également de partir à l'étranger pour faire des études. Ainsi, Camilo garde des liens avec ses amis résidant en Espagne, en Angleterre, en Italie, en Hongrie et aux États-Unis.

Certes, les exilés politiques et les personnes venues par des motifs économiques sont ceux qui gardent le plus de contact avec d'autres chiliens (75% et 71% respectivement). Cependant, il existe une différence importante entre ces deux groupes par rapport au lieu de résidence de leurs contacts chiliens : 59% des contacts chiliens des migrants venus en France pour des raisons économiques résident au Chili, tandis qu'un pourcentage équivalent des contacts chiliens des exilés résident en France.

Cette différence peut s'expliquer, au moins en partie, par les cercles sociaux auxquels participent les migrants. En effet, nombre d'exilés restent « branchés » à la vie communautaire liée à l'expérience partagée de l'exil, ce qui les amène à intégrer des associations d'ordre politique, ou à garder des liens d'amitié avec d'autres exilés. En effet, l'expérience de l'exil est très féconde en amitiés, car ceux qui l'ont vécue restent marqués par ce passé commun et par le contexte dans lequel il s'est produit – bien qu'à présent le ressort d'action du cercle social ait changé.

D'autre part, souvent les exilés ont quitté le Chili avec leur famille, ou bien celle-ci les a rejoints après. Ce phénomène fait diminuer le contact qu'ils ont avec des chiliens résidant au Chili. Le facteur temporel a aussi une certaine influence : les années écoulées depuis leur départ ont affaibli dans plusieurs cas leurs liens avec le Chili. En outre, ils ont parfois vécu le décès de certains membres de leur famille, notamment de leurs parents, ce qui peut provoquer une prise de distance ou un éloignement par rapport à leurs racines. A cet égard, Degenne et Forsé précisent que « les ethnologues de la famille ont souvent observé que les groupes de frères se fréquentaient tant que l'ancêtre commun vivait, et qu'à sa disparition les relations peuvent se relâcher très fortement<sup>585</sup> ».

Ces mêmes facteurs nous permettent de comprendre pourquoi les migrants économiques ont un pourcentage plus élevé de contacts chiliens résidant au Chili. En général, ils ne participent pas d'une vie associative en France, ou si c'est le cas, ils font partie d'associations religieuses qui ont des membres latino-américains et non seulement chiliens. En outre, que ces migrants se soient déplacés seuls ou avec une partie de leur famille, ils ont encore de la famille résidant dans leur pays d'origine. Le facteur temporel est aussi présent : à la différence des exilés, qui ont vécu hors du

---

<sup>585</sup> Degenne et Forsé, *Les réseaux sociaux*, p.37.

Chili environ 35 ans, les migrants économiques correspondent au moins à une deuxième vague migratoire, postérieure au coup d'État bien que souvent liée à cet événement.

## 2.5. L'INTEGRATION RELATIONNELLE

Les approches de la relation entre les migrants et leur société de résidence sont nombreuses et diverses. Avant 1940, la sociologie américaine avait adopté une perspective assimilationniste selon laquelle les migrants devaient renoncer, au cours d'un processus unilatéral d'adaptation culturelle, à leurs racines et à leurs codes pour pouvoir s'intégrer à la nouvelle société. D'autres positions plus pluralistes ont permis de complexifier l'étude de l'intégration des migrants.

Sayad définit l'intégration comme un processus sociologique continu qui consiste idéalement « à passer de l'altérité la plus radicale à l'identité la plus totale (ou voulue comme telle)<sup>586</sup> ». Selon lui, l'intégration suppose « l'intégrité de la personne fondue mais non pas dissoute dans le groupe, alors que l'assimilation équivaut, se dit-on, à la négation et à la disparition de cette intégrité<sup>587</sup> ». Il est intéressant d'observer que pour Sayad ce processus rend compte de « l'ensemble lui-même et non pas seulement de l'intégration à cet ensemble de quelques individus qui lui sont étrangers ou extérieurs<sup>588</sup> ».

En lisant les propos d'Amartya Sen<sup>589</sup>, nous pouvons comprendre que l'intégration telle que la conçoit Sayad est un « multiculturalisme pluriel » où coexistent et se rencontrent des styles de vie et des traditions. Si deux traditions coexistent sans se rencontrer – ce que Sen désigne comme « monoculturalisme pluriel » –, il n'existe pas de véritable intégration en termes de fusion et d'échange entre cultures. Dans un sens similaire, Nader Vahabi souligne que « l'intégration suppose le partage d'un certain nombre de valeurs fondamentales et le désir de participer à l'édification d'un ensemble national. Cette volonté partagée n'exclut pas un échange, qui se réalisera avec l'autre culture, d'éléments propres à rapprocher les êtres et les cultures<sup>590</sup> ».

Nous concevons l'intégration comme un sentiment d'appartenance à une unité commune. Cependant, ce sentiment d'appartenance ne doit pas être envisagé comme exclusif ou unique. Les individus appartiennent simultanément à différents contextes et réseaux sociaux. Chez les migrants, cette condition est accentuée : des appartenances différentes peuvent coexister qui parfois même vont au-delà des pays d'origine et de résidence. Ainsi, plusieurs interviewés distinguent les « Chiliens d'ici » – résidant en France – des « Chiliens de là-bas » – résidant au Chili –, ou les

---

<sup>586</sup> Sayad, « Qu'est-ce que l'intégration ? », p.8.

<sup>587</sup> Ibid., p.12.

<sup>588</sup> Ibid.

<sup>589</sup> Sen, *Identité et violence*, p.215.

<sup>590</sup> Vahabi, *Sociologie d'une mémoire déchirée*, p.178.

« latinos » des « étudiants étrangers » et des « exilés ». Le type de positionnement du migrant par rapport aux « autres » est mobilisé à différents moments du récit en fonction des situations et des événements qu'il décrit.

Comme nous l'avons souligné plus haut, l'homophilie peut porter sur de très nombreuses caractéristiques. Nous avons analysé l'homophilie sur le plan de l'âge et du sexe. Nos résultats mettent en évidence que l'homophilie des réseaux sociaux se présente aussi dans les cas des couples mixtes qui socialisent avec d'autres couples mixtes, et dans les cas des enfants de migrants chiliens qui deviennent amis d'autres enfants de parents migrants.

Au cours de ces pages, nous aborderons en particulier l'intégration relationnelle des migrants, en analysant la configuration de leur réseau social par rapport à la nationalité de leurs contacts. Nous formulons l'hypothèse que les migrants établissent les relations les plus proches avec des personnes semblables à eux en considérant le plus souvent le paramètre de la nationalité, et en excluant celui de la proximité spatiale. Cela explique le nombre de liens à distance qu'ils entretiennent. Si les relations interpersonnelles se fondent fortement sur le partage d'une même nationalité, c'est en raison de la proximité socio-culturelle qui relie les personnes ayant une origine commune. Nous appelons ce phénomène l'« ethnophilie ».

L'étymologie du mot « *ethnie* » renvoie à sa racine grecque « *ethnos* » (peuple), qui désignait un groupe ou une population aux institutions mal affirmées, antérieure et inférieure à la « *polis* », c'est-à-dire la cité et surtout la Cité-état : « *une communauté dotée de coutumes et de lois définies* »<sup>591</sup>. L'usage de cette notion est réactualisé pour décrire les rapports entre groupes majoritaires et groupes minoritaires, entre les « nous » nationaux et les « autres » non-nationaux. La notion d'ethnophilie que nous proposons n'implique pas l'idée d'une ethnophobie envers d'autres cultures. Et, bien que le terme ait désigné autrefois des sociétés exotiques, il marque de nos jours – et c'est dans cette acception que nous le concevons – la filiation des personnes qui partagent une même culture, une même langue et un même lieu d'origine.

Cela ne veut pourtant pas dire que le réseau social des migrants est équivalent au réseau ethnique, puisque, nous le verrons, il existe également des réseaux hétérogènes, constitués de nationalités différentes, que nous appelons « cosmopolites ». Comme nous l'avons observé dans le chapitre I de cette partie, ces réseaux hétérogènes se caractérisent par une faible cohésion. D'après ce résultat, on serait tenté de proposer que c'est la similarité qui favorise la cohésion sociale. Cependant, Bidart, Degenne et Grossetti mettent en question cette supposition en affirmant que les partenaires se rassemblent par similarité aussi bien que par complémentarité<sup>592</sup>.

---

<sup>591</sup> Rivera, « Ethnie-ethnicité », p.101.

<sup>592</sup> À cet égard, ces auteurs soulignent « le réseau d'une même personne sera donc composé de personnes qui lui ressemblent sur certains points, d'autres sur d'autres points, d'autres qui sont plus complémentaires que

Dans le cas des populations de non-migrants, la nationalité des contacts n'est pas une variable d'étude pertinente ou très importante ; en revanche, en analysant les réseaux sociaux des migrants cette variable devient essentielle pour comprendre leur sociabilité, leurs moyens d'intégration à leur pays de résidence, et leurs liens avec leur pays d'origine.

Les modalités d'intégration relationnelle des migrants chiliens en France sont hétérogènes. Il y a des migrants qui restent très attachés à leurs racines nationales, bien qu'ils habitent en France depuis de nombreuses années – c'est notamment le cas des exilés politiques. Cependant, si chez les migrants chiliens la proportion des contacts de la même nationalité est importante, cela ne veut pas dire qu'ils se sont désagrégés de leur société de résidence : ils maîtrisent la langue française<sup>593</sup>, ils ont intégré le marché du travail, plusieurs d'entre eux possèdent la double nationalité franco-chilienne, et d'autres comptent parmi leurs contacts des personnes de nationalité française – bien que dans des proportions modérées. Certes, ces critères ne permettent pas de mesurer complètement l'intégration, mais ils sont des signes de l'insertion des migrants.

Nous avons aussi observé la situation contraire, celle des migrants qui en quelque sorte sont devenus indépendants de leur réseau de ressortissants afin de s'engager dans un processus d'insertion. Cependant, nous constatons que, dans la plupart de ces cas, une fois l'intégration achevée, les migrants reprennent le contact avec leur réseau d'origine.

Il est intéressant d'observer que ces migrants ne se posent pas de questions sur leur intégration. Dans leurs récits, ils font part du bon accueil de la société française et du regard positif qu'elle porte sur les Chiliens en comparaison avec les migrants maghrébins et même avec les autres migrants latino-américains. On peut postuler que la bonne entente des français avec les exilés chiliens qui dans le passé ont émigré en France explique de nos jours en partie le maintien de ce regard. Nous avons recueilli très peu d'histoires de discrimination, qui font référence à des disqualifications professionnelles associées non pas tant au fait d'être Latino-américain ou Chilien, mais plus généralement à la condition de migrant.

Selon Schütz, un « étranger » est un individu qui réside dans une société dont il ne partage pas le modèle culturel alors que ses membres ont « une chance raisonnable de comprendre et d'être compris<sup>594</sup> ». Cependant, les étrangers ou les migrants n'ont pas tous la même distance sociale et culturelle par rapport à leur pays de résidence.

---

semblables, et d'autres encore qui ont des "points communs" qui échappent à nos indicateurs sociologiques et portent plutôt sur l'histoire vécue ensemble, sur les goûts musicaux, sur le style de vie, sur la personnalité ». Bidart, Degenne, et Grossetti, *La vie en réseau*, p.248.

<sup>593</sup> Si la plupart des entretiens se sont déroulés en espagnol, les interviewés intercalent dans leurs récits des mots ou des expressions en français.

<sup>594</sup> Schutz, *L'étranger suivi de L'homme qui rentre au pays*, p.16.

Cristina Barajas conclut que les migrants latino-américains sont habitués aux influences de l'Europe et de l'Amérique du Nord, ce qui génère chez eux une flexibilité et une ouverture pour s'adapter aux codes de conduite et aux tendances sociales dans de nouveaux contextes. En outre, les migrants latino-américains possèdent tous certains codes culturels qui les rapprochent des français et qui les distinguent des autres migrants : une même religion, le catholicisme ; une histoire de métissage sanguin et culturel avec des pays européens ; une langue romane, de la même famille que la langue française ; des valeurs telles que la liberté d'expression, le respect de la femme, la démocratie comme forme de gouvernement<sup>595</sup>.

L'analyse de nos entretiens montre que la sociabilité des migrants chiliens a une forte composante d'« ethnophilie ». En effet, en moyenne 61% des contacts des migrants chiliens sont également chiliens ou franco-chiliens<sup>596</sup>. Viennent ensuite les contacts français (25%), dont la présence met en évidence l'intégration des migrants à leur pays de résidence. Les 14% restant se partagent entre les contacts latino-américains et ceux d'autres nationalités.

Cette tendance à avoir de nombreux contacts de la même nationalité tout en résidant dans un pays où la majorité de la population a une nationalité différente à la sienne propre, est une caractéristique du réseau social présente massivement chez les migrants. Dans une étude sur les migrants équatoriens résidant à Rome et à New York, Federica Zaccagnini observe que, dans le premier cas, 60% des migrants interviewés ont très peu ou pas du tout d'amis originaires de leur lieu de résidence, tandis que dans le second cas le pourcentage s'élève à 80%<sup>597</sup>. D'autre part, les résultats d'une étude menée par Isidro Maya sur les réseaux des marocains, des philippins et des sénégalais à Marbella (Espagne) montrent que 90% des interviewés ont moins de 13% des contacts espagnols dans leur réseau<sup>598</sup>.

L'« ethnophilie » s'explique par l'envie des migrants de se rencontrer entre semblables, – en raison de la proximité socio-culturelle dont nous avons parlé –, mais aussi par la haute probabilité de croiser des personnes semblables étant donné les cercles sociaux auxquels ces migrants participent. Plusieurs interviewés déclarent ne pas avoir eu la possibilité de faire connaissance avec des français.

Malgré la présence importante des contacts chiliens, nous avons identifié plusieurs cas de réseaux où les contacts nationaux résidant dans le pays d'origine coexistent avec des contacts nationaux demeurant dans le pays d'accueil, ainsi qu'avec des contacts originaires du pays d'accueil et avec

---

<sup>595</sup> Barajas, « Estado del arte de las investigaciones sobre inmigrantes de origen latinoamericano en los Países Bajos », p.134.

<sup>596</sup> Plus précisément, on y trouve 53% de chiliens et 8% de franco-chiliens.

<sup>597</sup> Zaccagnini, « La emigración desde ALC y la integración en los países de destino. Estudio de caso: las comunidades ecuatorianas en Roma y Nueva York ».

<sup>598</sup> Maya, « Tipos de redes personales de los inmigrantes y adaptación psicológica ».

des migrants d'autres nationalités. Comme le remarque Ainhoa de Federico de la Rúa, « les migrants sont précisément des acteurs simultanément locaux et non locaux par excellence<sup>599</sup> ».

L'analyse des résultats par rapport à l'âge des migrants interviewés montre que les personnes âgées ont plus de contacts chiliens (79% en moyenne) que les adultes (66% en moyenne) et les jeunes adultes (59% en moyenne). Ces derniers, à leur tour, possèdent un réseau plus cosmopolite : ils ont plus de contacts français, latino-américains et d'autres nationalités (26%, 8% et 10%, respectivement) que les autres groupes d'âge. Cependant, on trouve des exceptions à ces tendances générales.

Le choix de séparer les contacts latino-américains des contacts d'autres nationalités se justifie par le fait que, si ces deux groupes sont également migrants, les premiers partagent plusieurs caractéristiques avec les chiliens : la langue, la religion, la zone géographique<sup>600</sup>, parmi d'autres. En revanche, les migrants d'autres nationalités tendent à avoir plus de différences linguistiques et culturelles par rapport aux migrants chiliens.

Certes, un réseau peut être constitué de contacts appartenant à une seule nationalité. Cependant, dans notre échantillon tous les migrants interviewés ont des contacts avec au moins deux nationalités différentes. Considérant cette pluri-présence des nationalités, nous identifions trois types de réseaux selon la prédominance de telle ou telle d'entre elles : les réseaux cosmopolites, les réseaux à tendance chilienne et les réseaux à tendance française<sup>601</sup>.

### 2.5.1. LES RESEAUX COSMOPOLITES

Le facteur définitoire des réseaux cosmopolites est la présence de contacts chiliens, français, latino-américains et d'autres nationalités. Nous avons repéré 24 cas de réseaux sociaux qui possèdent cette diversité de nationalités, soit 40% de notre échantillon. Ce type de configuration met en

---

<sup>599</sup> De Federico de la Rúa, « Les espacios sociales de la transnacionalidad. Una tipología de la integración relacional de los migrantes ».

<sup>600</sup> Pour plus des détails sur les chiliens et les latino-américains cf. première partie, 3.1.1 « Les migrations latino-américaines ».

<sup>601</sup> Ainhoa de Federico de la Rúa propose une intéressante typologie d'intégration relationnelle des migrants. Il distingue les contacts nationaux, les contacts locaux et les contacts transnationaux, qui dans notre travail sont respectivement les chiliens, les français et les autres migrants. Ces groupes de contacts et leurs combinaisons lui permettent d'identifier 8 profils : les isolés (sans liens), les nationaux (seulement des liens nationaux), les apatrides (seulement des liens transnationaux), les transfuges (seulement des liens locaux), les étrangers (liens nationaux et transnationaux), les bi-locaux (liens nationaux et locaux), les évadés (liens transnationaux et locaux) et les cosmopolites (liens nationaux, transnationaux et locaux). Cependant, les configurations observées dans les réseaux des migrants chiliens – caractérisés par une présence importante de contacts nationaux et par le manque d'une présence prédominante d'autres nationalités (à l'exception des réseaux à tendance française qui sont une minorité) –, ne nous ont pas permis d'utiliser une typologie de ce genre. C'est pourquoi notre typologie se réduit à ces trois catégories.

question l'idée que les réseaux sociaux des migrants sont socialement endogènes et culturellement homogènes.

La plupart de ces réseaux cosmopolites (16 d'entre eux) sont constitués de jeunes adultes, le reste étant constitué d'adultes. Ainsi, les migrants venus en France dans le cadre de leurs études, tout comme de nombreux migrants venus pour des raisons personnelles, se caractérisent par un réseau hétérogène en ce qui concerne la nationalité de leurs contacts. Quant au niveau social, les migrants issus d'un milieu aisé sont bien représentés dans ce type de réseau.

Nous présentons ici des cas représentatifs qui nous permettront d'identifier les éléments qui favorisent l'établissement de ce type de réseaux. Parmi ces éléments se trouvent notamment les expériences préalables dans des milieux internationaux, la maîtrise de plusieurs langues, l'absence d'un réseau social préétabli en France ou la présence d'un tel réseau mais constitué de contacts autres que les chiliens, la participation à des cercles sociaux variés, et le fait d'être en couple binational.

Dans le réseau social de Javier<sup>602</sup>, 35 ans, on trouve 48% de contacts chiliens ou franco-chiliens, 34% de français, 13% d'autres nationalités (allemande, espagnole et italienne), et 5% de latino-américains (mexicains, péruviens et colombiens). Les parents de Javier ont fait leurs études de doctorat en Allemagne, où Javier est né et a vécu jusqu'à l'âge de huit ans. Javier et ses parents sont alors rentrés au Chili, où ils ont habité pendant huit ans. Après, ils sont retournés en Allemagne et y sont restés pendant deux ans pour rentrer ensuite de nouveau au Chili. Après avoir terminé son master d'ingénieur au Chili, Javier est allé à Lille pour faire un doctorat. Quatre ans plus tard, une fois qu'il a eu son doctorat, il a déménagé à Paris pour faire un post-doctorat. Par ailleurs, Javier est en couple avec une Allemande.

Au moment d'arriver en France, le seul contact de Javier était son directeur de thèse, un ami de son directeur de master au Chili. C'est lui qui est allé le chercher à la gare à son arrivée. Plus tard, c'est la secrétaire du laboratoire qui l'a aidé et accompagné pour faire des démarches administratives telles qu'ouvrir un compte bancaire, trouver un logement, demander une carte de séjour, etc. Ainsi, Javier a dû se trouver un réseau social sur place qui s'est élargi lors de son déménagement à Paris.

La diversité des contacts de Javier, en rapport avec ses déplacements, tient à sa relation de couple binational (qui apporte des contacts à son réseau), à ses amitiés (qui lui ont présenté des personnes de différentes nationalités) et à ses liens au sein du laboratoire où il fait son post-doctorat, qui accueille des chercheurs d'origines diverses.

---

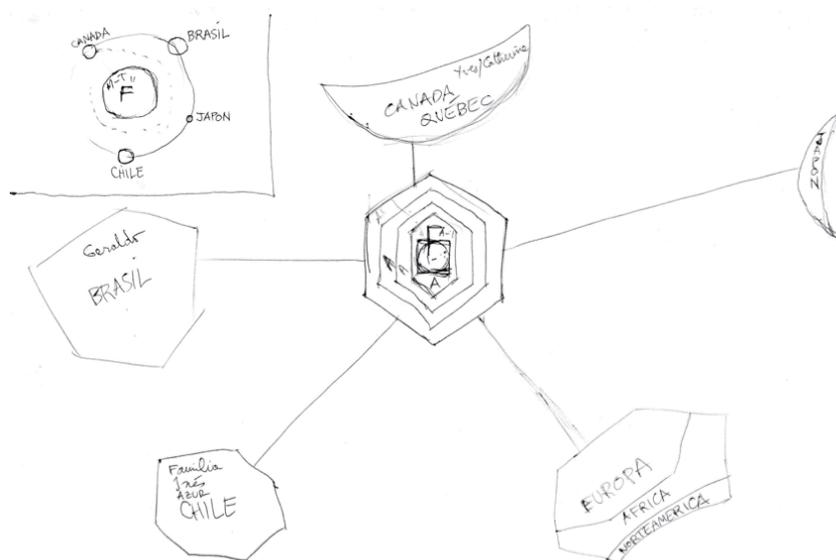
<sup>602</sup> Nous avons mentionné le cas de Javier dans le chapitre I, 1.1.1 « Contribution des déplacements préalables à l'expérience de mobilité », 1.4 « S'installer dans la mobilité ».

Un autre cas est celui de Gerardo, 45 ans. Son réseau social compte 47% de chiliens ou franco-chiliens, 24% de français, 15% de latino-américains (brésiliens, salvadoriens, mexicains et haïtiens) et 15% de contacts d'autres nationalités (anglais, canadiens et italiens). Après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur au Chili, Gerardo a décidé de faire une bifurcation personnelle et professionnelle : il a alors voulu s'éloigner du Chili (où il portait le poids d'être le fils d'une personne importante), et il est venu à Paris pour faire des études de théâtre.

À son arrivée en France, son seul contact était l'ami français d'un ex-professeur de l'Alliance française, où Gerardo avait été scolarisé au Chili. Cette personne l'a hébergé pendant neuf mois et lui a apporté un soutien financier et émotionnel. Une fois sur place, le réseau social de Gerardo a commencé à s'élargir : il a rencontré des chiliens qu'il connaissait du Chili, d'autres chiliens qu'il a retrouvés en France, des personnes de différentes nationalités dans le cadre de l'université et des métiers qu'il a exercés (le tourisme, la restauration), ainsi que des français, des latino-américains et d'autres étrangers liés au théâtre et avec lesquels il a travaillé en France, mais aussi en Italie et au Canada. Il se sent également lié au Japon en raison de son intérêt pour l'art martial et pour la cuisine macrobiotique.

Gerardo a en commun avec Javier le fait d'être en couple binational : pendant six ans il a été marié avec une Anglaise, et maintenant il a commencé une nouvelle relation avec une Française.

Gerardo affirme : « *je me sens attaché à plusieurs pays, je me sens appartenir à tous les endroits* ». Sa pensée met en évidence une vision cosmopolite telle qu'Ulrich Beck la conçoit : « un sens du monde, d'un monde sans frontières<sup>603</sup> ». Cette vision est reflétée dans son réseau cosmopolite et dans la manière dont il le dessine :



**DESSIN 3 RESEAU SOCIAL GERARDO**

<sup>603</sup> Beck, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme?*, p.13.

Pendant qu'il réalise son dessin, Gerardo explique:

*Je dessine un hexagone qui est la France, c'est le centre... Après, il y a le Canada, le Chili et le Brésil... Je mettrais dans un même sac l'Europe, et même l'Afrique et l'Amérique du Nord, tous ces pays qui m'ont nourri... Un peu plus petit, le Japon, mais mes liens avec lui ont été à distance, toujours depuis la France... C'est comme si la Mère Terre était en France, mais avec la possibilité de partir. Le Chili est comme un satellite. Pendant les 21 ans que j'ai habité ici, je suis allé juste une fois au Chili, et pour une occasion très particulière : mon père était malade, il est décédé après que je suis rentré, je suis allé lui dire au revoir...*

Nous observons que pour Gerardo il ne manifeste pas d'appartenance dans le cadre de frontières précises : bien que l'identification avec son pays d'origine soit présente dans son récit, il se définit plutôt comme un « citoyen du monde ». Il est intéressant d'observer que cette appartenance sans limites géographiques se construit par différentes voies : des expériences directes telles que les séjours internationaux, mais aussi des expériences indirectes telles que le contact avec des personnes de nationalités différentes ou des influences culturelles subies sans avoir vécu dans le pays en question.

Nous avons aussi le cas de Josefina, 29 ans. Dans son réseau social on trouve 44% de contacts chiliens ou franco-chiliens, 23% de contacts d'autres nationalités (allemande, espagnole, italienne, portugaise, grecque et étasunienne), 18% de contacts latino-américains (brésiliens, équatoriens, argentins, colombiens et mexicains) et 16% de contacts français. C'est d'abord le compagnon chilien de Josefina qui est venu en France dans le cadre de ses études ; un an après, elle l'a rejoint pour faire également des études. Ils n'avaient pas de contacts locaux avant leur arrivée. Les quatre premières années, ils ont habité dans une résidence universitaire de l'École Normale Supérieure à Montrouge, et ensuite ils ont déménagé à une résidence de la Cité Universitaire de Paris.

Josefina raconte son passage par la Cité Universitaire :

*Nous avons rencontré des gens merveilleux à l'ENS, des amis très chers, mais aussi des gens qui ne nous disaient même pas bonjour... Mais quand nous sommes arrivés à la Cité Universitaire, tout le monde nous parlait, nous disait bonjour. Oh ! C'était un rêve, la vraie vie en communauté, nous avons rencontré de vrais amis avec qui nous restons toujours en contact. Par exemple, Paola, une italienne : elle venait d'un petit village et elle a généré une ambiance très agréable avec toutes les personnes qui habitaient dans notre étage. Nous cuisinions et nous mangions ensemble, le matin nous prenions ensemble le café... Il y avait un soutien émotionnel : même si on n'était pas tous des amis, on frappait à la porte à chaque fois que quelqu'un avait besoin de quelque chose... À la Cité Universitaire j'ai commencé à*

*faire un ciné-club ; ça a été une activité très importante pour moi, il y avait des gens de différentes nationalités... Après avoir regardé le film, nous restions à discuter autour d'un verre de vin... Si nous avions la possibilité de regarder un film tunisien avec un Tunisien, nous devons profiter de cette opportunité...*

La diversité du réseau social de Josefina s'explique principalement par sa vie d'étudiante (qui lui a permis de rencontrer d'autres étudiants de différentes nationalités), et aussi par le fait d'habiter dans une résidence à la Cité Universitaire de Paris, un campus réputé par sa pluralité culturelle<sup>604</sup>.

À la différence des cas précédents, Monica, 49 ans, est arrivée en France non pas pour étudier mais pour travailler dans la garde d'enfants. Son réseau est également cosmopolite, avec 43% de chiliens, 25% de français, 25% de latino-américains et 7% de contacts d'autres nationalités. Au Chili, elle travaillait dans une fondation de l'Église Catholique qui recevait des bénévoles étrangers. Lors de son premier séjour en France, Monica a été accueillie par une femme française d'origine espagnole qu'elle avait rencontrée dans la fondation religieuse.

La première fois, Monica est arrivée en France avec un passeport qui lui permettait de rester trois mois en territoire européen, en tant que touriste. Cependant, elle est restée pendant quatre ans sans papiers. Son amie française lui a fait connaître ses propres amis et l'a aidée à trouver un travail dans la garde de personnes âgées et dans la couture.

Monica a trouvé une église qui faisait la messe en espagnol, et elle y a rencontré une communauté de chrétiens latino-américains<sup>605</sup>. Sa participation dans cette église montre que la pratique religieuse tient une place importante dans la vie de certains migrants, et constitue une forme de socialisation et d'insertion dans la nouvelle société. En outre, étant donné qu'en l'Amérique du Sud

---

<sup>604</sup> La Cité Universitaire (CIUP) est un espace résidentiel consacré à l'accueil et aux rencontres d'étudiants, de chercheurs, d'artistes et de sportifs de haut niveau représentant plus de 140 nationalités. Pour favoriser les échanges, la CIUP organise des activités culturelles et met à la disposition des résidents des bibliothèques, un restaurant, une cafétéria, un grand parc, des installations sportives et, à l'intérieur des résidences, des espaces communs telles que la cuisine, la salle informatique et la salle de loisirs, entre autres. Les interviewés qui ont résidé à la Cité Universitaire s'accordent tous à affirmer que cet espace favorise l'établissement de liens, mais qu'en même temps il génère une vie un peu « fictive », où l'on peut trouver presque tout ce qu'il faut sans avoir besoin de sortir. Ils éprouvent alors la sensation de s'enfermer par commodité dans cet espace « protégé », au lieu d'habiter vraiment dans la ville. [www.ciup.fr](http://www.ciup.fr)

<sup>605</sup> Plusieurs études ont constaté l'importance de la religion dans le cadre migratoire comme continuité d'une pratique et comme moyen de socialisation. Saenz et Salazar soutiennent que les Latino-Américains résidant en Belgique reproduisent les manières d'être et de vivre propres à leurs pays, en particulier à travers la participation à des églises catholiques, ou bien la danse et le marché de produits natifs. Ils observent que d'habitude c'est dans les églises que les Latino-Américains se rencontrent et échangent des informations relatives aux démarches administratives et à l'emploi. Une autre étude menée par Daniel Ramirez sur les églises latines aux États-Unis montre que, pour les migrants, ces églises sont des espaces d'expression au sein de la vie publique : des lieux de rencontre, mais aussi des places publiques créées par les communautés latino-américaines elles-mêmes Sáenz et Salazar, « Realidad y sueño latinoamericano en Bélgica »; Ramirez, « Vida pública en iglesias latinas de Estados Unidos: expansión del paradigma ».

la religion prédominante est le catholicisme, son engagement dans une communauté du même type en France lui a permis de reproduire le contexte de son pays d'origine.

Après quatre ans, elle a décidé de rentrer au Chili ; mais, une fois arrivée, elle a reçu un appel téléphonique d'une personne de nationalité française qui lui proposait de retourner en France pour garder ses enfants. Monica a accepté. La personne lui a alors envoyé le billet d'avion et le contrat pour demander un visa, mais ce dernier lui a été refusé. Monica a cependant décidé de prendre le travail, au risque de se retrouver à nouveau en France sans papiers. Ce contact a été fait par l'intermédiaire d'une péruvienne qui participait à la communauté latino-américaine liée à l'Église Catholique. Depuis sa deuxième venue en France, Monica continue à travailler dans la garde d'enfants et de personnes âgées. Elle est toujours sans papiers.

Le réseau cosmopolite de Monica s'explique par son contact avec des étrangers au sein de la fondation catholique, par son intégration en France à travers un réseau de français, et par sa participation dans la communauté latino-américaine liée à l'église. Ses contacts chiliens sont principalement des gens de sa famille, qui résident tous au Chili à l'exception de sa nièce, qu'elle a fait venir en France pour travailler aussi dans la garde d'enfants.

Il est possible d'identifier plusieurs points communs entre ces migrants possédant des réseaux cosmopolites. En ce qui concerne les Chiliens arrivés en France dans le cadre de leurs études, étant donné que la France est la première destination des étudiants étrangers en dehors des pays anglophones, cette diversité favorise la formation de réseaux sociaux cosmopolites. Il en va de même pour de nombreux laboratoires de recherche. Dans le cas des étudiants, un aspect particulier ressort qui n'est pas présent chez les autres migrants : l'influence que peut avoir le lieu et le mode de résidence – notamment le fait d'habiter dans des résidences universitaires ou en colocation avec d'autres étrangers – sur la sociabilité et sur la configuration du réseau social<sup>606</sup>.

Également, participer à des cercles sociaux différents augmente les probabilités de rencontrer des personnes diverses, y compris par rapport à la nationalité. Souvent la participation à différents cercles sociaux génère un réseau de faible cohésion ; et, comme nous l'avons vu dans le chapitre I de cette partie, les réseaux les moins denses sont en général des réseaux de type cosmopolite. Ainsi, le fait d'être dans un milieu ouvert aux différentes nationalités (université, laboratoire de recherche,

---

<sup>606</sup> Cette particularité a été également présente chez les réfugiés politiques chiliens au moment de leur arrivée en France, puisqu'ils ont été logés ensemble dans des foyers. Selon leurs récits, ces espaces de vie partagés favorisaient le communautarisme. Si certains d'entre eux ont vécu cette situation de manière positive – ils ont tissé des liens forts qu'ils maintiennent jusqu'à aujourd'hui –, d'autres ont renoncé aux aides au logement précisément pour s'éloigner de cette vie communautaire et pouvoir ainsi s'intégrer plus facilement à la société française. Tandis que pour les étudiants ce type de vie favorise la formation de réseaux cosmopolites, dans le cas des réfugiés politiques il a plutôt contribué à la création de réseaux sociaux à tendance chilienne.

résidence universitaire) et d'appartenir à des cercles sociaux variés favorise l'établissement de liens cosmopolites.

Une autre caractéristique partagée par plusieurs de ces migrants est la maîtrise d'autres langues que l'espagnol. La majorité des migrants avec des réseaux cosmopolites parlent également le français et l'anglais, et parfois aussi l'allemand (comme c'est le cas de Javier), le portugais et l'italien (comme c'est le cas de Gerardo). Il est reconnu que la pratique de la langue est ce qui fait la valeur. Cette connaissance peut obéir à différentes conditions sociales : l'apprentissage effectif de plusieurs langues, de longs séjours à l'étranger, ou le fait d'avoir été élevé dans des ambiances bilingues (scolarisation).

Concernant ce dernier aspect, il faut préciser que la connaissance des langues reste socialement distinctive parmi les chiliens. Les étudiants scolarisés dans des établissements bilingues tels que l'Alliance française, la Deutsche Schule, la Scuola Italiana et d'autres établissements privés payants qui approfondissent la langue anglaise, restent minoritaires<sup>607</sup>. La majorité des étudiants sont scolarisés dans des établissements éducatifs publics ou subventionnés par l'État, où l'apprentissage des langues étrangères est centré sur l'anglais<sup>608</sup>. Cependant, les performances scolaires de ces étudiants ne sont pas toujours suffisantes pour maîtriser cette deuxième langue.

Sans doute, avoir des compétences linguistiques variées permet l'élargissement du spectre de communication et de sociabilité avec des personnes d'autres nationalités. Nous observons que la maîtrise des langues fait partie du capital de mobilité, non seulement au sens physique (se déplacer dans différents pays), mais aussi au sens relationnel (communiquer avec une diversité de personnes).

Une histoire familiale ouverte à l'étranger à travers des expériences de séjour ou au moyen d'une éducation dans un environnement international peut également contribuer à la formation de réseaux

---

<sup>607</sup> Au Chili, les établissements éducatifs payants, dont la propriété et l'administration sont privées, ne reçoivent pas de financement de l'État. Leurs ressources proviennent des frais d'inscription et des mensualités payés par les élèves. Parfois ces institutions reçoivent également un financement de la part d'organisations religieuses, d'institutions binationales, d'organisations internationales et d'autres organismes à caractère privé. Ce type d'établissement représentent 8,9% des établissements du système éducatif chilien. Source : [www.mineduc.cl](http://www.mineduc.cl)

<sup>608</sup> À la différence de l'Europe, où les États membres doivent promouvoir l'apprentissage d'au moins deux langues parlées à l'intérieur de la Communauté européenne, au Chili l'anglais est pratiquement la seule langue étrangère enseignée dans les établissements publics et dans les établissements privés subventionnés par l'État. Entre 1980 et 1984, le Ministère de l'Enseignement a rendu obligatoire l'apprentissage de deux langues pour les étudiants de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> niveau (élèves d'entre 12 et 13 ans). À cette époque-là, le français a été souvent choisi comme l'une de ces deux langues étrangères. Cependant, une nouvelle réforme a établi l'enseignement d'une seule langue étrangère, l'anglais devenant alors prioritaire. Des réformes ultérieures ont ouvert la possibilité d'enseigner d'autres langues, mais l'offre linguistique est toujours centrée sur l'anglais. Pour plus d'information, cf. Antoine, « El francés en el sistema educativo chileno: causa perdida o Caballo de Troya para un cambio ».

cosmopolites. Anne-Catherine Wagner soutient que « le cosmopolitisme est constitutif d'un style de vie qui se transmet de génération en génération<sup>609</sup> ». Cependant, comme nous venons de le voir, certains migrants avec des réseaux cosmopolites ont une histoire familiale plutôt sédentaire ; dans ces cas, la participation dans des cercles sociaux divers et cosmopolites est un facteur déterminant dans la configuration du réseau.

La plupart des éléments que nous venons de mentionner sont plus présents chez les migrants issus d'un milieu favorisé ; c'est pourquoi nombre de ces migrants ont des réseaux cosmopolites. Wagner observe ce lien en décrivant que « le cosmopolitisme des hautes classes leur fait percevoir comme proche ce qui se passe très loin d'eux. La maîtrise de langues, la connaissance de plusieurs pays, l'habitude de voyager, l'aisance dans les relations avec des étrangers définissent des formes spécifiques, internationales, de capitaux culturels et sociaux<sup>610</sup> ».

Degenne et Forsé remarquent que « l'homogamie renforce l'homophilie puisqu'une fois mariés les réseaux personnels de chaque conjoint ont toutes les chances de présenter des caractéristiques socio-démographiques communes<sup>611</sup> ». Cette affirmation confirme que le caractère binational d'un couple est aussi un facteur qui favorise l'interaction avec des personnes de diverses nationalités, et notamment de la nationalité du partenaire et de son réseau de contacts. En effet, 68% des migrants avec des réseaux cosmopolites sont en couple binational.

Finalement, l'absence d'un réseau social déjà installé en France ou la présence d'un réseau social sur place constitué de nationalités différentes de la chilienne est un autre facteur qui favorise la formation d'un réseau social cosmopolite. En effet, 82% des migrants avec des réseaux cosmopolites ont en commun l'absence de contacts préétablis dans le pays d'accueil – ce qui les a amenés à établir des contacts sur place –, ou bien le fait d'avoir intégré à leur arrivée un réseau local non chilien.

#### 2.5.2. LES RESEAUX A TENDANCE CHILIENNE

À la différence des réseaux cosmopolites – où l'on remarque la présence de contacts de diverses nationalités dans des proportions importantes –, les réseaux à tendance chilienne se caractérisent par une présence plus marquée et parfois presque exclusive de contacts chiliens.

Dans le réseau à tendance chilienne, on considère les contacts chiliens résidant aussi bien au Chili qu'en France. Il s'agit notamment des exilés politiques – dont la plupart des contacts résident en France – et des migrants économiques, – dont la plupart des contacts résident au Chili. Cette

---

<sup>609</sup> Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, p.12.

<sup>610</sup> Ibid., p.43.

<sup>611</sup> Degenne et Forsé, *Les réseaux sociaux*, p.43.

tendance s'explique par la participation à des cercles sociaux chiliens, par le fait d'avoir un réseau chilien établi en France avant l'arrivée du migrant, et par le maintien de nombreux liens à distance.

Nous avons repéré 29 cas de réseaux à dominante chilienne, soit 48% de notre échantillon<sup>612</sup> : dans 57% de ces réseaux, les contacts chiliens résident majoritairement au Chili ou ailleurs, ce qui met en évidence que les migrants doivent faire un gros travail relationnel médiatisé afin d'entretenir leurs liens, puisque les rencontres en face à face sont réduites aux possibilités de voyage.

En revanche, dans 43% des cas les contacts chiliens résident principalement en France, ce qui favorise l'entretien des liens en co-présence physique – sans méconnaître que les migrants se servent également des dispositifs de communication à distance pour maintenir leurs liens sur place.

Si les jeunes adultes ont tendance à avoir des réseaux plus cosmopolites que les autres groupes d'âge, nous avons aussi repéré des cas de jeunes qui ont un nombre important de contacts chiliens. Par exemple, Sergio, fils de chiliens né en France, a un réseau social petit (18 contacts) et dense (90% de cohésion du groupe), qui comporte exclusivement des liens familiaux. Dans ce cas, il n'est pas étonnant que 94% des contacts soient chiliens ou franco-chiliens<sup>613</sup>. Ce réseau présente le pourcentage le plus élevé de contacts chiliens de notre échantillon, la majorité de ces contacts résidant en France. Ici, les liens de parenté sont les responsables de l'homogénéité, de la densité et de l'ethnophilie du réseau.

Un cas semblable est celui de Cristobal, 31 ans, dont 81% des contacts sont chiliens ou franco-chiliens. Étant musicien, sa venue en France en 2006 a été motivée par le désir de poursuivre ses études de musique, et, plus encore, par la volonté de rejoindre un groupe de musique dont il faisait partie au Chili et dont les membres, dans une logique de migration en chaîne, ont commencé peu à peu à s'installer en France, en aidant les autres membres à se déplacer. Cristobal fait partie de la dernière vague migratoire de ce groupe. Pendant les trois premières années de son séjour, il a travaillé en tant qu'assistant d'espagnol. À partir de la deuxième année, il s'est inscrit au conservatoire de musique, tout en développant parallèlement des projets musicaux avec son groupe d'origine, mais aussi avec d'autres musiciens chiliens rencontrés en France et avec lesquels il a constitué un autre groupe.

Cristobal reste aussi en contact avec de nombreux membres de sa famille et avec plusieurs de ses amis restés au Chili. En effet, 43% des contacts chiliens de son réseau habitent en France, et 46% au Chili. Ainsi, dans le cas de Cristobal, le fait de maintenir des liens avec son pays d'origine et

---

<sup>612</sup> Parmi les 29 migrants avec des réseaux à tendance chilienne, 24 ont entre 70% et 94% de contacts chiliens et franco-chiliens.

<sup>613</sup> Nous avons présenté précédemment le cas de Sergio, comme l'un des réseaux les plus petits de notre échantillon.

d'avoir eu au moment de son arrivée un réseau chilien déjà installé en France et partageant une activité commune, a contribué à l'ethnophilie de son réseau social.

Un autre cas de jeune adulte avec de nombreux contacts chiliens est celui d'Alejandra, 35 ans. Elle a un réseau social étendu de 64 contacts, dont 84% sont chiliens ou franco-chiliens. Elle entretient des liens amicaux avec 71% de ses contacts<sup>614</sup>.

Alejandra est franco-chilienne. Elle précise pourtant : « *j'ai la nationalité française de par mon origine, mais je ne suis pas française* ». Avant d'arriver en France, elle avait déjà un réseau social qui l'attendait sur place et composé par de nombreux chiliens : d'une part sa famille (oncles, tantes, cousins et cousines, tous franco-chiliens), et d'autre part ses ex-camarades de l'Alliance française résidant en France.

Elle est avocate de formation. Actuellement, Alejandra travaille dans un cabinet avec un Français marié à une Chilienne amie de sa cousine. Ses liens avec les chiliens sont aussi présents dans son travail. Alejandra raconte : « *Après avoir eu mon examen, j'ai commencé à travailler ici... Dans cette étagère je range les dossiers de mes amis chiliens qui ont des difficultés, je travaille avec les réfugiés et je m'occupe des problèmes de papiers des étrangers* ».

Alejandra réfléchit à propos de ses liens avec des chiliens résidant en France:

*Quand je suis arrivée à Paris, mon idée n'était pas de rencontrer des chiliens. Je ne voulais pas vivre en France dans une communauté chilienne, cela me semblait absurde, surtout parce que je voulais avoir l'expérience de vivre à Paris pendant un an. Cependant, je fréquentais beaucoup de chiliens... Je crois qu'à quelque moment j'ai senti que mon séjour se prolongeait, que je me préparais à rester ; ma relation avec la France a alors changé de nature, je n'ai plus cherché à faire la découverte d'un pays, mais j'ai choisi la manière dont je voulais vivre en France. Et, effectivement j'ai plus d'intimité avec des chiliens, puisque les choses avec eux sont plus faciles... Ce n'est pas un problème de langue, je suis clairement bilingue et je travaille toute la journée en français, mais je sens que j'ai plus d'humour en espagnol, l'espagnol c'est ma langue<sup>615</sup>... Il y a aussi le rapport à l'autre qui est un peu différent... Je n'ai pas réussi à dépasser une certaine barrière avec les français ; en fait, je n'ai jamais eu de copain français, et je n'ai jamais eu d'amitié fusionnelle avec une française. La langue a un poids, mais la culture aussi, et moi, je suis très chilienne.*

---

<sup>614</sup> Nous avons donné plus de détails du récit d'Alejandra dans la deuxième partie, chapitre II « L'expérience de mobilité sociale ».

<sup>615</sup> Cet extrait montre que la langue est un attribut culturel que la plupart des migrants n'abandonne pas volontiers. Plusieurs migrants souhaitent léguer leur langue à leurs enfants, et la plupart des interviewés nés en France ou arrivés pendant l'enfance, sont bilingues.

Pour certains migrants, le fait d'avoir un réseau constitué de plusieurs personnes de la même nationalité est ressenti comme négatif car il est associé à un enfermement qui empêche l'intégration dans la société française. Mais, pour la plupart d'entre eux, ce fait est vécu de manière positive, et parfois même comme un soulagement car il rend possible le partage des mêmes codes culturels.

Il est intéressant d'observer que, même si Alejandra a la double nationalité et si elle reconnaît volontiers ses origines françaises, elle se définit elle-même comme chilienne, en considérant les Français comme les « autres ». Bien qu'au début de son séjour elle ait voulu s'éloigner de son groupe d'origine, une fois l'intégration accomplie, elle est retournée vers son groupe d'appartenance principal.

Également, Alejandra garde de nombreux contacts familiaux et amicaux (de l'Alliance française, de l'université et de son ex-travail) dans son pays d'origine. Elle voyage tous les ans au Chili ; elle active alors plusieurs de ces contacts, car elle n'entretient des liens à distance qu'avec les gens les plus proches, c'est-à-dire sa famille et six de ses amis. Alejandra précise : « ... *mais quand j'arrive au Chili, je fais une grande fête avec tout le monde. L'autre fois j'ai fait une sélection des invités et nous étions quand même 40 personnes. C'est vrai, j'ai encore un grand réseau là-bas* ». En effet, 67% de ses contacts chiliens résident au Chili.

Comme nous venons de le voir, les cas des jeunes adultes avec de nombreux contacts chiliens sont une exception par rapport à leurs homologues d'âge. Ces cas particuliers ont en commun le fait d'avoir eu à leur arrivée un réseau social chilien déjà installé en France, et parfois aussi d'entretenir des liens importants avec leur famille et surtout avec leurs amis résidant au Chili.

En revanche, de nombreux anciens exilés politiques ont plusieurs contacts chiliens dans leur réseau social, constitué principalement de contacts familiaux et amicaux sur place. Quelquefois ces liens familiaux sont le fruit de chaînes migratoires familiales, et d'autres fois ils répondent à la fondation de sa propre famille en France. Quant aux liens amicaux avec d'autres chiliens, ils trouvent souvent leur origine dans l'expérience partagée de l'exil, qui laisse des traces dans le réseau social des réfugiés<sup>616</sup>.

Certains de ces exilés ont une vie associative active, notamment dans des organisations à vocation politique. Dans la plupart des cas, le monde affectif des exilés se construit autour de cette participation qui leur permet d'être en contact avec d'autres chiliens, en dehors des liens familiaux. D'autres se sont pourtant éloignés de la vie politique, mais ont trouvé des voies alternatives pour partager leur temps libre avec leurs compatriotes. Ainsi par exemple, ils participent à des clubs sportifs (notamment de football) ou à des groupes folkloriques, ou bien reproduisent des pratiques

---

<sup>616</sup> En effet, parmi les onze exilés interviewés, neuf d'entre eux présentent un réseau social à tendance chilienne.

semblables à celles de leur pays d'origine en se rendant mutuellement visite avec ou sans invitation préalable, ou en organisant des repas où l'on mange des plats typiques du Chili. Ces migrants ont un désir de recréer leur passé et de se sentir proches de leurs pairs.

Nous observons que très souvent les exilés politiques ont des réseaux contextualisés, c'est-à-dire qui montrent « une relative dépendance des relations par rapport au contexte social dans lequel elles s'inscrivent<sup>617</sup> ». Bidart observe que, dans cette configuration, « les amis sont comptés au sein d'un groupe de personnes, et l'amitié apparaît comme un prolongement des relations communautaires. On parle davantage de participation que d'élection dans ce modèle<sup>618</sup> ».

C'est le cas d'Ismael, 63 ans, marié avec une chilienne, père de deux filles. 91% des contacts de son réseau social sont chiliens ou franco-chiliens, et 62% sont des chiliens résidant en France<sup>619</sup>. Au début de son séjour en France, Ismael n'était pas très lié à la vie associative des chiliens. Sa femme et lui ont préféré profiter pour étudier, en pensant que la dictature ne durerait pas longtemps et qu'ils pourraient bientôt retourner au Chili.

Une fois que sa vie professionnelle et financière a été stabilisée, et face à un possible changement politique au Chili, il a repris sa vie associative. Ismael raconte :

*J'ai été peu impliqué dans les problèmes des chiliens jusqu'en 1986. Pourquoi ? Parce que je me suis consacré à étudier deux masters et, de manière parallèle, à travailler. Je n'avais pas le temps de participer aux réunions politiques, c'était l'un ou l'autre. Tout ça a changé quand est arrivée l'histoire du NON<sup>620</sup>. J'ai alors commencé à assister peu à peu aux réunions, et après, au moment de la détention de Pinochet à Londres<sup>621</sup>, j'ai été très impliqué... J'étais chargé d'écrire à tous les députés européens pour leur demander leur soutien dans l'opposition à Pinochet. Trois jours après, ils ont voté au Parlement européen l'exigence d'un jugement pour Pinochet.*

---

<sup>617</sup> Bidart, *L'amitié, un lien social*, p.216.

<sup>618</sup> Ibid.

<sup>619</sup> Pour plus détails concernant le cas d'Ismael, cf. deuxième partie, 2.1 « Les diplômés ».

<sup>620</sup> Le « NO » se réfère au référendum chilien de l'année 1988 qui avait pour finalité de décider du prolongement (ou « Non ») de la dictature d'Augusto Pinochet. Le résultat fut négatif, et la victoire du « NO » débouche sur une transition démocratique avec l'élection d'un Congrès et d'un nouveau Président de la République qui entra en fonction en 1990. Ainsi, Patricio Aylwin devient le premier président démocratiquement élu depuis l'élection de Salvador Allende en 1971.

<sup>621</sup> Lors d'un voyage à Londres en 1998, Augusto Pinochet est arrêté à la suite d'une plainte internationale pour des violations contre les Droits de l'Homme commises lorsqu'il était au pouvoir au Chili. Cette plainte a été déposée par le juge espagnol Baltasar Garzon. Pinochet est libéré pour des raisons de santé en mars 2000, et face à la demande du Chili de le juger sur place. Il est retourné au Chili, où il est décédé en 2006, avant que les procédures judiciaires engagés contre lui n'aient abouti.

Ismael participe à des associations de chiliens pour la plupart liées à la politique, et dans certains cas il a participé également à leur création.

Les liens d'Ismael avec le Chili sont aussi importants. Outre l'entretien de ses liens familiaux, Ismael a participé à des initiatives liées à l'éducation, et en particulier à l'échange entre étudiants chiliens et français.

Dans d'autres cas, les exilés se sont éloignés du militantisme et de la vie associative chilienne, mais ils gardent des liens d'amitié avec leurs ex-camarades de lutte. Parfois il ont aussi créé ou réactivé des liens forts avec des Chiliens résidant au Chili.

Un exemple : Olga, 70 ans, divorcée, mère de quatre enfants et grand-mère de huit petits-enfants. Elle, son ex-mari et ses enfants sont arrivés en France au moment du coup d'État, en 1973. Au Chili, elle travaillait comme femme de ménage. Quelques mois après son installation en France, elle a trouvé par le biais de contacts chiliens un travail dans un foyer social, où elle a exercé pendant 25 ans. Aujourd'hui, elle est à la retraite. Elle habite seule. De manière sporadique, elle reçoit des jeunes chiliens qui viennent étudier le français dans une église mormone, elle même étant pratiquante de cette religion.

Olga ne participe plus à des activités politiques ni à une vie associative, mais elle garde des liens forts avec d'autres exilés chiliens. Elle raconte : « *Dans l'avion qui nous a amenés à Paris, nous étions plusieurs Chiliens, et jusqu'à aujourd'hui je suis en contact avec certains d'entre eux. Par exemple, avec Valeria et sa famille nous nous sommes rencontrés dans le vol, et depuis nous ne nous sommes plus séparés : ils sont ma famille* ».

Cependant, les liens amicaux forts d'Olga avec des chiliens qu'elle considère comme sa « famille<sup>622</sup> » ne se réduisent pas à ses contacts résidant en France, mais s'étendent également à ses amitiés résidant au Chili. En effet, depuis le décès de sa mère, son contact avec le Chili concerne principalement ses liens d'amitié. Olga raconte :

*J'ai beaucoup de contacts avec le Chili à travers mes amies. Comment les ai-je rencontrées ? Une de mes amies, qui est arrivée dans le même avion que moi, m'a présenté des amies à elle qui étaient aussi venues en France. Puisque mon appartement est grand et bien placé, elles sont restées chez moi. Après, chacune de ces personnes est devenue mon amie et a amené une autre amie, et cette autre amie a amené d'autres amies... Ainsi, je n'ai pas une amie, mais 20 ou 30... Et quand je vais au Chili, j'arrive chez elles comme si c'était*

---

<sup>622</sup> Comme nous l'avons mentionné auparavant, l'intensification des liens dans le cadre migratoire conduit dans plusieurs cas à la formation d'une « quasi-famille ». À ce propos, cf. le point 2.2. de cette partie.

*chez moi... Si dans le passé je n'ai pratiquement pas eu de famille, maintenant j'en ai une très grande.*

Ainsi, le réseau social d'Olga compte de nombreux Chiliens : 84% de ses contacts sont chiliens et 60% d'entre eux résident au Chili. La plupart de ces contacts correspondent à des liens amicaux.

Jusqu'à maintenant, nous avons présenté les cas des migrants dont plus de 70% des contacts sont chiliens. Il en va ainsi pour la majorité des migrants avec des réseaux à tendance chilienne<sup>623</sup>. Mais on trouve aussi une minorité de cas où le pourcentage des contacts chiliens, toujours prépondérant, est pourtant moins important, laissant la place à des contacts d'autres nationalités<sup>624</sup>. À ce propos, les cas de Rodrigo et de Marcela sont illustratifs.

Rodrigo, 32 ans, divorcé, est père d'une fille résidant au Chili. À 17 ans, il s'est enrôlé dans la marine. Au bout de sept ans, il a démissionné en pensant qu'avec sa spécialité en électronique, il trouverait facilement du travail. Mais cela n'a pas été le cas. Il a alors décidé de quitter le Chili en 2003, faute d'opportunités professionnelles. Il est arrivé en Espagne, chez une famille chilienne (contact d'un contact) qui l'a accueilli. Mais au bout de deux semaines des tensions se sont produites entre lui et cette famille qui l'ont amené à partir. À la suite d'une rencontre avec un espagnol dans un bar, les parents de ce dernier l'ont logé et nourri en échange de son travail. Il a passé huit mois dans cette situation.

En passant un jour par une bibliothèque publique, il a lu un reportage sur la Légion Étrangère, et il a décidé d'aller le lendemain se présenter dans cette institution militaire à Perpignan. Il est arrivé avec 15 euros dans la poche, sans papiers et sans parler le français. Après avoir réussi des épreuves d'un mois, il a été accepté. Pour des raisons de sécurité, un nouveau nom lui a été attribué pendant six ans. Durant la première année on lui a également interdit de prendre contact avec sa famille et avec ses amis.

Parmi les pays où il est parti en mission, se trouvent Djibouti, la Côte d'Ivoire, la Guyane française et l'Indonésie. Rodrigo raconte : *« j'ai eu l'opportunité de voyager, je me suis fait beaucoup d'amis, j'ai encore des contacts avec des irlandais, des russes, des tchèques... C'est vrai qu'au Chili, et pour les chiliens qui habitent ici, être militaire n'est pas bien vu, mais en France ça a été le contraire. Sauf quand j'ai rencontré une fille française socialiste. »*

---

<sup>623</sup> En effet, 86% des migrants avec un réseau à tendance chilienne ont 70% et plus de contacts de cette nationalité.

<sup>624</sup> Nous avons repéré quatre cas, soit 14% des réseaux à tendance chilienne, qui ont entre 50% et 68% de contacts chiliens. Deux de ces cas ont une présence considérable de contacts français – un type de réseau qui, selon la typologie de Federico de la Rúa, est désigné comme « bi-local » –, et les autres deux cas ont des contacts avec d'autres migrants non chiliens – des réseaux désignés comme « étrangers » selon la typologie mentionnée. Pour plus détails sur la typologie de Federico de la Rúa, voir la note de bas de page n° 601.

Le réseau social de Rodrigo est constitué de 50% de chiliens, 43% d'autres nationalités (espagnole, russe, chinoise, irlandaise, tchèque, malgache, slovaque, roumaine, polonaise et belge) et 7% de français. La variété des contacts d'autres nationalités et leur pourcentage élevé s'explique par les relations de Rodrigo au sein de la Légion étrangère. La plupart de ses contacts chiliens résident au Chili (86%), et correspondent à des liens familiaux et à des liens amicaux avec d'anciens camarades de la marine. Son seul ami chilien en France est un autre militaire de la Légion étrangère.

Rodrigo ne cherche pas à rencontrer d'autres chiliens en France, puisqu'il ne veut pas rester enfermé dans une communauté qui l'empêcherait de s'intégrer. Mais il revendique toujours son origine :

*J'essaie toujours de donner une bonne image du Chili. Dans la Légion il y a une concurrence, les russes sont fiers, les gens d'autres nationalités aussi, les latino-américains ne sont pas très nombreux. Dans ce sens, je me sens bien patriote. Quand je suis en mission, je porte toujours le drapeau chilien : une fois dans une voiture blindée il y avait quatre drapeaux différents accrochés à l'antenne, y compris le drapeau du Chili. Je suis bien patriote, mais non dans le sens de rencontrer des chiliens en France.*

Il est intéressant d'observer que Rodrigo s'identifie à sa patrie en utilisant des symboles pour rendre visible cette appartenance ; mais, en même temps, il marque une distance par rapport à sa communauté d'origine en refusant de socialiser avec ses compatriotes résidant en France et de participer dans des organisations créées par eux. Il exprime par ailleurs son désir de s'intégrer à la société française en s'éloignant des Chiliens, qui portent sur lui un regard critique en raison de son statut militaire.

Nous avons aussi le cas de Marcela, 67 ans, divorcée, mère de quatre filles et un fils. Elle a élevé seule ses enfants, et travaillait en faisant des retouches au Chili. Marcela est issue d'une famille nombreuse (14 enfants), et l'une de ses sœurs est arrivée en France dans les années 1970. C'est elle qui a initié une migration familiale en chaîne, en aidant plusieurs de ses sœurs et frères, ainsi que le fils de Marcela, à s'installer en France.

Marcela est venue en France pour les vacances, invitée par son fils. Mais ces vacances se sont transformées en un long séjour qui datait de onze ans au moment de l'entretien. Elle raconte son histoire :

*Je suis venue en France pour les vacances. Mon frère, qui travaillait avec les militaires à l'ambassade du Venezuela, a parlé avec la cuisinière, une mexicaine qui lui a fait savoir que la fille équatorienne qui travaillait aussi là-bas était partie. Mon frère lui avait raconté que*

*je faisais des retouches... Je ne pouvais pas dire non à une possibilité de travail, mais j'ai dû faire un peu de tout.*

Au début, Marcela travaillait sans papiers, et ensuite elle a régularisé sa situation. Maintenant, elle attend de résoudre un problème de retraite pour retourner au Chili. Ses liens avec le Chili, notamment d'ordre familial, sont très étroits. Elle affirme :

*À chaque fois que j'ai de l'argent, je pars au Chili. Les gens me demandent : pourquoi tu ne profites pas pour connaître d'autres pays ? Je leur réponds : j'achète des magazines et comme ça je découvre d'autres pays, mais j'ai besoin d'aller voir mes petits-enfants. Il est vrai que c'est bien de visiter d'autres pays mais, pour moi, c'est un plaisir de partager des moments avec mes filles. Je passe d'une maison à l'autre en visitant toute ma famille. Mon père a 98 ans, la seule chose qu'il veut, c'est que je sois avec lui pendant les dernières années de sa vie.*

Le réseau social de Marcela est constitué de 66% de contacts chiliens, 24% de latino-américains et 5% de français. Elle a rencontré ses contacts latino-américains dans le cadre de son travail : les employés des ambassades latino-américaines sont pour la plupart issus du même continent et participent à une communauté chrétienne latino-américaine. Parmi ses contacts chiliens, 56% résident en France et 44% au Chili, ce qui reflète bien la distribution géographique de sa famille : ses sœurs, son frère et son fils habitent en France, et ses filles, ses petits-enfants et son père habitent au Chili.

Ces deux derniers cas montrent que la mixité de nationalité au travail – tout comme la mixité de sexe dont nous avons parlé précédemment – laisse son empreinte dans la configuration du réseau social.

D'après les cas exemplaires analysés, nous observons que la non existence d'un réseau social déjà installé sur place favorise l'établissement de contacts dans le pays d'accueil, et par conséquent la formation d'un réseau cosmopolite ; en revanche, le fait d'avoir un réseau social chilien résidant en France avant l'arrivée favorise l'ethnophilie du réseau. Un autre facteur qui contribue à la prépondérance des contacts chiliens dans plusieurs réseaux est la participation à des activités qui réunissent des individus de cette nationalité : par exemple, l'adhésion à des associations de Chiliens ou, comme dans le cas de Cristobal, l'intégration d'un groupe musical constitué de Chiliens.

Dans les réseaux à tendance chilienne, les contacts résidant en France sont souvent connectés avec leurs pairs (qui possèdent le même statut ou les mêmes intérêts qu'eux), mais ils sont peu connectés avec d'autres groupes de Chiliens. Ainsi par exemple, les étudiants sont connectés entre eux, mais ils entretiennent très peu de contact avec les exilés politiques ou les migrants économiques. Pinto observe que les réseaux d'étudiants colombiens en France ne présentent pas la même

caractéristique. Elle explique cette différence par le fait que de nombreux étudiants chiliens viennent en France avec une bourse de leur pays d'origine, tandis que leurs homologues colombiens ne bénéficient pas de manière massive de ce type d'aide. Par conséquent, le projet migratoire de ces derniers est souvent soutenu par des contacts amicaux ou familiaux qui peuvent les mettre en contact avec d'autres ressortissants résidant en France. Elle conclut qu'« une part du réseau étudiant semble ainsi moins séparée des colombiens qui habitent durablement en France<sup>625</sup> ».

Finalement, il est intéressant de relever que la majorité des migrants ont des réseaux ethnophiles, et que nombre de leurs contacts chiliens résident dans leur pays d'origine. Cela signifie que les migrants doivent s'investir dans le maintien des relations à distance afin de faire perdurer un nombre important de liens dans leur réseau social.

#### 2.5.2. LES RESEAUX A TENDANCE FRANÇAISE

Dans les réseaux des migrants chiliens interviewés, on remarque une présence importante des contacts chiliens ; en revanche, dans les cas des réseaux à tendance française, les contacts chiliens sont toujours présents, mais dans un pourcentage semblable à celui des contacts français.

Ce type de réseau est faiblement représenté parmi nos interviewés : nous avons identifié 7 cas, soit 12% de notre échantillon. Les jeunes adultes sont majoritaires, de même qu'une partie des enfants des chiliens interviewés.

Nous avons dégagé trois facteurs qui permettent de comprendre l'importance et parfois la prédominance des contacts français : une scolarisation en France, l'existence de liens familiaux français (soit par ascendance, soit par alliance), et la volonté d'intégration corrélée à un certain détachement par rapport au Chili.

Le premier facteur concerne directement les enfants de chiliens qui, nés en France ou arrivés pendant l'enfance, ont par conséquent été scolarisés dans ce pays. Ces personnes se caractérisent par un réseau mixte (chilien et français), avec une proportion plus importante de contacts français. Dans ces cas, les contacts chiliens s'expliquent principalement par les liens familiaux, tandis que les contacts français, plus nombreux, correspondent aux différents cercles sociaux auxquels ces enfants ont participé et participent toujours.

Ces enfants de deuxième génération ont d'habitude un héritage plurilingue : la maîtrise de la langue française leur permet de socialiser avec leurs pairs, tandis que la connaissance de la langue espagnole favorise les échanges avec la famille – y compris la famille élargie résidant au Chili.

---

<sup>625</sup> Pinto, « Mobilité sociale et mobilité internationale d'étudiants étrangers : Trajectoires de jeunes professionnels chiliens et colombiens à Paris, New York et Boston. », p.213.

Macarena, franco-chilienne, 27 ans, fille de chiliens née en France, a 56% de contacts français. Elle est en couple avec un français, ses amis du lycée et de l'université sont aussi français, et ses contacts franco-chiliens (40% de son réseau) correspondent à des liens familiaux en France et au Chili. Elle ne maîtrise pas bien l'espagnol et n'a visité le Chili que quatre fois. Elle affirme qu'elle aime bien y aller en touriste, mais qu'elle n'aimerait pas s'y installer. Bien que son sentiment d'appartenance à la société française soit indiscutable, elle se sent également attirée par les traditions du pays de ses parents. En effet, au moment de l'entretien elle venait de commencer des démarches administratives pour ouvrir un restaurant franco-chilien.

C'est également le cas de Beatriz, 20 ans, fille de chiliens née en France. 50% de ses contacts sont français, 46% sont chiliens et 4% sont latino-américains. Dans ce cas, il est intéressant de souligner que l'homophilie, – soit la rencontre avec des gens qui se ressemblent – explique aussi l'origine de ses amitiés. Beatriz soutient :

*Mes amis sont tous français, on est tous de la même génération. Nilam a une mère indienne et un père pakistanais ; Dominique est de Côte d'Ivoire ; Hervé est sénégalais ; Célia vient d'Haïti ; Miriam a un père algérien et une mère française ; Cecilia a des parents français, mais sa mère est d'origine algérienne et son père est juif polonais ; Cécile est d'origine portugaise ; Natalia est chilienne mapuche ; Perrine, bon, elle est française, c'est la seule française. Pour plus de détails, elle est normande parce qu'elle dit qu'elle a aussi des origines normandes, mais on est tous français.*

Ainsi, les amis de Beatriz partagent tous une histoire liée à la migration. En toute rigueur, le mot migrant fait référence aux personnes qui sont nées dans un espace géographique, culturel et national différent de celui où ils résident, mais souvent cette désignation s'étend aux enfants nés dans la nouvelle société. Dans l'extrait cité, cette fille de migrants reconnaît elle-même son appartenance française de même que celle de ses amis, mais en même temps elle met l'accent sur leurs origines respectives.

Esteban, le seul migrant avec un réseau à tendance française qui n'a pas la double nationalité franco-chilienne, possède également un réseau constitué de plusieurs contacts français. À la différence de Macarena et Beatriz, qui sont nées en France, Esteban, 37 ans, est fils de chiliens arrivé en France en 1981, à l'âge de 14 ans. Son père a décidé de s'installer en France en cherchant de meilleures opportunités économiques, mais aussi afin d'être proche d'une partie de sa famille qui y habitait déjà<sup>626</sup>.

---

<sup>626</sup> Nous avons déjà mentionné le cas d'Esteban comme un exemple de migrant avec de nombreux contacts résidant en France.

Les deux premières années de son séjour en France ont été difficiles : Esteban a refusé de s'intégrer jusqu'au moment où il a rejoint les scouts, ce qui lui a permis de commencer une vie relationnelle. Il raconte son histoire :

*Je savais que mon père était triste depuis le départ de mon oncle, car il a toujours été très proche de lui... Mais jamais il ne m'avait dit qu'on partirait en France. Il me l'a annoncé assez soudainement. Je lui ai dit : je ne verrai plus mes amis, et il m'a dit, non, là-bas tu te feras d'autres amis... Mes potes du Chili m'ont offert une cassette avec les chansons que nous écoutions ensemble. En France, j'écoutais tout le temps la même cassette, je la repassais en boucle, je ne voulais rien savoir de la France... Quand on est arrivés dans le taxi qui nous amenés depuis la gare, j'ai dit à mes parents : c'est moche, Paris. Ça a été tout de suite le rejet total, pendant un mois je ne suis pas sorti de la maison... Je me suis dit : je vais me réveiller et alors je serai au Chili, pour moi c'était ça, je me réveillerais au Chili, je verrais mon grand-père, mon père serait là, et aussi mes amis. Ça a été comme ça pendant deux ans : j'avais l'impression que j'allais me réveiller et que je serais rentré chez moi... Je me sentais comme un bébé. Le bébé est au chaud, et du coup il sort : il pleut, il fait froid, il n'est plus dans le corps où il était, là où il se sentait protégé. Pour moi, c'était la même chose, une deuxième naissance, mais tu vois que la personne ne voulait pas naître, c'était ça. C'était paradoxal parce que je me sentais mourir et deux ans après j'ai pu renaître. Et voilà, c'était ça... Un jour, ma mère m'a pris et m'a inscrit aux scouts... Je suis resté, j'ai regardé. Tout à coup, il a quatre ou cinq personnes qui arrivent, il y en a une qui s'approche de moi et qui commence à me parler : comment tu t'appelles ? Je trouvais ça super sympa, que quelqu'un s'approche de moi, alors que je ne le connaissais de nulle part, et qu'il commence à parler avec moi. Il s'est collé tout de suite, il est toujours mon ami... En fait, le déclic de mon intégration, c'était les scouts, là-bas j'ai commencé à être avec des gens de mon âge. Car dans le collège où j'allais pour apprendre le français, j'étais avec des gens plus jeunes que moi. Je n'ai pas apprécié... Le collège était l'absurde, c'était l'absurdité, être avec des gens qui ne sont pas de mon âge... Mais chez les scouts j'ai retrouvé en quelque sorte la même chose que j'avais auparavant. En fait, ma vie en France commence à partir de là...*

Certes, le projet migratoire des parents d'Esteban a été volontairement choisi et conçu avec le soutien de la famille de son père déjà installée en France, dans le cadre d'une chaîne migratoire familiale. Cependant, l'expérience vécue par Esteban présente certaines caractéristiques qui la rapprochent de l'exil : un départ obligé et communiqué à la dernière minute – qui ne lui a pas laissé le temps pour se préparer à partir –, l'expérience d'un deuil prolongé et l'élaboration du mythe du retour.

L'ignorance de la langue parlée dans son pays de résidence lui a fait vivre un décalage générationnel, car il a dû être inscrit dans une école avec des camarades qui n'étaient pas de son âge. Le manque de maîtrise du français, le décalage générationnel et son propre refus de s'intégrer, l'ont obligé à ralentir l'établissement de nouvelles relations, jusqu'au moment de sa participation aux scouts.

Sa participation à ce nouveau cercle social lui a permis de reproduire d'une certaine manière la configuration du réseau qu'il avait au Chili, mais cette « reproduction » n'est pas liée à la nationalité des contacts mais plutôt au type de liens tissés et à leur configuration. Ainsi, nous avons trouvé plusieurs migrants dont le réseau social créé en France est semblable à celui qu'ils avaient dans leur pays d'origine.

La métaphore du bébé est illustrative de la sensation de sécurité qu'apporte le fait d'être dans un milieu connu. Par extension, nous pensons à l'expression de la « mère patrie », qui exprime le sentiment d'appartenance et l'impression de se trouver d'une certaine manière à l'abri dans un espace socio-culturel que l'on maîtrise. La sortie au monde, à l'étranger, à l'inconnu, a éveillé chez Esteban la dualité de la mort et de la naissance. La mort que suppose la perte de ce qu'il avait et de ce qu'il était dans son pays d'origine, et la naissance douloureuse à un environnement socio-culturel inconnu, sans avoir les compétences nécessaires ni les repères et les codes sociaux pour comprendre ce nouveau milieu.

Le réseau social d'Esteban est constitué de 50% de chiliens, 45% de français et 5% d'autres nationalités. 64% de ses contacts chiliens résident en France et relèvent de liens familiaux, tandis que ses liens amicaux sont français et d'autres nationalités. Il a perdu le contact avec ses amis au Chili, et, suivant le conseil de son oncle, en France il n'a pas établi de liens avec d'autres chiliens en dehors de sa famille. Esteban raconte :

*Quand nous sommes arrivés en France en 1981, nous sommes allés chez mon oncle... Il a voulu me protéger tout de suite : il m'a parlé des drogues, il m'a lavé le cerveau. Il m'a dit qu'il fallait faire attention aux gens avec qui je pourrais être en contact, et surtout aux chiliens car à l'époque ils n'étaient pas tous des réfugiés politiques. Il me disait que les chiliens qui habitaient là n'étaient pas la crème de la crème, qu'il y avait beaucoup de gens qui étaient venus pour des raisons économiques, mais que ce n'était pas les meilleurs, pas les bons, qu'il fallait faire attention, parce que les chiliens s'étaient déjà fait une réputation ici... J'ai suivi d'une certaine façon ses conseils, je n'ai jamais eu beaucoup de contact avec des chiliens. Sauf quand il s'agissait de gens proches : la famille, les connaissances de mes parents, mais, même avec eux, je n'ai jamais eu trop de contact. En fait, je me suis tellement intégré que parfois j'oublie que je suis chilien, c'est ça le problème, j'oublie que je suis chilien.*

L'oncle d'Esteban fait la distinction entre les réfugiés politiques, qui sont selon lui des personnes honnêtes, et certains migrants économiques qu'il considère comme des personnes avec des comportements déviants (drogues, vols) qui ont profité du bon accueil de la France à l'égard des migrants. On retrouve dans plusieurs récits cette méfiance et cette stigmatisation entre compatriotes. La prise en compte par Esteban des conseils de son oncle n'a pas favorisé le tissage de liens avec d'autres Chiliens, ce qui aurait pu être un premier pas vers l'intégration relationnelle.

Le deuxième facteur qui nous permet de comprendre la tendance à avoir plus des contacts français que de contacts chiliens ou d'autres nationalités, ce sont les liens familiaux avec des français. Ces liens familiaux peuvent être de naissance – lorsque la personne a une famille française par l'ascendance de ses parents – ou bien électifs – lorsque la personne est mariée à quelqu'un de nationalité française et se trouve ainsi liée à une belle-famille française.

César, 26 ans, correspond à ce cas. De père français et de mère chilienne, il a vécu au Chili jusqu'à l'âge de 18 ans. Il raconte son expérience après qu'il a eu l'équivalent du Baccalauréat au Chili : *« je suis venu étudier ici, parce que je suis francho-chilien (j'ai la famille de mon père ici). Je voulais sortir un peu du Chili, connaître d'autres choses, c'était ma première expérience de voyage »*.

Il en résulte une appartenance multiple garantie par sa double nationalité, qu'il fait valoir comme un droit pour justifier son séjour en France – pays qu'il n'avait pas visité auparavant. César a eu le soutien de sa famille française : il a habité chez sa grand-mère pendant toute la durée de ses études, en contact fréquent avec ses oncles, ses tantes et ses cousins français, qu'il a rencontrés en France. César affirme : *« quand je suis arrivé, ma grand-mère, mes trois oncles et mes cousins m'attendaient. C'était très sympathique... J'ai avais vu mes oncles quelquefois par caméra web, et je connaissais ma grande-mère parce elle était allée au Chili. »*

Pendant ses études, il a établi des liens amicaux avec des français, et à présent, dans son lieu de travail, il continue à élargir son réseau français. Il réfléchit :

*J'ai eu la chance d'avoir de la famille en France et d'avoir des papiers, même si c'était difficile les premiers six mois parce que je ne parlais pas le français et que je ne connaissais personne en dehors de ma famille... Je parlais en français avec eux car personne de ma famille ne parle l'espagnol. Cela m'a permis d'apprendre plus facilement le français, il a fallu que je m'adapte... Quand j'ai commencé l'université, j'ai commencé à me faire des amis et c'était beaucoup plus facile de m'intégrer à la vie française. Mes amis d'aujourd'hui sont les amis que j'ai rencontrés alors à l'université.*

De même qu'Esteban, César est arrivé en France à un âge relativement avancé, sans maîtriser la langue et ayant seulement des liens familiaux sur place. Cependant, les motifs du déplacement

étaient différents : pour Esteban, ce fut une imposition, alors que pour César ce fut un choix. En outre, les caractéristiques du réseau social de César en France ont favorisé son apprentissage rapide de la langue française, ce qui lui a permis d'élargir ses liens sociaux en dehors du contexte familial.

50% des contacts de César sont français et 47% sont chiliens ou franco-chiliens, mais 71% de ces contacts chiliens résident au Chili et relèvent notamment de liens amicaux et de liens familiaux du côté de sa mère.

Un troisième élément qui favorise le contact des migrants avec les Français est leur éloignement du Chili et parfois de leurs compatriotes, ainsi que leur volonté de s'intégrer à la société française. S'approcher de la société de résidence facilite les échanges sur le plan culturel et linguistique et accélère ainsi l'intégration du migrant. L'insertion dans le marché du travail français, où certaines relations avec des collègues deviennent des liens amicaux, est l'une des voies pour élargir le réseau français.

Un exemple illustratif est celui de Miguel, 53 ans, le seul ancien exilé politique interviewé qui ait un réseau social français étendu. La moitié de son réseau est constituée de contacts français et l'autre moitié, de contacts chiliens. Cependant, 69% de ses contacts chiliens résident en France ou ailleurs, ce qui veut dire que seulement 31% de ses contacts chiliens résident au Chili. Cela s'explique principalement par la perte de liens forts avec des chiliens résidant au Chili. En effet, le père de Miguel est décédé et sa mère et tous ses frères résident hors du Chili, certains pour des raisons politiques et d'autres pour des raisons économiques. Miguel précise :

*Mon père est décédé à New York ; j'ai deux frères aux États-Unis, ils sont américains ; j'ai un frère en Espagne, il est espagnol ; ma mère est aussi en Espagne, elle a aussi la nationalité espagnole ; j'ai un frère en Suède, avec la nationalité suédoise ; et moi, je suis en France avec la nationalité française. Nous avons tous décidé pour diverses raisons de ne plus retourner au Chili.*

En plus de la perte des liens familiaux résidant au Chili, Miguel a vécu la perte de liens amicaux. Il a commencé à être militant de gauche à l'âge de 15 ans. En 1974, un an après le coup d'État, il a été emprisonné pendant 28 mois. Après avoir été libéré grâce aux démarches de sa mère auprès des organismes de solidarité, il a été obligé de quitter le Chili. Il est arrivé en France en 1977. En 1979, il a décidé de rentrer de manière clandestine au Chili, mais auparavant il est parti à Cuba afin de se préparer pour le retour. Cependant, une fois au Chili, il a vécu une rupture qui l'a amené à organiser son retour en France :

*J'ai pris conscience de certaines choses, je considérais que nous suivions une voie erronée. Alors, mon groupe politique a décidé de m'écarter. J'ai rompu avec le MIR<sup>627</sup>. J'ai donc décidé d'abandonner la politique et j'ai essayé de m'installer en France de manière définitive.*

À la différence des autres exilés, qui ont maintenu pendant plusieurs années – et certains même jusqu'à aujourd'hui –, l'idée de retourner au Chili, Miguel a décidé, depuis les années 1980, de s'installer définitivement en France.

Miguel est divorcé d'une Chilienne et il est marié avec une Française depuis 23 ans. Miguel et sa deuxième femme ont développé ensemble une entreprise dans le domaine du bâtiment. Après 12 ans, il a décidé de s'approcher du cinéma et de la musique. À présent, il travaille dans le milieu culturel et a comme activité principale la direction d'un festival de musique qu'il a lui-même initié il y a 14 ans dans le sud de la France. Cela lui a valu la reconnaissance du Ministère de la Culture, qui lui a attribué l'« Ordre des Arts et des Lettres ». Nous avons mentionné auparavant le cas de Miguel, en signalant que son réseau comprend plusieurs contacts féminins provenant de son équipe de travail au festival – où il a tissé des liens d'amitié – et de différentes personnes qui l'ont aidé. Miguel réfléchit :

*Sans ce réseau, mon intégration aurait été moins importante. J'ai eu la chance de connaître des gens qui m'ont aidé, avec qui j'ai eu un vrai échange et établi une amitié... J'ai construit un grand réseau d'amis qui s'est nourri avec le temps. Mais on n'a pas les mêmes principes politiques qu'il y a 20 ans : je continue à m'intéresser à la politique, mais plutôt à la politique française, je me considère comme une personne de gauche... Je réside en France depuis 33 ans, j'ai vécu plus de temps ici qu'au Chili.... Je n'ai jamais eu de nostalgie pour le Chili, j'ai une distance par rapport au Chili. Avec ma femme, nous nous demandons où nous irons passer la retraite, et partir au Chili est la perspective qui vient en dernier. J'ai quelques amis au Chili, mais je peux les compter avec les doigts de la main, et ici aussi j'ai des amis chiliens... En tout cas, je serai toute ma vie chilien, demain je serai moins chilien qu'hier, plus français qu'hier, mais je ne cesserai jamais d'être chilien et je ne serai jamais complètement français. Au début, c'était désagréable ; maintenant je le vois comme une richesse... Je n'ai pas renoncé à ma nationalité chilienne, mais je n'ai pas mes papiers chiliens à jour. Je voyage avec mon passeport français.*

---

<sup>627</sup> MIR est l'acronyme du parti politique d'extrême gauche, « Movimiento de izquierda revolucionaria » (mouvement de gauche révolutionnaire), fondé par des étudiants chiliens et syndicalistes. Ce parti se considérait comme un mouvement révolutionnaire, partisan du modèle marxiste-léniniste.

Dans le cas de Miguel, nous observons la formation d'une famille transnationale éparsée dans différents pays. Le fait d'avoir peu de liens forts résidant dans le pays d'origine génère chez lui un désintérêt et un déracinement par rapport à son lieu de naissance, ce qui ne veut pas dire qu'il a coupé tout lien avec ses compatriotes : l'expérience partagée de l'exil explique le maintien de liens avec d'autres Chiliens résidants en France. Ainsi, la réussite de son intégration en France ne suppose pas la négation de ses origines ; la multi-appartenance étant pour lui initialement non désirée, elle est devenue un surplus, un capital qu'il a appris à exploiter. L'expression de ses choix d'appartenance a donc varié selon les situations et au fil de sa trajectoire migratoire.

Ces trois facteurs que nous venons de présenter correspondent à des types de liens particuliers. Dans le premier cas, le réseau français s'explique notamment par les liens amicaux créés au sein des cercles sociaux dans lesquels les enfants des chiliens participent depuis leur âge tendre. Dans le deuxième cas, le réseau français est composé, au moins en partie, par des liens familiaux existant soit par ascendance, soit par le rapport à une belle-famille. Dans le troisième cas, la formation d'un réseau français est une manière de s'intégrer en France, comme un besoin de familiarisation face à la perte des liens avec le Chili.

Il faut signaler que les migrants qui ont un réseau social à tendance française peuvent présenter une combinaison des trois éléments que nous venons de décrire. Par exemple, le réseau étendu français de César s'explique par sa famille du côté de son père, ainsi que par les liens qu'il a tissés avec des français pendant ses études et dans son travail. Il en va de même pour Miguel, qui, ayant coupé les liens avec le Chili, a réussi à s'insérer dans le marché de travail français, et qui est en plus marié avec une Française.

Dans son étude sur les migrants en Espagne, Javier Avila affirme que, « dans la majorité des cas, les réseaux développés dans la société d'origine ont tendance à disparaître, et ceux qui continuent, sont "réinventés" dans leur forme et dans leur contenu, dans la nouvelle scène sociale et transnationale. Cela arrive même dans certains réseaux en apparence moins susceptibles de changement, comme le réseau de parenté<sup>628</sup> ». Nos résultats contestent cette réflexion. En effet, les migrants chiliens en France maintiennent de nombreux liens avec leur pays d'origine et, comme nous le montrerons dans la quatrième partie de cette recherche, ils se servent d'une multiplicité de dispositifs de communication pour entretenir leurs liens à distance.

Si nous constatons que les migrants établissent des liens variés dans leur pays de résidence en configurant ainsi leur réseau social sur place, nous ne serons pas d'accord pour séparer l'ancien réseau (celui du pays d'origine) du nouveau réseau (celui du pays de résidence). En effet, il nous semble qu'une distinction de cette nature sous-entend une rupture et un remplacement d'un réseau

---

<sup>628</sup> Avila, « El individuo y las redes sociales. Repensando el concepto de comunidad transnacional desde el análisis de las redes personales de los inmigrantes », p.5.

par l'autre. Or, nous n'avons pas repéré des ruptures marquées avec les relations sociales d'origine, car, même dans les cas de réseaux sociaux à tendance française, les contacts chiliens et ceux qui résident au Chili restent présents. Ainsi, nous n'observons pas un abandon massif des anciens liens, mais plutôt un enrichissement du réseau par l'établissement de nouveaux contacts, et par conséquent une augmentation de son capital social qui n'exclut pas les relations précédentes.

Si, comme nous venons de le voir, les migrants chiliens issus de vagues migratoires différentes ont une forte tendance à se ressembler entre eux, nous ne pouvons pas affirmer que ce phénomène équivaut à la constitution d'une diaspora. Certes, plusieurs migrants – notamment les exilés politiques – maintiennent le sentiment de faire partie d'une communauté chilienne, leur identité collective étant fondée sur un passé politique et sur un partage culturel. Mais, malgré la référence à cette communauté, dans leurs récits ils n'affirment pas se sentir comme une « diaspora ». Cette notion a pourtant été employée par des chercheurs qui se sont intéressés aux exilés politiques chiliens<sup>629</sup>. À ce propos, Bolzman définit une diaspora issue d'une migration politique par une combinaison de dimensions structurelles et dynamiques : « la dispersion de la minorité dans plusieurs États, la préservation des liens concrets et symboliques avec le pays d'origine, actualisés par le mythe du retour ; l'existence de relations régulières entre les communautés dispersées, l'élaboration d'une d'identité et des revendications spécifiques vis-à-vis de la société d'origine et, parfois, vis-à-vis de la société de résidence<sup>630</sup> ». Il suggère que « dans nombre de cas, l'exil est le point de départ qui aboutit à la constitution d'une diaspora<sup>631</sup> ».

En considérant cette définition de la diaspora, on peut remarquer que nos interviewés exilés politiques, tout comme d'autres qui ne le sont pas, présentent plusieurs de ces caractéristiques. Le retour au Chili post-dictature n'a pas été massif, c'est-à-dire que nombre d'exilés chiliens sont restés dans leur pays de résidence, et certains d'entre eux maintiennent le mythe du retour<sup>632</sup>. Ainsi, il y a une communauté dispersée qui a des revendications en commun – telles que le changement de la Constitution de 1980 ou le vote des ressortissants à l'étranger – et qui soutient différentes luttes sociales menées au Chili – telles que l'annulation des projets avec de forts impacts environnementaux et les demandes des étudiants pour améliorer le système éducatif. Cependant, nous n'avons pas repéré de contact régulier avec des communautés de Chiliens habitant dans des pays autres que la France. Jedlicki observe que l'arrestation domiciliaire de Pinochet à Londres en 1998<sup>633</sup> a impliqué une réactivation de la mémoire collective de l'exil<sup>634</sup>. De son côté, Raphaële

---

<sup>629</sup> Bolzman, « De l'exil à la diaspora : l'exemple de la migration chilienne »; Del Pozo, « Los chilenos en el exterior: ¿de la emigración y el exilio a la diáspora? El caso de Montreal »; Olsson, « From Exile to post-exile: the diasporisation of Swedish Chileans in historical contexts »; Prognon, « La diaspora chilienne en France. L'exil et le retour (1973-1994) ».

<sup>630</sup> Bolzman, « De l'exil à la diaspora : l'exemple de la migration chilienne », p.92.

<sup>631</sup> Ibid., p.91.

<sup>632</sup> Nous avons abordé en détail ce sujet dans la deuxième partie, chapitre II.

<sup>633</sup> Cf. note bas de page n° 621.

Bail souligne que grâce à cet événement les chiliens exilés à l'étranger sont apparus sur la scène médiatique<sup>635</sup>. Nos interviewés évoquent cette affaire comme le dernier événement qui a mobilisé de manière massive les Chiliens résidant dans différents pays d'Europe. Or, la fin de l'interdiction de rentrer au Chili, la restitution de la démocratie et le décès de Pinochet ont mis un terme, dans une certaine mesure, au projet politique commun des exilés. Ainsi, les revendications actuelles sont partagées par plusieurs migrants sans lien avec l'expérience de l'exil politique. Vis-à-vis de la société d'origine, une communauté de Chiliens à l'étranger s'est donc constituée autour de ces revendications. Certes, ces migrants maintiennent des liens concrets et symboliques avec leur pays d'origine. Cependant, le manque de relations régulières entre les Chiliens résidant en France issus de différentes vagues migratoires et la presque absence de relations avec d'autres Chiliens migrants résidant dans des pays autres que la France, rendent discutable l'existence d'une diaspora chilienne.

---

<sup>634</sup> Jedlicki, « Les exilés chiliens et l'affaire Pinochet. Retour et transmission de la mémoire ».

<sup>635</sup> Bail, « “ L'affaire Pinochet ” : rencontre entre les médias et les Chiliens de France ».

### CHAPITRE III. LA MOBILITE SOCIALEMENTE CONSTRUITE

Dans les pages qui précèdent nous avons étudié les réseaux sociaux des migrants chiliens du point de vue de leur configuration ; nous avons ainsi dégagé leurs mesures structurelles et leurs spécificités, notamment en ce qui concerne l'intensification des liens et la localisation des contacts. En particulier, notre regard a été centré sur les relations sociales en tant qu'expression de la sociabilité et de l'intégration relationnelle des migrants, ce que Nan Lin considère comme des « actions expressives<sup>636</sup> ».

Cependant, les relations sociales ont aussi une dimension utilitaire – qui relève de ce que Lin appelle les « actions instrumentales<sup>637</sup> » –, car à l'intérieur des réseaux circulent des ressources sociales qui, dans le cas qui nous occupe, constituent le capital social de la mobilité des migrants. Comme l'observe Diminescu, « le lien (parfois plus que le contexte économique) *est* créateur de mobilité<sup>638</sup> ». En effet, c'est la notion de capital social qui a donné au réseau migratoire sa puissance explicative quant à la persistance des flux migratoires.

Pierre Bourdieu élargit la notion de capital, initialement appliquée à l'économie, pour l'étendre vers les ressources sociales, culturelles et symboliques. Ainsi, le « capital social » est d'après lui « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un *réseau durable de relations* plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance<sup>639</sup> ». Pour Bourdieu, le volume de capital social d'un acteur se mesure à l'étendue de son réseau de relations et au volume du capital économique, culturel ou symbolique que possèdent ces relations. Il observe que l'homogénéité des relations constitue un multiplicateur du capital. Les échanges qui se produisent dans ce cadre sont des signes de reconnaissance de l'appartenance à un groupe social, ce qui fait surgir en même temps les limites du groupe.

James Coleman, quant à lui, situe le capital social au niveau de la structure des relations, mais, selon lui, la seule existence des relations ne suffit pas à créer un capital car ces relations doivent être mobilisables et mobilisées pour remplir une fonction<sup>640</sup>. Il distingue trois éléments constitutifs du capital social : les obligations et les attentes qui forgent la confiance, la capacité de la structure sociale à générer des flux d'information, et les normes. Ainsi, pour Coleman le capital social n'est

---

<sup>636</sup> Pour Lin, les actions expressives obéissent normalement au principe de l'homophilie. Lin, « Les ressources sociales », p.689.

<sup>637</sup> Contrairement aux actions expressives, les actions instrumentales peuvent selon Lin ne pas résulter des interactions obéissant au principe de l'homophilie, car l'obtention « de ressources supplémentaires exige, par définition, un accès à d'autres positions sociales ». Ibid.

<sup>638</sup> Diminescu, « Le migrant dans un système global des mobilités », p.129.

<sup>639</sup> Bourdieu, « Le capital social », p.2.

<sup>640</sup> Coleman, « Social capital in the creation of human capital », p.98.

pas déterminé par le nombre des relations – comme le croit Bourdieu –, mais par la propriété de la structure, c'est-à-dire par l'accès qu'ont les individus à ce capital.

Ainsi, la participation des individus à un réseau social leur permet de bénéficier du capital social. Cependant, il ne s'agit pas seulement d'avoir accès à celui-ci, mais également de rendre les ressources sociales disponibles pour les autres. Il s'établit ainsi un échange sous la forme de la réciprocité ou de la compensation pour l'utilisation de ce capital.

Le capital social présent dans les réseaux sociaux des migrants qui est convoqué pour accomplir la mobilité ne se limite pas au milieu familial ou amical, mais il comprend des acteurs très divers, migrants et non migrants. Le capital social, le capital économique et la motivation ou la volonté de se déplacer sont à la base de la construction d'un capital de mobilité.

Par la suite, nous étudierons l'implication du réseau social dans l'accomplissement de la mobilité physique et sociale. Ensuite, nous analyserons le soutien pratique et affectif que les migrants reçoivent de la part de leur réseau social.

### 3.1. RESEAUX SOCIAUX ET MOBILITE PHYSIQUE

Il est connu que les migrants se déplacent de préférence vers des destinations où ils ont des contacts. Faire appel à son réseau social réduit les coûts liés à la mobilité en termes d'organisation de voyage, d'accès à l'information et d'intégration sur place, entre autres.

Dans notre échantillon, un peu plus de la moitié des migrants interviewés (64%) avait un réseau résidant en France avant son arrivée. Les plus nombreux d'entre eux sont les migrants venus pour des raisons personnelles (11 cas) : ils avaient soit des membres de leur famille, soit un compagnon ou une compagne résidant en France. Viennent ensuite les étudiants (9 cas), qui avaient des liens de nature diverse : des contacts académiques par l'intermédiaire d'un professeur du Chili, ou bien des contacts dans le cadre des accords entre universités chiliennes et françaises. On trouve également le cas d'étudiants qui avaient des amis et des membres de la famille résidant en France.

Certains migrants venus pour des motifs économiques (6 cas) avaient un réseau familial ou des amis chiliens en France. En ce qui concerne les exilés politiques qui avaient des liens en France avant leur arrivée (5 cas), ces derniers correspondent à des membres de leur famille. Dans ces cas, le déplacement a été effectué dans le cadre du regroupement familial. Enfin, parmi nos interviewés, 4 enfants de migrants arrivés pendant l'enfance ou l'adolescence avaient également des contacts résidant en France, notamment des liens familiaux.

D'autre part, 36% des migrants interviewés sont arrivés en France sans avoir de contacts résidant dans ce pays. Tous ces migrants, qui se sont déplacés seuls, ont en partage le fait que leur projet migratoire est issu d'une décision individuelle. Les étudiants sont les plus nombreux à ne pas avoir de contacts préalables (6 cas) ; viennent ensuite les exilés (5 cas), puis les migrants économiques (5 cas) et les migrants venus pour des raisons personnelles (3 cas).

Dans les pages qui suivent, nous analyserons le soutien que le migrant a eu de la part de son réseau social dans trois aspects essentiels à tout processus migratoire, à savoir : i) les démarches administratives à réaliser pour s'installer dans le pays de résidence ; ii) l'obtention de ressources financières pour se déplacer et pour s'installer en France ; iii) la recherche d'un logement en début de séjour.

En ce qui concerne l'accès à **l'information pour organiser le voyage et pour s'installer en France**, 39% des migrants interviewés ont été informés des aspects pratiques du processus migratoire à travers des membres de leur *famille*. La totalité d'entre eux avait des contacts résidant en France avant d'arriver, notamment des liens de parenté. Toutes les catégories de migrants sont concernées, spécialement les migrants venus pour des raisons personnelles et les exilés politiques.

En deuxième lieu, les *amis* des migrants ont joué un rôle en tant qu'informateurs (26% de cas). Un peu plus de la moitié des interviewés ayant reçu le soutien des amis avait des contacts résidant en France, ou bien des contacts qui avaient résidé auparavant dans ce pays. Dans ce dernier cas se trouvent notamment les migrants venus pour des raisons personnelles ou dans le cadre de leurs études.

Ensuite, 19% des migrants ont demandé des renseignements en faisant appel à la transivité de leur réseau, c'est-à-dire au *contact d'un contact*. Il s'agit de migrants venus pour des motifs économiques ou pour des études, et ils ont en commun le fait de ne pas avoir un réseau social préalablement installé en France.

Constanza, 38 ans, raconte :

*Je suis arrivée en Espagne et ensuite j'ai pris un train pour aller à Paris et pour voir si la Cité Universitaire où je devais avoir un logement existait ou pas. Avant de voyager, j'ai contacté un ami au Chili dont le frère avait fait son master en Belgique, où il avait rencontré un français avec qui il était devenu ami. Ce français avait même été au Chili pour lui rendre visite. J'ai donc pris contact avec ce français par e-mail et je lui ai expliqué ma situation : « je ne parle pas français, je ne sais pas où se trouvent l'université ni la résidence universitaire où je vais vivre ; j'ai les adresses, peux-tu m'accompagner s'il te plaît ? » Il m'a répondu qu'il était au chômage et qu'il avait donc du temps pour m'accompagner.*

Constanza avait obtenu une bourse d'études franco-chilienne grâce à laquelle elle avait droit, entre autres, à un montant mensuel de manutention et à la location d'une chambre dans une résidence à la Cité Universitaire. Entre le dépôt de sa candidature, l'attribution de la bourse et la date à laquelle elle devait arriver en France, elle n'a pas eu beaucoup de temps pour organiser son séjour convenablement. Faire appel à la transitivity de son réseau lui a permis de surmonter le problème de la langue et celui du manque de repères pour se déplacer dans la ville.

Une fois installée à la résidence, le contact avec d'autres étudiants étrangers – dont plusieurs venaient de pays latino-américains et étaient par conséquent hispanophones – lui a permis de se renseigner sur les démarches administratives à réaliser et sur les stratégies à mettre en place pour accomplir son installation, en considérant l'expérience de ses homologues.

Les voies *institutionnelles* sont également utilisées par les migrants pour s'informer et pour organiser leur séjour, surtout dans le cas d'absence de réseau sur place. C'est principalement le cas des étudiants et des exilés politiques : les premiers ont souvent bénéficié des services d'accueil proposés par les universités et par les résidences universitaires, et les seconds par les organismes en charge des réfugiés politiques.

Camilo, 30 ans, est un exemple d'étudiant ayant reçu du soutien par la voie institutionnelle. Il raconte :

*Je ne connaissais personne pouvant me donner des informations, en dehors d'Edufrance<sup>641</sup>. Au début je pensais demander un crédit CORFO<sup>642</sup>, mais ensuite un professeur au Chili m'a dit que l'université avait un accord avec une université française, et m'a conseillé d'entrer en contact avec Osvaldo, de l'Université de Toulouse. Il s'agit d'un Chilien, ancien exilé, qui travaille dans cette université... Osvaldo a été très gentil, on a beaucoup échangé par e-mail. Au début de mon séjour je ne pouvais rien faire : je ne pouvais pas ouvrir un compte bancaire sans avoir une carte de séjour, mais je ne pouvais pas avoir une carte de séjour avant de m'inscrire à l'université, et je ne pouvais pas m'inscrire avant d'avoir l'argent de ma bourse pour le faire ; mais comme je n'avais pas de compte bancaire en France, le Chili ne pouvait pas me transférer l'argent de la bourse ! Je ne savais pas quoi faire ! Finalement, Osvaldo m'a prêté de l'argent... Je me suis ensuite inscrit à l'université, et celle-ci a fait*

---

<sup>641</sup> Créée par la loi du 27 juillet 2010, l'Agence Campus France est un nouvel établissement public (EPIC) chargé de la promotion de l'enseignement supérieur, de l'accueil et de la gestion de la mobilité internationale des étudiants, des chercheurs, des experts et des invités. <http://www.campusfrance.org/>

<sup>642</sup> Le crédit CORFO (Corporation de développement de la production) finance les études de spécialisation au Chili et à l'étranger, avec des conditions de paiement plus avantageuses en comparaison avec d'autres types de crédits. Pour les études à l'étranger, le montant de ce crédit est d'environ 100.000 euros. Il s'agit d'un prêt à taux fixe, avec des délais de remboursement qui vont de entre quatre à dix ans. D'autre part, des périodes de grâce (d'intérêt et de capital) de quatre ans peuvent être accordées. <http://www.corfo.cl/programas-y-concursos/programas/credito-corfo-postgrado>

*toutes les démarches pour demander ma carte de séjour. Maintenant à la Cité Universitaire de Paris c'est la même chose, on n'est pas obligés d'aller à la préfecture pour faire la démarche, ce qui nous épargne la galère de faire la queue et d'être encore plus mal traité.*

Il est intéressant d'observer que, dans l'expérience de Camilo, en début de séjour le soutien institutionnel – obtenu par l'intermédiaire d'un Chilien résidant en France et grâce à l'accord entre les universités des deux pays – s'entremêle avec le soutien personnel (matériel et affectif) que cet ancien réfugié politique a accordé à Camilo.

Ce récit met en évidence que les étudiants étrangers peuvent recevoir un soutien administratif grâce aux accords existant entre les universités et les résidences universitaires, d'une part, et l'administration française, de l'autre. Malgré les avantages que peuvent avoir les migrants avec un statut « étudiant » comparés aux migrants avec un statut « salarié », leur parcours n'est pas exempt des difficultés rencontrées par les migrants de toutes sortes au moment d'entamer les procédures administratives : les démarches bureaucratiques forment parfois une sorte de cercle vicieux difficile à rompre pour entrer dans le système.

Nous avons mentionné que de nombreux exilés politiques ont utilisé également la voie institutionnelle pour s'installer en France. Il s'agit des réfugiés politiques arrivés dans ce pays sous la protection de l'Ambassade française au Chili, et pris en charge par des organismes internationaux tels que la Croix Rouge. Ces exilés ont été les premiers membres de leurs familles à s'installer dans ce pays, car les exilés avec un réseau social déjà installé en France correspondent à une vague postérieure de regroupement familial.

Laura, 50 ans, exilée politique raconte :

*La Croix Rouge nous a très bien traités. Ils nous ont amenés dans une maison à Alfortville, où il y avait plusieurs Chiliens. Les assistants sociaux de la Croix Rouge nous ont aidés à trouver un appartement, ils nous ont donné des rideaux, des lits. Ils nous apportaient de la nourriture et nous ont aidés à trouver un lieu pour apprendre le français.*

Le soutien institutionnel reçu par les réfugiés politiques, et souvent aussi le soutien personnel accordé par des français solidaires avec la cause chilienne, supposait une prise en charge assez large qui, dans certains cas, a commencé lorsqu'ils étaient encore au Chili. À cet égard, Rolland et Touzalin décrivent le rôle de l'Ambassade de France au Chili et le soutien de la société française à ces Chiliens : « les initiatives de l'ambassadeur de France à Santiago, le soutien qu'il reçoit de son gouvernement, la mobilisation de l'opinion autour de l'ensemble des partis et syndicats de gauche,

communiste ou non communiste, aboutissent à l'organisation d'un plan d'urgence pour accueillir tous ceux qui ont trouvé asile à l'ambassade de France à Santiago<sup>643</sup> ».

Dans la pratique, cet accueil s'est traduit dans un soutien sur les différents aspects de l'installation migratoire : les démarches pour quitter le Chili, le financement du voyage, la diffusion de l'information concernant les démarches administratives à effectuer en France, la recherche de logement, l'accompagnement dans l'apprentissage de la langue, les propositions de travail, la donation d'articles ménagers et de la nourriture, etc.

Si la majorité des migrants chiliens a eu un réseau de contacts, directs ou indirects, personnels ou institutionnels, qui ont favorisé son installation en France, il existe un groupe réduit qui a dû organiser son voyage de manière indépendante. Face au manque de contacts auprès desquels se renseigner à propos des démarches à effectuer pour l'installation en France, les ressources numériques, et notamment l'information disponible sur l'internet – à travers des sites institutionnels ou des publications des internautes –, permettent de compenser cette absence en devenant un outil pratique pour organiser le séjour.

Certes, ces renseignements numériques ne sont pas utilisés exclusivement par les migrants sans contacts, d'autres migrants s'en servant également pour compléter l'information provenant de leur réseau. Cependant, les renseignements et les conseils circulant sur le net deviennent la seule source d'information pour les migrants sans contacts. Nous avons repéré deux cas d'étudiants ayant organisé leur voyage uniquement à travers de ce moyen. Tous deux appartiennent à une génération qui s'est approprié les ressources numériques pour résoudre les problèmes quotidiens.

Quant à l'origine des **ressources économiques** utilisées par les migrants pour financer leur déplacement et leur installation en France, 43% des personnes de notre échantillon ont reçu un soutien financier *familial*. Si la plupart d'entre eux (91%) avaient un réseau social déjà installé en France, le soutien économique provenait principalement des membres de leur famille résidant au Chili. Les migrants venus pour des raisons personnelles sont les plus nombreux à avoir été aidés par leur famille (35% de cas). Viennent ensuite les étudiants (22%) et les exilés politiques (17%). En revanche, seulement 13% des migrants économiques et des enfants de Chiliens arrivés en France pendant l'enfance ou l'adolescence ont reçu un soutien financier de leur parenté.

Une deuxième source de financement (35% de cas) est d'ordre *institutionnel* : il s'agit notamment des bourses d'études et des aides accordées par les organismes d'accueil des réfugiés politiques. Ainsi, les étudiants et les exilés politiques sont ceux qui ont bénéficié de ce type de soutien. Plusieurs d'entre eux (68%) n'avaient pas de contacts résidant en France avant leur arrivée dans ce pays.

---

<sup>643</sup> Rolland et Touzalin, « Un miroir déformant ? Les Latino-Américains à Paris depuis 1945 », p.270.

Nous avons repéré une troisième manière de financer le voyage et l'installation en France : le recours aux ressources *personnelles*, que ce soit en utilisant les économies faites par les migrants eux-mêmes (épargnes, vente de biens immobiliers, etc.) ou en demandant un crédit à la banque. Cette modalité a été choisie par 22% des migrants interviewés, principalement par ceux qui sont venus pour des raisons personnelles et pour des motifs économiques. On observe que 58% des migrants qui ont financé leur voyage sans faire appel à leurs contacts avaient un réseau social déjà installé en France.

Oswaldo, 53 ans, témoigne :

*Au moment où l'université n'a pas renouvelé mon contrat, j'ai envisagé de migrer au Canada. Mais comme je n'avais pas de lien formel avec un parti politique, je ne pouvais pas demander le statut de réfugié. Le consulat canadien ne m'a donc pas donné le visa, même si à travers un contact j'avais réussi à obtenir une proposition de travail, si j'étais marié et si je venais d'avoir un enfant et que la situation était donc critique. La sœur de ma femme habitait à Paris. Elle nous a conseillé de venir en France et de faire ici les démarches pour partir au Canada. J'ai demandé un crédit à la banque et avec cet argent j'ai payé mon billet d'avion. Je n'ai pas voulu demander de l'argent à ma famille, je ne voulais pas qu'ils sachent que je quittais le Chili. Toute ma famille est de droite. Quand je suis arrivé en France, les deux choses les plus importantes étaient : avoir de quoi nourrir ma fille, et payer le crédit de la banque... Nous sommes arrivés en France juste de passage pour partir au Canada, mais ce dernier pays nous a refusé encore une fois le visa. Ainsi, nous nous sommes trouvés enfermés en France : nous ne pouvions pas aller au Canada, et nous ne pouvions pas non plus retourner au Chili. Il fallait rester en France, il fallait manger et payer le crédit, il fallait trouver un travail.*

Le cas d'Oswaldo est un exemple de l'hybridité du migrant : il a dû quitter le Chili faute d'opportunités de travail, mais son séjour en France s'est régularisé grâce à l'obtention du statut de réfugié politique, sans qu'il mérite véritablement ce titre – selon ses propres réflexions. Cependant, être reconnu en tant que réfugié lui permettait de sortir de l'impasse de devoir rester en France, maintenir sa famille et payer sa dette à la banque.

Concernant le **logement au moment d'arriver en France**, c'est à nouveau la *famille* – mais cette fois celle résidant en France – qui est en tête de ce type de soutien (37% des cas).

Ignacio, 34 ans témoigne :

*À vrai dire, mon arrivée en France a été facile puisque mon père vivait ici, hors de Paris mais en France. Ainsi, arriver et m'installer au début – ce qui est je crois le plus compliqué – a été pour moi simple. Je suis arrivé chez lui, avec toutes les complications que ça*

*entraîne. Je devais vivre avec mon père après neuf ans, alors que nous n'avions pas une relation très fluide à la distance, (quelques mails, quelques appels). C'était difficile pour moi, mais aussi pour lui. Il n'était pas non plus habitué à avoir chez lui une personne de 25 ans, un adulte. C'est pourquoi je suis vite parti vivre chez un ami à Ivry, à deux pas de Paris.*

Si le fait de pouvoir loger chez des membres de sa famille en début de séjour est un avantage, cette situation peut aussi créer des tensions : dans le cas d'Ignacio, le manque d'entretien des liens à distance avec son père et son arrivée soudaine chez-lui ont provoqué un durcissement dans la relation. Même lorsque les liens sont entretenus de manière fréquente, le fait de s'insérer dans un espace familial et de partager l'intimité avec des manières de cohabiter inconnues pour le nouveau venu – qui, à son tour, a des manières de vivre inconnues pour l'autres – peut être également une source de tension. À cette situation s'ajoute le fait que les espaces d'habitation en France sont réduits, ce qui peut rendre la vie en commun encore plus difficile. L'expérience d'Ignacio est partagée par d'autres migrants, qui ont aussi renoncé rapidement à l'hébergement familial.

La deuxième source de soutien pour le logement (24% des cas) est d'ordre *institutionnel*. Elle concerne principalement les étudiants et les exilés politiques. Dans le cas des étudiants, ce type de logement correspond aux résidences universitaires. Ils y ont accès après l'acceptation d'une candidature parfois envoyée depuis le pays d'origine, ou bien dans le cadre de leurs bourses d'études. Pour leur part, certains exilés ont été logés en début de séjour dans des foyers proposés par les organismes en charge des réfugiés politiques.

La troisième source de soutien pour trouver un logement (20% des cas) est d'ordre *amical*. C'est le cas principalement de certains étudiants et des migrants venus pour des motifs personnels. Ils ont la caractéristique d'avoir fait leur déplacement en solitaire. La transitivité du réseau – c'est-à-dire faire appel au *contact d'un contact* – est utilisée par 13% des migrants afin de trouver un logement en début de séjour. Finalement, 6% des migrants interviewés sans contacts préalables résidant en France ont logé pendant les premiers jours dans un hôtel.

À l'exception des étudiants demeurant dans des résidences universitaires et de quelques autres migrants, pour la plupart des interviewés le logement de début de séjour est un espace transitoire en attendant de s'installer de manière indépendante. Comme nous l'avons observé dans le cas d'Ignacio, la solidarité du réseau n'exclut pas les conflits de cohabitation.

Cependant, les démarches à faire pour trouver un logement en France ne sont pas négligeables : il faut trouver un espace disponible qui soit en accord aux revenus de la personne. Il est en outre nécessaire de préparer un dossier avec les garanties demandées, une tâche qui devient plus facile lorsque les migrants ont des contacts français ou franco-chiliens qui peuvent se porter garants pour la signature du bail. Finalement, il faut être choisi parmi la concurrence. Les migrants

reconnaissent que trouver un logement est une des étapes les plus difficiles de l'installation en France, surtout en région parisienne.

Comme nous pouvons l'observer, le soutien apporté par les membres de la famille est en tête dans les trois aspects analysés, à savoir le soutien financier, l'accès à l'information et le logement en début de séjour. L'aide financière provient principalement de la famille résidant au Chili, tandis que l'information sur les démarches administratives et sur le logement est fournie par la famille résidant en France. Cependant, le soutien familial est souvent accordé dans le cadre d'une stratégie conjointe de la famille transnationale.

Un cas exemplaire d'organisation familiale en vue d'accomplir un projet migratoire est celui de Lucia, 50 ans :

*J'avais un frère qui habitait en Autriche. À l'époque je ne savais pas que ma mère avait des conversations avec mon frère concernant la possibilité pour moi d'aller en Europe. J'étais dans un état dépressif, sans travail, et ma mère m'a dit : « ton frère t'attend en Autriche ». Quand ils m'ont dit ça, j'ai été tout de suite ravie. Mon frère en Autriche a demandé à mon beau-frère au Chili d'organiser mon voyage (obtention du passeport, achat du billet)... En Autriche, mon frère et sa famille m'ont accueillie. Ils étaient très contents puisque c'était la première visite de quelqu'un de la famille qu'ils recevaient depuis dix ans. Ils n'avaient pas non plus été au Chili pendant cette période. Mon arrivée, c'était la fête. Ils m'ont présenté tout le monde, tous leurs amis, qui étaient aussi des Chiliens. Les chiliens qui habitaient là-bas étaient devenus sa nouvelle famille.*

Lucia est la benjamine d'une famille nombreuse, la différence d'âge avec ses sœurs et ses frères l'ayant fait toujours vivre dans un contexte de protection familiale. Cette dynamique familiale est présente aussi dans son projet migratoire, car son voyage a été concerté et organisé par les parents résidant au Chili et en Autriche. Ce voyage était une stratégie pour que Lucia sorte de sa dépression et, si les circonstances le permettaient, pour qu'elle s'insère dans le marché du travail européen. Elle avait un diplôme de commerce international. Cependant, elle n'avait pas réussi à exercer son métier, qui était nouveau au Chili et réservé principalement aux hommes. En outre, en 1984 – lorsque la famille de Lucia décide de l'envoyer en Autriche – le Chili était dans une crise économique, avec un taux de chômage d'environ 30%<sup>644</sup>.

Le récit de Lucia renforce l'idée de « quasi-famille ». Son frère et sa famille ayant quitté le Chili en tant qu'exilés, ils n'y étaient pas retournés depuis. L'arrivée de Lucia permet le partage physique

---

<sup>644</sup> Entre 1981 et 1986, le Chili a vécu l'une des crises économiques les plus grandes du dernier siècle. Le taux de chômage était d'environ 30%, et la pauvreté a touché 55% de la population à la fin de 1983. Barandiarán et Hernández, « Origins and resolutions of a banking crisis: Chile 1982-86 », p.1.

avec un membre de la famille après dix ans d'absence. Pendant ce temps, son frère avait constitué une « nouvelle famille », selon les mots de Lucia, avec les autres Chiliens résidant en Autriche.

Considérant le nombre d'étudiants et d'exilés politiques qui font partie de notre échantillon, la voie institutionnelle – à travers des bourses d'études et l'aide des organismes d'accueil des réfugiés politiques – se situe en deuxième place concernant le soutien financier et le logement.

Pour leur part, les amis des migrants, tout comme les contacts des contacts (transitivité du réseau), sont concernés notamment par la diffusion d'information et ensuite par la recherche de logement. Le principal aspect que les migrants gèrent sans demander de soutien à leur réseau est le financement du voyage.

Le financement des étudiants provient en premier lieu des bourses, et en deuxième lieu de la famille. Nous n'avons pas de cas d'étudiants ayant financé eux-mêmes la totalité de leur déplacement et leur installation en France. Cependant, dans leurs récits ils affirment souvent avoir fait des économies pour compléter leur budget – certaines bourses accordant un financement partiel. Concernant l'accès à l'information et l'obtention d'un logement en début de séjour, les étudiants font appel principalement à leurs amis, aux contacts des contacts, et à la voie institutionnelle des universités et des résidences universitaires.

Tout comme les étudiants, les exilés politiques ont financé leur voyage en empruntant notamment la voie institutionnelle – grâce à l'aide d'organismes qui géraient l'accueil des réfugiés politiques –, et en deuxième lieu en faisant appel à leur famille. Nonobstant, les exilés politiques diffèrent des étudiants en ce qui concerne la recherche d'information administrative et de logement : dans ces deux aspects, tous les exilés ont emprunté la voie institutionnelle ou ont fait appel à la famille. Dans ce cas, les amis et les contacts des contacts sont absents, alors que chez les étudiants ils prennent une place prépondérante.

Le rôle des liens familiaux pour les enfants de Chiliens est essentiel, car dans la totalité des cas et sur tous les aspects étudiés, le soutien a été accordé par la parenté. Pour leur part, les migrants venus pour des raisons personnelles ont été soutenus financièrement par leur famille. Mais aussi, dans plusieurs cas, ils ont eu recours à leurs propres épargnes ou à un crédit demandé à la banque. Cependant, l'accès à l'information et au logement en début de séjour concerne des sources variées : la famille, les amis et les contacts des contacts.

À la lumière de ces résultats, nous pouvons conclure que le réseau peut être envisagé comme un capital social. Dans le cas des exilés politiques, ce capital social a été constitué de manière collective, c'est-à-dire qu'il est lié aux ressources qu'ils ont pu mobiliser du fait de leur appartenance à la communauté des réfugiés politiques chiliens. En revanche, pour les autres

migrants ce capital social est surtout d'ordre individuel car il concerne leur réseau de relations personnelles – à l'exception des étudiants boursiers.

Les types de liens mobilisés pour franchir chaque étape sont donc spécifiques : les liens forts assurent presque de manière exclusive le financement du voyage – ce qui demande un niveau de confiance important –, et souvent aussi l'hébergement en début de séjour, tandis que les liens faibles sont mobilisés principalement pour obtenir des informations sur les démarches administratives.

Nous observons que la migration des Chiliens en France s'organise autour de stratégies individuelles ou développées par de petits groupes d'appartenance. En revanche, dans d'autres groupes migratoires la migration devient une stratégie familiale et parfois même communautaire. Par exemple, Franklin Ramirez et Jacques Ramirez<sup>645</sup> observent que les équatoriens font appel à leurs liens forts dans la décision de migrer et dans l'organisation du voyage, mais que, lorsqu'il s'agit d'obtenir des ressources pour accomplir le projet migratoire, ils mobilisent de nombreux liens faibles qui, gérés à l'intérieur de la famille, sont insérés dans les réseaux migratoires (agences de voyages, prêteurs et passeurs). La famille restée au pays d'origine assure la garde des enfants et les coûts liés à la migration jusqu'à ce que le migrant réussisse à s'installer, à générer de l'argent et à envoyer des « remesas ».

Un autre facteur de divergence entre les migrants chiliens et les autres groupes de migrants latino-américains – notamment ceux provenant de la région des Andes (Équateur, Bolivie, Pérou, Colombie) – est la faible dépendance des premiers par rapport aux chaînes migratoires. Par exemple, Gincel observe que de nombreux Colombiens à Paris appartiennent au même village d'origine. Si les pratiques d'hospitalité acquièrent de ce fait une grande importance, « les obligations de réciprocité sont en général elles aussi plus fortes lorsque l'on est issu d'un village où la pression et le contrôle social sont plus importants que dans l'incognito des grandes villes<sup>646</sup> ».

L'appel au réseau social et la dépendance de la chaîne migratoire sont encore plus forts dans le cas des migrants clandestins. Cela veut dire non pas que chez les migrants chiliens le réseau social n'a pas d'importance, mais que sur certaines étapes du processus migratoire ils sont moins dépendants de leur réseau de contacts. Par exemple, on sait qu'une personne de nationalité chilienne a le droit d'accéder aux pays de la Communauté européenne sans demander de visa, son passeport étant

---

<sup>645</sup> Ramirez et Ramirez, « Redes transnacionales y repertorios de acción migratoria: de Quito y Guayaquil para las ciudades del Primer Mundo ».

<sup>646</sup> Gincel, « Santuario, un village colombien à Paris », p.36.

suffisant pour un séjour maximal de trois mois<sup>647</sup>. À cela s'ajoute le fait que plusieurs migrants interviewés ont une double nationalité.

Les migrants chiliens illégaux en France entrent dans ce pays en tant que touristes, ce qui diminue le coût de déplacement par rapport aux cas où il est nécessaire de payer un passeur. Dans ce dernier cas, l'intervention des liens faibles peut être plus importante (l'obtention de l'argent pour le passeur pouvant se faire, par exemple, par le recours à une agence de prêt, légale ou illégale).

Dans le cas des étudiants, étant donné qu'ils sont nombreux à avoir une bourse d'études, ils peuvent aussi être plus autonomes pour organiser leur séjour car ils ne doivent pas toujours faire appel à leur réseau des contacts pour accomplir leur projet migratoire.

Ces avantages permettent à certains migrants d'organiser leur mobilité de manière plus indépendante et de choisir comme destination des pays où ils n'ont pas de liens établis. Normalement, cette « débrouille » initiale et solitaire est vite modifiée par la formation d'un réseau social sur place.

### 3.2. RESEAUX SOCIAUX ET MOBILITE SOCIALE

Nous avons observé à plusieurs reprises que le réseau social non seulement permet la sociabilité et le partage d'expériences communes entre les individus, mais qu'il constitue pour eux également une ressource primordiale. Dans le cas des migrants, leur réseau devient souvent un soutien et un repère indispensable pour s'installer et pour s'intégrer à la nouvelle société.

Les divers types de liens mobilisés (forts, faibles), l'ancienneté du contact (liens anciens, liens récents) et son lieu de résidence (liens à distance, liens en co-présence physique) jouent des rôles différents et contribuent chacun de manière spécialisée à la vie des migrants.

Également, nous avons analysé l'influence que peut avoir le réseau social sur la mobilité géographique des migrants, non seulement parce que ceux-ci choisissent de préférence des destinations où ils ont des contacts et des soutiens, mais également parce que les expériences indirectes de mobilité géographique ont une incidence sur leur mobilité.

Dans les pages qui suivent, nous approfondirons le rôle du réseau social dans l'accomplissement de la mobilité sociale, en identifiant les diverses manières dont les ressources sociales sont utilisées.

L'une des conditions essentielles pour s'intégrer à un nouvel espace est de pouvoir comprendre et

---

<sup>647</sup> Il serait intéressant d'analyser la participation du réseau social à l'accomplissement du projet migratoire des Chiliens qui se déplacent vers d'autres pays où les visas sont exigés, tels que les États-Unis, le Canada ou l'Australie.

se faire comprendre, ce qui suppose de maîtriser la langue et les codes socioculturels employés dans cet environnement social. Étant donné que plusieurs migrants arrivent dépourvus de cette ressource, leurs contacts sur place – notamment des ressortissants avec une expérience migratoire – constituent un soutien essentiel pour franchir cette première étape.

Mais le réseau peut être également une contrainte. En effet, s'insérer dans un milieu social exclusivement chilien peut rendre difficile l'apprentissage de la langue, ce qui non seulement empêche la diversification des contacts, mais génère également une dépendance vis-à-vis du groupe d'origine. L'une des stratégies mises en place par certains migrants interviewés est de s'éloigner des autres Chiliens pour apprendre la langue française et pour faire varier leur réseau de contacts. Cependant, il est intéressant de remarquer que, dans la plupart de cas, après l'apprentissage de la langue et la diversification du réseau, il y a un retour vers la communauté chilienne associé non plus à la recherche d'un soutien pour l'insertion mais au plaisir de partager des codes culturels similaires.

La plupart des migrants qui ne maîtrisent pas la langue française se servent de leur langue maternelle soit comme une compétence émergente, soit comme une stratégie pour se débrouiller notamment en début de séjour. En effet, travailler entre migrants chiliens est une pratique courante parmi eux, ce qui parfois les conduit à former un véritable marché ethnique. Ma Mung et al. signalent que, si la présence des étrangers est habituelle parmi les commerçants, le marché ethnique est « l'activité pratiquée par des personnes qui utilisent et s'appuient sur des réseaux de solidarité ethnique sur le plan du financement, mais aussi sur le plan de l'approvisionnement, sur celui du recrutement du personnel et parfois même sur celui de l'achalandage lorsque ce commerce vise en premier lieu comme clientèle la communauté dont est issu le commerçant<sup>648</sup> ».

Dans le cas des migrants chiliens, nous n'avons pas repéré un domaine spécifique du marché du travail auquel ils seraient rattachés, à l'exception des bars et des restaurants chiliens. En revanche, plusieurs migrants affirment que, notamment en début de séjour, ils ont travaillé dans des endroits où il y avait de nombreux latino-américains. Cela nous permet de suggérer que, dans le cas des migrants chiliens, ce qui marque leur concentration dans un domaine particulier du marché du travail, c'est, plutôt que la nationalité, le partage linguistique et la proximité culturelle avec d'autres migrants. Ce domaine particulier peut être associé à un marché ciblé vers les latino-américains tel que les boîtes de nuit et les restaurants ethniques. Mais il peut s'agir aussi d'un marché où la maîtrise de la langue hispanique est une condition requise, ou d'un marché sans orientation ethnique mais qui, par la voie des réseaux de contacts, manifeste une tendance à embaucher des migrants d'une même zone géographique – un exemple : les emplois liés au bâtiment.

---

<sup>648</sup> Hodeir, Body-Gendrot, et Ma Mung, « L'expansion du commerce ethnique », p.40.

Dans le cas de Luis, 44 ans, c'est un ex-camarade de travail français qui lui a fait savoir que dans son nouveau travail il y avait des postes disponibles. L'employeur cherchait des hispanophones car le travail consistait à offrir une assistance technique téléphonique vers l'Espagne. Luis raconte :

*Après deux ans d'avoir travaillé ensemble avec Lionel, il est parti travailler chez Dell. Un jour, il m'a appelé pour me raconter que cette entreprise avait besoin de personnes qui parlent espagnol. Il m'a dit : « donne-moi ton cv », et après j'ai passé un entretien. Au début, ils ne voulaient pas m'embaucher car j'avais un accent latino-américain, et ils voulaient seulement des espagnols. Ils ont essayé d'amener des gens d'Espagne, mais cela leur coûtait trop cher parce qu'à l'époque il y avait du travail en Espagne. Finalement, le chef de Lionel m'a embauché... Ensuite, j'ai invité mes amis et mes connaissances à se présenter chez Dell.*

Dans cette même entreprise travaillent plusieurs Chiliens et Latino-américains. Puisque la maîtrise de l'espagnol était une condition requise pour exercer ce travail, elle a sans doute favorisé la formation de ce groupe. Mais au-delà du profil hispanophone, c'est le réseau de contacts qui a contribué à la formation d'une chaîne migratoire de travail.

Nous pouvons identifier trois types de rapports à travers lesquels un contact peut soutenir l'insertion d'une personne dans le marché du travail: i) une relation expert-novice ; ii) une relation informant-informé ; ou iii) une relation entre partenaires.

Dans la relation entre un expert et un novice, l'expert est la personne qui peut accorder un emploi et/ou apprendre au nouvel arrivé un savoir-faire. C'est le cas des migrants chiliens propriétaires d'une entreprise qui embauchent des ressortissants également chiliens. Le cas le plus répandu est celui des entrepreneurs qui gèrent des restaurants et des bars chiliens ou des petites entreprises de construction.

Hernan, 38 ans, raconte :

*Je louais un appartement à une femme appelée Victoria. J'ai ensuite rencontré son beau-fils, Franco (péruvien) et son frère. J'ai travaillé en faisant le ménage chez eux. On travaillait dur. J'ai commencé aussi à étudier le français et à gagner de l'argent. Puis j'ai prolongé mon séjour en France. Je ne pouvais pas rentrer au Chili car j'avais des dettes et je ne voulais pas partir vers un autre pays et commencer à zéro. Victoria avait une boîte de nuit, je travaillais là-bas les week-end. Dans cette boîte j'ai rencontré un groupe de chiliens qui sont toujours mes amis : Ricardo et son frère, Juan, et un autre chilien, David. Bon, j'ai commencé à travailler avec eux dans leur entreprise de construction, et c'est ainsi que j'ai pu me consolider financièrement.*

Nous voyons à travers ce récit que les marchés ethniques sont un espace de rencontre, de sociabilité et de circulation de l'information entre migrants.

Dans la relation entre un informant et un informé – le type de relation le plus répandu parmi nos interviewés –, l'informant a un rôle de pont de communication pour transférer l'information sur un poste de travail. Ce poste peut éventuellement être occupé par l'informant, qui cède sa place au migrant suite à un changement de travail. Mais l'informant peut également se limiter à faire circuler l'information parmi les contacts de son réseau.

La plupart du temps, l'informant est un migrant installé en France qui transmet à ses homologues l'information reçue à travers ses contacts (liens forts et faibles). Un cas particulier est celui des exilés politiques : face au manque d'un réseau social préétabli en France, le rôle d'informant a souvent été rempli par des liens faibles d'origine française, notamment des français associés aux organismes de solidarité ou du moins sympathisants avec la cause chilienne. Ces français ont joué un rôle primordial pour l'intégration des exilés politiques au marché du travail. Miguel, 53 ans, témoigne :

*En 1973 je devais commencer mes études de sociologie à l'université, au Chili. Mais, finalement, j'ai fait quatre ans de sociologie en France. Je devais travailler à côté parce que j'avais trois enfants. La charge familiale était grande, et petit à petit j'ai commencé à m'éloigner de l'université. Tous les emplois que j'ai occupés, je les ai trouvés grâce à des gens que j'ai rencontrés et qui étaient solidaires avec le Chili... Je suis entré dans ce réseau, je travaillais en faisant des réparations, et j'ai fini par créer une entreprise de décoration d'intérieur avec ma femme, qui avait du bon goût. C'est un travail dur. C'est lourd d'entrer dans le domaine de la construction. Mais nous vivions bien, nous avions des personnes chiliennes et latino-américaines qui travaillent avec nous. Nous avons fait comme ça pendant douze ans : nous fonctionnions avec des amis et des connaissances d'amis.*

Parfois, les contacts faits par les anciens migrants sont transmis en héritage aux nouveaux arrivés. Griselda, la femme d'Alfonso, raconte :

*J'ai trouvé un boulot de garde d'enfants à travers Marie. Tout a commencé avec la belle-sœur de Pedro, qui a rencontré Marie quand elle vivait au foyer. Un cousin de Marie rentrait avec sa famille des États-Unis, et il cherchait quelqu'un pour garder ses enfants. Mais, avant qu'ils arrivent, j'ai commencé à travailler avec une amie de Marie, en attendant que l'autre famille rentre à Paris. J'ai commencé à travailler sans parler un mot de français. On est arrivés en juin, et en juillet j'avais déjà un travail. C'était dur, car je ne comprenais rien de ce qu'ils disaient. Après, j'ai transmis ce travail à l'autre belle-sœur de mon mari, et j'ai commencé à travailler avec cette famille de médecins qui retournait des États-Unis. En*

*plus, je travaillais en faisant le ménage dans un autre foyer les week-end. Je travaillais du lundi au dimanche. Mon mari aussi, en faisant de bricolage. Si jamais il y avait un tremblement de terre ou un tsunami, il ne m'arriverait rien : le travail arrive tout seul. Au début, il fallait travailler beaucoup pour éduquer les enfants et pour payer le loyer.*

Dans ce cas, nous observons que les liens hérités sont des contacts de la famille déjà installée en France dans le cadre de l'exil. Bien que l'arrivée d'Alfonso et de sa famille n'ait pas été motivée par les circonstances politiques, pour s'approcher d'une partie de la famille résidant à l'étranger et en cherchant de meilleures opportunités économiques, ils ont reçu en héritage les contacts faits par les membres de la famille avec des français solidaires des chiliens exilés. Les contacts et les opportunités de travail sont partagés au sein du réseau.

Concernant la relation entre partenaires, il s'agit normalement de migrants qui, sans avoir un capital social fort en France, associent leurs compétences pour se débrouiller ensemble et créer des travaux autogénérés. Habituellement, ils atteignent leur but grâce au soutien des liens faibles, qui leur accordent une partie des ressources nécessaires pour financer le projet.

Juan, exilé politique, est arrivé en France sans un réseau de contacts préétabli. Il a décidé de s'installer à Grenoble en raison de la proximité du paysage avec celui du Chili. La cordillère lui rappelait Santiago, capitale de son pays d'origine. À Grenoble, il a rencontré un autre exilé politique chilien qui venait également d'arriver. Ils sont décidé de chercher ensemble des opportunités de travail informel pour s'en sortir. Juan raconte :

*Au début, nous cherchions des bouteilles dans la rue pour les vendre au supermarché, et nous faisons de petits boulots par ici et par là. Nous avons créé un groupe de folklore, même si je n'avais jamais joué de la guitare auparavant... Avec nos économies, nous avons acheté une vieille voiture. Elle nous servait pour nous déplacer et pour dormir. Ensuite, nous avons créé notre première entreprise de réparation d'articles électroniques... Mais comme nous ne parlions pas français, nous avons demandé à Anne, une française sympathisante avec la cause chilienne qui parlait un peu d'espagnol, de devenir notre secrétaire... Nous n'avions pas de bureau, nous vivions dans la voiture, qui nous servait aussi de bureau. Nous n'avions pas de téléphone, nous utilisions celui d'une cabine disponible dans le parking du supermarché où nous vendions les bouteilles. Anne s'installait dans la voiture et répondait au téléphone quand quelqu'un appelait dans la cabine. Nous réparions les choses à un prix pas cher. Quand nous ne pouvions pas réparer quelque chose car nous avons besoin d'outils ou d'une machine, nous amenions l'appareil dans un vrai service technique. En fait, nous étions une entreprise fantôme. Anne rédigeait des annonces en français, nous les accrochions dans les supermarchés et dans les espaces où il y avait beaucoup d'affluence. Un jour, j'ai fait le*

*plein d'essence et j'ai dit à Aldo : « allez, on va tenter notre chance à Paris ».*

Le récit de Juan rend compte des astuces employées par les migrants pour se débrouiller et pour générer des emplois, tantôt par la voie informelle – comme dans la création de cette entreprise « fantôme », selon l'expression de Juan –, tantôt par la voie formelle – à travers la création de véritables entreprises, comme dans le cas de Miguel. Normalement, la mise en place de ces initiatives nécessite le soutien de tierces personnes, qui ne sont pas seulement des contacts sur place. En effet, les contacts résidant dans le pays d'origine peuvent également être utiles pour l'insertion dans le marché du travail français, soit parce qu'ils transmettent des informations et servent de pont entre contacts, soit parce qu'ils contribuent à la création d'entreprises en associant entre eux des acteurs du marché français et du marché chilien – notamment autour de la commercialisation de produits agricoles et de fruits de mer.

Nous pensons que les migrants qui ont un réseau social déjà installé en France bénéficient d'une aide à l'installation (logement, financement, information, soutien émotionnel) plus importante que les migrants qui mobilisent d'autres réseaux sociaux pour accomplir leur projet migratoire. Dans ce dernier cas, l'aide est plus limitée et se concentre sur le domaine administratif et sur la transmission d'information. Mais, sur le long terme, les réseaux créés sur place – qui présentent normalement un caractère plus hétérogène que les réseaux préexistants – favorisent l'accès à des ressources plus diverses que celles apportées par les réseaux préexistants.

En effet, si on analyse la relation entre l'existence ou l'inexistence d'un réseau préétabli en France, d'une part, et la mobilité sociale des migrants, de l'autre, il est intéressant d'observer que 68% des migrants qui ont vécu une mobilité sociale ascendante depuis leur arrivée en France avaient un réseau sur place. Cependant, le réseau préétabli ouvre rarement de manière directe des opportunités pour que les migrants montent dans l'échelle sociale, son rôle se limitant plutôt à servir de pont de communication ou à léguer des contacts aux nouveaux venus. Ce sont donc ces contacts partagés qui donnent accès à l'information ou qui proposent directement des postes de travail, comme nous avons vu dans le cas de Griselda. Mais, dans la plupart des cas, les contacts qui favorisent l'accès aux postes de travail plus qualifiés proviennent des liens que les migrants ont créés au long de leur carrière migratoire.

Si on considère maintenant l'influence de chaque type de réseau – réseaux à tendance chilienne, réseaux à tendance française et réseaux cosmopolites – sur la mobilité sociale des migrants, on constate que la plupart de ceux qui ont vécu une mobilité sociale ascendante entre le Chili et la France possèdent un réseau social à tendance chilienne. En revanche, ceux qui ont le sentiment d'avoir vécu une mobilité sociale descendante dans le passage du Chili à la France, possèdent un réseau social cosmopolite.

Au premier regard, ce résultat va à l'encontre de l'idée selon laquelle les réseaux hétérogènes favorisent l'accès à l'information et à l'emploi davantage que les réseaux homogènes. Cependant, il faut soulever deux facteurs qui peuvent expliquer ce phénomène.

Premièrement, la majorité des migrants qui possèdent des réseaux cosmopolites sont des jeunes adultes venus en France pour faire des études ou pour des raisons personnelles – notamment pour rejoindre quelqu'un ou pour vivre une expérience de séjour à l'étranger. Mais, à la différence des migrants venus pour des raisons économiques, ces migrants n'ont pas pour objectif explicite d'atteindre un meilleur avenir financier. La plupart des migrants à réseau cosmopolite avaient donc une position sociale élevée dans leur pays d'origine. Par conséquent, bien que leur carrière migratoire en France présente une tendance ascendante, leur statut dans ce pays reste inférieur ou semblable (notamment pour les étudiants) à celui qu'ils avaient au Chili.

Deuxièmement, il faut considérer que les contacts créés en début de séjour ou les liens faibles établis tout au long de l'expérience migratoire peuvent avoir contribué à la formation de la carrière migratoire, sans pour autant continuer à être actifs. Par conséquent, ils ne sont pas présents dans la configuration actuelle du réseau des migrants.

Cette observation est particulièrement pertinente pour les exilés politiques. En effet, leur réseau actuel est constitué notamment de contacts chiliens (réseau à tendance chilienne), et il ne rend pas compte des liens faibles avec des français établis en début de séjour grâce à la solidarité de la société française envers les exilés politiques chiliens.

Ces contacts qui ont été précieux pour transmettre des informations sur l'emploi n'ont pas été maintenus à long terme. Ainsi, si la plupart des exilés politiques ont vécu une mobilité sociale ascendante pendant leur carrière migratoire en France, l'apport du réseau social à ce parcours concerne non seulement d'autres chiliens, mais également des liens faibles français, surtout en début de séjour. En effet, dans plusieurs cas les ressources sociales disponibles pour les exilés politiques chiliens en France ont reposé sur des contacts français.

La création de réseaux relationnels a des effets importants sur la vie des migrants. En effet, ces réseaux qui assurent la circulation de l'information expliquent en partie la carrière migratoire et la trajectoire sociale des individus. Cependant, la « qualité » des ressources sociales apportées par les contacts est variable, certains réseaux étant donc plus riches et féconds que d'autres. Les liens faibles et les liens transitifs (le contact d'un contact), notamment lorsqu'ils sont diplômés, favorisent davantage l'accès des migrants à des postes de travail qualifiés.

Or, tout en reconnaissant l'importance du réseau social des migrants dans leur mobilité sociale – d'autant plus qu'au Chili il est habituel d'avoir recours à des contacts pour obtenir un emploi ou

pour demander un service<sup>649</sup> –, il faut reconnaître que le seul fait d’avoir les « bons » contacts ne suffit pas pour monter dans l’échelle sociale. En effet, comme le montrent les exemples présentés, les caractéristiques personnelles et le contexte dans lequel se déroule la carrière migratoire sont également des facteurs qui déterminent la réussite ou la non réussite du projet migratoire.

### 3.3. LE SOUTIEN PRATIQUE ET AFFECTIF CHEZ LES MIGRANTS

Les relations sociales n’ont pas seulement pour fonction de satisfaire le besoin d’interagir, de communiquer et de partager avec les autres ; elles fournissent également un soutien pratique et affectif. Graham A. Allan distingue la solidarité instrumentale (sur qui on peut compter) de la solidarité expressive (à qui on peut se confier)<sup>650</sup>. La confiance établie entre deux personnes est à la base de ces deux formes de solidarité. Ainsi, le réseau social est un « capital » qui apporte des ressources mobilisables en cas de besoin. Ce soutien obéit souvent à un principe de réciprocité qui régule l’échange des services.

Elizabeth Bott a mis en évidence la solidarité existante au sein de la famille<sup>651</sup>, ce qui semble une constante chez les migrants et les non-migrants. La parenté – notamment les relations filiales (entre parents et enfants) et de fratrie (entre sœurs et frères) – joue un rôle de soutien fondamental. Concernant les relations par alliance (c’est-à-dire les liens avec la belle-famille), Petite observe qu’elles sont également importantes, mais pas plus fortes que les relations de consanguinité<sup>652</sup>. Quant à la famille élargie, elle est peu concernée.

Cependant, si chez les non-migrants la fonction de solidarité est remplie par les liens familiaux, chez les migrants elle est assumée en grande partie par les amis – souvent de la même nationalité. Ce phénomène s’explique par le fait que, d’une manière générale, le réseau de parenté des migrants, à la différence de celui des non-migrants, est soumis à des conditions géographiques particulières : soit il réside dans le pays d’origine, soit il est partagé entre le pays d’origine et le pays de résidence. En revanche, les liens familiaux des non-migrants se trouvent rarement confrontés à une telle dispersion géographique, ce qui favorise la solidarité familiale, surtout lorsqu’il s’agit de satisfaire des besoins qui exigent la co-présence physique.

---

<sup>649</sup> Le « pituto », ou échange de faveurs, est un type de capital social courant dans la classe moyenne chilienne. Il s’agit d’une forme de réciprocité entre individus d’un même cercle ou niveau social qui permet de maintenir une solidarité organique entre les proches, à travers des liens informels. Barozet, « El valor histórico del pituto: clase media, integración y diferenciación social en Chile », 70.

<sup>650</sup> Allan, *A Sociology of Friendship and Kinship*.

<sup>651</sup> Bott, *Family and Social Network*.

<sup>652</sup> Petite, *Les règles de l’entraide*, p.12.

Nous avons demandé à nos interviewés d'indiquer quels sont les contacts auxquels ils demandent ou pourraient demander un soutien pratique et affectif. En particulier, nous les avons invités à signaler à qui ils font appel lorsqu'ils ont besoin : i) d'un petit service pratique ; ii) d'un conseil concernant le travail ou les études ; iii) de parler de problèmes personnels ; iv) d'emprunter de l'argent. Nous analyserons ici les réponses à ces questions.

En ce qui concerne les **petits services pratiques** – tels que les activités ménagères, le bricolage, le soin et la garde des enfants et des personnes âgées, les démarches administratives, etc. –, les migrants chiliens font appel à d'autres Chiliens plutôt qu'à leurs contacts français ou d'autres nationalités. Certes, ce résultat n'est pas surprenant étant donnée que la plupart des contacts des migrants ont leur même nationalité. Cependant, ce principe de comportement reste valable dans plusieurs cas de réseaux cosmopolites, c'est-à-dire des réseaux qui contiennent des contacts chiliens, français, latino-américains et d'autres nationalités dans des proportions assez équivalentes. En revanche, dans le cas des réseaux à tendance française, la demande d'aide s'adresse aussi bien aux contacts chiliens qu'aux contacts français. Enfin, les seuls cas où les contacts français sont convoqués en priorité sont ceux de certains enfants de chiliens nés en France et ceux des migrants en couple avec un Français. Les migrants considèrent qu'ils peuvent demander de l'aide pratique à trois personnes en moyenne parmi leurs contacts.

Évidemment, tous les contacts mentionnés résident dans la même ville, puisque la condition de co-présence physique est essentielle pour l'accomplissement des tâches pratiques. Cette condition a un impact sur les types de liens mobilisés, car les migrants qui n'ont pas de parenté en France ne peuvent pas faire appel à leurs liens familiaux en cas de besoin. En outre, comme nous l'avons vu, chez les migrants les liens de voisinage, ainsi que les camarades et les connaissances, ne sont pas nombreux ; par conséquent, les contacts à solliciter se partagent notamment entre les liens familiaux et les liens amicaux, et, dans le cas d'absence de liens familiaux en France, les liens amicaux prennent une place prépondérante.

Globalement, les migrants n'ont pas beaucoup de liens familiaux en France. En particulier, ce sont les jeunes qui ont le moins de famille résidant dans ce pays (23% de leurs contacts chiliens), suivis des personnes âgées (27%) et des adultes (32%). Par ailleurs, les migrants plus jeunes ont plus de liens amicaux que des liens familiaux, à la différence des migrants adultes et des personnes âgées<sup>653</sup>. Ainsi, il n'est pas étonnant que les jeunes migrants aient recours en premier lieu à leurs amis. En deuxième lieu viennent les connaissances, et ensuite la famille. Chez les migrants adultes

---

<sup>653</sup> Comme nous l'avons précisé précédemment, les jeunes migrants ont plus de contacts amicaux que familiaux (49% contre 33%), tandis que chez les migrants adultes, la proportion entre ces deux types de liens est équivalente (38%). Chez les personnes âgées, les liens familiaux sont plus nombreux que les liens amicaux (41% contre 35%).

et les personnes âgées qui n'ont pas de famille en France, les amis sont aussi les premiers à être sollicités pour un soutien pratique.

Nous avons analysé ces données en considérant le choix fait par les migrants qui ont de la parenté en France, afin de déterminer si la suprématie des liens amicaux restait valable. Nos résultats montrent que, en effet, les liens amicaux sont dans tous les cas mobilisés en priorité pour exercer des tâches d'ordre pratique, notamment chez les jeunes migrants mais souvent aussi chez les migrants adultes et âgés<sup>654</sup>. Ainsi, en cas de besoin, les migrants ont recours à leurs amis plutôt qu'à leur famille. Cette caractéristique des migrants semble les différencier des non-migrants. En effet, Degenne et Forsé observent que chez ces derniers « l'entraide est beaucoup plus souvent fournie par des ménages de la parenté que par des ménages hors de la parenté<sup>655</sup> ».

Nonobstant, les requêtes ne supposent pas toutes le même niveau de confiance. Demander de l'aide pour un déménagement est une sollicitation adressée à nombre de contacts, dont des amitiés fortes, des amitiés moins fortes et même des connaissances. Le principe qui guide cette requête est la réciprocité : avoir aidé quelqu'un autorise à demander le même service en retour. Il y a ainsi une dimension morale : le droit de demander. En revanche, demander à quelqu'un de garder sa maison lors d'un voyage implique un niveau de confiance plus important, car on doit alors lui donner les clés et l'autoriser à entrer dans son intimité. Ce type de demande est adressé aux amis plus proches. Olga, 70 ans, raconte : « *Alfredo est comme mon fils adoptif. Quand je pars hors de Paris, c'est à lui que je demande de garder ma maison, en lui donnant les clés et tout* ». Il est intéressant de remarquer que la relation d'Olga avec Alfredo est une amitié de type « quasi-famille ». On est alors proche de l'entraide entre non migrants assurée principalement par la famille, sauf que dans ce cas ce sont les amis qui remplissent le rôle traditionnellement accordé à la parenté.

En ce qui concerne les services pratiques tels que le bricolage ou l'aide à un déménagement, en règle générale les hommes sont plus sollicités que les femmes, y compris dans le cas des femmes interviewées. D'après les arguments apportés par les migrants pour expliquer cette préférence pour les contacts masculins, ces tâches pratiques exigent un effort physique et des compétences de bricolage que l'on trouve davantage chez les hommes que chez les femmes. Ces considérations nous renvoient à la théorie du choix rationnel, car les interviewés choisissent parmi toutes les options possibles celles qui répondent le mieux à leurs attentes et à leurs objectifs. L'argument de l'effort physique nous permet de comprendre également le fait que les jeunes et les jeunes adultes sollicitent davantage leurs pairs, tout comme les adultes s'adressent à leurs homologues, mais aussi

---

<sup>654</sup> Dans plusieurs cas, les migrants qui ont de la famille en France ont affirmé qu'ils demanderaient de l'aide pratique à leurs contacts familiaux aussi bien qu'amicaux. Chez les jeunes migrants, les amis sont sollicités deux fois plus que la famille, et chez les migrants adultes et âgés, les amis sont sollicités dans la même proportion que la famille.

<sup>655</sup> Degenne et Forsé, *Les réseaux sociaux*, p.55.

aux jeunes adultes. Au contraire, les femmes sont plus sollicitées que les hommes pour garder les enfants, des personnes malades ou des personnes âgées.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, normalement l'apport d'un soutien va de pair avec l'attente et l'obligation d'une forme de réciprocité, ce que Mauss met en évidence en parlant de « don » et « contre-don »<sup>656</sup>. Les migrants explicitent eux-mêmes cette tendance à la réciprocité. Bernardo, 40 ans, affirme : *« je demanderais de l'aide à tous ceux que j'ai déjà aidés, et ils sont nombreux. Je crois qu'avec eux ça suffit largement, c'est le coup de main en retour, c'est tout »*.

Cependant, certains préfèrent essayer dans la mesure du possible de se débrouiller tout seuls afin de ne pas être soumis à cette condition de réciprocité ou de dette envers l'autre. Luis, 44 ans, raconte : *« je demanderais de l'aide à mes amis de football, mais tout d'abord j'essayerais de m'en sortir tout seul. Je n'aime pas déranger les gens. En plus, après ils peuvent me le reprocher : « je t'ai aidé à déménager, et toi, tu ne m'as même pas invité boire un verre »*.

Les échanges ouverts sont définis par Petite comme des échanges basés sur des règles particularistes et dont les contenus peuvent être négociés ou décidés par les individus<sup>657</sup>. Étant donné que dans ce type d'échanges les personnes impliquées discutent sur leur contribution et sur leur engagement dans une marge de liberté, il peut arriver que les liens se brisent en raison d'un manque d'accord concernant les attentes des sujets impliqués. Gonzalo, 47 ans, soutient :

*Malheureusement, quand j'ai demandé de l'aide personne n'a voulu m'aider. En plus, certains parmi ceux que j'avais sollicités m'ont demandé de les payer en échange, et de les payer cher ! À ce moment-là, je me suis senti un peu déçu, je me suis rendu compte que mes amis chiliens n'étaient pas vraiment mes amis. Mes vrais amis sont ceux que j'ai rencontrés au long de ma vie au Chili ; ici, la seule chose qu'on a en commun, c'est d'être chiliens, mais rien d'autre... Je pouvais m'attendre à cette réaction de la part de plusieurs personnes, mais jamais de Jorge. J'ai été très vexé.*

Gonzalo avait une attente par rapport au rôle de ses « amis », mais il n'a pas obtenu de réponse à sa demande de soutien pratique. En outre, la dette caractéristique des services basés sur la réciprocité (don/contre-don) a été dans son cas associée à une transaction monétaire, ce qui a fait apparaître les limites de certaines relations et a mis en question les liens amicaux établis par Gonzalo dans son pays de résidence.

---

<sup>656</sup> Mauss, *Essai sur le don*.

<sup>657</sup> Petite se réfère aux échanges ouverts par opposition aux échanges normés. Dans ces derniers, elle observe qu'il y a une attente du rôle. Ainsi, les échanges normés attribuent « à chaque partenaire des devoirs spécifiques et forment les échanges circonstanciés de part et d'autre ». Petite, *Les règles de l'entraide*, p.51.

La situation que nous venons de présenter n'est pas très répandue parmi les migrants chiliens, mais elle n'est pas non plus exceptionnelle. Pedone observe que, si dans les classes moyennes latino-américaines l'entraide se fonde traditionnellement sur des relations de réciprocité, le paiement monétaire est exclu comme moyen compensatoire. Cependant, elle constate que ce type de relation a été bouleversé dans le cadre de la migration internationale latino-américaine, puisqu'une partie importante des faveurs demandées est accompagnée de transactions financières. Cela a pour conséquence l'établissement de relations de pouvoir qui peuvent générer des liens de plus en plus verticaux dans les réseaux migratoires<sup>658</sup>. Cette différence entre les migrants chiliens et les Équatoriens (dans le cas d'étude de Pedone) peut se comprendre par le fait que cette dernière migration est plus massive, et au fur et à mesure qu'elle a pris de l'ampleur, les anciens migrants ont eu une certaine autorité sur les nouveaux arrivés. En revanche, la migration chilienne, qui reste réduite, est principalement urbaine, ce qui exclut des configurations à caractère communautaire.

Si nous n'avons pas repéré de pratiques récurrentes de paiement par les services rendus entre les migrants chiliens, la dette est pourtant ressentie et les migrants parviennent à la payer par d'autres moyens : par exemple, en rendant service en retour aux personnes qui les ont soutenus, ou en accordant de l'aide à des tierces personnes.

Par rapport à la **demande de conseil concernant le travail ou les études**, les résultats montrent que les migrants s'adressent à leurs contacts chiliens ainsi qu'à leurs contacts français, même lorsque le pourcentage de ces derniers est réduit. Cependant, le nombre des français auxquels chaque migrant demanderait conseil est moins important que le nombre des chiliens susceptibles d'être sollicités. En moyenne, les migrants interviewés demanderaient un avis de ce type à deux membres de leur réseau social. Bien qu'il s'agisse notamment de personnes résidant en France, dans certains cas – en particulier chez les migrants issus de milieux favorisés, qui sont pour la plupart des jeunes et des jeunes adultes – la demande de conseil s'adresserait aux contacts résidant au Chili.

D'une manière générale, les individus qui sont en couple incluent leur partenaire dans la liste des personnes à qui ils feraient appel pour demander un avis. Tout comme dans la demande de soutien pratique, dans la demande de conseil les hommes sont plus sollicités que les femmes, y compris lorsque l'interviewé est une femme. Chez les hommes, les amis sont les premiers conseillers envisagés ; viennent ensuite les connaissances, et en dernier lieu la famille. Chez les femmes, les amis et les connaissances se trouvent en tête, tandis que la famille se situe, comme dans le cas des hommes, en dernier lieu.

---

<sup>658</sup> Pedone, « "Tú siempre jalas a los tuyos". Cadenas y redes migratorias de las familias ecuatorianas hacia España », p.125.

La demande de conseil présente un taux plus important de Français et de personnes considérées comme des « connaissances » que la demande de soutien pratique. Cette présence peut s'expliquer par le fait que le conseil est souvent recherché auprès des chefs (dans le cas du travail) ou des professeurs (dans le cas des études). Bien que cette demande implique un certain niveau de confiance, elle se fonde principalement sur la considération des compétences de la personne à qui elle sera adressée. Ces personnes sont normalement des Français, et elles ont avec le migrant une relation asymétrique de supérieur à subordonné, où il peut y avoir de l'estime professionnelle mais, comme nous l'avons dit, également de la confiance. Gabriela, 50 ans, femme de ménage, raconte :

*Je demanderais conseil à ma patronne, elle est de toute confiance. C'est un soutien inconditionnel, elle m'écoute sans rien me demander en retour. Je travaille avec elle depuis vingt-trois ans, elle est très humaine. Elle et son mari ont habité au Mexique pendant deux ans ; ils comprennent donc les latinos, notre manière d'être. En plus, elle parle bien l'espagnol.*

En ce qui concerne les amis, ils sont davantage mentionnés comme facteur de soutien par les migrants résidant en France depuis longtemps que par les migrants plus récents ou résidant hors de France. Quant aux contacts familiaux, ce sont notamment ceux qui habitent en France qui sont considérés comme des conseillers potentiels. Or, peu de migrants ont de la famille en France : c'est pourquoi les liens de parenté sont peu visés pour la demande de conseil.

Nous observons que parmi les critères qui orientent le choix du conseiller pour les études ou pour le travail se trouve la connaissance du domaine en question, mais aussi l'expérience de vie en France, qui permet d'être mieux placé pour donner des conseils d'ordre pratique. Nous insistons sur le fait que ce choix ne prend pas toujours en compte la qualité du lien (être un lien fort), puisque les contacts considérés comme des « connaissances » sont bien représentés dans notre échantillon. Cristobal, 31 ans, soutient :

*Si j'avais besoin d'un conseil, je parlerais avec mon colocataire Pedro ou avec mon ami Juan. Mais s'il s'agissait d'une question plus pratique, institutionnelle, de travail, ou bien d'une démarche administrative, je demanderais à Cristian, le mari de Marcela, puisqu'il habite en France depuis longtemps. Il sait comment fonctionnent les choses ici.*

Les jeunes adultes sont prêts à demander conseil aux personnes de leur génération et aux adultes, tandis que les adultes demanderaient conseil à leurs homologues et aux personnes âgées. Nous pouvons en conclure qu'il y a une valorisation de l'expérience de vie des générations précédentes. Cette expérience est associée à la sagesse supposée de l'âge, mais aussi au fait que les personnes plus âgées ont souvent été migrantes pendant plus longtemps.

Lorsqu'il s'agit de **parler de problèmes personnels**, les migrants se confient beaucoup plus aux Chiliens qu'aux Français ou aux personnes d'autres nationalités. Cependant, certains migrants ayant un réseau avec de nombreux contacts français s'adressent en priorité à des personnes de cette nationalité, plutôt qu'à des Chiliens ou à des personnes d'autres nationalités.

En moyenne, le nombre d'individus envisagés comme confidentes est égal à celui des personnes susceptibles d'être sollicitées dans le cas d'une demande d'ordre pratique, à savoir trois contacts du réseau social<sup>659</sup>. Du point de vue de l'âge, nous observons qu'en général les jeunes et les jeunes adultes migrants, hommes et femmes, se confient à deux fois plus de personnes que les adultes et les personnes âgées<sup>660</sup>. Les jeunes et les jeunes adultes ont en commun le fait d'avoir soit un réseau étendu<sup>661</sup>, soit un réseau peu nombreux mais avec une forte cohésion<sup>662</sup>.

Certaines études signalent que le nombre de confidentes des femmes est supérieur à celui des hommes<sup>663</sup>. Cependant, dans notre échantillon nous n'avons pas trouvé de différences de sexe à ce propos : ainsi, femmes et hommes possèdent en moyenne la même quantité de confidentes.

Les femmes adressent leurs confidences principalement à d'autres femmes, tandis que les hommes font appel aussi bien à des femmes qu'à des hommes. Les migrants se confient davantage à leurs amis, et surtout à ceux de leur même génération. Si chez les adultes et les personnes âgées les amis restent les principaux confidentes, la famille est représentée de manière importante, la confiance concernant alors la fratrie (frères et sœurs) et non pas la relation filiale (père et fils).

Gonzalo, 47 ans, raconte :

*Quand j'ai besoin de parler de mes affaires personnelles, j'appelle ma sœur et mon frère au Chili. Ils sont mon lien, ils sont encore ma famille, et les choses qui me concernent*

---

<sup>659</sup> Ce nombre moyen de contacts est le même qu'a révélé l'enquête réalisée aux États-Unis par le *General Social Survey* (GSS) en 1985. Cité par Degenne et Forsé, *Les réseaux sociaux*, p.26.

<sup>660</sup> Ces migrants mentionnent six ou sept personnes à qui ils peuvent parler de leurs problèmes personnels.

<sup>661</sup> C'est le cas d'Alejandra, qui a un réseau étendu de 62 contacts : elle affirme pouvoir se confier à 7 personnes de son réseau. De son côté, David a un réseau de 61 contacts, et il peut parler de ses problèmes personnels avec 6 personnes. Josefina a un réseau de 55 contacts, et elle discute de son intimité avec 6 personnes. Cristobal a un réseau de 43 contacts, et il peut parler avec 7 proches de son réseau. Tous ces migrants se confient davantage à des Chiliens.

<sup>662</sup> Par exemple, Beatriz a un réseau de 26 personnes, avec une densité de 51%. Elle déclare se confier à 5 proches. César a un réseau de 30 personnes, avec une densité de 30%. Il peut se confier à 6 personnes de son entourage. Une autre caractéristique que ces deux migrants partagent est d'avoir de la famille en France, ce qui explique en partie la densité de leurs réseaux. Beatriz est fille de chiliens née en France ; César est fils de mère chilienne et de père français, et sa famille paternelle réside en France. Les réseaux de Beatriz et de David sont constitués de plusieurs contacts français, et tous les deux parlent de leurs problèmes personnels notamment avec des personnes de cette nationalité.

<sup>663</sup> Bidart, Degenne, et Grossetti, *La vie en réseau*, p.61.

*directement comme personne – mon développement professionnel, ma vie en France, mes projets –, j'en parle essentiellement avec eux.*

Normalement, la confiance est associée à des problèmes concernant la vie affective<sup>664</sup>. Nonobstant, dans cet extrait Gonzalo associe la confiance au partage de ses pensées et de ses projets, sans mettre l'accent explicitement sur la dimension affective.

À la différence des demandes pratiques – qui exigent une co-présence physique – et des demandes de conseil concernant le travail ou les études – qui s'adressent surtout aux contacts résidant en France –, dans la quête d'un confident intime on remarque que la distance ne constitue pas un obstacle. En effet, plus d'un tiers des confidents des migrants sont des amis et des membres de la famille habitant au Chili. Gustavo, 51 ans, affirme :

*Avant le décès de mon ami Juan, je parlais de tout avec lui. C'était lui mon meilleur ami. Mais je parle beaucoup de mes questions personnelles avec mes deux grands amis d'enfance au Chili, Pedro et Renato. Pedro m'adore, au point qu'il pourrait presque retirer la photo de son épouse de sa petite table de nuit pour mettre la mienne, hihhi.*

Bidart, Degenne et Grossetti affirment que « les liens les plus forts au sens des critères intrinsèques d'intensité affective tendent à être plus fréquents parmi les relations éloignées dans l'espace que parmi celles qui sont dans le voisinage<sup>665</sup> ». Par ailleurs, une étude menée par Jeffrey Boase et al. sur l'usage d'Internet pour obtenir information et pour discuter montre que dans la société nord-américaine il y a un usage massif de l'e-mail qui permet aux personnes d'entrer en contact avec leur réseau social lorsqu'elles doivent prendre des décisions importantes. Ces auteurs constatent que le réseau des usagers de l'e-mail est plus étendu, et qu'à travers ce dispositif technologique ils communiquent aussi bien avec leurs proches géographiquement distants qu'avec leurs proches voisins<sup>666</sup>.

Certes, cette recherche ne prend pas forcément en compte l'éloignement géographique spécifique à la migration internationale ; cependant, elle nous permet de suggérer que le sentiment d'intimité chez les migrants et chez les non-migrants est dissocié de la fréquence des échanges et de la co-présence physique.

Tout comme la recherche d'un confident, la **demande d'argent** par les migrants s'adresse principalement aux Chiliens, et souvent aux Chiliens résidants au Chili. On trouve ce dernier cas de figure notamment chez les migrants issus de milieux favorisés mais aussi chez les migrants des classes moyennes, qui se tournent vers leur famille surtout lorsqu'il s'agit de quantités onéreuses.

---

<sup>664</sup> Bidart, « Parler de l'intime », p.6.

<sup>665</sup> Bidart, Degenne, et Grossetti, *La vie en réseau*, p.33.

<sup>666</sup> Boase et al., « The strength of Internet ties ».

Ainsi, si la plupart des personnes susceptibles d'être sollicitées financièrement habitent en France et appartiennent à tous les groupes d'âge et milieux sociaux, le montant du prêt qui leur est demandé est inférieur à celui des prêts venant du Chili.

L'exception à cette tendance est constituée par les migrants issus de milieux populaires, qui ne demandent de l'aide financière qu'à leurs contacts résidant en France. La relation « financière » de ces migrants avec leurs contacts résidant au Chili se trouve alors inversée : c'est plutôt eux qui envoient de l'aide à leurs proches géographiquement éloignés, que ce soit de manière régulière (« remesas ») ou sporadique (face à un événement spécifique).

Cependant, les transactions financières entre le Chili et la France, soit par l'envoi de remesas, soit par la réception d'argent provenant du Chili, ne sont pas très récurrentes. De manière sporadique, les migrants issus d'un milieu aisé ou de la classe moyenne reçoivent de l'argent provenant du Chili, mais non l'inverse. Au contraire, les migrants issus d'un milieu populaire envoient de l'argent à leur pays d'origine, mais dans ce cas le soutien financier ne se produit pas dans le sens opposé.

En particulier, ce sont les jeunes adultes qui ont le plus tendance à demander des prêts à des personnes résidant au Chili. En raison de la distance géographique, les migrants utilisent des dispositifs technologiques pour faire ces demandes, et parmi toute la gamme disponible, ils privilégient les moyens les plus expressifs et qui autorisent un échange synchronique – notamment Skype, mais aussi le téléphone fixe.

Ces demandes s'adressent en priorité aux parents, et ensuite à la fratrie – frères et sœurs. Cristobal, 31 ans, témoigne :

*Quand j'ai besoin d'argent, je demande à mon père ou à mon frère, qui sont au Chili. Mais si le montant est petit, juste pour passer la journée, je demande à mes amis d'ici. Lorsque la quantité est plus importante, je m'adresse à mon père ou à mon frère. Si jamais il arrivait qu'ils n'avaient pas d'argent, je crois que je demanderais à Veronica (une amie italienne de la famille), mais c'est parce qu'au fond il y a un lien presque familial avec elle. Veronica et nous, nous sommes comme des frères et sœurs. Elle m'a déjà proposé de me prêter de l'argent si un jour j'en ai besoin. Ça n'a pas été encore le cas, mais j'ai le niveau de confiance pour pouvoir le demander.*

De nombreux migrants soulignent la difficulté ou la gêne qu'ils éprouvent à emprunter de l'argent, ce qui amène certains d'entre eux à manifester une forte réticence à solliciter ce type d'aide. Ils déclarent parfois qu'ils préfèrent prêter plutôt qu'emprunter. Même si au sein de la famille cette gêne peut persister, il semble que dans ce contexte la demande est mieux acceptée et moins malvenue car les rôles des parents et des enfants répondent au principe de la solidarité familiale.

Ces observations sont en accord avec l'analyse faite par Petite des règles de l'entraide familiale. Elle affirme que « les liens de la famille restreinte énoncent suffisamment ouvertement des aides pour encourager les individus à intégrer leur demande dans le cadre *d'échanges normés*<sup>667</sup> ».

La demande d'aide financière aux contacts résidant en France s'adresse notamment aux amis. Les migrants dont au moins une partie de la famille habite dans ce pays font appel, outre leurs amis, aux membres de leur famille. Très souvent, les emprunts aux amis se font dans un cadre de réciprocité : on demande de l'argent à ceux qui, à leur tour, ont déjà fait cette même demande ou pourraient éventuellement la faire. Ainsi, le choix de la personne à qui s'adresser relève non seulement d'un critère économique, mais également d'« un mode de régulation des échanges appropriés aux protagonistes<sup>668</sup> », dans ce cas la réciprocité réelle ou possible de l'emprunt. David, 32 ans, raconte :

*Je ne pourrais pas demander de l'argent à mon ami José car il a moins d'argent que moi, et je connais bien ses finances. Mmm.... Pablo m'a déjà prêté de l'argent, en fait je dois encore lui rembourser une petite partie ; Estela aussi m'en a prêté, et je lui en ai prêté également ; mes amis de football m'en ont prêté, et moi aussi je leur en ai prêté. En bon adolescent, j'ai également demandé parfois de l'aide financière à mon père... Je n'ai pas beaucoup d'argent, mais j'essaie de ne pas en emprunter, de me débrouiller tout seul. Mais, bien évidemment, mes parents, mes sœurs et mes amis les plus proches m'ont déjà prêté de l'argent, et moi aussi j'en ai prêté à mes amis.*

Cette citation permet d'observer que le choix de la demande suppose d'abord une étude des alternatives possibles. Certains migrants affirment avoir suffisamment confiance pour emprunter de l'argent à leurs amis, mais ils ne le font pas parce qu'ils savent que leur état financier les empêcherait de répondre à cette demande. Ainsi, ne pas mentionner un ami parmi les contacts à qui on peut emprunter de l'argent ne dévoile pas forcément un manque de confiance ; au contraire, ce geste peut révéler un grand degré d'intimité du fait d'être au courant de la vie financière de cet ami.

Les hommes et les femmes ont tendance à demander de l'aide financière à leurs homologues, c'est-à-dire à d'autres hommes et à d'autres femmes, respectivement. Concernant le nombre et l'âge des contacts, les données sont similaires à celles de la demande de conseil : i) la moyenne de contacts est de deux personnes ; ii) les jeunes adultes demandent de l'aide financière à leurs homologues et aux adultes, tandis que les adultes s'adressent à leurs homologues et aux personnes âgées.

---

<sup>667</sup> Petite précise également que ces échanges normés ne sont pas libres de contraintes, car les individus n'ont « qu'une étroite marge de manœuvre pour décider du contenu même de leur échange et pour négocier les ressources qui seront échangées ». Petite, *Les règles de l'entraide*, p.51.

<sup>668</sup> Ibid., p.50.

En comparant entre eux les résultats obtenus pour les différentes demandes de soutien pratique et affectif, on remarque que les contacts français sont susceptibles d'apporter surtout des conseils de travail ou d'études. En revanche, la proportion de Chiliens sollicités est plus élevée pour tous les autres besoins<sup>669</sup>, et notamment pour le soutien social, car parler des problèmes personnels ainsi qu'emprunter de l'argent exigent un degré plus haut de confiance. C'est précisément dans ces dernières demandes que le recours aux Chiliens résidant au Chili est le plus important. Ce phénomène met en évidence que la distance géographique n'est pas un empêchement pour entretenir des liens forts avec un haut degré d'intimité.

Pour les petits services, la co-présence s'avère une condition fondamentale. D'autre part, pour la demande de conseil concernant le travail ou les études, les migrants considèrent que leur interlocuteur doit avoir une connaissance de leur environnement social, qui reste inconnu pour leurs proches géographiquement distants.

Nous avons parlé précédemment de l'importance de l'amitié chez les migrants. Les résultats que nous venons de présenter confirment cette observation : dans toutes les formes de soutien ici étudiées, les amis ont une participation importante, même pour les migrants qui ont des liens de parenté en France. Le seul cas de figure où la famille est plus sollicitée est l'emprunt d'un montant élevé d'argent, les montants plus petits étant assurés par les amis. De leur côté, les personnes considérées comme des « connaissances » sont présentes pour les conseils concernant les études ou le travail, mais la suprématie des liens amicaux est généralisée.

Ainsi, si l'on compare ces résultats avec ceux de l'étude de Le Gall sur les libanais au Québec, on peut considérer cette prégnance de l'amitié comme une particularité de la migration chilienne. En effet, cet auteur affirme que « pour la plupart des Libanais, la famille constitue une source privilégiée de sécurité, d'entraide et de support tant sur le plan matériel qu'affectif. Du fait de sa place centrale au sein de la société, la famille remplit de nombreuses fonctions pour ses membres [...]. Les individus peuvent également compter sur le voisinage et l'amitié, mais la famille est de loin la ressource la plus cruciale<sup>670</sup> ».

Or, de nombreux migrants de notre échantillon n'ont aucune famille en France, ce qui d'un côté rend difficile l'obtention d'un soutien familial, et d'un autre côté favorise l'intensification des liens amicaux sur place. Au sein des familles migrantes chiliennes résidant en France, nous avons observé que les liens de solidarité et de cohésion sont forts. Bolzman, Fibbi et Vial ont obtenu un résultat semblable en étudiant des familles espagnoles et italiennes établies en Suisse. Ils précisent

---

<sup>669</sup> Certes, ce résultat n'est pas étonnant étant donné la forte présence de contacts chiliens dans la configuration du réseau social des migrants. Cependant, même dans les cas de réseaux cosmopolites et de réseaux français, le soutien accordé par les ressortissants est considérable.

<sup>670</sup> Le Gall, « Le lien familial au coeur du quotidien transnational », p.72.

que « cette solidarité est non seulement caractéristique des milieux populaires, mais elle est aussi fortement liée au projet migratoire qui impliquait souvent un objectif de mobilité ascendante étalé sur deux générations<sup>671</sup> ».

Les pratiques d'entraide et les types de requêtes étudiées ne diffèrent pas de manière importante selon les milieux sociaux, notamment en ce qui concerne les services pratiques et le fait de parler de problèmes personnels. Nonobstant, dans la demande d'aide financière et de conseils, les migrants issus des milieux aisés et des classes moyennes comptent plutôt sur le soutien provenant de leur parenté et des amis au Chili, tandis que les migrants issus des classes populaires adressent ces demandes uniquement à leurs contacts résidant en France.

Ferrand, Mounier et Degenne observent que chez les non-migrants la parenté est associée à l'aide, et l'amitié aux confidences<sup>672</sup>. Nos résultats montrent la même tendance : la famille apporte le soutien pratique, notamment financier – pour les migrants issus d'un milieu aisé ou des classes moyennes il s'agit de la parenté résidant au Chili, tandis que dans le cas des migrants issus des milieux populaires il s'agit de la parenté sur place –, tandis que les amis le plus proches apportent l'écoute et la parole<sup>673</sup>. Nonobstant, dans le cas des migrants, les amis constituent des liens polyvalents qui remplissent plusieurs fonctions : ils se rapprochent de certains rôles familiaux présents dans les réseaux de non-migrants, et souvent les mêmes amis sont mentionnés comme des adjuvants possibles pour subvenir aux divers besoins – aussi bien pratiques qu'affectifs. Ainsi, les termes de la distinction établie par Allan entre l'amitié comme un lien de solidarité instrumentale et l'amitié expressive ne sont pas exclusifs l'un de l'autre.

Dans la demande de petits services, d'un confident pour raconter les problèmes personnels ou d'un montant d'argent qui ne serait pas très élevé, la relation entre le migrant et son contact consiste en un soutien « réciproque direct » : le migrant fait (ou ferait) appel à quelqu'un de son réseau – en l'occurrence, un ami – à condition que ce contact, de son côté, lui ait demandé auparavant ce même soutien, ou soit susceptible de le lui demander dans le futur. En revanche, en ce qui concerne la demande de conseil pour le travail ou pour les études ainsi que la demande de montants élevés d'argent, la relation semblerait être univoque, et plus précisément « réciproque indirecte », puisque le migrant demande un soutien sans que l'autre personne sollicite forcément (ou soit susceptible de solliciter) le même service. Cela n'empêche évidemment pas qu'il y a une dette de la part du migrant envers la personne qui l'a conseillé ou qui lui a prêté de l'argent – c'est-à-dire que le don et le contre-don continuent à exister –, mais dans ce cas le remboursement la dette ne consiste pas à

---

<sup>671</sup> Bolzman, Fibbi, et Vial, « La famille », p.63.

<sup>672</sup> Ferrand, Mounier, et Degenne, « The diversity of personal networks in France », p.194.

<sup>673</sup> Nous précisons que les confidences ne concernent pas « tous » les amis, mais seulement les plus proches. En effet, nous avons observé précédemment que les migrants mentionnent en moyenne trois personnes de leur réseau social avec lesquelles ils se confient en priorité.

rendre le même service – la contrepartie peut être en effet un autre type de service ou même uniquement de la reconnaissance.

Il est intéressant d'observer que cette réciprocité, sous sa forme directe ou indirecte, a pour fonction de renforcer le lien et de maintenir sa continuité. Comme l'affirme Petite, il « s'établit un processus qui pérennise les relations dans le jeu des échanges<sup>674</sup> ». Ainsi, ce qui pour l'un est une dette, pour l'autre se traduit en un investissement pour l'avenir.

Voici un extrait du récit de Gustavo, 51 ans, qui rend compte de la sociabilité « utilitaire » et de la pérennisation des liens même lorsqu'il ne s'agit pas de liens forts.

*Il faut que je mentionne Alejandro comme faisant partie de mon réseau. Il n'a rien avoir avec moi, d'aucun point de vue, et en plus il est pinochetiste<sup>675</sup>. Mais, dans le cadre du travail, j'ai été un peu obligé d'établir un lien avec lui parce qu'il m'est utile et je suis aussi utile pour lui, rien que pour ça. Il me considère son ami, mais moi non. Je suis en contact avec lui, je cohabite avec lui car nous partageons le même appartement pour des raisons circonstanciées. Il m'estime, mais c'est difficile pour moi d'être ami d'une personne qui ressemble à celles contre lesquelles j'ai lutté. J'essaie d'être moins carré, plus tolérant, mais finalement c'est un imbécile qui ne comprend rien.*

Par ailleurs, les migrants adressent leur demande de soutien notamment à leurs homologues d'âge. Cependant, les personnes plus âgées sont sollicitées pour donner des conseils et pour prêter de l'argent, tandis que les personnes plus jeunes sont appelées pour rendre de petits services. D'autre part, les contacts masculins sont mentionnés en priorité comme étant susceptibles de rendre de petits services ainsi que de donner des conseils concernant le travail ou les études, tandis que les contacts féminins sont privilégiés lorsqu'il s'agit de parler des problèmes personnels. Ces résultats confirment le rôle social traditionnellement attribué à chaque sexe : les hommes ont plus de compétences dans la résolution de problèmes d'ordre pratique-rationnel – ils auraient donc une vocation « instrumentale » – tandis que les femmes possèdent une capacité d'écoute et une sensibilité plus importantes – elles auraient donc voire une vocation « expressive ».

On constate que le choix de la (ou des) personne(s) à qui adresser une demande de soutien s'opère à la suite de l'évaluation des candidats possibles parmi tous les contacts du réseau, selon différents critères : pour les demandes de conseil et de soutien pratique sont considérées notamment les qualités du contact (maîtrise des compétences dans la matière en question), tandis que dans la recherche d'un confident pour parler de problèmes personnels l'accent est mis sur la qualité du lien (un lien fort, qui favorise l'intimité). Étant donné que certaines formes de soutien, notamment

---

<sup>674</sup> Petite, *Les règles de l'entraide*, p.18.

<sup>675</sup> Partisan de Pinochet.

d'ordre pratique, exigent une co-présence, le choix prendra également en considération les possibilités effectives qu'ont les contacts d'accomplir la tâche. Dans le cas des migrants, ce critère a pour conséquence la réduction du nombre de personnes susceptibles d'être sollicitées, puisque le réseau social de ces migrants est constitué en moyenne de 43% de contacts avec qui ils entretiennent des liens à distance. Enfin, ces différentes qualités peuvent être présentes chez un même contact, et nous observons en effet que la demande d'argent exige, plus que les autres formes de soutien, une combinaison entre la qualité du contact – disposer d'un capital économique – et la qualité du lien – avoir le niveau de confiance suffisant pour solliciter ce service qui semble être parmi les plus difficiles à demander.

### CONCLUSION PARTIE III

Les réseaux sociaux des migrants chiliens en France possèdent certaines caractéristiques qui sont propres à tout réseau social. Cependant, les réseaux des migrants se distinguent des réseaux des non-migrants par la dispersion géographique des contacts, qui conduit les individus à réaliser un travail relationnel important afin d'entretenir les liens à distance.

L'une des particularités du réseau social des migrants chiliens en France est l'importance accordée à l'amitié. Cette importance se reflète, du point de vue quantitatif, dans la composition du réseau social, qui contient plus d'amis que des membres de la famille. Si certaines études montrent que la sociabilité des jeunes est plutôt amicale et la sociabilité des adultes plutôt familiale<sup>676</sup>, chez les migrants chiliens la prépondérance de la composante amicale caractérise aussi bien les réseaux des jeunes que ceux des adultes. Du point de vue qualitatif, l'amitié chez les migrants chiliens atteint une intensité particulière, qui peut faire émerger des formes sociales de substitution de la famille : ce que nous appelons « la quasi-famille ».

La mobilité des migrants et leurs cheminements biographiques laissent leur empreinte dans la configuration de leur réseau social, en expliquant aussi la dynamique de leurs relations : on trouve ainsi des liens qui perdurent au sein de la mobilité, d'autres qui s'activent de manière occasionnelle, d'autres encore qui se créent, et d'autres qui subissent la perte ou la désactivation soit parce que l'objectif de l'interaction a été atteint, soit parce qu'ils n'ont pas survécu aux changements biographiques ou à la distance physique – ce qui révèle que le réseau a une dimension temporelle et contextuelle.

On constate que les migrants chiliens développent, avec une intensité variable, des pratiques transnationales entre leur pays de résidence et leur pays d'origine. De même, ils sont nombreux à intégrer dans leurs réseaux, avec des nuances différentes, des contacts français et des contacts migrants de nationalités autres que chilienne. Par ailleurs, le fait d'avoir un réseau cosmopolite, ou un réseau à tendance chilienne ou à tendance française, n'a pas de rapport avec leurs années de séjour en France. Nonobstant, la tendance principale est le rassemblement entre compatriotes, ce que nous appelons l'« ethnophilie ».

Chez certains groupes migratoires, la décision et l'organisation du projet migratoire répondent aux stratégies de la famille élargie et parfois même de la communauté. En revanche, chez les migrants chiliens la décision de migrer repose sur des stratégies individuelles ou mises en place par de petits groupes d'appartenance – la famille nucléaire, par exemple.

---

<sup>676</sup> Héran, « La sociabilité, une pratique culturelle ».

Le réseau de relations fait partie du capital de mobilité en tant que capital social. Nous avons montré le rôle spécialisé que les différents types de liens ont joué dans l'installation en France de nos interviewés ou dans leur carrière migratoire. Si dans le cas des exilés politiques ce capital a été acquis de manière collective, dans d'autres cas il est fondé sur des relations personnelles. Ainsi, le recours des migrants à leurs réseaux sociaux a un double effet sur la mobilité : d'une part, il réduit la mobilité contrainte (le soutien obtenu permet de rester et de s'installer dans le pays de résidence, ainsi que de trouver un logement ou un travail...), et d'une autre part il augmente le potentiel de mobilité (surtout sociale et relationnelle).

Enfin, si on compare les résultats de l'analyse de l'apport du réseau social en début de séjour avec ceux de l'étude de sa contribution pratique, affective et matérielle, on reconnaît la même tendance à mobiliser des liens forts lorsqu'il s'agit d'un soutien qui implique un haut degré de confiance (emprunteur de l'argent, se confier à quelqu'un), et à mobiliser des liens faibles pour des activités pratiques et informatives. Cependant, les liens forts mobilisés en début de séjour sont principalement des liens de parenté, tandis que les liens forts mobilisés par les migrants une fois installés dans le nouveau pays sont notamment des liens amicaux. Ce phénomène renforce le constat de l'intensité des liens d'amitié tissés dans le cadre migratoire.

## QUATRIEME PARTIE. LA MOBILITE VIRTUELLE DES MIGRANTS CHILIENS EN FRANCE

Les migrants possèdent une capacité importante de délocalisation, car leur réseau de relations n'est pas toujours fondé sur la proximité spatiale. En effet, le maintien de nombre de relations en dehors du pays de résidence est une spécificité des réseaux sociaux des migrants. La « mobilité virtuelle » joue ainsi un rôle important dans le déplacement des individus dans l'espace virtuel et dans les stratégies mises en place afin d'entretenir leurs liens sociaux avec les personnes affectivement proches, mais physiquement lointaines.

Pour garder le contact, les gestes communicatifs sont une condition nécessaire. En effet, comme le souligne Jo M. Katambwe, « le lien social est une interaction et une structure qui s'accomplit dans et par la communication<sup>677</sup> ». En raison de la distance physique, les migrants doivent donc outiller leurs relations. Notre réflexion considère les pratiques de *communication à distance* et non seulement les pratiques de *communication en ligne*. Nous élargissons ainsi le corpus de dispositifs de communication mobilisables pour accomplir l'entretien du lien, en rendant compte de l'évolution des manières de garder le contact avant et après le développement des technologies de l'information et de la communication.

Le premier chapitre de cette partie présente des considérations théoriques sur les usages des dispositifs de communication. On analyse ensuite les anciennes modalités de communication à distance, et notamment la correspondance épistolaire, les appels téléphoniques et l'enregistrement de cassettes et vidéocassettes. Enfin, nous proposons une révision de l'évolution des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le second chapitre porte sur l'entretien des liens à l'ère numérique. Cette analyse est organisée en quatre volets : le premier volet analyse les usages des dispositifs de communication oraux/synchroniques, notamment le téléphone portable et le téléphone fixe. Le deuxième volet aborde les outils écrits/diachroniques : le courrier électronique et la correspondance épistolaire. Les plateformes hybrides telles que Skype, Messenger et Facebook sont analysées dans le troisième volet. Enfin, dans le quatrième volet nous présentons des exemples d'entretien de liens amicaux et familiaux au-delà du discours des récits de vie, en analysant les échanges écrits.

---

<sup>677</sup> Katambwe, *Communication et lien social*, p.31.



## CHAPITRE I. LES ANCIENNES MODALITES DE COMMUNICATION A DISTANCE ET L'AVENEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Dans ce chapitre nous développerons des considérations théoriques sur les usages des dispositifs de communication, pour analyser ensuite les pratiques de communication à distance des migrants chiliens avant l'avènement du numérique. Ces pratiques concernent notamment les lettres épistolaires, l'enregistrement des cassettes et des vidéocassettes, et les appels téléphoniques. Nous présenterons enfin une réflexion sur le développement des TIC et sur leur réception dans la société. Ce constat nous introduira à la question des pratiques de communication à distance à l'ère numérique, qui fera l'objet du chapitre suivant.

### 1.1. L'USAGE COMME EXPERIENCE INDIVIDUELLE ET SOCIALE

Josiane Jouët<sup>678</sup> met en évidence que, dans les travaux sur l'usage, cette notion est analysée comme un construit social. Si les travaux sur l'innovation considéraient déjà l'aspect social en tant que constituant de la conception de l'innovation<sup>679</sup>, c'est la sociologie des usages qui approfondit cet aspect. La même auteure observe que « l'usage comme construit social est abordé à partir de plusieurs entrées qui peuvent se décliner – d'autres découpages étant évidemment possibles – selon les axes suivants : la généalogie des usages, le processus d'appropriation, l'élaboration du lien social, et l'intégration des usages dans les rapports sociaux, ces axes constituant autant de problématiques qui se prêtent à une forte interpénétration<sup>680</sup> ». Notre travail s'inscrit dans les usages sociaux des TIC destinés à élaborer ou à entretenir le lien social. En particulier, nous analysons les modes d'utilisation récurrents des dispositifs de communication par les migrants chiliens en France pour échanger avec leur réseau social.

Pour sa part, Proulx définit les usages sociaux des TIC « comme les patterns d'usages d'individus ou de collectifs d'individus (strates, catégories, classes) qui s'avèrent relativement stabilisés sur une période historique plus ou moins longue, à l'échelle d'ensembles sociaux plus larges (groupes,

---

<sup>678</sup> Jouët, « Retour critique sur la sociologie des usages ».

<sup>679</sup> La « théorie de l'acteur-réseau » (ou la sociologie de la traduction) développée par Callon et Latour propose d'ouvrir la « boîte noire » du dispositif technique, en permettant de réfléchir sur le travail de la médiation technique et sur la nécessité de prendre en compte les problématiques de l'utilisation et de la conception comme un ensemble. Latour et Callon, « Le grand Léviathan s'apprivoise-t-il? ». Ainsi, l'accent est mis sur le processus de la coordination entre les pratiques des concepteurs et celles des usagers, ces deux acteurs étant considérés comme des actants humains. Akrich accorde encore plus l'importance aux utilisateurs dans le processus de conception, où l'objet technique acquiert une forme et un sens. Elle affirme que « ce sont les réactions des utilisateurs qui donnent un contenu au projet du concepteur, de même que l'environnement réel de l'utilisateur est en partie spécifié par l'introduction d'un nouveau dispositif ». Akrich, « La description des objets techniques », p.164.

<sup>680</sup> Jouët, « Retour critique sur la sociologie des usages », p.499.

communautés, sociétés, civilisations)<sup>681</sup> ». Les usages des objets techniques peuvent être analysés au niveau individuel (ce que la personne fait avec un dispositif) ou au niveau collectif (la manière dont un groupe se sert des outils de communication). La dimension sociale est ainsi essentielle pour comprendre la préférence des sujets pour certains objets et la manière dont ces derniers sont utilisés, que ce soit au niveau individuel ou au niveau collectif.

En prenant en compte cette dimension sociale, notre recherche rend compte des deux niveaux d'usage des objets techniques. Ainsi, nous développons une analyse des pratiques individuelles d'entretien de liens, en dégagant des stratégies spécifiques en ce qui concerne l'accès et la maîtrise des objets techniques, les types de liens que ces objets aident à entretenir (maintien de liens forts avec le pays d'origine, ou bien prise de distance par rapport aux contacts géographiquement lointains), et les préférences individuelles pour s'exprimer (à l'oral ou à l'écrit). Or, considérées dans leur ensemble, ces stratégies répondent aux pratiques d'un groupe migratoire spécifique – les migrants chiliens en France – qui peuvent se distinguer d'autres groupes non-migratoires aussi bien que d'autres communautés de migrants.

La spécificité des stratégies d'usage des objets techniques développées par les groupes migratoires par rapport aux groupes non-migratoires est accentuée par la configuration de leur réseau social. Le plus souvent, le réseau social des migrants suppose une présence importante, et même prédominante, de contacts résidant en dehors du pays d'accueil. Par conséquent, l'entretien des liens sociaux des migrants repose en grande partie sur les médiations techniques. Dans le cas de non migrants, nous pouvons supposer que leur réseau social comprend une majorité de contacts résidents dans le même pays qu'eux, voire dans la même ville ; ainsi, l'entretien des liens repose aussi bien sur les interactions médiatisées que sur les rencontres face-à-face.

Cependant, nous avons observé que des différences existent également entre les groupes migratoires eux-mêmes quant à leurs stratégies d'entretien de liens. Bien que leurs réseaux puissent être semblables dans leur configuration – par la prédominance des contacts résidant en dehors du pays d'accueil –, les usages des dispositifs de communication peuvent être dissemblables. Les traditions sociétales d'écriture et d'oralité marquent déjà une distinction, comme le montre Sayad<sup>682</sup> dans son article sur les messages oraux et les messages enregistrés dans le cadre des échanges entre les migrants algériens et les membres de leur famille résidant dans le pays d'origine.

Le contexte sociopolitique du pays d'origine peut également marquer des différences dans la manière d'entretenir les liens sociaux. Par exemple, comme nous le verrons plus loin, à l'époque de la dictature militaire au Chili certains exilés politiques chiliens n'utilisaient pas fréquemment la

---

<sup>681</sup> Proulx, « Penser les usages des technologies de l'information et de la communication aujourd'hui : enjeux – modèles – tendances », p.9.

<sup>682</sup> Sayad, « Du message oral au message sur cassette, la communication avec l'absent ».

correspondance épistolaire en raison des problèmes de réception (tels que l'ouverture des enveloppes ou la perte des lettres) liés à la censure alors mise en place par l'État chilien.

Les accords entre les pays concernant le marché technologique déterminent aussi des divergences dans l'utilisation des dispositifs de communication. Par exemple, de nombreux migrants chiliens se sont abonnés au forfait téléphone/internet/télévision, qui inclut des appels en illimité vers des téléphones fixes de plusieurs destinations, y compris le Chili. Comme nous le verrons dans le point 2.1.2 de cette quatrième partie, cette offre a bouleversé les pratiques d'entretien de liens forts des migrants chiliens. Pour les groupes migrants dont le pays d'origine n'est pas compris dans ces offres téléphoniques, l'entretien des liens sociaux est alors assuré par l'usage d'objets techniques autres que le téléphone.

Nous considérons que dans la socialisation et dans l'appropriation d'une technique les caractéristiques de l'objet de médiation entrent en jeu, mais qu'elles sont subordonnées aux possibilités que cet objet offre pour répondre aux besoins et aux intérêts de la communication. En outre, diverses variables doivent être considérées telles que les types de liens, les préférences des interlocuteurs, la finalité de la communication, l'accès aux objets techniques et leur maîtrise, ainsi que les conditions dans lesquelles se déroulent les interactions. Certes, des variables individuelles et contextuelles expliquent en partie les pratiques de communication ; mais la plupart des facteurs sont de type social et fondés sur l'interaction.

Bien que, *a priori*, les technologies offrent un potentiel d'applications, ce potentiel ne se réalise pas nécessairement dans son intégralité. Dominique Boullier observe à ce propos qu'« aucun appareil ne pourrait marcher s'il devait uniquement fonctionner dans une situation entièrement construite et définie préalablement<sup>683</sup> ». Parfois, les usages s'éloignent de la conception originale ou bien inventent de nouvelles applications. Cependant, Jouët observe que « la plasticité des usages n'apparaît pas infinie et l'on repère des applications dominantes qui se conforment aux prescriptions d'usage<sup>684</sup> ». Souvent, la connaissance du dispositif, l'orientation dans l'achat d'un outil de communication ou la maîtrise de son usage sont influencées par l'environnement social de l'individu. En particulier, dans les cas des objets techniques qui servent à communiquer, lorsque le réseau social de l'utilisateur possède le même objet technique que lui, les échanges deviennent plus avantageux et l'usage acquiert un sens particulier. Au contraire, lorsque l'individu possède le savoir-faire mais que ses correspondants ne se sont pas munis de l'objet technique en question ou qu'ils ont adopté un autre objet différent avec la même fonction, l'appropriation de l'objet peut perdre de son sens en raison du manque d'ajustement social de la pratique.

---

<sup>683</sup> Boullier, « Mode d'emploi : traduction et réinvention des techniques », p.240.

<sup>684</sup> Jouët, « Retour critique sur la sociologie des usages », p.502.

Grâce au développement des TIC et grâce à la vitesse d'apparition des nouveautés technologiques, les usagers et leur réseau social se trouvent face à une grande variété de dispositifs de communication. Ils doivent donc opérer un choix au sein de l'offre disponible, et ce choix portera, dans une certaine mesure, le poids de la préférence de l'environnement social. Cet ajustement s'avère une condition de base pour que l'objet de communication conserve le sens de l'usage.

Cependant, le développement accru des nouvelles technologies n'implique pas forcément le remplacement des anciens moyens de communication par les nouveaux. Différents chercheurs soutiennent – et nos résultats de recherche le confirment – qu'il n'existe pas une concurrence entre les outils, mais plutôt une spécialisation et une combinaison des usages. Comme le souligne Jouët, « l'usage social des TIC se construit dans son interrelation avec les usages d'autres machines à communiquer qui certes conduit à des réaménagements de l'emploi des objets préexistants, mais anciens médias et nouveaux médias forment des combinatoires d'usage qui montrent la complexité des pratiques de communication qui ne sauraient être absorbées par l'offre des nouveaux dispositifs techniques<sup>685</sup> ». Dans la spécialisation, par exemple, certains outils s'avèrent plus pertinents pour échanger avec des liens forts, et d'autres plus utiles pour interagir avec des liens faibles. Concernant la combinaison des usages afin d'entretenir un même type de lien, il existe une tendance à mobiliser simultanément différents outils. Ce comportement peut obéir aux conditions de l'interaction, à la finalité de la communication ou à une stratégie de multiplication des actes de présence à distance. Ainsi, comme l'affirme Bernard Miège, les technologies « tendent même de plus en plus sinon à former un système du moins à renforcer les synergies et complémentarités entre elles ; de plus, elles nouent des relations complexes avec l'ensemble des autres médias et des médiations sociales<sup>686</sup> ». Comme nous le verrons par la suite, cette synergie et cette complémentarité doivent tenir compte également des anciens moyens de communication.

## 1.2. LES PRATIQUES D'ENTRETIEN DES LIENS AVANT LE DEVELOPPEMENT DES TIC

Le protocole d'enquête utilisé dans cette recherche nous a permis d'obtenir des informations sur les pratiques de communication à distance et sur l'évolution de ces stratégies dans le temps. Les récits les plus anciens recueillis dans les entretiens réalisés auprès des migrants chiliens datent des années 1970. Nombre de ces témoins sont des exilés ou des réfugiés politiques. Les modalités mises en place pour entretenir leurs liens sociaux étaient la correspondance épistolaire, les appels téléphoniques, et l'enregistrement d'audiocassettes et plus tard de vidéocassettes.

---

<sup>685</sup> Ibid.

<sup>686</sup> Miège, « Questionnement de la sociologie des usages comme voie privilégiée de l'approche des TIC », p.22.

### 1.2.1. LA CORRESPONDANCE EPISTOLAIRE : UN ECHANGE A BUT RELATIONNEL ET INFORMATIF

D'après les récits recueillis, pendant les années 1970 la correspondance épistolaire, notamment sous la forme de lettres personnelles et moins fréquemment sous la forme de cartes postales, avait une place privilégiée parmi les moyens de communication à distance. Ces lettres échangées entre les migrants et leurs proches géographiquement éloignés avaient une double finalité : d'un côté, une finalité relationnelle et de sociabilité, qui se traduisait dans le fait de partager les nouvelles de la famille et des amis, et de l'autre côté une finalité instrumentale : politique et informative. Étant donné qu'à l'époque les Chiliens vivaient le début de la dictature, l'information sur les événements qui avaient lieu dans leur pays était censurée, manipulée et/ou rarement diffusée. Ces lettres permettaient donc aux exilés politiques de s'informer de la situation du pays, à travers les récits de leurs correspondants, qui ajoutaient parfois des coupures de presse. À leur tour, ces informations servaient à orienter l'organisation des activités de solidarité pour soutenir la cause au Chili et pour diffuser des dénonciations de la situation vécue dans le pays.

L'importance de la correspondance épistolaire chez les migrants est un aspect souligné dans plusieurs études préalables. L'œuvre des sociologues Thomas et Znaniecki<sup>687</sup> marque les travaux initiaux de l'École de Chicago sur la sociologie de la ville et des communautés. Au niveau méthodologique, ces auteurs ont été les pionniers de l'analyse des récits de vie à travers les lettres échangées entre des migrants polonais installés en Amérique et leurs familles restées en Europe. Ces analyses représentent une trajectoire de ce groupe social depuis sa situation paysanne en Pologne jusqu'à son installation en Amérique. Pour sa part, l'historien Patrick O'Farrell<sup>688</sup> se centre sur l'analyse des archives de lettres et de journaux intimes des familles et des migrants individuels irlandais installés en Australie. Dans son œuvre, il examine les chaînes migratoires, la tolérance des migrants face aux différences religieuses entre protestants et catholiques, les contrastes que les migrants observent entre la pauvreté de l'Irlande et l'abondance de l'Australie, parmi d'autres sujets. L'étude de Bruneton-Governatori et Staes<sup>689</sup> sur les Béarnais installés en Amérique du Sud souligne les contenus entremêlés qui rendent compte de la vie des migrants : « aventure et mélancolie, épopée et vie quotidienne, poétique et détails pratiques, drames et bonheurs ordinaires<sup>690</sup> ». Le travail collectif dirigé par Yves Frenette sur la correspondance dans les diasporas francophones met en évidence d'une part que la lettre « est au centre de communications entre les familles, entre ceux qui sont partis et ceux qui sont restés<sup>691</sup> », et d'autre part qu'elle

---

<sup>687</sup> Thomas et Znaniecki, *The Polish Peasant in Europe and America*.

<sup>688</sup> O'Farrell, *Letters from Irish Australia 1825-1929*.

<sup>689</sup> Bruneton-Governatori et Staes, *Cher père et tendre mère*.

<sup>690</sup> Ibid., p.18.

<sup>691</sup> Frenette, *Envoyer et recevoir*, p.9.

permet d'étudier la constitution et l'évolution des réseaux familiaux, religieux, intellectuels, littéraires et politiques, ainsi que l'expérience de la deuxième génération.

Tous ces travaux ont en partage la particularité de considérer la lettre comme une source importante pour les études migratoires, utile pour connaître le vécu des migrants de même que pour approfondir les contextes sociopolitiques et économiques dans lesquels s'instaurent ces mobilités. Ces études rendent également compte des pratiques de communication épistolaire des migrants à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, en ouvrant du même coup une nouvelle voie pour les études épistolaires, puisqu'ils s'agit d'analyses d'échanges épistolaires « ordinaires<sup>692</sup> », qui n'ont pas forcément une qualité littéraire et qui ne renvoient pas à la biographie de personnages célèbres. Selon Cécile Dauphin, Pierrette Lebrun-Pezzerat et Danièle Pouban, à cette époque « la correspondance des migrants serait quasiment la seule trace de pratique épistolaire dans des milieux d'alphabétisation restreinte<sup>693</sup> ».

Les échanges par correspondance supposent que les interlocuteurs soient alphabétisés ou, par défaut, qu'ils fassent appel à quelqu'un qui peut lire et/ou écrire à leur place, comme le constate Sayad<sup>694</sup>. Dans le cas des migrants chiliens, l'accès à l'écriture est une variable favorable au développement des échanges écrits. En effet, le niveau d'alphabétisation de la population chilienne atteint les 75 % dans les années 1952 et 95,8 % dans le dernier recensement de la population<sup>695</sup>. Nonobstant, le fait de savoir lire et écrire, c'est-à-dire d'avoir une compétence linguistique, ne se traduit pas directement dans la maîtrise des règles de l'écriture épistolaire. Comme le révèle l'extrait de l'entretien de Gabriela, 50 ans, femme de ménage venue en France dans le cadre d'un travail au sein d'une famille diplomatique, seule la pratique permet de surmonter le manque d'expérience pour rédiger des lettres :

*Quand je suis arrivée dans ce pays j'ai commencé à écrire des lettres. Quand tu écris des lettres, tu montres ton état d'âme. Quand je suis arrivée, j'ai trouvé que tout était en béton, tu regardais par la fenêtre et tu ne voyais pas le soleil. Dans mes premiers récits, on ne comprenait rien, je ne savais pas rédiger une lettre, jamais de ma vie je n'avais écrit une lettre, ma famille ne les comprenait pas. Après, j'ai commencé à apprendre à rédiger, je leur racontais ma vie quotidienne : aujourd'hui c'est ma journée libre, je suis allée vagabonder, je me suis arrêtée dans une place. Et voilà, je racontais les choses telles que je les vivais, mais mes sœurs commençaient à pleurer parce que ça leur faisait de la peine que je marche*

---

<sup>692</sup> Dauphin, « Les correspondances comme objet historique », p.43.

<sup>693</sup> Dauphin, Lebrun-Pezzerat, et Pouban, « L'enquête postale de 1847 », p.74.

<sup>694</sup> Sayad, « Du message oral au message sur cassette, la communication avec l'absent ».

<sup>695</sup> Selon les données de l'Institut National de Statistique du Chili (INE), le dernier recensement du pays, qui date de l'année 2002, montre que le 95,8% de la population est alphabète. En 1853, ce pourcentage était de 13,5%, et en 1952 il s'élevait déjà à 75%.

*en errance, sans destin, mais je ne connaissais personne. Maintenant c'est différent, maintenant le temps me manque pour visiter mes amis.*

Comme l'affirment Ariana Bruneton-Governatori et Bernard Moreux, « les lettres d'émigrés appartiennent au registre de l'écriture "obligée" et émanent de gens qui, bien souvent, ne sont pas des familiers du monde de l'écrit<sup>696</sup> », ce monde de l'écrit pouvant se référer aux compétences linguistiques, mais aussi aux compétences épistolaires. Le récit de Gabriela confirme l'idée de Dauphin que « la situation d'éloignement pousse un grand nombre à apprendre à écrire sur le tas<sup>697</sup> ». L'alphabétisation et la maîtrise des règles de l'écriture épistolaire ne sont pas les seuls éléments qui influent sur le contenu, sur la forme du message et sur sa bonne réception. Geneviève Haroche-Bouzinac identifie également « l'état des voies et de communications postales, la structure hiérarchique des rapports sociaux, la prégnance plus ou moins forte d'une étiquette et d'une mode<sup>698</sup> ». En ce qui concerne l'état des voies et de communications postales, la Poste a été, selon Chevalier, « le premier support moderne de communication : quadrillant l'ensemble du territoire, elle assurait le transport et la distribution des messages jusque dans les localités les plus reculées ; puissant vecteur d'unification territoriale et d'intégration sociale, elle a aussi aidé à la construction de l'État moderne<sup>699</sup> ».

Par rapport à la structure hiérarchique, la considération du contexte politique nous semble très pertinente pour le cas des populations qui vivent sous des régimes de contrôle et de répression, comme c'est le cas des Chiliens à partir des années 1970. Ce contexte est un élément qui a conditionné les échanges entre les Chiliens résidant au pays, et plus encore entre les Chiliens résidents au pays et les Chiliens exilés politiques, résidents à l'étranger. On comprend alors pourquoi des migrants interviewés évoquent leur méfiance à l'égard de la bonne réception de la correspondance épistolaire en raison des pratiques de censure qu'ils ont subies telles que l'ouverture des enveloppes ou la perte des lettres.

Cependant, la modalité consistant à confier des lettres aux voyageurs, stratégie possible face à la méfiance concernant la voie institutionnelle, n'a été adoptée que plus tardivement. En effet, au début de l'exil politique, les déplacements des migrants vers le Chili n'étaient pas fréquents. Cette situation s'explique principalement par l'interdiction pour nombre de personnes de rentrer au

---

<sup>696</sup> Bruneton-Governatori et Moreux, « Un modèle épistolaire populaire. Les lettres d'émigrés béarnais », p.79.

<sup>697</sup> Dauphin, Lebrun-Pezérat, et Pouban, « L'enquête postale de 1847 », p.74.

<sup>698</sup> Haroche-Bouzinac, *L'épistolaire*, p.14.

<sup>699</sup> *Dictionnaire critique de la communication*, p.658.

pays<sup>700</sup>. Pour ceux qui ne figuraient pas sur les listes d'interdiction, le coût du déplacement rendait les voyages également difficiles.

Le dernier élément cité par Haroche-Bouzinac – à savoir, la prégnance d'une mode – nous permet d'expliquer en partie la perte de popularité de la pratique épistolaire<sup>701</sup>. Malgré la pluralité des facteurs qui déterminent la diminution de la popularité de la correspondance épistolaire, on observe le rôle prépondérant joué par l'apparition d'une offre de dispositifs de communication à distance qui diminuent le temps d'attente entre les échanges – notamment le téléphone et, plus tard, la communication numérique. Les nouvelles technologies ont eu un effet de nouveauté, de mode, qui explique leur adoption ; mais, plus encore, c'est le rapport particulier au temps que ces technologies (au sens multiple) induisent qui apparaît comme le principal facteur responsable de la diminution des correspondances épistolaires. En effet, les nouveaux dispositifs ont diminué le temps épistolaire : le temps destiné à l'écriture de la lettre, le temps d'aller à la poste pour l'envoyer, le temps nécessaire pour que la lettre arrive à son destinataire, et ensuite le temps pour que ces mêmes phases se reproduisent du côté du destinataire, c'est-à-dire le temps de rédiger, d'envoyer et de faire parvenir la réponse.

Entre les années 1980 et le début des années 2000, la correspondance épistolaire continue à être une modalité d'entretien des liens avec la famille et avec les amis restés au Chili ou résidant ailleurs. Sa finalité instrumentale (politique-informative), présente dans les années 1970, perd en importance au profit d'un but relationnel et de sociabilité. Les lettres pouvaient être adressées à un seul individu – un type de communication privée, caractéristique des échanges amicaux –, ou adressées à un groupe – un type de communication publique qui constitue une particularité des échanges familiaux. Et même certaines lettres adressées à titre individuel à quelqu'un de la famille étaient conçues et reçues comme des lettres publiques, à faire circuler dans le groupe familial proche et étendu et parmi les amis, même s'ils n'étaient pas mentionnés dans la lettre en question. Gerardo, 45 ans, témoigne de son expérience :

*J'envoyais beaucoup de lettres, c'était romantique et nostalgique... J'avais des réponses à mes lettres. J'ai su, il y a très peu de temps, que mon grand-père adorait mes lettres, il s'émouvait avec mes lettres, il les partageait avec ses amis. J'achetais des timbres, c'était toute une œuvre d'art... Il est même arrivé un moment où je fabriquais les enveloppes,*

---

<sup>700</sup> A partir de 1973 (date du début de la dictature) et jusqu'en 1982 il existait une interdiction pour les exilés de rentrer au pays. A partir de 1982, le régime militaire a commencé à publier des listes d'autorisation de retour où figuraient certains exilés.

<sup>701</sup> Dans la IV<sup>ème</sup> partie de ce travail, chapitre II, 2.2.2, nous montrons que la correspondance épistolaire n'est pas une modalité d'entretien de lien expiré. Si elle a perdu de sa popularité, pour certains elle continue d'être un moyen de se rendre présents autrement.

*j'achetais de jolis papiers et je fabriquais les enveloppes. J'ai arrêté d'envoyer des lettres quand l'Internet est arrivé.*

Ce récit montre que parfois les lettres étaient élaborées dans un format original, qui demandait un temps supplémentaire destiné à la fabrication de ces envois personnalisés. Normalement, les lettres suscitaient des réponses que les interlocuteurs attendaient. Comme l'observe Bruneton-Governatori et Moreux, « la lettre est un don supposant un retour<sup>702</sup> ». Parfois, les destinataires répondaient aux lettres avec le même soin, comme le raconte Germán, 53 ans, qui recevait de la part de sa grande mère des lettres personnalisées :

*Ma grande mère m'écrivait, c'était une artiste, dans les feuilles de ses lettres elle peignait des aquarelles, ses lettres me faisaient pleurer. Ça me manque, les lettres épistolaires, maintenant c'est seulement par internet. C'est gentil d'écrire aux gens, mais il n'y a plus de détail romantique.*

Les migrants interviewés arrivés en France avant la massification des nouvelles technologies racontent qu'au début de leur séjour les échanges épistolaires étaient fréquents. Selon Caroline Chotard-Lioret, « en famille la régularité importe plus que le contenu ou la longueur de la lettre<sup>703</sup> ». Mais les récits des migrants et les résultats des études précédentes<sup>704</sup> démontrent qu'au fil du temps la fréquence des échanges épistolaires tend à diminuer, et que dans de nombreux cas cette pratique est supprimée. Un extrait de l'entretien de Pedro, 50 ans, met en évidence cette situation :

*Au début, j'écrivais des cartes toutes les semaines, j'écrivais à plusieurs personnes. Quand j'arrivais chez moi, la seule chose que je voulais, c'était de trouver une lettre. J'allais directement regarder dans la boîte aux lettres. C'était sympathique de recevoir une lettre écrite à la main. Maintenant je ne reçois ni n'envoie plus de lettres, maintenant je reçois seulement des factures à payer.*

Bien que de nombreux migrants déclarent que les échanges épistolaires sont une forme de communication dépassée, il ne faut pas croire que cette pratique a disparu. Certes, elle a perdu de sa popularité mais, comme nous le verrons plus tard, pour certains elle continue à être un moyen de se rendre présents autrement. Si nous avons constaté une diminution et parfois une disparition des échanges épistolaires, ce phénomène ne veut toutefois pas dire que la régularité des

---

<sup>702</sup> Bruneton-Governatori et Moreux, « Un modèle épistolaire populaire. Les lettres d'émigrés béarnais », p.81.

<sup>703</sup> Chotard-Lioret, « Correspondre en 1900. Le plus public des actes privés », p.65.

<sup>704</sup> Comme affirme Bruneton-Governatori et Moreux, « dès la fin de la première année de séparation qui peut avoir donné lieu à un échange de quatre ou cinq lettres, le rythme de la correspondance s'espace pour tourner, sauf raisons particulières, autour de deux par an ». Bruneton-Governatori et Moreux, « Un modèle épistolaire populaire. Les lettres d'émigrés béarnais », p.81.

communications familiales et amicales a diminué. Le passage de la lettre épistolaire vers d'autres moyens de communication doit être analysé du point de vue de la continuité dans l'entretien du lien. Ainsi, le changement provoqué par l'utilisation d'autres canaux de communication n'implique pas un changement dans la permanence de l'échange.

### 1.2.2. LES APPELS TELEPHONIQUES

À la différence de l'Amérique du Nord, l'Europe n'a mis en place la diffusion du réseau téléphonique dans la vie quotidienne que de manière très progressive<sup>705</sup>. En effet, en France la possession d'un téléphone au foyer dans les années 1960 restait un luxe puisque, comme souligne Marc Guillaume, « il n'y avait qu'une ligne pour dix habitants<sup>706</sup> ». Selon cet auteur, « en 1973, 5 millions de lignes téléphoniques seulement étaient installées et un particulier devait attendre 16 mois en moyenne l'installation de son téléphone<sup>707</sup> ». Ces chiffres nous permettent de comprendre l'usage réduit des appels téléphoniques de la part des migrants chiliens installés en France au début de l'exil. Ces appels étaient une alternative coûteuse de communication avec leurs proches résidant au Chili. Ce moyen était donc utilisé rarement, face à la méfiance à l'égard de la bonne réception des échanges par correspondance – à cause des mesures de censure adoptées par la dictature –, et en raison de la difficulté de contacter quelqu'un qui aille au Chili et à qui confier la correspondance.

Par conséquent, dans les années 1970, le prix des appels téléphoniques, qui s'effectuaient depuis une cabine publique, était beaucoup plus élevé que les coûts associés à la correspondance épistolaire. En règle générale, ces appels étaient réservés pour communiquer avec les plus proches lors des événements spéciaux comme les fêtes de fin d'année ou les anniversaires. Ces échanges s'adressaient principalement à la mère. Ismael, 63 ans, témoigne de cette situation :

*À cette époque, le seul contact que nous avions avec la famille était les lettres, et une ou deux fois par an, pour Noël ou pour le Nouvel An, nous appelions par téléphone. Mais l'appel coûtait alors le prix d'un mois de bourse !*

---

<sup>705</sup> Flichy explique ce retard, particulièrement en France, par le fait que dans le milieu rural, l'agriculture française était moins modernisée que l'américaine, les marchés étaient organisés plutôt au niveau local, et par conséquent le téléphone était moins nécessaire pour intervenir sur les marchés. Cet auteur observe également que le téléphone n'était pas encore conçu comme un instrument de sociabilité. En ce qui concerne le milieu urbain, la densité urbaine était forte et l'usage du téléphone restait limité à la bourgeoisie ou à l'aristocratie. Flichy observe que « ce n'est que dans les années cinquante, quand les banlieues vont croître, que la demande pour le téléphone va s'accroître fortement et s'étendre à toutes les classes sociales » p. 131 Flichy, *Une histoire de la communication moderne*.

<sup>706</sup> *Dictionnaire critique de la communication*, p.354.

<sup>707</sup> *Ibid.*, p.356.

Dans les années qui ont suivi, les migrants chiliens ont pris connaissance des manipulations qu'il était possible de mettre en place afin de tricher avec le système téléphonique et d'appeler ainsi depuis une cabine publique de façon gratuite ou pour un prix beaucoup moins élevé. Ces triches concernaient les téléphones publics à pièces. Fanny Carmagnat observe que dans « l'abandon des appareils à pièces pour ceux fonctionnant avec les cartes, l'élément déterminant ce changement apparaît bien éminemment social<sup>708</sup> ». En effet, selon cette auteure, le passage des téléphones publics dans les cafés aux téléphones publics placés dans les lieux ouverts a eu comme conséquence « une forte utilisation de ces cabines dont les appareils se remplissaient rapidement de pièces de monnaie, mais aussi une vague sans précédent de vols de caissettes, bris d'appareils et donc un nombre élevé de cabines hors d'état de fonctionner. Le téléphone à carte est alors apparu capable d'être la solution technique à ces dysfonctionnements<sup>709</sup> ». L'une des ruses racontées par les interviewés consistait à faire un trou dans une monnaie pour y faire passer un fil de pêche. Ils introduisaient ensuite la monnaie dans le téléphone public en tenant le bout du fil dans la main. Ils activaient ainsi le système de communication de façon illimitée sans dépenser de l'argent, puisqu'à la fin de l'appel ils récupéraient cette pièce.

Une autre astuce était de profiter des failles dans le réseau de communication, comme le raconte Oscar, 53 ans :

*On trouvait les cabines (téléphoniques) qui étaient défectueuses pour pouvoir appeler vers l'étranger parce que dans ces cabines il y avait beaucoup de monde, tandis que la cabine d'à côté était vide.*

La nouvelle de la cabine téléphonique défectueuse s'était diffusée rapidement entre les migrants. Par conséquent, le temps d'attente pour utiliser le téléphone pouvait augmenter de quelques heures.

Une autre ruse impliquait de disposer de davantage de temps, d'avoir des moyens pour financer un déplacement, et de mettre en place une certaine organisation. Nous citons ci-dessous le récit de Germán, 53 ans, qui montre de manière exemplaire que, si l'acte d'appeler était individuel, le temps d'attente était partagé, se transformant ainsi en une activité de sociabilité :

*Avant, il y avait des cabines téléphoniques jaunes, avec l'auriculaire de travers dans la partie supérieure. Le contact était courbé, et quand tu réussissais à le laisser au milieu, tu pouvais parler tout le temps que tu voulais. L'instrument parfait pour faire ça, c'était le billet de train qu'on utilisait pour aller de Paris en Normandie. Plus tard, les seuls téléphones jaunes qui restaient en France se trouvaient à la campagne. Nous partions donc avec mes amis, et nous faisions 70 km pour aller parler au téléphone ; nous faisions des*

---

<sup>708</sup> Carmagnat, « Une approche sociotechnique de l'histoire du téléphone public », p.252.

<sup>709</sup> Ibid.

*pique-niques, nous restions toute la nuit là-bas, et nous appelions au Chili, en Colombie, au Pérou. On jouait aux cartes pendant qu'on attendait notre tour pour le téléphone. À cette époque-là, on avait du temps, on était étudiants.*

Le téléphone public a perdu de son importance au fur et mesure que les abonnements privés ont augmenté<sup>710</sup>. Selon les chiffres de Pascal Périn et Jean-Louis Chabrol, « pour la France, le passage de 25% à 75% de taux d'équipement des ménages couvre la période 1974-1981, dans le cas des États-Unis elle s'ouvre dès 1910<sup>711</sup> ». Mais, d'après Giraud, ce n'est qu'à partir de l'année 1984 qu'on observe une augmentation du trafic qui a favorisé la diminution des tarifs<sup>712</sup>. Laurence Bardin, pour sa part, a écrit en 2002 que l'implantation généralisée du téléphone en France date d'un quart de siècle : « entre 1985 et 1995 environ, après raccordement et abonnement de la quasi-totalité des Français à un téléphone fixe, la période est celle de l'augmentation quantitative des usages en nombre et durée d'appels<sup>713</sup> ». Indépendamment de la date exacte de l'augmentation de l'usage téléphonique, ces auteurs montrent qu'en France l'usage du téléphone fixe comme un dispositif de consommation de masse est assez récent.

C'est à partir de cette période de massification du réseau téléphonique que certains migrants, notamment les plus favorisés financièrement, ont installé un téléphone à la maison et ont commencé à l'utiliser pour échanger avec leur réseau social. À cette époque-là, les appels internationaux se faisaient depuis le téléphone du foyer en utilisant une carte téléphonique<sup>714</sup>. Ceux qui n'avaient pas de téléphone fixe chez eux profitaient du capital social du réseau pour avoir accès à un téléphone fixe dans la maison de quelqu'un d'autre. La demande de ce petit service n'était pas coûteuse pour le propriétaire car le demandeur utilisait les cartes téléphoniques. Ainsi, les anciennes stratégies ont été remplacées par le confort de faire des appels depuis la maison.

Ainsi, les usagers des cabines téléphoniques se réduisent aux migrants qui n'ont pas d'accès au téléphone fixe chez eux ou chez des amis, ou qui préfèrent continuer à utiliser les cabines publiques pour garder l'intimité de la conversation<sup>715</sup>.

---

<sup>710</sup> Aujourd'hui, de nombreuses cabines téléphoniques placées dans la rue ont disparu ou sont hors-service, en mauvais état ou bien utilisées pour de nouvelles finalités telles que l'abri des sans papiers qui les habitent.

<sup>711</sup> Périn et Chabrol, « Les usages du téléphone en France et aux États-Unis au début des années 90 », 261.

<sup>712</sup> *Dictionnaire critique de la communication*, p.404.

<sup>713</sup> Bardin, « Du téléphone fixe au portable », p.100. Selon Bardin, « en 1984, 80 % des Français sont raccordés à domicile au téléphone »

<sup>714</sup> Les cartes téléphoniques fonctionnent selon le principe d'un prix correspondant à un nombre de minutes d'appel pour une zone géographique précise. Pour appeler en Amérique Latine, la carte la plus répandue s'appelle *Eurolatina*.

<sup>715</sup> En dépit de la massification du téléphone au foyer, les cabines téléphoniques continuent à être utilisées par quelques migrants. Ce sujet est traité dans le point 2.1.2 « Le téléphone fixe : un usage à tendance relationnelle », chapitre II de la IV<sup>ème</sup> partie de cette thèse.

Selon les informations de Bardin, « la DGT, devenue France Télécom, s'ouvre au début des années 1990 à la concurrence, par une dénationalisation et une déréglementation progressive<sup>716</sup> ». Ce fait marque le début des offres téléphoniques et le *quasi* abandon de l'usage des cartes téléphoniques.

Dans la citation qui suit, Ismael, 63 ans, témoigne de l'évolution des offres téléphoniques :

*Depuis à peu près 8 ans, Free a fait la révolution de la communication, mais avant ce n'était pas le même service qu'aujourd'hui, avant c'était par modem. Il y a eu aussi un système intermédiaire, tu pouvais utiliser ton téléphone pour appeler à l'international depuis chez toi, mais tous les numéros passaient par cette compagnie sans passer par France télécom. C'était comme utiliser une carte téléphonique, mais sans la carte. Après, ils t'envoyaient la facture, et c'était moins cher. Plus tard est arrivé le haut débit, et ensuite le dégroupement partiel ou total. La ligne était de France télécom, mais les appels étaient payés à la compagnie Free. C'était le dégroupement partiel. Après, tout passait par Free, c'était le dégroupement total. C'est alors qu'ont commencé les appels gratuits vers divers pays.*

Comme en témoigne Ismael, la baisse du prix des appels internationaux a rendu plus accessible la communication téléphonique. La correspondance épistolaire comme modalité de communication écrite diachronique a perdu donc de son importance au profit des appels téléphoniques comme modalité de communication orale synchronique. Dans le chapitre sur les nouvelles pratiques d'entretien de liens, nous parlerons de l'usage téléphonique à l'époque actuelle<sup>717</sup>.

### 1.2.3. L'ENREGISTREMENT DE CASSETTES ET VIDEOCASSETTES

L'enregistrement de cassettes est une pratique d'entretien de lien que Sayad a bien décrit dans son article de 1985<sup>718</sup>. À la différence de cet auteur, qui observe que chez les Algériens la technique d'enregistrement de cassettes est une pratique « spécialement féminine<sup>719</sup> », nous avons trouvé que dans le cas des Chiliens il s'agissait d'une pratique *spécialement familiale*. Hormis les migrants qui résidaient seuls en France, l'enregistrement des cassettes et leur écoute se faisaient de manière collective, entre tous les membres de la famille. Suivant le même principe, certains migrants enregistreraient également des vidéocassettes.

La famille résidant au Chili utilisait la même modalité d'enregistrement des cassettes ; mais à la différence des migrants, qui avaient le plus souvent un groupe familial réduit en France, toute la

---

<sup>716</sup> Bardin, « Du téléphone fixe au portable », p.100.

<sup>717</sup> Voir, dans la IV<sup>ème</sup> partie de ce travail, chapitre II, 2.1.2. « Le téléphone fixe : un usage à tendance relationnelle ».

<sup>718</sup> Sayad, « Du message oral au message sur cassette, la communication avec l'absent ».

<sup>719</sup> Sayad, « Du message oral au message sur cassette, la communication avec l'absent », p.71.

famille élargie participait à l'événement. En effet, par les récits des interviewés et à travers l'écoute d'une partie de ces enregistrements, nous avons pu constater que l'enregistrement de la cassette devenait une activité familiale où la famille élargie – c'est à dire parents, frères, sœurs, belles-sœurs, beaux-frères, nièces, neveux, oncles, tantes, cousins et parfois mêmes amis et voisins – se réunissait pour participer à tour de rôle.

L'enregistrement de la cassette est donc composé de messages dont le destinataire et le destinataire étaient les différents membres de la famille, y compris les enfants. Les récits enregistrés rendent compte de la vie quotidienne de la famille, de l'état de santé de ses membres, de la situation au travail, de la croissance des enfants, etc. Ces récits s'entremêlent avec des plaisanteries, des morceaux de musique, ou des morceaux de programmes de télévision chers aux migrants. Ainsi, les messages transmis par cassette ont plutôt une tonalité de divertissement afin de permettre à l'absent de partager un moment de la fête familiale organisée autour de lui. Comme l'affirme Sayad, « il [le message] assure, le temps de l'enregistrement, la "présence" magique de l'absent<sup>720</sup> ».

L'enregistrement de la cassette par les migrants pouvait se réaliser par étapes, au fil de plusieurs jours, tandis que l'enregistrement par la famille résidant au Chili s'effectue le jour même où le groupe se réunit à cet effet. Les cassettes étaient envoyées par la poste ou confiées à des voyageurs. Quant à l'écoute de ce matériel sonore, elle pouvait être une autre occasion de partage familial, ou bien avoir lieu par la circulation de la cassette parmi les différents membres de la famille et les foyers concernés.

L'extrait suivant, tiré du récit de Gabriela, 50 ans, met en évidence cette pratique :

*Comme la communication téléphonique était très chère, à la place des lettres je préférais enregistrer des cassettes, et ma famille m'en envoyait. Dans ces enregistrements, ils me racontaient des histoires, des blagues, ils ajoutaient des morceaux de musique, des salutations transmises pour moi à la radio, à leur demande. Ça fait plaisir d'écouter la voix de la famille et de rigoler avec eux, parce qu'ils sont drôles. Ils m'envoyaient également des lettres, mais je préférais la cassette plutôt que la lettre, parce que le jour où ils enregistreraient la cassette toute la famille se retrouvait : mes frères, mes sœurs, mes neveux. Ils prenaient ensemble le thé et ils enregistreraient la cassette pour moi. Ils me disaient par exemple : « nous sommes ici en train de manger des sopaipillas »<sup>721</sup>. Ils m'envoyaient ces cassettes pour Noël ou pour mon anniversaire, par la poste ou par la main de quelqu'un qui venait en France... J'envoyais des cassettes adressées à toute la famille. Des fois, je commençais à enregistrer mais je n'avais pas beaucoup d'inspiration. Alors, j'enregistrais*

---

<sup>720</sup> Ibid.

<sup>721</sup> La *sopaipilla*, plat caractéristique de la cuisine chilienne, est une tortilla de farine de blé, frite dans de l'huile ou dans du beurre.

*un peu un jour, un autre morceau un autre jour, jusqu'à ce que la cassette fût remplie et prête à être envoyée. La cassette ressemble à une lettre, mais parlée. J'ai encore ces cassettes, de temps en temps je les écoute encore. C'est le souvenir, c'est une histoire de ma vie.*

Dans les cas étudiés par Sayad l'enregistrement, intime, est effectué notamment par les femmes à l'attention de leurs fils migrants, et le « message enregistré reste généralement unilatéral<sup>722</sup> ». En revanche, comme nous venons de le voir, l'usage des cassettes parmi les Chiliens rend compte d'un véritable échange, c'est-à-dire qu'il existe une réponse par la même voie. En outre, étant donné le caractère familial étendu de l'enregistrement, l'intimité se perd au profit d'une autre forme d'affectivité et de chaleur. A l'époque, l'intimité trouvait sa place notamment dans la correspondance épistolaire, qui était parfois privée ou qui, lorsqu'elle était familiale, concernait un groupe restreint de personnes.

### 1.3. LE DEVELOPPEMENT DES TIC ET LEUR RECEPTION DANS LA SOCIETE

Philippe Breton se demande pourquoi nos sociétés accordent tant d'importance à la communication, en attribuant une place primordiale à l'informatique. Il en conclut que « la communication est devenue en grande partie une utopie<sup>723</sup> ». Cette utopie se déploie à trois niveaux : « une société idéale, une autre définition anthropologique de l'homme, la promotion de la communication comme valeur<sup>724</sup> ». Ainsi, l'auteur observe que, « d'une certaine façon, avec la communication, il n'y a plus d' "être humain", mais plutôt des "êtres sociaux"<sup>725</sup> ».

Cette nouvelle représentation de la société a été accentuée au cours des dernières décennies par le développement et par la vulgarisation des dispositifs technologiques. Selon Lévy, « ce n'est qu'au début des années quatre-vingt que la communication informatisée – ou télématique – émergea comme un véritable phénomène économique et culturel : réseaux mondiaux d'universitaires et chercheurs, réseaux d'entreprises, messageries électroniques, "communautés virtuelles"<sup>726</sup> ». D'autres auteurs, comme André-Yves Portnoff<sup>727</sup>, situent l'expansion planétaire d'Internet un peu plus tard, au début des années quatre-vingt-dix.

Indépendamment de la date précise de l'avènement du réseau de réseaux, il nous semble que le temps d'adoption et de massification des dispositifs technologiques tend à diminuer de plus en

---

<sup>722</sup> Sayad, « Du message oral au message sur cassette, la communication avec l'absent », p.72.

<sup>723</sup> Breton, *L'utopie de la communication*, p.167.

<sup>724</sup> Ibid., p.50.

<sup>725</sup> Ibid., p.51.

<sup>726</sup> Lévy, *L'intelligence collective*, p.8.

<sup>727</sup> Portnoff, « Les nouvelles frontières des vies privée et professionnelle », p.26.

plus. En effet, selon les chiffres de Jacques Perriault, « l'équipement de la quasi-totalité des ménages en postes de radio a commencé en 1930 pour s'achever dans les années quatre-vingt. Les téléviseurs ont mis quarante ans, 1949 à 1989, pour s'implanter dans 96% des familles<sup>728</sup> ». Jean-Philippe Heurtin émet qui à partir de 1998 le téléphone mobile a connu une véritable explosion. Il a envisagé que « pour la fin de l'année (1998) plus de 10 millions d'abonnés, alors que ce marché, à la fin de l'année 1997, n'en totalisait que 5,69 millions<sup>729</sup> ». Douze ans plus tard, 89% de la population française possède un téléphone portable<sup>730</sup>.

L'ancrage des nouvelles technologies dans la société peut s'expliquer par le fait que les divers dispositifs sont devenus des instruments très efficaces pour gérer le temps et la mobilité, et pour outiller les relations sociales. La mobilité et la vitesse sont des éléments déterminants dans la société actuelle, et les technologies d'information et de communication elles-mêmes deviennent mobiles pour accompagner l'individu dans sa propre mobilité. En reprenant l'affirmation de Lévy, « pour le dire en un mot : nous sommes redevenus nomades<sup>731</sup> ». Flichy observe à cet égard que « les deux tendances qui caractérisent l'usage de la communication depuis trente ans : réception individuelle, appareil transportable, se diffusent d'un média à l'autre et investissent particulièrement les nouveaux médias<sup>732</sup> ».

Pour Katambwe, les TIC actuelles permettent « d'accentuer la liberté (communiquer où on veut, quand on veut, de la manière qu'on le souhaite), la puissance (aussi loin, aussi vite, par l'écrit, l'image et la voix), l'indépendance ou l'autonomie des acteurs (toujours plus capables de faire des choix propres)<sup>733</sup> ».

Certains de ces dispositifs (par exemple, le téléphone mobile), deviennent parfois des outils essentiels ou des « prothèses<sup>734</sup> » de l'individu. Breton écrit à ce sujet : « passé un certain seuil de diffusion, un objet technique devient indispensable, même s'il n'est pas souhaité et si son usage pose problème<sup>735</sup> ». Bien que certains de ces dispositifs puissent être partagés au sein du foyer, comme c'est le cas des ordinateurs, leur usage reste individuel pour des activités comme la gestion des comptes privés d'e-mail, de Messenger ou de Facebook.

La vulgarisation de l'accès aux nouvelles technologies peut être observée dans deux domaines différents. Considérons premièrement l'offre des produits technologiques, qui sont renouvelés

---

<sup>728</sup> Perriault, « Le cheminement de l'usage au cours du temps », p.42.

<sup>729</sup> Heurtin, « La téléphonie mobile, une communication itinérante ou individuelle ? », p.39.

<sup>730</sup> Source : Observatoire sociétal du téléphone mobile. AFOM/TNS Sofres. 6ème édition de l'étude annuelle, 19 octobre 2010. <http://www.tns-sofres.com/assets/files/2010.10.19-afom.pdf>

<sup>731</sup> Lévy, *L'intelligence collective*, p.10.

<sup>732</sup> Flichy, *Une histoire de la communication moderne*, p.234.

<sup>733</sup> Katambwe, *Communication et lien social*, p.24.

<sup>734</sup> Marzloff et Glaziou, *Le temps des puces*, p.14.

<sup>735</sup> Breton, *Le culte de l'Internet*, p.111.

fréquemment et à des prix accessibles pour une partie importante de la population<sup>736</sup>. La tendance montre que les dispositifs sont de plus en plus petits et toujours moins chers. Encore une fois, le cas du téléphone portable est exemplaire pour rendre compte de l'augmentation de l'offre disponible et de la tendance des consommateurs à s'approprier de ces appareils. Dans les termes de Jauréguiberry, « d'une présence potentielle dans un lieu déterminé, on passe à la potentialité d'une présence dans un lieu indéterminé<sup>737</sup> ». Les dispositifs mobiles favorisent ainsi les échanges tout en diminuant les contraintes pour réussir une communication : ils ne relient plus des lieux mais des personnes.

Deuxièmement, la vulgarisation de l'accès aux technologies est observable dans le cadre du développement du web 2.0<sup>738</sup>. À la différence du web 1.0, où la participation des usagers était limitée à la lecture de contenus, le web 2.0 se caractérise par le partage et la collaboration, de sorte que les usagers deviennent des acteurs et des producteurs. Dominique Cardon observe que l'essence même des services du web 2.0 « tient au fait que les utilisateurs ont tendance à élargir leur cercle relationnel bien au-delà de ce qu'il était possible d'extrapoler de leurs pratiques de sociabilité dans la vie ordinaire<sup>739</sup> ». Ainsi, la vulgarisation est favorisée par la simplicité de l'usage, par l'implication au-delà de la seule lecture, ainsi que par la possibilité de prendre contact avec son réseau social et de l'élargir en utilisant les dispositifs et les plateformes numériques. Par conséquent, la diversification des outils a une incidence sur la sociabilité des individus, car cette diversification est corrélée à une augmentation de l'offre de modalités pour communiquer, aussi bien au niveau individuel que collectif.

La sociabilité est donc l'une des sphères touchées par le développement et la vulgarisation des TIC. Gensollen soutient que les innovations technologiques permettent de dégager au moins sept sphères de changements associés à Internet, à savoir : « i) *communication* : transformation des 5 modalités d'expression, de communication, de publication, de diffusion d'information, ii) *politique* : émergence de genres particuliers d'espaces publics de discussion et de débats, iii) *sociabilité* : élargissement des possibilités de contact et réduction du nombre d'intermédiaires entre les personnes et les organisations, iv) *identité-subjectivité* : émergence et déplacement de nouveaux modes de construction de soi, et de production de nouvelles représentations de la société et du monde, v) *création culturelle* : expérimentations susceptibles de transformer les pratiques en éducation, art et création, vi) *travail humain* : reconfiguration spatiale et temporelle des sites de travail dans les sociétés industrielles, vii) *économie* : organisation du travail, économie financière, commerce électronique, nouvelles modalités de distribution de biens informationnels, nouvelles

---

<sup>736</sup> Nous ne négligeons pas le fait qu'il existe une fracture numérique. Cf page 321.

<sup>737</sup> Jauréguiberry, *Les branchés du portable*, p.72.

<sup>738</sup> Berdugo précise « lancée par Tim O'Reilly en 2004, l'expression « web 2.0 » s'est réellement imposée à partir de 2007 » Berdugo, *Le nouveau vivre ensemble*, p.111.

<sup>739</sup> Cardon, « Présentation: Réseaux sociaux de l'Internet ».

formes de publicité, émergence de nouveaux modèles économiques<sup>740</sup> ». Sans méconnaître la multiplicité des domaines affectés par les TIC, notre recherche se centre spécifiquement sur les axes de la sociabilité et de la communication, pour mieux comprendre la mobilité relationnelle et virtuelle.

Compte tenu de la diversité des offres technologiques mises à la disposition des usagers pour faire des échanges communicationnels, il nous semble pertinent de les organiser selon les critères de mode d'accès, de temporalité, de communication individuelle et groupale ainsi que le support matériel. En effet, Julia Velkovska a identifié deux critères techniques de classement. Le premier se base sur les modes d'accès : public (forum de discussion, chats, listes de diffusion), semi-public, privé (courrier électronique, messageries instantanées). Le second critère concerne la temporalité d'échanges (temps réel vs temps différé) : échanges synchroniques (chats, messageries instantanées) ou diachroniques (courrier électronique, forum de discussion, listes de diffusion)<sup>741</sup>. Nous proposerons une mise à jour de ce classement, en ajoutant deux autres critères qui répondent aux caractéristiques des nouvelles technologies disponibles. Ainsi, nous considérerons d'une part le nombre des interlocuteurs compris dans l'échange (individuel ou groupal), et d'autre part le support matériel de la communication : écrit, oral, visuel ou mixte.

Or, l'adoption de nouvelles technologies pour s'outiller dans la mobilité, dans la gestion et dans les relations sociales n'est pas nécessairement corrélée à un abandon des anciens moyens. Comme le souligne Chambat, « la diffusion des TIC ne s'opère pas dans le vide social ; elle ne procède pas davantage par novation ni substitution radicales. Elle interfère avec des pratiques existantes, qu'elle prend en charge et réaménage<sup>742</sup> ». Certes, il est possible que des objets techniques disparaissent, mais cela se produit « quand leur fonction est mieux assurée par d'autres<sup>743</sup> ». Comme nous le verrons plus tard, par exemple, les usagers de Messenger ont adopté Skype qui proposait en un plus chat les échanges oraux.

Comme nous l'avons remarqué, le réseau social exerce une influence déterminante sur la découverte, l'adoption, l'abandon, la maîtrise et le choix des objets techniques par l'utilisateur. En effet, les travaux sur la diffusion des innovations ont montré que les relations sociales ont pour fonction de légitimer l'information reçue par les médias<sup>744</sup>.

---

<sup>740</sup> Gensollen cité par Proulx, « Penser les usages des technologies de l'information et de la communication aujourd'hui : enjeux – modèles – tendances », p.4.

<sup>741</sup> Velkovska, « Les formes de la sociabilité électronique. Une sociologie des activités d'écriture sur internet », p.9.

<sup>742</sup> Chambat, « Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : évolution des problématiques », p.253.

<sup>743</sup> Marzloff et Glaziou, *Le temps des puces*, p.109.

<sup>744</sup> Everett Rogers définit la diffusion comme « un processus à travers lequel une *innovation* est *communiquée* au moyen de certains *canaux* au fil du *temps* entre les membres d'un *système social*. C'est un

Dans le cas des migrants, l'éloignement géographique par rapport à une partie de leur réseau social pousse un grand nombre d'entre eux, ainsi que des membres de leurs familles et amis restés au pays d'origine, à apprendre à utiliser les technologies pour dynamiser les échanges et pour économiser les coûts associés à la communication. Dans ce contexte, l'hypothèse de Chambat selon laquelle « l'usage n'est pas un objet naturel mais un construit social<sup>745</sup> » prend tout son sens.

### 1.3.1. LES NON-USAGES DES DISPOSITIFS DE COMMUNICATION

De nombreux interviewés font référence à ceux qui, dans leur entourage, leur ont montré les avantages de certaines technologies ; et, dans des cas extrêmes ils affirment s'être sentis « sous-pression » pour devenir des usagers. Ainsi le raconte Bernardo, 40 ans :

*Je suis très réticent à utiliser Facebook. J'ai des amis qui sont sur Facebook, et mes cousins me disent : « Vas-y ! Il faut que tu t'inscrives à Facebook pour être en contact, pour échanger des photos ! Mais non, je ne vois pas pourquoi je dois m'inscrire si je peux faire les mêmes choses depuis mon e-mail – j'ai jusqu'à 10 mégas de capacité pour recevoir des photos –, alors que Facebook n'est qu'une vitrine personnelle que je n'aime pas. Quand j'étais au Chili au mois de mars, mon cousin Alfredo m'a invité chez lui et il m'a montré les avantages de Facebook, mais je n'ai pas été convaincu<sup>746</sup>.*

Le réseau social peut aussi influencer de manière « négative » le choix de l'outil technologique par l'utilisateur, par exemple lorsque ses contacts ne sont pas utilisateurs de telle ou telle médiation technologique, ou lorsqu'ils abandonnent un dispositif de communication pour en adopter un autre. Akrich, Meadel et Paravel observent que « s'agissant d'une technologie de communication, la manière dont elle est appréhendée par un individu dépend étroitement de la manière dont elle est collectivement utilisée<sup>747</sup> ».

---

type particulier de communication dans la mesure où les messages concernent de nouvelles idées ». Rogers, *Diffusion of Innovations*, p.5. Les travaux de Rogers non seulement fournissent une modélisation de la diffusion et de l'appropriation d'une innovation, mais ils invitent également à prendre en compte l'influence du réseau social sur l'adoption ou la non-adoption d'une innovation. En effet, Rogers affirme que le transfert des idées se produit avec plus de fréquence entre des individus similaires, en accord avec le principe de l'homophilie. Or, il s'interroge également sur les possibilités de diffuser une innovation lorsque les participants ne sont pas similaires. Il en conclut que la vraie nature de la diffusion exige un certain degré de diversité entre les participants.

<sup>745</sup> Chambat, « Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : évolution des problématiques », p.253.

<sup>746</sup> Malgré les réticences de cet interviewé à utiliser Facebook, quelques mois après notre entretien il nous a envoyé une invitation pour nous joindre à ses contacts sur Facebook. Actuellement, ce migrant a une participation active sur ce dispositif, qu'il utilise pour partager ses intérêts musicaux et politiques.

<sup>747</sup> Akrich, Méadel, et Paravel, « Le temps du mail : écrit instantané ou oral médiat », p.159.

Dans le cas où le réseau d'un individu n'a pas adhéré à un dispositif en particulier, cette absence d'utilisateurs est importante pour expliquer sa non-adoption par l'individu lui-même, puisque le dispositif perd de son utilité lorsqu'il n'y a pas de contacts avec qui échanger. Comme l'observent Benoît Lelong et al., « on comprend donc pourquoi la socialisation électronique est décisive pour l'appropriation de l'Internet : elle permet la ritualisation de l'usage<sup>748</sup> ».

Dans le cas où le réseau social change de dispositif, le plus souvent le sujet décide de déménager vers le nouvel outil technologique emprunté par ses contacts afin de continuer à échanger avec eux. Constanza, 38 ans, témoigne à cet égard :

*Messenger ? Je ne l'utilise presque jamais depuis que Skype est apparu. La plupart de mes contacts ont adhéré à Skype, c'est pourquoi je suis restée sur Skype.*

Ainsi, il est courant dans les récits des migrants de mettre en évidence que l'adoption ou la non-adoption d'un dispositif se nourrit de l'expérience et des commentaires de leur réseau social qui, par conséquent, favorise ou inhibe le choix de tel ou tel dispositif et la continuité dans son usage. D'autres fois, le non-usage devient une stratégie du migrant pour contrôler sa communication et limiter sa connexion, ainsi que pour garder une distance vis-à-vis de son réseau social.

Dans les cas de non-usage que nous venons de présenter, les critères considérés par les sujets pour ne pas devenir utilisateurs d'un dispositif ne prennent pas en compte des facteurs tels que le manque de moyens économiques, l'impossibilité d'accéder à l'outil ou la difficulté à le maîtriser. De même, les caractéristiques techniques de l'outil sont minimisées au profit de sa fonctionnalité (ce que le migrant peut faire avec lui).

Selon Vincent Caradec, les quatre logiques d'usage d'un objet sont corrélées à quatre registres de justification de son non-usage : « un jugement d'inutilité peut être porté sur l'objet ; un jugement d'étrangeté peut être formulé à son encontre (ou une familiarité affirmée avec un objet concurrent) ; une évaluation négative peut fonder son rejet ; une médiation de type "porte" peut justifier son absence<sup>749</sup> ». Pour sa part, Boudokhane observe que le non-usage d'une technologie « peut renvoyer à la non-adoption, la non-utilisation et la non-appropriation de celle-ci. Une non-adoption se résume à des actions telles que le non-achat et la non-consommation. La non-utilisation renvoie plutôt au non-emploi "physique" et "concret" de l'objet technique. Quant à la non-appropriation, elle peut être définie par l'absence de maîtrise technique et cognitive de l'outil<sup>750</sup> ».

Il y a également des nuances existant entre les usagers et les non-usagers. Parmi les individus qui

---

<sup>748</sup> Lelong, Thomas, et Ziemlicki, « Des technologies inégalitaires ? », p.28.

<sup>749</sup> Caradec, « "Personnes âgées" et "objets technologiques" : une perspective en termes de logiques d'usage », 138.

<sup>750</sup> Boudokhane, « Comprendre le non-usage technique: réflexions théoriques », p.2.

n'ont pas eu d'expérience en tant qu'utilisateurs d'un dispositif, il est possible de distinguer ceux qui refusent l'idée de devenir des utilisateurs, et ceux qui ne sont pas encore des utilisateurs mais qui sont ouverts à la possibilité de l'être. Parmi les utilisateurs qui ont eu l'expérience d'utilisation d'un dispositif, on trouve ceux qui ont décidé de renoncer à cet usage, et ceux qui ont choisi de s'en servir de manière sporadique.

Annabelle Boutet et Jocelyne Trémenbert appellent ces médiations « proxies », en désignant par là les « personnes qui apportent une aide ou agissent en lieu et place d'une autre pour accomplir des actions sur Internet<sup>751</sup> ». Les auteurs observent que « le fait de faire faire, signifie qu'il existe une connaissance de ce qu'il est possible de faire, contrairement aux personnes qui ne possèdent pas cette connaissance-là<sup>752</sup> ». En outre, nous considérons qu'un utilisateur n'est pas forcément un individu qui maîtrise le dispositif de manière autonome. Cela nous conduit à reconnaître une autre nuance entre les utilisateurs et les non-utilisateurs : il s'agit de ceux qui se servent du dispositif à l'aide de quelqu'un qui fait certaines opérations à leur place.

On entend souvent dire que la technologie est fortement associée à la jeunesse et que, à l'opposé, les personnes âgées sont les moins concernées à ce sujet. Lors de notre enquête de terrain, ces idées n'ont été confirmées que partiellement. Certes, d'une manière générale, face aux nouvelles technologies les jeunes ont tendance à être plus informés et à devenir des utilisateurs plus rapidement que les personnes âgées. Cependant, nous avons repéré de nombreuses exceptions : des jeunes qui refusent d'utiliser les nouveaux dispositifs technologiques ou qui ne s'y intéressent pas et, inversement, des personnes plus âgées qui prennent un rôle actif en tant qu'utilisateurs.

Les résultats d'une étude menée par Caradec et Eve sur les retraités montrent qu'« ils développent un mode de vie spécifique marqué par un nouveau rapport au temps, une forte mobilité pour certains d'entre eux ainsi que le souci de rester en contact avec leurs proches et de maintenir leur sociabilité<sup>753</sup> ». Nous observons ainsi que les arguments qui justifient l'attitude négative vis-à-vis des dispositifs technologiques sont moins liés à l'intérêt (ou plutôt au désintérêt) de l'individu par l'objet en lui-même qu'à l'inexistence d'une valeur ajoutée reconnue qui rende souhaitable l'adoption d'un nouveau dispositif par rapport aux manières habituelles de communiquer et d'entretenir les liens sociaux. Nous avons évoqué jusqu'ici les justifications de non-usage qui répondent à un choix personnel ou à l'influence du réseau social. Cependant, ces observations resteraient incomplètes si l'on ne prenait pas en compte le non-usage par contrainte.

La problématique du non-usage par contrainte externe nous amène à parler de « fracture

---

<sup>751</sup> Boutet et Trémenbert, « Mieux comprendre les situations de non-usages des TIC. Le cas d'internet et de l'informatique », p.88.

<sup>752</sup> Ibid.

<sup>753</sup> Caradec et Eve, « Sociabilité et diffusion des technologies de la communication », p.176.

numérique ». D'une manière générale, la « fracture numérique » désigne les inégalités d'accès à Internet. De plus en plus ces inégalités se présentent non seulement au niveau quantitatif, mais également au niveau qualitatif. Ainsi, il semble plus pertinent de parler de fractures numériques, au pluriel, plutôt qu'au singulier. Les inégalités quantitatives se réfèrent aux inégalités d'accès, d'équipement et d'infrastructure, entre différentes zones géographiques. De leur côté, les inégalités qualitatives concernent, au-delà de l'accès ou du non-accès à Internet, les caractéristiques techniques du service, parmi lesquelles se trouve le haut débit. L'accès à Internet avec un débit supérieur permet une navigation plus rapide et une utilisation optimale de certains outils qui demandent une haute qualité de connexion, comme c'est le cas des vidéoconférences. Adel Ben Youssef observe que « le changement technologique peut provoquer un double effet : il permet de réduire les fractures en rendant accessibles certaines technologies mais crée dans le même temps de nouvelles fractures plus qualitatives (génération de téléphonie, qualité du débit, possibilités de stockage...) <sup>754</sup> ».

D'autres inégalités de type qualitatif peuvent se produire à l'intérieur d'un même territoire, où les variables de revenu, d'âge, de sexe ou de niveau de scolarité déterminent des différences au sein de la population en ce qui concerne l'accès aux équipements, l'alphabétisation numérique et l'efficacité des usages liés aux TIC. Par ailleurs, le degré des inégalités face aux TIC dépend de l'outil en question : le haut taux de pénétration du téléphone portable met en évidence la massification de ce dispositif, tandis que l'accès aux services d'Internet et leur maîtrise ne sont pas répandus d'une manière aussi homogène.

### 1.3.2. LES RELATIONS MEDIATISEES

Goffman rappelle que notre existence dans un monde social nous conduit à avoir des contacts tantôt en face à face, tantôt médiatisés <sup>755</sup>. La sociabilité d'aujourd'hui se base donc, dans une certaine mesure, sur l'usage des technologies qui outillent les relations sociales à distance. Ces contacts médiatisés par le biais des dispositifs technologiques ne se réduisent pas aux personnes de notre réseau social éloignées géographiquement, mais ils concernent également les personnes avec qui nous sommes en co-présence physique dans le quotidien : la famille, les amis. Comme le soulignent Gerard Claisse et Frantz Rowe, « la communication à distance est fondamentalement une communication entre proches dans toutes les acceptions, affective, métrique, sociologique, démographique et économique de ce terme <sup>756</sup> ». Dans ce contexte, une quantité considérable de moments, d'expériences et d'émotions font l'objet d'un partage à distance.

---

<sup>754</sup> Ben Youssef, « Les quatre dimensions de la fracture numérique », p.188.

<sup>755</sup> Goffman, *Les Rites d'interaction*, p.9.

<sup>756</sup> Claisse et Rowe, « Téléphone, communication et sociabilité », p.177.

Malgré l'augmentation des interactions médiatisées – favorisées par le développement et par la massification des TIC –, les rencontres en co-présence physique sont toujours nécessaires à la vie sociale et communautaire, et favorisent l'établissement de relations sociales durables. En effet, Jauréguiberry observe que « plus il y a de télécommunications, plus il y a de déplacements physiques. Mais ces derniers changent de nature. Ils sont de moins en moins motivés par des nécessités d'ordre instrumental et de plus en plus par le désir de vivre les échanges comme création d'intersubjectivité partagée<sup>757</sup> ». En 2004, Urry prévoyait déjà que « les moyens de communication électronique ne réduiront pas de façon significative le besoin de co-présence physique<sup>758</sup> ». Pour sa part, Goffman souligne que dans les rencontres médiatisées, comme la correspondance, « l'interaction est généralement atténuée. Par contre, le contact personnel direct constitue pour le passage de l'information un cadre sans équivalent, et l'importance des questions de face y est particulièrement évidente<sup>759</sup> ».

Lelong observe que dans la communication interpersonnelle il ne faut pas dissocier les dimensions technique et sociale ; au contraire, il est nécessaire d'« examiner plutôt les relations reposant sur un entrelacement des deux dispositifs<sup>760</sup> ». Dans ce même sens, Thomas de Bailliencourt, Thomas Beauvisage et Zbigniew Smoreda soutiennent que « la place de plus en plus grande des TIC dans la conduite des interactions ne doit pas être comprise comme la constitution d'un espace séparé, différent ou concurrent de l'univers relationnel habituel<sup>761</sup> ». Ce besoin de considérer le face-à-face et le médiatisé comme un ensemble dans la communication s'explique, nous semble-t-il, par deux raisons. Premièrement, comme nous l'avons vu, dans la sociabilité les rencontres en présence et à distance s'entremêlent, même dans le cas des contacts avec qui nous avons un partage quotidien. Deuxièmement, les relations purement médiatisées posent le problème de leur existence à long terme.

La massification de l'usage d'Internet – que ce soit pour faire des échanges de type commercial, administratif ou personnel – fait ressortir la discussion sur les frontières entre le réel et le virtuel. Dans l'usage courant, ces deux concepts sont souvent opposés, les relations dites « réelles » – caractérisées par la « présence » – se trouvant survalorisées par rapport aux échanges appelés « virtuels » – associés à l'« absence ».

Bauman radicalise cette opposition entre relations « réelles » et relations « virtuelles ». Selon lui, « ces unions [sur Internet] ne reposent sur rien d'autre que nos bavardages et nos messages ; elle ne va pas plus loin que les paroles et les messages. Cessez de parler – vous voilà exclu. Silence égal

---

<sup>757</sup> Jauréguiberry, *Les branchés du portable*, p.98.

<sup>758</sup> Urry, « Petits mondes », p.47.

<sup>759</sup> Goffman, *Les Rites d'interaction*, p.32.

<sup>760</sup> Lelong, « Équiper le lien, garder la connexion », p.57.

<sup>761</sup> De Bailliencourt, Beauvisage, et Smoreda, « La communication interpersonnelle face à la multiplication des technologies de contact », p.84.

exclusion... Il n'y a rien en-dehors du texte<sup>762</sup> ». Il ajoute également que « la proximité virtuelle rend les connexions humaines à la fois plus fréquentes et plus futiles, plus intenses et plus brèves. Elles tendent à être trop futiles et brèves pour se condenser en liens<sup>763</sup> ». Ces réflexions le conduisent à affirmer la nécessité que « la plus essentielle des réalisations de la proximité virtuelle soit la séparation entre communication et relation<sup>764</sup> ».

À l'opposé de cette conception se trouve celle de Lévy, pour qui « le virtuel n'est pas du tout l'opposé du réel<sup>765</sup> ». Nous observons que la distinction entre le « réel » et le « virtuel » concerne les différents espaces et parfois les différents temps où se déroule l'échange. Nous assistons ainsi à l'émergence de nouvelles articulations entre le temps et l'espace, grâce auxquelles ces deux notions se confondent et se flexibilisent. Du point de vue de l'espace, il n'est pas tout à fait juste, nous semble-t-il, de considérer le virtuel comme déterritorialisé, puisque dans l'échange virtuel les interlocuteurs, bien qu'éloignés l'un de l'autre, se trouvent dans un territoire identifiable, et utilisent des dispositifs matériels, tangibles, pour communiquer. Du point de vue du temps, le virtuel autorise des échanges diachroniques sans pour autant exclure les échanges synchroniques, c'est-à-dire les interactions en temps réel. Comme l'exprime Lévy, « la synchronisation remplace l'unité de lieu, l'interconnexion se substitue à l'unité de temps. Mais, de nouveau, le virtuel n'est pas imaginaire pour autant<sup>766</sup> ». De cette manière, les TIC permettent d'élargir ou de limiter à volonté le temps et l'espace : en un mot, de les maîtriser.

Dans ce cadre, la sociabilité des migrants présente une particularité comparée à la sociabilité des non-migrants. En règle générale, les migrants entretiennent de nombreux liens sociaux avec des personnes éloignées géographiquement<sup>767</sup>, ce qui les conduit à se servir davantage des interactions médiatisées que des échanges en co-présence physique afin d'entretenir une partie de leur réseau social. Comme le remarque Licoppe, les TIC permettent de « négocier un compromis entre le déficit relationnel que crée l'absence et les investissements qu'il faut désormais mobiliser pour entretenir cette "conversation continue et ininterrompue" qui est la matière même du lien<sup>768</sup> ». Par conséquent, considérant la difficulté qu'implique le maintien des liens lorsqu'il n'y a pas de rencontre physique, le travail relationnel que les migrants doivent faire peut être considéré comme plus important que celui effectué par les non-migrants. En effet, pour les migrants les rencontres de co-présence physique sont souvent limitées aux voyages sporadiques vers le pays d'origine. Par conséquent, si la communication à distance concerne l'ensemble de la population, elle acquiert une

---

<sup>762</sup> Bauman, *L'amour liquide*, p.50.

<sup>763</sup> Ibid., p.80.

<sup>764</sup> Ibid.

<sup>765</sup> Lévy, *Qu'est-ce que le virtuel ?*, p.10.

<sup>766</sup> Ibid., p.19.

<sup>767</sup> En effet, selon les résultats de notre recherche, en moyen 43 % des contacts du réseau social des migrants résident hors de France, principalement au Chili.

<sup>768</sup> Licoppe, « Sociabilité et technologies de communication : deux modalités d'entretien de liens interpersonnels dans le contexte du dépliement des dispositifs de communications », p.180.

importance particulière chez les migrants. Ainsi, dans une étude portant sur la sociabilité des migrants, l'analyse de l'usage des médiations technologiques prend une place prépondérante.

Licoppe et Smoreda définissent la sociabilité interpersonnelle « comme le flux des échanges entretenus par les sujets avec les différents individus avec lesquels ils sont en relation<sup>769</sup> ». Ils constatent alors que la sociabilité se déploie à trois niveaux : i) le réseau social, ii) les échanges proprement dits, ceux-ci exhibant une grande variété de genres et médiums, correspondances écrites, téléphonie, etc., et iii) les différentes médiations interactionnelles disponibles à un moment donné et à travers lesquelles les échanges sont mis en forme<sup>770</sup>. Pour aboutir à l'échange médiatisé, les interlocuteurs doivent ainsi avoir des compétences technologiques. Bertrant Fribourg, Christian Licoppe et Jérôme Denis montrent que la compétence technologique doit être comprise non seulement « dans le sens de la capacité à faire fonctionner des "machines à communiquer", mais au sens d'une compétence d'arbitrage<sup>771</sup> », c'est-à-dire d'un ajustement mutuel qui convient aux interlocuteurs par rapport au type de lien qu'ils entretiennent. Cet ajustement mutuel peut être dynamique, comme le sont les divers dispositifs de communication disponibles pour les usagers. À cet égard, ces auteurs observent que « la transformation continue de ce qu'il convient d'appeler un "paysage technologique" conduit à l'émergence de règles de pertinence nouvelles, relativement au type de médiation qui convient pour certains types d'échange, et certains types de relation, et à l'évolution permanente de cet ensemble de règles et de significations relatives à l'usage des dispositifs de communication<sup>772</sup> ». L'usage d'une technologie de communication ne peut pas être ainsi analysé comme un phénomène individuel car le choix d'un dispositif et la manière de s'en servir dans la communication répondent à plusieurs variables. Certes, il y a des variables individuelles, mais la plupart d'entre elles sont de type social. Au lieu d'être associées exclusivement à l'émetteur ou au récepteur, ces variables sociales se fondent sur l'interaction.

Se rapprochant de la « compétence d'arbitrage » mentionnée par Licoppe, Goffman montre que parmi les variables sociales se trouvent les « réglages de l'interaction », c'est-à-dire les stratégies pour trouver une juste mesure en accord avec la situation et avec acteurs impliqués dans l'interaction. Nous observons que ces réglages se jouent dans différents champs : la temporalité – par exemple la vitesse ou l'urgence, mais aussi le temps de l'autre et le temps propre –, la situation – le moment ou le contexte dans lequel se déroule l'échange : par exemple, éviter de déranger –, le type de message – la vocation de la communication : parler pour plaisanter, pour féliciter quelqu'un

---

<sup>769</sup> Licoppe et Smoreda, « Are social networks technologically embedded? How networks are changing today with changes in communication technology », p.319.

<sup>770</sup> Ibid.

<sup>771</sup> Fribourg, Licoppe, et Denis, « Carrières des relations interpersonnelles équipées. Éléments de réflexion sur les bifurcations », p.252.

<sup>772</sup> Ibid., p.282.

ou pour s'excuser –, le type de lien – fort, faible, familial, amical –, et la technique – l'accès aux dispositifs techniques et leur maîtrise de la part des personnes impliquées dans la communication.

Selon Goffman, les ajustements deviennent parfois des règles de conduite, c'est à dire « un guide pour l'action, recommandée non parce qu'il serait agréable, facile ou efficace, mais parce qu'il est convenable ou juste<sup>773</sup> ». Il constate que « les règles de conduite empiètent sur l'individu de deux façons générales : directement, en tant qu'*obligations*, contraintes morales à se conduire de telle façon ; indirectement en tant qu'*attentes* de ce que les autres sont moralement tenus de faire à son égard<sup>774</sup> ». Nous avons remarqué que, d'une manière générale, les relations établies par le migrant répondent à des règles asymétriques, c'est-à-dire que, par rapport à ses contacts, le migrant n'a pas les mêmes obligations ni les mêmes attentes qu'ils ont, eux, par rapport à lui. En effet, nos résultats montrent que la plupart du temps ce sont les migrants qui doivent prendre l'initiative de communiquer avec les membres de leur réseau restés au pays d'origine.

Dans ce chapitre, nous avons analysé les usages des dispositifs de communication du point de vue théorique. Nous avons également abordé des aspects descriptifs et analytiques concernant les anciennes pratiques de communication pour traiter ensuite le développement des technologies et leur ancrage dans la vie quotidienne. Dans les pages qui suivent, nous analyserons les pratiques de communication à l'ère numérique.

Certes, les TIC affectent la sociabilité des individus, en leur permettant d'étendre leur réseau et de multiplier les signes pour entretenir leurs liens. À défaut des rencontres physiques fréquentes, les technologies deviennent un outil essentiel pour la sociabilité des migrants. Cependant, nous voudrions souligner qu'il s'agit non pas tant de la substitution des anciennes pratiques de communication par les nouvelles, mais plutôt de la complémentarité des pratiques afin de répondre aux besoins de la communication.

---

<sup>773</sup> Goffman, *Les Rites d'interaction*, p.44.

<sup>774</sup> Ibid.

## CHAPITRE II. L'ENTRETIEN DES LIENS A L'ERE NUMERIQUE

L'approche traditionnelle des études migratoires associe souvent le terme « migration » à celui de « déracinement ». Cette métaphore fait allusion au déraciné comme un sujet coupé de tout lien avec son pays, qui a du mal à vivre entre deux mondes : le pays d'origine et le pays d'accueil. De son côté, l'« enracinement » peut être considéré, en un sens large, comme un sédentarisme qui implique une appartenance géographique et nationale unique, liée à l'idée de fixité par opposition à celle de mobilité. Certes, les échanges entre les migrants et leurs êtres chers géographiquement éloignés s'inséraient autrefois dans un contexte de communication à distance lent et coûteux dont la conséquence était le ralentissement des gestes communicatifs pour entretenir les liens. Dans les cas les plus radicaux, il se produisait une rupture parfois totale avec le pays d'origine. Le travail d'Oscar Handlin sur l'émigration européenne aux États-Unis, intitulé *The Unrooted*<sup>775</sup>, ainsi que celui d'André Jacques intitulé *Les Déracinés*<sup>776</sup>, rendent compte de ce regard classique porté sur le phénomène migratoire.

En dépit de ces conditions défavorables pour les échanges à distance, plusieurs analyses – dont celle que nous avons développée précédemment sur les anciennes pratiques d'entretien de liens<sup>777</sup> – montrent que les migrants parviennent à communiquer avec leurs proches restés dans leur pays d'origine à travers plusieurs modalités. Comme nous l'avons mentionné, l'étude de Thomas et Znianicki<sup>778</sup> sur les paysans polonais offre un exemple d'entretien de liens au moyen de la correspondance épistolaire. Dans le même sens, tout en observant que les migrants ne sont « ni d'ici ni de là-bas<sup>779</sup> », Sayad montre que les messages écrits ou oraux, respectivement confiés à des intermédiaires ou enregistrés sur cassette, sont des modalités utilisées par les migrants pour garder le contact<sup>780</sup>.

Dans sa synthèse théorique sur les diasporas à l'heure des TIC, Tristan Mattelart reconnaît que les nouvelles technologies permettent d'améliorer les conditions de la communication à distance, mais il affirme en même temps que leur apparition « plutôt que d'être pensée sous le signe de la rupture, doit être réinscrite dans une certaine continuité<sup>781</sup> ».

---

<sup>775</sup> Handlin, *The Unrooted, the Epic Story of the Great Migrations That Made the American People*.

<sup>776</sup> Cet auteur observe que les déracinés sont trop souvent objet de mépris ou de rejet, et qu'il existe une stratégie de déracinement « de la part de régimes d'oppression qui se débarrassent ainsi d'opposants ; de la part d'entités économiques soucieuses de disposer d'une main-d'œuvre peu organisée et fragilisée », p. 232. Jacques, *Les Déracinés*.

<sup>777</sup> Voir quatrième partie, chapitre I, 1. 2 « Les pratiques d'entretien des liens avant le développement des technologies de l'information et de la communication »

<sup>778</sup> Thomas et Znianiecki, *The Polish Peasant in Europe and America*.

<sup>779</sup> Sayad, *La double absence*.

<sup>780</sup> Sayad, « Du message oral au message sur cassette, la communication avec l'absent ».

<sup>781</sup> Mattelart, « Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs », p.19.

Les technologies actuelles de la communication mises à la disposition des usagers ont amélioré les échanges précédents sur deux points essentiels : d'une part, elles ont provoqué une diminution du coût de la communication, et d'autre part elles ont permis d'accélérer les flux des échanges. L'association des idées employées aujourd'hui pour parler de la migration se réfèrent plutôt à une vie de flux, de mobilité et de réseaux, en insistant sur le maintien des liens et non sur leur coupure. À ce sujet, Diminescu envisage la figure du « migrant connecté », car il est de « plus en plus fréquent que les migrants parviennent à maintenir à distance et à activer quotidiennement des relations qui s'apparentent à des rapports de proximité<sup>782</sup> ». Ainsi, l'arrivée des dispositifs technologiques avec une connexion à Internet a enrichi les différentes formes de présence à distance. Nos résultats montrent qu'il existe une variété de pratiques communicationnelles comprenant un grand nombre d'usages des TIC. Toutefois, comme l'observent Licoppe & Smoreda, il y a des « ressources et contraintes que chaque technologie fait porter sur l'interaction<sup>783</sup> ». Nous rendons ici compte des valorisations et des limites que présente pour les migrants l'usage des divers équipements.

Dans les pages qui suivent nous aborderons dans le détail l'usage fait par les migrants des dispositifs pour entretenir leur réseau social. Nous avons conçu cette analyse en considérant l'incidence de la variable de la temporalité sur les formes de communication. Ce croisement entre temporalité et mode de communication nous amène à distinguer trois types d'échanges : les interactions au moyen des outils oraux/synchroniques, les échanges à travers des outils écrits/diachroniques, et les interactions qui font appel à des outils hybrides, où se mélangent les formes orales, écrites et visuelles dans des temporalités diverses. Nous concluons ce chapitre avec une présentation de quelques exemples d'entretien de liens familiaux et amicaux au de-là du discours des récits de vie.

## 2.1 L'ENTRETIEN DES LIENS A TRAVERS DES OUTILS ORAUX/SYNCHRONIQUES

Les dispositifs de communication oraux se caractérisent par la simultanéité des échanges, sauf dans le cas des messages enregistrés sur les répondeurs. Le téléphone fixe et le téléphone portable sont les outils emblématiques des échanges oraux/synchroniques.

---

<sup>782</sup> Diminescu, « Le migrant connecté : pour un manifeste épistémologique ».

<sup>783</sup> Licoppe et Smoreda, « Liens sociaux et régulations domestiques dans l'usage du téléphone. De l'analyse quantitative de la durée des conversations à l'examen des interactions », p.274.

### 2.1.1 LE TELEPHONE PORTABLE : UN USAGE A TENDANCE FONCTIONNELLE

Le téléphone portable est l'un des dispositifs de communication à avoir subi en peu de temps le plus de changements technologiques qui ont ajouté de nouvelles fonctionnalités pour accompagner les gens dans leur mobilité. En 1992 apparaît le « téléphone portable », qui permet de faire et de recevoir des appels. À partir des années 2000, ce dispositif a reçu le nom de « téléphone mobile », sa technologie rendant possible non seulement l'émission et la réception d'appels, mais également l'envoi et la réception de messages de texte, désignés par l'abréviation de SMS (Short Message Service<sup>784</sup>). Plus tard se sont ajoutés les services d'audio, de vidéo et de photographie, qui correspondent aux caractéristiques du « mobile multimédia ». À partir de 2010, les Smartphones sont apparus sur le marché, en ajoutant aux fonctionnalités précédentes l'accès à l'Internet<sup>785</sup>.

De nos jours, le téléphone portable ou mobile est un objet de consommation de masse : sa possession est devenue si courante qu'on peut considérer qu'il existe une « pénétration sociale du téléphone<sup>786</sup> ». En France, en 2010 les chiffres montrent que 89% de la population possède un téléphone portable<sup>787</sup>. Dans le cas du Chili, ce pourcentage est encore plus élevé, le taux de pénétration dépassant le 100%<sup>788</sup>. En ce qui concerne notre échantillon, tous les migrants interviewés sont équipés d'au moins un téléphone portable<sup>789</sup>.

Par définition, le téléphone mobile est un dispositif personnel. Si auparavant la communication téléphonique était strictement localisée, aujourd'hui lorsqu'une personne utilise un téléphone portable elle se relie à une autre personne, et non à un lieu physique. Cette différence par rapport au téléphone fixe modifie la relation du sujet avec l'espace. Également, l'usage du téléphone mobile se répercute sur notre relation avec le temps. Comme le souligne Portnoff, « nous sommes en train de construire une ubiquité non de présence, mais de capacité d'action<sup>790</sup> ». En effet, l'usage massif de ce dispositif répond très souvent à une logique utilitaire. Jauréguiberry définit cette logique

---

<sup>784</sup> Le service de messagerie SMS, proposé par la téléphonie mobile, est la désignation anglaise de Short Message Service. Ce service permet d'envoyer de courts messages écrits de 25 mots ou 160 caractères maximum. Il existe également la variante MMS (Multimedia Message Service), qui associe texte écrit et images.

<sup>785</sup> Source : Observatoire sociétal du téléphone mobile. AFOM/TNS Sofres. 6ème édition de l'étude annuelle, 19 octobre 2010. <http://www.tns-sofres.com/assets/files/2010.10.19-afom.pdf>

<sup>786</sup> Bardin, « Du téléphone fixe au portable », p.100.

<sup>787</sup> Source : Observatoire sociétal du téléphone mobile. AFOM/TNS Sofres. 6ème édition de l'étude annuelle, 19 octobre 2010. <http://www.tns-sofres.com/assets/files/2010.10.19-afom.pdf>

<sup>788</sup> Le Chili a une population de 17 millions d'habitants. En 2010, le nombre de clients qui possédaient un téléphone mobile a augmenté à plus de 21 millions. Cela signifie que certains Chiliens possèdent plus d'un téléphone mobile. Source : Subsecretaría de Telecomunicaciones de Chile (Subtel), Chili [http://www.subtel.gob.cl/prontus\\_subtel/site/edic/base/port/inicio.html](http://www.subtel.gob.cl/prontus_subtel/site/edic/base/port/inicio.html)

<sup>789</sup> De nombreux migrants possèdent deux portables : celui qu'ils utilisent en France, et celui qu'ils utilisent lors de leurs voyages au Chili.

<sup>790</sup> Portnoff, « Les nouvelles frontières des vies privée et professionnelle », p.27.

comme « un souci d'efficacité, de gain et de rentabilité. Il s'agit de gérer l'urgence, de rentabiliser les temps morts, de rationaliser les tâches en temps réel, bref d'être performant<sup>791</sup> ». Si le téléphone mobile dans sa fonction basique – faire/recevoir des appels – est déjà un outil pour devenir performant, l'arrivée des téléphones intelligents avec leurs capacités techniques d'accès à la connectivité favorise encore plus cette performance en raison de la gamme d'usages possibles qui les accompagnent.

Nous observons que la logique utilitaire est à la base des arguments des migrants pour expliquer l'appropriation de ce dispositif. Ainsi, s'équiper d'un téléphone portable constitue pour eux une priorité : ce dispositif est nécessaire, voire indispensable pour être joignable lorsqu'il s'agit de chercher un travail ou d'assurer sa continuité, notamment dans le cas de travaux intermittents comme le ménage, le travail dans le bâtiment ou la garde d'enfants ou de personnes âgées. Un autre argument exprimé par les détenteurs des téléphones mobiles répond à une logique de sociabilité. Le téléphone mobile non seulement favorise la coordination des rencontres avec les amis, mais permet également de faire de petits gestes communicationnels pour entretenir le lien.

L'utilisation que les migrants interviewés font de leurs téléphones mobiles en termes de sociabilité se réduit à communiquer avec leur réseau social résidant en France. En effet, ce dispositif constitue le moyen le plus populaire pour entretenir ce type de lien. Nos résultats montrent que dans 95% des cas la communication s'adresse aux amis, et dans 33% des cas elle concerne des membres de la famille. Les échanges avec les connaissances sont présents dans 14% des cas, s'agissant notamment d'appels qui répondent à une logique utilitaire.

Nous avons dit que le pourcentage des échanges avec les amis est plus élevé que celui des échanges avec la famille. Cette différence s'explique par le fait que, pour les migrants, leur réseau social résidant en France est très souvent constitué principalement par les amis. Les membres de la famille, de leur côté, résident pour la plupart hors de France – notamment au Chili. Ainsi, considérant l'importance du prix des appels vers l'étranger depuis un téléphone portable, l'usage de ce dernier se limite aux échanges avec les contacts sur place. En effet, l'usage du téléphone portable pour communiquer avec la famille ne se produit que dans le cas des migrants dont au moins une partie de la famille réside en France.

Or, on peut remarquer que la logique de sociabilité et la logique utilitaire ne sont pas complètement opposées ; au contraire, elles sont complémentaires et parfois même entremêlées. L'usage du téléphone pour convenir d'un rendez-vous ou pour prévenir d'un retard, par exemple, peut non seulement permettre de gérer l'organisation dans l'urgence (logique utilitaire), mais peut aussi être sous-tendu par une logique de sociabilité associée à la considération et à l'attention portées vers

---

<sup>791</sup> Jauréguiberry, « L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale », p.153.

l'autre, en s'excusant pour la gêne occasionnée. Goffman<sup>792</sup> verrait dans cette situation la mise en œuvre d'une règle de conduite, ainsi que la manifestation d'un engagement dans la relation et d'une déférence envers son interlocuteur.

La possession massive du téléphone portable n'implique pas toutefois son usage massif. Le désir d'ubiquité, la possibilité de joindre quelqu'un et d'être joignable à tout moment, sont à la base des arguments pour justifier son acquisition et pour lui donner le statut d'un outil presque indispensable. Il est intéressant de remarquer que la seule possession du téléphone sert à rassurer le sujet quant à la possibilité d'accomplir des tâches de coordination et de sécurité, sans qu'il ait forcément l'occasion de passer de cette potentialité à l'acte effectif d'émettre ou de recevoir le message ou l'appel en question. Parfois, l'absence de passage de l'état potentiel à l'acte réel de communiquer répond précisément au désir d'être performant sans pour autant l'être effectivement. Par sa fonction de rassurance, c'est la performativité potentielle qui possède une valeur en elle-même.

Cependant, ce non-passage de la puissance à l'acte peut aussi répondre à une limite budgétaire, le passage éventuel étant alors réservé pour les situations d'urgence. Ce cas de figure est représentatif des migrants qui ne sont pas abonnés à un forfait ; ils se servent donc des recharges téléphoniques, un système où le coût des appels est plus élevé que dans le système des forfaits. L'utilisation du téléphone mobile par ces migrants a pour caractéristique d'être brève et instrumentale, ainsi que de privilégier autant que possible les messages de texte par rapport aux appels<sup>793</sup>.

Il est pourtant intéressant d'observer que les communications brèves et instrumentales ne répondent pas seulement à une limite budgétaire. En effet, les détenteurs d'un téléphone mobile associé à un forfait affirment s'en servir souvent de la même façon que les non-abonnés. La différence réside dans la possibilité ou l'impossibilité mêmes de passer de la puissance à l'acte sans restriction. L'usage de la téléphonie mobile pour faire des appels de coordination a par ailleurs fait l'objet d'études spécifiques<sup>794</sup>.

Si les migrants pratiquent le plus souvent une communication brève et instrumentale, l'exception est constituée par les abonnés à des forfaits qui incluent des appels en illimité vers un certain nombre de numéros – normalement trois –, ou des appels en illimité dans une tranche horaire particulière – notamment le soir. Les migrants qui se trouvent dans ce cas peuvent s'autoriser des appels plus longs, ainsi que des échanges à des fins de sociabilité. Cependant, pour que l'échange se prolonge effectivement, certaines conditions sont nécessaires : premièrement, les interlocuteurs

---

<sup>792</sup> Goffman, *Les Rites d'interaction*.

<sup>793</sup> Nous rappelons que l'usage de ce dispositif concerne notamment les échanges avec des contacts locaux, car le prix des appels internationaux est encore plus élevé que celui des appels nationaux.

<sup>794</sup> Licoppe et Smoreda, « Liens sociaux et régulations domestiques dans l'usage du téléphone. De l'analyse quantitative de la durée des conversations à l'examen des interactions », p.270.

doivent se trouver dans un endroit propice pour pouvoir échanger sans déranger les autres, et deuxièmement ils doivent avoir du temps disponible pour pouvoir s'investir dans la conversation. Autrement dit, les interactions prolongées sont soumises à des contraintes spatio-temporelles spécifiques. Ces contraintes relativisent l'hypothèse d'après laquelle le téléphone portable modifierait l'espace et le temps dans leur conception traditionnelle, pour faire émerger « un espace sans distance et un temps sans délais<sup>795</sup> ». Ainsi, les appels depuis un téléphone portable se caractérisent par leur brièveté, à l'exception des cas où le forfait et les conditions de l'interaction autorisent le prolongement de la communication. Certes, comme nous l'avons mentionné, ces appels à contenu descriptif ou propositionnel ont principalement pour vocation la coordination ; mais, comme l'observe Jauréguiberry, ils peuvent également être « de nature expressive ou impulsive<sup>796</sup> ».

Il est par ailleurs nécessaire de remarquer qu'indépendamment de la vocation de la communication, dans de nombreux cas la brièveté des appels et l'utilisation privilégiée des SMS ne répond pas aux limites budgétaires. La protection de la vie privée, l'administration du temps personnel et le respect pour le temps d'autrui, expliquent également l'usage limité ou circonscrit du téléphone mobile.

Comme l'exemplifie l'extrait suivant de l'entretien de Jorge, 32 ans, le téléphone mobile induit une expérience d'ubiquité médiatique qui n'est pas toujours désirable :

*La surprise d'avoir un appel... Parce qu'il est là, le réseau social... Il y a une porte pour chaque personne, tu n'as qu'à composer le bon numéro et tu vas pouvoir frapper à cette porte. Et alors, il y a des moments où tu as envie qu'on t'appelle, mais d'autres fois, tu ne veux pas qu'on frappe à ta porte. Je considère que le mode « silence » permet d'atténuer le caractère envahissant du téléphone.*

Cette protection de la vie privée fonctionne dans les deux sens : ne pas être dérangé (moi) et ne pas déranger (autrui). Le récit de Javier, 35 ans, résume bien les paramètres spatio-temporels qui marquent le respect pour l'interlocuteur :

*J'associe le portable à quelque chose d'instantané, de précis, à un appel bref, à la différence d'un appel vers un téléphone fixe, qui est plus long. Et ce n'est pas seulement à cause du coût, mais aussi parce que j'ai l'impression qu'avec le téléphone fixe tu vas appeler la personne et elle sera à la maison, alors tu réduis la possibilité que cette personne soit occupée, au moins tu sais qu'elle n'est pas en train de faire une démarche administrative. Au contraire, si tu appelles vers un portable, en plus avec le décalage horaire, il est difficile de*

---

<sup>795</sup> Jauréguiberry, *Les branchés du portable*, p.10.

<sup>796</sup> Ibid., p.25. Selon cet auteur, « dans bien des cas, les communications sont alors moins à contenu descriptif ou propositionnel que de nature expressive ou impulsive ».

*faire le calcul. Est-ce qu'elle aura déjà fini son travail ? Ou si tu l'appelles le matin, est-ce qu'elle sera en train d'aller au travail, en train de commencer une réunion ou en plein rendez-vous ? Je ne suis pas tranquille pour parler, alors je le fais seulement si j'ai besoin d'appeler pour une chose précise.*

Nous observons que pour les appels vers des téléphones portables la personne qui prend l'initiative de la communication a une méconnaissance du contexte de son interlocuteur plus importante que dans l'usage des autres dispositifs de communication. Louise Barkhuus identifie quatre facteurs à prendre en compte pour anticiper la disponibilité de l'autre à la communication : l'identité de l'interlocuteur, l'endroit où il peut se trouver, son rapport au temps, et sa situation sociale. Selon cet auteur, le facteur le plus important c'est l'identité de la personne avec qui on effectuera l'échange<sup>797</sup>. Nos résultats sont en accord avec ces considérations, car nous constatons que le respect du temps d'autrui est plus marqué lorsqu'il s'agit des contacts à liens faibles. En ce qui concerne les contacts à liens forts, les règles de courtoisie tendent à être relâchées :

*C'est une question de respect, quand j'appelle quelqu'un je demande si je le dérange, à moins que ce soit quelqu'un de proche, quelqu'un qu'on appelle matin, midi et soir. (Oscar, 53 ans)*

De leur côté, les SMS permettent de joindre un correspondant sans le déranger. Ces messages peuvent avoir aussi un rôle de filtre : ils peuvent être un avertissement diachronique sous forme écrite pour passer ensuite, si le correspondant le souhaite, à une communication synchrone sous forme orale, comme l'explique Emilia, 53 ans :

*J'utilise le téléphone (mobile) le moins possible, parce que maintenant on a le souci de ne pas vouloir déranger. Parfois, j'envoie un SMS pour demander à la personne si elle est disponible pour l'appeler. L'appel vient comme un rendez-vous. Mes amis font pareil avec moi... Cet appel est comme si on disait « je vais te visiter » ; mais non, en fait c'est « je vais t'appeler ».*

Certes, les téléphones – même les téléphones « simples<sup>798</sup> », – ne servent pas seulement à faire/recevoir des appels et des SMS : les migrants les utilisent également comme support pour noter des codes privés, ou bien comme réveil, horloge, lanterne ou miroir. Ces différents usages montrent qu'un objet technique n'est pas fixe du point de vue de sa fonction ; au contraire, il se transforme dans la mesure où les utilisateurs lui trouvent de nouvelles fonctionnalités par rapport à

---

<sup>797</sup> Barkhuus, « How to Define the Communication Situation: Determining Context Cues in Mobile Telephony », p.5.

<sup>798</sup> Par téléphones « simples » nous entendons les téléphones sans services associés tels que l'appareil photographique ou la connexion à Internet.

sa conception originale. Les réflexions de Certeau<sup>799</sup> sur « les manières de faire » au sein des pratiques ordinaires – où l'on reconnaît la capacité des individus à maintenir leur autonomie et leur liberté face à l'offre de produits culturels proposés par les industries de la consommation – nourri la conception d'un utilisateur autonome et inventif et permet de considérer les usagers comme des acteurs et non simplement comme des consommateurs passifs. Le récit d'Antonia, 53 ans, rend compte de la créativité des utilisateurs vis-à-vis des objets techniques. Elle affirme ainsi à propos de son téléphone portable :

*En plus d'appeler, j'y écris les codes pour ne pas les oublier. Par exemple, j'écris un faux numéro de téléphone et à la fin j'écris le code de ma carte bancaire. Mon téléphone est aussi mon réveil. Il est utile pour plusieurs choses, même si je ne l'utilise pas beaucoup pour parler. Je l'utilise par exemple comme miroir pour me maquiller, et voilà ! Mon téléphone n'a pas de musique, mais j'ai mon mp3.*

Cet multiplication des usages est devenu encore plus évident avec l'arrivée des Smartphones<sup>800</sup> qui, en permettant la connexion à Internet, creusent la différence essentielle entre les portables et les technologies de communication précédentes : « pour la première fois, la localisation physique des interlocuteurs importe peu au moment d'établir une communication<sup>801</sup> », précise Jauréguiberry. Les perspectives ouvertes par ces téléphones sont exemplaires de la manière dont les dispositifs technologiques accompagnent la mobilité ou, dans les termes de Marzloff, la « chronomobilité », c'est-à-dire « les modalités d'organisation du quotidien au travers de l'analyse des budgets espace-temps<sup>802</sup> ».

En dépit de la massification des Smartphones, ce type de technologie n'est pas très répandu parmi les migrants interviewés<sup>803</sup>. Les principaux usagers en sont les hommes et, parmi eux, les jeunes adultes et les adultes. D'après leur témoignage, l'avantage le plus important de ces dispositifs est de permettre une connexion permanente. Parmi les effets de cette connexion ininterrompue se trouve l'optimisation de la gestion de tâches liées au travail, la possibilité d'être actualisé en permanence par rapport aux nouveaux événements, et le développement d'une sociabilité plus large

---

<sup>799</sup> De Certeau, *L'Invention du quotidien*.

<sup>800</sup> Un Smartphone est un téléphone mobile disposant aussi des fonctions d'un assistant numérique personnel. La saisie des données se fait par le biais d'un écran tactile ou d'un clavier. Il fournit des fonctionnalités basiques comme l'agenda, le calendrier, la navigation sur le web, la consultation de courrier électronique, de messagerie instantanée, le GPS, etc. Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Smartphone>. Consulté le 26 février 2012.

<sup>801</sup> Jauréguiberry, *Les branchés du portable*, p.9.

<sup>802</sup> Marzloff et Glaziou, *Le temps des puces*, p.30.

<sup>803</sup> Nous avons mentionné précédemment que les Smartphones sont apparus sur le marché à partir de 2010. Or, nous avons réalisé notre terrain entre les années 2009 et 2011, cette technologie n'étant donc pas encore très répandue chez les migrants interviewés.

grâce au contact permanent, ne serait-ce que potentiel, avec son réseau social à travers divers canaux de communication<sup>804</sup>.

Comme l'affirme Ignacio, 34 ans, le téléphone lui permet d'être plus performant en ce qui concerne le temps de réponse, ainsi que de gérer les urgences :

*Il y a le problème de la mauvaise mémoire, si quelqu'un m'envoie un e-mail et je ne lui réponds pas tout de suite, il m'arrive de recevoir après d'autres e-mails et de répondre seulement à ces derniers en me disant « après je vais répondre aux autres e-mails », mais finalement je ne le fais pas... Maintenant, si je suis au métro, par exemple, et hop ! je reçois un e-mail, je réponds tout de suite. Bien sûr, quand je réponds depuis mon téléphone c'est moins confortable que depuis l'ordinateur, donc mes réponses sont plus courtes, mais au moins je peux répondre rapidement et ne pas oublier de le faire.*

Au-delà de la logique utilitaire, les Smartphones sont également perçus comme des dispositifs qui favorisent l'entretien des liens avec les amis et les membres de la famille géographiquement éloignés, comme en témoigne Osvaldo, 61 ans :

*J'ai une fille qui habite à Barcelone, elle a un enfant d'un an. Elle m'envoie presque tous les jours une photo de mon petit-fils, parce qu'elle prend la photo avec son BlackBerry et me l'envoie sans aucun problème. Elle ne m'écrit rien, elle m'envoie seulement la photo. Ça, c'est le besoin d'être en contact.*

Toutefois, on ne peut pas considérer que l'usage du Smartphone pour garder le lien remplace complètement celui de l'ordinateur. Les téléphones avec connexion à Internet sont valorisés en raison de la possibilité qu'ils offrent de répondre aux communications d'urgence et aux questions précises qui demandent une réponse courte et rapide. Lorsque les réponses doivent être plus longues et en dehors de toute urgence, l'usage de l'ordinateur est toujours privilégié. Cela est dû principalement aux problèmes d'ergonomie qui, concernant notamment la manipulation du clavier téléphonique, rendent la rédaction des longs messages plus laborieuse.

*J'ai un iPhone, je regarde ici mes emails, je les regarde tout le temps, pour voir s'il y a des messages urgents. Si c'est urgent, je réponds depuis mon iPhone, mais en général j'attends la nuit ; chaque nuit je reste au moins une heure face à l'ordinateur en train de répondre à mes e-mails. En revanche si c'est urgent, j'écris depuis l'iPhone mais j'écris plus court ; dans un espace plus petit, ce n'est pas très confortable. (Gerardo, 45 ans)*

---

<sup>804</sup> Parmi ces différents canaux se trouvent les appels téléphoniques, les SMS, et les diverses applications disponibles sur les Smartphones connectés à Internet : e-mail, Facebook, Skype, Whatsapp, etc.

Également, les Smartphones sont utilisés comme une « antichambre » pour décider s'il faut allumer ou non l'ordinateur :

*Des fois, j'utilise Skype depuis le téléphone, mais il ne fonctionne pas très bien ; je l'ai au cas où j'aurais besoin d'envoyer un message urgent. Je regarde sur mon téléphone si la personne est connectée à Skype, et si elle est là, j'allume mon ordinateur. (Fabian, 39 ans)*

Certes, cette « antichambre » est également valable pour les messages : elle permet de trier les e-mails et d'hierarchiser les réponses afin de décider lesquelles seront rédigées depuis le téléphone et lesquelles depuis l'ordinateur. Très souvent, les moments d'attente, comme par exemple les trajets dans le transport public ou les queues au supermarché, sont des temps morts que l'on parvient à rentabiliser en utilisant ces dispositifs.

Bien que les possesseurs des Smartphones valorisent positivement la possibilité d'être en connexion permanente, certains d'entre eux ont aussi une position critique par rapport à leur usage immodéré. Comme l'observe Oscar, 53 ans, ces dispositifs peuvent générer une dépendance :

*Le téléphone, c'est comme une prison dorée, nous avons des portables avec une connexion à l'internet, mais nous sommes réduits à un esclavage.*

De même, l'utilisation des Smartphones peut avoir le désavantage d'interrompre une interaction en face-à-face, comme le raconte Germán, 53 ans :

*Je qualifie le BlackBerry d'antisocial, parce que je suis dans un restaurant en train de manger avec d'autres personnes, et je commence à recevoir des messages et voilà, ça coupe la conversation... j'ai un BlackBerry parce que je ne peux pas être démodé, j'essaie de ne pas être dépendant, mais des fois je n'arrive pas, j'essaie de me mettre des limites.*

À la lumière des résultats ici exposés, nous observons que indépendamment des propriétés techniques des dispositifs, ce qui caractérise les détenteurs des téléphones mobiles, c'est, comme le soutient Jauréguiberry, « d'avoir une conscience très forte de la nécessité d'être intégré à un ensemble de réseaux pour exister économiquement et socialement<sup>805</sup> ». En particulier, l'usage que les migrants font du téléphone mobile est déterminé principalement par une logique utilitaire. La logique de sociabilité est aussi présente, mais elle se limite à la communication avec les contacts résidant en France. Cette tendance s'inverse dans le cas des possesseurs des Smartphones, qui à travers la connexion à Internet peuvent élargir leurs échanges vers l'international sans coûts additionnels.

---

<sup>805</sup> Jauréguiberry, *Les branchés du portable*, p.136.

### 2.1.2 LE TELEPHONE FIXE : UN USAGE A TENDANCE RELATIONNELLE

Sydney H. Aronson définit le téléphone comme un « système de communication oral-auditif à double circulation<sup>806</sup> ». Cette double circulation correspond à l'acte d'appeler et à l'acte de répondre ; cependant, tous les appels ne sont pas semblables. Anne Monjaret affirme à propos des activités de recevoir ou d'émettre des appels que « la spécificité de chacune d'entre elles s'observe dans les conditions de mobilisation et de préparation, dans le choix des lieux de son exécution et dans la manière de les investir ainsi que dans les comportements et attitudes au moment même de son déroulement<sup>807</sup> ». Dans le cas des échanges téléphoniques des migrants, cette distinction est importante. Les migrants déclarent qu'en règle générale, ce sont eux-mêmes qui prennent l'initiative de contact avec leur réseau social géographiquement éloigné. Ce résultat est en accord avec l'étude de Dominique Pasquier auprès de familles migrantes. Cet auteur conclut que « les échanges téléphoniques avec la famille étendue constituent une priorité et c'est à ceux qui ont quitté le pays d'appeler ceux qui y sont restés<sup>808</sup> ».

Allan soutient que l'une des caractéristiques les plus intéressantes de l'amitié du point de vue de la sociologie est qu'elle forme essentiellement une relation d'égalité, en l'absence de toute hiérarchie ou autorité<sup>809</sup>. Nonobstant, l'égalité ne veut pas dire que les échanges soient symétriques – en effet, le rôle du migrant de prendre l'initiative de contact est valable pour tous les dispositifs de communication, mais il est encore plus marqué dans le cas des échanges téléphoniques. Il semblerait donc, comme le souligne Allan, que les échanges asymétriques soient tolérés pour la relation d'amitié<sup>810</sup>.

Les arguments d'ordre affectif comme le besoin de garder le contact, la nostalgie pour la famille et les amis, ou la contrainte sociale qui impose le devoir ou l'obligation d'appeler pour donner de ses nouvelles et pour prendre des nouvelles des autres, tout en étant des raisons essentielles, ne suffisent pas pour comprendre pourquoi il appartient aux migrants de prendre l'initiative de contact. Ainsi, des motifs économiques expliquent également cette situation : la diminution des prix des appels internationaux, que nous aborderons plus loin, est un phénomène unidirectionnel, du moins dans le cas des appels entre la France et le Chili, car le coût de la communication téléphonique depuis la France vers le Chili est ostensiblement moins élevé que celle qui opère dans le sens inverse<sup>811</sup>.

---

<sup>806</sup> Aronson, « Téléphone et société », p.13.

<sup>807</sup> Monjaret, « Ethnographie des pratiques téléphoniques de “cadres” parisiens ou un univers de relations paradoxales », 113.

<sup>808</sup> Pasquier, « La famille, c'est un manque », p.195.

<sup>809</sup> Allan, *Friendship*, p.20.

<sup>810</sup> *Ibid.*, p.24.

<sup>811</sup> Au Chili, le prix d'un forfait télévision + internet + téléphone est d'environ 54 euros par mois. La téléphonie comprend seulement les appels régionaux (vers certaines localités du pays). Pour les appels

Les recherches sur l'usage du téléphone fixe concluent que les femmes effectuent plus d'appels que les hommes<sup>812</sup>. Selon Claisse et Rowe, trois explications peuvent être avancées pour expliquer cette prédominance, à savoir : « i) la présence plus fréquente des femmes à leur domicile, ii) la répartition des rôles à l'intérieur du ménage, iii) la place de la femme dans la gestion de la vie quotidienne et l'entretien des relations familiales et amicales du ménage<sup>813</sup> ».

Dans le cadre de l'usage du téléphone fixe par les migrants pour entretenir leurs liens, les résultats montrent la même tendance, en plaçant les femmes en tête de la fréquence d'usage<sup>814</sup>. Cependant, si nous considérons à un niveau plus général le choix d'utiliser ce dispositif pour entretenir les liens en dehors de la fréquence de son utilisation, la différence entre femmes et hommes n'est pas très marquée (78% des femmes et 71% des hommes interviewés utilisent le téléphone afin d'entretenir leurs liens sociaux). L'une des raisons en est que de nombreux migrants interviewés (hommes et femmes) vivent seuls ou en couple binational ; par conséquent, l'entretien du lien avec la famille et avec les amis géographiquement distants devient un acte individuel et ne se trouve pas associé à un rôle qui serait prioritairement assumé par la femme. En revanche, dans le cas des familles chiliennes interviewées, c'est-à-dire de groupes d'individus qui partagent un réseau familial et amical résidant hors de la France, la femme s'occupe davantage de maintenir ces liens<sup>815</sup>.

### ***Le retour aux appels téléphoniques***

Il n'est pas surprenant de constater que la massification du téléphone, notamment depuis la baisse du prix des appels, a eu comme effet une diminution de la pratique sociale des échanges épistolaires. Comme l'observe Clara Gallini, ce changement a « entraîné une reconversion des

---

nationaux (en dehors de ces localités) et pour les appels internationaux, il faut utiliser un « carrier » ou un porteur de service. L'abonnement au « carrier » a un coût mensuel d'environ 8 euros, plus le prix de l'appel.

<sup>812</sup> Licoppe et Smoreda, « Identités sexuées et statuts interactionnels. De la gestion de la durée des conversations téléphoniques »; Bardin, « Du téléphone fixe au portable »; Claisse et Rowe, « Téléphone, communication et sociabilité »; Rivière, « Hommes et femmes au téléphone. Un chassé-croisé entre les sexes ».

<sup>813</sup> Claisse et Rowe, « Téléphone, communication et sociabilité », p.170.

<sup>814</sup> Le rôle de la femme pour entretenir les liens familiaux dans le contexte migratoire a été étudié par André et Calogirou, « Les usages sociaux du téléphone dans les familles d'origine immigrée ».

<sup>815</sup> Dans le cas des familles migrantes chiliennes, les femmes s'occupent davantage d'entretenir les liens familiaux, aussi bien en ce qui concerne la communication orale (comme les appels téléphoniques) que la communication écrite (comme la correspondance épistolaire et les e-mails). Cette prédominance des femmes dans les échanges écrits a été également repérée par Bernard Lahire. Dans son article sur l'écrit domestique dans des milieux socialement différenciés, cet auteur souligne que les femmes ont une « prédominance écrasante dans la majorité des actes quotidiens d'écriture ». Lahire, « Masculin-féminin. L'écriture domestique », p.146.

modes (de l'écriture à l'oralité) et des temps (de l'échange différé à l'échange immédiat) de la communication<sup>816</sup> ».

Étant donné l'augmentation des dispositifs technologiques pour entretenir les liens à distance, qui autorisent des échanges écrits, oraux et visuels en temps immédiat et différé, il est intéressant de s'interroger sur la place que prend aujourd'hui le téléphone fixe.

A ce propos, on remarque que, malgré l'augmentation des dispositifs technologiques et l'adoption de ces outils par nombre des migrants interviewés, ils déclarent massivement avoir fait ces derniers temps un retour aux appels téléphoniques pour entretenir certains types de liens, notamment les liens forts.

Les principaux usagers du téléphone sont les adultes (80%), suivis des jeunes adultes (73%) et des personnes âgées (60%). Ils utilisent tous le téléphone surtout pour entretenir leurs liens familiaux. Les personnes âgées et les adultes effectuent plus d'appels vers les amis que les jeunes adultes. Ces derniers, de leur côté, préfèrent d'autres moyens de communication, tels que les échanges numériques, pour entretenir leurs liens amicaux. Sur ce même point, nous n'avons pas trouvé de différences déterminées par le niveau socioéconomique des migrants.

D'après notre analyse de terrain, nous avons identifié cinq arguments, reliés entre eux, qui expliquent le retour aux téléphones fixes, ou la continuité dans leur usage, pour entretenir les liens forts : la vulgarisation de l'accès à la téléphonie fixe, la réduction des variables pour réussir la communication, la perte de la conscience de la distance géographique, la possibilité d'échanger avec plusieurs personnes en utilisant un même dispositif, et le téléphone comme un condensateur de l'attention.

### **1. La vulgarisation de l'accès à la téléphonie fixe**

Au cours de ces dernières années, le secteur des télécommunications, parmi d'autres<sup>817</sup>, a mis à la disposition des usagers les « forfaits », c'est-à-dire des formules d'accès illimité à une offre (un produit ou un service), pour un prix fixe pendant la durée de l'abonnement. L'un des forfaits les plus utilisés est la suscription à la formule « Internet + téléphonie fixe + télévision ».

Concernant les conditions de la téléphonie fixe, celle-ci comprend le service des appels en illimité vers d'autres téléphones fixes à destination nationale et aussi vers plusieurs destinations internationales. Plus récemment se sont ajoutés également les appels vers les téléphones mobiles pour un nombre plus réduit de pays. Dans l'offre des compagnies de télécommunication françaises,

---

<sup>816</sup> Gallini, « Le téléphone », p.303.

<sup>817</sup> Les forfaits de loisir comme le cinéma, ou de transport comme le Passe Navigo, sont d'autres secteurs qui ont adopté ce type de formule.

le Chili est inclus comme destination internationale pour les appels vers les téléphones fixes<sup>818</sup>. Cette situation a provoqué une baisse du prix des appels nationaux et internationaux, et par conséquent une augmentation des abonnés à ces offres. Les migrants parmi d'autres usagers sont nombreux à adhérer à ces avantages<sup>819</sup>. En effet, 74% de nos interviewés est abonné à un forfait de ce type. Les appels s'adressent dans tous les cas à la famille résidente au Chili, et la moitié des interviewés (51%) utilisent le téléphone également pour échanger avec les amis. Ces abonnements intéressent tous les migrants : hommes et femmes, jeunes, adultes et personnes âgées. Cependant, les usages qu'ils font de ces forfaits sont différenciés : bien que sans distinction d'âge ils se servent tous du téléphone, en ce qui concerne l'Internet les jeunes et les adultes profitent plus des avantages de connexion en illimité que les personnes âgées.

Raphaël Berger et al. signalent à propos des forfaits qu'« ils offrent un nouveau plaisir d'utilisation en permettant de se focaliser sur la seule consommation du produit, détachée de l'acte d'achat<sup>820</sup> ». Les migrants sont reconnaissants de l'avantage de consommer sans quantifier, comme en témoigne Olga, 70 ans : « *J'ai changé de compagnie téléphonique pour pouvoir appeler à l'heure que je veux, quand je veux et en payant le même prix* ».

L'usage du téléphone, y compris pour les appels internationaux, constitue donc un moyen de communication bon marché. Mais le forfait téléphonique inclut aussi l'accès à Internet (en plus de la télévision). Les migrants pourraient donc utiliser davantage les services numériques qui, comparés aux appels téléphoniques, permettent de faire des échanges plus riches au niveau sensitif en ajoutant la dimension visuelle à la dimension vocale. Malgré ces avantages potentiels du numérique, de nombreux migrants continuent à échanger par téléphone, ou reviennent progressivement à cette pratique. Ce que nous venons de dire nous permet de conclure que la seule vulgarisation du téléphone due à la baisse de son prix est un argument valable, mais non suffisant, pour expliquer le retour aux appels téléphoniques.

---

<sup>818</sup> Les forfaits proposés par les compagnies Free, SFR et Orange offrent des appels en illimité vers les téléphones fixes de plusieurs destinations. Au début des forfaits, le Chili et l'Argentine étaient les seuls pays de l'Amérique Latine considérés dans l'offre. Actuellement, la couverture des pays inclus a augmenté considérablement. De nombreux pays de l'Amérique Latine sont considérés dans ces offres, notamment l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Paraguay, le Pérou et la Venezuela. De leur côté, les pays du continent africain sont le moins représentés.

<sup>819</sup> Berger et al. démontrent statistiquement cette massification. Selon ces auteurs, « les offres d'accès illimités à une connexion Internet et à une ligne téléphonique fixe sont les seules à concerner une majorité de Français, avec 58% des individus interrogés déclarant ce type de consommation » Berger et al., « Le développement des forfaits illimités. Quel impact sur la perception des prix ? », p.34.

<sup>820</sup> Ibid., p.5.

## 2. La réduction des variables pour réussir la communication

Un autre élément qui permet d'expliquer, ne serait-ce que partiellement, le retour aux appels téléphoniques pour entretenir les liens forts, est la réduction qu'ils entraînent des variables pour réussir la communication, en comparaison avec d'autres moyens de communication synchrone comme les échanges numériques et même, parfois, les appels entre téléphones mobiles.

Pour réussir à échanger depuis et vers un téléphone fixe, il est nécessaire que les interlocuteurs soient dans un lieu où il y a une ligne téléphonique (normalement la maison ou le travail) et soient disponibles pour appeler et pour répondre, respectivement. Dans le cas des téléphones portables, les variables ne sont pas forcément plus simples, malgré les apparences. Comme pour le téléphone fixe, pour communiquer avec un téléphone portable il est nécessaire d'une part que les interlocuteurs disposent de cet appareil – une condition qui n'est pas difficile à remplir étant donné la massification de ce type de dispositif<sup>821</sup> –, et d'autre part qu'ils soient disponibles pour appeler et pour répondre. Cette disponibilité joue au moins sur trois plans : avoir le téléphone allumé, se trouver dans un moment où il est possible de faire/recevoir l'appel, et assurer les conditions techniques, telles que la couverture du réseau, pour réussir à émettre ou à recevoir l'appel.

Certes, l'avantage du téléphone mobile réside justement dans sa « mobilité », mais cette même qualité devient parfois un problème : la mobilité n'est pas forcément liée à la disponibilité, surtout lorsqu'il s'agit d'échanges pour entretenir des liens ou pour s'investir dans des conversations prolongées dans le temps, en dehors des communications de coordination.

D'après nos interviewés, les échanges de longue durée sont mieux réussis lorsque la communication se fait à travers des téléphones fixes que lorsqu'elle opère entre ou vers des mobiles. En effet, la probabilité que la personne soit disponible est plus élevée dans le cadre des appels vers les téléphones fixes, car dans ce cas normalement la personne est chez elle, et elle est donc moins susceptible d'être dérangée que lorsqu'elle se trouve en train de réaliser une activité à l'extérieur de la maison. Un autre problème, lié au budget économique, réside dans le fait que le coût des appels vers des téléphones mobiles est plus élevé que celui des appels vers les téléphones fixes, comme nous l'avons vu dans le point précédent.

Cette différence de perception entre les échanges par téléphone mobile et ceux par téléphone fixe nous permet d'avancer l'hypothèse que ce sont les *contextes* ou les *environnements* qui déterminent la disponibilité potentielle des personnes, et non les personnes en elles-mêmes. Comme l'affirme

---

<sup>821</sup> Selon les statistiques de l'année 2011, la pénétration de la téléphonie mobile au Chili continue à augmenter, tandis que la téléphonie fixe à la maison présente une tendance décroissante presque soutenue depuis l'année 2002. Source : <http://www.subtel.gob.cl/>

Jauréguiberry, « le téléphone fixe relie avant tout des lieux..., le portable relie d'abord des individus. D'une présence potentielle dans un lieu déterminé, on passe à la potentialité d'une présence dans un lieu indéterminé<sup>822</sup> ».

Dans tous les cas, le téléphone, que ce soit dans sa version fixe ou mobile, permet une communication plus simple à établir que la communication numérique, qui exige la convergence de plusieurs variables : il est au moins nécessaire que les deux personnes aient accès à l'outil et maîtrisent son usage, qu'elles disposent d'un réseau Internet, et qu'elles soient connectées au même moment. La conjonction nécessaire de ces variables augmente la difficulté à réussir la communication. Ainsi, le téléphone est dans plusieurs cas l'outil le plus direct en termes d'instantanéité, et le moins complexe pour réaliser des échanges à distance.

### **3. La « naturalisation des appels » : perte de la conscience de la distance géographique**

D'après les résultats d'une recherche menée par Licoppe et Smoreda sur les usages du téléphone fixe depuis la maison, « le gros des flux téléphoniques observés à partir du téléphone de maison est destiné à des correspondants géographiquement proches<sup>823</sup> ». Ces résultats montrent bien que les appels téléphoniques sont une pratique de communication habituelle entre les proches au sens géographique, même si « l'une des représentations habituelles du service rendu par le téléphone est qu'il permet d'entretenir des conversations avec des interlocuteurs éloignés<sup>824</sup> ».

Ces auteurs concluent que « le mythe de l'élargissement du spectre spatial des relations sociales, associé au téléphone dès son apparition, ne trouve donc guère de reflet dans les usages réels<sup>825</sup> ». Cette conclusion émane d'une recherche portant sur les usages de la téléphonie fixe dans un échantillon de foyers français ; mais, dans le cadre des familles migrantes, les résultats diffèrent de ces derniers. En effet, les appels téléphoniques adressés aux contacts résidants hors de France sont une pratique massive et récurrente parmi les migrants interviewés.

Il est intéressant de relever que, d'un certain point de vue, les migrants partagent les résultats de la recherche mentionnée, puisqu'ils considèrent que la régularité, voire la normalité des appels téléphoniques, concerne les contacts géographiquement proches. Cependant, pour eux l'élargissement de cette pratique d'échange entre des personnes proches dans l'espace vers des correspondants éloignés, lui donne la valeur d'une « une communication comme les autres » en

---

<sup>822</sup> Jauréguiberry, « Lieux publics, téléphone mobile et civilité », p.75.

<sup>823</sup> Licoppe et Smoreda, « Liens sociaux et régulations domestiques dans l'usage du téléphone. De l'analyse quantitative de la durée des conversations à l'examen des interactions », p.266. Ces auteurs spécifient que « plus de 80% de l'ensemble des appels téléphoniques sont ainsi émis vers des correspondants situés dans le voisinage géographique de l'abonné (à moins de 50 km de son domicile) ».

<sup>824</sup> Ibid., p.265.

<sup>825</sup> Ibid.

effaçant la distance géographique. Autrement dit, il y a chez les migrants une certaine « perte de conscience de la distance physique ».

Le témoignage d'Ismael, 63 ans, que nous citons ci-dessous, met en évidence deux phénomènes : d'une part la « naturalisation » des appels, et d'autre part le fait que l'accès à un produit ou à un service en illimité n'implique pas forcément une augmentation de la fréquence de son usage.

*Hier, j'ai appelé mon beau-frère, mais pour l'appeler j'utilise le téléphone de la même façon que pour appeler quelqu'un à Paris. Puisque c'est le même prix que celui d'un appel à Paris, pourquoi compliquer les choses ? ... Pour communiquer avec le Chili, le téléphone est le moyen le plus simple... Certes, on peut utiliser aussi d'autres moyens comme Skype ou Messenger, mais je ne vois pas la valeur qu'ils ajoutent par rapport à mes besoins... Appeler au Chili est comme appeler en France depuis la France, ici je ne suis pas tout le temps accroché au téléphone.*

#### **4. Un même dispositif pour communiquer avec plusieurs personnes**

Pour qu'un échange médiatisé puisse avoir lieu, il faut non seulement avoir accès au dispositif, mais aussi maîtriser son usage ou, à défaut, pouvoir compter sur l'aide de quelqu'un capable de le faire. Ces conditions sont valables pour tous les interlocuteurs impliqués dans la communication.

Les migrants sont confrontés à ces contraintes techniques et pratiques. Bien que les technologies semblent très adaptées aux besoins de communication à distance et soient par conséquent particulièrement intéressantes pour les migrants, elles sont encore loin d'être accessibles à tous. Comme nous l'avons vu dans précédemment<sup>826</sup>, la fracture numérique suppose des inégalités aussi bien entre des zones géographiques différentes qu'au sein d'un même territoire. Dans tous les cas, les variables d'âge, de revenu, de sexe et de niveau de scolarité, parmi d'autres, rendent compte des écarts concernant l'accès aux équipements, leur maîtrise et l'efficacité des usages liés aux TIC.

Le téléphone est valorisé comme un outil qui permet d'échanger avec plusieurs personnes en utilisant un même dispositif de communication. En effet, le téléphone s'avère donc un dispositif accessible et surtout maîtrisable par un grand nombre de personnes, y compris les personnes âgées.

Comme le souligne Pasquier dans son étude sur l'usage du téléphone par les familles migrantes, « il semble aussi que le téléphone soit un instrument particulièrement bien adapté à ces échanges avec la famille ascendante. Car il permet de surmonter certaines difficultés qui se posent dans le cas des échanges écrits, tout en autorisant une interaction qui emprunte beaucoup au face à face, car elle met en œuvre la voix et se déroule dans la simultanéité<sup>827</sup> ». Nous ajouterons également que le

---

<sup>826</sup> Voir, dans la IV<sup>ème</sup> partie de ce travail, chapitre I, 1. 2.

<sup>827</sup> Pasquier, « La famille, c'est un manque », p.198.

téléphone est plus simple à utiliser comparé aux autres dispositifs basés sur les échanges oraux, notamment les appels ou les visioconférences au moyen de plateformes numériques.

A ce propos, Osvaldo, 61 ans, raconte son expérience :

*Avec la famille la plus proche, j'utilise le téléphone. J'ai seulement une sœur au Chili, mais j'ai encore sept oncles... Avec eux, communiquer par e-mail va être compliqué ; même s'ils ont un compte e-mail, il est plus facile de les appeler.*

Lelong mentionne que « la découverte de règles d'usages s'accompagne d'une identification des caractéristiques socio-techniques propres à chaque personne<sup>828</sup> ». Cette citation d'Osvaldo met en évidence la nécessité de prendre en compte les caractéristiques de l'interlocuteur au moment de choisir le dispositif le plus approprié pour réussir l'échange.

## **5. Le téléphone : un condensateur de l'attention**

Les règles qui gouvernent le comportement téléphonique assurent une meilleure concentration ou un engagement plus intense et plus solide de la part des interactants, par comparaison avec la multiactivité que permet l'ordinateur. En effet, les échanges à travers des dispositifs numériques risquent de provoquer un détachement dans l'interaction. Si, comme l'observe Goffman<sup>829</sup>, le détachement est déjà présent dans certaines interactions en co-présence physique, il est encore plus probable qu'il se produise dans les échanges numériques, car ces derniers autorisent des activités parallèles sur l'ordinateur. Ces activités parallèles diversifient l'attention et par conséquent diminuent l'engagement dans l'échange. Ainsi l'exprime Cristobal, 31 ans :

*Quand j'ai vraiment envie de parler, je communique par téléphone... C'est comme si je changeais de scène. Par contre, lorsque nous communiquons par Internet, je sens qu'on est en train de faire d'autres choses à côté, et qu'on accorde moins d'attention à la conversation. Dans les moments où j'ai besoin d'être complètement écouté, il me semble que le téléphone permet une meilleure concentration.*

La nécessité de capter l'attention est une caractéristique des échanges oraux. Dans les échanges écrits, même s'ils sont synchroniques, les pauses sont plus tolérées. D'autre part, Ruth Akers-Porrini observe que dans les rencontres en face-à-face « la présence physique peut suffire », tandis qu'« au téléphone, cette présence est assurée exclusivement par la voix<sup>830</sup> ». Bardin ajoute à ce sujet que « par téléphone, il faut dialoguer, ce qui signifie entendre l'autre, phoniquement, linguistiquement mais aussi cognitivement et émotionnellement. Ce qui signifie également se

---

<sup>828</sup> Lelong, « Équiper le lien, garder la connexion », p.46.

<sup>829</sup> Goffman, *Les Rites d'interaction*.

<sup>830</sup> Akers-Porrini, « La visite téléphonique », p.74.

glisser opportunément dans les paroles d'un autrui, lors de pauses, ou supporter le silence qui, au téléphone, pèse plus lourd qu'en face-à-face<sup>831</sup> ». En effet, si la personne s'engage dans un échange, elle attend que cet engagement soit réciproque.

D'après les récits de nos interviewés, l'engagement dans l'échange téléphonique peut être exclusif, c'est-à-dire ne pas être accompagné d'une autre activité, ou bien être partagé avec le déroulement d'autres activités non concurrentes avec l'échange : « l'individu peut se livrer en même temps à d'autres activités dirigées sans pour autant perdre sa concentration<sup>832</sup> ». Par exemple, on peut parler au téléphone et réaliser simultanément des activités domestiques telles que la cuisine ou le ménage. Ce partage de l'échange avec des activités non concurrentes est associé notamment aux rencontres en face-à-face.

Par ailleurs, le déplacement qu'autorise le téléphone fixe dans sa version sans fil à l'intérieur du foyer est un aspect valorisé par opposition à la sédentarisation que génèrent les échanges par ordinateur<sup>833</sup>. Voici le récit de César, 26 ans, à ce sujet :

*Le téléphone est moins direct (que Skype) parce que je ne vois pas la personne, mais je peux me déplacer dans mon appartement, je peux bouger. Si je suis dans la cuisine, j'ai le téléphone dans la main, et je demande à ma mère comment faire la cuisine, hihi, ce que je ne peux pas faire face à l'ordinateur. C'est plus facile, je peux même parler depuis le balcon.*

Les arguments que nous venons d'exposer expliquent la continuité dans l'usage du téléphone, ou son retour après l'adoption d'autres dispositifs de communication. Certes, sa massification ne se traduit pas par la disparition des autres dispositifs. La sociabilité téléphonique rend compte de l'entretien de certains types de liens dans des situations particulières, sans exclure l'usage d'autres outils. Dans les pages qui suivent nous analyserons les différentes finalités de la communication téléphonique, et les caractéristiques de son déroulement.

### ***Les appels de routine, les appels ritualisés et les appels circonstanciels***

D'après les récits de nos interviewés, nous avons repéré trois types d'appels selon la finalité de la communication : les appels de routine, les appels ritualisés et les appels circonstanciels. En réalité, les appels ne répondent pas à un seul type de vocation de communication ; nous nous référons donc

---

<sup>831</sup> Bardin, « Du téléphone fixe au portable », p.105.

<sup>832</sup> Goffman, *Les Rites d'interaction*, p.101.

<sup>833</sup> Cette affirmation est valable pour les ordinateurs fixes mais également pour les portables, car il ne s'agit pas seulement de se déplacer d'un point de la maison à un autre, mais de pouvoir se balader à l'intérieur de la maison pendant que l'échange se déroule.

à la finalité dominante de la conversation, avec laquelle peuvent coexister d'autres finalités, moins prégnantes.

Nous considérons les appels de « **routine** » comme le type d'échange qui répond à une fréquence et à une périodicité spécifiques. Ces appels visent à entretenir des liens forts. Normalement, ils ont lieu le weekend, lorsque les personnes passent plus de temps à la maison et sont donc plus disponibles à s'investir dans une conversation longue. En règle générale, ces appels ont une durée qui peut aller d'une demi-heure à une heure, et parfois plus. Cette durée relativement longue peut s'expliquer à partir des observations de Licoppe et Smoreda : « en ce qui concerne la distance géographique, on pourrait penser qu'une exigence supplémentaire d'entretien de la relation interpersonnelle par le téléphone pèse sur les conversations et prolonge la durée d'interaction<sup>834</sup> ». Il nous semble que les migrants manifestent une forme extrême de cet usage.

Dans certains cas, les appels téléphoniques peuvent avoir le statut d'un rendez-vous. La citation qui suit se réfère aux appels routiniers, en rendant compte de l'organisation, voire des calculs faits par les migrants pour réussir ce type de communication.

*Pour moi, parler au téléphone tous les samedis, les dimanches et les mercredis, c'est sacré. Je parle avec ma fille, on parle trois fois par semaine. Normalement, je l'appelle après 15 heures le samedi ou le dimanche, parce que je sais qu'elle sera à la maison. (Irene, 58 ans)*

Le récit d'Irene confirme la remarque de Claise et Rowe que « la sociabilité téléphonique familiale est pour l'essentiel tournée vers les ascendants ou descendants directs<sup>835</sup> ».

On a tendance à penser que la fréquence et la durée des appels vers le pays d'origine sont plus importantes dans le cas des migrants plus récents. En réalité, la fréquence des appels n'est pas toujours en rapport avec les années d'expérience de mobilité. La variable qui détermine la différence de fréquence et de durée des appels, c'est plutôt le fait de maintenir (ou non) des liens forts avec le pays d'origine. Nous renvoyons par exemple au cas de Gustavo, 51 ans, qui réside hors du Chili depuis trente cinq ans :

*Je téléphone tous les jours au Chili, notamment à ma mère, et à ma sœur aussi. Mes deux amis d'enfance, je les appelle chacune une fois par semaine. Tous les gens de mon village me connaissent. Fernando, un autre ami, je l'appelle une fois par semaine.*

Ces appels de routine peuvent être consacrés à l'entretien d'un seul lien, ou bien avoir pour but l'échange avec plusieurs personnes à la fois. Ces communications multiples, à tour de parole, se

---

<sup>834</sup> Licoppe et Smoreda, « Liens sociaux et régulations domestiques dans l'usage du téléphone. De l'analyse quantitative de la durée des conversations à l'examen des interactions », p.267.

<sup>835</sup> Claise et Rowe, « Téléphone, communication et sociabilité », p.177.

font en téléphonant à un même endroit qui rassemble plusieurs contacts. Un exemple typique : traditionnellement, au Chili le dimanche est le jour du repas familial ; ainsi, les appels faits ce jour-là vers la maison familiale permettent d'échanger non seulement avec les parents, mais également avec les sœurs, les frères, les belles sœurs et les beaux frères.

Ces appels collectifs ont été déjà évoqués dans les travaux de Nathalie André et Claire Calogirou. Ces auteurs observent qu'« il apparaît que ce sont les femmes qui prennent l'initiative de téléphoner à la famille. Ce type d'appel prend un caractère collectif, toute la famille y participe dans le foyer chantelouvais mais aussi dans la famille réceptrice<sup>836</sup> ». Bien que nous parlions d'appels collectifs pour désigner les échanges à tour de parole avec plusieurs personnes, la communication téléphonique reste une relation dyadique, sauf dans les cas où on utilise le haut-parleur.

Une autre stratégie pour avoir des nouvelles de plusieurs personnes consiste à faire des appels rotatifs, c'est-à-dire des appels adressés à une seule personne qui raconte des nouvelles de plusieurs autres au cours d'une même conversation. L'appel suivant s'adressera à une autre personne qui fera référence à d'autres, et ainsi de suite. Normalement, le recours aux appels rotatifs a lieu dans des réseaux familiaux ou amicaux très connectés entre eux.

Gabriela, 50 ans, raconte son expérience :

*Avant on communiquait par cassette, maintenant on le fait par téléphone. Je parle au téléphone tous les weekends : un weekend j'appelle une sœur, le suivant j'appelle une autre sœur. Ainsi, chaque weekend j'appelle une sœur différente, et mes nièces aussi... Je peux passer des heures à parler au téléphone. Ma sœur aînée, je l'appelle dans la semaine parce qu'elle est toujours à la maison. Celles qui travaillent, je les appelle le weekend. Si l'une d'entre elles n'est pas chez elle, je téléphone à une autre et elle me raconte les nouvelles des autres : elle me dit « on a vu notre frère, il va bien »... Pendant que je fais le repassage ou cuisine des empanadas<sup>837</sup> ou des gâteaux, je mets le téléphone en haut parleur et je parle avec mes sœurs pour passer le temps.*

Cette citation montre que les appels routiniers peuvent s'intégrer aux activités quotidiennes de la maison. Comme nous l'avons déjà mentionné, le déroulement des activités parallèles non concurrentielles avec l'échange normalement n'affecte pas l'engagement des interlocuteurs dans la conversation.

---

<sup>836</sup> André et Calogirou, « Les usages sociaux du téléphone dans les familles d'origine immigrée », p.201.

<sup>837</sup> Les *empanadas*, plat typique chilien, sont un type de chausson. En plus de ses activités de femme de ménage, Gabriela augmente ses revenus à travers la vente d'empanadas et de gâteaux.

Concernant les appels « **ritualisés** », ils ont pour but de fêter une occasion particulière, où l'échange synchronique est attendu et valorisé. Ces appels échappent à la routine dans la mesure où ils ne se produisent pas fréquemment. Cependant, ils possèdent un caractère routinier en raison de la persévérance et de la régularité qu'ils impliquent : ils sont attendus à chaque fois que l'occasion spéciale arrive.

*Il faut que j'appelle ma mère et ma sœur pour leur anniversaire, pour Noël ou pour les fêtes importantes. Autrement, si je leur envoie seulement un email, elles se vexent car c'est comme si je ne les avais pas saluées. En retour, pour mon anniversaire ou pour l'anniversaire de mon compagnon et de mon fils, elles nous appellent toujours. (Carolina, 34 ans)*

Le plus souvent, dans les appels routiniers il n'y pas de sujet de conversation précis outre l'envie de prendre des nouvelles de chaque côté. Au contraire, dans les appels ritualisés, celui qui prend le contact explicite la raison de son appel, et au moins une partie de l'échange tourne autour de ce sujet principal.

À leur tour, les appels « **circonstanciels** » se caractérisent par des échanges qui ne se réalisent pas de manière programmée comme les appels routiniers, mais qui ne sont pas non plus motivés par une occasion spéciale comme les appels ritualisés. Ils sont souvent le résultat d'un coup d'émotion associé à la nostalgie, à la joie ou à l'envie d'échanger des nouvelles et d'écouter la voix de la famille et des amis. Ainsi l'exemplifie la citation suivante de Paula, 28 ans :

*J'ai tout mon agenda chilien sur mon guéridon. Plusieurs de mes amis ont encore un téléphone fixe, je sais que je peux les appeler gratuitement. J'appelle pas mal mes amies, mes cousins, pour leurs anniversaires. Il y a des périodes où nous parlons beaucoup, où nous arrivons à partager des moments de la vie. Par exemple, mon cousin m'a raconté qu'il avait rompu avec sa copine : dans ce type de cas, nous pouvons parler cinq fois par semaine. Je n'ai pas de rituels pour faire des appels. J'appelle quand mes amis me manquent, et quand ils me manquent j'aime bien écouter leur voix.*

Parfois, ces appels peuvent avoir lieu pendant la semaine, comme une stratégie pour parler de manière privée avec un membre du réseau ; un échange qui, effectué le weekend au sein du foyer, aurait une connotation collective.

Un autre type d'appels circonstanciels se produit lorsqu'une personne se trouve dans un endroit et à un moment où se déroule un échange téléphonique entre deux autres personnes. La troisième personne profite alors de l'occasion pour participer momentanément à cette communication. Cette sorte d'appel est caractéristique des enfants chiliens nés en France ou arrivés pendant l'enfance, et dont les liens avec la famille résidente au Chili sont souvent plutôt faibles.

Les échanges en l'absence de cette troisième personne deviennent des « appels par procuration », c'est-à-dire que quelqu'un s'occupe, à la place de la personne concernée, d'entretenir le lien avec les autres et de faire passer dans les deux sens les messages, les salutations et les nouvelles. Julian, 27 ans, fils de Chiliens né en France, raconte son expérience :

*C'est ma mère qui fait le lien entre nous et la famille, c'est elle qui appelle toutes les semaines pour leur parler de nous, et quand j'ai la nostalgie, je les appelle. J'ai très peu de contact direct avec eux, c'est ma mère qui s'en occupe. Des fois elle me passe le téléphone et je parle un peu avec ma grand-mère. Mais quand je suis allé là-bas, à mon retour c'était fort : j'appelais toutes les semaines. Après deux mois, j'appelais une fois par semaine, et l'échange s'est ainsi dilué.*

Cette citation montre qu'après une rencontre physique, il se produit une réactivation des liens qui se traduit par une continuité temporelle des échanges. Un dernier type d'appel circonstanciel que nous avons repéré comprend les échanges de coordination, ainsi que les communications dont le but est de demander quelque chose en particulier ou de résoudre un problème spécifique.

### ***La « liberté » d'appeler***

En dépit de la vulgarisation du téléphone et des offres proposées pour en promouvoir l'usage, ces stratégies de vente ne se traduisent pas toutefois par une augmentation de la fréquence de son utilisation. Certes, il y a des migrants qui déclarent avoir augmenté son usage en termes de quantité, de durée, et de la diversité des personnes avec qui échanger. C'est justement ce que prévoyait Aronson, en affirmant que « l'existence d'un moyen de communication pratique, facile et peu coûteux augmente sans aucun doute le "besoin" des gens à communiquer ainsi que les occasions de le faire<sup>838</sup> ». Osvaldo, 61 ans, correspond à ce profil d'utilisateur :

*À partir du jour où le téléphone s'est démocratisé, j'ai appelé davantage au Chili qu'en France... Normalement, j'appelle ma sœur deux fois par semaine et nous parlons pendant au moins 30 minutes. Ainsi, lorsque je voyage au Chili, il n'y a pratiquement rien de nouveau à se raconter, nous poursuivons nos conversations, et avec beaucoup de gens ça se passe comme ça...*

Mais les déclarations de ce type ne sont pas nombreuses parmi nos interviewés. La plupart d'entre eux reconnaît que l'accès illimité aux appels internationaux n'a modifié que très peu, ou parfois pas

---

<sup>838</sup> Aronson, « Téléphone et société », p.15.

du tout, ses pratiques de communication. Cela relativise l'affirmation de Berger à propos des forfaits : « l'accès illimité à un produit intéresse avant tout ceux qui en consomment le plus<sup>839</sup> ».

Les circonstances qui déterminent la non-augmentation de l'usage du téléphone sont multiples. Nous avons repéré quatre arguments qui expliquent ce phénomène. Le premier argument tient au fait que les migrants étaient déjà des usagers habituels du téléphone mais s'en servaient autrement, notamment en utilisant les cartes téléphoniques depuis le téléphone fixe ou depuis les cabines publiques. Dans ce cas, ils n'ont pas éprouvé des changements quantitatifs mais seulement qualitatifs : en particulier, les conditions de confort ont été modifiées, surtout par rapport aux appels faits depuis des cabines publiques.

*Je n'ai pas trop augmenté le nombre de mes appels. Avant j'appelais aussi toutes les semaines, mais avec la carte téléphonique, l'Eurolatina... Ça fait déjà deux ans que je fais comme ça, on s'habitue. J'essaie d'appeler aussi quand j'ai des choses à raconter... Mais ce qui a vraiment changé, c'est le fait de pouvoir appeler depuis la maison. Les appels me semblent plus chaleureux. (Cristobal, 31 ans)*

Le deuxième argument relève de la perte des liens forts avec le pays d'origine. Pour certains migrants, le décès de leurs parents provoque le relâchement de leurs liens avec le Chili, et par conséquent l'affaiblissement de leurs pratiques de communication. Cette situation est clairement illustrée par certains exilés politiques qui, comme Ismael, ont vécu entre trente et trente-cinq ans hors du pays :

*Quand nous voulons parler, cela signifie que nous souhaitons être en contact avec la famille. Nous les appelons une fois par mois, une fois tous les deux mois. Mais rappelle-toi que nous sommes depuis 35 ans hors du pays, on n'appelle pas à tout moment. Mes parents sont décédés, ma belle-mère est décédée, mon beau-père est encore vivant, mais il est un peu sourd. J'ai mon beau-frère, ma sœur, je les ai appelés un peu plus souvent ces derniers temps parce que j'avais besoin de quelques informations, mais sinon je les appelle 3 ou 4 fois par an.*

Les observations qui précèdent mettent en évidence que, comme le signalent Claisse et Rowe, « au-delà d'un certain seuil de revenu mensuel, la consommation téléphonique d'un individu dépend beaucoup plus de ses ressources relationnelles que de ses ressources financières<sup>840</sup> ». En effet, ces migrants abonnés aux forfaits disposent d'un service qui leur permet de ne pas être obligés de surveiller leur consommation, mais s'ils n'ont pas un réseau social qui justifie son utilisation.

---

<sup>839</sup> Berger et al., « Le développement des forfaits illimités. Quel impact sur la perception des prix ? », p.4.

<sup>840</sup> Claisse et Rowe, « Téléphone, communication et sociabilité », p.172.

Ainsi, la pratique de communication ne se voit pas affectée par les avantages techniques et économiques des appels en illimité.

Le troisième argument qui explique la non-prolifération des échanges est lié à une tactique des migrants qui consiste à contrôler la fréquence et la durée de leurs appels afin de garder la distance souhaitée. Nous observons donc qu'il y a une médiation technique qui autorise une communication extensive, mais que dans certains cas les migrants autolimitent leur accès pour ne pas être trop disponibles.

*J'appelle ma mère une fois par mois, quand je lui envoie de l'argent... Je l'appelle à 22h ou à 23h pendant une ou deux heures, et ma mère ne fait que du « bla, bla, bla »... Ça m'arrive de m'endormir au téléphone. Après je me dis : ma mère, la pauvre, je ne l'appelle jamais ! Mais bon.... Généralement, quand j'appelle au Chili j'entends des mauvaises nouvelles, ma mère me raconte des pénuries... Il arrive des moments où je n'ai pas envie de parler avec elle. Ma mère commence toujours à pleurer, à dire qu'elle se sent seule, que ses enfants sont ingrats, que Santiago est devenu une ville dangereuse... (Antonia, 53 ans)*

Dans une étude sur l'usage téléphonique chez les migrants en France, Pasquier a abouti à des résultats similaires par rapport à la contrainte que génère l'échange : « le devoir d'appel est souvent vécu comme une obligation pesante qui fait partie de la relation aux ascendants et qui engendre tensions et frustrations de part et d'autre<sup>841</sup> ». Goffman exprime un avis moins pessimiste à propos des obligations. D'après cet auteur, « les obligations de l'un sont souvent les attentes de l'autre<sup>842</sup> ». Et le même auteur de signaler que les obligations ne sont pas toujours vécues d'une manière gênante, pouvant donc « apparaître comme un devoir agréable ou désagréable<sup>843</sup> ».

Le quatrième argument est lié aux équipements des interlocuteurs. Parfois, les téléphones mobiles sont un complément du téléphone fixe, mais parfois ils le remplacent. Les récits des migrants montrent que la substitution d'un téléphone fixe par un téléphone mobile est une pratique de plus en plus répandue au Chili<sup>844</sup>. Cela s'explique principalement par les coûts associés à l'utilisation du téléphone fixe. En effet, le prix du dispositif et de sa manutention, ainsi que les coûts des appels, sont moins élevés dans le cas des téléphones mobiles que dans celui des téléphones fixes<sup>845</sup>.

---

<sup>841</sup> Pasquier, « La famille, c'est un manque », p.194.

<sup>842</sup> Goffman, *Les Rites d'interaction*, p.45.

<sup>843</sup> Ibid.

<sup>844</sup> Le rapport 2011 du Sous-secrétariat de Télécommunications du Chili signale : « La téléphonie mobile continue à augmenter en termes d'abonnés et de trafic à un taux de 12,8% annuel, arrivant à 22 millions de téléphones actifs, tandis que la téléphonie fixe, et surtout les appels internationaux, tombent en stock et trafic ». Source : [www.subtel.gob.cl](http://www.subtel.gob.cl)

<sup>845</sup> En effet, on peut se servir du téléphone mobile sans être obligé de dépenser de l'argent tous les mois. Pour que le service reste actif, il faut recharger au moins tous les six mois. Au contraire, le téléphone fixe est soumis à un paiement mensuel de base, en dehors des appels qui ne sont pas compris dans le forfait.

Concernant en particulier les prix des appels, les forfaits proposés pour le téléphone portable au Chili autorisent de nombreuses minutes pour appeler avec des avantages vers des téléphones aussi bien fixes que mobiles, tandis que dans le cas des téléphones fixes les appels avantageux comprennent seulement les autres téléphones fixes, les appels vers les téléphones mobiles restant donc assez coûteux.

Ainsi, certains migrants se sont abonnés aux forfaits de téléphonie fixe pour communiquer avec leur réseau au Chili, alors que de plus en plus leurs contacts ont adhéré à la téléphonie mobile à la place du téléphone fixe. Par conséquent, les migrants n'utilisent pas massivement leurs forfaits pour appeler à l'international parce que, dans le cas des appels au Chili, l'illimité comprend seulement les appels vers les téléphones fixes. C'est le cas de Julian, 27 ans :

*Mon père habite maintenant à San Antonio (Chili), et la communication est plus compliquée. Il n'a plus de téléphone (fixe), seulement le mobile, comme d'ailleurs beaucoup de monde au Chili. Pour cette même raison, j'ai commencé à appeler moins au Chili, parce que plusieurs cousins et oncles ont seulement un mobile, et ici les communications sont gratuites seulement pour appeler vers les téléphones fixes.*

Il est intéressant d'observer que la majorité des migrants s'engage dans les forfaits de téléphonie fixe sans pour autant profiter de leurs avantages. Comme l'exprime Ismael, 63 ans : « *Le fait d'avoir accès libre au téléphone ne suppose pas que nous appelions plus ou moins, mais nous appelons quand nous voulons* ». Ainsi, le mythe de l'élargissement des appels vers l'international et des conversations en illimité avec ses proches géographiquement éloignés, ne correspond pas toujours aux pratiques réelles de communication téléphonique. Nous observons alors que l'importance des nouvelles offres réside dans la « liberté » d'appeler, c'est-à-dire de communiquer sans surveiller sa consommation, sans qu'il y ait toutefois un véritable changement dans la pratique de communication.

### ***L'usage réduit des cartes téléphoniques***

Bien que la majorité des migrants soit abonnée aux forfaits de téléphonie fixe, il existe un groupe réduit<sup>846</sup> qui n'est pas adhérent à ces formules. À la place, les personnes appartenant à ce groupe utilisent les cartes téléphoniques prépayées ou les cartes à code<sup>847</sup> – autrefois très populaires –, ou

---

<sup>846</sup> Les cartes téléphoniques et les numéros réduits sont utilisés par 19% des migrants interviewés. Les migrants qui sont venus en France pour des raisons économiques, et en particulier les femmes âgées, sont les principaux utilisateurs de ces cartes.

<sup>847</sup> Les cartes téléphoniques le plus populaires pour appeler au Chili sont l'*Eurolatina* et la *Continental*. Ces cartes, d'un prix de 15 euros, permettent d'appeler au Chili pendant 800 ou 300 minutes (selon que l'appel

bien se servent des numéros réduits comme *Reductel* ou *Télélabais* – des numéros d'accès 08X, avec des tarifs à la seconde, qui proposent également des offres avantageuses pour faire des appels à l'étranger<sup>848</sup>.

Dans ces cas, les raisons pour ne pas être abonnés ne se réduisent pas à une contrainte économique. Certes, quelques migrants déclarent ne pas avoir les ressources financières pour prendre un forfait. Néanmoins, les migrants sans papiers se trouvent en outre confrontés à l'impossibilité d'avoir une ligne téléphonique à leur nom. Un troisième cas est celui des migrants qui envisagent de quitter la France pour retourner au Chili ou partir ailleurs. Ces migrants ne veulent donc pas s'engager dans un abonnement puisque leur départ peut être imminent.

Parmi les abonnés aux forfaits téléphoniques se trouvent des migrants qui utilisent également les cartes téléphoniques ou les numéros réduits pour effectuer certains types d'appel ou dans certaines circonstances. En effet, ceux qui habitent en colocation préfèrent appeler depuis une cabine publique, face au sentiment d'intrusion et du manque d'intimité dans la conversation qu'ils éprouvent à la maison. Ainsi le raconte Rafael, 36 ans :

*J'achète une carte téléphonique pour appeler en Amérique Latine. J'ai un téléphone chez moi, mais quand mes colocs sont à la maison, je sors pour appeler depuis la cabine publique.*

Il est intéressant d'observer qu'avant le développement des TIC et la baisse des prix des appels internationaux, les migrants considéraient que les appels émis depuis des cabines publiques manquaient d'intimité ; en revanche, de nos jours certains migrants considèrent que ces espaces publics autorisent plus d'intimité pour téléphoner que la maison.

De même, dans le cas où les correspondants à l'étranger ont seulement un téléphone mobile, la carte téléphonique est utilisée afin de maîtriser la dépense dans la consommation<sup>849</sup>. Tel est le cas de Monica, 49 ans :

---

soit fait depuis un numéro gratuit ou au moyen du call back) pour les téléphones fixes, et pendant environ de 250 minutes pour les téléphones portables.

<sup>848</sup> Le prix d'un appel vers un téléphone fixe au Chili en utilisant le numéro réduit de Télélabais ou de Reductel correspond à celui d'un appel local. Pour faire des appels vers la même destination aux téléphones mobiles, le prix est de 9 centimes d'euro par minute dans le cas de Télélabais et de 34 centimes d'euro par minutes dans le cas de Reductel. <http://www.reductel.com/fr/> Consulté le 26 mai 2012.

<sup>849</sup> Pour les appels à l'étranger vers les téléphones mobiles, le service de Skype est également utilisé, comme nous l'observons dans le point 2.3.1 « Skype : entre la téléphonie et la co-présence physique » de la VI<sup>ème</sup> partie de ce travail.

*Quand ma mère part en voyage à Santiago, je l'appelle tous les jours chez ma sœur parce qu'elle a un téléphone fixe. On parle tous les jours, et nous restons au téléphone pendant environ deux heures. Mais quand ma mère est dans son village, je dois l'appeler à son numéro portable ; j'achète alors une carte téléphonique. Ma mère n'a pas de réseau chez elle, en fait, elle doit monter une petite colline ou aller au cimetière pour faire et recevoir des appels. Je sais quels sont les jours où ma mère va au cimetière, je l'appelle donc à ces moments-là. Voilà, on y arrive !*

Les cartes téléphoniques constituent ainsi une alternative pour faire des échanges téléphoniques en diminuant certaines contraintes de la téléphonie résidentielle et des forfaits associés : les cartes n'impliquent pas d'engagement dans un abonnement, ne supposent pas d'identification personnelle, permettent la maîtrise du prix de consommation, et ouvrent la possibilité de faire des appels depuis différents endroits. Cette mobilité n'est pas la même que celle qu'autorise le téléphone mobile, mais il s'agit d'une version affaiblie, à coût contrôlé.

## 2.2 L'ENTRETIEN DES LIENS A TRAVERS DES OUTILS ECRITS/DIACHRONIQUES

Les communications diachroniques présentent l'avantage de respecter le temps d'autrui, puisqu'elles ne demandent pas au récepteur de s'investir immédiatement dans l'échange. L'écriture permet de réfléchir avant de s'exprimer, et de maintenir une distance qui n'est pas envisageable dans l'oralité. Cette distance est possible grâce au temps qui s'écoule entre la réflexion, la rédaction et l'envoi du message. Par conséquent, les outils écrits/diachroniques sont valorisés dans l'entretien des liens faibles. Également, ils sont souvent utilisés pour entretenir les liens amicaux.

Le courrier électronique (ou e-mail) et la correspondance épistolaire (les lettres manuscrites et les cartes postales) sont les dispositifs que nous aborderons dans les échanges écrits/diachroniques.

### 2.2.1 LE COURRIER ELECTRONIQUE ET SA DIMENSION TEMPORELLE FLEXIBLE

Le courrier électronique ou e-mail est un service de transmission de messages notamment écrits, mais qui peuvent également se présenter sous un format d'image, de vidéo ou de sons. Ces messages sont envoyés via un réseau informatique vers la boîte aux lettres électronique d'un destinataire choisi par l'émetteur. L'arobase (@) est le caractère distinctif d'une adresse électronique.

Akrich, Méadel et Paravel définissent le courrier électronique comme un « dispositif technique ». En effet, « en tant que technologie fonctionnant en réseau, le courrier électronique ne peut, dans sa

dimension technique, être réduit à un objet clairement localisable. Il est constitué d'un ensemble hétérogène comprenant à la fois des logiciels, des ordinateurs, les réseaux eux-mêmes, etc., et tous ces éléments participent à la définition des usages<sup>850</sup> ». Comme nous venons de le voir, les appels téléphoniques sont un échange synchronique qui parfois peut être invasif ou déranger le récepteur du message. La correspondance épistolaire, au contraire, respecte le temps d'autrui, mais en retardant l'arrivée du message et la réception de la réponse. Or, on peut considérer le courrier électronique comme un dispositif qui se place à un point intermédiaire entre les communications téléphoniques (par sa rapidité) et les échanges épistolaires (par son format écrit). Selon Chevalier, le courrier électronique présente des avantages considérables par rapport à la distribution classique. En plus de la rapidité, cet auteur souligne « la fiabilité, puisque l'autonomisation réduit les perturbations que peuvent connaître les moyens de traitement et de transport du courrier traditionnel ; le coût réduit, puisque nécessitant peu de personnel<sup>851</sup> ». La correspondance épistolaire avait perdu sa prééminence à la suite de la montée en popularité des appels téléphoniques, les pratiques d'entretien de lien se déplaçant ainsi de la forme écrite à la forme orale. Cependant, nous assistons aujourd'hui à un retour à la communication écrite au moyen des messages électroniques, parallèlement à la forme orale en vigueur assurée par la massification de la téléphonie fixe et mobile.

Nous observons que l'e-mail s'installe dans une dimension temporelle flexible : bien que ce soit un dispositif de communication diachronique, il a des propriétés qui le rapprochent d'un dispositif de communication synchronique, notamment dans les cas où l'interlocuteur reçoit le message et y répond immédiatement. Pour Akrich, Méadel et Paravel, cette immédiateté des échanges<sup>852</sup>, qu'elles associent à une asynchronie nouvelle, constitue l'originalité du courrier électronique<sup>853</sup>. Ainsi, cet outil répond à plusieurs besoins des usagers ; c'est pourquoi il est devenu un dispositif d'usage massif. Nous avons pu constater cette popularité dans nos entretiens : 88% des migrants interviewés possède au moins un compte e-mail<sup>854</sup>. Et il même très habituel de gérer plusieurs comptes : par exemple, l'adresse personnelle, l'adresse professionnelle et celle du centre d'études. D'après les récits, il est toujours difficile d'administrer ces espaces de manière indépendante. Normalement, il existe donc un mélange des contacts entre ces différents courriers électroniques<sup>855</sup>.

---

<sup>850</sup> Akrich, Méadel, et Paravel, « Le temps du mail : écrit instantané ou oral médiat », p.156.

<sup>851</sup> *Dictionnaire critique de la communication*, p.661.

<sup>852</sup> On remarque toutefois que l'immédiateté des échanges n'est que potentielle, car si cette immédiateté est possible dans les courriers électroniques, cela ne veut pas dire qu'elle s'accomplit dans tous les cas.

<sup>853</sup> Akrich, Méadel, et Paravel, « Le temps du mail : écrit instantané ou oral médiat », p.154.

<sup>854</sup> La seule exception est celle d'une femme âgée qui ne dispose pas d'ordinateur chez elle. Elle déclare ne pas maîtriser l'usage de l'ordinateur. Pour cette migrante, les communications sont effectuées depuis le téléphone fixe abonné à une compagnie qui lui permet faire des appels illimités vers le Chili.

<sup>855</sup> Dans le cadre de cette recherche, nous analysons particulièrement l'usage des e-mails personnels.

Si le téléphone fixe est l'outil préféré pour communiquer avec la famille, l'e-mail est le dispositif qui assure de manière prioritaire l'entretien des liens amicaux. En effet, les échanges depuis le compte personnel s'adressent en premier lieu aux amis (96% de cas), ensuite à la famille (73% de cas), et en troisième lieu aux connaissances (20% de cas). À la différence du service téléphonique, dont les femmes sont les principales utilisatrices, ce sont les hommes qui se trouvent en tête de l'usage de la messagerie électronique (94% des hommes et 78% des femmes).

Lelong, Thomas et Ziemlicki observent que « l'intériorisation de l'utilisation du mail dépend de la régularité des correspondants, mais aussi de leur nombre : la taille du réseau contribue également à l'importance du flux de messages échangés<sup>856</sup> ». Dans ce même sens, Akrich, Méadel et Paravel soutiennent que « s'agissant d'une technologie de communication, la manière dont elle est appréhendée par un individu dépend étroitement de la manière dont elle est collectivement utilisée : autrement dit, ce qu'est le courrier électronique pour une personne donnée évolue non seulement en fonction des aménagements techniques qui sont proposés, mais aussi en fonction de la quantité d'utilisateurs et de la manière dont ils se servent de l'outil<sup>857</sup> ».

Compte tenu des observations précédentes, et considérant que, en règle générale, les jeunes ont une sociabilité plus élargie et tournée vers l'extérieur que les personnes âgées, il n'est pas surprenant que ce soient eux les principaux usagers des e-mails<sup>858</sup> (97%), et qu'ils les utilisent de préférence pour communiquer avec leurs amis<sup>859</sup>. Les adultes se situent en deuxième lieu en tant qu'usagers (85%). Chez les personnes âgées, pour qui la sociabilité est plus restreinte et tournée vers la famille, le courrier électronique est faiblement pratiqué<sup>860</sup>.

Si la matérialité des messages échangés à travers les courriers électroniques les rend moins susceptibles de perdurer dans le temps que les lettres épistolaires, ils sont du moins plus durables que les échanges verbaux, où l'absence de traces est totale. Les e-mails laissent une trace écrite qui

---

<sup>856</sup> Lelong, Thomas, et Ziemlicki, « Des technologies inégalitaires ? », p.26.

<sup>857</sup> Akrich, Méadel, et Paravel, « Le temps du mail : écrit instantané ou oral médiat », p.159.

<sup>858</sup> Les jeunes et les jeunes adultes interviewés sont généralement des migrants venus dans le cadre de leurs études, ou bien ce sont les enfants de migrants chiliens arrivés en France pendant leur enfance ou avant leur naissance.

<sup>859</sup> Une variante de communication est constituée par les services de messagerie instantanée proposés par les courriers électroniques, comme Gmail. Initialement, c'était un service qui autorisait seulement des messages écrits, mais ensuite se sont ajoutés les messages de voix et d'image. Cette modalité de communication est en concurrence avec d'autres services qui offrent ces mêmes voies de communication tels que Messenger, Skype ou Facebook. En particulier, le service de messagerie instantanée de Gmail est utilisé par 12% des interviewés. Ces échanges sont adressés dans leur totalité au réseau d'amis. Les femmes utilisent davantage ce service que les hommes (22% et 6%, respectivement), et notamment les femmes jeunes adultes (50% d'entre elles).

<sup>860</sup> Dans le cas des jeunes et des adultes, l'e-mail sert à communiquer en premier lieu avec les amis et en deuxième lieu avec la famille. Quant aux personnes âgées, seulement les hommes déclarent utiliser ce dispositif, et ils le font pour communiquer dans la même mesure avec leurs amis qu'avec leur famille.

joue un rôle aussi bien d'organisation que de preuve de l'échange. Comme le souligne Jorge, 32 ans :

*J'utilise toujours l'e-mail, l'avantage est que je peux lire mes e-mails et voilà, j'ai tout là-dedans, je ne dois pas me rappeler les choses, parce qu'elles sont là, écrites. En plus, on a un certain contrôle de la situation, par exemple, si quelqu'un essaie de dire quelque chose qui n'est pas vrai, il est difficile de le faire par e-mail, tandis qu'en parlant il est plus facile de manipuler la situation.*

Mais ces traces écrites peuvent être perçues comme un obstacle pour s'exprimer sur certains sujets intimes ou confidentiels, où la disparition des traces est requise. Dans ces cas, on préfère les échanges oraux en raison de la discrétion qu'ils rendent possible. Comme raconte Alejandra, 35 ans :

*Avec les personnes les plus proches j'utilise le téléphone, mais des fois aussi l'e-mail parce qu'il y a certaines choses qu'on doit dire par écrit. L'e-mail est toujours un registre, mais pour parler de choses plus confidentielles, afin qu'il ne reste pas de traces, je préfère parler au téléphone.*

Le courrier électronique, comme par ailleurs d'autres dispositifs, peut devenir un outil qui joue le rôle de « intermédiaire », c'est-à-dire que son usage peut permettre de coordonner un rendez-vous pour passer ensuite vers un autre dispositif plus pertinent selon les préférences, la disponibilité d'équipement et le type de lien qu'entretiennent les interlocuteurs. Fabian, 39 ans, s'exprime à ce propos :

*L'e-mail sert à se mettre d'accord pour parler plus tard sur Skype, c'est comme planifier un rendez-vous, et ça marche à chaque fois que tu dois résoudre un problème. Par exemple, hier j'ai parlé avec mon frère, il est architecte et il a besoin d'une machine pour les panneaux solaires ; il me propose donc le rendez-vous, je me connecte, nous parlons sur Skype, au début de la conversation on sort un peu de la formalité, on se dit comment vont la vie, les amours, et ensuite il me demande le petit service. Plus tard, je lui indique par e-mail le prix de la machine, je lui dis : « je peux te l'envoyer avec telle personne, elle va arriver tel jour, tu peux me déposer l'argent sur mon compte bancaire ».*

En règle générale, ce « intermédiaire » permet de passer des outils diachroniques vers des outils synchroniques – par exemple, de l'e-mail vers le téléphone ou vers Skype –, ou bien des outils synchroniques peu expressifs vers des dispositifs plus expressifs – par exemple, d'un appel téléphonique (voix) vers Skype (voix et image).

## *Les usages des courriers électroniques*

Il existe une variété de pratiques de l'e-mail qui dépendent de la finalité de la communication, du type de contact, de la façon de rédiger, et de la longueur des messages. Comme l'affirme Lelong, « ces divers types de messages n'ont pas la même valeur relationnelle<sup>861</sup> ». D'après les récits de nos interviewés concernant leurs pratiques de communication par e-mail, les inconvénients de certains types d'échanges se trouveraient diminués ou résolus par le dispositif du courrier électronique. Également, nous avons repéré différents types d'échanges et de manières de communiquer par e-mail. Toutefois, il faut remarquer qu'une même communication peut avoir plusieurs finalités ou répondre à des usages variés.

En ce qui concerne les problèmes présents dans certains échanges qui sont diminués ou résolus par l'usage du courrier électronique, nous en avons identifié trois : une diminution de la contrainte temporelle de synchronicité, la possibilité de communiquer sans déranger, et celle de contrôler le contenu de l'échange.

### **1. La diminution de la contrainte temporelle de synchronicité**

De par son caractère diachronique, l'e-mail est un dispositif avantageux pour contacter les personnes avec des emplois du temps différents du sien, permettant en outre de résoudre le problème du décalage horaire, qui concerne nombre de migrants. Gonzalo, 47 ans, raconte son expérience :

*Avec mes amis au Brésil, je communique par e-mail. Je préfère le téléphone, mais avec le téléphone il y a le problème du décalage horaire, qui complique l'échange avec d'autres personnes. Mes amis au Brésil, j'ai essayé quelquefois de les appeler à la maison, mais je ne les trouve jamais chez eux. Au moins ma fille qui est au Chili est encore petite, donc je sais à quelle heure je vais la trouver à la maison. Mais ce n'est pas le cas pour mes amis brésiliens. Il existe aussi la possibilité de les appeler sur leur portable, mais c'est trop cher.*

### **2. Communiquer sans déranger**

L'e-mail est un outil qui permet de s'adresser à un ou plusieurs contacts sans les déranger, dans la mesure où le récepteur peut lire et répondre selon ses envies et ses possibilités. L'émetteur envoie ainsi un message sans vouloir joindre ses contacts dans l'immédiat – comme il arrive avec les outils de communication synchronique –, mais en respectant le délai de réponse des autres. Il ne s'agit donc pas d'une obligation de réponse immédiate, ce qui ne veut pourtant pas dire que la réponse

---

<sup>861</sup> Lelong, « Équiper le lien, garder la connexion », p.47.

n'est pas attendue et que le destinataire est acquitté de l'obligation de répondre, même si c'est tardivement<sup>862</sup>. Oscar, 53 ans, réfléchit à ce propos :

*Les e-mails échangés avec la famille et avec les amis proches sont les plus intéressants. Parfois on reçoit un message de quelqu'un à qui on n'avait pas pensé ; cela peut être une bonne surprise et donner envie de communiquer à nouveau avec cette personne, ou bien être un poids du fait qu'il faut répondre, alors qu'on ne voulait plus parler avec cette personne... Lorsque mon frère est décédé, je me demandais à qui je devais écrire, je ne savais pas qui pourrait être réellement intéressé à apprendre la triste nouvelle.*

Puisqu'il permet de respecter le temps des autres, le courrier électronique est pertinent pour échanger avec les liens faibles. Le niveau de confiance dans ce type de relations est inférieur à celui qui caractérise les liens forts ; ainsi, la distance qu'autorise cet outil diachronique s'avère nécessaire. En outre, étant donné que dans les échanges avec les contacts à lien faible il est difficile de maintenir une conversation fluide – élément primordial dans les échanges synchroniques –, la diachronie du courrier électronique permet de se protéger de cette possible impasse.

### **3. Contrôler le contenu de l'échange**

L'écriture favorise la réflexion sur ce que l'on veut dire ; elle permet ainsi de contrôler la situation afin de garder une distance et d'éviter les affrontements. Goffman observe à propos de cette précaution que « le plus sûr moyen de prévenir le danger est d'éviter les rencontres où il risque de se manifester<sup>863</sup> ». C'est l'expérience de Benjamin, 40 ans :

*Avec mon père et ma mère je communique par e-mail, surtout avec ma mère parce que la dernière fois que nous avons parlé par téléphone ça ne s'est pas très bien passé. L'e-mail me protège d'établir un lien direct avec les gens. Pour ne pas avoir de conflits, je préfère éviter les dialogues directs car je sais qu'au moins avec ma mère, je vais commencer à poser des questions, et on va finir par se disputer. En revanche, par e-mail je lui raconte ma vie, elle me raconte la sienne.*

Concernant les types d'échanges, nous avons repéré deux façons différentes de se servir de l'e-mail. La modalité la plus répandue correspond aux échanges brefs, rédigés de manière informelle et adressés à plusieurs contacts, soit à travers le partage d'un même message, soit en joignant un par

---

<sup>862</sup> Il faut remarquer que les réponses différées sont une caractéristique présente dans tous les échanges diachroniques, y compris la correspondance épistolaire. Cependant, nos interviewés ont attribué ce caractère différé à cet outil en particulier, car à la différence des cartes postales, par exemple, où la réponse n'est pas attendue, avec le courrier électronique la réponse est attendue mais elle échappe au contrôle de l'émetteur ; autrement dit, elle est incertaine.

<sup>863</sup> Goffman, *Les Rites d'interaction*, p.17.

un les destinataires. La seconde modalité correspond aux échanges de messages très personnalisés et de rédaction plus formelle, qui gardent une ressemblance avec la correspondance épistolaire.

Nous détaillons par la suite ces deux pratiques de communication par e-mail.

### **1. Messages éphémères, informels et collectifs**

L'évocation du « temps » est récurrente lorsqu'on parle de l'e-mail. Le « temps » ne se réfère pas seulement à la possible vitesse de l'échange ; il affecte aussi le contenu des messages. L'écriture des e-mails a perdu de sa formalité pour gagner en vitesse ; de même, la personnalisation et la profondeur des échanges ont diminué en faveur de la vitesse de la communication et de la pluralité des destinataires.

Cette absence de formalisme, notamment en comparaison avec la correspondance épistolaire, a été étudiée par Akrich, Méadel et Paravel. Ces auteurs soulignent que « l'absence de formalisme associée à une grande partie des échanges par courrier électronique se traduit sur le plan temporel par une diminution du temps consacré à la rédaction, comparé au temps nécessaire au courrier papier<sup>864</sup> ». Lelong évoque à son tour le même sujet : « le courrier électronique [contraste souvent] avec son équivalent classique : le courrier papier. Un premier élément mentionné est la facilité d'émission : envoyer un message ne nécessite pas de l'écrire ou de l'imprimer sur une feuille de papier, de le mettre dans une enveloppe, d'inscrire l'adresse, de l'insérer dans une boîte aux lettres. Les contraintes de temps et de lieu sont redistribuées au profit d'une plus grande souplesse et d'un moindre effort. Une autre difficulté qui rend le geste plus facile est le caractère moins normé de l'écriture électronique. On peut se permettre plus facilement des fautes d'orthographe, des abréviations, des formules plus ramassées, un ton plus informel, un texte plus court<sup>865</sup> ».

En effet, nombre d'interviewés s'inscrivent dans un usage plus passager, moins formel et adressé à plusieurs contacts. Emilia, 53 ans, exprime son point de vue :

*J'utilise l'e-mail pour donner des nouvelles, mais j'envoie des e-mails très courts. On est en contact avec plus de personnes avec l'e-mail. Pourtant, cela ne veut pas dire qu'on a plus de temps pour écrire mais plutôt qu'on écrit de façon plus factuelle. Avant je communiquais avec moins de gens, mais c'étaient des correspondances plus longues, maintenant je communique avec plus de personnes, mais avec des messages plus courts.*

---

<sup>864</sup> Akrich, Méadel, et Paravel, « Le temps du mail : écrit instantané ou oral médiat », p.164.

<sup>865</sup> Lelong, « Équiper le lien, garder la connexion », p.47.

Les courriers électroniques sont considérés plus légers que les lettres, non seulement au niveau du contenu, mais également au niveau du support<sup>866</sup>. Paula, 28 ans, exprime son impression :

*L'e-mail est quelque chose de passager, seulement au travail des fois on imprime un e-mail pour avoir la preuve de quelque chose à montrer dans une réunion, mais dans l'amitié ce n'est pas comme ça, on n'imprime pas l'e-mail d'un ami pour le garder en souvenir : on le lit, on lui répond, puis on reçoit une réponse, on répond encore une fois sur la base du même e-mail, et ainsi de suite. On accumule quatorze e-mails avec le même objet et après on dit « bon, je vais changer l'objet parce que ce n'est plus "joyeux anniversaire", maintenant c'est "joyeux Noël" ». Et les e-mails avec le temps se perdent, je crois que je peux trouver encore ceux de l'année 2004, mais avant ça, ils sont inaccessibles, alors que jamais on ne nous a demandé si on voulait les garder ou non.*

La légèreté des courriers électroniques autorise une diminution du temps consacré à la rédaction, pour favoriser la possibilité d'échanger avec plusieurs contacts. Ces messages peuvent servir à entretenir une pluralité de liens individuels, ou bien être envoyés à plusieurs contacts d'un seul clic : ce sont les e-mails collectifs. Lorsque le réseau social est bien nourri, cette stratégie de communication multiple relève d'une économie relationnelle : elle perd de son caractère personnalisé pour gagner en nombre de destinataires à contacter. Nous avons remarqué que les messages collectifs peuvent être adressés à un groupe restreint ou à une liste de contacts plus étendue.

Le premier cas est caractéristique des messages qui circulent parmi la famille et les amis communs : les échanges ont alors la valeur d'un entretien de lien groupal, familial. Comme le raconte Javier, 35 ans :

*La personne qui s'occupe de garder le contact, c'est ma sœur, parce que mes frères sont encore plus négligents que moi. Mon frère aîné vient d'avoir un enfant, donc maintenant on communique plus par e-mail, pour regarder des photos. Cela se pratique beaucoup dans ma famille, de s'envoyer des e-mails entre tous pour de petites choses. Il peut ainsi y avoir une chaîne d'e-mails où tout le monde fait des commentaires sur la photo de mon neveu. Moi, je fais aussi des commentaires.*

---

<sup>866</sup> Avant la portabilité du numéro téléphonique (qui permet à tout abonné de changer d'opérateur tout en conservant son numéro de téléphone), le compte du courrier électronique était considéré comme plus durable dans le temps que le numéro de téléphone mobile, car les personnes ne changeaient pas d'adresse e-mail avec la même vitesse qu'elles changeaient de numéro de téléphone portable.

Les événements familiaux sont donc une occasion de réactiver les liens de manière collective, l'événement en question s'appuyant ainsi sur le partage de récits, de photos ou de documents qui lui sont associés.

De son côté, l'envoi de messages à une liste de contacts plus étendue est une pratique utile pour diffuser des informations à propos d'activités ou d'événements spécifiques, ou bien pour demander ou pour offrir de petits services. Ce type de messages est très répandu dans les associations, notamment sous la forme de listes de diffusion ou de distribution<sup>867</sup>, ou bien d'e-mails collectifs. Souvent ces e-mails de diffusion ne demandent pas de réponse, étant donné leur caractère informationnel.

Très souvent, les interviewés affirment recevoir un même message par le biais de différentes personnes. Ce fait met en évidence que les migrants participent à différents cercles sociaux. Les anciens exilés ou réfugiés politiques constituent un groupe où circulent de nombreuses informations. Le message suivant est un exemple de leurs communications. Le texte a été rédigé en version bilingue.

*Cher(e)s ami(e)s et camarades,*

*Notre cher ami, camarade, compagnon de prison et d'exil, **Jorge Perez "El Negro"**, vient de partir pour le seul endroit où les êtres continuent à vivre : la mémoire et le souvenir de ceux qui l'ont aimé. Motivés par son exemple, nous, les membres de sa génération qui restent et ceux des prochaines générations qui viendront, nous lutterons pour la justice, l'équité et la fraternité, principes et pratiques qui ont toujours constitué le but de sa vie.*

*Negro, hasta la victoria siempre...*<sup>868</sup>

Cette communication a pour objet l'annonce du décès d'un ancien exilé politique chilien. Mais plutôt que d'une annonce informative, il s'agit d'un message de commémoration, d'un adieu qui exalte les principes de vie de ce militant politique. Le passé partagé dans l'exil constitue la mémoire collective des destinataires. Pour eux, le terme « *compañeros*<sup>869</sup> » correspond à une dénomination commune pour s'identifier, tandis que la phrase de clôture constitue la consigne de la lutte commune.

D'après les interviewés qui participent à des associations de chiliens en France, bien que normalement ces associations aient des blogs et/ou des sites web, les informations circulent

---

<sup>867</sup> Des exemples de ces listes sont : le « Débat socialiste », la liste du Ministère des Relations Étrangères du Chili, celle de la Direction pour la communauté des chiliens à l'extérieur (« Dicoex »), la liste « Amitié franco-chilienne », et les listes d'étudiants chiliens en France et des boursiers chiliens.

<sup>868</sup> « Hasta la victoria siempre » (« Toujours jusqu'à la victoire ») est l'une des phrases mythiques du Che Guevara.

<sup>869</sup> L'expression « *compañeros* » veut dire « camarades ». Il s'agit d'une dénomination courante parmi les activistes politiques de gauche.

davantage par le biais des mails collectifs. Les listes de distribution qui permettent la consultation de fichiers, comme *Google groups* et *Yahoo!* sont très populaires au niveau associatif.

Certains interviewés génèrent leurs propres listes d'e-mails collectifs en récupérant les adresses e-mail insérées en copie dans les messages qu'ils ont reçus<sup>870</sup>. Pour ces membres des associations et/ou activistes politiques, l'intérêt de garder et de nourrir ces listes réside dans la possibilité de diffuser rapidement une information en cas de besoin. Ce fut le cas par exemple lors de l'arrestation de Pinochet à Londres en 1998 où, d'après les récits des interviewés, les Chiliens à l'étranger et spécialement les anciens exilés ou réfugiés politiques ont été très actifs. Ismael, 63 ans, évoque cet événement :

*Pour réaliser une communication personnalisée par e-mail, on doit dépenser trop d'énergie ; c'est pourquoi il arrive qu'on fait ses propres listes de diffusion avec des milliers d'adresses. Si je dois organiser une activité de solidarité pour le tremblement de terre au Chili, par exemple, c'est dans ces listes que je peux trouver les personnes indiquées pour les inviter à travailler. À un moment donné, je peux contacter tout le monde. En fait, lors de l'arrestation de Pinochet à Londres nous nous sommes contactés à travers des e-mails collectifs. Mais ces listes ne sont pas non plus un jouet, c'est-à-dire que je peux communiquer rapidement avec des milliers de personnes seulement s'il y a quelque chose d'important à dire... Il y a un problème de respect et de responsabilité ; je ne vais pas diffuser à de milliers des personnes des informations qui ne sont pas importantes.*

Les messages collectifs ne sont pas exempts de critiques. Malgré l'attitude des personnes comme Ismael par rapport à la responsabilité sur le contenu des messages diffusés, les migrants interviewés constatent que les e-mails collectifs contiennent des informations d'une qualité très variable. Pour les trier, ils regardent le sujet du message, ainsi que l'émetteur. Ces éléments fonctionnent comme des filtres pour juger de la qualité du message et de la pertinence de sa lecture.

Bien que les e-mails offrent la possibilité d'occulter les adresses électroniques des destinataires, souvent les émetteurs ne choisissent pas cette modalité. Cela provoque une exposition des coordonnées personnelles qui est mal perçue par certains récepteurs. Ce dévoilement des destinataires peut également provoquer des conflits ou des malentendus, comme le raconte Alejandra, 35 ans :

---

<sup>870</sup> Par exemple, Ismael nous a montré ses listes créées en fichiers Word, et gardées respectivement sous les noms de « chiliens en France », « chiliens en Europe » et « mails de chiliens ».

*Avec mes contacts en France, je communique par e-mail et par téléphone. Il m'arrive parfois de répondre à un e-mail collectif, mais je préfère ne pas envoyer des e-mails collectifs parce que j'ai eu une mauvaise expérience : pour la crémaillère de mon appartement, j'ai envoyé le même e-mail à plusieurs personnes, sans cacher les adresses... Ils ont tous commencé à regarder qui j'avais invité. J'avais cru qu'un couple d'amis n'était pas en France et je ne les ai donc pas inclus, et ils se sont vexés. C'est pourquoi la prochaine fois je ne pense pas envoyer des e-mails collectifs.*

Une troisième critique adressée aux messages collectifs se réfère à leur manque de personnalisation. La citation suivante offre un exemple de la demande d'exclusivité dans les échanges :

*Les e-mails collectifs, je ne les prends pas en compte. Par exemple, quand l'e-mail dit « cher ami » et il a été envoyé à cent personnes à la fois, je trouve ça froid, ça ne m'intéresse pas, je préfère recevoir une seule ligne mais savoir que cette ligne a été écrite pour moi. Tu sais, on devient exigeant, mais imagine-toi, si ton mari offre des fleurs à toutes les femmes le même jour où il t'offre un bouquet à toi, tu dis, « non, ça va pas ». (Osvaldo, 61 ans)*

## **2. Messages personnalisés à la manière des lettres épistolaires**

Malgré la souplesse communément acceptée par rapport aux formalismes dans l'écriture des e-mails, certains migrants continuent à les rédiger comme s'il s'agissait d'une correspondance épistolaire, comme le révèle l'extrait d'entretien suivant :

*Avec Marcela nous sommes en train d'échanger des e-mails profonds. Pour lui écrire des e-mails je mets les trois semaines que je mets normalement pour rédiger une lettre. J'écris quelques phrases de temps en temps, certaines parties de l'e-mail je les écris sur un papier assise dans un café, et ensuite je les tape à l'ordinateur. C'est plus facile pour moi d'écrire comme ça. Elle me répond très vite, je sais qu'elle n'aime pas parler au téléphone, c'est donc une manière de trouver un équilibre. Je prends le temps pour suivre le processus que suit une lettre, et elle, elle ne se voit pas obligée de communiquer par téléphone. (Paula, 28 ans)*

Cette citation met en évidence l'ajustement mutuel ou les réglages de l'interaction – selon l'expression de Goffman<sup>871</sup> – que les interlocuteurs mettent en place afin de parvenir à une manière de communiquer qui soit convenable pour tous les deux. Certes, les rédactions qui gardent le style des lettres ne sont pas très répandues. Selon Lelong, les courriers électroniques rédigés à la manière

---

<sup>871</sup> Goffman, *Les Rites d'interaction*.

de lettres manuscrites se trouvent surtout « chez les personnes totalement néophytes<sup>872</sup> ». Mais nous avons observé que parfois même les migrants qui maîtrisent le dispositif technologique pratiquent cette forme de rédaction, tout en reconnaissant que le dévouement pour rédiger ces « lettres numériques » est réservé pour communiquer avec certains contacts et dans certaines occasions, et qu'il ne s'agit donc pas d'une pratique courante et élargie à toutes les circonstances. C'est le cas des échanges plus formels, par exemple, pour entretenir des liens avec les enseignants ou les anciens enseignants. De même, dans les échanges avec les personnes âgées, lorsqu'elles rédigent à la manière d'une lettre manuscrite, en raison du principe de réciprocité la réponse respecte les mêmes codes de style et de politesse. Cependant, ces rédactions « à l'ancienne » sont aussi pratiquées pour entretenir les liens avec des personnes qui ont la même hiérarchie, comme en témoigne Benjamin, 40 ans :

*Ce que j'aime le plus pour communiquer, c'est l'e-mail. J'ai l'impression qu'il est plus clair, plus proche de l'épistolaire, c'est comme une lettre. Lorsque je communique avec des amis que je ne vois pas souvent, je leur écris des e-mails comme si c'étaient des lettres.*

Dans d'autres cas, bien que l'écriture soit relâchée par rapport aux formalités de la lettre épistolaire, elle garde la fidélité à la correction des mots, notamment en comparaison avec le langage du SMS et du chat<sup>873</sup>. Pedro, 50 ans déclare : « J'écris à l'ancienne, avec toutes les lettres ».

### ***La gestion du courrier électronique***

La manière dont les usagers gèrent leur boîte aux lettres électronique, la lecture et la réponse des messages, est précisément ce qui donne la dimension temporelle flexible à ce dispositif. Les échanges par e-mail ont le statut d'une communication synchronique, ou presque, lorsque les messages sont reçus, lus et répondus tout de suite après avoir été envoyés par l'émetteur. Certes, la condition de base pour que cette quasi-synchronie soit possible est que les interlocuteurs soient connectés en même temps. Mais le seul fait de recevoir le message n'assure pas sa réponse immédiate.

---

<sup>872</sup> Lelong, « Équiper le lien, garder la connexion », p.48.

<sup>873</sup> Le langage du SMS (Short Message Service) ou du chat se caractérise par la modification ou l'abréviation de l'écriture des mots, afin de réduire leur longueur et de gagner en vitesse de rédaction. Cette manière de rédiger s'est développée par le besoin de s'ajuster au nombre de caractères autorisé pour les SMS (normalement 160), mais aujourd'hui elle s'est répandue vers d'autres types d'échanges écrits, comme les courriers électroniques.

La lecture des e-mails est l'un des moyens pour décider si la réponse est urgente, ou si elle peut être différée. Ce filtre peut être anticipé seulement avec la lecture de l'objet de la communication et/ou l'identification de l'expéditeur du message.

D'après les récits de nos interviewés, les messages considérés comme urgents – procédant soit du travail, soit du réseau de sociabilité –, appellent prioritairement une réponse. Les e-mails courts dont les réponses requises sont précises et ne demandent pas beaucoup de temps de rédaction, sont également prioritaires. Javier, 35 ans, s'exprime à ce propos :

*Pour les affaires qui relèvent du travail, ou lorsqu'il faut résoudre quelque difficulté, je réponds vite, il n'y a pas de problème, mais les e-mails qui sont plus longs, je les laisse pour un autre moment, je ne sais jamais pour quand.*

Dans d'autres cas, les messages sont reçus, parfois lus en entier, mais leur réponse est remise à plus tard. Cette lecture et/ou réponse différée a lieu dans plusieurs cas. L'un des critères, c'est l'urgence que l'on attribue au message. Un autre cas d'échange différé est celui des messages dont la réponse exige de réfléchir ou de mûrir les idées. Comme le raconte Miguel, 53 ans :

*L'e-mail est plus réflexif, quand tu as besoin de dire quelque chose à quelqu'un, l'e-mail prend la place des lettres. Quand on écrit, on a besoin de plus de réflexion, il faut bien choisir les mots.*

Un troisième cas d'échange différé concerne la dimension de l'e-mail. Comme nous l'avons remarqué, les messages qui ne demandent pas de longues réponses connaissent un retour rapide. Au contraire, pour les messages dont les réponses doivent être longuement développées, ces dernières sont souvent différées. Cela est dû au fait qu'il existe un sentiment de réciprocité, c'est-à-dire un besoin que la longueur de la réponse soit similaire à la longueur du message reçu.

L'affirmation de Lelong, à savoir qu'« une réponse rapide vaut en effet comme confirmation du lien interpersonnel, tandis qu'un retard ou une non-réponse risquent d'affaiblir la relation<sup>874</sup> » n'est pas toutefois attestée. En effet, nous observons que dans les deux dernières situations présentées, c'est-à-dire les réponses différées par le besoin de réfléchir ou par le principe de réciprocité dans la longueur du message, ce retard de la réponse est lié au temps requis pour accomplir de manière adéquate la communication, et non nécessairement à un manque de confirmation du lien.

Avec l'arrivée des Smartphones, la dimension temporelle de l'e-mail s'est flexibilisée davantage. Cette flexibilisation concerne non seulement la fréquence de la connexion (on passe plus de temps connecté), mais également la fréquence et la rapidité de lecture et de réponse (on lit et parfois aussi

---

<sup>874</sup> Lelong, « Équiper le lien, garder la connexion », p.50.

on répond plus vite). Comme nous l'avons mentionné précédemment, depuis la parution des Smartphones, les usagers en profitent pour faire le tri gestionnaire des e-mails, en les hiérarchisant : les messages qui ont besoin de réponses urgentes et courtes seront rédigés depuis le Smartphone. Au contraire, les messages qui ne sont pas urgents ou qui demandent une réponse plus longue seront mis de côté pour être lus et/ou répondus ultérieurement, normalement depuis l'ordinateur à la maison.

### 2.2.2 LA CORRESPONDANCE EPISTOLAIRE : FAIRE PRESENCE AUTREMENT

Jusqu'aux années 1970, la correspondance épistolaire était le moyen de communication à distance par excellence. Les lettres manuscrites des migrants étaient adressées de préférence à la famille. On y répondait par le même moyen. Ces lettres arrivaient par la poste, mais également, lorsque l'occasion le permettait, par les mains d'un voyageur qui jouait le rôle de facteur. Ces lettres rapprochaient les habitants de la France et du Chili, qui échangeaient des nouvelles concernant leur vie privée, ainsi que des informations sur les événements nationaux ou d'actualité<sup>875</sup>.

Aujourd'hui la correspondance épistolaire est toujours en vigueur, mais elle a changé par rapport aux années précédentes. D'après les récits des migrants, nous observons au moins cinq aspects qui ont été modifiés.

Le premier aspect concerne la popularité de la pratique. À la différence des anciennes lettres, qui étaient massivement utilisées<sup>876</sup>, l'entretien des liens à travers des lettres manuscrites est à présent une pratique restreinte. En effet, la correspondance épistolaire sous la forme de lettres et/ou de cartes postales est pratiquée par 28% des interviewés. Cette correspondance s'adresse principalement à la famille (81%) et aux amis (31%). Les femmes envoient un peu plus des lettres que les hommes (35% et 23%, respectivement). Les hommes âgés (50%) et les femmes âgées (67%) sont ceux qui se servent le plus de ce moyen de communication.

L'entretien de lien à travers des lettres épistolaires s'avère très pertinent parmi les personnes âgées, compte tenu de l'effet de l'âge sur l'accès et la maîtrise des dispositifs technologiques. Cependant, cette pertinence n'implique pas une exclusivité, car parmi les jeunes – même ceux qui maîtrisent les outils numériques – les échanges épistolaires sont une pratique effective, bien que restreinte.

---

<sup>875</sup> Dans la IV<sup>ème</sup> partie de ce travail, chapitre I, 1. 2, qui porte sur les anciennes modalités d'entretien de lien, on présente références plus détaillées sur la correspondance épistolaire des migrants dans les années 1970.

<sup>876</sup> Certes, cette pratique massive répondait au manque de moyens complémentaires ou concurrentiels pour établir des communications à distance. Les lettres étaient donc le seul moyen d'échange. Plus tard, avec l'arrivée du téléphone, la lettre est devenue le moyen le plus économique pour entretenir les liens à distance. Sa popularité a baissé au moment de la massification de l'accès au téléphone, et surtout avec la réduction du coût des appels internationaux.

Un deuxième aspect concerne le changement de format<sup>877</sup>. Bien que certains migrants continuent à s'envoyer des lettres, elles ont été remplacées dans une grande mesure par les cartes postales<sup>878</sup>. Cette modification du format a une influence sur la taille du message : les messages rédigés dans les lettres sont normalement plus longs que ceux écrits sur les cartes postales. En effet, le format des cartes postales n'autorise pas une longue écriture, car ces cartes sont conçues et utilisées pour faire de petits gestes communicationnels. Une autre différence qui relève du format (et de la présentation) réside dans le fait que les lettres sont normalement composées seulement de mots, tandis que les cartes postales dans leur matérialité confèrent une importance particulière aux images choisies pour être offertes au destinataire.

Un troisième aspect concerne le destinataire de la correspondance et le caractère privé/public de l'objet d'échange. Auparavant, la lettre manuscrite était une correspondance privée ou familiale, adressée dans son enveloppe à un destinataire bien identifié. Certes, comme l'observent Bruneton et Moreux, la lettre était, en fait, un objet public : elle était « destinée à un public plus large que les seuls destinataires mentionnés<sup>879</sup> ». Cependant, le caractère public des anciennes correspondances épistolaires est moindre par rapport à celui des cartes postales. Deux raisons expliquent cette différence. D'une part, les messages des cartes postales sont moins intimes que les messages contenus dans les lettres. D'autre part, les cartes postales sont envoyées sans enveloppe, leur lecture restant ainsi potentiellement ouverte dans le parcours entre l'envoi et la réception. Natalia, 36 ans, partage ses impressions à ce propos :

*Les lettres et les cartes postales ne sont pas la même chose. Les cartes postales sont un objet qui voyage, qui est public parce qu'il n'a pas d'enveloppe, à la différence des lettres. Les cartes postales gardent les traces de la manipulation de celui qui les écrit, j'hallucine de penser que quelqu'un va recevoir quelque chose qui a été ici, avec moi, ou que je vais recevoir, avec une carte postale, quelque chose qui a été là-bas. La carte postale sert plutôt à faire une petite surprise.*

---

<sup>877</sup> Malgré les changements dans le format, il existe une caractéristique invariable présente dans tous les types de correspondance épistolaire : le fait d'être un objet en papier qui, en tant que tel, peut être conservé à long terme. Dans ce sens, la correspondance épistolaire a un caractère plus pérenne que les e-mails, qui restent archivés, et parfois égarés, dans la boîte aux lettres numérique.

<sup>878</sup> Pour nous, la correspondance épistolaire comprend aussi bien les lettres manuscrites que les cartes postales. Ces dernières sont une variante qui partage avec les lettres deux caractéristiques : la rédaction à la main, et le fait d'être un objet qui accomplit un voyage. Les cartes postales diffèrent des lettres par leur format (plus réduit), par leur présentation (qui intègre des images), par leur message (moins long) et par la vocation de la communication (moins intime). Dans ce travail, nous abordons les lettres (épistolaires ou manuscrites) et les cartes postales comme des objets différents.

<sup>879</sup> Bruneton-Governatori et Moreux, « Un modèle épistolaire populaire. Les lettres d'émigrés béarnais », p.81.

Au contraire, de nos jours les lettres manuscrites sont des objets d'échange privé. Ce passage d'objet public à objet privé est associé au contenu de la communication. C'est là le quatrième aspect qui a été modifié dans la pratique épistolaire : la finalité ou la vocation de la communication. Étant donné que les anciennes lettres étaient presque le seul moyen de communiquer à distance, elles transmettaient des contenus variés concernant la vie quotidienne, les nouvelles, le travail, la santé, etc. C'est-à-dire que tout ce qu'on voulait dire, on ne pouvait le faire que par ce moyen. Au contraire, dans les lettres manuscrites de nos jours, les messages se centrent davantage sur l'intimité et la confidentialité. Pour les sujets plus quotidiens, banals ou urgents, il existe une variété de dispositifs de communication à distance. Ainsi, les lettres aujourd'hui servent à communiquer en profondeur, à exprimer son intimité, et elles sont fortement personnalisées. Comme le raconte Paula, 28 ans :

*La lettre sert à raconter des choses plus profondes. Lorsque j'ai quelque chose qui me tourne dans la tête et qui n'est pas urgent, j'ai envie d'écrire pour réfléchir en même temps, parce que quand on écrit une lettre, on réfléchit. J'en écris par exemple dans un café, je prends un café ou une bière et je divague sur la vie, sur l'amitié... J'aime bien m'inventer des conversations avec mes amies comme si j'étais en train de parler avec elles, c'est un peu comme partager avec elles une conversation imaginaire. Puisqu'on connaît ses amies, on peut prévoir un peu leurs réactions, ainsi je peux imaginer qu'elles sont proches de moi.*

Ces conversations entre absents<sup>880</sup>, qui deviennent des échanges imaginaires avec des réponses et des réactions anticipées, sont possibles grâce à la force du lien qui s'établit avec le destinataire. Comme le soutient Dauphin, « l'image de la lettre n'est pas seulement celle d'une parole transcrite, transportée dans le temps et dans l'espace. Elle se livre aussi dans la recherche des circonstances possibles et des vécus imaginés<sup>881</sup> ». Ainsi, l'émetteur doit anticiper le moment de la réception et s'y projeter, de même que le destinataire doit tenir en compte, comme l'affirme Haroche-Bouzinac, « que le message reçu ne peut être perçu comme actuel et appartient déjà au passé de l'échange : les réflexions contenues dans la lettre concernent des décisions déjà engagées, des événements souvent résolus. L'échange ne peut être réussi que si les deux partenaires acceptent cette notion de décalage épistolaire<sup>882</sup> ».

Ce que la lettre perd en expression gestuelle et interactive, elle le gagne en profondeur de la communication. Les messages écrits, contrairement aux échanges oraux, peuvent être interrompus

---

<sup>880</sup> Dauphin, dans son article sur les manuels épistolaires, cite la définition tirée de la Grande Encyclopédie du XIX<sup>ème</sup> siècle sur les correspondances épistolaires : « une lettre est une conversation entre absents... Pour y réussir, figurez-vous donc que vous êtes en présence de celui qui vous lira, qu'il entend le son de votre voix, et a les yeux fixés sur les vôtres ». Dauphin, « Les manuels épistolaires au XIX<sup>ème</sup> siècle », p.229.

<sup>881</sup> Ibid., p.231.

<sup>882</sup> Haroche-Bouzinac, *L'épistolaire*, p.74.

à tout moment. De fait, généralement les lettres sont composées en plusieurs étapes. Elles servent comme instrument de réflexion et ne sont pas rédigées de manière improvisée.

Par opposition à l'intimité des lettres épistolaires, les cartes postales, ont pour finalité la transmission de salutations à l'occasion d'un événement particulier comme un anniversaire ou Noël, ou bien l'envoi d'un « câlin à distance » lors d'un voyage. En témoigne la citation qui suit :

*Je sais que tout le monde aime bien recevoir une lettre ou une carte postale. J'envoie des lettres à mes enfants (qui font des études hors de Paris) pour leur faire une surprise, et j'envoie également des cartes postales à mes neveux au Chili quand ils fêtent leurs anniversaires. (Lucia, 40 ans)*

En règle générale, l'échange de lettres manuscrites est caractéristique des migrants qui ont une préférence marquée pour l'écrit. Les cartes postales, au contraire, sont un moyen pour faire de petits gestes communicationnels lors d'une occasion spéciale. Comme le soutient Jean Hébrard, ces gestes se produisent notamment, « lorsque l'habitude d'écrire n'est pas véritablement ancrée, ce sont les événements exceptionnels de l'existence qui deviennent les occasions et les sujets de la correspondance<sup>883</sup> ».

Un cinquième aspect modifié dans la correspondance épistolaire concerne sa réception. Étant donné la diversité des outils pour établir des liens à distance, l'utilisation des lettres manuscrites et des cartes postales à l'époque actuelle s'avère un choix beaucoup plus délibéré que dans les années précédentes. Ces outils prennent une survalue par rapport aux communications numériques en raison du temps investi pour rédiger et envoyer la lettre ou la carte postale, et en raison du caractère personnalisé de cette forme d'échange.

En règle générale, les échanges épistolaires demandent une réponse, et demandent également que cette réponse soit envoyée par la même voie. Comme le souligne Roger Chartier, « cette obligation, qui relève du code de la politesse, traduit en fait un rapport au temps spécifique de la correspondance<sup>884</sup> ». Pour sa part, Haroche-Bouzinac observe qu'« avant d'être un objet d'écriture, une lettre est d'abord un objet qui s'échange<sup>885</sup> ». Au contraire, les cartes postales ne répondent pas à la logique de la réciprocité. Elles ne demandent pas de réponse, ou du moins pas par la même voie. Elles sont envoyées et reçues comme un souvenir qui peut faire l'objet d'un remerciement par d'autres moyens de communication. La plupart du temps, les réponses ou les remerciements aux cartes postales s'effectuent à travers des dispositifs de communication numérique écrite (courrier

---

<sup>883</sup> Hébrard, « La lettre représentée. Les pratiques épistolaires populaires dans les récits de vie ouvriers et paysans », p.239.

<sup>884</sup> Chartier, Roger, *La correspondance*, p.235.

<sup>885</sup> Haroche-Bouzinac, *L'épistolaire*, p.39.

électronique et messagerie instantanée), et à travers des échanges oraux (téléphone et vidéoconférence).

Comme nous venons de l'exposer, la correspondance épistolaire d'aujourd'hui n'a pas le même sens qu'à son origine, où elle était presque le seul moyen, ou du moins le plus accessible ou le plus économique, pour échanger avec les proches géographiquement éloignés. Face à la multiplicité des moyens de communication et à la vulgarisation de leur accès, les correspondances épistolaires d'aujourd'hui ont pour fonction de faire présence « autrement ». Comme l'exprime un interviewé : « *on reçoit tous les jours des e-mails, mais pas tous les jours des cartes postales* » (Osvaldo, 61 ans).

### 2.3 L'ENTRETIEN DES LIENS A TRAVERS DES PLATEFORMES HYBRIDES

Nous considérons les plateformes hybrides comme des espaces numériques qui autorisent à établir des communications en utilisant divers formats, notamment l'écrit, l'oral et le visuel. Lors d'un échange, ces formats peuvent être utilisés de manière exclusive ou bien s'entremêler, selon le besoin de la communication et les caractéristiques techniques de l'équipement des interlocuteurs.

Dans les pages qui suivent, nous parlerons particulièrement des plateformes Skype, Messenger et Facebook. Si ces plateformes offrent des services semblables, les usagers les utilisent et les valorisent de manière différenciée.

#### 2.3.1 SKYPE : ENTRE LA TELEPHONIE ET LA CO-PRESENCE PHYSIQUE

Skype est un logiciel qui offre un service de communication gratuit<sup>886</sup> entre utilisateurs connectés au même moment sur la plateforme pour échanger des messages oraux, visuels et écrits, ainsi que des archives. Également, il est possible de faire des appels de type téléphonique depuis le logiciel vers des lignes téléphoniques fixes et mobiles, et envoyer de SMS vers des téléphones mobiles. Ces derniers services sont payants.

53% des migrants interviewés utilise les services de ce logiciel, en entremêlant la téléphonie et les visioconférences. Skype sert principalement à établir des communications familiales (84%) et amicales (48%). 19% des migrants reconnaissent s'en servir également pour prendre contact avec des connaissances, dans le cadre des échanges liés au travail.

---

<sup>886</sup> Les communications entre interlocuteurs connectés à la plateforme sont gratuites, à l'exception des visioconférences de groupe.

Les hommes utilisent Skype un peu plus que les femmes. Les jeunes adultes hommes (78%) et les jeunes adultes femmes (70%) sont les principaux utilisateurs. Parmi les migrants jeunes et jeunes adultes, les étudiants sont en tête de l'usage (93%). Ces derniers se servent de Skype pour échanger aussi bien avec la famille qu'avec les amis. Parmi les adultes, l'usage de Skype n'est pas très répandu (30%), et les personnes âgées de notre échantillon ne l'utilisent pas du tout, bien que certaines d'entre elles connaissent l'existence de cet outil.

La communication depuis le logiciel vers un téléphone fixe ou mobile est fréquente dans le cas des migrants qui n'ont pas souscrit au service d'appels illimités vers le Chili, ou lorsque les interlocuteurs n'ont pas d'accès à ce logiciel ou possèdent seulement un téléphone mobile – ce type d'appel n'étant pas compris en illimité dans le forfait téléphonique. Cette forme d'usage réduit les potentialités d'interactivité du dispositif, en conférant à l'interaction le même statut qu'un échange téléphonique.

Ce phénomène peut expliquer la migration de plusieurs usagers de Skype vers le téléphone fixe, au moment où le marché téléphonique a mis à la disposition des usagers des appels en illimité à niveau national et vers certaines destinations internationales. Ainsi, comme l'observe Lelong, « la simple disponibilité de compétences techniques ou de ressources financières ne garantit pas la pérennité des usages<sup>887</sup> ». En outre, lorsqu'il existe des dispositifs concurrentiels qui offrent le même service au même prix en réduisant les variables pour réussir la communication<sup>888</sup>, les usagers choisissent la simplicité.

Dans la communication entre usagers connectés à Skype, les échanges médiatisés par les ordinateurs autorisent la messagerie instantanée, le service de voix et les visioconférences<sup>889</sup>. La fréquence d'utilisation de la caméra web est variable parmi les migrants interviewés. Nombreux sont ceux qui remarquent des limitations techniques, puisque l'usage de la caméra web exige une haute connexion à Internet pour que la communication soit fluide.

Certains migrants déclarent participer fréquemment à des vidéoconférences : « *tous les dimanches nous nous connectons à Skype, tous en pyjama pour parler, afin que nos enfants échangent avec les enfants de mon beau-frère* » (Paula, 28 ans). En revanche, d'autres reconnaissent utiliser ce service sporadiquement, comme l'affirme une interviewée, « *lorsque trop de temps est passé sans qu'on se voie les visages* » (Maite, 40 ans)

Toutefois, la communication entre ordinateurs est possible seulement quand les deux personnes sont connectées à Skype, tel étant précisément le problème de cette médiation technologique aux

---

<sup>887</sup> Lelong, « Équiper le lien, garder la connexion », p.44.

<sup>888</sup> Cf. quatrième partie, 2.1.2 « Le téléphone fixe : un usage à tendance relationnelle ».

<sup>889</sup> Bien que le logiciel autorise des conversations entre plusieurs personnes, les migrants n'ont presque pas mentionné les échanges collectifs.

yeux de certains usagers. Pour surmonter cette difficulté, les migrants utilisent d'autres outils de communication que nous avons identifiés précédemment comme des « ponts », à travers lesquels ils conviennent d'un rendez-vous pour être connectés au même moment sur Skype. Arturo, 24 ans, raconte son expérience :

*Alberto, qui est mon meilleur ami, est maintenant en Nouvelle Zélande. Je parle avec lui une fois par mois. Nous parlons pendant deux ou trois heures : aujourd'hui nous avons notre rendez-vous à 22 heures pour parler sur Skype. La dernière fois que nous avons parlé, c'était il y a un mois. Entretiens, nous nous envoyons des e-mails courts pour nous raconter de petits trucs, mais quand nous voulons parler longtemps, nous nous donnons rendez-vous sur Skype.*

Les migrants interviewés qui échangent sur Skype en utilisant les services de voix et d'image – c'est à dire, la visioconférence – sont d'accord pour considérer que l'avantage de cet outil réside dans l'interactivité qu'il rend possible : c'est le dispositif qui se rapproche le plus d'une situation de co-présence physique. Mais, comme l'observe Jauréguiberry, « cette "présence", par prolongement sensitif (ouïe et vue) et verbal, n'est jamais totale<sup>890</sup> ». Nous observons que de nombreuses fois ces échanges se déroulent comme s'il s'agissait d'une « visite », où les interlocuteurs échangent face à l'écran autour d'une activité sociale ordinaire comme boire, manger ou jouer ensemble<sup>891</sup>.

Nous avons recueilli plusieurs exemples de ce type de « partage en parallèle ».

Le premier exemple est celui d'un couple séparé géographiquement pour un temps limité, qui communiquait toutes les nuits par Skype. En plus de partager les expériences de la journée, ils jouaient ensemble à travers le service de jeux de Skype, en se rapprochant d'une situation habituelle qui consistait à jouer ensemble lorsqu'ils étaient en co-présence physique. L'acte de jouer leur permettait également d'assurer leur attention constante à la communication.

Le deuxième exemple est celui des interlocuteurs qui sont connectés tout le temps afin de partager – ne serait-ce que virtuellement – un même espace physique, sans pour autant avoir l'obligation de parler en continu :

*Je travaille plusieurs heures sur l'ordinateur, je reste connectée à Skype tout le temps. Mon ami, il est aussi toujours devant l'ordinateur, il le laisse allumé toute la journée. Nous*

---

<sup>890</sup> Jauréguiberry, *Les branchés du portable*, p.98.

<sup>891</sup> Nous avons élargi l'observation faite par Akers-Porrini, selon laquelle certains appels téléphoniques ont les caractéristiques de visites téléphoniques. Selon cet auteur, « la visite, en tant qu'activité sociale ordinaire, implique des règles de comportement et un certain type de relation entre les personnes. Elle a lieu à l'initiative de l'une des parties qui se rend chez l'autre (e.g. par devoir, politesse, amitié, etc.). Elle leur fournit l'occasion de se retrouver à travers l'échange de leurs nouvelles et des "brins de conversations" ». Akers-Porrini, « La visite téléphonique », p.76.

*restons ainsi, parfois sans nous parler. C'est pour respirer le quotidien, si l'un est en train de prendre en café, l'autre lui fait le commentaire : « ah ! il est bon, ton café ? ». (Natalia, 36 ans)*

Le troisième exemple est celui des interlocuteurs qui restent sur Skype en échangeant comme s'ils étaient ensemble à la maison. Ils font ainsi des activités parallèles (comme cuisiner), de même que des activités en commun (comme boire ensemble) :

*Avec ma mère parfois nous parlons pendant deux heures, parfois dix minutes. Des fois elle m'appelle sur Skype quand je suis au travail, et comme là-bas je n'ai pas de microphone, nous nous écrivons un petit peu. Mais en général, quand j'ai du temps, quand je suis chez moi, nous parlons sur Skype pendant que je fais la vaisselle ou que je fume une cigarette, nous prenons de chaque côté de l'écran un verre du vin, c'est comment si nous étions face à face. Je n'aime pas parler sur Skype et faire d'autres choses sur l'ordinateur. Si je vais passer du temps à parler avec quelqu'un, je réserve ce temps-là pour lui. (Fabian, 39 ans)*

À la différence des conversations téléphoniques, où « les interactants n'ont d'autres ressources que celles de la voix et du langage<sup>892</sup> », dans la visioconférence il est possible d'ajouter l'image. Ce rapprochement entre les interlocuteurs peut générer parfois des complications, lorsque l'intimité se trouve dévoilée. Florencia, 31 ans, affirme à ce propos :

*Avec Olivier (ex-copain qui est parti à habiter hors de France), au début nous communiquions par Skype, mais ça n'a pas marché. Je ne savais pas pourquoi, mais après je me suis rendu compte que sur Skype les gens voient ton espace intime, à la différence du téléphone, où la personne ne sait pas si tu es en pyjama ou décoiffée. Mais sur Skype c'est peut-être un signe de confiance. Ça m'est égal quand je parle avec mes amis ou avec mes parents, peu importe, mais pas avec mon copain.*

Dans une étude menée par Jauréguiberry sur l'usage du visiophone, cet auteur a conclu qu'« il était beaucoup plus facile de dire des choses "difficiles", "très intimes" ... au téléphone qu'en face-à-face, que celui-ci soit physique ou médiatisé<sup>893</sup> ». Nos résultats diffèrent partiellement de ceux de Jauréguiberry. En effet, lorsqu'il s'agit de parler de sujets intimes, de demander des services (normalement adressés à la famille) comme un prêt d'argent, ou de raconter de bonnes ou de mauvaises nouvelles, si les moyens techniques le permettent, il est plus courant de le faire par visioconférence sur Skype que par téléphone. Il semble que les repères visuels contribuent à créer une certaine intimité et un espace de confiance nécessaires pour ce type de demandes ou de déclarations. Gerardo, 45 ans, en témoigne :

---

<sup>892</sup> Ibid., p.74.

<sup>893</sup> Jauréguiberry, *Les branchés du portable*, p.28.

*Avec les Chiliens en général, l'échange est bien sentimental, mais il y a aussi des choses concrètes. Par exemple, quand j'ai eu besoin d'aide financière, c'est ma mère qui m'a aidé, et pour cela je l'ai appelée par Skype. Il y a peu de temps j'ai parlé avec un ami très proche que je ne voyais pas depuis 21 ans. C'est qui est curieux, c'est qu'à chaque fois que nous nous parlons sur Skype c'est comme si nous nous étions rencontrés hier, le lien continue au-delà du temps et de l'espace. J'ai parlé avec lui parce que j'ai un besoin sentimental, émotionnel, de garder ce lien, et j'en ai aussi profité pour lui demander s'il pouvait me rendre un service.*

### 2.3.2. WINDOWS LIVE MESSENGER : UN ESPACE DE DIVERTISSEMENT

MSN Messenger est l'ancienne version de l'actuel « Windows Live Messenger<sup>894</sup> ». Au début, le logiciel MSN autorisait seulement la messagerie instantanée. Dans ses versions postérieures, il a ajouté le transfert d'archives et les échanges oraux et visuels, c'est-à-dire les vidéoconférences. Actuellement, Messenger n'est pas un outil très populaire. En fait, il est utilisé seulement par 26% des migrants interviewés. Normalement, les migrants qui ont une adresse électronique Hotmail continuent à utiliser Messenger, puisque les deux services sont accessibles depuis le même site web. Contrairement aux interactions sur Skype, les échanges sur MSN s'adressent principalement aux amis (73%), et ensuite à la famille (47%). Et de même que Skype est peu utilisé pour communiquer avec les connaissances plus éloignées, de même Messenger est rarement employé pour faire des échanges liés au travail<sup>895</sup>.

Les migrants utilisateurs de MSN partagent certaines caractéristiques avec les migrants usagers de Skype : les hommes sont en tête de l'usage<sup>896</sup>, et surtout les jeunes adultes. Les personnes âgées se déclarent non-usagers.

Concernant la finalité des communications, les migrants s'accordent à reconnaître que les échanges sur Messenger sont peu sérieux et parfois difficiles à comprendre à cause des imprécisions du contexte et de l'écriture. C'est probablement pour cette raison que MSN est utilisé principalement pour bavarder avec les amis. Cristobal, 31 ans, s'exprime à ce sujet :

---

<sup>894</sup> Au cours de ces pages nous parlerons de Messenger, ou de son abréviation MSN, pour nous référer au logiciel Windows Live Messenger, produit par Microsoft.

<sup>895</sup> L'usage de MSN pour faire des échanges dans le cadre du travail est réduit (7%). Cela peut s'expliquer par le fait que ce logiciel est considéré par les interviewés comme un dispositif de communication peu sérieux, et par conséquent inapproprié pour faire des échanges professionnels.

<sup>896</sup> Les hommes utilisent MSN davantage que les femmes (37% et 9%, respectivement), et parmi eux notamment les jeunes adultes (48%).

*J'assume une attitude de divertissement quand j'écris sur Messenger, je m'amuse, je fais des blagues, je joue avec les mots, mais quand j'ai besoin de parler de choses sérieuses par ce moyen, c'est désagréable car on ne comprend pas, c'est difficile, on ne comprend pas le contexte ni le ton avec lequel on dit les choses. Quand il s'agit de parler de sujets délicats, soit on en parle de vive voix, soit on écrit par e-mail, parce que quand on écrit, on peut faire attention à ce qu'on écrit, mais sur Messenger il n'y a pas de temps pour réfléchir.*

Une autre raison pour laquelle Messenger n'est pas considéré comme un service utile pour faire des échanges sérieux relève de la multi-activité qui peut se dérouler face à l'ordinateur. Certains interviewés affirment qu'avec les personnes les plus proches ils se concentrent et s'engagent dans l'échange, mais ils reconnaissent que lorsqu'il s'agit d'autres personnes moins proches, avec lesquelles les échanges ne sont pas fréquents et la communication n'est pas fluide, ils font des activités en parallèle, comme lire ou communiquer avec d'autres personnes en même temps.

Certains migrants interviewés ont été des usagers actifs de Messenger au début de leur séjour en France, comme une stratégie pour se sentir en compagnie de leurs proches au Chili. Ils ont ensuite diminué la fréquence et la durée du temps de connexion, afin de s'intégrer et de créer des liens sur place. Maite, 40 ans, raconte son expérience :

*Maintenant mes communications passent plutôt par e-mail, mais au début j'ai pas mal utilisé le chat... En réalité, ça m'a empêché de créer des liens ici, parce que je passais beaucoup de temps en train de parler avec des gens de là-bas.*

D'autre part, on constate qu'il a eu un déménagement important de Messenger vers Facebook et surtout vers Skype. Ce changement est dû en partie au fait que Skype a mis à la disposition des usagers les services de voix et d'image avant Messenger ; ainsi, le migrant a adopté la plateforme la plus riche en services. Cependant, ce déménagement de plateforme de communication n'aurait pas été possible si le réseau social des migrants n'avait pas également adopté ce nouveau dispositif. Comme l'explique Lelong, « un réseau de correspondants électroniques réguliers et réactifs s'avère une condition essentielle pour que les personnes s'attachent durablement à l'outil<sup>897</sup> ». Ainsi, même si le migrant voulait continuer avec le service de MSN, il n'y aurait pas eu de sens pour lui d'être connecté à une plateforme où il ne trouverait pas ses contacts. Les migrants reconnaissent souvent que ce n'est pas eux qui ont commencé à adopter le nouveau dispositif, Skype ou Facebook. En réalité, ils ont abandonné MSN ou ils se sont connectés moins souvent à ce dispositif parce que leurs contacts avaient déjà changé de plateforme de communication. Ce phénomène met en évidence le poids du réseau social dans l'adoption ou dans l'abandon de l'usage d'une technologie.

---

<sup>897</sup> Lelong, « Équiper le lien, garder la connexion », p.54.

*Je suis passé de Messenger à Skype. Je n'aime pas trop utiliser le chat, je préfère parler, mais quand j'ai quitté Messenger je n'avais pas encore le système de voix. J'ai adopté Skype, et plusieurs personnes avec qui je voulais parler ont aussi déménagé vers Skype. Sur Messenger j'avais beaucoup de contacts ; en revanche, je peux compter avec les doigts de la main les contacts avec lesquels je parle sur Skype. Mon réseau sur Messenger était beaucoup plus grand, tandis que sur Skype il est plus réduit. (Fabian, 39 ans)*

Comme le mentionne Fabian, pour ceux qui gèrent des comptes sur Messenger et sur Skype, les listes de contacts de chaque plateforme ne sont pas semblables. Sur Messenger les contacts sont plus nombreux, plus anciens et plus hétérogènes (amis, famille, connaissances, « inconnus<sup>898</sup>»), tandis que sur Skype ils sont moins nombreux mais plus proches (liens forts). D'autre part, les contacts anciens avec qui on était en communication régulière sur Messenger sont aussi présents sur la liste de contacts de Skype, en plus des nouveaux contacts. Comme nous l'avons suggéré, dans une certaine mesure le déménagement de Messenger à Skype ou le fait de gérer les deux comptes en même temps offre l'occasion de « nettoyer » la liste des contacts<sup>899</sup>.

De nombreux migrants déclarent avoir fermé ou abandonné leur compte Messenger. En effet, face à la multiplicité des plateformes de communication et à la diversité des services inclus dans une même plateforme, et considérant le temps nécessaire pour administrer ces dispositifs, il fallait éliminer le moins efficace, Messenger étant alors l'outil le moins valorisé. Comme le soutient Ignacio, 34 ans :

*Jusqu'à l'année dernière j'utilisais Messenger, maintenant je ne l'ouvre plus. Pourquoi ? Les gens que j'avais comme contacts sur Messenger, je les ai aussi sur Facebook. Ah ! c'est que l'e-mail prend du temps, Messenger prend du temps, Facebook prend du temps, et j'ai décidé de supprimer le moins efficace, qui était Messenger où on doit écrire les messages un par un ; on peut aussi avoir une conversation à plusieurs, mais il faut faire attention puisqu'on risque de mélanger ce qu'on dit à sa mère avec ce qu'on dit à ses amis. Au moins, sur Facebook quand on a envie de donner une nouvelle, on l'écrit pour tout le monde et c'est tout, cette modalité me convient.*

D'autres interviewés ont arrêté ou ont limité leur usage de Messenger en raison des difficultés à se concentrer sur d'autres activités dans l'ordinateur. L'accusé de réception du message génère une

---

<sup>898</sup> Par « inconnu » nous entendons les contacts virtuels, qui ne se connaissent pas personnellement.

<sup>899</sup> Comme nous le verrons dans la IV<sup>ème</sup> partie de ce travail, chapitre II, 2.3.3., concernant Facebook, aujourd'hui c'est ce dernier dispositif qui joue le rôle d'espace hybride, où il y a de la place aussi bien pour les proches (qui sont généralement présents dans plusieurs outils ou plateformes) que pour les contacts plus éloignés ou à liens faibles.

distraction. Face à ce même problème, d'autres migrants adoptent la stratégie de modifier les paramètres de visibilité, en choisissant de devenir « invisibles » ; ainsi, ce sont eux qui décident avec qui et quand communiquer, en évitant d'être dérangés<sup>900</sup>. Au contraire, apparaître comme « en ligne » génère l'obligation de répondre ou de chercher des excuses pour s'absenter. En général, ces excuses sont nécessaires pour éviter de passer pour un impoli face aux autres, surtout quand il s'agit des contacts à liens faibles, avec lesquels il n'existe pas un niveau de confiance suffisant pour refuser l'interaction sans justifications.

Goffman observe qu'« on doit préserver l'unanimité apparente en se montrant discret et au prix de quelques pieux mensonges. Lorsqu'on se retire, on doit le faire de façon à ne pas heurter ceux qui restent<sup>901</sup> ». Comme le raconte Oscar, 53 ans :

*Ça me fatigue de commencer à travailler sur l'ordinateur et de recevoir un message sur MSN. On ne peut pas se concentrer, les gens ont gentiment envie de vous parler ... Je suis impressionné par la froideur avec laquelle se passent les choses : on est en train d'écrire sur Messenger et on ne sait pas comment couper, on dit « je dois aller manger », ou « je dois sortir », et c'est un mensonge, mais on doit arrêter la communication de quelque manière.*

Une autre stratégie mise en œuvre par les migrants afin de se protéger contre le dérangement, c'est de créer un double compte Messenger. Au compte initial, qui inaugure le dispositif et dans lequel la liste de contacts est longue, s'ajoute un deuxième compte, où sont inclus seulement les contacts les plus proches, avec lesquels l'utilisateur a besoin de communiquer. Sur ce deuxième compte il peut même y avoir un seul contact, comme le raconte Renato, 30 ans :

*J'ai un ami qui est mon associé, mon partner, nous parlons quatre fois par semaine, nous parlons par téléphone et par Messenger ; en fait, j'ai un compte Messenger où il est mon seul ami et lui, il a aussi un compte où je suis son seul ami. Je n'aime pas qu'on me dérange, c'est pourquoi j'ai un double compte Messenger : un compte où je connais seulement la moitié des personnes qui sont sur ma liste, et un autre compte où j'ai seulement mon ami.*

### 2.3.3. FACEBOOK : SOCIABILITE ET INFORMATION DANS DES RESEAUX HYBRIDES

Facebook<sup>902</sup> est un réseau social gratuit sur Internet qui permet à tous ceux qui ont ouvert un compte, de créer leur profil, de publier et de partager des informations dans divers formats (textes,

---

<sup>900</sup> Autrement dit, ce sont eux qui décident qui déranger potentiellement, et quand le faire.

<sup>901</sup> Goffman, *Les Rites d'interaction*, p.35.

<sup>902</sup> Facebook a été créé par Marck Zuckerberg, ancien étudiant à l'Université de Harvard. Au tout début, ce réseau était fermé aux étudiants. A partir de 2006, le site a été ouvert à tous.

images, sons, vidéos et liens vers des sites web). Sur cette plateforme, il est également possible de lire, de rédiger des commentaires et de partager l'information postée par d'autres usagers. Il comprend des moyens pour contrôler la visibilité et pour décider qui autoriser pour la lecture du profil et des publications. Les comptes peuvent être créés à titre individuel, ou représenter des collectivités (institutions, entreprises, journaux...). Une autre variante est constituée par les groupes (comme les associations, les collectifs qui partagent un même objectif, etc.) auxquels les usagers peuvent adhérer. Ce dernier temps, Facebook a ajouté les fonctionnalités de messagerie instantanée et de vidéoconférence.

Louis-Serge Réal del Sartre rappelle que « le premier réseau social qui fit son apparition est Classmates.com, en 1995<sup>903</sup> ». En 1997, Lévy anticipait : « la culture du réseau n'est pas encore figée, ses moyens techniques sont encore dans l'enfance, sa croissance n'est pas achevée<sup>904</sup> ». Toutes ces années écoulées ont démontré la véracité de cette hypothèse. En effet, comme le souligne Cardon, jusqu'« en 2005, aux Etats-Unis, parmi les dix sites à plus audience, on comptait encore des services de ventes en ligne et de grands portails commerciaux comme Ebay, Amazon, Microsoft, AOL. Mais en 2008, ceux-ci ont disparu du classement de dix premiers sites, au profit de Youtube, MySpace, Facebook, Hi5, Wikipedia et Orkut<sup>905</sup> ».

Parmi tous ces « services 2.0 »<sup>906</sup>, Facebook s'est positionné comme une plateforme de communication populaire. Sa pénétration est plus élevée au Chili – avec 50% de la population inscrite –, qu'en France – où 30% de la population a créé un compte<sup>907</sup>. En suivant la même tendance, les migrants sont aussi bien représentés. En effet, 72% des interviewés déclarent avoir un compte. Les hommes utilisent ce dispositif un peu plus que les femmes (80% et 61%, respectivement). Concernant l'âge, les jeunes adultes et les adultes sont les principaux usagers (79% et 75%, respectivement). Parmi les jeunes adultes, les étudiants sont faiblement représentés. Ils se montrent critiques face à l'exposition de soi et à la propriété des contenus publiés sur Facebook.

Dans 93% des cas, Facebook est utilisé pour échanger avec les amis, dans 86% des cas avec les connaissances et dans 81% des cas avec la famille. Ces résultats rendent compte de l'hybridité de ce dispositif de communication. Facebook contient une diversité de sphères de sociabilité qui cohabitent dans la liste d'« amis » : la famille, les amis, les connaissances, les collègues de travail, les ex-camarades, etc.

---

<sup>903</sup> Réal del Sartre, *Les réseaux sociaux sur Internet*, p.21.

<sup>904</sup> Lévy, *L'intelligence collective*, p.9.

<sup>905</sup> Cardon, « Présentation: Réseaux sociaux de l'Internet ».

<sup>906</sup> Par « services 2.0 » nous faisons référence aux services numériques simples à manipuler (au sens technique et informatique), et à caractère interactif (où les usagers deviennent des acteurs qui peuvent contribuer, collaborer et partager entre eux)

<sup>907</sup> Ces chiffres proviennent du site <http://geographics.cz/socialMap/> consulté le 02 juin 2012.

Les migrants possesseurs d'un Smartphone déclarent avoir augmenté leur temps de connexion sur cette plateforme, surtout lors des déplacements ou des situations d'attente, c'est à dire pour remplir les temps vides. Bien que les formes d'écriture sur Facebook soient libres de formalités, – plus encore que dans la composition des e-mails –, les messages sont rédigés surtout depuis l'ordinateur à la maison. La connexion à travers le téléphone s'utilise principalement pour lire les nouvelles publiées par le réseau social.

La majorité des migrants interviewés considère que les échanges sur cette plateforme sont peu sérieux, parfois intrusifs et trop publics. Pour résoudre ce problème, de nombreux usagers se servent des messages privés. Le service de messagerie instantanée n'est pas très utilisé, tandis que le partage des photos est l'un des points forts selon l'avis des migrants.

### *Les logiques d'usage*

Sur Facebook nous trouvons une multiplicité de logiques d'usage. Au sens général, nous avons repéré deux niveaux différents : le niveau de l'information ou des contenus, et le niveau des interactions ou de sociabilité.

Le niveau de **l'information ou des contenus** concerne le double processus de s'informer et d'informer les autres. En considérant toute l'information qui circule sur Facebook à propos des événements d'actualité (non seulement dans le domaine de la vie privée mais également dans celui des informations locales, nationales et internationales), cette plateforme est considérée comme une source d'information. Elle est nourrie par les apports des membres du réseau. Ces contributions peuvent consister en l'enrichissement des contenus, ou bien en la diffusion d'informations déjà mises à disposition par d'autres membres.

Cette conception de Facebook comme un outil valable pour être au courant de l'actualité est associée à la mixité des liens présents dans les réseaux sociaux. Bien que les liens forts exercent individuellement une influence plus importante, Granovetter<sup>908</sup> observe que ce sont les nombreux liens faibles qui sont responsables de la propagation des nouvelles informations. Telle est sans doute la cause du succès de Facebook en tant que source d'information. Alejandra, 35 ans, exprime sa vision :

*J'ai créé mon compte Facebook parce que la révolution au Maghreb est passée par là. J'ai été réticente à m'inscrire parce que l'exhibitionnisme qui existe sur Facebook me dérange. C'est précisément parce que je préfère les relations unipersonnelles plutôt que celles de groupe, que je ne vais pas écrire sur le mur pour qu'après cent personnes me lisent. J'ai*

---

<sup>908</sup> Granovetter, « The Strength of Weak Ties ».

*créé mon compte parce que je crois que c'est un instrument d'aujourd'hui, je crois qu'à travers Facebook passent des choses qui ne passent pas par d'autres moyens.*

Le niveau des **interactions ou de sociabilité**, pour sa part, concerne directement l'entretien du lien. Certes, il a également comme base le partage d'information, mais à la différence du niveau précédent, il s'agit ici des informations à l'échelle personnelle ou groupale. Cette logique d'usage est encore plus répandue parmi les migrants interviewés que le fait de se connecter pour s'informer des actualités nationales ou internationales.

De même que la liste d'amis (et, indirectement, d'amis d'amis) permet d'avoir accès aux informations, dans le cas de l'usage de sociabilité ces divers contacts permettent d'augmenter la visibilité et le capital social des usagers.

L'expression *être en contact*, employée de nombreuses fois dans les récits des migrants, suppose être au courant des nouvelles de son entourage et partager les siennes. Dans certains cas, Facebook est utile pour renforcer des liens forts, comme le soutient Constanza, 38 ans :

*Avec les personnes les plus proches j'utilise aussi Facebook, parce qu'il te permet d'entrer un peu sur la vie personnelle de l'autre. Quand j'ai envie de voir les photos de mes neveux ou de mes amis sur quelque événement que j'ai manqué, c'est une manière d'être en contact, d'avoir plus de détails de la vie des gens à travers les commentaires et les photos.*

Pour certains migrants, cette plateforme est pertinente pour entretenir le lien avec les contacts les plus jeunes, en empruntant l'outil de communication préféré par ces contacts. Lelong observe qu'outiller le lien interpersonnel a comme conséquence la synchronisation progressive des connexions : « l'internaute tend à faire concorder son rythme d'utilisation avec celui de ses correspondants<sup>909</sup> ». C'est l'expérience d'Arturo, 34 ans : « *J'utilise Facebook pour communiquer avec ma nièce, pour faire acte de présence avec elle, parce que je ne veux pas qu'elle oublie que j'existe* ».

Une autre modalité repérée consiste à intégrer Facebook aux activités routinières du foyer, sans pour autant avoir le besoin d'être tout le temps face à l'ordinateur. Plutôt que de prendre l'initiative de la communication ou de chercher à communiquer avec quelqu'un, il s'agit de laisser une porte ouverte afin que, si les autres le souhaitent, ils puissent prendre contact. Alfonso, 57 ans, témoigne à ce sujet :

*Depuis que ma fille est partie en voyage en Amérique Latine, je me connecte à Facebook dès que j'arrive à la maison, comme quelqu'un qui allume la télévision, je le laisse allumé jusqu'au moment d'aller me coucher. Si j'ai envie de répondre à un message, je le fais, mais*

---

<sup>909</sup> Lelong, « Équiper le lien, garder la connexion », p.58.

*je le laisse toujours allumé. Ainsi, s'il arrive quelque chose, les gens peuvent nous contacter, ils peuvent me laisser un message, je leur répondrai plus tard, peu importe que la personne soit absente. Nous communiquons avec notre fille en voyage mais aussi avec nos neveux, nos frères, avec la famille.*

Les exemples que nous avons présentés jusqu'à maintenant illustrent des modalités d'usage pour entretenir principalement des liens forts. En dépit de cet usage qui concerne les contacts proches, Facebook est réservé davantage pour garder le lien et pour suivre les actualités des contacts moins proches. Facebook montre ainsi comment « le développement des usages du web 2.0 tient au fait que les utilisateurs ont tendance à élargir leur cercle relationnel plus loin des pratiques de sociabilité de la vie ordinaire<sup>910</sup> ».

Maintes fois, les interactions se réduisent à partager de petits messages autour des événements diffusés tels que les mariages, la naissance des enfants ou les anniversaires.

*Sur Facebook, je n'utilise presque jamais le chat (la messagerie instantanée), je fais ce qui est classique : pour les gens qui étaient mes amis mais avec qui maintenant je n'ai pas beaucoup de contact, je regarde leurs photos, je leur envoie des messages de joyeux anniversaire, de petits commentaires, mais pour des choses bien ponctuelles. Je n'utilise pas Facebook pour discuter ou pour communiquer directement avec quelqu'un. Pour moi, Facebook c'est pour voir un peu ce que font les autres, mais un peu dans les coulisses : « ah ! une telle a eu des enfants, telle autre s'est mariée ». Je regarde surtout les publications de mes camarades de l'enfance, de l'école et de l'université, même si nous avons une bonne relation, ce ne sont pas des gens avec qui je vais échanger des idées.*  
(Florencia, 31 ans)

Toutefois, en regardant les photos, en écrivant et en lisant les commentaires, les usagers suivent et partagent des détails de la vie privée de leur réseau social. Nous considérons ce type d'actions comme des contacts ou des échanges *directs*, au sens où il existe un partage ainsi que des signes et des messages sous la forme de commentaires qui permettent aux contacts d'être au courant des nouvelles.

D'autres migrants assument une posture moins active ou plus *indirecte* en lisant les nouvelles de leurs contacts sans laisser de traces de leur passage par la « vitrine<sup>911</sup> » des autres.

*Sur Facebook, j'ai ma famille, ma mère, ma sœur et ma dizaine de cousins. Avec mes cousins j'entretiens moins de contact, mais je lis les nouvelles qu'ils écrivent, je sais qu'ils*

---

<sup>910</sup> Cardon, « Présentation: Réseaux sociaux de l'Internet ».

<sup>911</sup> Nous appelons « vitrine » l'espace où s'affichent les faits d'actualité, le mur des contacts, les photos et les liens postés.

*regardent aussi les miennes, même si nous n'avons pas de dialogue, nous sommes au courant de la vie des autres. (Ignacio, 34 ans)*

De nombreuses fois, la reprise de contact avec des personnes éloignées reste temporaire, le contact se limitant à présenter sa vie actuelle sans toujours avoir une continuité dans la communication. Comme l'exprime Ricardo, 60 ans :

*Avec Facebook on ne rétablit pas les liens brisés. Depuis qu'ils sont brisés, il y a longtemps, on se rencontre sur Facebook seulement pour raconter si on est marié, combien de enfants on a, etc. Mais on ne crée pas de liens, c'est seulement un échange court qui se coupe assez vite.*

Outre la multiplicité des logiques d'usage sur Facebook, il existe également une variété de lieux d'interaction : des espaces publics, semi-publics et privés, qui montrent encore que Facebook est une plateforme de communication hybride. Les communications dans l'espace privé sont privilégiées comme lieux d'interaction pour garder l'intimité de l'échange, à travers l'envoi de messages personnalisés. Comme nous l'avons vu précédemment avec l'usage des autres outils de communication, il existe normalement une réciprocité qui exige que le récepteur réponde par la même voie que celle utilisée par l'émetteur.

Concernant l'espace semi-public, Facebook autorise la création de groupes, dont l'accès peut être restreint. Cela permet de contrôler la visibilité des échanges par rapport à ceux qui ne sont pas membres du groupe, et permet par conséquent de protéger l'intimité groupale. Ainsi l'affirme Emilia, 53 ans :

*J'ai eu plusieurs malentendus sur Facebook. Par exemple, pour l'anniversaire de mon fils nous avons invité à la fête des amis que mon fils aimait. Certains amis qui ont vu les photos et qui n'ont pas été invités me disaient : « ah, pourquoi tu as invité un tel et pas moi ? » Finalement, j'ai créé des groupes et des paramètres, pour ma famille au Chili, pour mes amis en France, etc. En plus, ils peuvent voir les photos et les vidéos mais ils ne peuvent pas en ajouter.*

Dans l'espace public de Facebook (fils d'actualité), l'exposition de soi est un sujet qui préoccupe certains migrants. Ils déclarent faire attention aux contenus affichés par eux et postés par d'autres, puisqu'ils ont conscience que ces traces peuvent avoir des conséquences dans le futur, comme l'exprime Ismael, 63 ans : « *Il faut faire attention, parce que tout ce qu'on publie sur Facebook, après on ne peut pas l'enlever. Ainsi, ce qu'on écrit peut se retourner contre soi* ». De cette manière, les usagers privilégient ces espaces ouverts pour s'exprimer sur des généralités ou pour faire des commentaires sur les nouveautés ajoutées par leurs contacts, en évitant de dévoiler leur intimité ou, en tout cas, en se protégeant pour éviter de perdre la face. Il en va autrement de

l'anonymat dans le web, où la conduite peut être relâchée, car comme souligne Goffman, « une personne qui rencontre des gens avec qui elle n'aura d'autres rapports est libre d'adopter une ligne d'action ambitieuse que l'avenir démentira, ou de souffrir des humiliations qui rendraient embarrassantes toutes relations futures<sup>912</sup> ». Au contraire, sur Facebook la personne est identifiée, ceci étant valable pour les comptes créés avec la vraie identité aussi bien que pour les comptes créés sous un pseudonyme. Certes, dans ce dernier type de compte la personne reste introuvable pour certains, mais elle est identifiable pour ceux avec qui elle a choisi de partager son identité numérique.

Facebook s'avère un outil de communication avantageux dans le cas où il faut gérer l'entretien de lien avec un nombre important de contacts, notamment en utilisant les messages publics. Etant donné que dans cette plateforme il existe une mixité de liens, il faut prendre en compte cette particularité au moment de s'adresser à la collectivité. En plus, les migrants sont confrontés aux différences linguistiques de leurs contacts, ce qui les amène à développer des stratégies pour réussir à communiquer leurs informations et à répondre aux attentes de tous. Julian, 27 ans, raconte son expérience à ce propos :

*Au début, j'écrivais des messages privés. Maintenant j'écris des messages sur le mur, genre « tout va bien », « tout se passe bien »... Parfois j'écris des messages en espagnol et mes amis français me disent « écris en français, on ne comprend pas ce que tu dis ». Parfois je traduis, d'autres fois j'écris des messages en français adressés à ceux qui sont ici, et mes cousins et mes oncles me disent « on ne comprend pas, tout va bien ? » Ce que je fais maintenant, c'est d'écrire le message en français et en espagnol lorsqu'il concerne tout le monde, pour les informer tous. Au début je faisais des messages personnalisés, mais après on n'a pas le temps, maintenant j'écris seulement des messages généraux.*

Les analyses des récits des migrants font ressortir un paradoxe : Facebook est pour certains un outil *impersonnel*, tandis que pour des autres il s'agit d'un dispositif de communication *personnel*. L'aspect impersonnel s'observe au niveau des interactions, puisque les messages sont généralement adressés à plusieurs personnes, voire à tout le monde ; par conséquent, il existe de ce point de vue un manque de personnalisation des messages. De son côté, l'aspect personnel se situe au niveau des contenus, car ce sont des informations de la vie privée (écrits, photos, vidéos, etc.) qui se trouvent exposées dans le fil d'actualité.

Un autre paradoxe se résume dans la phrase de Ricardo (60 ans) « *bien qu'il soit ouvert, il est fermé* ». Facebook est un outil potentiellement ouvert à tous, mais qui suppose la création d'un compte, la connexion à Internet pour y accéder, et la maîtrise de son utilisation. Également, ce

---

<sup>912</sup> Goffman, *Les Rites d'interaction*, p.11.

paradoxe fait que l'utilisateur peut personnaliser ses paramètres d'exposition de soi et de partage d'information : ainsi, bien que le réseau soit ouvert à tout le monde, il peut être fermé pour certains. En effet, chaque usager a le choix d'accepter ou de refuser une prise de contact, et une fois accepté (si c'est le cas), il peut décider du niveau d'exposition de soi et avec qui partager ses contenus. Ci-dessous nous approfondirons la problématique de la gestion des listes de contacts.

### ***La gestion de la liste de contacts***

Comme nous l'avons déjà vu, sur la liste de contacts d'un individu sur Facebook coexistent des contacts divers comme les amis, la famille et les connaissances. Ce réseau hybride se nourrit de l'envoi, de la réception et de l'acceptation des invitations à « devenir des amis<sup>913</sup> ». Certes, la création d'un compte avec le vrai nom augmente la visibilité et la facilité d'être contacté. Comme une stratégie pour ne pas être facilement joignable, certains migrants ont créé un compte sous un pseudonyme. Dans ce cas, le propriétaire du compte décide qui inclure dans son réseau social numérique. Maïte, 40 ans, s'exprime à ce sujet :

*J'ai fabriqué des photos de moi où je n'étais ni homme ni femme, j'ai créé mon compte sur Facebook en utilisant un faux nom et ces photos, j'ai envoyé des invitations à des gens dont je savais qu'ils avaient un compte sur Facebook, et une amie m'a dit : « hein ! C'était difficile de me rendre compte que c'était toi ! ». Bien évidemment, je l'avais fait un peu dans le but de protéger mon identité, pour que je puisse avoir accès aux informations des autres sans que les autres puissent pas avoir accès facilement à mes informations. Parce que sur Facebook on écrit un nom et on trouve la personne, et comme ça on réalise qu'il y a beaucoup de gens avec qui on n'a pas envie d'être ami.*

Il est courant de percevoir dans les récits des migrants, et par ailleurs d'autres usagers de Facebook, la tension existante face aux choix d'accepter ou de refuser certaines invitations pour faire parti du réseau social numérique. Ces invitations conflictuelles répondent au manque de relation avec la personne qui effectue l'invitation, mais également à l'envie d'échapper au possible contrôle, notamment dans le cas des invitations entre parents et enfants. En dépit de cette tension, les migrants finissent souvent par accepter l'invitation afin de respecter les normes de politesse, sans pour autant passer à l'acte d'échanger sur la plateforme.

*Facebook, c'est plutôt pour être en relation sociale, pour regarder les photos des amis, pour écrire des choses banales, j'ai environ deux cents cinquante contacts sur Facebook, mais en fait, je suis en contact avec deux ou trois personnes. Il y a tellement de monde qui*

---

<sup>913</sup> « Devenir des amis » est la manière dont Facebook rédige par défaut la demande d'acceptation d'un contact.

*demande de « devenir des amis ». Je ne vais pas dire non, mais après je ne parle pas avec eux. (Benjamin, 40 ans)*

Cette citation est un bon exemple de l'écart qui existe entre le réseau social total présent sur Facebook et le réseau social actif sur cette plateforme. En effet, de nombreux interviewés font référence à la difficulté de refuser une invitation, ce qui se traduit par une augmentation du nombre de contacts qui dans la pratique n'implique pourtant pas que l'échange s'accomplisse. Toutefois, ce réseau de contacts « sans contact », peut être intéressant pour accéder à une quantité plus importante d'information diffusée sur Facebook, en considérant l'idée de Granovetter sur la force des liens faibles.

Pour certains migrants, l'obligation d'accepter des contacts sans avoir envie de partager avec eux peut les pousser même jusqu'à fermer leur compte, comme le raconte Jorge, 32 ans :

*Je n'ai plus Facebook, je l'avais jusqu'à il y a un an. Je faisais des cours à Nancy, et j'ai reçu des invitations de mes élèves par Facebook. Je me suis dit, il ne faut pas faire le réseau social pour le réseau social, ce n'est pas de l'amitié avec mes élèves, on ne va pas travailler sur Facebook, donc je l'ai fermé parce qu'il était plus facile de faire ça que de refuser de « devenir amis », on ne peut pas faire ce type de choses.*

Toutefois, il est possible de gérer les paramètres de visibilité pour éviter de dévoiler son intimité face à certains contacts, mais c'est une gestion qui ajoute un temps supplémentaire que tout le monde n'est pas prêt à dépenser, comme le raconte David, 32 ans :

*Sur Facebook j'ai trois cents contacts... Il doit y avoir cent cinquante amis avec lesquels je communique de manière assez fréquente, je regarde leurs photos, je fais des commentaires, ils me font des commentaires... Je crois que je devrais passer du temps à régler les paramètres pour que seulement ma famille puisse voir quelque chose, ou seulement mes amis, ou mes amis et ma famille mais pas mes ex-élèves... C'est ça le problème que présente Facebook pour moi aujourd'hui... Je voudrais bien éliminer certains amis qui ne sont pas mes amis, je me pose la question si ça vaut le coup de passer du temps à régler les paramètres, ça prend du temps.*

En dépit de la popularité de Facebook, certains migrants sont réticents à ouvrir un compte ou, après l'avoir créé, ils l'ont abandonné ou l'ont fermé.

Les principaux arguments pour ne pas ouvrir un compte ou pour l'avoir fermé sont : i) le désaccord avec les politiques sur les propriétés des publications, qui sont notamment en faveur de Facebook, ii) le refus de participer à l'exposition de soi, pratique courante parmi les abonnés, iii) le fait

d'avoir vécu de mauvaises expériences ou des malentendus à propos des publications partagées, iv) le manque de maîtrise de l'ampleur de la liste de contacts.

Le récit de Camilo, 30 ans, résume bien ces arguments :

*J'ai fermé mon compte Facebook parce qu'ils ont publié la loi d'après laquelle ils sont propriétaires de tes choses. Mais quand j'avais mon compte, j'ai ajouté beaucoup de monde, des camarades d'école que je ne voyais plus depuis longtemps, en fait je me suis aperçu que c'était seulement pour bavarder, j'ai commencé à partager des photos et j'ai reçu plein de commentaires de tout le monde qui me disait, « alors tu es toujours en vacances », « tu ne fais pas tes études »... Ma copine partage des photos, mais son cercle est plus réduit, le mien était déjà très élargi, et après je me suis rendu compte que je ne voulais pas partager mes choses avec tout le monde, c'est pour ça que je l'ai fermé.*

Les migrants qui maintiennent le choix de non-connexion reconnaissent être soumis à une certaine pression sociale pour s'intégrer ou pour se réintégrer à ce réseau social numérique. Rester dans cette position peut être perçu comme une « affirmation de liberté », dans les termes de Philippe Moati. Cet auteur observe que « l'affirmation par l'individu de sa liberté résiderait ainsi, de manière quelque peu paradoxale, dans sa capacité à se "débrancher"<sup>914</sup> ».

#### 2.4. LES MANIÈRES D'ENTRETIENIR LES LIENS SOCIAUX AU-DELA DU DISCOURS

Cette partie est consacrée à l'analyse des pratiques d'entretien de liens au-delà des récits que nous avons recueillis dans le travail de terrain. Dans ce but, nous avons obtenu des registres écrits des échanges effectués par les migrants avec différents contacts de leur réseau social. Si les récits oraux des migrants nous ont fourni de nombreux détails sur les manières dont ils communiquent avec leurs proches, l'accès aux registres écrits de ces échanges n'a pas été facile. Tandis que dans le récit oral se met en place une sorte de filtre – les migrants peuvent choisir l'information qu'ils veulent partager avec nous –, consulter la copie des interactions écrites implique dévoiler l'intégralité de leurs échanges, en approchant une intimité que tous les migrants ne sont pas prêts à partager.

Les correspondances des migrants, et surtout des migrants internationaux, portent le plus souvent sur leurs aventures, sur les situations de marginalité ou d'oppression et sur leurs conditions de travail, comme l'observent Bruce S. Elliott, David A. Gerber et Suzanne M. Sinke dans le livre *Letters across borders*<sup>915</sup>. Les registres que nous avons collectés correspondent aux échanges numériques de nos jours. Étant donné que nos interviewés résident en France depuis au moins cinq

---

<sup>914</sup> Moati, *Nouvelles technologies et modes de vie*, p.15.

<sup>915</sup> Elliott, Gerber, et Sinke, *Letters across Borders*.

ans, l'expérience de la migration est moins prégnante qu'au début de leur séjour ; c'est pourquoi les interactions que nous avons recueillies n'expriment pas toujours les impressions concernant directement la vie de migrant. Nonobstant, dans les entretiens nos interviewés mentionnent que leurs premiers échanges étaient riches en détails concernant leur début de séjour<sup>916</sup>.

L'exception est constituée par deux courriers électroniques, dont l'un a été rédigé par l'ami d'un migrant interviewé qui venait de s'installer en Nouvelle-Zélande, et l'autre par Florencia, qui exprimait ses impressions au début de son séjour en France.

Nous pensons que ce manque de description de la « vie de migrant » lorsque des années se sont écoulées, révèle une naturalisation ou une stabilisation de la condition de migrant. Certes, les migrants continuent à entretenir leurs liens à distance, mais leurs communications se centrent moins sur la description de leurs conditions de vie que sur le développement de leurs rapports affectifs.

Également, comme nous l'avons précisé précédemment, la plupart des communications entre des personnes ayant des liens forts se déroulent à travers des dispositifs synchroniques, notamment le téléphone ; un type d'interactions auquel nous n'avons pas pu avoir accès. En effet, à la différence des interactions par email, les échanges téléphoniques ne laissent pas de trace – à moins d'être enregistrés, ce qui arrive rarement. Cette condition représente un obstacle pour accéder à la richesse des pratiques de maintien des liens, ainsi qu'aux informations sur l'histoire de vie des migrants transmises par voie orale. D'où l'importance d'avoir réalisé un terrain centré sur la biographie de mobilité des migrants, en plus de l'analyse des registres de l'entretien des liens dans la pratique.

La plupart des registres nous ont été fournis par Arturo, migrant résidant en France depuis 2003. Il nous a donné accès à la lecture des échanges qu'il a entretenus avec ses amis et avec sa famille. Antonia, migrante en France depuis 1986, et Florencia, chilienne résidant en France depuis 2007, nous ont également fait partager certains de leurs échanges familiaux et amicaux. Ces interactions nous permettent d'analyser les différentes manières dont les migrants entretiennent des liens de nature diverse.

D'après Roman Jakobson<sup>917</sup>, tout acte de communication verbale requiert d'un destinataire qui envoie un message à un destinataire. Ce message est envoyé dans un contexte, et exige un code commun aux interlocuteurs. Le dernier facteur est d'avoir un contact, c'est-à-dire un canal physique et une connexion psychologique qui permettent d'assurer la communication entre les interlocuteurs. De son côté, Katambwe observe que le contenu et la relation constituent les deux

---

<sup>916</sup> Bien que les échanges collectés n'abordent pas les manières de vivre des migrants, les entretiens nous ont permis d'obtenir des informations diverses à ce sujet.

<sup>917</sup> Jakobson, « Linguistique et poétique », p.213.

niveaux de la communication d'une information<sup>918</sup>. Nous nous situerons dans l'approche interactionniste, en soulignant l'importance de prendre en compte le contexte ou le « cadre » dans lequel se déroule l'interaction. En effet, dans le cadre communicatif les énoncés ne doivent pas être analysés comme des phrases abstraites mais doivent être traités comme des « énoncés actualisés dans des situations communicatives particulières<sup>919</sup> ». Ainsi, le contexte aura une influence, voire une détermination sur la production de l'énoncé (sur sa réception), mais aussi sur la manière dont il est analysé.

Dans les enregistrements d'entretien des liens que nous présenterons par la suite, bien qu'il s'agisse de communications numériques qui autorisent une économie de l'écriture à travers l'abréviation de mots, nous n'avons pas repéré l'usage du langage du chat. Nous avons seulement repéré l'utilisation de quelques émoticônes<sup>920</sup> dans certains échanges amicaux. La plupart des registres recueillis correspondent à des échanges « confirmatifs » au sens de Goffman<sup>921</sup>, c'est-à-dire des échanges qui servent à établir ou à confirmer le lien interpersonnel.

### ***L'entretien des liens amicaux***

Il est courant que dans l'entretien de liens forts les dispositifs de communication synchroniques soient privilégiés au détriment des dispositifs asynchroniques, réservés davantage aux relations à lien faible. Comme nous l'avons vu précédemment, pour que la synchronie numérique soit possible, il faut être connecté au même moment. Lorsque cette condition n'est pas remplie, les interlocuteurs peuvent s'organiser en utilisant d'autres dispositifs pour se donner rendez-vous. De nombreuses fois, les échanges écrits – comme la messagerie instantanée dans l'exemple qui suit – sont utilisés comme « intermédiaires de communication » pour passer à un échange synchronique ultérieur.

L'extrait suivant correspond à l'échange entre Arturo et son meilleur ami, Alberto, à travers la messagerie instantanée. La séquence d'interaction a une durée de 6 minutes et se déroule en espagnol.

*23:15 moi : salut mec*

---

<sup>918</sup> Katambwe, *Communication et lien social*, p.15.

<sup>919</sup> Kerbrat-Orecchioni, *Les interactions verbales, Tome 1*, p.75.

<sup>920</sup> Les émoticônes, aussi appelés « smileys », sont des signes de ponctuation et des caractères d'imprimerie qui expriment une émotion ou un état d'esprit. A présent on trouve également de petites images, fixes ou animées, qui permettent de communiquer par écrit un geste oral ou une expression faciale ou vocale. Ces graphismes conventionnels d'usage collectif qui tiennent de l'expressivité remplacent d'une certaine manière les informations non verbales caractéristiques des rencontres en co-présence physique.

<sup>921</sup> Goffman distingue les échanges « confirmatifs » des échanges « réparateurs ». Les premiers servent à établir ou à confirmer le lien, tandis que les seconds s'utilisent entre un offenseur et un offensé afin de neutraliser une infraction commise. Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne...*, 2, p.74.

*Alberto: salut*  
*moi: je viens d'arriver*  
*Alberto: je suis un peu perdu, parlons un moment, si tu peux*  
*moi: maintenant je ne peux pas parler*  
*Alberto: don't worry*<sup>922</sup>  
*moi: je suis avec ma copine, elle part demain en voyage*  
*Alberto: je me suis trompé avec les jours*  
*moi: est-ce que tu peux parler demain ?*  
*Alberto: non, demain je ne peux pas !*  
23:16 *moi: oh, pas de chance !*  
*et alors, quand est-ce que tu peux parler ?*  
*Alberto: on peut parler le week-end prochain, le samedi pour toi, qu'est-ce tu en penses ?...*  
*moi: ok*  
23:17 *Alberto: laisse-moi vérifier et je te confirme*  
*moi: ok, j'espère que tu seras disponible*  
*Alberto: c'est difficile avec les horaires, mon pot*  
*moi: ok*  
*Alberto: il est quelle heure là-bas ?*  
*moi: il est 23:17*  
23:18 *Alberto: du samedi ?*  
*moi: oui*  
*Alberto: ok, samedi prochain à 23h, heure de Paris ?*  
*moi: ok*  
23:19 *de toute façon, confirme-moi*  
*Alberto: je te confirme maintenant*  
*moi: ok*  
*Alberto: ok*  
23:20 *moi: alors, à bientôt mon pot*  
*un abrazo*<sup>923</sup>  
23:21 *Alberto: je suis triste de ne pas pouvoir parler avec toi... ça me manque, l'accolade d'un ami*  
*moi: moi aussi, mais samedi prochain sans doute. Salut*  
*Alberto: salut mon pot*

L'extrait que nous venons de présenter montre clairement que la connexion simultanée des interlocuteurs n'assure pas leur disponibilité pour s'investir dans l'échange. Ainsi, une autre condition est que les interlocuteurs se retrouvent au bon moment et dans des circonstances qui les autorisent à faire des échanges étendus, caractéristiques de l'entretien des liens forts. Dans l'extrait cité, l'échange synchronique effectué à travers la messagerie instantanée commence avec une brève ouverture, la question de la disponibilité se posant immédiatement, suivie de la réponse et de l'excuse pour la non-disponibilité. Comme l'observe Goffman, « les ouvertures font d'ordinaire

---

<sup>922</sup> Cette phrase a été écrite en anglais dans le texte original, sa traduction en français correspond à « pas problème ».

<sup>923</sup> En français, littéralement « une accolade ».

l'objet d'une demande et non d'une exigence<sup>924</sup> », dans ce cas à travers la phrase : « *parlons un moment, si tu peux* ». Ainsi, l'ouverture de l'interaction suppose une identification du contexte qui permet aux interlocuteurs de définir la situation dans laquelle ils se trouvent et de faire connaître à l'autre la possibilité (ou non) d'un engagement dans la conversation. À cet égard, Catherine Kerbrat-Orecchioni précise que « le contexte est en même temps *construit* dans et par la façon dont celle-ci [la situation] se déroule : *définie* d'entrée, la situation est sans cesse *redéfinie* par l'ensemble des événements conversationnels<sup>925</sup> ».

Dans notre exemple, étant donné le manque de disponibilité de l'un des interlocuteurs pour s'investir dans une longue interaction, le contenu de l'échange se centre sur l'organisation d'un rendez-vous à une date qui convienne aux deux participants en tenant compte des différents fuseaux horaires. Bien que cet échange soit bref (il a une durée de 6 minutes) et qu'il ait une fonction pragmatique, il n'est pas exempt des marqueurs de la relation que Goffman appelle les « signes du lien<sup>926</sup> ». Dans notre exemple, ils se manifestent par des mots d'affectivité : « *je suis triste de ne pas pouvoir parler avec toi... ça me manque, l'accolade d'un ami* ». De brefs mots de clôture sont aussi introduits, ce qui constitue une marque de respect pour l'interlocuteur.

Bien que ces amis préfèrent s'investir dans de longues conversations en utilisant des moyens expressifs – comme c'est le cas de Skype, qui autorise à faire des communications en même temps orales, écrites et visuelles –, ils entretiennent également de longs échanges écrits en utilisant la messagerie instantanée. Ainsi, dans l'entretien de ce lien amical fort les interlocuteurs se servent d'une multiplicité de dispositifs, selon leur disponibilité.

Nous transcrivons ci-dessous l'extrait d'un échange sur messagerie instantanée qui a une durée totale de 111 minutes. L'échange est fluide : en effet, le temps écoulé entre chaque prise de parole est de moins d'une minute. Quand l'un des interlocuteurs ne peut pas assurer la fluidité de l'échange, il prévient l'autre de son absence. Ces éléments révèlent l'engagement des sujets dans la relation d'amitié.

11:22 **Alberto**: salut

11:23 **moi**: salut

**Alberto**: ça va ?

**moi**: ça va pas

**Alberto**: pour quoi ?

**moi**: je me sens pas bien au niveau sentimental, j'essaie de travailler, mais je n'arrive pas

11:24 **Alberto**: c'est ce qui s'est passé ? tu m'inquiètes

---

<sup>924</sup> Goffman, *Façons de parler*, p.25.

<sup>925</sup> Kerbrat-Orecchioni, *Les interactions verbales, Tome 1*, p.106.

<sup>926</sup> Pour Goffman, les « signes du lien » sont tous les indications à propos des relations qui unissent les personnes, qu'elles impliquent des objets, des actes ou des expressions. Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne...*, 2, p.186.

*moi: donne-moi 10 minutes ?*

*Alberto: ok*

(12 minutes après)

*11:37 moi: je suis de retour*

*Alberto: ok*

*11:38 qu'est-ce qui se passe ? tu m'inquiètes*

(Entre la minute 11:39 et la minute 11:55 Arturo raconte un problème d'amour, et Alberto intervient de manière régulière pour lui poser des questions et pour donner son avis)

*11:55 Alberto : oublie les femmes, concentre-toi dans ton travail, passe du temps avec ta famille, ferme le cycle avec eux, et après tu verras que l'amour viendra plus facilement*

*11:56 moi: tu as raison*

(Entre la minute 11:57 et la minute 12 :56 ils échangent sur d'autres sujets avec de courts intervalles de réponse, d'environ une minute)

*12:56 Alberto: ok, restons en contact tous les jours*

*moi: ok*

*12:57 Alberto: demain je serai connecté depuis 8h30, si tu veux parler un peu d'amour, de mensonges, de rêves ou de tout ce que tu veux !!*

*12:58 moi: ok*

*d'accord*

(Entre la minute 12:59 et la minute 13:03 ils continuent à échanger sur leurs expériences et sur leur vision de l'amour et des relations sentimentales)

*13:03 moi: mais pourquoi moi ?*

*13:04 Alberto: c'est come ça, les chemins mystérieux de la vie, mon ami. Ca serait bien de prendre une bière ensemble en ce moment*

*13:05 moi: oui, c'est vrai, mais la bière ne va pas changer mon manque de chance avec les femmes*

*13:06 Alberto: c'est vrai, mais je voudrais partager une bière avec toi, peut-être il est temps de revenir aux amis*

*moi: c'est vrai, c'est une bonne phrase*

(Entre la minute 13:07 et la minute 13:08 Alberto continue à donner des conseils à son ami, avant de dire au revoir)

*13:09 je te laisse, je suis fatigué, et en plus il est tard*

*moi: ok, on se parle un autre jour*

*13:13 Alberto: je t'embrasse, prends soin de toi*

*moi: toi aussi, ciao*

Depuis le début de la conversation, tout de suite après la salutation, Arturo affirme qu'il ne va pas bien ; l'expression de son ami « *tu m'inquiètes* » cherche à partager la préoccupation. Le contenu

de l'échange se centre sur le problème d'Arturo. Pendant qu'il raconte ce qu'il lui arrive, son ami intervient pour le rassurer, pour l'encourager, pour le soutenir et pour lui donner des conseils face à la difficulté. Afin de prolonger son soutien dans le temps, Alberto se rend disponible pour continuer à discuter dans les jours à venir : « *restons en contact tous les jours* ».

Goffman affirme que le besoin du locuteur de savoir qu'un message émis a été bien reçu et le besoin du destinataire d'explicitier qu'il l'a reçu correctement constituent « deux nécessités très fondamentales de la parole comme système de communication<sup>927</sup> » Cela justifie, selon le même auteur, « l'organisation de la conversation en échanges bipartites<sup>928</sup> ». Cependant, un échange communicatif ne se réduit pas seulement à l'acte de parler à tour de rôle ; il faut en outre que les interventions soient chargées de signes d'attention et d'intérêt mutuel qui montrent l'engagement des interlocuteurs dans ce dialogue.

Éléments constants dans les échanges entre Arturo et Alberto, les salutations et les adieux sont toujours présents dans les interactions. Goffman les considère comme des petites cérémonies : les salutations «servent à montrer que la relation, en général relativement exempte d'hostilité, n'a pas changé depuis la dernière rencontre ». De leur côté, « les adieux résument l'effet de la rencontre sur les relations, et en indiquent l'évolution possible. La chaleur des salutations compense le relâchement des rapports dû à l'absence antérieure, de même que la chaleur des adieux rachète le tort que va causer la séparation à venir<sup>929</sup> ». Dans le cas que nous venons de présenter, l'adieu est accompagné de l'énonciation des circonstances atténuantes qui justifient l'interruption de l'interaction : « *je suis fatigué, et en plus il est tard* ».

L'extrait suivant correspond à un courrier électronique envoyé par Alberto. À la différence des échanges sur la messagerie instantanée que nous avons analysés précédemment, dans cette correspondance il n'y a pas de questions adressées à l'interlocuteur. La fonction du message est d'ordre expressif ou émotif : il se centre sur le locuteur même. En effet, le contenu de l'e-mail tient de la confession et de la réflexion.

*Salut mon pot !*

*Me voici installé dans ma vie d'étudiant à l'université. Parfois c'est fatigant, d'autres fois c'est amusant, mais aujourd'hui c'est définitivement fatigant. Je suis un peu triste parce que je n'ai pas réussi le test d'anglais pour passer au niveau suivant... Je suis inquiet par mon avenir. D'abord je dois te raconter qu'on est ensemble avec Jenn, et que les choses se passent très bien... mais je suis inquiet parce que je ne vois pas comment je vais réussir le test d'anglais du mois d'avril. Une chose, c'est de réussir le test, et une autre encore, c'est de pouvoir me débrouiller en anglais. Je me sens comme un bébé... J'imagine que c'est*

---

<sup>927</sup> Goffman, *Façons de parler*, p.18.

<sup>928</sup> Ibid.

<sup>929</sup> Goffman, *Les Rites d'interaction*, p.39.

*normal d'avoir peur... Mon pot, je te l'avoue à toi, je voudrais rester un bon bout de temps en Nouvelle-Zélande. Je ne vais pas renoncer à ce rêve, j'ai juste envie de bien faire les choses. J'ai besoin de commencer à générer des ressources financières, mais sans le test d'anglais, je ne peux pas avoir un travail ... Bien sûr que je peux demander de l'argent à ma mère, mais ce n'est pas mon idée... Ces derniers temps j'ai commencé à regarder avec plus d'attention les choses qui se passent autour de moi. Ce pays est merveilleux. J'aime bien les gens, la ville, le climat... Maintenant j'ai une qualité de vie que je n'aurais jamais imaginée. Dans cette ville on se sent en dignité. Les rues sont toutes propres, on peut marcher sans danger, il y a plein de parques, c'est incroyable. Un jour nous devrions aller ensemble à Paris, puis venir ici... Mon cher ami, prends soin de toi, je t'embrasse fort.*

Ce récit a l'intérêt de mettre en évidence les questions que se posent les migrants au début du séjour, leurs impressions du pays d'accueil, leurs émotions, leurs difficultés avec la langue et avec le travail, leurs incertitudes et leurs projections sur l'avenir. On y trouve également une comparaison sous-entendue entre l'Amérique Latine (en particulier le Chili) et la Nouvelle-Zélande par rapport au niveau de sécurité et à la propreté du paysage urbain.

Le récit évoque le rêve que ces deux amis puissent partager *in situ* leurs expériences de vie dans des pays différents. L'expression de l'envie d'avoir un échange en co-présence physique a été déjà remarquée dans les échanges que nous avons cités précédemment<sup>930</sup>. Comme il est habituel dans la correspondance entre ces amis, les échanges sont fluides et les manifestations d'affection et les rituels de salutation et d'adieu sont aussi présents.

Nous présentons ci-dessous, à titre d'exemple, un extrait de l'entretien du lien que maintient Arturo avec un autre de ses amis chiliens. Malgré la fluidité de la conversation, dans ce cas l'engagement et l'investissement des interlocuteurs diffèrent par rapport aux exemples précédents. Cet échange se déroule en espagnol et a une durée de 32 minutes.

14:32 **Ivan:** *ça va ?*

**moi:** *ça va et toi ?*

14:33 **Ivan:** *ça va bien, merci, mais j'ai un peu sommeil. Comment va l'hiver?*

14:34 **moi:** *bien, gris comme toujours et avec du sommeil aussi. Tu es au Brésil ?*

14:35 **Ivan:** *non, je suis à Santiago*

14:36 **Ivan:** *comment ça se passe avec ta copine ?*

14:37 **moi:** *ça se passe bien, nous sommes ensemble depuis 4 mois, nous voudrions habiter ensemble*

**Ivan:** *hihihi, tu vois ?!*

14:38 *très bien !*

**moi:** *et toi ?*

*;-)*

---

<sup>930</sup> En particulier, rappelons que dans l'échange sur messagerie instantanée où Arturo raconte son problème d'amour, son ami lui écrit : « *ça serait bien de prendre une bière ensemble en ce moment* », « *peut-être il est temps de revenir aux amis* ».

14:39 **Ivan**: bah, je suis avec ma copine depuis 3 ans :D

**moi**: quand est-ce que retournes au Brésil ?

14:43 **Ivan**: fin février... et toi ? tu n'es pas venu au Chili ?

**moi**: non, j'espère y aller bientôt

(Ils parlent ensuite des nouvelles concernant leurs amis communs)

14:51 **Ivan**: quand est-ce que tu finis ta thèse ?

14:52 **moi**: ouf

il me reste encore un an, au moins

14:54 et toi ?

**Ivan**: 3 ans, calme, je viens de commencer

**moi**: c'est vrai

14:56 **Ivan**: est-ce que tu as vu Sonia ou Camille ?

**moi**: no, je n'ai vu personne

14:57 **Ivan**: bof

tu es enfermé dans ta relation, ce pas bien hihihih

14:58 **moi**: non, c'est pas vrai

14:59 mais je les vois pas beaucoup ce dernier temps

**Ivan**: elles sont très sympathiques, mais bon

**moi**: enfin

**Ivan**: c'est comme ça, enfin

Dit-moi, qu'est ce qui arrive d'intéressant en France ?

15:01 **moi**: rien en réalité

hihihih

**Ivan**: tu n'as rien à raconter ! tu n'es pas bon comme correspondant ! :D

**moi**: il se passe rien ici

;-)

15:02 **Ivan**: bof... et les socialistes, ils sont en train de préparer leur candidature?

**moi**: oui et non, il n'y a pas beaucoup de mouvement en réalité

15:04 **Ivan**: tu es en train de me répondre comme un politicien de la DC (Démocratie Chrétienne), je m'inquiète !

**moi**: hihihih, plutôt comme un français

15:05 **Ivan**: tu m'inquiètes « monsieur<sup>931</sup> »

**moi**: hihihih

Si la conversation commence par une salutation, à la fin il n'y a pas d'expressions de clôture, aucun des interlocuteurs ne pouvant alors anticiper le départ de l'autre. Bien que l'interaction soit fluide – les interventions sont séparées par des intervalles d'environ une minute –, le message communiqué n'a pas le même dynamisme que les interactions citées précédemment : il n'y a pas de message précis à communiquer, mais plutôt des questions et des demandes d'information dont les réponses sont assez vagues.

---

<sup>931</sup> Mot écrit en français dans le texte original

Le contenu de l'échange laisse entendre que ces amis ne sont pas au courant du quotidien de chacun ; cependant, il n'y a pas de désir manifeste de s'investir dans la communication en racontant des détails de la vie de tous les jours. Depuis le début de l'échange, les deux interlocuteurs affirment avoir sommeil, ce qui peut être compris comme une justification pour ne pas s'engager dans une conversation dynamique. À la différence des interactions précédentes, cet échange montre un « lien absent » tel que le définissent Fribourg, Licoppe et Denis : « le lien n'est pas absent (au sens d'inexistant) il est absent au sens où quelque chose "manque", et ce manque révèle précisément les règles de pertinence qui caractérisent le travail du lien<sup>932</sup> ».

Dauphin et al. soutiennent qu'« il n'est pas de rencontre sans salutations ni de départ sans adieux<sup>933</sup> ». Cependant, comme nous venons de le voir, dans la communication numérique, et plus précisément dans la messagerie instantanée, ces manifestations conventionnelles et formelles de l'activité sociale tendent parfois à être relâchées. Ainsi, même s'il est possible de reconnaître une certaine similarité entre les expressions d'ouverture employées par Arturo dans ses interactions, on ne peut pas affirmer qu'il adopte une structure routinière de salutation : les similitudes concernent les diverses interactions avec une même personne plutôt que les échanges avec des contacts différents. En effet, comme le soulignent Fribourg, Licoppe et Denis, « le lien interpersonnel se construit en permanence sous le regard d'autrui, avec autrui<sup>934</sup> ». Les manières d'échanger ne répondent pas ainsi uniquement aux caractéristiques de la personne mais sont le fruit de l'interaction, qui comprend aussi bien les interlocuteurs que les conditions de la conversation.

Nous avons précisé à plusieurs reprises que le réseau social fait partie du capital de mobilité qui favorise l'organisation du séjour et l'accès à l'information, parmi d'autres. Également, ce soutien peut s'étendre aux liens indirects, en accord avec le principe « les amis de mes amis sont mes amis ». Il est assez courant que les migrants dans leurs récits de mobilité reconnaissent avoir fait appel aux contacts de contacts ou, inversement, avoir eux-mêmes joué ce rôle de soutien aux « inconnus ». En reprenant la théorie de Mauss<sup>935</sup>, nous pouvons observer que les dons appellent des contre-dons, que ce soit de manière immédiate ou différée. Également, ces transferts de dons et de contre-dons peuvent se produire entre des personnes directement ou indirectement liées.

L'exemple qui suit est un e-mail rédigé par une amie chilienne d'Antonia résidente au Chili. Cette personne a envoyé à Antonia et à deux autres amies chiliennes résidentes en Île de France un message leur demander comme service d'orienter deux musiciens chiliens connus d'elle qui se trouvaient de passage à Paris.

---

<sup>932</sup> Fribourg, Licoppe, et Denis, « Carrières des relations interpersonnelles équipées. Éléments de réflexion sur les bifurcations », p.245.

<sup>933</sup> Dauphin, Lebrun-Pézerat, et Poublan, *Ces bonnes lettres*, p.105.

<sup>934</sup> Fribourg, Licoppe, et Denis, « Carrières des relations interpersonnelles équipées. Éléments de réflexion sur les bifurcations », p.252.

<sup>935</sup> Mauss, *Essai sur le don*.

*Salut les filles, comment ça va ?*

*Je vous écris pour vous demander un petit service. Il y a deux musiciens qui vont aller en France. Ils seront quelques jours à Paris, et après ils continueront à Lyon. Ils ont besoin de trouver un hôtel pas cher pour se loger une semaine à Paris.*

*Est-ce que vous pourriez leur donner des informations ? Ils partent le 2 février. Je sais que près de la gare de Lyon il y a des hôtels pas chers. J'espère que vous pourrez leur donner un coup de main. L'un des musiciens s'appelle XXX et son e-mail est XXX, si vous voulez lui envoyer les informations directement.*

*J'espère que vous pourrez les aider.*

*Je vous embrasse*

Antonia raconte qu'elle a pris contact avec le musicien chilien. Après d'un échange par e-mail, elle a proposé de communiquer par Facebook. Voici un e-mail de coordination envoyé par Antonia à cet « inconnu ».

*Salut ! je t'ai ajouté à Facebook ! Je suis Antonia González, quand je t'ai vu, tu as une tête de chilien !!! Bon, parlons sérieusement. Mon ex-mari va aller te chercher à l'aéroport, il s'appelle Jaime, il a une tête de chilien aussi, il est d'Antofagasta. Il voudrait savoir à quelle heure arrive ton ami, à quel aéroport (au même que toi, ou à Orly ?), quel est le numéro de vol, etc. Quelle est sa compagnie aérienne ? Je vais faire une affiche avec ton nom pour que tu puisses reconnaître Jaime. Hihi ! c'est logique !! Dommage que tu n'aies pas eu le temps d'acheter le t-shirt pour moi, tant pis ! Réponds-moi aussi vite que possible! d'accord ? Je t'embrasse et à bientôt ! Antonia.*

Même sans connaître son destinataire, Antonia utilise le registre communicationnel de l'humour pour initier cet échange, en plaisantant sur l'apparence physique des chiliens. Bien que le service demandé par son amie ait consisté seulement à trouver un hôtel pour le musicien, Antonia s'est arrangée pour aller le chercher à l'aéroport et finalement pour l'héberger chez-elle.

Les e-mails collectifs, une autre manière d'entretenir des liens, s'utilisent lorsque les destinataires sont multiples et que les nouvelles à raconter les concernent tous. Normalement, les destinataires du message se connaissent entre eux, et leurs directions électroniques sont visibles pour tous. Nous transcrivons ci-dessous un courrier électronique envoyé par Florencia à des amis résidant au Chili. Ce message, qui contient le récit de son arrivée en France, est riche en détails sur les premières impressions de son séjour.

*Salut mes chers amis !*

*J'espère que vous allez très bien. Je suis désolée du retard pour donner de mes nouvelles. D'abord, je voudrais vous remercier beaucoup de toute la bonne énergie que vous m'avez envoyée pour de mon voyage, je sens avec moi votre affection dans cette aventure.*

*Le voyage dans l'avion s'est bien passé, cette fois l'équipe d'Iberia a été aimable, et on nous a donné beaucoup à manger. La police internationale à Madrid m'a seulement demandé le motif de mon voyage, ils me sont laissés passer sans problème.*

*Diego, le copain de ma cousine Alejandra, est gentiment allé me chercher à l'aéroport d'Orly. Ma valise avait un surpoids de quelques kilos (le monsieur qui pesait les valises au Chili ne m'a pas facturé l'excédent :) c'était un ange – mais ça, c'est une autre histoire)...*

*Cette nuit-là, Alejandra et Diego m'ont accueillie très chaleureusement, au style franchute<sup>936</sup> avec une grande surprise : des billets pour aller au concert The Police!!!!, incroyable, ça sera au Stade de France, qui a une capacité pour accueillir environ 180.000 personnes. Nous sommes aussi allés dîner dans un restaurant vietnamien très agréable.*

*J'ai déjà visité le lycée où je ferai les cours d'espagnol, les gens qui travaillent là-bas m'ont bien accueillie. J'ai connu aussi la chambre où je vais dormir, elle est grande et meublée. Normalement, je commence à donner les cours d'espagnol ce jeudi, alors je dois commencer à préparer le matériel.*

*Je bouge beaucoup en métro, c'est une vraie Babylonie dans tous les sens. Dans les stations de métro il y a des publicités très intéressantes du point de vue graphique, avec des annonces de spectacles et d'expositions qui utilisent le contexte du métro et des passagers. Il y a beaucoup de stations de métro.*

*En général, les gens sont sympathiques et ils parlent plus d'une langue. Ils répondent gentiment à mes questions, mais quand on me pose des questions à moi dans la rue, je réponds avec un français cavernicole, hihihihhi.*

*Mon appartement est très fonctionnel et il est placé dans un joli quartier (Saint Germain), où il y a plein de magasins, des galeries d'art et des endroits pour aller manger et pour se promener.*

*Je n'ai pas encore visité les « lieux touristiques » parce que je préfère d'abord m'installer et comprendre comment marchent les choses quotidiennes ici.*

*Je vous envoie un million de bises. Je vous donnerai bientôt d'autres nouvelles.  
Écrivez-moi pour avoir de vos nouvelles.*

*Salut  
Florencia*

L'ouverture d'interaction employée par Florencia remplit plusieurs fonctions : elle contient des mots d'affection, l'expression du souhait que ses amis se trouvent bien, des excuses pour le retard du message et des remerciements pour leur soutien. Comme l'ouverture, la clôture a aussi plusieurs

---

<sup>936</sup> L'expression « franchute » se réfère aux Français d'une façon parfois humoristique, parfois péjorative.

finalités : l'expression d'affection, la promesse d'envoyer bientôt des nouvelles, et la demande de nouvelles des autres.

Ce récit s'organise de manière chronologique, en racontant les événements vécus et en relevant certaines thématiques : i) le déplacement – le contenu du message révèle à ce propos qu'Antonia a des expériences préalables de voyages car elle compare ce vol international à d'autres qu'elle a faits auparavant ; ii) le dépassement de la frontière, c'est-à-dire l'accès à la communauté européenne – Antonia rassure ses contacts en leur disant que ce passage s'est réalisé sans inconvénients ; iii) l'accueil bienveillant de la part des contacts résidant en France et iv) le partage des premières impressions du pays de résidence – la ville (le transport, le commerce, le loisir, etc.), les gens (le cosmopolitisme et la bonne réception) et les conditions et l'ambiance au travail.

Florencia se réfère à l'expérience de venir travailler en France en tant qu'assistante d'espagnol en la considérant comme une « aventure ». Les séjours à long terme se distinguent d'un voyage de tourisme par la manière dont les individus assument la découverte du nouveau lieu. Antonia n'est pas pressée de visiter les endroits touristiques ; pour elle, la priorité est son installation, ainsi que la compréhension des codes socio-culturels et du fonctionnement de la vie en France.

### ***L'entretien des liens familiaux***

Si, comme nous venons de le voir, dans l'entretien des liens amicaux la plupart des échanges se déroulent entre deux interlocuteurs – ou entre une personne et un certain nombre de contacts auxquels elle s'adresse mais qui parlent à titre personnel –, dans l'entretien des liens familiaux, il est courant que, même si l'interaction se déroule entre deux personnes, l'une d'entre elles parle à titre collectif, en tant que représentante de la famille.

Dans le cas d'Arturo, les communications avec ses parents se déroulent principalement à travers des appels téléphoniques. Il affirme que sa mère ne maîtrise pas l'ordinateur et qu'elle n'a pas de compte e-mail. En revanche, son père en a ouvert un et échange des courriers électroniques avec Arturo.

Ci-dessous nous présentons un extrait de leur correspondance :

*Arturo, nous sommes heureux de savoir que tu vas bien ; par ici ça va bien aussi. Hier, dimanche, nous sommes allés manger chez Pedro<sup>937</sup>, il nous a montré la carte postale qu'il a reçue de toi la semaine dernière, c'est pourquoi je n'avais pas regardé mon e-mail, car je savais que tu allais bien. Ce weekend nous partons à la campagne. Par ailleurs, par ici il y a beaucoup de tremblements de terre, depuis vendredi jusqu'à aujourd'hui il y a eu 50 séismes, certains de 6,9, 5,7 et 4,9 degrés. Les gens dans le sud du pays ont peur.*

---

<sup>937</sup> Pedro est le parrain d'Arturo. Ils maintiennent une communication fréquente.

Ruben<sup>938</sup> a passé une semaine avec nous, il est parti bien chargé avec des humitas<sup>939</sup>, avec du pain fait à la maison et d'autres choses. Il a dû payer 18 mil pesos chiliens pour le surpoids de sa valise. Le « Noir<sup>940</sup> » est bien « noir » et gros.

Bises à toi et à ton amie.  
Ciao, à bientôt !  
Tes parents et tes frères

Voici la réponse d'Arturo :

Salut papa,  
Comment allez-vous ? Moi ça va, j'ai pas mal de boulot à l'université et à cause du livre que je vais publier au Chili avec mon professeur de l'Université du Chili. Je vous donnerai des nouvelles de la publication, mais jusqu'à maintenant tout va bien. J'espère que le livre sera bientôt publié.  
J'ai réussi à réparer l'ordinateur, donc je n'ai pas besoin de m'en acheter un autre en ce moment.  
Avec mon amie tout va bien. Je crois qu'à la fin mars nous allons déménager ensemble, si tout se passe bien.  
Et vous ? Ça va ? Je crois que je vais vous appeler demain. Je ne sais pas si vous m'avez appelé chez moi. Je vous donnerai le numéro de téléphone de chez ma copine pour que vous puissiez m'appeler là-bas aussi.  
Voilà, mon cher papa. Je vous appelle demain.  
Embrasse tout le monde à la maison,  
Arturo

Comme nous pouvons l'observer, le père écrit le message au pluriel – « nous sommes heureux de savoir que tu vas bien » – et signe au nom de toute la famille – « tes parents et tes frères ». Quant au message d'Arturo, si au début il s'adresse à son père au singulier, il passe ensuite au pluriel pour s'adresser à toute la famille – « je vous donnerai des nouvelles ». De même, il demande « comment allez-vous », ce « vous » incluant toute la famille. Cette référence à la collectivité est renforcée par les salutations finales, adressées à « tout le monde », juste après un bref retour au singulier avec l'expression « voilà, mon cher papa ».

Dans cet échange par e-mail, père et fils partagent de brèves informations sur la vie quotidienne individuelle et sociale, c'est-à-dire que le message a une fonction pragmatique et cognitive révélatrice de la manière d'entretenir le lien. La proposition d'Arturo de les appeler le

---

<sup>938</sup> Ruben est le frère d'Arturo.

<sup>939</sup> Plat traditionnel de plusieurs pays d'Amérique Latine, y compris le Chili. Les « humitas » chiliens sont faits à base de maïs moulu frais et d'oignons enveloppés dans des feuilles de maïs et cuits dans de l'eau chaude.

<sup>940</sup> « Noir » est le surnom du frère d'Arturo.

lendemain laisse entendre sa préférence par la communication synchronique orale, caractéristique de l'entretien des liens forts.

Un autre exemple du même type est celui de l'e-mail envoyé par Antonia à sa famille. Comme dans le cas précédent, Antonia parle au nom de sa famille en France en s'adressant, au pluriel, à toute la famille résidant au Chili.

*Salut la famille ! Comment ça va ? nous espérons que vous allez bien et que vous passez de jolies Fêtes de la Patrie. Ce jour assez spécial nous allons trinquer pour tous les chiliens et pour que le printemps arrive bientôt, SANTÉ!!!! avec un bon verre du vin rouge et une corne de chicha<sup>941</sup>, sans oublier les délicieuses empanadas<sup>942</sup>, bien sûr. VIVE LE CHILI, MA BELLE PATRIE !!! Grosses bises d'Antonia et toute sa famille*

Le cadre communicatif de cet e-mail est la salutation à l'occasion de la fête nationale du Chili. Nous pouvons considérer ce message comme un « rite d'entretien<sup>943</sup> » au sens goffmanien, c'est-à-dire comme un message qui cherche à fêter des cérémonies collectivement fixées – dans ce cas, une célébration nationale. Ce contexte explique le contenu du message, riche en éléments d'identification avec le pays qui dévoilent une sorte de nationalisme : les mots en majuscule mettent l'accent sur des expressions traditionnelles utilisées dans le cadre de cette fête. De même, les produits culinaires typiques de cette célébration sont évoqués à plusieurs reprises. Cet e-mail est un bon exemple pour montrer le maintien du lien des migrants chiliens avec leur pays d'origine. Également, il permet de mettre en évidence l'importance de prendre en compte le contexte pour bien comprendre la production et l'interprétation des énoncés.

Les différents extraits des exemples concrets d'entretien de liens amicaux et familiaux par les migrants montrent que le contenu de la conversation peut être moins important que l'attachement éprouvé pendant celle-ci. Ainsi, indépendamment du contenu – qui peut être d'ordre pragmatique, cognitif ou passionnel –, l'important dans la communication des migrants réside principalement dans le fait de garder le contact et de partager une forme de co-présence médiatisée.

---

<sup>941</sup> La « chicha » est une boisson fermentée, à base de pommes ou de raisins, habituellement consommée pendant la fête nationale du Chili et traditionnellement bue dans une corne de vache. D'autres versions de « chicha » existent également dans d'autres pays d'Amérique latine, où elle est préparée à base de maïs.

<sup>942</sup> Les « empanadas » chiliennes sont un type de chausson farci principalement de viande, de fromage ou de fruits de mer.

<sup>943</sup> Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne...*, 2, p.82.



## CONCLUSION PARTIE IV

L'analyse des pratiques d'entretien des liens à distance a révélé que les relations n'ont pas le même statut, que les interactions au sein d'une même relation sociale répondent à différentes fonctions communicatives, et que par conséquent l'usage des dispositifs de communication est à la fois mixte et spécialisé. Ainsi, il n'existe pas de concurrence entre les outils de communication. Ces derniers ne doivent donc pas être considérés du point de vue de la continuité entre anciens et nouveaux dispositifs de communication – au sens d'une concordance par rapport à l'ordre chronologique de leur apparition –, mais plutôt dans la perspective du va-et-vient de leur usage en accord avec la disponibilité, le type de lien entretenu et les besoins de l'interaction, entre autres facteurs.

L'entretien de liens peut se fonder sur l'échange, c'est-à-dire sur les tours de parole des interlocuteurs (par la voie diachronique, synchronique, ou par une combinaison des deux). Ces échanges peuvent être fréquents ou occasionnels, de longue ou de courte durée, ritualisés ou contextuels. Mais il peut aussi y avoir un entretien de liens en l'absence d'échange direct, notamment dans les cas où le geste communicatif est adressé à un individu ou à un groupe restreint sans attendre de réponse – du moins pas par la même voie (les cartes postales) –, ou bien dans les cas de partage d'un message collectif (sur Facebook) ou par procuration, où un individu joue le rôle d'intermédiaire des messages et de porte-parole du groupe – notamment dans les cercles familiaux et amicaux denses.

Les appels oraux/synchroniques, prioritairement adressés à la famille et aux amis les plus proches, sont au cœur du maintien des liens forts. La présence du téléphone dans sa version mobile – qui favorise le déplacement en conservant la possibilité d'être contacté – ou dans sa version fixe – qui autorise dans plusieurs cas des communications en illimité à l'étranger –, est un élément rassurant pour les migrants et pour leurs proches. Au contraire, dans les interactions avec les contacts à liens faibles, la synchronie de l'oralité, qui exige de s'investir dans une communication spontanée et fluide, est plus difficilement assurée ; c'est pourquoi le téléphone est peu utilisé pour échanger avec ce type de contacts.

L'échange visuel qu'autorisent certaines technologies ne permet pas seulement de « voir » l'autre personne, mais également de voir son environnement et de partager ainsi son intimité. Certes, les photographies peuvent également dévoiler une intimité, mais la caméra web autorise la simultanéité de l'image et du son (en convoquant les sens de la vue et l'ouïe), et se rapprochant ainsi davantage du partage en co-présence physique. C'est pourquoi Skype sert à entretenir principalement des liens forts familiaux et amicaux. Pour sa part, Facebook est utilisé pour le maintien ou la reprise de contact avec des liens faibles – bien que les liens forts soient aussi

concernés. Les multiples logiques d'usage et la variété des lieux d'interaction de cette plateforme favorisent l'entretien de liens de nature différente.

Avant le développement des TIC, un échange écrit était par définition diachronique. Les interactions écrites médiatisées par l'ordinateur, comme l'e-mail, flexibilisent la temporalité. Si le message envoyé est répondu *a posteriori*, il s'insère évidemment dans la tradition diachronique, mais si les interlocuteurs sont connectés au même moment et le message envoyé est reçu et répondu dans l'immédiat, l'email fonctionne presque comme un dispositif synchronique. L'utilisation des téléphones avec connectivité flexibilise encore plus la temporalité des e-mails. Les échanges écrits assurent principalement l'entretien de liens amicaux.

La massification de l'accès aux dispositifs de communication concerne aussi bien les migrants que les non migrants, et les usages faits par ces deux groupes ne semblent pas très différenciés. Cela rend compte de la pénétration sociale des technologies. Cependant, la communication à distance chez les migrants présente des particularités car avec une partie de leur réseau, ils doivent faire un travail relationnel médiatisé plus important que dans les cas des liens où s'entremêlent des rencontres physiques et numériques. Ainsi, des éléments semblent être renforcés dans la pratique de communication des migrants qui sont : l'intensité de l'usage des dispositifs de communication (de longs appels, des communications fréquentes, une diversité d'outils mobilisés, etc.), la créativité dans les stratégies pour maintenir actifs les liens (reproduire en ligne des activités de partage en co-présence physique, réserver pour des événements spéciaux certains moyens de communication tels que les anciens dispositifs, etc.), le développement de stratégies pour gérer des liens nombreux et divers (rédactions bilingues, création de comptes parallèles avec un nombre réduit de contacts, messages personnalisés/collectifs, etc.), et surtout la valeur spéciale accordée aux échanges, car ils constituent la principale expression de présence dans l'absence physique.

Bien que les migrants soient bien équipés et connectés, ils n'exploitent pas toujours les potentialités des dispositifs. À leurs yeux, le nombre des contacts avec qui ils maintiennent des liens n'a donc pas augmenté de manière importante. Ainsi, la connectivité et le bon équipement permettent un usage potentiel fréquent et intensif, mais ils ne se traduisent pas dans tous les cas par un passage l'acte. La disponibilité de ressources assure et garantit le fait de pouvoir communiquer quand on veut, mais cet accès massif n'est pas exempt des contraintes associées à la gestion de l'univers relationnel.

## CONCLUSIONS GENERALES

Notre préoccupation centrale dans ce travail était d'étudier l'expérience de mobilité dans le cadre de la migration internationale. Le premier axe de la recherche a porté sur l'analyse de la notion de mobilité ; nous avons ainsi rendu compte de son élargissement et de son augmentation dans la société de nos jours. Nous avons adopté le point de vue selon lequel la mobilité n'est pas synonyme de déplacement, mais plutôt un type de déplacement caractérisé par son fort impact sur l'individu et par les changements sociaux qu'il génère.

Si l'expérience de mobilité peut être vécue par nombre d'individus et constitue une caractéristique contemporaine générale, elle est amplifiée et affirmée au sein de la population ici étudiée. Nous avons alors postulé que, dans la migration, les individus deviennent des acteurs d'une mobilité multiple : les sujets se déplacent de manière *significative* dans l'espace physique, social, relationnel et virtuel.

Nous avons étudié la diversité des motifs qui poussent les individus à migrer. Les expériences de mobilité directes (voyages préalables) et indirectes (déplacements vécus par des proches) contribuent à la décision de partir, mais elles sont loin d'être décisives. Les liens directs (le désir de rejoindre ses proches ou le fait d'être familiarisé avec le pays cible) et indirects (l'attrance pour un pays étranger) ont également une influence sur cette décision et sur la destination choisie. Par rapport aux projets d'avenir, les migrants qui envisagent de rester en France sont deux fois plus nombreux que ceux qui comptent retourner au Chili. Ce choix s'explique par des raisons économiques (insertion dans le marché du travail, salaire), par des facteurs associés au bien-être (qualité de vie) et surtout par des motivations affectives (liens forts). Pour ceux qui veulent retourner au Chili, malgré l'importance du retour « nostalgique<sup>944</sup> », cette décision relève également d'un retour « stratégique », car il est planifié soit au début de la carrière professionnelle (mobilité sociale ascendante par diplôme), soit à la fin d'une vie de travail (vivre la retraite dans son pays d'origine, avec un coût de vie moins élevé). À cet égard, il est intéressant de remarquer que les cas opposés en termes de niveau de scolarisation – c'est-à-dire les jeunes étudiants et les migrants peu qualifiés qui n'ont pas été des exilés politiques – sont les plus représentés dans le projet de retour précisément parce que celui-ci est fortement lié au cycle de vie dans le travail.

---

<sup>944</sup> Dans le cadre d'une étude sur le retour des exilés politiques au Chili, Gaillard distingue quatre types de retour : i) *le retour idéologique*, conçu à la fois comme un droit et comme un devoir, ii) *le retour stratégique*, qui résulte d'une planification individuelle rationnelle visant l'équivalence ou l'ascension socio-professionnelle ; iii) *le retour nostalgique*, fondé sur l'attachement au pays, à la terre, à la famille, et qui n'a d'autre but que le rapprochement géographique et le mieux-être émotionnel ; iv) *le retour pis-aller*, auquel on a recours faute de mieux – un conjoint qui veut absolument retourner et dont on ne veut pas se séparer, une impossibilité de résider dans un autre pays en raison de circonstances qui s'imposent. Gaillard, « La dimension idéologique dans le retour d'exil : les Chiliens réfugiés en France », p.92.

Certes, les nouveaux flux migratoires rendent compte de la circulation et de l'installation dans la mobilité, mais il s'agit normalement de migrants dont le pays d'origine n'est pas géographiquement très éloigné du pays de résidence, contrairement au cas du Chili par rapport à la France. Ainsi, les migrants chiliens qui souhaitent s'installer dans la mobilité ne sont pas nombreux. Cela démythifie l'image des migrants toujours en mouvement. Or, la « sédentarité » – représentée notamment par les exilés politiques, par les jeunes non étudiants et par les enfants de Chiliens – n'est pas synonyme de déconnexion du pays d'origine. En effet, ces migrants développent une autre forme de présence à travers des liens médiatisés et symboliques qui s'ajoutent aux rencontres face-à-face lors des voyages à la terre natale. Ainsi, ces individus ont achevé une expérience de mobilité physique, mais la mobilité relationnelle et virtuelle continue à se développer.

Parmi les migrants, les conditions de départ du pays d'origine et d'arrivée dans le pays de résidence sont hétérogènes. En suivant l'approche de « carrière migratoire » développée par Martiniello et Rea<sup>945</sup>, nous avons considéré trois facteurs qui permettent de rendre compte des différences concernant le départ et l'arrivée : i) les caractéristiques individuelles des migrants, ii) la structure des opportunités et des contraintes des migrations internationales, et iii) le réseau social.

Parmi les caractéristiques individuelles des migrants qui expliquent la diversité des carrières migratoires et la manière dont les migrants eux-mêmes les perçoivent, se trouvent : i) les compétences, ii) des aspects de la personnalité, et iii) des facteurs sociodémographiques. Concernant les compétences, il est évident que, pour les migrants qui arrivent au nouveau pays avec un « savoir-faire » particulier – surtout si cette compétence est sollicitée par les offres de travail –, l'insertion en termes de participation à la vie active sera plus facile que pour les migrants qui ne possèdent pas d'expérience de travail. La maîtrise de la langue du pays de résidence et aussi d'autres langues augmente le capital humain du migrant et favorise son insertion dans le marché du travail. Cependant, certaines expériences professionnelles, notamment chez les diplômés, ne garantissent pas forcément l'exercice de la profession en question, et il arrive parfois qu'un niveau d'études élevé joue contre le migrant, considéré comme surqualifié au moment de chercher un travail dans un domaine non spécialisé. Quant aux aspects de la personnalité, les différences entre les carrières migratoires s'expliquent par le désir d'intégration des migrants – manifesté dans l'apprentissage de la langue du pays de résidence et dans l'élargissement de leur réseau social au-delà de leurs compatriotes –, par leur adaptabilité face à des conditions de travail qui ne sont pas toujours favorables, et par leur investissement personnel dans la poursuite des études de spécialisation afin d'être mieux préparés pour s'insérer dans le marché du travail.

Les facteurs sociodémographiques ont aussi un poids sur la trajectoire des migrants. Les

---

<sup>945</sup> Cf. deuxième partie, chapitre II, « L'expérience de mobilité sociale ».

célibataires et les couples sans enfants n'ont pas les mêmes « exigences » ni les mêmes besoins que les personnes en charge d'enfants, dont les nécessités se multiplient pour chaque membre de la famille qu'ils doivent entretenir. Ainsi, les premiers peuvent se permettre plus de souplesse et peuvent assumer plus de risques dans l'élaboration de leur carrière migratoire que les seconds. L'âge des migrants compte également : les migrants qui commencent une carrière migratoire à un âge plus avancé ressentent une difficulté majeure pour s'intégrer et pour s'insérer dans le marché du travail que les migrants qui commencent leur expérience migratoire à un jeune âge. Un dernier facteur sociodémographique que nous souhaiterions relever est le sexe. La demande de main-d'œuvre sur un poste de travail exercé habituellement par les femmes ou par les hommes aura des impacts sur les caractéristiques des flux migratoires et sur la carrière migratoire que les personnes développent dans leur pays de résidence. Dans le cas des femmes migrantes chiliennes, il est intéressant d'observer l'impact qu'a eu sur elles leur participation à la vie active, notamment pour celles qui au Chili étaient femmes au foyer. Leur intégration au marché du travail français a contribué à leur indépendance et à leur autonomie vis-à-vis leurs maris. Par rapport à la structure des opportunités et des contraintes des migrations internationales, d'une manière générale les migrants chiliens ont plus de possibilités de mobilité physique que d'autres groupes migratoires – y compris certains Latino-Américains –, car ils n'ont pas besoin d'un visa de tourisme pour entrer dans la Communauté Européenne. Cette condition favorise sans doute les déplacements.

Parmi nos interviewés, nous observons que les plus favorisés ont été les exilés politiques, qui ont reçu un accueil bienveillant de la France. Ainsi, leur statut de réfugiés leur a permis de régulariser rapidement leur séjour et leur a donné la possibilité d'accéder à des emplois et de bénéficier d'aides sociales. Malgré les difficultés qu'ils ont éprouvées, ces facteurs ont contribué à leur intégration dans la société française, en ayant un impact favorable sur leur carrière migratoire. C'est notamment chez les femmes que l'on reconnaît les changements de position sociale les plus importants. D'autre part, le fait d'avoir une double nationalité avant le départ favorise également l'installation en France, notamment en ce qui concerne les démarches administratives et l'accès aux aides sociales.

Concernant les contraintes, la politique qui détermine le changement de statut d'étudiant à celui de salarié a découragé plusieurs étudiants au moment d'envisager leur installation en France à long terme. D'autres contraintes repérées sont en rapport avec le marché du travail : la précarité des emplois proposés aux migrants, la courte durée des contrats, la fréquence des salaires en dessous du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) et la déqualification professionnelle, ont souvent laissé une empreinte négative sur la carrière migratoire des Chiliens.

D'autre part, la mobilisation du réseau social pour accomplir le projet migratoire agit de manières diverses selon l'origine nationale des migrants. Nous avons vu le cas des Équatoriens en Espagne.

Cette migration, au début féminine, s'est transformée ensuite en une migration familiale. Nous avons abordé également le cas des Chinois, qui possèdent une niche économique propre favorisant par exemple l'installation des nouveaux venus. En revanche, dans le cas des Chiliens il est difficile de faire des généralisations en ce qui concerne le rôle du réseau social dans l'accomplissement de leur projet migratoire, car on observe à cet égard une diversité de situations.

Des aspects du réseau social présents chez d'autres groupes migratoires et absents chez les Chiliens sont : le développement d'une vie communautaire entre des personnes issues d'un même village, l'aide mutuelle fondée sur la cohabitation de plusieurs ressortissants, un réseau commercial propre – c'est-à-dire une niche ethnique particulière à ce groupe migratoire –, et la constitution d'un réseau diasporique transnational.

Ce qui caractérise d'une manière générale le rôle du réseau social des migrants chiliens est le soutien des réseaux personnels et, dans le cas des étudiants et des exilés politiques, le soutien des réseaux institutionnels. Les exilés politiques comptent également sur les réseaux de solidarité créés au sein de la société française. Ainsi, les réseaux sociaux des migrants qui apportent un soutien à leur mobilité ne sont pas seulement constitués par d'autres migrants, mais également par des non-migrants du pays d'origine et de résidence.

Certainement, l'existence d'un réseau social déjà installé en France fait diminuer les coûts sociaux de la migration en début de séjour, en devenant une ressource sociale importante pour les migrants. Si les liens préexistants (en général, à caractère plutôt homogène) représentent un soutien notamment au début du projet migratoire, les liens créés sur place (à caractère plus hétérogène) favorisent la mobilité sociale et relationnelle dans le pays d'accueil.

Il ne faut pas supposer qu'avoir un réseau sur place équivaut à développer une chaîne migratoire. Certes, pour organiser le voyage, pour s'informer des aspects administratifs ou pour se loger en début de séjour, les migrants chiliens font appel à leur réseau social et à des liens directs ou indirects activés à cette occasion. Cependant, souvent l'initiative concerne principalement le migrant lui-même, son voyage ne répondant donc pas à une « invitation » ou à une « proposition » de la part de ses contacts résidant dans le pays d'accueil. Dans les chaînes migratoires que nous avons étudiées, les réseaux en jeu sont constitués notamment par des liens de parenté. Nonobstant, dans la plupart des cas il s'agit d'une migration à caractère individuel ou concernant la famille nucléaire.

Le réseau social peut également imposer des contraintes, surtout pour les migrants chiliens qui restent rattachés à un cercle social constitué exclusivement de ressortissants chiliens. Cette sociabilité riche en soutien affectif et matériel peut néanmoins générer un enfermement qui empêche ou repousse l'intégration dans la société française, car les migrants peuvent trouver alors

des difficultés pour maîtriser la langue française, pour apprendre les codes culturels et pour diversifier leurs contacts. Ainsi, si d'un côté ce type de réseau permet l'intégration dans une « communauté », de l'autre il conduit à l'exclusion par rapport à d'autres espaces ou à d'autres personnes en dehors de cette « communauté ». Afin de surmonter cette difficulté, une stratégie habituelle des migrants consiste à s'éloigner de leur groupe de référence, en y retournant une fois l'intégration réussie.

Nous avons démontré que le regard sur les réseaux permet de mieux comprendre la trajectoire des migrants. Cependant, si nous reconnaissons – et des exemples le prouvent – que le réseau peut avoir une influence, et peut même orienter un choix – c'est-à-dire que le réseau est dans une certaine mesure la cause et la conséquence de la mobilité –, nous sommes loin d'affirmer une sorte de déterminisme du réseau. Il y a en effet d'autres aspects tels que l'histoire de vie et les caractéristiques particulières des migrants eux-mêmes, ainsi que des variables structurelles et de contexte qui expliquent les carrières migratoires de ces acteurs de la mobilité.

Quant à la perception des migrants par rapport à leur carrière migratoire depuis leur arrivée en France, la plupart d'entre eux considèrent qu'ils ont vécu une mobilité sociale ascendante. Cependant, lorsqu'ils comparent la position sociale qu'ils avaient au Chili à celle qu'ils ont en France, les bilans sont divers et moins positifs. Les diplômés, et en particulier les exilés politiques, expriment un fort sentiment de déclassement professionnel. Même lorsque les migrants empruntent la voie des études (avoir un diplôme français, s'insérer dans un réseau professionnel) pour surmonter ce déclassement et même lorsque leur carrière professionnelle est réussie, ils ont l'impression qu'ils n'ont pas la position sociale qui leur correspond. Nous observons que ce phénomène est lié au fait que la « condition de migrant » ne s'efface jamais, malgré les années de séjour en France et en dépit de l'intégration à ce pays. Ainsi, on est loin de pouvoir affirmer que la mobilité garantit à ceux qui la pratiquent une position sociale nécessairement supérieure.

Si l'on réduit l'analyse de la mobilité sociale à la trajectoire professionnelle, on ne remarque pas de mobilité sociale chez la plupart des migrants issus de milieux défavorisés, car ils ont continué à exercer des métiers peu qualifiés semblables à ceux qu'ils exerçaient au Chili. Nonobstant, ils expriment le sentiment d'avoir monté dans l'échelle sociale. Ce décalage est dû au fait que la réussite matérielle est le principal critère qu'ils convoquent pour rendre compte d'une mobilité sociale.

Pour les étudiants, dont la plupart sont issus de la classe moyenne ou de milieux favorisés, c'est le diplôme qui devient le facteur déterminant. Étant donné le caractère transitoire de leur situation, ils font la projection d'une mobilité sociale intragénérationnelle garantie par le diplôme à obtenir. Pour certains, il s'agit également d'une mobilité intergénérationnelle, car ils sont les premiers de leur

famille à avoir fait des études de spécialisation. D'autres en revanche reproduisent un modèle familial de formation académique à l'étranger.

Nous concluons que l'expérience de mobilité sociale des migrants chiliens au moment de comparer le statut qu'ils avaient au Chili à celui qu'ils ont en France présente une tendance à la contre-mobilité plutôt qu'à une mobilité ascendante, car ils sont nombreux à retourner à la position sociale d'origine après avoir passé quelque temps dans une position sociale différente, notamment descendante. Nous insistons sur le fait que la contre-mobilité ne doit pas se confondre avec une mobilité sociale horizontale, car dans ce dernier cas le déclassement social éventuel est de courte durée et ne devient pas significatif. En revanche, dans la contre-mobilité le déclassement est plus prolongé et est vécu comme une expérience marquante.

Les migrants aspirent à une intégration sociale et économique, sans pour autant se définir par référence à la société dans laquelle ils résident et travaillent. Cette intégration est en partie structurelle, car elle concerne le séjour, le marché du travail, la reconnaissance juridique et l'accès aux droits et aux ressources accordés à l'ensemble des citoyens. Mais elle est aussi une intégration relationnelle dans la mesure qu'elle concerne la sociabilité quotidienne des migrants. Nous observons que les migrants n'ont pas de conflit entre le maintien d'un sentiment d'appartenance à leur pays d'origine et la revendication de la citoyenneté du pays de résidence.

Nous pourrions penser que la configuration des réseaux des migrants et l'intégration de ces derniers à leur pays de résidence répondent à un choix strictement individuel. Cependant, nous constatons qu'au-delà des caractéristiques de personnalité, des préférences spécifiques et des aspects sociodémographiques – qui, comme nous l'avons vu précédemment, orientent et favorisent un certain type de sociabilité –, la configuration du réseau est fortement liée au contexte et à la manière dont se déroule l'expérience migratoire. Ainsi, l'existence de liens préétablis en France a un impact dans la composition du réseau : nous avons vu que les migrants avec un réseau chilien sur place tendent davantage à avoir un réseau ethnophile, tandis que les migrants qui ont un réseau français déjà constitué avant leur arrivée ont tendance à avoir plusieurs contacts de cette nationalité.

Également, nous avons observé que la participation à des cercles sociaux qui favorisent les rencontres avec des personnes d'une certaine nationalité ou de nationalités diverses constitue un autre facteur qui permet de comprendre la composition nationale des réseaux, notamment en ce qui concerne les liens d'amitié. De même, la nationalité du conjoint du migrant a un poids sur la configuration de son réseau : comme nous l'avons vu, les migrants qui vivent en couple mixte (c'est-à-dire, avec un conjoint d'une nationalité autre que chilienne) ont tendance à avoir un réseau français ou cosmopolite.

Par ailleurs, les liens familiaux ont une importance particulière dans la composition des réseaux sociaux ethnophiles. À l'exception de la plupart des exilés politiques et de quelques autres individus dont les contacts familiaux résident principalement en France, la majorité des migrants interviewés ont fait leur déplacement seuls ou avec leur famille directe, et ils gardent par conséquent de nombreux liens familiaux au Chili. En effet, les contacts chiliens sur place sont surtout des liens d'amitié, tandis que les contacts chiliens résidant au Chili sont des liens familiaux et amicaux. Cette primauté des liens d'amitié établis sur place et l'intensité que certaines de ces relations peuvent acquérir expliquent la formation de la quasi-famille.

Nous observons que la faible présence et parfois même l'absence de contacts français dans les réseaux de migrants chiliens ne trouve pas son origine dans les difficultés de communication liées à la maîtrise de la langue française – qui pourraient effectivement empêcher le déroulement des interactions. Les migrants argumentent que le peu de contact avec des Français est plutôt dû aux différences culturelles – qui représentent un obstacle pour s'intégrer dans un réseau français –, et surtout au manque d'opportunités de participer à des cercles sociaux à tendance française ou cosmopolite. Il est intéressant de remarquer que, malgré la proximité culturelle (linguistique et religieuse) avec les Latino-Américains, les réseaux des Chiliens ne sont pas nombreux à inclure ce type de migrants.

Les migrants chiliens configurent leur réseau de manière sociale, c'est-à-dire par l'extension d'autres relations, plutôt que par des rencontres faites individuellement. Ainsi, on trouve beaucoup plus de liens de groupe que des liens dyadiques. Cette observation est en accord avec les conclusions de Barry Wellman et al., qui soulignent que les liens fonctionnent principalement au sein des cercles sociaux, au lieu d'être autonomes<sup>946</sup>. Cependant, les connexions entre les contacts à distance et les contacts sur place sont rares, car ces rencontres ne peuvent se produire qu'à travers le déplacement des uns ou des autres, ce qui n'arrive pas souvent. Cela a sans doute des incidences sur la formation de clusters et sur la densité du réseau des migrants.

Les réseaux sociaux des migrants chiliens en France possèdent certaines caractéristiques qui sont propres à tout réseau social : l'homophilie, l'incidence du cycle de vie sur l'étendue du réseau – les jeunes ont plus des contacts que les personnes âgées – et la corrélation entre la densité du réseau, son étendue et le type de contacts qu'il contient – les réseaux à densité forte sont petits et constitués notamment par des liens familiaux, tandis que les réseaux à densité faible sont plus grands et constitués par des liens de nature diverse : famille, amis, connaissances.

En règle générale, les réseaux des migrants se distinguent des réseaux des non-migrants par la dispersion géographique des contacts, qui conduit les individus à réaliser un travail relationnel

---

<sup>946</sup> Wellman et Berkowitz, *Social Structures*.

important afin d'entretenir les liens à distance. Dans le cas des migrants chiliens, presque la moitié de leurs contacts réside au Chili, et cela indépendamment du nombre d'années d'expérience migratoire. Bauman affirme qu'« "être connecté" coûte moins qu'"être engagé" – mais c'est également moins productif en termes de construction et d'entretien des liens<sup>947</sup> ». Nous considérons que ce travail relationnel plus important relève précisément de l'effort que doivent faire les migrants pour être connectés et engagés en même temps afin de réussir à maintenir le lien.

Les réseaux des migrants chiliens possèdent une configuration bipolaire : les contacts qui les constituent résident soit en France, soit au Chili, mais rarement dans d'autres pays. Nous n'avons pas repéré de formes diasporiques parmi nos enquêtés, à l'exception de certains contacts des exilés, qui maintiennent le lien avec des exilés chiliens résidants dans d'autres pays. La variété des réseaux cosmopolites relève donc de la nationalité des contacts (qui habitent en France), et non de la diversité des pays où ils sont installés.

Nous observons que la division de la société chilienne face au passé dictatorial se reproduit chez les migrants et est plus marquée que les divisions de classe sociale. En effet, même si l'homophilie d'origine sociale est assez présente, on trouve de nombreuses exceptions de liens tissés entre migrants issus de différents milieux sociaux. En revanche, les relations sociales entre migrants chiliens avec des appartenances politiques différentes sont presque inexistantes. Et même les relations entre différentes vagues migratoires, indépendamment de leurs opinions politiques, sont rares. La participation associative dans le cadre religieux – où se retrouvent des anciens exilés politiques et des migrants économiques – constitue une exception.

En dépit de ce constat, nous concluons que les exilés politiques chiliens sont, de manière directe ou indirecte, l'avant-garde d'une migration *a posteriori*. De manière directe, car plusieurs migrants affirment dans leur récit entretenir des liens forts ou faibles avec des exilés qui leur ont apporté soutien à différents degrés pour accomplir leur projet migratoire. De manière indirecte, puisque les exilés politiques ont posé les bases du « bon regard » que les Français portent sur les Chiliens, ce qui a eu un effet positif pour les générations migratoires postérieures.

Les pratiques transnationales des migrants chiliens se manifestent principalement dans le maintien des liens affectifs avec la famille et avec les amis restés au pays d'origine, dans quelques gestes d'ordre financier comme l'investissement dans l'achat d'un bien immobilier pour préparer le retour ou pour avoir son « chez soi » au moment des vacances, dans l'envoi de remesas et encore dans l'intérêt porté à l'actualité politique et/ou sportive accessible grâce aux médias. Nonobstant, ces pratiques ne dépassent pas le cadre du cercle privé. Nous croyons que le manque d'une politique publique forte de l'État chilien vis-à-vis de ses ressortissants, la faible densité des relations

---

<sup>947</sup> Bauman, *L'amour liquide*, p.81.

interétatiques entre le Chili et la France et la distance géographique qui sépare ces deux pays, ne contribuent pas au développement d'autres pratiques transnationales.

Ainsi, si l'on entend par « diaspora » la dispersion géographique mais connectée d'une communauté à travers le monde, la constitution d'une diaspora chilienne est discutable pour plusieurs raisons : le manque de relations régulières entre les Chiliens résidant en France issus de différentes vagues migratoires, la presque absence de relations avec d'autres Chiliens migrants résidant dans des pays autres que la France, la reproduction de la division politique chez les migrants chiliens, la faible politique publique de l'État chilien face à ses ressortissants à l'étranger, et le transnationalisme limité.

Cependant, puisque nous avons montré que les réseaux sociaux des migrants chiliens sont pour la plupart ethnophiles – sans que cela implique l'existence de relations entre Chiliens issus des vagues migratoires différentes –, on ne peut pas conclure à l'absence de traces communautaires, voire diasporiques. En effet, les revendications des Chiliens à l'extérieur, auparavant assumées principalement par les exilés politiques, s'étendent aujourd'hui vers la communauté de Chiliens dans son ensemble, quelle que soit la nature de leur immigration.

Les récits des migrants rendent compte de l'évolution des modalités d'entretien de liens. Depuis le début de leur expérience de mobilité, divers modes de communication se sont instaurés entre eux et leurs contacts géographiquement distants, destinés à nourrir le sentiment de rester en relation. Ainsi, les préférences concernant les dispositifs de communication évoluent avec le temps, tout comme l'offre disponible, son accessibilité et les coûts associés à son utilisation, le contexte et la finalité de la communication, le type de liens entretenus et les caractéristiques personnelles des interlocuteurs. Or, bien que la relation entre ces variables soit complexe et qu'il existe un jeu de médiations, nous concluons que l'équipement des interlocuteurs, le type de lien et la finalité de la communication sont les variables qui guident de manière privilégiée le choix du dispositif technologique à utiliser et la manière d'entretenir le lien.

Pouvons-nous parler d'un glissement de la communication à distance vers une communication @ distance ? Certainement pas, car les anciennes modalités de communication ne sont pas obsolètes. Si de nos jours l'enregistrement de cassettes audio et vidéo ne se pratique plus, parfois la correspondance épistolaire – principalement sous la forme de cartes postales –, et dans la majorité des cas les appels téléphoniques, continuent à être des dispositifs d'actualité pour entretenir les liens à distance. En effet, l'usage du téléphone fixe devient de plus en plus massif, tandis que la préférence pour la simplicité de l'usage et la diminution des variables pour réussir à la communication font que les migrants renoncent parfois aux dispositifs plus expressifs.

Face à la multiplicité des dispositifs de communication et à la vulgarisation de leur accès, les anciennes pratiques de communication deviennent importantes pour créer une rupture, c'est-à-dire pour introduire une discontinuité dans la quotidienneté de la communication à distance. Par ailleurs, les nouveaux dispositifs qui enrichissent les gestes communicatifs (oraux, écrits, visuels) peuvent être adoptés comme les outils de préférence pour entretenir les liens forts étant donné la co-présence physique qu'ils autorisent, ou bien être utilisés lors d'événements spéciaux, dans la même logique que l'utilisation des anciennes pratiques pour introduire une discontinuité dans le quotidien.

Ainsi, aussi bien les dispositifs de communication écrite que ceux de communication orale et visuelle sont concernés par l'interaction à distance d'aujourd'hui. À la différence des années précédentes, où le coût jouait un rôle important dans le choix du dispositif à utiliser, à présent le marché permet l'utilisation de différents types d'outils à un prix accessible pour une grande partie de la population. Cependant, les explications d'ordre tarifaire sont importantes, mais non exclusives pour comprendre cette pénétration sociale des dispositifs de communication. Le besoin d'ubiquité et de s'outiller dans la mobilité est essentiel pour expliquer l'ampleur de leur diffusion, particulièrement chez les migrants : être bien équipé et connecté est un besoin pour entretenir les liens avec les proches géographiquement distants.

Nonobstant, une possession massive et un accès répandu des TIC ne se traduisent pas par un usage intensif. La perte des liens forts avec le pays d'origine, le besoin de préserver sa vie privée, et les différences dans l'équipement des interlocuteurs sont des facteurs qui limitent parfois l'utilisation des dispositifs de communication. Nous observons que, dans tous les cas, l'important est d'avoir la possibilité d'échanger sans surveiller sa consommation et d'avoir à sa disposition différents outils qui favorisent potentiellement la multiplication des gestes communicatifs et l'entretien des liens de nature diverse, bien que cela n'entraîne pas forcément une augmentation ou un changement effectif dans la pratique de communication.

À travers l'analyse de ces moyens et de ces formes d'activation du réseau social, nous pouvons conclure premièrement que les migrants ont la nécessité de communiquer pour conserver leurs anciens liens, mais aussi pour se protéger de l'isolement. Pour ce faire, ils mobilisent plusieurs moyens disponibles ; d'où l'importance d'étudier les pratiques de communication à distance des migrants, souvent bien équipés et connectés. Ces communications remplissent une fonction « phatique<sup>948</sup> », l'important étant souvent de garder le contact et de maintenir une présence, indépendamment du contenu des communications. Deuxièmement, nous pouvons remarquer que l'excès et la saturation de la communication conduisent les migrants à mettre des limites en ce qui

---

<sup>948</sup> Jakobson se réfère à la fonction phatique comme « la tendance à communiquer (qui) précède la capacité d'émettre ou de recevoir des messages porteurs d'information » Jakobson, « Linguistique et poétique », p.217.

concerne les dispositifs à utiliser, les formes de se connecter et de se débrancher, et le choix des personnes avec qui communiquer, afin de ne pas s'enfermer dans des relations médiatisées qui pourraient empêcher leur intégration relationnelle dans le pays de résidence. Ainsi, bien que les migrants reconnaissent que ce sont presque toujours eux qui doivent prendre l'initiative de la communication – ce qui est vécu par plusieurs d'entre eux comme une responsabilité dans l'entretien du lien –, le fait de pouvoir « contrôler » dans une certaine mesure leurs échanges génère un sentiment de liberté et de maîtrise de son temps, de son espace et de son univers relationnel.

Au cours de cette recherche, nous avons démontré que l'expérience des migrants est multiple et suppose au moins une mobilité physique, une mobilité sociale, une mobilité relationnelle et une mobilité virtuelle. Ces différentes formes de mobilité interagissent entre elles et ont des impacts réciproques les unes sur les autres. En outre, ces mobilités sont loin d'être de simples déplacements dans ces différents espaces ; au contraire, elles laissent leur empreinte dans la vie des individus et aussi dans leur entourage social.

Cette empreinte laissée par les différentes formes de mobilité nous conduit à suggérer l'existence d'un cinquième type de mobilité accompli dans la migration : la mobilité de soi. Le vécu des migrants au cours des années d'expérience migratoire ne concerne pas seulement les aspects socio-économiques et relationnels, mais il a des effets au niveau psychologique, culturel et comportemental qui peuvent se traduire par des modifications des croyances, des représentations et des valeurs, ainsi que dans l'adoption de nouveaux codes sociaux et de manières de s'exprimer et de vivre. Comme Schütz l'affirme, même dans le cas où le migrant revient à son pays d'origine en fermant ainsi son « cycle migratoire », « il n'est plus le même, ni pour lui, ni pour ceux qui ont attendu son retour<sup>949</sup> ». Enfin, si nous acceptons l'idée que la mobilité est un fait social total, nous pouvons considérer que la mobilité en migration – affirmée du fait que les déplacements sont significatifs et se manifestent de différentes manières – devient une « mobilité totale ».

### **Limites, apports et perspectives de recherche**

Avant de revenir sur ce que nous considérons comme les apports de cette recherche, il semble important d'aborder ses limites ainsi que les difficultés rencontrées, qui nous apparaissent principalement attribuables à l'approche adoptée et aux choix méthodologiques qui en découlent.

En premier lieu, le choix de structurer notre réflexion autour des migrants nous a fait renoncer à une prise en compte des acteurs politiques. Un examen des politiques migratoires sur le plan local, national, européen et international aurait sans doute contribué à identifier d'autres enjeux, d'ordre politique mais également économique, impliqués dans les problématiques actuelles des

---

<sup>949</sup> Schutz, *L'étranger suivi de L'homme qui rentre au pays*, p.64.

phénomènes migratoires. Toutefois, il nous a semblé plus opportun de centrer notre regard sur les expériences réelles de mobilité affirmée et multiple. Par conséquent, si cette recherche aborde certains enjeux attenants aux différentes mobilités des migrants chiliens en France, elle ne saurait évidemment pas prétendre d'avoir envisagé l'ensemble des enjeux touchant ces phénomènes. En deuxième lieu, notre positionnement au sein d'une recherche qualitative demande un travail important de réflexivité tant au niveau du chercheur que des interviewés. Cependant, ces derniers ne sont pas toujours à même de se rendre compte des diverses médiations telles que la mémoire, les conditions de l'entretien, l'énonciation des idées, etc. Ce type de médiations intervient dans la configuration du passé, de nouvelles médiations s'y ajoutant qui provoquent des changements dans le discours du migrant. Ainsi, le défi de créer un cadre objectif afin de se rapprocher autant que possible de la réalité de l'expérience vécue du migrant reste pour le chercheur une préoccupation fondamentale. L'une des manières de surmonter cette difficulté est notamment de prendre en compte différentes sources d'information pour constituer un matériau fécond et complexe d'analyse. Ce que nous aurions aimé faire par exemple pour ce qui concerne la mobilité virtuelle. Toutefois, les corpus d'échanges médiatisés comportent des obstacles dans leur constitution puisque, d'une part, ils impliquent un degré élevé d'intimité et, d'autre part, la traçabilité des liens oraux exige des dispositifs d'enregistrement qu'il n'est pas toujours évident de mettre en place. Une autre façon de surmonter la difficulté liée à la subjectivité est de faire participer l'interviewé, de par sa propre réflexivité, sur son récit, de manière qu'il soit à même de tirer des conclusions critiques de son expérience et de sa pensée. Nous avons utilisé davantage cette dernière approche puisque nos entretiens de plus 3h s'y prêtait. En troisième lieu, en choisissant la méthode des récits de vie, nous avons éprouvé la contrainte d'accéder en profondeur au réseau social et à sa complexité afin de faire une comparaison entre les différents migrants interviewés. Pour cette raison, nous avons distingué les liens forts des liens faibles et nous avons révélé la permanence des liens mobilisés pendant le projet migratoire, en ciblant ainsi les réseaux sociaux pour les rendre comparables entre eux. En outre, les études de réseaux sociaux égocentrés permettent de comprendre et de comparer le « capital relationnel » des individus. Mais, étant donné qu'elles ne permettent pas de construire un discours global sur la structure relationnelle de la population observée, nous n'avons pas pu généraliser nos résultats vers d'autres populations en expérience de mobilité. Cette difficulté aurait pu être atténuée en comparant nos résultats à ceux d'autres études semblables, mais la rareté de celles-ci nous a motivée à nous centrer sur la description approfondie de notre objet plutôt que sur un travail de comparaison. En effet, la majorité des études sur la migration chilienne porte de manière exclusive sur les exilés politiques.

Ces différentes limites ne semblent pourtant pas invalider les aspects plus fondamentaux de cette étude, qui apparaissent comme déterminants dans le cadre de la problématique initiale. L'originalité du sujet nous amène à penser que cette recherche pourra contribuer aux connaissances

actualisées sur la migration chilienne, tout en rendant compte de la diversification de la figure du migrant chilien. Ainsi, ce travail est susceptible de devenir une base de comparaison pour de futures études sur la population migrante en question. Un autre apport de cette recherche a été la proposition et la mise en place d'une méthodologie fondée sur un travail de terrain approfondi qui nous a permis d'identifier différentes formes de mobilité en migration et de rendre compte de la synergie existant entre elles.

Au vu des enjeux actuels que recouvrent les mutations en termes de mobilité et de migration, il serait intéressant de prolonger notre étude dans une perspective longitudinale avec les mêmes personnes interviewées, afin d'étudier les variations des récits et les modifications vécues dans leurs mobilités. Par la suite, nous pourrions ainsi coupler cette nouvelle étude à une perspective comparative en y intégrant des migrants chiliens de divers pays (ainsi que des populations migrantes non chiliennes). Cet élargissement nous permettrait d'affiner la proposition méthodologique concernant l'analyse de l'expérience de mobilité et d'interroger de nouvelles formes de mobilité. Enfin, dans les études sur les expériences migratoires, les personnes proches qui restent dans le pays d'origine sont souvent peu prises en compte. Il serait donc fort intéressant d'interroger les proches des migrants qui se trouvent dans cette situation afin d'analyser la manière dont ils ont vécu la mobilité de leurs familles et l'impact qu'elle a eu sur leur propre expérience de vie. Cette approche enrichirait considérablement, dans une autre perspective, le cadre analytique de la multidimensionnalité de la mobilité développé dans ce travail.



## BIBLIOGRAPHIE

- Akers-Porrini, Ruth. « La visite téléphonique : « tiens bon, pépé » ». *Réseaux* 15, n° 82 (1997): 71-99.
- Akrich, Madeleine. « La description des objets techniques ». In *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, 159-178. Paris: Ed. Ecole des Mines de Paris, 2006.
- Akrich, Madeleine, Cécile Méadel, et Véréna Paravel. « Le temps du mail : écrit instantané ou oral médiat ». *Sociologie et sociétés* 32, n° 2 (2000): 154-171.
- Albornoz, Mario, Lucas Luchilo, et Patricia Flores. « Estudio bibliográfico en materia de análisis de procesos migratorios de recursos humanos altamente calificados », 2007. Disponible sur: <http://issuu.com/observatoriodiasporas/docs/bibliografiamigracion>. Consulté le 23/11/2013.
- Allan, Graham A. *A Sociology of Friendship and Kinship*. London and Boston: Allen & Unwin, Limited, 1979.
- . *Friendship: Developing a Sociological Perspective*. Boulder, CO: Westview press, 1989.
- Allemand, Sylvain. « La mobilité comme “capital” ». *Sciences humaines*, n° 145 (2004).
- Anderson, Benedict. *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris: Ed. La Découverte, 2002.
- André, Nathalie, et Claire Calogirou. « Les usages sociaux du téléphone dans les familles d'origine immigrée ». *Réseaux* 15, n° 82 (1997): 187-203.
- Antoine, Marie-Noëlle. « El francés en el sistema educativo chileno: causa perdida o Caballo de Troya para un cambio ». *Contextos: Revista de humanidades y ciencias sociales*, n° 18 (2007): 203-210.
- Appadurai, Arjun. *Après le colonialisme: les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris: Payot & Rivages, 2005.
- Aragón, Argán. « Dinámicas de redes migratorias transnacionales vs políticas migratorias nacionales: Adaptabilidad de la red, permanencia de los lazos de alianza, vulnerabilización de los migrantes - “Migraciones de campesinos guatemaltecos hacia los Estados Unidos” ». *Simposio Ceisal*, 2007. Disponible sur: <http://www.reseau-amerique-latine.fr/ceisal-bruxelles/MS-MIG/MS-MIG-2-ARAGON.pdf> Consulté le 12/09/2012.
- Arango, Joaquín. « Europa y la inmigración: une relación difícil ». In *Migraciones: nuevas movilidades en un mundo en movimiento*, 91-111. C. Blanco dir. España: Anthropos, 2006.
- Aronson, Sydney H. « Téléphone et société ». *Réseaux* 10, n° 55 (1992): 11-23.
- Atria, Raúl. « Crecimiento económico y estratificación social: observaciones sobre el caso chileno ». *Revista de Sociología, Universidad de Chile*, n° 20 (2006): 45-68.
- Augé, Marc. *Non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris: Ed. du Seuil, 1992.

———. *Pour une anthropologie de la mobilité*. Paris: Ed. Payot & Rivages, 2009.

Avila, Javier. « El individuo y las redes sociales. Repensando el concepto de comunidad transnacional desde el análisis de las redes personales de los inmigrantes ». *Departament d'Antropologia Social i Cultural. Univ. Autònoma de Barcelona*, 2008. Disponible sur: <http://www.antropologia.cat/files/El%20individuo%20y%20sus%20redes%20sociales.pdf>  
Consulté le 03/10/2012.

Badie, Bertrand. « Migrations dans la mondialisation ». *Projet HS 01*, n° 7 (2010): 5-13.

Baeza, Cecilia. « Des exilés aux globe-trotters. La redéfinition du statut de l'expatrié dans la transition démocratique chilienne (1990-2006) ». In *Loins des yeux, près de coeur*, 285-304. S. Dufoix, C. Guerassimoff et A. de Tinguy (dir). Paris: Ed. SciencesPo, 2010.

Baeza, Manuel. « Imaginarios sociales del otro: el inmigrante ». In *Miradas de ideas y de vueltas. Sudamérica-Europa. Migración, integración e identidad*, 183-193. Chile: LOM ediciones, 2008.

Bail, Raphaële. « “ L'affaire Pinochet ” : rencontre entre les médias et les Chiliens de France ». *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, n° 8 (2004).

Barajas, Cristina. « Estado del arte de las investigaciones sobre inmigrantes de origen latinoamericano en los Países Bajos ». In *Nuevas migraciones latinoamericanas a Europa Balances y desafíos*, 113-138. I. Yépez et G. Herrera éd. Ecuador: Flacso, 2007.

Barandiarán, Edgardo, et Leonardo Hernández. « Origins and resolutions of a banking crisis: Chile 1982-86 ». Banco Central de Chile, 1999. Disponible sur: <http://www.bcentral.cl/eng/studies/working-papers/pdf/dtbc57.pdf> Consulté le 06/03/2013.

Bardin, Laurence. « Du téléphone fixe au portable ». *Cahiers internationaux de sociologie* 1, n° 112 (2002): 97-122.

Barkhuus, Louise. « How to Define the Communication Situation: Determining Context Cues in Mobile Telephony », 2003. Disponible sur: [www.itu.dk/~barkhuus/context03poster.pdf](http://www.itu.dk/~barkhuus/context03poster.pdf) Consulté le 09/02/2012.

Barnes, John A. « Classes sociales et réseaux dans une île de Norvège ». *Réseaux* 6, n° 182 (2013): 209-237.

Barou, Jacques. *La planète des migrants: circulations migratoires et constitution de diasporas à l'aube du XXIe siècle*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, 2007.

Barozet, Emmanuelle. « El valor histórico del pituto: clase media, integración y diferenciación social en Chile ». *Revista de Sociología, Universidad de Chile*, n° 20 (2006): 69-96.

Barrère, Anne, et Danilo Martuccelli. « La modernité et l'imaginaire de la mobilité : inflexion contemporaine ». *Cahiers internationaux de sociologie* 1, n° 118 (2005): 55-79.

Basch, Linda G., et Nina Glick, Szanton Blanc, Cristina Schiller. *Nations Unbound: Transnational Projects, Postcolonial Predicaments, and Deterritorialized Nation-States*. Amsterdam: Gordon and Breach, 1995.

Bassand, Michel, et Marie-Claude Brulhardt. *Mobilité spatiale: bilan et analyse des recherches en*

Suisse. Saint-Saphorin, Suisse: Georgi, 1980.

Bassarsky Lina. « Enfoque de redes sociales en las migraciones de América latina hacia Francia ». *Anuario de Estudios Americanos, Sevilla España* 64, n° 1 (2007): 141-172.

Bauman, Zygmunt. *L'amour liquide: de la fragilité des liens entre les hommes*. Rodez: Le Rouergue-Chambon, 2004.

———. *Le coût humain de la mondialisation*. Paris: Hachette littératures, 2011.

Beck, Ulrich. *Qu'est-ce que le cosmopolitisme?* Paris: Aubier, 2006.

Becker, Howard Saul. *Outsiders: études de sociologie de la déviance*. Traduit par Jean-Michel. Paris: A.-M. Métailié, 1995.

Ben Youssef, Adel. « Les quatre dimensions de la fracture numérique ». *Réseaux*, n° 127-28 (2004): 181-209.

Berdugo, Charles. *Le nouveau vivre ensemble*. Paris: Descartes & Cie, 2009.

Berger, Raphaël, Franck Lehuédé, Romain Picard, et Mélanie Roustan. « Le développement des forfaits illimités. Quel impact sur la perception des prix ? » *Editions du CREDOC*, n° 251 (2008).

Berset, Alain, Serge-Alexandre Weygold, Olivier Crevoisier, et François Hainard. « Qualification-déqualification professionnelles des immigrants. Approche théorique ». *Revue européenne de migrations internationales* 15, n° 3 (1999): 87-100.

Bertaux, Daniel. *Les récits de vie*. Paris: Ed. Nathan, 1997.

———. « Mobilité sociale biographique. Une critique de l'approche transversale ». *Revue française de sociologie* 15, n° 3 (1974): 329-362.

———. « Mobilité sociale: l'alternative ». *Sociologie et sociétés* 25, n° 2 (1993): 211-222.

———. « Sur l'analyse des tables de mobilité sociale ». *Revue française de sociologie* X, n° 4 (1969): 448-490.

Bidart, Claire. *L'amitié, un lien social*. Paris: Ed. La Découverte, 1997.

———. « Parler de l'intime : les relations de confiance ». *Mana* 3 (1997): 19-55.

Bidart, Claire, Alain Degenne, et Michel Grossetti. *La vie en réseau: Dynamique des relations sociales*. Paris: Presses Universitaires de France, 2011.

Bilot, Pauline. *Allemandes au Chili*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2010.

Blanc, Yannick. « La politique de l'immigration au piège des symboles ». *Projet HS* 01, n° 7 (2010): 56-62.

Blanco, Cristina, éd. *Migraciones: nuevas movilidades en un mundo en movimiento*. Barcelona: Anthropos, 2006.

Blau, Peter Michael, et Otis Dudley Duncan. *The American Occupational Structure*. New York: Free press, 1978.

Boase, Jeffrey, John B. Horrigan, Barry Wellman, et Lee Rainie. « The strength of Internet ties ». Pew Internet & American life project, 2006. Disponible sur: <http://www.pewinternet.org/> Consulté le 01/04/2013.

Boisard, Stéphane, et Mariana Heredia. « Laboratoires de la mondialisation économique ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 1, n° 105 (2010): 109-125.

Boltanski, Luc, et Ève Chiapello. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris: Gallimard, 2011.

Bolzman, Claudio. « De l'exil à la diaspora : l'exemple de la migration chilienne ». *Autrepart*, n° 22 (2002): 91-107.

Bolzman, Claudio, Rosita Fibbi, et Marie Vial. « La famille : une source de légitimité pour les immigrés après la retraite ? Le cas des Espagnols et des Italiens en Suisse ». *Revue européenne de migrations internationales* 17, n° 1 (2001): 55-78.

Bonnet, Michel. « Conclusion : rétrospectives et perspectives des recherches sur la mobilité urbaine ». In *Les territoires de la mobilité*, 189-200. M. Bonnet et D. Desjeux dir. Paris: Presses Universitaires de France, 2000.

Bott, Elizabeth. *Family and Social Network: Roles, Norms, and External Relationships in Ordinary Urban Family*. New York: Free press, 1971.

Boudokhane, Feirouz. « Comprendre le non-usage technique: réflexions théoriques », s. d. Disponible sur: [http://w3.u-grenoble3.fr/les\\_enjeux/2006/Boudokhane/index.php](http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2006/Boudokhane/index.php) Consulté le 13/07/2012.

Boudon, Raymond. *L'Inégalité des chances: la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*. Paris: Hachette, 1985.

Boudon, Raymond, Philippe Besnard, Mohamed Cherkaoui, et Bernard-Pierre Lécuyer. *Dictionnaire de sociologie*. Paris: France loisirs, 2001.

Boudon, Raymond, et François Bourricaud. *Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris: Presses universitaires de France, 1994.

Boullier, Dominique. « Mode d'emploi : traduction et réinvention des techniques ». In *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, 239-246. A. Gras, B. Joerges, V. Scardigli (sous la responsabilité de). Paris: L'Harmattan, 1992.

Bounie, David, Dana Diminescu, et Abel François. « Une analyse socio-économique des transferts d'argent des migrants par téléphone ». *Réseaux* 1, n° 159 (2010): 91-109.

Bourdieu, Pierre. « Le capital social ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 31, n° 1 (1980): 2-3.

Bourdieu, Pierre, et Jean-Claude Passeron. *La Reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris: Ed. de Minuit, 1970.

Bourdin, Alain. « Les mobilités et le programme de la sociologie ». *Cahiers internationaux de sociologie* 1, n° 118 (2005): 5-21.

Boutet, Annabelle, et Jocelyne Trémenbert. « Mieux comprendre les situations de non-usages des

TIC. Le cas d'internet et de l'informatique ». *Les Cahiers du numérique* vol. 5, n° 1 (2009): 69-100.

Breton, Philippe. *L'utopie de la communication: le mythe du village planétaire*. Paris: Ed. La Découverte, 2004.

———. *Le culte de l'Internet: une menace pour le lien social ?* Paris: Ed. La Découverte, 2000.

Bruneton-Governatori, Ariana, et Bernard Moreux. « Un modèle épistolaire populaire. Les lettres d'émigrés béarnais ». In *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*, 79-103. D. Fabre dir. Paris: Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1997.

Bruneton-Governatori, Ariane, et Jacques Staes, éd. « *Cher père et tendre mère* »: lettres de Béarnais émigrés en Amérique du Sud, XIXe siècle. Biarritz: J. et D, 1995.

Burgess, Ernest. « La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche ». In *L'Ecole de Chicago*, 131-147. Y. Grafmeyer et I. Joseph éd. Paris: Flammarion, 1990.

Calavita, Kitty. « Contradicciones estructurales en la política de inmigración: los casos de la Europa del Sur y de los Estados Unidos ». *Revista española de investigaciones sociológicas*, n° 116 (2006): 185-212.

Canales, Alejandro I. « Les transferts d'argent des migrants. Nouveau paradigme du développement en Amérique Latine ? » *Hommes & migrations*, n° 1270 (2007): 124-136.

Cano, María Verónica, Magdalena Contrucci, et Jorge Martínez Pizarro. « Conocer para legislar y hacer política: los desafíos de Chile ante un nuevo escenario migratorio ». *Naciones Unidas Migración Internacional: Serie Población y Desarrollo*, n° 88 (2009).

Caradec, Vincent. « “Personnes âgées” et “objets technologiques” : une perspective en termes de logiques d'usage ». *Revue française de sociologie* 42, n° 1 (2001): 117-148.

Caradec, Vincent, et Michael Eve. « Sociabilité et diffusion des technologies de la communication ». *Réseaux* 5, n° 115 (2002): 151-179.

Cardon, Dominique. « Présentation: Réseaux sociaux de l'Internet ». *Réseaux* 6, n° 152 (2008): 7-17.

Carmagnat, Fanny. « Une approche sociotechnique de l'histoire du téléphone public ». *Réseaux* 5, n° 115 (2002): 243-265.

Castel, Robert. *L'insécurité sociale: qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris: Seuil, 2003.

Catarino, Christine, et Mirjana Morokvasic. « Femmes, genre, migration et mobilités ». *Revue européenne des migrations internationales* 21, n° 1 (2005): 7-27.

CELADE. « Migración internacional de latinoamericanos y caribeños en Iberoamérica: características, retos y oportunidades », 2006. Disponible sur: [http://www.eclac.org/celade/noticias/paginas/1/26021/Migracion\\_conceptual\\_CELADE.pdf](http://www.eclac.org/celade/noticias/paginas/1/26021/Migracion_conceptual_CELADE.pdf)  
Consulté le 10/01/2014.

———. « Notas sobre migración internacional y desarrollo: América Latina y el Caribe y la Unión Europea », 2009. Disponible sur:

<http://www.eclac.cl/celade/noticias/documentosdetrabajo/1/37841/MigracionALC-UE.pdf> Consulté le 08/01/2014.

CEPAL. « Panorama social de América latina », 2012. Disponible sur: <http://www.eclac.org/publicaciones/xml/5/48455/PanoramaSocial2012DocI-Rev.pdf> Consulté le 07/12/2014.

Chambat, Pierre. « Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : évolution des problématiques ». *Technologies de l'information et société* 6, n° 3 (1994): 249 - 270.

Chartier, Roger. *La correspondance: les usages de la lettre au XIXe siècle*. Paris: Fayard, 1991.

Chauzy, Jean-Philippe. « Les défis à relever dans une économie mondiale en mutation ». *Migrations & Société* 21, n° 121 (2009): 127-139.

Chiche-Portiche, Olivier. « Panorama de la movilidad estudiantil en América Latina ». Unesco /IESALC, 2008. Disponible sur: [http://www.iesalc.unesco.org.ve/index.php?option=com\\_content&view=article&id=2729:panorama-de-la-movilidad-estudiantil-en-america-latina&catid=194&Itemid=746](http://www.iesalc.unesco.org.ve/index.php?option=com_content&view=article&id=2729:panorama-de-la-movilidad-estudiantil-en-america-latina&catid=194&Itemid=746) Consulté le 03/12/2013.

Chotard-Lioret, Caroline. « Correspondre en 1900. Le plus public des actes privés ». *Ethnologie française* 15, n° 1 (1985): 63-71.

Claisse, Gerard, et Frantz Rowe. « Téléphone, communication et sociabilité ». *Sociétés contemporaines*, n° 14/15 (1993): 165- 189.

Cliche, Pierre. *Espace social et mobilité résidentielle*. Québec: Presses Université Laval, 1980.

Coleman, James. « Social capital in the creation of human capital ». *American Journal of Sociology* 94 (1988): 95-120.

Córdova, Rodolfo. « Rutas y dinámicas migratorias entre les países de América latina y el Caribe (ACL), y entre ALC y la Unión Europea ». Organización Internacional para las Migraciones, 2012. Disponible sur: [http://publications.iom.int/bookstore/free/Rutas\\_Migratorias\\_Final.pdf](http://publications.iom.int/bookstore/free/Rutas_Migratorias_Final.pdf) Consulté le 10/11/2013.

Cortes, Geneviève. « La fabrique de la famille transnationale. Approche diachronique des espaces migratoires et de la dispersion des familles rurales boliviennes ». *Autrepart* 1-2, n° 57-58 (2011): 95-110.

Cortés, Patricia. « Mujeres migrantes de América Latina y el Caribe: derechos humanos, mitos y duras realidades ». *CEPAL Serie Población y Desarrollo*, n° 61 (2005): 1-83.

Coulon, Alain. *L'ethnométhodologie*. Paris: Presses universitaires de France, 2002.

Cresswell, Tim. *On the Move: Mobility in the Modern Western World*. New York: Routledge, 2006.

Cuin, Charles-Henry. *Les sociologues et la mobilité sociale*. Paris: Presses universitaires de France, 1993.

Dauphin, Cécile. « Les correspondances comme objet historique ». *Sociétés & Représentations* 13, n° 1 (2002): 43-50.

———. « Les manuels épistolaires au XIX<sup>ème</sup> siècle ». In *La correspondance : les usages de la lettre au XIX<sup>ème</sup> siècle*, 209-272. R. Chartier dir. Paris: Fayard, 1991.

Dauphin, Cécile, Pierrette Lebrun-Pézerat, et Danièle Poublan. « L'enquête postale de 1847 ». In *La correspondance : les usages de la lettre au XIX<sup>ème</sup> siècle*, 21-119. R. Chartier dir. Paris: Fayard, 1991.

Dauphin, Cécile, Pierrette Lebrun-Pézerat, et Danièle Poublan, éd. *Ces bonnes lettres: une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris: A. Michel, 1995.

De Bailliencourt, Thomas, Thomas Beauvisage, et Zbigniew Smoreda. « La communication interpersonnelle face à la multiplication des technologies de contact ». *Réseaux*, n<sup>o</sup> 145-46 (2007): 81-115.

De Certeau, Michel. *L'Invention du quotidien*. Paris: Gallimard, 1990.

De Coninck, Frédéric, et Francis Godard. « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation ». *Revue française de sociologie* 31, n<sup>o</sup> 1 (1990): 23-53.

De Federico de la Rúa, Ainhoa. « Les espacios sociales de la transnacionalidad. Una tipología de la integración relacional de los migrantes ». *Redes* 7, n<sup>o</sup> 4 (2004): 129-149.

De Gourcy, Constance. « Le retour au prisme de ses détours ou comment réintroduire de la proximité dans l'éloignement ». *Revue européenne des migrations internationales* 23, n<sup>o</sup> 2 (2007): 159-171.

Degenne, Alain, et Jean Duplex. « L'acteur social et son réseau ». Paris: CESOL, 1987.

Degenne, Alain, et Michel Forsé. *Les réseaux sociaux*. Paris: A. Colin, 2004.

Dehoorne, Olivier. « Tourisme et migration, entre logiques des marchés et système des mobilités : revue bibliographique ». *Revue européenne des migrations internationales* 18, n<sup>o</sup> 1 (2002): 113-121.

Del Pozo, José. « Los chilenos en el exterior: ¿de la emigración y el exilio a la diáspora? El caso de Montreal ». *Revue européenne des migrations internationales* 20, n<sup>o</sup> 1 (2004): 75-95.

Dervin, Fred, et Aleksandra Ljalikova. *Regards sur les mondes hypermobiles: mythes et réalités*. Paris: Ed. l'Harmattan, 2008.

Desjeux, Dominique, Sophie Alami, et Daphné Marnat. « Les sens anthropologiques de la mobilité ». In *La ville aux limites de la mobilité*, 34-45. M. Bonnet et P. Aubertel éd. Paris: Presses Universitaires de France, 2005.

Dewey, John. *L'art comme expérience*. Paris: Gallimard, 2010.

Dewitte, Philippe. « Homo mobilis ». *Hommes et migrations*, n<sup>o</sup> 1233 (2001).

Diaz, Gabriela, et Gretchen Kuhner. « Le Mexique, un Etat partie, pays d'émigration, de transit et d'immigration. », s. d. Disponible sur: <http://www.hommes-et-migrations.fr/index.php?/numeros/la-convention-des-nations-unies-sur-les-droits-des-travailleurs-migrants/4971-le-mexique-un-etat-partie-pays-d-emigration-de-transit-et-d-immigration> Consulté le 05/11/2011.

DICOEX, et INE. *Registro de Chilenos en el Exterior 2003-2004*. Santiago, Chile: Ministerio de Relaciones Exteriores, Instituto Nacional de Estadística, 2005.

Diminescu, Dana. « Le migrant connecté : pour un manifeste épistémologique ». *Migrations Société* XVII, n° 102 (2005): 275-293.

———. « Le migrant dans un système global des mobilités ». In *Le sens du mouvement : modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, 124-129. S. Allemand, F. Ascher et J. Lévy, dir. Paris: Belin, 2004.

Doraï, Kamel, Marie Antoinette Hily, Frantz Loyer, et Emmanuel Ma Mung. « Bilan des travaux sur la circulation migratoire ». Ministère de la solidarité et de l'emploi/Migrinter, 1998.

Dufoix, Stéphane. *Les diasporas*. Paris: Presses Universitaires de France, 2003.

Dumitru, Speranta. « L'éthique du débat sur la fuite de cerveaux ». *Revue européenne de migrations internationales* 25, n° 1 (2009): 119-135.

Elliott, Bruce Stewart, David A. Gerber, et Suzanne M. Sinke, éd. *Letters across Borders: Epistolary Practices of International Migrants*. New York Basingstoke (GB): Palgrave, in association with the Carleton centre for the history of migration, 2006.

Eve, Michael. « Deux traditions d'analyse des réseaux sociaux ». *Réseaux* 5, n° 115 (2002): 183-212.

Faist, Thomas. « The mobility turn: a new paradigm for the social sciences? » *Ethnic and Racial Studies* 36, n° 11 (2013): 1637-1646.

Ferrand, Alexis. « Connaissances passagères et vieux amis. Les durées de vie des relations interpersonnelles ». *Revue suisse de sociologie*, n° 2 (1989): 431-439.

Ferrand, Alexis, Lise Mounier, et Alain Degenne. « The diversity of personal networks in France ». In *Networks in the global village*, 185-224. B. Wellman éd. Boulder, CO: Westview Press, 1999.

Ferrand y Puig, Judith. « La mobilité durable, les raisons du succès d'un concept flou ». In *Automobilités et altermobilités: quels changements ?*, 89-104. F. Clochard, A. Rocci, S. Vincent éd. Paris: Ed. l'Harmattan, 2008.

Fischer, Claude S. *To Dwell among Friends: Personal Networks in Town and City*. Chicago: University of Chicago press, 1982.

Flichy, Patrice. *Une histoire de la communication moderne: espace public et vie privée*. Paris: Ed. La Découverte, 1997.

Fohlen, Claude. « Problématique de l'immigration aux Etats-Unis ». In *Immigration européenne aux Etats-Unis (1880-1910)*, 15-23. J. Cazemajou éd. Bordeaux: Presses Universitaires de Bordeaux, 1986.

Fouteau, Carine. « Combien ça coûte, combien ça rapporte ? » In *Immigration: fantasmes et réalités*, 35-41. C. Rodier et E. Terray éd. Paris: Ed. La Découverte, 2008.

Franco, Marina. « Les Argentins et la France des années 1970. Droits de l'homme et solidarité. »

*Hommes et migrations*, n° 1270 (2007): 20-31.

Frenette, Yves, éd. *Envoyer et recevoir: lettres et correspondances dans les diasporas francophones*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 2006.

Fribourg, Bertrand, Christian Licoppe, et Jérôme Denis. « Carrières des relations interpersonnelles équipées. Éléments de réflexion sur les bifurcations ». In *Bifurcations*. Bessin, Bidart et Grossetti, éd. Paris: Ed. La Découverte, 2010.

Fumey, Gilles, Jean Varlet, et Pierre Zembri. *Mobilités contemporaines: approches géoculturelles des transports*. Paris: Ellipses, 2009.

Gaillard, Anne-Marie. *Exils et retours: itinéraires chiliens*. Paris: Ed. L' Harmattan, 1997.

———. « La dimension idéologique dans le retour d'exil : les Chiliens réfugiés en France ». In *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*, 89-107. V. Lassailly-Jacob, J.Y. Marchal, A. Quesnel éd. Paris: IRD, 1999.

Gallez, Caroline, et Vincent Kaufmann. « Aux racines de la mobilité en sciences sociales », 2009. Disponible sur: <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00570341/fr/> Consulté le 03/12/2013.

Gallini, Clara. « Le téléphone ». *Revue Ethnologie française* 20, n° 3 (1990): 301- 307.

García Zamora, Rodolfo. « El Programa Tres por Uno de remesas colectivas en México. Lecciones y desafíos ». *Migraciones internacionales* 4, n° 1 (2007): 165-172.

Garneau, Stéphanie. « Les expériences migratoires différenciées d'étudiants français ». *Revue européenne des migrations internationales* 23, n° 1 (2007): 139-161.

Gazmuri, Cristian. *El « 48 » chileno. Igualitarios, reformistas, radicales, masones y bomberos*. Santiago de Chile: Ed. Universitaria, 1992.

Gil, Fernando, et Andreu Domingo. « Inserción laboral de la población latinoamericana inmigrada en España ». In *Nuevas migraciones latinoamericanas a Europa Balances y desafíos*, 427-452. Ecuador: Flacso, 2007.

Gincel, Anne. « Santuario, un village colombien à Paris ». *Hommes et migrations*, n° 1270 (2007): 32-42.

Girod, Roger. *Mobilité sociale, faits établis et problèmes ouverts*. Genève: Librairie Droz, 1971.

Goffman, Erving. *Façons de parler*. Paris: Ed. de Minuit, 1987.

———. *La Mise en scène de la vie quotidienne..., 2: Les Relations en public*. Paris: Ed. de Minuit, 1973.

———. *Les Moments et leurs hommes*. Paris: Seuil/Minuit, 1988.

———. *Les Rites d'interaction*. Paris: Ed. de Minuit, 1974.

Gonzales de Olarte, Efraín. « Una economía bajo violencia: Perú, 1980-1990 ». *Instituto de Estudios Peruanos Serie Economía*, 14, n° 40 (1991). Disponible sur: <http://archivo.iep.pe/textos/DDT/ddt40.pdf> Consulté le 11/12/2013.

González, Olga. « ¿Qué sabemos de los emigrantes latinoamericanos en Francia? Revisión bibliográfica comentada ». In *Nuevas migraciones latinoamericanas a Europa Balances y desafíos*, 139-165. I. Yépez et G.Herrera éd. Ecuador: Flacso, 2007.

———. « Introduction dossier Migrations latino-américaines ». *Hommes & Migrations*, n° 1270 (2007): 6-7.

———. « L'invisibilité des migrants andins. "Débrouille" ou intégration? » *Hommes et migrations*, n° 1270 (2007): 64-72.

———. « La présence latino-américaine en France ». *Hommes et migrations*, n° 1270 (2007): 8-18.

Goss, Jon, et Bruce Lindquist. « Conceptualizing International Labor Migration: A Structuration Perspective ». *International Migration Review* 29, n° 2 (1995): 317-351.

Granjon, Fabien, Catherine Blanco, Guillaume Le Saulnier, et Grégory Mercier. « Sociabilités et familles populaires ». *Réseaux* 145-46, n° 6 (2007): 117-157.

Granovetter, Mark. « The Strength of Weak Ties ». *The American Journal of Sociology* 78, n° 6 (1973): 1360-1380.

Gratton, Brian. « Ecuador en la historia de la migración internacional ¿Modelo o aberración? » In *La migración ecuatoriana transnacionalismo, redes e identidades*, 31-56. G. Herrera, M. Carrillo, A. Torres éd. Ecuador: Flacso, 2005.

Green, Nancy L. *Repenser les migrations*. Paris: Presses universitaires de France, 2002.

Green, Nancy L., et François Weil. *Citoyenneté et émigration: les politiques du départ*. Paris: Ed. de l'École des hautes études en sciences sociales, 2006.

Griboaudi, Maurizio. *Espaces, temporalités, stratifications: exercices sur les réseaux sociaux*. Paris: Ed. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999.

Guarnizo, Luis. « El Estado y la migración global colombiana ». *Migración y desarrollo* Premier semestre (2006): 79-101.

Haesbaert da Costa, Rogério. « De la déterritorialisation à la multiterritorialité ». In *Le sens du mouvement: modernité et mobilités dans les sociétés urbaines*, 69-79. S. Allemand, F. Ascher, J. Lévy, éd. Paris: Belin, 2004.

Halbwachs, Maurice. *La mémoire collective*. Paris: A. Michel, 1997.

Handlin, Oscar. *The Uprooted, the Epic Story of the Great Migrations That Made the American People*. Boston, Little, Brown and C°: University of Pennsylvania Press, 1951.

Haroche-Bouzinac, Geneviève. *L'épistolaire*. Paris: Hachette, 1995.

Hébrard, Jean. « La lettre représentée. Les pratiques épistolaires populaires dans les récits de vie ouvriers et paysans ». In *La correspondance: les usages de la lettre au XIXème siècle*. R. Chartier dir. Paris: Fayard, 1991.

Héran, François. « La sociabilité, une pratique culturelle ». *Economie et statistique*, n° 216 (1988): 3-22.

Hernández, Berenice. « ¡Pues para Europa! La migración latinoamericana a Alemania - desde una mirada de género ». In *Nuevas migraciones latinoamericanas a Europa Balances y desafíos*, 217-237. I. Yépez, G. Herrera éd. Ecuador: Flacso, 2007.

Herrera, Gioconda. « Mujeres ecuatorianas en las cadenas globales del cuidado ». In *La migración ecuatoriana transnacionalismo, redes e identidades*, 281-303. G. Herrera, M. Carrillo, A. Torres éd. Ecuador: Flacso, 2005.

Heurtin, Jean-Philippe. « La téléphonie mobile, une communication itinérante ou individuelle ? Premiers éléments d'une analyse des usages en France ». *Réseaux* 16, n° 90 (1998): 37-50.

Hily, Marie-Antoinette, et William Berthomiere. « Décrire les migrations internationales ». *Revue européenne des migrations internationales* 22, n° 2 (2006): 67-82.

Hily, Marie-Antoinette, William Berthomière, et Dimitrina Mihaylova. « La notion de “réseaux sociaux” en migration ». *Hommes et migrations*, n° 1250 (2004): 6-12.

Hodeir, Catherine, Sophie Body-Gendrot, et Emmanuel Ma Mung. « L'expansion du commerce ethnique : Asiatiques et Maghrébins dans la région parisienne ». *Revue européenne de migrations internationales* 8, n° 1 (1992): 39-59.

Hoffmann, Bert. « ¿Subvirtiéndolo los “intereses nacionales”? Los latinos y la política exterior en EEUU ». In *Un continente en movimiento. Migraciones en América Latina*. I. Wehr éd. Madrid: Iberoamericana, 2006.

Huete, Raquel. *Turistas que llegan para quedarse: una explicación sociológica sobre la movilidad residencial*. San Vicente del Raspeig: Publicaciones de la universidad de Alicante, 2009.

IESE. « Indicador de la Sociedad de la Información ». IESE Business School Universidad de Navarra, 2012. Disponible sur: [http://www.everis.com/spain/WCRepositoryFiles/Cela\\_4\\_Trim\\_ES.pdf](http://www.everis.com/spain/WCRepositoryFiles/Cela_4_Trim_ES.pdf) Consulté le 10/11/2013.

Instituto Nazionale di Statistica. « La presenza straniera in Italia: caratteristiche socio-demografiche », 2004. Disponible sur: [http://www3.istat.it/dati/catalogo/20070828\\_01/inf\\_0710-presenza\\_straniera\\_0305%20.pdf](http://www3.istat.it/dati/catalogo/20070828_01/inf_0710-presenza_straniera_0305%20.pdf) Consulté le 07/11/2013.

Jacques, André. *Les Déracinés*. Paris: Ed. La Découverte, 1985.

Jakobson, Roman. « Linguistique et poétique ». In *Essais de linguistique générale*. Minuit, 1963.

Jauréguiberry, Francis. « Hyper-mobilité et télécommunication ». In *Les Sens du mouvement : modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, 130-138. S. Allemand, F. Ascher, J. Lévy, éd. Paris: Belin, 2004.

———. « L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale ». *Réseaux* 15, n° 82 (1997): 149-165.

———. *Les branchés du portable: sociologie des usages*. Paris: Presses universitaires de France, 2003.

———. « Lieux publics, téléphone mobile et civilité ». *Réseaux* 16, n° 90 (1998): 71-84.

Jedlicki, Fanny. « De l'exil au retour. Les figures des familles réfugiées politiques et retornadas chiliennes. » *Hommes et migrations*, n° 1270 (2007): 52-62.

———. « De l'exilé héroïque à l'illégitimité du "retornado". Les retours des familles de réfugiés chiliens en France ». *Anuario de Estudios Americanos* 64, n° 1 (2007): 87-110.

———. « Les exilés chiliens et l'affaire Pinochet. Retour et transmission de la mémoire ». *Cahiers de l'Urmis*, 2001.

Jouët, Josiane. « Retour critique sur la sociologie des usages ». *Réseaux* 18, n° 100 (2000): 487-521.

Katambwe, Jo M. *Communication et lien social: aux fondements de la sociabilité*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2011.

Kaufmann, Vincent. « La motilité: une notion clé pour revisiter l'urbain? » In *Enjeux de la sociologie urbaine*, 87-102. M. Bassand, V. Kaufmann, D. Joye éd. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007.

———. *Les paradoxes de la mobilité: bouger, s'enraciner*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008.

———. « Mobilités et réversibilités: vers des sociétés plus fluides? » *Cahiers internationaux de sociologie* 118 (2005): 119-135.

Kaufmann, Vincent, et Christophe Jemelin. « La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales? », 2004. Disponible sur: <http://eso.cnrs.fr/IMG/pdf/kv.pdf> Consulté le 08/09/2013.

Kellerhals, Jean. *Mariages au quotidien: inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale*. Lausanne Paris: P. M. Favre, 1982.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine. *Les interactions verbales, Tome 1: Approche interactionnelle et structure des conversations*. Paris: A. Colin, 1998.

Knafou, Rémy. « Mobilités touristiques et de loisirs et système global de mobilités ». In *Les territoires de la mobilité*, 85-94. M. Bonnet, D. Desjeux éd. Paris: Presses Universitaires de France, 2000.

Lafleur, Jean-Michel. *Le transnationalisme politique: pouvoir des communautés immigrées dans leurs pays d'accueil et pays d'origine*. Louvain-la-Neuve: Bruylant-Academia, 2005.

Lahire, Bernard. « Masculin-féminin. L'écriture domestique ». In *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*, 145-161. D. Fabre dir. Paris: Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1997.

Lannoy, Pierre, et Thierry Ramadier. *La mobilité généralisée: formes et valeurs de la mobilité quotidienne*. Louvain-la-Neuve: Academia Bruylant, 2007.

Latour, Bruno, et Michel Callon. « Le grand Léviathan s'apprivoise-t-il? » In *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, 11-32. Paris: Ed. Ecole des Mines de Paris, 2006.

Latreche, Abdelkader. « Les migrations étudiantes de par le monde ». *Hommes et Migrations* 13, n°

1233 (2001): 13-27.

Le Bras, Hervé. « Mascarade des migrations : nouvelles formes, nouveaux enjeux ». *Migrations & Société* 21, n° 121 (2009): 47-53.

Le Breton, Éric. *Bouger pour s'en sortir: mobilité quotidienne et intégration sociale*. Paris: A. Colin, 2005.

———. *Domicile-travail: les salariés à bout de souffle*. Paris: Les Carnets de l'info, 2008.

———. « Homo mobilis ». In *La ville aux limites de la mobilité*, 23-31. M. Bonnet, P. Aubertel éd. Paris: Presses Universitaires de France, 2006.

Le Gall, Josiane. « Le lien familial au coeur du quotidien transnational: les femmes shi'ites libanaises à Montréal ». *Anthropologica* 44, n° 1 (2002): 69-82.

*Le petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: le Robert, 2011.

Lelong, Benoît. « Équiper le lien, garder la connexion : civilités et temporalités du courrier électronique ». *Flux* n° 58, n° 4 (2004): 44-60.

Lelong, Benoît, Frank Thomas, et Cezary Ziemlicki. « Des technologies inégalitaires ? » *Réseaux* 127-28 (2004): 141-180.

Lévy, Jacques. « Les nouveaux espaces de la mobilité ». In *Les territoires de la mobilité*, 155-170. M. Bonnet, D. Desjeux éd. Paris: Presses Universitaires de France, 2000.

Lévy, Pierre. *L'intelligence collective: pour une anthropologie du cyberspace*. Paris: Ed. La Découverte, 1997.

———. *Qu'est-ce que le virtuel ?* Paris: Ed. La Découverte, 1998.

Lewis, Oscar. *Les enfants de Sanchez*. Paris: Gallimard, 1961.

Licoppe, Christian. « Sociabilité et technologies de communication : deux modalités d'entretien de liens interpersonnels dans le contexte du dépliement des dispositifs de communications ». *Réseaux*, n° 112-13 (2002): 173-210.

Licoppe, Christian, et Zbigniew Smoreda. « Are social networks technologically embedded? How networks are changing today with changes in communication technology ». *Social networks* 27 (2005): 317-335.

———. « Effets du cycle de vie et des réseaux de sociabilité sur la téléphonie ». *CNET*. Rapport, Issy-les-Moulineaux, 1998.

———. « Identités sexuées et statuts interactionnels. De la gestion de la durée des conversations téléphoniques ». *Réseaux* 18, n° 103 (2000): 119-141.

———. « Liens sociaux et régulations domestiques dans l'usage du téléphone. De l'analyse quantitative de la durée des conversations à l'examen des interactions ». *Réseaux* 18, n° 103 (2000): 253-276.

Lin, Nan. « Les ressources sociales: une théorie du capital social ». *Revue Française de Sociologie* 36, n° 4 (1995): 685-704.

Lipset, Seymour Martin, et Reinhard Bendix. *Social Mobility in Industrial Society*. New Brunswick (N.J.) London: Transaction publ, 1992.

———. *Social Mobility in Industrial Society*. New Brunswick (N.J.) London: Transaction publ, 1992.

Lomnitz, Larissa Adler de. « “El compadrazgo”, reciprocidad de favores en la clase media urbana de Chile ». In *Redes sociales, cultura y poder*, 19-46. México: Flacso, 2001.

Lozares, Carlos, et Joan Miquel Verd. « La entrevista biográfico-narrativa como expresión contextualizada, situacional y dinámica de la red socio-personal ». *Redes* 15, n° 6 (2008).

Lussault, Michel. « La mobilité comme événement ». In *Le sens du mouvement: modernité et mobilités dans les sociétés urbaines*, 109-116. S. Allemand, F. Ascher, J. Lévy éd. Paris: Belin, 2004.

Ma Mung, Emmanuel. « La désignation des diasporas sur Internet ». *Hommes et Migrations*, n° 1240 (2002): 19-28.

Martinez Pizarro, Jorge. « Notas sobre las características de la fuerza laboral migrante en las Américas ». CELADE-CEPAL, 2009. Disponible sur: [http://www.eclac.cl/celade/noticias/documentosdetrabajo/9/36579/JM\\_2009\\_MigracionesLaboralesenlasAm%C3%A9ricas.pdf](http://www.eclac.cl/celade/noticias/documentosdetrabajo/9/36579/JM_2009_MigracionesLaboralesenlasAm%C3%A9ricas.pdf) Consulté le 12/10/2013.

Martiniello, Marco, et Andrea Rea. « Des flux migratoires aux carrières migratoires ». *SociologieS*, 2011. Disponible sur: <http://sociologies.revues.org/3694> Consulté le 04/06/2013.

———. « Des flux migratoires aux carrières migratoires ». *SociologieS*. Migrations, pluralisation, ethnicisation des sociétés contemporaines, 2011. Disponible sur: <http://sociologies.revues.org/3694> Consulté le 04/06/2013.

Marzloff, Bruno. *Mobilités, trajectoires fluides*. La Tour-d'Aigues: Ed. de l'Aube, 2005.

Marzloff, Bruno, et Stéphane Glaziou. *Le temps des puces*. Chatou: Ed. Carnot, 1999.

Massey, Douglas S. « Mondialisation et migrations : l'exemple des Etats-Unis ». *Futuribles* 284 (2003): 25-39.

Massey, Douglas S, Joaquín Arango, Graeme Hugo, Ali Kouaouci, Adela Pellegrino, et J. Edward Taylor. « Theories of International Migration: A Review and Appraisal ». *Population and Development Review* 19, n° 3 (1993): 431-466.

Mattelart, Tristan. « Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs ». *Tic & Société* 3, n° 1-2 (2009): 10-57.

Mauss, Marcel. *Essai sur le don: forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris: Presses universitaires de France, 2007.

Maya, Isidro. « Tipos de redes personales de los inmigrantes y adaptación psicológica ». *Redes* 1, n° 4 (2002).

McCarty, C., H.R. Bernard, P.D. Killworth, G.A. Shelley, et E.C. Johnsen. « Eliciting representative samples of personal networks ». *Social Networks*, n° 19 (1997): 303-323.

McIlwaine, Cathy, Juan Camilo Cock, et Brian Linneker. *No Longer Invisible: the Latin American community in London*. London: Queen Mary, University of London, 2011.

McKenzie, Roderick. « Le voisinage ». In *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, 213-254. Y. Grafmeyer, I. Joseph éd. Paris: Flammarion, 1990.

Meñaca, Arantza. « Ecuatorianas que “viajaron”. Las mujeres migrantes en la familia transnacional ». In *La migración ecuatoriana transnacionalismo, redes e identidades*, 301-333. G. Herrera, M. Carrillo, A. Torres éd. Ecuador: Flacso, 2005.

Meyer, Jean-Baptiste. « Défis de la mobilité des hautement qualifiés de l'Amérique Latine : quelques éléments de réflexion », s. d. Disponible sur: <http://issuu.com/observatoriodiasporas/docs/meyer-jb-chapter-proposition> Consulté le 15/12/2013.

———. « Des “cerveaux” exilés sous-employés ». *Actualité scientifique*, avril 2012, IRD édition, sect. n°402.

———. « La circulation des compétences, un enjeu pour le développement ». *Annuaire suisse de politique de développement* 27, n° 2 (2008): 53-67.

Michel, Aurélia, Delphine Prunier, et Laurent Faret. « Familles migrantes et ancrages locaux au Mexique : trajectoires et patrimoines migratoires dans la région de Tehuantepec ». *Autrepart* 57-58 (2011): 77-94.

Miège, Bernard. « Questionnement de la sociologie des usages comme voie privilégiée de l'approche des TIC ». In *Actes de travaux du groupe de travail « Sociologie de la communication »*, 19-24. Istanbul, Turquie, 2008.

Moati, Philippe. *Nouvelles technologies et modes de vie: aliénation ou hypermodernité ?* La Tour d'Aigues: Ed. de l'Aube, 2005.

Molina, José Luis. « El estudio de las redes personales: contribuciones, métodos y perspectivas ». *EMPIRIA. Revista de Metodología de Ciencias Sociales*, n° 10 (2005): 71-105.

Monjaret, Anne. « Ethnographie des pratiques téléphoniques de “cadres” parisiens ou un univers de relations paradoxales ». *Réseaux* 15, n° 82 (1997): 101-127.

Moore, Eric G. *Residential Mobility in the City*. Washington: Association of American Geographers, 1972.

Murphy-Lejeune, Elisabeth. « Le capital de mobilité: genèse d'un étudiant voyageur ». *Mélanges CRAPEL*, n° 26 (2001): 137-165.

Navarro, Carlos. « El voto en el extranjero ». In *Treatise on Compared Electoral Law of Latin America*, 224-252. Mexico: International Institute for Democracy and Electoral Assistance, 2007.

Neves, Eugenia. *En París de fantasma*. Santiago de Chile: Ediciones Cantalao, 1987.

Newland, Kathleen. « Las redes migratorias como recurso de desarrollo: más allá de las remesas ».

In *Migraciones: nuevas movilidades en un mundo en movimiento*, 57-90. C. Blanco éd. Barcelona: Anthropos, 2006.

O'Farrell, Patrick James. *Letters from Irish Australia 1825-1929*. Sydney Belfast: New South Wales university press Ulster historical foundation, 1984.

OIM. « World Migration Report 2005 », 2005. Disponible sur: [http://publications.iom.int/bookstore/free/wmr\\_2005.pdf](http://publications.iom.int/bookstore/free/wmr_2005.pdf) Consulté le 26/11/2013.

———. « World Migration Report 2008 », 2008. Disponible sur: <http://www.iadb.org/intal/intalcdi/PE/2008/02382a17.pdf> Consulté le 27/11/2013.

Ollivro, Jean. « Celui qui court plus vite avance-t-il davantage ? » In *De l'histoire des transports à l'histoire de la mobilité ?*, 103-116. M. Flonneau, V. Guigueno éd. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2009.

Olsson, Erik. « From Exile to post-exile: the diasporisation of Swedish Chileans in historical contexts ». *Social Identities: Journal for the Study of Race, Nation and Culture* 15, n° 5 (2009): 659-676.

Orfeuill, Jean-Pierre. « La mobilité locale : toujours plus loin et plus vite ». In *Les territoires de la mobilité*, 53-67. M. Bonnet, D. Desjeux éd. Paris: Presses Universitaires de France, 2000.

Oso Casas, Laura. « L'insertion des migrants latino-américains sur le marché du travail en Espagne ». *Hommes et migrations*, n° 1270 (2007): 82-91.

———. « La réussite paradoxale des bonnes espagnoles de Paris ». *Revue européenne des migrations internationales* 21, n° 1 (2005): 107-129.

Otani, Shinsuke. « Personal community networks in contemporary Japan ». In *Networks in the global village: life in contemporary communities*, 279-297. B. Wellman, éd. Boulder, CO: Westview press, 1998.

Otone, Ernesto, et Carlos Vergara. « La desigualdad social en América latina y el caso chileno ». *Estudios Públicos*, n° 108 (2007). Disponible sur: [www.cepchile.cl/dms/.../r108\\_otone\\_desigualdad.pdf](http://www.cepchile.cl/dms/.../r108_otone_desigualdad.pdf) Consulté le 08/11/2013.

Palidda, Salvatore, éd. *Migrations critiques: repenser les migrations comme mobilités humaines en Europe*. Paris: Ed. Karthala, 2011.

Parella, Sonia. « Una aproximación cualitativa a las remesas de los inmigrantes peruanos y ecuatorianos en España y a su impacto en los hogares transnacionales ». *Revista española de investigaciones sociológicas* 116, n° 6 (2006): 241-257.

Park, Robert. « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain ». In *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, 83-130. Y. Grafmeyer, I. Joseph éd. Paris: Flammarion, 1990.

Pasquier, Dominique. « La famille, c'est un manque ». *Réseaux* 3, n° 107 (2001): 181-208.

Passeron, Jean-Claude, et Pierre Bourdieu. *Les héritiers: les étudiants et la culture*. Paris: Ed. de Minuit, 1964.

Pécoud, Antoine, et Paul de Guchteneire. « Migrations sans frontières ». *Futuribles*, n° 333 (2007): 35-53.

Pedone, Claudia. « “Tú siempre jalas a los tuyos”. Cadenas y redes migratorias de las familias ecuatorianas hacia España ». In *La migración ecuatoriana transnacionalismo, redes e identidades*, 105-143. G. Herrera, M. Carrillo, A. Torres éd. Ecuador: Flacso, 2005.

Pellegrino, Adela. « Immigration et émigration en Amérique du Sud ». *Hommes et migrations*, n° 1270 (2007): 102-113.

———. « La migración internacional en América Latina ». *Pensamiento Iberoamericano* 28 (1995): 177-210.

———. « La propension des jeunes à émigrer : le cas de l’Uruguay ». *Revue européenne de migrations internationales* 11, n° 2 (1995): 131-143.

Périn, Pascal, et Jean-Louis Chabrol. « Les usages du téléphone en France et aux États-Unis au début des années 90 ». *Réseaux* 15, n° 82 (1997): 255-267.

Perriault, Jacques. « Le cheminement de l’usage au cours du temps ». In *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Ed. L’Harmattan. A. Gras, B. Joerges, V. Scardigli (sous la responsabilité de), 1992.

Petite, Ségolène. *Les règles de l’entraide: sociologie d’une pratique sociale*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2005.

Piché, Victor. « Les fondements des théories migratoires contemporaines ». In *Les théories de la migration*, 15-60. Paris: INED, 2013.

Piguet, Etienne, et Giada De Coulon. « La volonté de migrer. Etat des lieux théorique ». Working paper 11/ Université de Neuchâtel, 2010. Disponible sur: <http://doc.rero.ch/record/21124> Consulté le 03/11/2013.

Pinto, Carolina. « Mobilité sociale et mobilité internationale d’étudiants étrangers : Trajectoires de jeunes professionnels chiliens et colombiens à Paris, New York et Boston. » Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris-Est, 2013.

PNUD. « Informe sobre Desarrollo Humano 2009. Superando barreras: Movilidad y desarrollo humanos ». PNUD, Nueva York, 2009. Disponible sur: [http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_2009\\_es\\_summary.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2009_es_summary.pdf) Consulté le 13/11/2013.

———. « Rapport sur le développement humain 2013 », 2013. Disponible sur: [http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_2013\\_summary\\_fr\\_0.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2013_summary_fr_0.pdf) Consulté le 13/11/2013.

Portes, Alejandro. « La mondialisation par le bas ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 129, n° 1 (1999): 15-25.

———. « La nueva nación latina: inmigración y la población hispana de los Estados Unidos ». *Reis*, n° 116 (2006): 55-96.

Portnoff, André-Yves. « Les nouvelles frontières des vies privée et professionnelle ». In *Nouvelles technologies et modes de vie*, 21-33. P. Moati dir. La Tour d’Aigues: Ed. de L’Aube, 2005.

Potthast, Barbara. « Mujeres migrantes en América Latina: una perspectiva histórica ». In *Un continente en movimiento. Migraciones en América Latina*. I. Wehr éd. Madrid: Iberoamericana, 2006.

Prognon, Nicolas. « L'exil chilien en France du coup d'état à l'acceptation de l'exil : entre violences et migrations ». *Les Cahiers ALHIM*, n° 21 (2011).

———. « La culture chilienne en exil, en France, une forme de résistance à la Junte (1973-1994) ». *Pandora*, n° 8 (2008): 205-220.

———. « La diaspora chilienne en France. L'exil et le retour (1973-1994) ». Thèse de doctorat d'histoire de l'Amérique Latine, Université Le Mirail, 2002.

Proulx, Serge. « Les communautés virtuelles: ce qui fait lien ». In *Communautés virtuelles. Penser et agir en réseau*, 13-25. S. Proulx, L. Poissant, M. Sénécal éd. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 2006.

———. « Penser les usages des technologies de l'information et de la communication aujourd'hui : enjeux – modèles – tendances ». In *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, 7-20. L. Vieira et N. Pinède, éd. Bordeaux: Presses universitaires de Bordeaux, 2005.

Ramirez, Daniel. « Vida pública en iglesias latinas de Estados Unidos: expansión del paradigma ». *Migración y desarrollo* 5 (2005): 107-128.

Ramirez, Franklin, et Jacques Ramirez. « Redes transnacionales y repertorios de acción migratoria: de Quito y Guayaquil para las ciudades del Primer Mundo ». In *La migración ecuatoriana transnacionalismo, redes e identidades*, 71-103. G. Herrera, M. Carrillo, A. Torres éd. Ecuador: Flasco, 2005.

Ran, Luisa-Fanny. « Argentins et Latino-Américains en Israël ». *Espace, populations, sociétés* 1 (2006): 203-204.

Rea, Andrea, et Maryse Tripier. *Sociologie de l'immigration*. Paris: Ed. La Découverte, 2008.

Réal del Sarte, Louis-Serge. *Les réseaux sociaux sur Internet*. D. Pampuzac éd. Paris: Alphée-J.-P. Bertrand, 2010.

Rémy, Jean. « De l'automobilisme à l'automobilité ». In *La mobilité généralisée: formes et valeurs de la mobilité quotidienne*, 21-40. P. Lannoy, T. Ramadier éd. Louvain-la-Neuve: Academia, 2007.

———. « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville ». In *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation*, 135-153. M. Hirschhorn, J.M. Berthelot éd. Paris: Ed. l'Harmattan, 1996.

Rivera, Annamaria. « Ethnie-ethnicité ». In *L'imbroglia ethnique*, 97-114. A. Rivera, R. Gallissot, M. Kilani éd. Lausanne: Payot, 2000.

Rivière, Carole-Anne. « Hommes et femmes au téléphone. Un chassé-croisé entre les sexes ». *Réseaux* 18, n° 103 (2000): 21-49.

Roberts, Sam G.B., Robin Dunbar, Thomas Pollet, et Toon Kuppens. « Exploring variation in active network size : constraints and ego characteristics ». *Social network*, n° 31 (2009): 138-146.

Rocci, Anaïs. « Comprendre les freins et les leviers du changements de comportement de mobilité à travers la notion de “capital mobilité” ». In *Automobilités et altermobilités: quels changements ?*, 157-169. F. Clochard, A. Rocci, S. Vincent éd. Paris: Ed. l’Harmattan, 2008.

Rodriguez, Francisco J. « Latino-américains en Europe de l’Est. Une histoire d’affinités électives. » *Hommes et migrations*, n° 1270 (2007): 92-101.

Rogers, Everett M. *Diffusion of Innovations*. New York, London, Toronto: Free press, 1995.

Rolland, Denis, et Marie-Hélène Touzalin. « Un miroir déformant ? Les Latino-Américains à Paris depuis 1945 ». In *Le Paris des étrangers depuis 1945*, 263- 291. A. Marès, P. Milza (sous la direction de). Paris: Publications de la Sorbonne, 1994.

Rouquié, Alain. *A l’ombre des dictatures: La démocratie en Amérique latine*. Paris: A. Michel, 2010.

Sáenz, Rocio, et Ivan Salazar. « Realidad y sueño latinoamericano en Bélgica ». In *Nuevas migraciones latinoamericanas a Europa. Balances y desafíos*, 167-188. I. Yépez, G. Herrera éd. Ecuador: Flacso, 2007.

Santelli, Emmanuelle. *La mobilité sociale dans l’immigration: itinéraires de réussite des enfants d’origine algérienne*. Toulouse: Presses universitaires du Mirail, 2001.

Sayad, Abdelmalek. « Du message oral au message sur cassette, la communication avec l’absent ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 59, n° 1 (1985): 61-72.

———. *L’immigration ou Les paradoxes de l’altérité*. Bruxelles: De Boeck université, 1997.

———. *La double absence: des illusions de l’émigré aux souffrances de l’immigré*. Paris: Ed. du Seuil, 1999.

———. « Qu’est-ce que l’intégration ? » *Hommes et migrations*, n° 1182 (1994): 8-14.

Schindel, Estela. « Refugiados sin refugio: migración y asilo político en Argentina tras el golpe militar (1976) ». In *Un continente en movimiento. Migraciones en América Latina*. I. Wehr éd. Madrid: Iberoamericana, 2006.

Schnapper, Dominique. « De l’État-nation au monde transnational. Du sens et de l’utilité du concept de diaspora ». *Revue européenne de migrations internationales* 17, n° 2 (2001): 9-36.

Schutz, Alfred. *L’étranger suivi de L’homme qui rentre au pays: un essai de psychologie sociale*. Paris: Ed. Allia, 2010.

SEGIB. « Impactos de la crisis económica en migración y desarrollo: Respuestas de políticas y programas en Iberoamérica ». Secretaría General Iberoamericana, 2010. Disponible sur: <http://segib.org/publicaciones/files/2010/10/MIGRACION-DESARROLLO-2010.pdf> Consulté le 07/11/2013.

Sen, Amartya. *Identité et violence: l’illusion du destin*. Paris: O. Jacob, 2010.

Senado de Chile. « Retrato de la desigualdad en Chile », 2012. Disponible sur: <http://www.bcn.cl/noticias/retrato-de-la%20desigualdad/> Consulté le 18/11/2013.

Setién, María Luisa. *Indicadores sociales de calidad de vida*. España: Centro de Investigaciones Sociológicas, 1993.

Sfez, Lucien. *Dictionnaire critique de la communication*. Paris: Presses universitaires de France, 1993.

Sheller, Mimi. « Assurer une mobilité durable et juste ». In *Mobile, immobile: quels choix, quels droits pour 2030*, 114-123. V. Kaufmann, C. Gay, S. Landriève éd. La Tour d'Aigues: Ed. de l'Aube, 2011.

SICREMI. « Migración internacional en las Américas ». Sistema Continuo de Reportes sobre Migración Internacional en las Américas (SICREMI) / OEA, 2011. Disponible sur: <http://www.migracionoea.org/sicremi/> Consulté le 01/11/2012.

Simmel, Georg. *Sociologie: étude sur les formes de la socialisation*. Paris: Presses Universitaires de France, 2010.

Simon, Gildas. « La mondialisation migratoire à la française ». In *Immigrances : L'immigration en France au XXe siècle*. B. Stora, E. Témine, éd. Paris: Hachette, 2007.

———. *Migrants et migrations du monde*. Paris: La Documentation française, 2008.

———. « Migrations, la spatialisation du regard ». *Revue européenne des migrations internationales* 22, n° 2 (2006): 9-21.

Sorokin, Pitirim A. *Social Mobility*. London: Routledge-Thoemmes press, 1998.

Taffin, Claude, et Thierry Debrand. « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans ». *Economie et statistique* 381, n° 1 (2005): 125-146.

Tarrius, Alain. *Les nouveaux cosmopolitismes: mobilités, identités, territoires*. La Tour-d'Aigues: Ed. de l'Aube, 2000.

———. « Nouvelles formes migratoires, nouveaux cosmopolitismes ». In *Enjeux de la sociologie urbaine*, 135-169. M. Bassand, V. Kaufmann, D. Joye éd. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007.

Terray, Emmanuel. « Une autre politique d'immigration est-elle possible ? » *Projet* 335, n° 4 (2013): 67-73.

Thomas, William Isaac. « Définir la situation ». In *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, 79-82. Y. Grafmeyer, I. Joseph éd. Paris: Flammarion, 1984.

Thomas, William Isaac, et Florian Znaniecki. *The Polish Peasant in Europe and America*. Champaign: University of Illinois press, 1984.

Tönnies, Ferdinand. *Communauté et société: catégories fondamentales de la sociologie pure*. Paris: Presses universitaires de France, 2010.

Torche, Florencia. « Desigual pero fluido: El patrón chileno de movilidad en perspectiva comparada ». *Expansiva*, 2005. Disponible sur: [http://www.expansiva.cl/media/en\\_foco/documentos/12102005132043.pdf](http://www.expansiva.cl/media/en_foco/documentos/12102005132043.pdf) Consulté le 02/11/2013.

Torres, Francisco. « Les immigrés, le processus d'insertion et les réseaux sociaux à Valence ». *Hommes et migrations*, n° 1250 (2004): 24-37.

UNESCO. « Recueil de données mondiales sur l'éducation. Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde. », 2011. Disponible sur: <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/ged-2011-fr.pdf> Consulté le 23/02/2012.

Urry, John. *Mobilities*. Cambridge: Polity, 2007.

———. « Petits mondes ». In *Les Sens du mouvement. Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, 37-48. S. Allemand, F. Ascher, J. Lévy, éd. Paris: Belin, 2004.

———. *Sociologie des mobilités: une nouvelle frontière pour la sociologie ?* Paris: A. Colin, 2005.

Vahabi, Nader. *Sociologie d'une mémoire déchirée : le cas des exilés iraniens*. Ed. l'Harmattan. Paris, 2008.

Vásquez, Ana. « La malédiction d'Ulysse ». *Hermès*, n° 10 (1992): 213-224.

———. « Les avatars de l'«identité culturelle» étudiée chez les exilés politiques ». *L'Homme et la Société* 1, n° 83 (1987): 28-40.

Velkovska, Julia. « Les formes de la sociabilité électronique. Une sociologie des activités d'écriture sur internet ». Thèse de doctorat en sociologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2004.

Villamar, David, et Alberto Acosta. « Las remesas de los emigrantes y sus efectos en la economía ecuatoriana ». *Cartillas sobre Migración. Plan Migración, Comunicación y Desarrollo*, n° 1 (2002).

Vincent-Geslin, Stéphanie, et Vincent Kaufmann. *Mobilité sans racines: Plus loin, plus vite... plus mobiles ?* Paris: Descartes & Cie, 2012.

Wackermann, Gabriel, éd. *Dictionnaire de géographie*. Paris: Ellipses, 2005.

Wagner, Anne-Catherine. *Les classes sociales dans la mondialisation*. Paris: Ed. La Découverte, 2007.

Wallerstein, Immanuel. *Comprendre le monde: introduction à l'analyse des systèmes-monde*. Paris: Ed. La Découverte, 2009.

Weber, Serge. « De la chaîne migratoire à la migration individuelle des Roumains à Rome ». *Hommes et migrations*, n° 1240 (2004): 38-48.

———. « L'Europe discrimine à ses frontières ». *Projet 4*, n° 311 (2009): 32-37.

———. « Routines des migrants ». In *Mobilités et modes de vie métropolitains*, 249-263. M.H. Massot éd. Paris: L'Oeil d'Or, 2010.

Wellman, Barry Stephen, et Stephen D Berkowitz, éd. *Social Structures: A Network Approach*. Greenwich (Conn.) London: Jai press, 1997.

Wihtol de Wenden, Catherine. « La citoyenneté face aux nouveaux visages du migrant ». In *Les*

*sens du mouvement : modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, 80-88. S. Allemand, F. Ascher, J. Lévy, éd. Paris: Belin, 2004.

———. « Un essai de typologie des nouvelles mobilités ». *Hommes & Migrations*, n° 1233 (2001): 5-12.

———. « Vers un droit à la mobilité ». In *L'enjeu mondial. Les migrations*, 17-28. C. Jaffrelot, C. Lequesne dir. Paris: Presses de la fondation national des Sciences Politiques, 2009.

Wirth, Louis. « Le phénomène urbain comme mode de vie ». In *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, 225-281. Y. Grafmeyer, I. Joseph éd. Paris: Flammarion, 1990.

Zaccagnini, Federica. « La emigración desde ALC y la integración en los países de destino. Estudio de caso: las comunidades ecuatorianas en Roma y Nueva York ». In *Congreso Internacional 1810-2010: 200 años de Iberoamérica*, 1316-1332, 2010.

Zlotnik, Hania. « Tendencias de la migración internacional desde 1980 ». In *Migraciones: nuevas movilidades en un mundo en movimiento*, 35-56. C. Blanco éd. Barcelona: Anthropos, 2006.

## ANNEXES

### ANNEXE I. CARACTERISTIQUES GENERALES DES MIGRANTS INTERVIEWES

n°	Pseudonyme	Age	Sexe	Type migration	Année d'arrivée en France	Années d'expérience migratoire
1	Alejandra	35	F	personnel	2004	9
2	Alfonso	57	M	économique	1981	32
3	Alicia	53	F	personnel	1981	32
4	Antonia	53	F	exilé politique	1986	27
5	Arturo	34	M	études	2003	10
6	Beatriz	20	F	enfants migrants	Née en France	Née en France
7	Benjamin	40	M	personnel	2002	11
8	Bernardo	40	M	études	1992	21
9	Camilo	30	M	études	2007	6
10	Carlos	38	M	études	2001	12
11	Carolina	34	F	études	2005	8
12	César	26	M	personnel	2003	10
13	Claudia	65	F	économique	1991	22
14	Constanza	38	F	études	2006	7
15	Cristobal	31	M	études	2006	7
16	Daniel	28	M	enfants migrants	Né en France	Né en France
17	David	32	M	personnel	1998	15
18	Eduardo	43	M	économique	2001	12
19	Emilia	53	F	enfants migrants	1965	48
20	Esteban	37	M	enfants migrants	1981	32
21	Ester	27	F	études	2006	7
22	Fabian	39	M	études	1992	21
23	Florencia	31	F	études	2007	6
24	Gabriela	50	F	économique	1985	28
25	Gerardo	45	M	études	1989	24
26	Germán	53	M	personnel	1976	37
27	Gonzalo	47	M	économique	2004	9
28	Gustavo	51	M	exilé politique	1976	37
29	Hernan	38	M	économique	2004	9
30	Ignacio	34	M	personnel	2002	11
31	Irene	58	F	économique	2000	13
32	Ismael	63	M	exilé politique	1973	40
33	Ivan	41	M	enfants migrants	1982	31
34	Javier	35	M	études	2003	10
35	Jorge	32	M	études	2007	6

**Annexe I. Caractéristiques générales des migrants interviewés (continuation)**

n°	Pseudonyme	Age	Sexe	Type migration	Année d'arrivée en France	Années d'expérience migratoire
36	Josefina	29	F	études	2004	9
37	Juan	50	M	exilé politique	1977	36
38	Julian	27	M	études	1998	15
39	Laura	50	F	exilé politique	1976	37
40	Leticia	50	F	exilé politique	1981	32
41	Lucia	50	F	personnel	1984	29
42	Luis	44	M	personnel	1985	28
43	Macarena	27	F	enfants migrants	Née en France	Née en France
44	Maite	40	F	personnel	2001	12
45	Marcela	67	F	économique	2001	12
46	Miguel	53	M	exilé politique	1977	36
47	Monica	49	F	économique	2004	9
48	Natalia	36	F	personnel	2007	6
49	Olga	70	F	exilé politique	1973	40
50	Oscar	53	M	exilé politique	1977	36
51	Oswaldo	61	M	économique	1976	37
52	Paula	28	F	personnel	2002	11
53	Pedro	50	M	exilé politique	1991	22
54	Rafael	36	M	personnel	2001	12
55	Renato	30	M	études	2008	5
56	Ricardo	60	M	exilé politique	1975	38
57	Rodrigo	32	M	économique	2003	10
58	Sergio	29	M	enfants migrants	Né en France	Né en France
59	Simon	42	M	personnel	2001	12
60	Valeria	60	F	exilé politique	1973	40

## ANNEXE II. MODALITES PRATIQUES DES ENTRETIENS

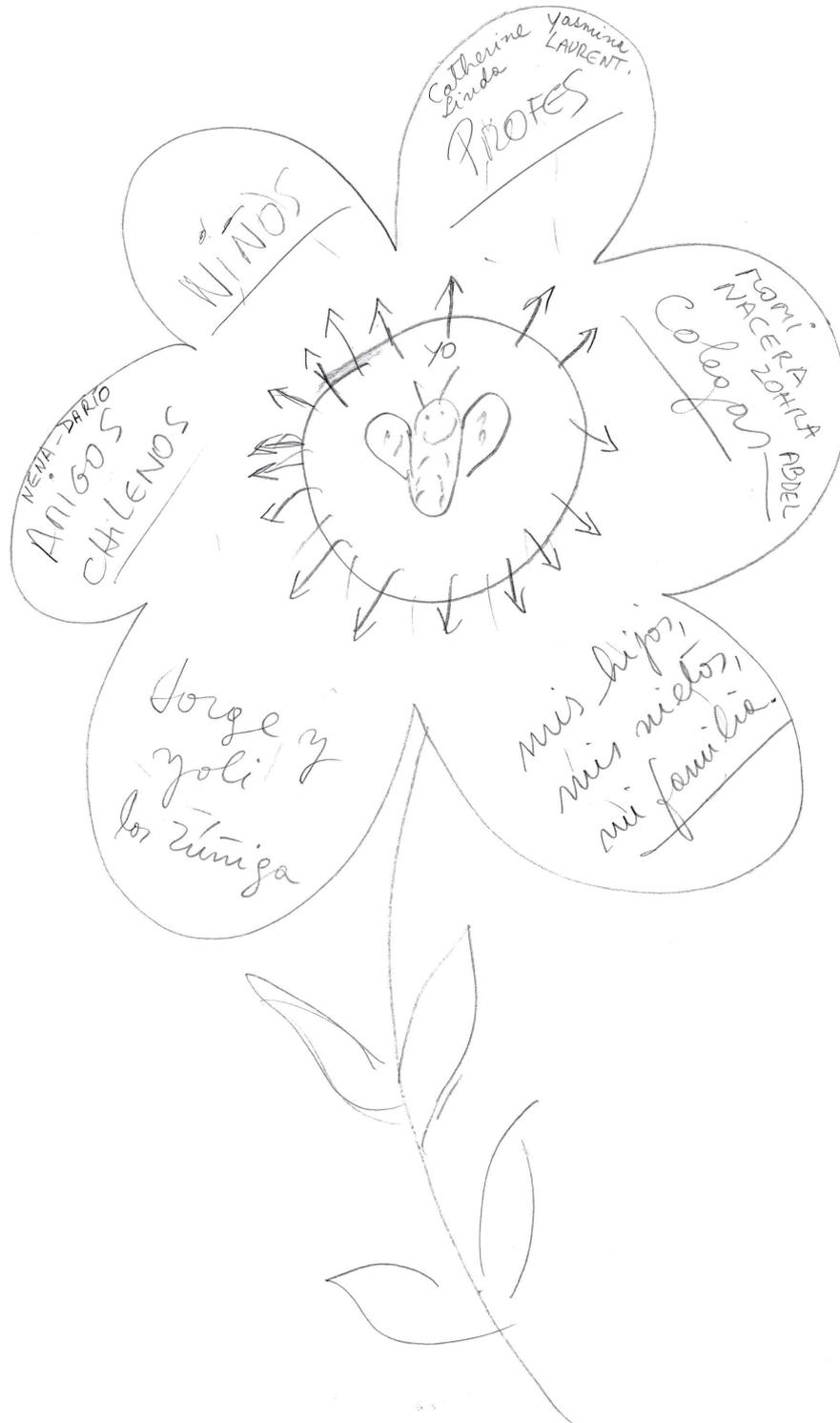
n°	Pseudonyme	Date de l'entretien	Durée de l'entretien	Lieu
1	Alejandra	avril 2011	1h32	Bureau
2	Alfonso	mars 2011	1h45	Domicile
3	Alicia	mai 2011	1h22	Hôpital
4	Antonia	octobre 2009	4h30	Domicile
5	Arturo	juin 2009	2h44	Domicile
6	Beatriz	mars 2011	1h25	Domicile
7	Benjamin	février 2011	2h20	Domicile
8	Bernardo	août 2011	3h09	Parc
9	Camilo	février 2010	1h13	Domicile
10	Carlos	août 2011	1h51	Domicile
11	Carolina	mai 2011	1h03	Café
12	César	mai 2011	1h46	Café
13	Claudia	mai 2011	4h15	Domicile
14	Constanza	juillet 2009	1h25	Domicile
15	Cristobal	août 2009	1h14	Parc
16	Daniel	mai 2011	2h07	Café
17	David	avril 2011	1h39	Domicile
18	Eduardo	juin 2011	1h21	Hôpital
19	Emilia	mai 2011	1h28	Domicile
20	Esteban	avril 2011	2h02	Domicile
21	Ester	juin 2009	2h27	Parc
22	Fabian	mai 2011	1h16	Domicile
23	Florencia	mars 2011	1h56	Domicile
24	Gabriela	mars 2011	1h45	Domicile
25	Gerardo	avril 2011	3h15	Café
26	Germán	mai 2011	5h57	Travail
27	Gonzalo	octobre 2010	3h24	Domicile
28	Gustavo	novembre 2010	3h30	Café
29	Hernan	octobre 2010	1h35	Café
30	Ignacio	mars 2011	1h09	Parc
31	Irene	mars 2011	1h47	Domicile
32	Ismael	novembre 2010	6h26	Bureau
33	Ivan	octobre 2010	1h17	Domicile
34	Javier	mai 2011	2h30	Café
35	Jorge	mai 2011	1h12	Bureau

**Annexe II. Modalités pratiques des entretiens (continuation)**

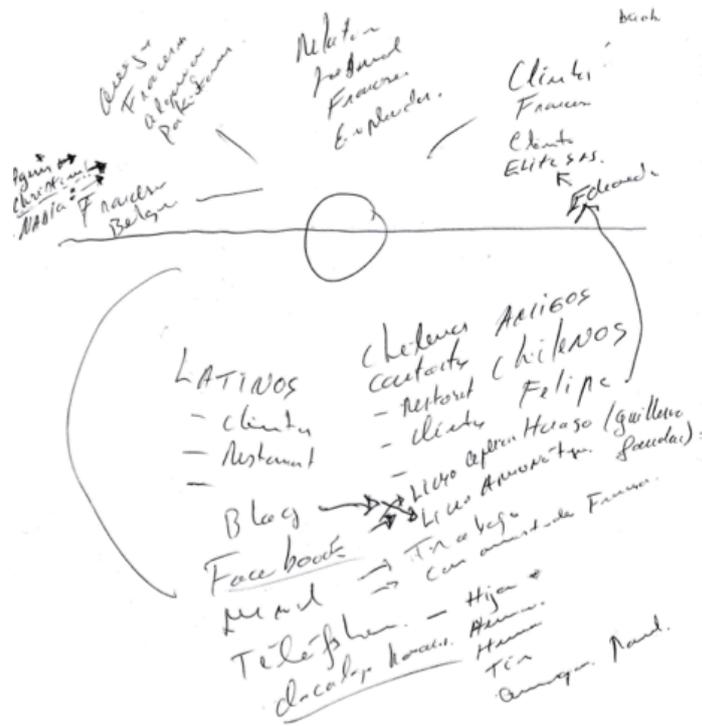
<b>n°</b>	<b>Pseudonyme</b>	<b>Date de l'entretien</b>	<b>Durée de l'entretien</b>	<b>Lieu</b>
36	Josefina	juillet 2009	3h03	Domicile
37	Juan	octobre 2009	6h19	Domicile
38	Julian	octobre 2010	1h44	Café
39	Laura	avril 2011	2h35	Domicile
40	Leticia	août 2010	4h20	Parc
41	Lucia	décembre 2010	2h02	Domicile
42	Luis	août 2011	2h05	Domicile
43	Macarena	juin 2011	1h28	Café
44	Maite	février 2010	2h48	Domicile
45	Marcela	mai 2011	3h03	Domicile
46	Miguel	mai 2011	1h33	Domicile
47	Monica	mai 2011	1h52	Domicile
48	Natalia	mai 2011	1h52	Café
49	Olga	mars 2010	2h01	Domicile
50	Oscar	mai 2011	4h39	Travail
51	Oswaldo	mars 2010	1h13	Bureau
52	Paula	avril 2011	2h44	Café
53	Pedro	mai 2011	2h52	Café
54	Rafael	juin 2011	1h15	Café
55	Renato	février 2010	1h27	Domicile
56	Ricardo	avril 2010	1h05	Domicile
57	Rodrigo	mai 2011	2h27	Café
58	Sergio	mai 2011	1h42	Café
59	Simon	avril 2011	1h57	Café
60	Valeria	mars 2010	3h28	Domicile

ANNEXE III. QUELQUES EXEMPLES DES DESSINS DES RESEAUX SOCIAUX

Antonia, 53 ans

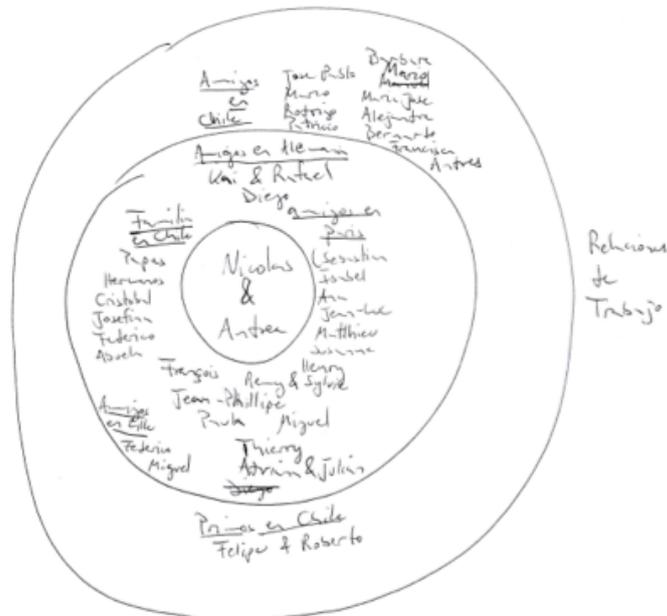


Gonzalo, 47 ans



Javier, 35 ans

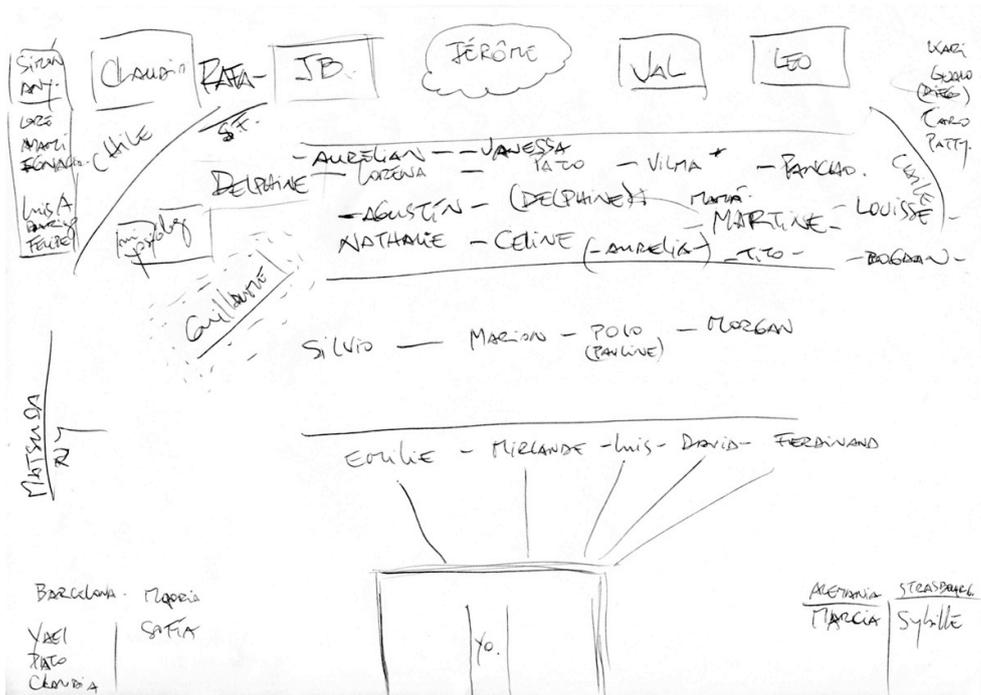
www.casoukel.fr



**Olga, 70 ans**



**Simon, 42 ans**



## LISTE DE DESSINS, GRAPHERS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Dessin 1 Réseau social Paula .....	196
Dessin 2 Réseau social Jorge.....	201
Dessin 3 Réseau social Gerardo .....	241
Grphe 1 Réseau social Sergio .....	198
Grphe 2 Réseau social Gustavo .....	206
Grphe 3 Réseau social Eduardo .....	208
Graphique 1 : Principaux pays où résident les migrants chiliens .....	94
Tableau 1 Nombre d’entretiens par type de migrants .....	111
Tableau 2 Distribution de la durée des entretiens .....	117